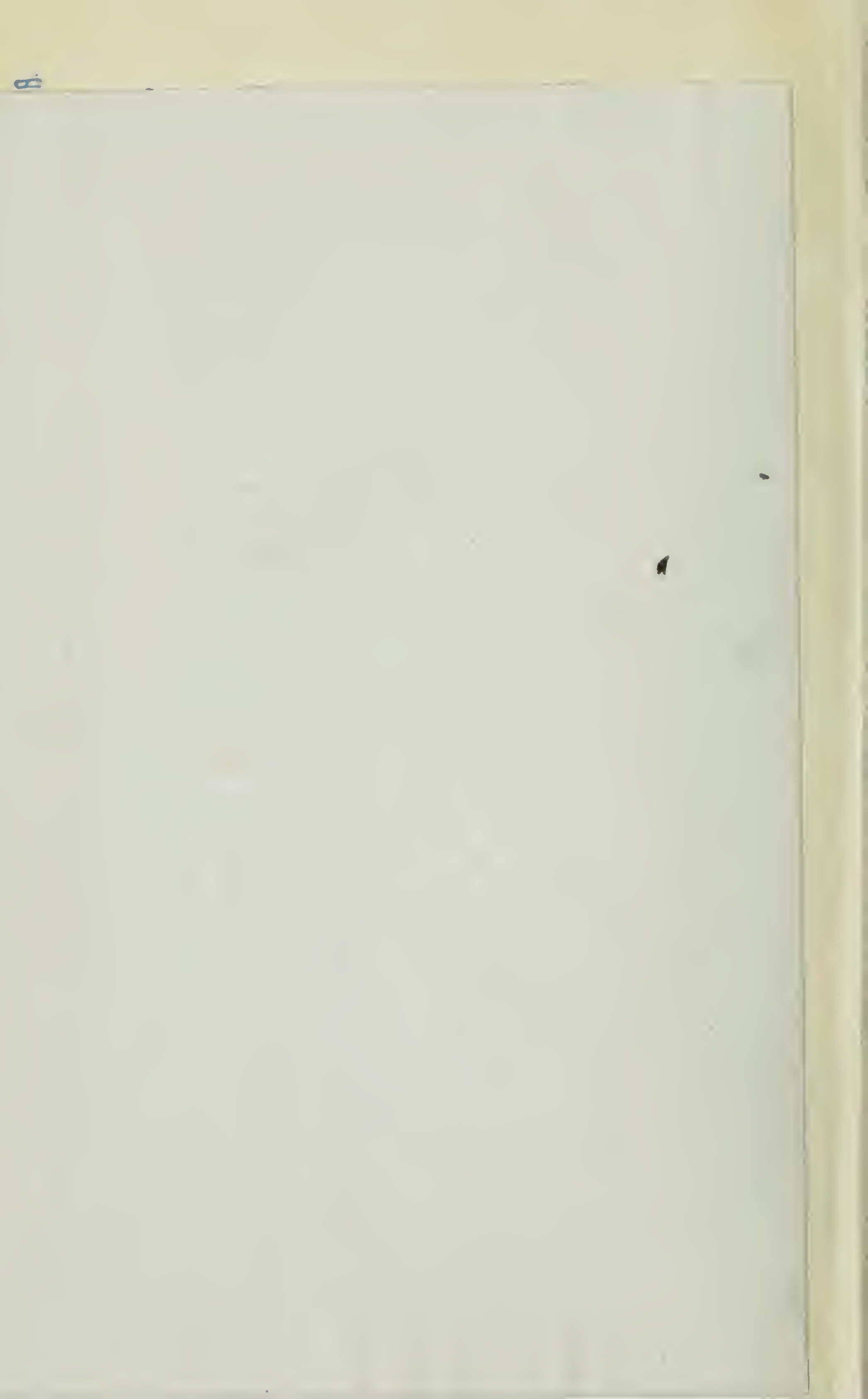




27-6-68

MANUSCRITS

LIBRI ET BARROIS

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

CATALOGUE

DES MANUSCRITS

DES FONDS LIBRI ET BARROIS

PAR

LÉOPOLD DELISLE

MEMBRE DE L'INSTITUT

ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE



PARIS

H. CHAMPION, LIBRAIRE

9, QUAI VOLTAIRE

1888

PRÉFACE.

I. — Caractère de Libri. — Ses efforts pour entrer a la Bibliothèque royale. — Manuscrits volés par lui dans les bibliothèques publiques. — Fraudes employées pour rendre méconnaissables les manuscrits volés.

La vie de Guillaume-Brutus-Timoléon Libri-Carrucci, né à Florence le 2 janvier 1803, mort à Fiesole le 28 septembre 1869, se compose d'une succession d'épisodes dont la variété et l'imprévu ont dépassé ce que peut rêver l'imagination des plus ingénieux romanciers. C'est au fond l'histoire d'un aventurier, plein de ressources, dépourvu de tout sens moral, passionné pour l'intrigue et enivré par le succès, qui a bravé la justice et qui, jusqu'à la fin de sa carrière, a conservé, au moins en apparence, l'amitié et l'appui d'hommes éminents dans la politique, dans la presse et dans les lettres, en France, en Italie, en Angleterre et en Allemagne.

Ce n'est point ici le lieu d'écrire une biographie dont tous les éléments sont encore loin d'être réunis. Il suffit de rappeler que Libri, se posant en victime des événements politiques, vint se réfugier en France vers la fin de l'année 1830, et que, grâce à la protection d'Arago, il trouva chez nous

un accueil dont tout autre que lui aurait été étonné. Naturalisé français en 1833, il devint en peu d'années membre de l'Institut (28 mai 1833), professeur à la Faculté des sciences de Paris (16 décembre 1834), rédacteur au *Journal des Savants* (1838) et professeur au Collège de France (5 juillet 1843).

Après avoir débuté par des travaux de mathématiques, il s'était peu à peu tourné exclusivement d'abord vers l'histoire des sciences, puis vers la bibliographie et la paléographie, pour lesquelles il avait de remarquables aptitudes. De bonne heure, il avait senti s'éveiller en lui l'amour des livres, et il avait résolu de se former une vaste bibliothèque, dont la composition devait satisfaire à la fois l'érudit et le bibliophile. Mais bientôt il se laissa entraîner par des instincts purement mercantiles, et, sans même prendre la peine de se cacher au public, il se livra tout entier au commerce des livres rares, des manuscrits et des autographes. Le meilleur de son temps fut employé à correspondre [1] avec les libraires de l'Europe entière, à surveiller des relieurs, à donner des conseils aux restaurateurs de vieux papiers, à diriger la main de calligraphes plus habiles que consciencieux et à préparer des ventes, où, sous des noms supposés,

1. Une partie de la correspondance de Libri avec les libraires, les relieurs, les restaurateurs de livres, etc , est à la Bibliothèque nationale dans les mss. français 3263, 3264 et 3279 du fonds des Nouvelles acquisitions. Il faut la parcourir pour se faire une idée de l'activité avec laquelle Libri suivait toutes les opérations nécessaires pour assurer le succès de ses ventes. — Dans un billet que lui adressait un certain Victor B., nous lisons : « Je n'ai pu aller vous voir samedi dernier pour l'encre destinée à la restauration de l'Alde que vous m'avez confié. » (Nouv. acq. fr. 3264, fol. 87.) — Un autre artiste, S., lui écrivait le 3 juin 1846 : « Je vous porterai aussi *Opera jocunda*. Quoique ce changement de titre, le livre étant relié, était une opération délicate, vous avez eu raison de demander ce changement. Le livre y gagnera ; car j'ai trouvé positivement du même papier, et, quand la restauration sera faite, comme j'espère qu'elle sera et selon votre goût et selon votre désir, je défie que l'on doute que cette feuille ne soit pas le titre véritable. » (Nouv. acq. fr. 3264, fol. 62.)

il écoulait en détail une partie des pièces qu'il avait, les unes achetées en gros, les autres dérobées dans les volumes ou les cartons de nos dépôts publics[1].

Libri s'adonnait déjà depuis plusieurs années à ce trafic, quand il conçut le projet de se faire officiellement attacher à la Bibliothèque royale. Il en fut question au mois de février 1837, à la mort de Van Praet, conservateur du Département des imprimés. Nous en avons la preuve dans

1. Voici la liste des catalogues dans lesquels figurent des pièces vendues à Paris, aux enchères, pour le compte de Libri :

Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu M. A. de Canazar... Paris, Merlin, 1835. In-8° de x et 128 p. (Vente commençant le 9 décembre 1835.)

Notice de livres rares et curieux, de beaux manuscrits et d'un choix de lettres autographes des plus précieuses provenant du cabinet de sir Thomas W., baronnet... Paris, Merlin, 1837. In-8° de 39 p. (Vente annoncée pour le 27 avril et remise au 18 mai 1837.)

Catalogue des lettres autographes rares et précieuses provenant du cabinet de feu M. Riffet... Paris, Merlin, 1837. In-8° de IV et 39 p. (Vente commençant le 20 novembre 1837.)

Catalogue des livres et des lettres autographes du cabinet d'un officier général étranger... Paris, Merlin, 1837. In-8° de 66 p. (Vente commençant le 24 janvier 1838.)

Catalogue d'une belle collection d'autographes provenant du cabinet de M. T. de Saint-Julien... Paris, Merlin, 1838. In-8° de 54 p. (Vente commençant le 21 mai 1838.)

Catalogue d'une belle collection d'autographes provenant du cabinet de M. W. Gottlieb W***. Paris, Merlin, 1839. In-8° de 64 p. (Vente commençant le 26 février 1839.)

Catalogue analytique des autographes la plupart relatifs à l'histoire de France provenant du cabinet du bibliophile Jacob... Paris, Techener, 1840. In-8° de IV et 48 p. (Vente commençant le 25 mai 1840.)

Catalogue d'autographes provenant du cabinet de feu M. S***... Paris, Merlin, 1841. In-8° de 32 p. (Vente commençant le 18 novembre 1841.)

Catalogue d'une belle collection de lettres autographes tirées du cabinet de M. L*** (Lalande)... Paris, Charon, 1844. In-8° de 120 p. (Vente commençant le 8 avril 1844.)

Catalogue d'une belle collection de lettres autographes dont la vente aura lieu le lundi 8 décembre 1845 et jours suivants... Paris, Charon, 1845. In-8° de 64 p.

Catalogue d'une belle collection de lettres autographes dont la vente aura lieu le jeudi 16 avril 1846 et jours suivants... Paris, Charon, 1846. In-8° de XV et 71 p.

un billet qui fut adressé à Libri, au moment même où Van Praet venait de rendre le dernier soupir :

Notre honorable et regrettable Van Praet vient d'expirer. Auriez-vous quelque velléité de venir avec nous à sa place? Si cette idée vous était venue, il faudrait que nous en causions bien vite, demain matin, lundi. Je suis grippé; sans cela, je serais allé vous voir.

Tout à vous.

J.-J. Champollion-Figeac[1].

Deux ans plus tard, Libri crut pouvoir poser avec quelque chance de succès sa candidature à une place de conservateur-adjoint du Département des manuscrits. Voici dans quels termes il priait un personnage influent de vouloir bien intervenir en sa faveur auprès de M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique :

Monsieur,

La bienveillance que vous m'avez toujours témoignée me donne l'espoir que, si cela vous est possible, vous voudrez bien m'appuyer auprès de M. de Salvandy, dans une affaire dont il est question actuellement et qui a beaucoup d'importance pour moi.

M. de Salvandy parait décidé à supprimer les deux places de conservateur titulaire, actuellement vacantes à la Bibliothèque royale par le décès de MM. de Sacy et Thevenin, et (pour augmenter le nombre des bras et diminuer celui des têtes) il semble avoir adopté l'idée de créer un certain nombre de places de conservateur-adjoint au Département des manuscrits. Dimanche dernier, j'ai eu l'honneur de lui faire part d'une délibération du Comité historique des sciences, qui a pour objet d'appeler l'attention du gouvernement sur les manuscrits scientifiques qui se trouvent en si grand nombre à la Bibliothèque royale, et M. de Salvandy a eu la bonté de me parler généralement d'une combinaison dans laquelle je pourrais être placé à la Bibliothèque royale. J'ai reçu avec reconnaissance

1. Bibl. nat., ms. français 3260 des Nouv. acq., fol. 3.

cette ouverture, et le lendemain j'ai eu l'honneur de lui adresser une note relative à l'importance des manuscrits relatifs aux sciences et aux arts, qui, au nombre d'environ vingt mille, se trouvent à la Bibliothèque royale, à l'état d'abandon complet dans lequel ils ont été jusqu'ici, et à l'opportunité qu'il y aurait, dans l'intérêt du public, de charger une personne spéciale de leur conservation, c'est-à-dire de les classer, de les cataloguer et d'en tirer tout ce qu'ils peuvent contenir de plus utile aux progrès des arts et de l'industrie, car les anciens manuscrits contiennent plusieurs découvertes importantes. Dans des ouvrages écrits il y a trois siècles et toujours oubliés, on trouve les ponts suspendus et les puits artésiens, et la société actuelle attend un accroissement de prospérité de l'étude de ces anciens manuscrits qu'on a si longtemps négligés.

Maintenant, si vous ne croyez pas, Monsieur, que mes prétentions soient exagérées, je vous prie de vouloir bien m'appuyer de votre crédit et de votre autorité auprès du ministre.

Je ne me mettrais pas en avant si j'avais à craindre de blesser des droits déjà acquis. Mais, dans la création de nouvelles places, il me semble que chacun peut appeler sur la petite spécialité qu'il possède l'attention du gouvernement.

Je passe la moitié de ma vie à la bibliothèque des manuscrits. Déjà, à la mort de M. Van Praet, les conservateurs de la Bibliothèque royale avaient eu la bonté de penser à moi, comme le prouve une lettre que je conserve encore; mais je ne voulais pas être porté sur la liste des candidats pour ne pas nuire aux droits de M. Lenormant. D'ailleurs, je me suis beaucoup plus occupé de manuscrits et de diplomatique que de bibliographie, et il s'agissait d'une place aux imprimés.

J'ose dire qu'indépendamment des manuscrits scientifiques, je pourrais m'occuper avec quelque profit d'autres manuscrits que personne (à ce que je crois) ne peut lire à la Bibliothèque royale. On a été forcé de charger un professeur de Padoue de faire le catalogue des manuscrits italiens; mais ce catalogue, qui est un gros in-quarto, ne renferme pas la moitié de ceux qui se trouvent à la Bibliothèque royale. D'ailleurs, les manuscrits espagnols, anglais et allemands, fort nombreux aussi, n'ont pas d'interprète.

Les langues que je possède plus ou moins sont l'italien, le français, l'anglais, l'espagnol, le latin, le grec, l'arabe et le chinois. Je suis bien faible dans ces deux dernières, et cependant j'ai publié quelques traductions qui prouvent que je puis au moins interpréter les auteurs scientifiques.

Reste une dernière question : c'est celle du cumul. Je suis professeur-adjoint à la Faculté des sciences, et à ce titre mon traitement n'égale pas celui des professeurs de rhétorique dans les collèges. Je fais, il est vrai, le cours de M. Lacroix au Collège de France, mais je le fais comme un élève doit le faire pour son maitre, sans autre intérêt que le plaisir d'être utile à M. Lacroix. Je ne pense donc pas que, si je pouvais être placé à la Bibliothèque royale, mon double traitement pût être considéré comme démesuré[1].

Le ministre, M. de Salvandy, n'agréa pas la candidature de Libri. Le 3 mars 1839, il lui adressa un billet dans lequel il lui exprimait très poliment le regret de n'avoir pas pu le nommer à la Bibliothèque. Désappointé par cet échec, Libri écrivit à M. de Salvandy une lettre dont chaque ligne trahit le dépit et la colère du candidat évincé :

Monsieur le Ministre,

Je comprends vos regrets, et je vous remercie d'avoir bien voulu me les exprimer vous-même. Il doit être, en effet, bien pénible pour un homme d'État de ne pas se trouver entièrement libre dans ses actes. Mais, quand on peut rencontrer des obstacles au dernier moment, obstacles que l'on concevrait difficilement sous un régime réellement constitutionnel, il serait plus prudent peut-être de ne jamais s'engager d'avance, et vous savez, Monsieur le Ministre, combien de fois, depuis un an, vous m'avez témoigné l'intention positive de m'attacher à la Bibliothèque royale. Ces assurances, vous avez eu la bonté de les renouveler, lorsque, il y a peu de mois, je crus devoir refuser l'honneur que vous vouliez me faire en me nommant inspecteur

1. Bibl. nat., ms. français 3260 des Nouv. acq., fol. 7.

général de l'Université. Les fonctions que vous me destiniez à la Bibliothèque m'inspirèrent d'abord une répugnance marquée, et vous ne sauriez avoir oublié que j'en eusse volontiers préféré d'autres, plus modestes, il est vrai, mais plus scientifiques. Enfin, en sortant samedi dernier de votre cabinet, je dus emporter la conviction que vous auriez présenté l'affaire de la Bibliothèque aux chambres, dont vous étiez certain d'obtenir la sanction, et qu'après avoir obtenu leur sanction, chose qui ne vous semblait nullement douteuse, vous m'auriez placé (permettez-moi de citer textuellement les expressions si honorables dont vous vous êtes servi à mon égard), que vous m'auriez placé, dis-je, à la Bibliothèque royale d'une façon digne de moi. Quelques heures seulement ont suffi pour changer vos projets. Tout était terminé trois jours après, et un autre a été nommé à ma place. Je ne dois pas regretter ce résultat, si, comme on l'assure, le savant estimable que vous avez choisi est destiné à rencontrer une vive opposition dans l'intérieur de la Bibliothèque; mais j'ai, ce me semble, le droit de me plaindre d'avoir été entretenu si longtemps dans des espérances trompeuses.

Vous me faites l'honneur de me dire, Monsieur le Ministre, que vous ne pourrez vous consoler du non-succès actuel que lorsque vous aurez trouvé quelque autre occasion de me prouver l'estime que vous voulez bien me témoigner, et vous ajoutez obligeamment que vous ferez tout pour faire naître cette occasion. Je vous supplie de ne vous donner aucun souci pour cela. Dans une autre circonstance, les mêmes obstacles pourraient se présenter encore, et je ne me pardonnerais jamais si à cause de moi vous pouviez vous placer deux fois de suite dans la situation pénible où vous venez de vous trouver. D'ailleurs, comme membre de l'Institut, vous ne voudriez sans doute pas, Monsieur le Ministre, confondre vos confrères avec ces solliciteurs infatigables qui marchent, sans se rebuter, de mystification en mystification dans l'unique espoir de prendre un jour leur revanche.

Je profite de cette occasion pour remettre entre vos mains ma démission de membre du Comité historique des sciences; le savoir et le zèle de mes anciens collègues ne laisseront nullement apercevoir mon absence.

Je vous prie, Monsieur le Ministre, d'agréer l'hommage de ma considération très distinguée.

Votre très humble serviteur,
G. LIBRI[1].

Paris, le 7 mars 1839.

Après cet échec, Libri paraît avoir renoncé à l'espoir d'entrer à la Bibliothèque royale ; mais l'arrivée de M. Villemain au ministère de l'instruction publique lui ouvrit d'autres perspectives. Une ordonnance du 3 août 1841 avait prescrit la rédaction et la publication d'un « Catalogue général et détaillé de tous les manuscrits, en langues anciennes et modernes, actuellement existant dans les bibliothèques publiques des départements. » Le 2 septembre suivant, Libri était nommé secrétaire de la Commission chargée d'assurer les travaux relatifs à la confection dudit catalogue[2]. Il entreprit aussitôt des voyages de reconnaissance pour préparer le commencement du travail. Pendant l'automne de 1841 et dans le cours de l'année suivante, muni de lettres de recommandation du ministre, il visita un grand nombre de bibliothèques[3], en s'attachant de préférence à des col-

1. Bibl. nat., ms. français 3260 des Nouv. acq., fol. 13.

2. Libri donna sa démission de secrétaire de la Commission le 6 juin 1846.

3. Une partie des notes de Libri sur les bibliothèques qu'il a visitées se trouve à la Bibliothèque nationale dans le fonds français des Nouvelles acquisitions, sous les nos 3259, 3260, 3265, 3276, 3279 et 3837. Pour compléter les notes de Libri sur les manuscrits de Lyon et d'Orléans contenues dans les mss. 3259, 3260, 3265 et 3837, il est fort regrettable de n'avoir pas les exemplaires des catalogues de Delandine et de Septier annotés par Libri et qui figurent en ces termes sur le *Catalogue des livres... provenant de la bibliothèque de M. Libri-Carrucci*, vendus, en 1855, par les soins du libraire Victor Tilliard :

« 6875. Manuscrits de la bibliothèque d'Orléans, par A. Septier. Orléans, 1820. In-8° br. — Avec beaucoup de notes de la main de M. Libri, indiquant l'époque de chaque manuscrit. »

« 6878. Manuscrits de la bibliothèque de Lyon, par A.-F. Delandine. Paris, 1812. 3 vol. in-8°, basane. — Exemplaire rempli de notes de la main de M. Libri, qui a indiqué à chaque article le siècle où il a eté écrit. »

lections précieuses qui paraissaient être en désordre et, pour ainsi dire, à l'abandon. Profitant de l'ignorance et de l'incurie de certains bibliothécaires, il s'appropria les manuscrits ou les portions de manuscrits qui étaient le mieux à sa convenance. Il exerça surtout sa coupable industrie dans les villes de Dijon, de Lyon, de Grenoble, de Carpentras, de Montpellier, de Poitiers, de Tours et d'Orléans[1]. Suivant qu'il trouvait des collections plus ou moins en désordre et des conservateurs plus ou moins négligents, il opérait avec plus ou moins de sans-gêne et pillait avec plus ou moins d'audace. A Lyon et à Poitiers, par exemple, il se contentait d'enlever un certain nombre de cahiers dans l'intérieur des manuscrits, assuré que personne, dans ces villes, ne s'aviserait de vérifier si les volumes n'avaient pas été mutilés. Ailleurs,

1. Voici comment je crois pouvoir établir la liste des manuscrits que Libri a volés ou mutilés dans les bibliothèques des départements :

Carpentras. Volumes ou recueils qui ont formé en tout ou en partie les nos 409, 1824 et 1836 du fonds Libri à Florence; — les nos 5168-5174 du fonds français des Nouv. acq.; — le n° 2335 du fonds latin des Nouv. acq.; — et le n° 487 du fonds espagnol.

Dijon. Volume et fragment de papyrus devenus nos 1609 et 1618 du fonds latin des Nouv. acq.

Grenoble. Ms. formant aujourd'hui le n° 1602 du fonds latin des Nouv. acq.

Lyon. Nos 329, 351, 372, 381, 517 et 521 du catalogue de Delandine.

Montpellier. Nos 164, 185, 210, 438 et 449. Les cotes 185, 210 et 449 sont maintenant affectées à des manuscrits qu'on a frauduleusement substitués aux manuscrits volés.

Montpellier ou Troyes. Volumes ayant formé les nos 1054, 1553, 1906, 1913 et 1914 du fonds Libri à Florence, et les nos 444, 448, 449, 450 et 451 du fonds latin des Nouv. acq.

Orléans. Nos 15, 16, 51, 64, 87, 94, 122, 123, 131, 167, 207, 215, 216, 223, 232, 233, 240, 250, 266, 274, 281, 282, 289 et 296 du catalogue de Septier; plus des volumes dépourvus de cotes, ou encore indéterminés, qui ont formé tout ou partie des nos 38, 83 et 1097 du fonds Libri à Florence et des nos 1628, 1629 et 1632 du fonds latin des Nouv. acq.

Poitiers. N° 6.

Tours. Manuscrits qui ont formé à la Bibl. nat. les nos suivants : 445, 454, 457, 1575, 1586, 1587, 1589, 1592, 1595, 1603, 1612, 1613, 1614, 1622, 1627 et 2334 du fonds latin des Nouv. acq.; — 4503, 4504, 4505, 4506, 6194 et 6195 du fonds français des Nouv. acq.; — de plus, le n° 105 du fonds Libri à Florence.

comme à Montpellier, il substituait des manuscrits insignifiants aux manuscrits précieux dont il s'emparait. Enfin, dans les dépôts qu'il voyait en quelque sorte livrés au pillage de temps immémorial, notamment à Tours et à Orléans, il ne prenait pas même toujours la peine de dissimuler les enlèvements : dans ces deux villes, tantôt il arrachait des cahiers de volumes mal reliés, tantôt il remplaçait un manuscrit régulièrement coté par un autre manuscrit trouvé sans cote dans un coin de la bibliothèque, tantôt enfin, enhardi par l'expérience, il enlevait purement et simplement même les plus gros volumes. Il avait si bien jugé la situation que plus de quarante ans devaient s'écouler avant que la plupart des fraudes fussent dévoilées.

Rentré à Paris, Libri, pour mieux s'assurer l'impunité, défigura les manuscrits[1] qu'il avait recueillis dans ses honteuses campagnes. Tous ces beaux manuscrits d'origine française, témoignages éloquents de l'activité littéraire de nos anciennes écoles de Saint-Denis, de Saint-Benigne de Dijon, de Lyon, de Tours, d'Orléans et de Saint-Benoît-sur-Loire, il résolut d'en faire des livres italiens et d'attribuer l'honneur de les avoir exécutés ou conservés aux religieux de Grotta Ferrata, de Padoue, de Pistoie, de Pérouse, de Mantoue, de Vérone et de Florence[2]. — L'analogie des noms de

1. Il faut toujours apporter une grande circonspection dans l'emploi des documents de tout genre qui ont passé par les mains de Libri. Pour ne rappeler qu'un exemple, je citerai la note *Pippinus rix Francorum*, qui se voit dans les mss. latins 1585 et 1587 du fonds des Nouvelles acquisitions (jadis 5 et 14 de Libri); elle a été ajoutée par un faussaire dans l'un ou dans l'autre, peut-être même dans tous les deux.

2. Voici le relevé des notes de provenance frauduleusement ajoutées sur différents manuscrits du fonds Libri.

Μον. κρυπτοφερρ. Nouv. acq. lat. 2334. (Il serait intéressant de vérifier si la note de provenance du n° 64 du fonds Libri à Florence ne serait pas le modèle de la note frauduleuse qu'on remarque dans le ms. latin 2334 des Nouv. acq.)

Liber abbatiæ S. Mariæ de Florentia. Nouv. acq. lat. 1589, 1603, 1607 et 1615. Voir encore les n°s 1597 et 1629.

Iste liber est conventus S. Dominici de Mantua. Nouv. acq. lat. 447.

Fleuri et de Florence (FLOR*iacum* et FLOR*entia*) lui suggéra l'idée de modifier légèrement les inscriptions qui renfermaient le nom de FLORIACENSIS ; il lui suffit de gratter les dernières lettres du mot, *iacensis*, et de les remplacer par *entina*, pour autoriser l'attribution à une église florentine des incomparables manuscrits de notre abbaye de Fleuri ou Saint-Benoît-sur-Loire[1]. — Il s'était procuré à la vente de la bibliothèque de M. de Gérando[2], en 1844, un Homère provenu de l'église de Saint-Pierre de Pérouse (aujourd'hui n° 1095 du Supplément grec) ; la note *Est Sancti Petri de Perusio, Laus Deo*, qu'il y découvrit, cachée sous une bande de papier à la fin du volume, lui servit de modèle pour des inscriptions identiques qu'il fit mettre au commencement ou à la fin d'une dizaine de manuscrits volés à Lyon, à Tours, à Orléans et à Montpellier. — Comme il avait acheté la meilleure partie des papiers du cabinet de Francesco Redi, il en prit prétexte pour faire croire que d'anciens manuscrits provençaux ou catalans, dérobés à Tours, s'étaient trouvés dans la succession du célèbre littérateur et naturaliste flo-

— Nouv. acq. franç. 4505 et 6194. — Espagnol 486. — Il faut y ajouter le n° 1097 du fonds Libri à Florence.

Sancte Justine de Padua. Nouv. acq. lat. 452, 1616, 1625 et 1626. — Ajoutez le n° 82 du fonds Libri à Florence.

Est Sancti Petri de Perusio. Nouv. acq. lat. 446, 1586, 1592, 1593, 1598, 1599, 1601, 1618, 1624 et 1627. — Ajoutez la partie du Pentateuque restituée en 1880 à la bibliothèque de Lyon.

Di S. Gir^mo d. Pistoia. Nouv. acq. lat. 453, 1606, 1620, 1621. — Ajoutez le n° 89 du fonds Libri à Florence.

Di S. Jacopo di Ripoli. Nouv. acq. franç. 6195.

Est S. Joannis in Valle. Nouv. acq. lat. 456, 1591, 1594, 1605, 1612, 1613. — Ajoutez le n° 1097 du fonds Libri à Florence.

Monasterii S. Zenonis majoris Veronæ. Nouv. acq. lat. 1587, 1595, 1600, 1611, 1614, 1619, 1631, 1632.

On trouvera le fac-similé d'un certain nombre de ces notes frauduleuses sur la dernière planche de l'atlas joint au présent catalogue.

1. Voyez les altérations d'inscriptions dans les mss. latins 1597, 1615 et 1629 du fonds des Nouv. acq.

2. Libri s'est prévalu de cette acquisition dans sa *Réponse au rapport de M. Boucly*, p. 93.

rentin ; il les fit orner d'une très fidèle imitation de la signature de Francesco Redi[1].

Je ne saurais dire à qui est due l'exécution matérielle de ces notes frauduleuses, dictées par Libri[2], qui ont trompé plus d'un critique, et dont les principaux exemples sont donnés en fac-similé sur la dernière des planches jointes au présent volume. Mais il est malheureusement certain qu'au temps des exploits de Libri il existait à Paris des calligraphes, ou plutôt, disons le mot, des faussaires, qui excellaient à rendre en caractères d'un siècle déterminé les textes que certains entrepreneurs, seuls ou assistés d'experts en diplomatique, avaient intérêt à se procurer pour alimenter un commerce suspect. C'était l'époque à laquelle beaucoup de nos anciennes familles aspiraient à l'honneur d'avoir leurs noms inscrits au musée de Versailles, dans les salles consacrées à l'histoire des croisades. Un spéculateur s'imagina, non sans raison, qu'il pourrait en obtenir des sommes d'argent relativement considérables, s'il leur offrait des documents autorisant à mettre à l'actif d'un ancêtre, vrai ou fictif, ce qu'on appelait alors un fait de croisade. Il suffisait de produire un petit parchemin, daté d'Acre en 1191, de Damiette ou de Limisso en 1249, du camp devant Jaffa en 1252, sur

1. La fausse signature de Francesco Redi se trouve dans le ms. espagnol 487 et dans le ms. français 4506 des Nouv. acq.; voyez l'atlas joint au présent volume, planche VII, n° 14. Il y a une signature authentique de Francesco Redi dans le résidu de documents italiens qui nous est venu du fonds Libri, au fol. 2 du ms. italien 2034.

2. Il n'est pas douteux que Libri a dirigé lui-même la main du calligraphe qui a tracé sur ses manuscrits les fausses notes de provenance. Dans le ms. français 3264 des Nouvelles acquisitions, parmi les billets et factures de fournisseurs d'encre archaïque, restaurateurs, relieurs, calligraphes et artistes divers qu'il employait pour la « toilette » de ses livres, j'ai trouvé, au fol. 71, un bout de papier sur lequel Libri a tracé au crayon, comme pour servir de modèle, les mots suivants : « Hic est liber Sancti Petri de Perusio cenobii; si quis [eum] abstulerit, anathema sit. » C'est la formule qui a été mise sur le Boèce de Saint-Benigne de Dijon et sur le Justin de l'abbaye de Saint-Denis volé à Montpellier, aujourd'hui n°s 1618 et 1601 du fonds latin des Nouv. acq.

lequel était consigné un prêt fait à un seigneur croisé par des marchands de Gênes, de Florence, de Sienne ou de Pise. Quelques contrats de ce genre parfaitement authentiques furent pris pour modèles, et des artistes qui imitaient avec une perfection désespérante les anciennes écritures n'eurent qu'à les copier en remplaçant discrètement les noms véritables par des noms de fantaisie, ou, pour parler plus justement, par les noms des ancêtres réels ou imaginaires auxquels on voulait ainsi ménager une place dans la Galerie des croisades. J'ai eu récemment l'occasion de surprendre en flagrant délit l'auteur d'une de ces coupables supercheries. Dans un des derniers cahiers de la *Bibliothèque de l'École des chartes*[1], j'ai montré comment, vers l'année 1843, un faussaire fabriqua une charte du mois de juin 1220, en transcrivant une charte authentique dans laquelle il substitua le nom d'un seigneur dauphinois à celui d'un bourgeois de Paris, l'abbaye de Bonnevaux à celle de Saint-Victor et la date de Grenoble à celle de Paris. Telle est l'origine de plusieurs des chartes dites de croisade. Telle est aussi l'origine des notes de provenance que Libri fit ajouter sur beaucoup de ses manuscrits.

De plus, pour mieux égarer l'opinion, Libri voulut que les manuscrits volés par lui dans les bibliothèques françaises, désormais munis de fausses lettres de naturalisation italienne, eussent à l'extérieur l'apparence de volumes italiens. Il les fit revêtir d'un genre de reliure inusité en France, et qui consiste en planchettes de bois réunies par un dos de cuir. Il était impossible de ne pas s'y tromper. Le travail fut exécuté par un ouvrier italien, dont une quittance nous a été conservée :

Io Angiolo Mugnaini o ricevuto paoli settanta per diverse legature di libri in asse da sig^r Professore Gugliemo Libri.
A di 1 ottobre 1842.

1. Année 1888, t. XLIX, p. 304.

E piu a conto piastre dieci.
Io Angiolo Mugnaini.
A di 7 ottobre 1842.
Io Angiolo Mugnaini o ricevuto il sardo di tutto i mio avere[1].

En même temps qu'il habillait à l'italienne nos vieux manuscrits français, Libri faisait monter « à l'anglaise » une partie des autographes dérobés à nos dépôts publics. L'un de ses confidents en a fait ingénument l'aveu, dans une lettre qui n'était évidemment pas destinée à la publicité :

Toutes les pièces italiennes ou latines qui sont feuilles simples ou faibles de papier, je les monte ce que l'on appelle à l'anglaise. Cette manière de les monter non seulement les consolide et leur donne meilleure apparence, mais aussi les dépayse entièrement, et comme on sait qu'une partie des pièces du Catalogue me viennent de Londres, la plus grande partie des vôtres passera pour en venir aussi[2].

Ces précautions n'étaient pas superflues. De mauvais bruits couraient sur la façon dont Libri se procurait des livres rares, des manuscrits et surtout des autographes. Un jour le scandale faillit éclater. Libri, fier de posséder un manuscrit orné de peintures antérieures au siècle de Charlemagne, le seul qui existât en France, ne put résister à la tentation de s'en faire gloire ; il le montra à des artistes et des littérateurs réunis dans le salon de Paul Delaroche. Mérimée était au nombre des invités. Quelle ne fut pas sa surprise, quand il reconnut dans le manuscrit de Libri plusieurs peintures qu'il avait, quelques années auparavant, dessinées ou calquées à la bibliothèque de Tours ! Il manifesta son étonnement ; mais Libri, sans se décontenancer, fit observer que le manuscrit vu par Mérimée à Tours devait être une copie ou une imi-

1. Bibl. nat., ms. français 3264 des Nouv. acq., fol. 132. — Une note de Libri (ibid., fol. 133) montre que les volumes reliés par Mugnaini étaient des manuscrits en parchemin.

2. Lorédan Larchey, *Libri*, p. 12 (extrait de *l'Impartial du Rhin*, 1869). — Sur le montage à l'anglaise, voyez Lalanne et Bordier, *Dictionnaire de pièces autographes volées*, p. 26.

tation de son manuscrit, lequel était plus ancien et venait d'Italie. Mérimée, paraît-il, se laissa convaincre et n'insista pas sur son observation. Mais le souvenir de l'incident ne s'éteignit pas dans la mémoire de tous les témoins. L'un d'eux, Ch. Lenormant, le rappela en 1848 après la fuite de Libri, et ce qu'il en disait arriva aux oreilles de ce dernier, qui s'empressa de réfuter et d'expliquer de si dangereuses divulgations. Le 6 décembre 1848, il écrivit à son ami Paul Lacroix :

Si vous voyez M. Lenormant, n'oubliez pas, je vous prie, de lui dire que vous avez vu le reçu de l'acquisition de ce manuscrit ancien à miniatures (Pentateuque), au sujet duquel il a colporté de si absurdes bruits.

Cinq jours plus tard, le 11 décembre, il revenait à la charge pour bien fixer la version que le bibliophile Jacob devait opposer aux déclarations de M. Lenormant :

Le manuscrit que j'ai montré chez M. Delaroche est celui que j'avais acheté de M. Marsand. Il est en lettres onciales, avec miniatures, du ve ou du vi^e siècle, et celui qui me le vendait me dit qu'il venait d'Italie. M. Mérimée, en le voyant, crut reconnaître quelques têtes qu'il avait copiées ou calquées plusieurs années auparavant. Mais, comme il disait que le manuscrit qu'il avait vu à Tours était carlovingien, et qu'il ne l'avait pas vu depuis grand nombre d'années, je crus que la mémoire le trompait et que tout au plus il avait vu à Tours une copie ou imitation plus moderne de mon manuscrit... D'ailleurs, M. Mérimée m'a dit plus tard qu'ayant été à Tours depuis, il s'était assuré que le manuscrit en question n'était pas dans le catalogue. Au demeurant, rappelez-vous que nous avons « reçu » de M. Marsand[1]. Techener a vu ce manuscrit chez moi il y a peut-être huit ans et avant que j'allasse jamais à Tours[2].

1. Lacroix prétend avoir vu l'acte de vente du Pentateuque avec peintures. Ce ms. aurait été vendu pour 1,500 fr. à Libri « par le chevalier *** « qui a vendu un grand nombre de beaux mss. à M. Libri. » Paul Lacroix, *Lettres à M. Hatton*, p. 17.

2. J'ai eu entre les mains les originaux des lettres adressées par Libri à Lacroix le 6 et le 11 décembre 1848.

Cet exemple montre quel intérêt Libri avait à dénaturer ses manuscrits et il faut avouer que souvent il les a rendus méconnaissables en intervertissant l'ordre des cahiers ou des feuillets et en disséminant dans plusieurs volumes les fragments d'un seul et même ouvrage.

On voit comment Libri a traité les manuscrits dérobés par lui dans les bibliothèques des départements[1] et qui formèrent dans son cabinet le principal fonds de manuscrits anciens. Il y joignit des correspondances politiques, scientifiques et littéraires, dont beaucoup de pièces provenaient de larcins commis dans les recueils de la Bibliothèque nationale, de l'Institut et de l'Observatoire[2]. Le tout fut noyé dans une masse considérable de manuscrits, plus ou moins importants, achetés de divers côtés, surtout en France, en Italie et en Angleterre depuis 1834, comme je l'ai expliqué en parlant de l'acquisition faite en 1884 par le gouvernement italien[3].

C'est ainsi que se trouva constituée, vers l'année 1845, une collection de manuscrits, comprenant environ 2,000 articles, dont Libri dressa un catalogue abrégé, mais rédigé avec beaucoup d'artifices, pour donner une idée avantageuse des documents qu'il avait rassemblés.

1. Que Libri ait lui-même volé les manuscrits dont il s'agit, c'est ce qui résulte des constatations détaillées dont j'ai rendu compte en 1883. J'ai prouvé, à l'aide des notes autographes de Libri, que 24 des plus importants manuscrits vendus par Libri en 1847 répondaient, en tout ou en partie, à 24 manuscrits que Libri avait examinés en 1842 dans les bibliothèques de Lyon, de Tours et d'Orléans, et dont il avait alors pris des extraits ou des calques. Voyez mon rapport au ministre en date du 28 juin 1883, dans le fascicule intitulé *les Manuscrits du comte d'Ashburnham* (Paris, impr. nat., 1883, in-4°), p. 21-23.

2. Pour la question des vols d'autographes, je ne puis mieux faire que de renvoyer au rapport des experts, MM. Bordier, Bourquelot et Lalanne (ms. français 3608 des Nouv. acq.), à l'*Acte d'accusation contre Libri-Carrucci* (Paris, 1850, in-8°), et surtout au *Dictionnaire de pièces autographes volées aux bibliothèques publiques de la France, précédé d'observations sur le commerce des autographes*, par Lud. Lalanne et H. Bordier. Paris, 1851. In-8° de 316 p.

3. *Notice sur des manuscrits du fonds Libri conservés à la Laurentienne*, dans *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXII, 1re partie, p. 1-120.

II. — Tentatives de Libri pour vendre ses manuscrits au Musée britannique et a l'université de Turin. — Vente consentie au comte d'Ashburnham en 1847. — Le fonds Libri, première partie des collections manuscrites d'Ashburnham Place.

Quel but se proposait Libri quand il formait la plus nombreuse collection de manuscrits qu'un particulier ait possédée en France au XIXe siècle? Lui et ses amis ont prétendu qu'il voulait attacher son nom à la création d'une bibliothèque de livres imprimés et manuscrits qui attesterait l'étendue de ses connaissances, la délicatesse de son goût, la finesse de son flair et son amour passionné pour la science, l'art et la littérature. Il a même dit et on a répété[1] qu'il avait conçu le dessein d'offrir à la Bibliothèque royale toutes les merveilles réunies dans son cabinet; la réalisation d'un aussi généreux projet n'était subordonnée qu'à une condition : la collection Libri aurait dû rester à l'état de fonds distinct, comprenant à la fois des livres imprimés et des manuscrits. Libri caressa ce rêve, a-t-il dit, jusqu'au jour où l'administration de la Bibliothèque lui fit entendre qu'elle ne pourrait se dispenser d'attribuer les livres imprimés au Département des imprimés et les manuscrits au Département des manuscrits.

C'est là un pur roman, contre lequel ont protesté les anciens conservateurs de la Bibliothèque, et leurs dénégations n'étaient pas même nécessaires pour réduire à néant une fable aussi invraisemblable. Si Libri avait eu la pensée avant 1839 de donner ses collections à la Bibliothèque royale, il n'aurait pas manqué d'y faire allusion dans les deux lettres citées au

1. *Réponse de M. Libri au Rapport de M. Boucly*, p. 82 et 83. — *Mémoire sur la persécution qu'on fait souffrir en France à M. Libri*, par M. Ranieri Lamporecchi, p. 30 et 31. — *Note sur l'affaire de M. Libri*, jointe à la pétition de Mme Libri du 16 décembre 1860 et publiée en tête du *Rapport* de M. Bonjean, p. 4. — Lettre de M. Guizot du 30 juillet 1849, citée par M. Mérimée dans le discours prononcé par lui au Sénat le 10 juin 1861 et inséré dans le *Moniteur* du lendemain.

commencement de cette préface, et il s'en serait prévalu pour justifier ses prétentions à une place de conservateur. Après l'échec qu'il subit en 1839 et qui lui fut si pénible, il ne dut avoir que de la haine pour un établissement d'où il était écarté et qu'il n'avait jamais réellement aimé, puisqu'il avait commencé à en dévaster les recueils de lettres originales bien peu d'années après son arrivée en France. D'ailleurs, comment s'imaginer qu'un bibliophile travaille pour l'honneur, et que toute son ambition se borne à doter son pays d'adoption d'une collection utile aux savants et aux artistes, quand on le voit mutiler ou falsifier des livres précieux et vendre pièce à pièce à l'étranger les morceaux les plus rares de son cabinet, toutes les fois qu'il en trouve des prix avantageux, comme il le fit pour le Recueil des histoires de Troyes de Raoul Le Fèvre[1] et pour le psautier à peintures de la Chartreuse[2]? Non. Libri n'était pas un véritable bibliophile. Ce n'était qu'un vulgaire brocanteur, et il s'est peint lui-même quand il s'est vanté de son habileté à exploiter la correspondance de Huet, qu'un heureux hasard avait fait tomber entre ses mains. Au lieu de conserver intact un recueil si précieux pour l'histoire de la haute société et du monde littéraire du siècle de Louis XIV, il l'a dépecé en petits morceaux pour en tirer plus d'argent, comme les Vandales de la bande noire, qui ont démoli nos vieilles abbayes et nos châteaux historiques, pour se faire des fortunes en vendant au détail le fer, le plomb, la pierre et le bois des édifices démolis. Tout rusé qu'il était, Libri a dévoilé la bassesse de ses sentiments, quand il a expliqué le gain dont il fut redevable à l'exploitation de la correspondance de Huet : « Par des échanges et « des ventes successives d'une partie des pièces doubles, j'ai « tiré de cette collection plus de 10,000 francs, sans que le

1. *Réponse de M. Libri au rapport de M. Boucly*, p. 21 et 97.

2. *Ibid.*, p. 17 et 18. — Sur le brocantage auquel donna lieu ce psautier, voyez une correspondance reliée dans le ms. français 3278 des Nouv. acquisitions.

« nombre des pièces qui la composaient fût diminué de plus « d'un sixième[1]. » L'homme qui a écrit ces lignes était parfaitement indifférent aux intérêts de la littérature et de l'érudition. Pour lui, les documents de toute nature n'étaient qu'une marchandise qu'on pouvait frelater et dont le cours pouvait être facticement surélevé par les réclames les plus éhontées. Il devait bien rire de la naïveté des amis auxquels il faisait croire qu'il voulait donner ses collections à la France, lui qui, non content de dépouiller nos bibliothèques, entassait faux sur faux pour faire honneur à l'Italie des plus beaux manuscrits d'origine française. Il n'a donc jamais songé à donner ses collections à la Bibliothèque royale ou à tout autre établissement français. Mais il y a plus. A aucun moment, il n'a annoncé en France l'intention d'aliéner ses manuscrits. Il eût craint qu'une circonstance fortuite ne mît un Français sur la trace des origines véritables des articles les plus importants de la collection. C'est uniquement avec l'étranger qu'il a ouvert des négociations pour la céder à des prix relativement très élevés.

Vers la fin de l'année 1845, Libri crut le moment arrivé de vendre ses manuscrits. Il venait de leur assigner des numéros et d'en rédiger un catalogue très sommaire, souvent inexact, mais dont chaque mot était calculé pour exciter la convoitise des amateurs et pour donner l'idée la plus avantageuse d'une collection qui intéressait à la fois les philologues, les historiens, les savants, les artistes, et dans laquelle les littératures de l'antiquité, du moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes étaient représentées par des morceaux de premier ordre.

Ce projet de vente fut entouré d'un profond mystère, et ne fut communiqué qu'à des amis dont la discrétion était éprouvée. Tous ceux à qui le secret fut confié s'engagèrent à garder le silence le plus absolu. Voici, d'après les pièces origi-

1. *Lettre à M. de Falloux*, p. 301.

nales, saisies en 1848 au domicile de Libri et aujourd'hui conservées à la Bibliothèque nationale, comment les choses se sont passées.

Panizzi, qui dès lors était en relations d'amitié avec Libri, se chargea de négocier la vente des manuscrits au Musée britannique. L'affaire fut entamée au mois de janvier 1846; elle était conduite avec un tel secret que le nom même du vendeur ne devait pas être révélé au conseil des Trustees. Le nom de Libri ne fut peut-être pas prononcé; mais un rapport qui fut soumis au conseil dans la séance du 25 avril 1846 annonçait que le propriétaire était « un professeur de « Paris, membre de l'Institut, natif de Florence et auteur de « l'*Histoire des sciences mathématiques en Italie.* » Une indication aussi transparente pouvait bien passer pour une divulgation. Aussi Panizzi éprouva-t-il le besoin de prévenir et de repousser le reproche d'avoir commis une indiscrétion et manqué à sa parole. Tel est l'objet d'une longue lettre, en date du 4 mai, dans laquelle Panizzi reconnaît avoir promis le secret d'une façon solennelle et à plusieurs reprises : *Una delle principali o più tosto la sola importante promessa che voi essigeste da me e che io vi diedi solenne et ripetutamente fu che questo negoziato dovesse restare strittamente fra noi.* Les indiscrétions dont s'indignait Panizzi n'arrivèrent pas jusqu'à Paris, où les amis intimes de Libri furent seuls au courant des négociations entamées avec le Musée britannique. Malgré tout le bon vouloir de Panizzi, ces négociations ne purent aboutir[1].

Repoussé par le Musée britannique, Libri essaya de traiter avec une bibliothèque de son pays natal. Il offrit ses manuscrits à l'université de Turin, dont le bibliothécaire Gazzera, d'accord avec le marquis Alfieri, comprenait quel lustre jetterait sur l'université et quel honneur ferait au roi

1. La correspondance relative au projet de vente au Musée britannique est dans le ms. français 3260 des Nouv. acq., fol. 16-47.

l'acquisition de collections si riches en documents italiens. Mais un tel luxe ne s'accordait guère avec l'état des finances du royaume de Sardaigne. Il ne fut point donné suite aux pourparlers qui s'étaient engagés dans les premiers mois de l'année 1847[1].

L'intervention d'un fonctionnaire du Musée britannique devait dédommager Libri du double échec qu'il avait essuyé à Londres et à Turin.

Le conservateur-adjoint du département des manuscrits, John Holmes, était particulièrement lié avec le comte d'Ashburnham, chez lequel venait de se révéler un amour passionné pour les livres rares et surtout pour les manuscrits. Il conçut le projet de lui faire acheter la collection de Libri, que le Musée britannique avait vainement essayé d'acquérir. Lord Ashburnham se fit aussitôt mettre en rapport avec Libri ; il commençait par garantir le secret le plus absolu[2]. C'est M. Holmes qui nous l'apprend dans une lettre du 24 novembre 1846, où il s'exprime ainsi en parlant de son ami : *For his honor and secrecy, I would answer as for my own. He has empowered me to mention to you his name in confidence, trusting that, in the event of no result arising from the negociation, his name would not transpire, nor your own. He is the earl of Ashburnham.* La démarche de Holmes avait un caractère si confidentiel que Panizzi lui-même n'en était pas instruit : *All this is secret, even from our friend Panizzi.*

Il suffit à lord Ashburnham de parcourir le catalogue des manuscrits de Libri pour éprouver un vif désir de les acquérir. Toutefois, avant de rien conclure, il voulut avoir l'avis d'un libraire, Rodd, qui jouissait de toute sa confiance. Dans les premiers jours de mars 1847, Rodd fut donc chargé d'al-

1. Les lettres de Gazzera et d'Alfieri sont dans le ms. français 3260 des Nouv. acq., fol. 49-58.

2. La correspondance de Holmes et de lord Ashburnham avec Libri est à la Bibl. nat., dans le ms. français 3260 des Nouv. acq., fol. 45, 67 et suiv.

ler à Paris voir la collection et d'en rapporter quelques volumes propres à en faire apprécier l'importance. Il était nanti d'une somme de 2,500 l. st. (62,500 francs), qu'il devait laisser entre les mains de Libri, si celui-ci consentait à lui confier un choix de ses manuscrits. C'est ainsi que le Pentateuque de Tours et le Livre d'heures attribué à Laurent de Médicis furent apportés en Angleterre. Du moment où lord Ashburnham les eut vus dans son château, le 17 mars, il n'eut plus d'hésitations. Il annonça à Libri que Rodd allait repartir, muni de pleins pouvoirs pour traiter, et, comme il savait que le vendeur tenait à rester dans l'ombre, il s'engageait sur l'honneur à ne révéler à personne ce qui allait se passer entre eux : *Permit me, before I procede further, to assure you that I consider every communication from you as strickly confidential, and that I am bound in honour not to make the slightest mention of any thing that has passed between us to any person whatsoever without your permission.*

J'ignore ce qui se passa dans la seconde entrevue de Rodd avec Libri. Ce qui est certain, c'est que la collection fut cédée pour une somme de 8,000 l. st. (200,000 francs), et que les manuscrits, soigneusement emballés dans seize caisses, arrivèrent à Ashburnham Place le 23 avril 1847. Ce fut la première des collections manuscrites qui ont donné une célébrité européenne à la bibliothèque d'Ashburnham Place.

III. — Procès et condamnation de Libri. — Dernière période de sa vie. — Sa mort.

Au moment même où Libri envoyait ses manuscrits en Angleterre, il se décidait à vendre aux enchères publiques, à Paris, sa collection de livres imprimés[1]. Il commença par

1. Avant 1847, Libri avait déjà vendu beaucoup de livres, les uns à l'amiable, les autres aux enchères publiques. On lui attribue les deux catalogues suivants :

Catalogue des livres composant la bibliothèque d'un ancien oratorien...,

la série des belles-lettres, dont le catalogue, rédigé avec une remarquable habileté, fut mis en distribution au printemps de l'année 1847[1]. La littérature italienne y était surtout représentée par des ouvrages d'une insigne rareté, dont plusieurs n'avaient pas encore été signalés par les bibliographes.

dont la vente se fera le mercredi 29 janvier 1840... Paris, Merlin, 1840. In-8° de 82 p.

Catalogue des livres et des manuscrits composant la bibliothèque de feu M. le professeur Bern. Lori, dont la vente se fera du mardi 21 avril au jeudi 7 mai 1840... Paris, Merlin, 1840. In-8° de 116 p.

1. Catalogue de la bibliothèque de M. L*** dont la vente se fera le lundi 28 juin 1847 et les 29 jours suivants... Belles-lettres. Paris, Silvestre et Jannet. 1847. In-8° de XLIII et 496 p. — Un extrait du catalogue a été publié sous ce titre : Notice de la vente de la grande et belle bibliothèque de M. L***. [Paris, 1847.] In-8° de 15 p.

Pour avoir une idée de l'admirable bibliothèque que Libri s'était formée à Paris avant sa fuite, il faut encore parcourir les catalogues des ventes qui en furent faites en 1855, 1857 et 1858, dont voici les titres :

Catalogue de livres la plupart rares et curieux provenant de la bibliothèque de M. Libri-Carrucci, dont la vente, prescrite par deux ordonnances de M. le président du tribunal civil de la Seine des 30 avril et 1er juillet 1853, aura lieu le jeudi 12 avril 1855 et jours suivants... Paris, Tilliard, 1855. In-8° de IV et 175 p. — Les 91 derniers articles de ce catalogue se rapportent à des manuscrits.

Catalogue de livres principalement sur les sciences mathématiques, la littérature italienne, l'histoire civile, religieuse et littéraire de l'Italie, et la bibliographie, provenant de la bibliothèque de M. Libri-Carrucci, dont la vente, prescrite par deux ordonnances de M. le président du tribunal civil de la Seine des 29 mars 1856 et 3 février 1857, aura lieu le 15 avril 1857 et jours suivants... Paris, Tilliard, 1857. In-8° de III et 480 p.

La vente en vue de laquelle ce catalogue avait été préparé fut ajournée au mois de juillet; le catalogue en fut distribué, avec une préface ajoutée après coup et avec un nouveau titre ainsi conçu :

Catalogue d'une collection extraordinaire de livres principalement sur les sciences mathématiques, la littérature italienne, l'histoire civile, religieuse et littéraire de l'Italie, la bibliographie, etc..., provenant de la bibliothèque de M. Libri, dont la vente aura lieu à Paris, le jeudi 2 juillet 1857 et jours suivants... Paris, Tilliard, 1857. In-8° de 16 et 477 p.

Catalogue d'une collection extraordinaire de livres principalement sur les sciences mathématiques, la musique, la littérature italienne, l'histoire civile, religieuse et littéraire de l'Italie, etc., etc., provenant de la bibliothèque de M. Libri, dont la vente aura lieu à Paris, le jeudi 14 octobre 1858 et jours suivants... Deuxième partie. Paris, Tilliard, 1858. In-8° de XII et 396 p.

La vente dura du 28 juin au 4 août, et le total des adjudications s'éleva à plus de 100,000 francs. Mais, au cours même de la vente, les bruits qui circulaient depuis plusieurs années sur l'indélicatesse de Libri et sur l'origine de ses collections prirent assez de consistance pour que l'autorité judiciaire, dont l'attention avait déjà été éveillée en 1846 par des dénonciations anonymes, crût nécessaire de s'en préoccuper.

L'enquête à laquelle M. Boucly, procureur du roi près le tribunal de la Seine, procéda avec beaucoup de réserve et de discrétion, aboutit à des présomptions très compromettantes pour celui qui en était l'objet. Le rapport où il en rendait un compte détaillé[1], adressé le 4 février 1848 au garde des sceaux, fut communiqué à M. Guizot, président du Conseil des ministres, dans le cabinet duquel il fut trouvé après la révolution du 24 février. Libri, averti de cette découverte le 28, à la séance de l'Académie des sciences, prenait la fuite dès le lendemain, non sans avoir essayé de détruire ses papiers et de cacher ses collections. Il se réfugiait en Angleterre, où il se faisait suivre de 18 caisses de livres, assurées pour une somme de 25,000 francs.

Rien n'empêchait plus la justice de poursuivre ouvertement le cours de ses investigations. Elle réussit à rassembler les papiers et les collections que Libri n'avait pu détruire ou faire passer à l'étranger. L'examen en fut confié à des experts qui, sans être rebutés par les attaques les plus violentes ni découragés par l'immensité et l'aridité des recherches, mirent en lumière une partie des fraudes commises par Libri pour dilapider nos dépôts publics et pour dénaturer les objets qu'il y avait dérobés. Des preuves accablantes furent réunies sur

1. *Rapport adressé à M. le garde des sceaux Hébert par M. le procureur du roi Boucly, suivi du procès intenté par M. Libri contre le gérant du* Moniteur universel, *à l'occasion de la publication de ce rapport, et contre le gérant du* National, *en raison d'un article inséré dans le numéro du 5 avril* 1848. Paris. 1850. In-8° de 14 p.

les vols dont la bibliothèque Mazarine, l'Institut, la Bibliothèque nationale, les bibliothèques de Troyes, de Grenoble, de Montpellier et de Carpentras avaient été victimes et dont Libri seul pouvait être l'auteur. C'est à MM. Lalanne, Bordier et Bourquelot, tous trois anciens élèves de l'École des chartes, que revient le mérite d'avoir constaté et démontré ces vols, dans une série de rapports[1] auxquels le président Bonjean rendait, en 1861, une éclatante justice, quand il s'exprimait ainsi : « Il faut avoir lu ces rapports pour se faire « une idée des efforts de travail, de patience et de sagacité « qu'ils ont dû coûter à leurs auteurs, et des résultats vrai- « ment surprenants auxquels ils sont souvent arrivés. »

Les rapports des experts fournirent au procureur général les éléments d'un acte d'accusation qui fut dressé le 2 mai 1850[2] et conformément auquel Libri, déclaré coupable d'avoir soustrait frauduleusement diverses pièces contenues dans des dépôts publics, fut condamné par contumace, le 22 juin 1850, à dix ans de réclusion[3].

Après comme avant sa condamnation, Libri protesta de son innocence. A l'entendre, il était sacrifié à des rancunes politiques ; loin d'avoir jamais pillé les dépôts publics, il avait contribué à les enrichir et à les mettre en bon ordre. L'accusation, d'ailleurs, était partiale et chimérique ; plusieurs des documents dont le vol lui était imputé n'avaient jamais été volés et se retrouvaient à leur place dans les dépôts auxquels ils appartenaient et d'où ils n'étaient jamais sortis. Telle fut la thèse que lui et des amis complaisants soutinrent, avec la plus audacieuse énergie, dans une foule d'articles de journaux

1. Les rapports des experts ont été détruits dans les incendies de la Commune en 1871 ; mais la Bibliothèque nationale en possède, sous le n° 3608 du fonds français des Nouv. acquisitions, une copie faite avec le plus grand soin par M. Deprez, d'après les minutes que M. Lalanne avait eu la précaution de garder et qu'il a bien voulu nous communiquer.

2. *Acte d'accusation contre Libri-Carrucci.* Paris, 1850. In-8° de 62 p.

3. L'arrêt de condamnation, en date du 22 juin 1850, est imprimé à la suite de l'Acte d'accusation indiqué dans la note précédente.

et dans une série de factums, dont il suffit d'indiquer les principaux en mentionnant à leur ordre chronologique plusieurs réponses ou rectifications qui seront distinguées par un astérisque placé en tête.

1. Réponse de M. Libri au rapport de M. Boucly publié dans le *Moniteur universel* du 19 mars 1848. Paris, 1848. In-8° de 115 p. (Pièce datée du 30 avril 1848.) — Une autre édition en a été simultanément publiée en Angleterre. Londres, 1848. In-8° de 86 p.

2. Lettre à M. de Falloux, ministre de l'instruction publique et des cultes, contenant le récit d'une odieuse persécution et le jugement porté sur cette persécution par les hommes les plus compétents et les plus considérables de l'Europe, suivie d'un grand nombre de documents relatifs aux spoliations qui ont eu lieu, à différentes époques, dans les bibliothèques et les archives de la France, par G. Libri. Paris, 1849. In-8° de XVI et 327 p. (Pièce datée du 25 février 1849.) — Des exemplaires portent sur le titre la mention « Deuxième édition. » — Il existe de cette seconde édition un prospectus avec sommaire (Paris, in-8° de 12 p.), qui contient la traduction d'un article inséré par M. de Morgan dans l'*Athenæum* du 19 mai 1849.

3. *Lettre à M. Libri, membre de l'Institut, etc., au sujet de quelques passages de sa lettre à M. de Falloux..., relatifs à la Bibliothèque nationale, par J. Naudet... Paris, 1849. In-8° de 41 p.

4. Lettre à M. Naudet.... en réponse à quelques passages de sa lettre à M. Libri..., par A. C. Cretaine, libraire. Paris, 1849. In-8° de 8 p.

5. *Rectification d'un passage de ma réponse à M. Libri au sujet de la Bibliothèque nationale. (Signé : Naudet.) In-8° de 3 p.

6. *Aux lecteurs du Bulletin scientifique du *National*, article de M. Terrien, en réponse à plusieurs assertions de M. Libri, extrait du journal *le National*, n° du 18 mai 1849. Paris, 1850. In-8° de 12 p.

7. Lettres à M. Hatton, juge d'instruction, au sujet de l'incroyable accusation intentée contre M. Libri, contenant de curieux détails sur toute cette affaire, par M. Paul Lacroix.....

Paris, 1849. In-8° de 64 p. (Ces lettres sont datées du 20 juin au 28 août 1849.)

8. Les cent et une lettres bibliographiques à M. l'administrateur général de la Bibliothèque nationale, par M. Paul Lacroix[1]. Paris, 1849 [et 1850]. In-8° de 156 p. (Il a paru 46 lettres, distribuées en quatre séries et datées du 23 décembre 1848 au 29 janvier 1850.)

9. Lettre à M. Paul Lacroix..., contenant un curieux épisode de l'histoire des bibliothèques publiques, avec quelques faits nouveaux relatifs à M. Libri et à l'odieuse persécution dont il est l'objet, par Achille Jubinal. Paris, 1849. In-8° de 14 p. (Datée du mois d'août 1849.)

10. Lettre du bibliophile Jacob au sujet de l'étrange accusation intentée contre M. Libri..., par Gustave Brunet... Paris 1849. In-8° de 32 p. (Datée du 15 août 1849.)

11. M. Libri, *le National* et *le Moniteur*. Article extrait du journal *l'Assemblée nationale*, n° du 14 septembre 1849, suivi d'une lettre de M. Libri à M. de La Valette. Paris, 1850. In-8° de 11 p. (La lettre est du 19 septembre 1849.)

12. Bibliothèque de M. Guillaume Libri, membre de l'Institut. Archives et bibliothèques de France. In-8° de 4 p. (Article de M. de Reiffenberg, extrait du *Bulletin du bibliophile belge*, 1849, t. VI, p. 219.)

13. Une lettre inédite de Montaigne, accompagnée de quelques recherches à son sujet, précédée d'un avertissement, suivie de plusieurs fac-similés et de l'indication détaillée d'un grand nombre de soustractions et mutilations qu'a subies depuis un certain nombre d'années le département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, par Achille Jubinal. Paris, 1850. In-8° de XVII et 116 p., avec deux planches. — Il y a eu de ce factum une deuxième édition, très abrégée. Paris, 1850. In-8° de 32 p.

1. Le 5 mai 1884, M. Paul Lacroix m'a révélé l'origine de la plupart des volumes qu'il avait restitués en 1849 et 1850 à la Bibliothèque nationale et qui lui ont fourni le sujet des lettres adressées à M. Naudet. Ces livres provenaient de prêts faits par Van Praet à un M. Ménager, député sous la Restauration, qui était mort sans les avoir rendus. M. Lacroix les avait eus d'une veuve qui habitait dans son domaine de Coulommiers ou des environs de Coulommiers, et qui était la fille ou la belle-fille de M. Ménager.

14. *Bibliothèque nationale. Observations du conservatoire au ministre de l'instruction publique sur une brochure de M. Jubinal relative à un autographe de Montaigne, avec une réponse de M. Paulin Paris à ces observations. Paris, 1850. In-8° de 11 p. (La lettre de M. Paris est du 28 mars 1850.)

15. Réponse de M. Achille Jubinal aux observations du conservatoire de la Bibliothèque nationale sur une brochure relative à un autographe de Montaigne. Paris, 1850. In-8° de 8 p.

16. « *Une lettre inédite de Montaigne, accompagnée de quelques recherches à son sujet..., par Achille Jubinal. » (Compte-rendu par Ludovic Lalanne, extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes,* 3e série, t. I, p. 267 ; année 1850.) In-8° de 5 p.

17. Encore une lettre inédite de Montaigne, accompagnée d'une lettre à M. Jubinal relative aux livres imprimés et manuscrits, aux autographes et aux divers fragments précieux qui ont été soustraits à différentes époques de la Bibliothèque nationale de Paris, et qui se trouvent en Angleterre. Par Fr. Lepelle de Bois-Callais. Londres, 1850. In-8° de VIII et 32 p. Avec un fac-similé. (Pièce datée du 1er mars 1850.)

18. Mémoire sur la persécution qu'on fait souffrir en France à M. Libri, par M. Ranieri Lamporecchi... Londres, 1850. In-8° de 77 p. — Il y en a eu une seconde édition, qui se compose de 83 pages.

19. Lettre de M. Libri à M. le Ministre de la justice à Paris, suivie d'une lettre du même à M. F. ***, à Paris. Paris, 1850. In-8° de 12 p. (Datée du 30 avril 1850.) — Il y en a une autre édition, de 3 pages in-4°, qui paraît avoir été imprimée à Londres.

20. Lettre de M. Libri à M. Barthélemy Saint-Hilaire, administrateur du Collège de France. Londres, 1850. In-8° de XVI et 31 p. (Datée du 25 juillet 1850, avec un avertissement du 7 août 1850.)

21. Lettre de M. Libri à M. le président de l'Institut de France. Londres, 1850. In-8° de 72 p. (Datée du 5 septembre 1850.)

22. Arrêts, décrets et ordonnances relatifs à l'affaire Libri. Paris, 1851. In-8° de 10 p. (Déclaration de la cour d'assises de la Seine, du 10 août 1850; ordonnance du tribunal civil de la Seine, du 13 août 1850; arrêt de la cour d'appel de Paris, du 16 août 1850; décrets du président de la république, du

1er septembre 1850; ordonnance de la cour d'appel de Paris, du 21 novembre 1850; jugement du tribunal civil de la Seine, du 27 novembre 1850. — Tous ces actes se rattachent à la condamnation prononcée par contumace contre Libri, le 22 juin 1850. — A la fin de la brochure sont deux lettres, l'une de MM. Lalanne et Bordier, du 16 décembre 1850, l'autre de M. Henri Celliez, avocat de Mme Libri, du 19 décembre 1850.)

23. M. Libri et les journaux anglais. Paris, 1851. In-8° de 8 p. — (Réimpression, avec traduction française, d'articles parus dans le *Times*, du 26 et du 28 juin 1850, et dans la *Literary Gazette*, du 7 septembre 1850.)

24. [Lettre de Libri, datée de Londres, le 14 avril 1851, relative à des livres qu'il avait été accusé d'avoir dérobés à la bibliothèque Mazarine.] In-8° de 4 p. Avec un post-scriptum daté du 20 avril 1851. (Il y en a eu au moins deux éditions différentes.)

25. Un nouvel épisode de l'affaire Libri, ou Lettre à M. le directeur du journal *l'Athenæum*, par Achille Jubinal. Paris, 1851. In-8° de 8 p. (Lettre datée du 3 juin 1851.)

26. Le procès de M. Libri. Lettre datée du 7 avril 1852, signée Prosper Mérimée, insérée dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 avril 1852, nouv. période, t. XIV, p. 306-336.

27. *Affaire Libri. Réponse à M. Mérimée par MM. Lud. Lalanne, H. Bordier, F. Bourquelot. Deuxième édition, avec notes et additions. Paris, 1852. In-8° de 32 p. — La première édition a paru dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er mai 1852 (t. XIV, p. 592-604), avec une réplique de M. Mérimée (ibid., p. 604-608). La deuxième édition est datée du 6 mai.

28. The case of M. Libri, reprinted from *Bentley's Miscellany*, july 1852. London, 1852. In-8° de 12 p. (Cité dans le Supplément au *Manuel du libraire*.)

29. La manie des livres, à propos d'un catalogue. Article de M. Ed. Laboulaye, inséré dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er septembre 1859 (seconde période, t. XXIII, p. 212-224).

30. Pétition adressée au Sénat sur l'affaire de M. Libri, avec une note à l'appui, signée par MM. Guizot, le marquis d'Audiffret, Prosper Mérimée, Ed. Laboulaye, Victor Leclerc, Paulin Paris, Jules Pelletier, Alfred de Wailly, Romain Merlin, Henry Celliez. Paris, 1861. In-8° de 8 p. (16 décembre 1860.)

31. Mémoire sur les irrégularités de la procédure criminelle suivie contre M. Libri et sur l'application de l'article 441 du Code d'instruction criminelle pour la revision de cette procédure, par maître Henry Celliez... Paris, 1861. In-8° de 92 p. (Ce mémoire est daté de mai 1852.)

Supplément au mémoire sur les irrégularités de la procédure criminelle suivie contre M. Libri... (Signé : Henry Celliez, et daté du 5 avril 1861; la pièce doit être du 5 juin 1861.) In-8° de 16 p.

32. M. Libri n'est pas contumax. Consultation de maître Henry Celliez..., sur la pétition adressée au Sénat, suivie de l'adhésion de maître Édouard Laboulaye... et d'une adresse des députés au parlement italien. Paris, 1861. In-8° de 14 p. (La consultation est datée du 15 mai 1861.)

33. *Sénat. Séance du mardi 4 juin 1861. Pétition n° 212 ayant pour objet de signaler des irrégularités qui auraient existé dans une instruction judiciaire contre le sieur Libri, et à la suite de laquelle est intervenu un arrêt de condamnation. [Paris, 1861.] In-8° de 98 p. (Les p. 7-98 de cette pièce sont occupées par le rapport de M. Bonjean, dont une autre édition est indiquée dans la pièce suivante.)

34. *Sénat. Extrait du procès-verbal de la séance du 4 juin 1861. Rapport de M. Bonjean, sénateur, sur la pétition de la dame Libri. Paris, 1861. In-8°. (Pages 193-292 du tome IV des *Procès-verbaux du sénat.*)

35. Supplément au Rapport de M. Bonjean sur la pétition adressée au sénat au sujet de l'affaire de M. Libri... Londres, 1861. In-8° de 15 p. — De ce dernier pamphlet de Libri, daté du 3 juin 1861, il y a eu trois éditions publiées à Londres. La troisième contient assez d'additions pour être considérée comme un factum distinct de celui-ci. En voici le titre :

36. Douze mots aux magistrats français. Premier mot. Londres, 1862. In-8° de IX et 20 pages. Pièce datée du 24 février 1862 et dont la seconde partie est une nouvelle édition du « Supplément au Rapport de M. Bonjean. »

37. A M. Chasles, membre de l'Institut de Paris. Londres, 7 septembre 1867. Lettre signée : G. Libri. In-64 de 3 p. (Cité dans le Supplément au *Manuel du libraire.*)

38. *Libri. [Strasbourg, 1869.] In-8° de 15 p. Article de Lorédan Larchey, extrait de l'*Impartial du Rhin.*

39. Catalogue des manuscrits acquis par Guillaume Libri pendant son séjour en France avec des notes du collecteur. (Rédigé par Paul Lacroix.) Sans lieu ni date. In-8° de 95 p. — (Tirage à part d'articles parus dans le *Bibliophile belge*, 7e, 8e et 9e années; Bruxelles, 1872, 1873 et 1874.) — C'est probablement cette pièce qui est ainsi mentionnée dans le Supplément au *Manuel du libraire :* « Catalogue raisonné des manuscrits rassemblés par M. G. Libri, et possédés aujourd'hui par lord Ashburnham..., par Paul Lacroix. 1 vol. in-8°. A été imprimé dans le *Nouveau Bulletin du bibliophile belge.* »

A force d'audace, d'adresse et d'intrigue, Libri s'assura les sympathies de plusieurs illustres étrangers et décida en France des hommes tels que Guizot, le marquis d'Audiffret, Mérimée, Laboulaye, Victor Leclerc et Paulin Paris à appuyer de leurs signatures une pétition adressée au Sénat le 16 décembre 1860 par Mme Libri et tendant à « faire cas-« ser une instruction irrégulière, flétrir une expertise cou-« pable et annuler un jugement erroné. » Cette fois encore, Dieu merci, le bon droit triompha ; un lumineux et éloquent rapport du président Bonjean réduisit à néant les sophismes de l'avocat et des imprudents amis de Libri. Le Sénat, dans sa séance du 11 juin 1861, en adopta les conclusions à la presque unanimité. Pour tout homme de bonne foi, il demeura acquis que la passion politique était étrangère au procès Libri, que la magistrature avait poussé la patience et l'impartialité jusqu'aux dernières limites et que les experts s'étaient acquittés de leur tâche avec autant d'équité que de talent.

Les correspondances que Libri entretenait avec ses amis pour soutenir leur zèle, les articles qu'il dictait aux journalistes, les factums dont il inondait l'Europe entière n'absorbaient pas toute son activité. Il continua en Angleterre à exercer le commerce auquel il s'était si honteusement adonné

en France. De connivence avec des libraires de Londres et de Paris, il prépara des ventes de livres imprimés et manuscrits[1], dont il dressa les catalogues avec une abondance de

1. Les principales ventes de livres imprimés ou manuscrits que Libri fit pendant son séjour en Angleterre sont au nombre de sept; elles donnèrent lieu à la publication des catalogues suivants :

1° Catalogue of very fine, important and valuable books, selected from the library of an eminent literary character... London, 1849. In-8° de 97 p. A cette vente, qui commença le 19 février 1849, figurèrent les précieux manuscrits de l'abbaye de Stavelot que Libri avait fait acheter à Gand en 1847.

2° Catalogue of the extensive, curious and valuable library and manuscripts of an eminent collector, to be sold by auction on thursday, febr. 21st. 1850 and following days. London, 1850. In-8° de 152 p. Les manuscrits sont tous orientaux; les papiers de Klaproth y sont compris.

3° Catalogue of the extraordinary collection of splendid manuscripts chiefly upon vellum, in various languages of Europe and the East, formed by M. Guglielmo Libri, the eminent collector, who is obliged to leave London in consequence of ill health and for that reason to dispose of his literary treasures... London, 1859. Grand in-8° de L et 260 p. avec 37 planches. — Vente commençant le 28 mars 1859.

4° Catalogue of the choicer portion of the magnificent library formed by M. Guglielmo Libri, so eminent as a collector, who is leaving London in consequence of ill health, and solely for that reason disposing of his literary treasures... London, 1859. Grand in-8° de xx et 380 p. — Vente commençant le 1er août 1859. — La préface de ce catalogue a été publiée en français : Introduction au catalogue des livres imprimés de M. Libri. Traduction. Paris, 1859. Grand in-8° de XVIII p.

5° Catalogue of the mathematical, historical, bibliographical and miscellaneous portion of the celebrated library of M. Guglielmo Libri... London, 1861. Grand in-8° de XXXII et 799 p., plus 4 planches. — Ce catalogue est divisé en deux parties, la première répondant à une vente qui commença le 25 avril 1861, et la seconde à une vente qui commença le 18 juillet suivant.

6° Catalogue of the reserved and most valuable portion of the Libri collection, containing one of the most extraordinary assemblages of ancient manuscripts and printed books ever submitted for sale... London, 1862. Grand in-8° de IV et 185 p. — Vente commençant le 25 juillet 1862. — Il existe une édition de ce catalogue en français : Catalogue de la partie réservée et la plus précieuse de la collection Libri... Londres, 1862. Grand in-8° de IV et 143 p. — C'est à des articles compris dans la vente de 1862 que se rapportent la plupart des notices et des planches de l'ouvrage de Libri intitulé, dans l'édition anglaise : Inedited or scarcely known monuments forming part of the cabinet of Guglielmo Libri; et

réclames et un luxe de fac-similés qui contrastaient avec la sobriété habituelle des catalogues anglais. Le succès réel de ces ventes ne fut peut-être pas aussi grand qu'on devait le supposer. Toujours est-il que Libri, à peu près dénué de ressources, quitta l'Angleterre et alla se retirer à Fiesole, où il mourut dans la misère le 28 septembre 1869[1].

dans l'édition française : Monuments inédits ou peu connus faisant partie du cabinet de Guillaume Libri... Seconde édition. Londres, 1864. In-folio de 14 p. et 60 pl.

7° Catalogue of the magnificent collection of precious manuscripts and objects of art and vertu of M. Guglielmo Libri... London, 1864. In-4° de 44 p. plus 15 planches. — Vente commençant le 1er juin 1864. — On a publié en français un abrégé de ce catalogue : Abrégé du catalogue de la magnifique collection d'objets d'art, de manuscrits à miniatures et de dessins appartenant à M. G. Libri... Londres, 1864. In-4° de 8 p.

Pour trois de ces ventes, celles du 28 mars et du 1er août 1869 et celle du 25 juillet 1862 (3°, 4° et 6°), on a publié une liste des prix et des noms des acquéreurs, qui, entre autres avantages, a celui de nous faire connaître les nombreux manuscrits de Libri qui ont été achetés par sir Thomas Phillipps. Elle est ainsi intitulée :

The Libri collection of books and manuscripts. Prices and Purchasers' names to the catalogues of the Collection of manuscripts..., the Choicer portion of the library..., and the Reserved portion of the ancient manuscripts and printed books... London, 1868. In-8° de 48 p.

1. Je crois devoir rappeler en note un épisode posthume de l'histoire romanesque de Libri. Avant de mourir, il aurait donné des instructions pour envoyer à un ami en France des mémoires justificatifs, avec preuves à l'appui, c'est-à-dire des livres, des manuscrits et des autographes précieux, le tout renfermé dans vingt caisses, dont le port aurait été payé à l'avance. Bien entendu, personne en France n'avait entendu parler de cet envoi avant l'année 1884, époque à laquelle la veuve de Libri adressa la lettre suivante au fils de l'ami qu'elle supposait avoir reçu les vingt caisses de documents, livres, manuscrits et autographes précieux :

« Auckland, New Zealand, february 5th 1884.

« Monsieur,

« M. Libri knowing he was not going to live wished to place in safe hands all the books, papers and manuscripts of his defense against the odious and ridiculous accusations which weighed upon the last twenty years of his life.

« He had in consequence collected around him the books, manuscripts and precious autographs which had been and which were still his posthumous defense. M. Libri desired the whole to be sent to M. G... These books, manuscripts and papers were then packed into twenty cases, taken

IV. — Le fonds Barrois, deuxième partie des collections manuscrites d'Ashburnham-Place. — Origine frauduleuse d'une soixantaine des manuscrits du fonds Barrois. — Importance des autres manuscrits de ce fonds.

Au nom de Libri est fatalement attaché le nom d'un autre bibliophile français, celui de Joseph Barrois, qui lui n'a probablement pas volé de ses mains dans nos dépôts publics, mais qui a recueilli des manuscrits effrontément volés à la Bibliothèque royale et qui, après les avoir rendus méconnaissables par des changements de reliure, des mutilations de feuillets, des interversions de cahiers et des falsifications de tout genre[1], les a clandestinement fait sortir de France en

to the railway station, and sent, carriage paid, to M. G... I consider it a duty to the memory of M. Libri, especially at the present time, to announce publicly in England, France and Italy that his last wishes were fulfilled, all documents for his justification having been sent to M. G..., and were certainly received by him. I have not heard that this consignment has been made use of as was intended by M. Libri, and since by his death the contents of the twenty cases belong to me. I have written by this mail to a great and valued friend of my late husband asking him to undertake the publication, also to obtain the twenty cases, as sent, to make use of them as M. Libri desired.

« Trusting you will pardon my troubling you, I remain, Monsieur, yours truly

« HELEN LIBRI, veuve. »

« A Monsieur G..... G..... »

Dans une autre lettre, du 2 février 1884, Mme Libri emploie l'expression « twenty boxes. »

J'ai eu sous les yeux l'original de la lettre du 2 février et une copie de celle du 5, écrite de la main même de Mme Libri.

1. Les calligraphes qui travaillaient pour Barrois étaient probablement ceux que Libri employait à la même époque. Comme exemple de leur habileté, on peut citer les lignes refaites en tête de la première page du ms. français 6214 des Nouvelles acquisitions. Mais s'ils excellaient à contrefaire les anciennes écritures, ils ont souvent fait preuve d'une grande inexpérience des textes. M. Flach le montrera dans le mémoire qu'il a préparé sur notre ms. latin 4719 (nos 336 et 285 de Barrois). On doit aussi rappeler la singulière méprise du calligraphe qui, dans le ms.

1849, au moment où le procès de Libri agitait le monde littéraire, et les a vendus au même amateur anglais qui avait acheté les manuscrits de Libri et qui s'opposait aux constatations demandées par la justice française pour vérifier l'état d'une partie de la collection incriminée. Aussi, malgré les dénégations d'héritiers peu scrupuleux, qui invoquent la faiblesse d'esprit d'un maniaque pour ne pas réparer sa faute et réhabiliter un nom justement flétri, la mémoire de Barrois restera chargée d'un des plus grands méfaits que l'histoire littéraire du XIXe siècle ait à enregistrer.

Joseph Barrois[1], né à Lille vers l'année 1785 et mort à Livry-sur-Seine le 21 juillet 1855, entra en 1824 à la Chambre des députés comme représentant du département du Nord. Il ne joua jamais qu'un rôle politique assez effacé; mais il s'éprit un moment d'un amour très vif, sinon très éclairé, pour les monuments de la vieille littérature française. Le volume qu'il publia en 1830 sous le titre de *Bibliothèque protypographique,* et qui est encore journellement consulté par les bibliographes, est le premier recueil qui ait fait connaître la composition des librairies royales ou princières du XIVe et du XVe siècle. Les éditions qu'il donna du *Livre du très chevalereux comte d'Artois*, en 1837, d'une partie de la *Chronique de Robert Macquériau de Valenciennes*, en 1841, et de la *Chevalerie de Ogier de Danemarche*, en 1842, obtinrent le succès que pouvait espérer un amateur soigneux secondé par des collaborateurs ou des artistes bien choisis ; mais les différents ouvrages qu'il composa pendant la dernière période de sa vie sur l'origine commune de diverses familles d'écriture furent moins bien

français 4508 des Nouv. acq., au fol. 155 v°, a substitué le mot *saintee*, qui est un non-sens, aux mots *sa justice* effacés en même temps qu'une estampille compromettante; voyez le Catalogue, p. 234.

1. J'ai mis à profit la notice que M. Jules Desnoyers a consacrée à la vie et aux travaux de Barrois, dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de France*, année 1856, p. 313.

accueillis; ils ne se sont pas relevés du discrédit dans lequel ils tombèrent le jour même de la publication.

Le fait d'avoir consacré dès l'année 1830 un volume in-quarto à d'anciennes listes de livres manuscrits, et notamment de ceux qui formaient au xve siècle la librairie des ducs de Bourgogne, suffisait pour prouver que le goût de la bibliophilie était très développé chez Barrois. La fortune dont il jouissait lui permit de satisfaire ce goût dans une large mesure. Il consacra des sommes importantes à acquérir des livres imprimés, et surtout des manuscrits, qu'il se plaisait à faire relier avec luxe. Il en put faire une récolte abondante dans le nord de la France et en Belgique, notamment à Tournai. Plusieurs des plus intéressants articles qui avaient figuré aux ventes de La Vallière, de d'Aguesseau et de Mac-Carthy tombèrent entre ses mains. Il fit des acquisitions considérables aux ventes de Hanrott, de Heber, de Boutourlin et de Gianfilippi. Son cabinet s'enrichit de nombreux manuscrits de Pithou, vendus en 1837 avec la bibliothèque du château de Rosny.

En peu d'années, Barrois parvint à réunir chez lui un peu plus de sept cents manuscrits, dont beaucoup offraient une grande importance pour la poésie française du moyen âge. Malheureusement, le dixième au moins de cette collection provenait d'une source impure. L'un des pourvoyeurs de Barrois lui fit accepter plus de soixante manuscrits récemment volés à la Bibliothèque royale et dont quelques-uns avaient été spécialement choisis d'après les goûts bien connus du riche amateur; le voleur avait poussé le discernement jusqu'à prendre plusieurs volumes de la fameuse librairie que le roi Charles V avait installée dans une des tours du Louvre, et dont l'inventaire occupe la première place dans la *Bibliothèque protypographique*. Barrois ne manqua pas d'en reconnaître la glorieuse origine; il enchâssa ces précieuses reliques dans des reliures où les armes de Charles V sont figurées en mosaïque.

Barrois conserva ses manuscrits jusqu'au jour où le procès Libri appela l'attention publique sur les dilapidations commises à la Bibliothèque royale avant 1848. Au commencement de l'année 1849, il jugea prudent de s'en débarrasser, en les faisant passer sans bruit à l'étranger. Il les céda au bibliophile anglais qui, deux ans auparavant, avait acheté les manuscrits de Libri et qui interdisait alors rigoureusement aux savants l'accès de ses collections. Le marché fut conclu moyennant une somme de 150,000 francs; j'en ignore la date, mais ce fut assurément dans les premiers mois de l'année 1849, car la vente des manuscrits Barrois à lord Ashburnham fut annoncée le 30 juin dans la revue qui se publiait sous le titre de *le Voleur*[1].

La composition du fonds Barrois n'a été connue en France qu'à la suite de la visite faite par M. Paul Meyer, en 1865, au comte d'Ashburnham. Le noble lord commençait à accueillir les savants français, auxquels il ouvrait libéralement son trésor littéraire. A la demande de M. Meyer, il daigna m'envoyer un exemplaire des somptueux catalogues qu'il avait publiés. Ce fut en lisant les notices consacrées par M. Holmes au fonds Barrois que j'y reconnus la présence d'un certain nombre de manuscrits de la Bibliothèque nationale, dont l'absence avait été constatée lors d'un récolement opéré en 1848. Le résultat de mon examen fut consigné dans un mémoire qui parut au commencement de l'année 1866 et qui remplissait soixante-douze pages de la *Bibliothèque de l'École des chartes*[2]. J'y établissais que soixante-quatre

1. La note du *Voleur* a été reproduite dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 2e série, t. V, p. 392.

2. *Observations sur l'origine de plusieurs manuscrits de la collection de M. Barrois*. Paris, février 1866. In-8° de 72 p. (Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 6e série, t. II, p. 193-264.) — Un supplément a paru en 1869 sous le titre de : *Note sur le manuscrit latin* 5027 *de la Bibliothèque impériale*, s. d., in-8° de 4 p. (Extrait du même recueil, 6e série, t. V, p. 212.) — Les *Observations* et la *Note* ont été réimprimées avec des additions en 1883 dans *les Manuscrits du comte d'Ashburnham*, p. 53-122.

manuscrits du fonds Barrois avaient fait partie des collections de la Bibliothèque nationale et qu'ils en avaient été frauduleusement enlevés entre les années 1840 et 1844 ou environ. La justesse de mes déductions ne fut contestée par personne, et le vieux comte d'Ashburnham eut la loyauté de les admettre sans la moindre restriction.

Les manuscrits dont l'origine criminelle avait été ainsi publiquement dénoncée (et le nombre en eût sans doute été encore plus considérable si, au lieu de travailler simplement sur un inventaire, j'avais eu l'occasion d'examiner la collection elle-même) sont aujourd'hui rentrés chez nous, et le catalogue en est donné dans la seconde partie du présent volume. Ce n'est que la moindre portion du fonds Barrois. Ce qui en est resté à Ashburnham-Place renferme encore beaucoup de documents de la plus haute importance. Puissent-ils, dans un avenir rapproché, trouver un asile sur les rayons d'une bibliothèque accessible aux savants de toutes les nations!

V. — Les deux dernières parties des collections manuscrites d'Ashburnham-Place. — Le fonds Stowe. — L'Appendice. — Catalogues publiés par le comte d'Ashburnham.

L'acquisition des manuscrits de Libri et de Barrois aurait suffi pour assurer à la bibliothèque d'Ashburnham-Place l'un des premiers rangs parmi les trésors bibliographiques du XIXe siècle. L'éclat en fut encore singulièrement relevé quand, d'un seul coup, elle s'enrichit d'un millier d'articles dont beaucoup étaient des morceaux d'une insigne rareté et d'une immense valeur. C'était la collection des manuscrits du duc de Buckingham, qui, depuis un demi-siècle, faisait l'ornement du château de Stowe. Elle comprenait les manuscrits de Thomas Astle, l'ancien garde des archives de la tour de Londres, ceux d'O' Connor de Belanagare, les papiers d'Arthur Capel, comte d'Essex sous le règne de Charles II, et

beaucoup de volumes ou pièces recueillis isolément soit par Georges, marquis de Buckingham, soit par le petit-fils de celui-ci, le duc de Buckingham et Chandos. La réputation en était bien établie, grâce au catalogue détaillé que le révérend Charles O' Connor en avait publié en 1818 et 1819[1]. On y remarquait un recueil de quarante chartes anglo-saxonnes, une des plus belles suites d'anciens manuscrits irlandais, des livres liturgiques d'une haute antiquité, plusieurs cartulaires, des registres de comptes, des inventaires et une masse énorme de correspondances et de papiers d'État.

La vente en détail de cette magnifique collection était annoncée par des libraires de Londres pour le 11 juin 1849 et les sept jours suivants[2], quand le comte d'Ashburnham se la fit céder en bloc pour une somme de 8,000 l. st. (environ 200,000 fr.). Ce fut là l'origine du troisième fonds de manuscrits d'Ashburnham-Place, fonds qui intéresse tout spécialement l'Angleterre et l'Irlande, et que le comte actuel d'Ashburnham a vendu en 1883 au gouvernement anglais pour 45,000 l. st. (environ 1,125,000 fr.).

Un quatrième fonds de manuscrits se trouva constitué à Ashburnham-Place par des achats de petites collections ou de volumes isolés. Ce quatrième fonds, connu sous la dénomination d'Appendice, se compose seulement d'environ 250 articles ; mais il n'y a guère que des morceaux de choix.

Tels sont les quatre fonds de manuscrits au milieu desquels le comte d'Ashburnham, mort le 22 juin 1878, a passé les trente dernières années de sa vie. Il savait la valeur des trésors qu'il avait amassés, et les catalogues qu'il en a fait imprimer lui font le plus grand honneur et seront toujours

1. *Bibliotheca manuscripta Stowensis. A descriptive catalogue of the Mss. in the Stowe library*, by the Rev. Charles O' Connor. Buckingham, 1818 et 1819. Deux volumes in-4°.

2. *Catalogue of the important collection of manuscripts from Stowe, which will be sold by auction by Mess. S. Leigh, Sotheby and C°, on monday* 11*th of june* 1849 *and seven days.* [London, 1849.] In-4° de XL et 252 p.

ardemment recherchés des bibliographes et des bibliophiles. Ce sont :

1° *Catalogue of the Mss. at Ashburnham Place. Part the first, comprising a collection formed by professor Libri.* London, printed by Charles Hodgson. Sans date [1853]. In-4° de 240 pages non chiffrées. (Reproduction des notes que Libri avait rédigées en 1845 pour la vente de sa collection.)

2° *Catalogue of the Mss. at Ashburnham Place. Part the second, comprising a collection formed by Mr J. Barrois.* London, printed by Charles Francis Hodgson. Sans date. In-4° de 392 pages non chiffrées. (Catalogue rédigé par J. Holmes.)

3° *Catalogue of the Mss. at Ashburnham Place. Appendix.* London, printed by Charles Francis Hodgson. 1861. In-4° de 192 pages non chiffrées. (S'arrête au n° CCIII de l'Appendice; on a imprimé des feuilles supplémentaires comprenant les notices CCIV-CCXXIV.)

4° *A catalogue of the Mss. at Ashburnham Place.* 1853. London, printed by Charles Francis Hodgson. In-folio. (Table alphabétique des mss. contenus dans les quatre fonds de la bibliothèque d'Ashburnham-Place.)

Lord Ashburnham n'a point fait imprimer le catalogue du fonds Stowe; il a pensé qu'il était superflu de recommencer un travail qui avait été accompli d'une façon satisfaisante une première fois par O' Connor en 1818 et 1819, et plus récemment en 1849, lors de la vente annoncée par les libraires de Londres.

A ces catalogues peut être joint un atlas grand in-folio, comprenant le fac-similé que le comte d'Ashburnham avait fait lithographier de neuf des plus belles pages de ses manuscrits, savoir : 1° le fol. 10 v° du Pentateuque de Tours; — 2° une page de l'Apocalypse de Beatus (ms. 15 de l'Appendice); — 3° le fol. 10 du Sacramentaire de Tours; — 4° une page d'un missel contenant la préface du jour de Pâques; — 5° et 6° le titre et les premiers mots de l'évangile de saint Mathieu, dans un livre d'évangiles de l'époque carlovingienne; — 7° une page d'un recueil d'épîtres et

d'évangiles de la même époque; — 8° la première page du psautier tironien; — 9° le fol. 32 v° des évangiles hiberno-saxons de l'église de Tours. — Les mss. qui ont fourni le sujet de quatre de ces planches (I, III, VIII et IX) sont maintenant à la Bibliothèque nationale.

Un résumé des catalogues des quatre fonds de manuscrits d'Ashburnham-Place a été publié en 1881 par les soins de la Commission des manuscrits historiques de la Grande-Bretagne[1]; et la partie de ce résumé relative au fonds Stowe a été de nouveau imprimée en 1883 dans un fascicule des Documents parlementaires[2].

Le lecteur sait maintenant comment s'est formée la partie manuscrite de la bibliothèque d'Ashburnham-Place; il va voir, dans les pages suivantes, comment le fonds Stowe a été acheté par le gouvernement anglais; — le gros du fonds Libri et quelques manuscrits de l'Appendice, par le gouvernement italien; — la partie réservée des fonds Libri et Barrois, par la Bibliothèque nationale.

Il ne reste plus à Ashburnham-Place que le fonds Barrois et l'Appendice, diminués des volumes qui ont été cédés à la Bibliothèque nationale en 1888 et au gouvernement italien en 1884; il manque aussi dans l'Appendice le n° 98, volume que j'avais signalé en 1873[3] comme appartenant à la série officielle des registres d'Innocent III et que le jeune comte d'Ashburnham a généreusement offert à Léon XIII, au mois de janvier 1885, pour être rétabli dans les archives du Vatican[4].

1. *Eighth report of the royal Commission of historical Mss. Appendix, part III.* London..., for Her Majesty's Stationery office, 1881. In-folio de 127 pages.

2. *Ashburnham manuscripts... Copy of papers relating to the purchase of the Stowe collection by Her Majesty's government.* Ordered, by the House of Commons, to be printed, 27 july 1883. London [1883]. In-folio de 72 p.

3. *Bibliothèque de l'École des chartes,* t. XXXIV, p. 399. Année 1873.

4. Sur ce don du comte d'Ashburnham, voyez le feuilleton du *Journal*

VI. — Projets de vente des manuscrits du comte d'Ashburnham en 1880 et 1883. — Réclamations de la France. — Entente avec le Musée britannique. — Achat du fonds Stowe par le gouvernement anglais en 1883. — Achat d'une partie du fonds Libri par le gouvernement italien en 1884.

A la mort du comte d'Ashburnham, arrivée le 22 juin 1878, son fils hérita de sa bibliothèque, laquelle, sans compter les livres imprimés, consistait, comme il vient d'être dit, en quatre séries ou fonds de manuscrits, savoir :

1° Le *fonds Libri*, comprenant 1,923 numéros, acheté 200,000 francs en 1847;

2° Le *fonds Barrois*, de 702 numéros, acheté 150,000 fr. en 1849;

3° Le *fonds Stowe*, de 996 numéros, acheté 200,000 fr. en 1849;

4° Le fonds connu sous la dénomination d'*Appendice*, composé de manuscrits acquis isolément ou par petits groupes, environ 250 numéros.

Le nouveau propriétaire de ces collections n'attachait aucune importance à les garder dans son château. Au commencement de l'année 1880, il fit connaître son intention de vendre les manuscrits de son père, s'il en trouvait un prix satisfaisant. Des pourparlers[1] s'engagèrent alors entre le Musée britannique et la Bibliothèque nationale sur la marche à suivre pour assurer à l'Angleterre et à la France la pos-

de Rome du 16 janvier 1885; un article inséré par moi dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* (t. XLVI, p. 84-94, année 1885), sous le titre de *les Registres d'Innocent III;* et l'ouvrage du P. Denifle, *Specimina palæographica regestorum Romanorum pontificum* (Rome, 1888, in-folio), p. 20 et planche VII.

1. Un résumé des pourparlers de l'année 1880 est consigné dans un rapport imprimé de M. Ed.-A. Bond, du 21 février 1883 : *Description of the Ashburnham manuscripts and account of offers of purchase*, etc. (Londres, 1883. In-8° de 12 p.)

session des séries qui les intéressaient le plus directement et pour prévenir la dispersion de collections dont les destinées préoccupaient dès lors tous les savants de l'Europe. Les conditions d'un partage équitable ne furent pas difficiles à trouver : les volumes du fonds Stowe et de l'Appendice seraient restés à l'Angleterre, et les fonds Libri et Barrois seraient rentrés en France.

Le projet échoua, parce que les offres de la Bibliothèque nationale, comme celles du Musée britannique, furent jugées insuffisantes. Après en avoir conféré avec le Ministre, j'avais cru pouvoir proposer en bloc, pour les deux fonds qui nous intéressaient directement, le double des sommes payées en 1847 et en 1849 à Libri et à Barrois, soit 700,000 francs, sans faire aucune réserve au sujet des manuscrits d'origine suspecte. En repoussant cette proposition, lord Ashburnham faisait observer « qu'on n'avait pas calculé les intérêts accu« mulés, depuis 1847 et 1849, de l'argent employé par son « père à l'acquisition des collections Libri et Barrois. » Celui qui tenait un tel langage ne comptait pour rien l'honneur qu'avait eu son père de s'illustrer par la formation d'une admirable bibliothèque. A ses yeux, comme à ceux de Libri, les manuscrits n'étaient qu'une vulgaire marchandise sur laquelle on devait gagner beaucoup d'argent.

La correspondance que j'échangeai en 1880 avec le comte d'Ashburnham ne resta pas d'ailleurs entièrement stérile. En discutant ses évaluations, j'avais été amené à lui remontrer que beaucoup de ses plus précieux manuscrits étaient singulièrement dépréciés par le fait qu'ils provenaient de vols et que les voleurs les avaient mutilés et falsifiés ; je lui avais cité comme exemple le n° 7 du fonds Libri, qui avait fourni à son père la matière du beau volume intitulé *Librorum Levitici et Numerorum versio antiqua itala e codice perantiquo in bibliotheca Ashburnhamiense conservato nunc primum typis edita* (Londini, 1868, in-folio), et qui, suivant moi, se composait simplement de cahiers arrachés

par Libri, vers l'année 1842, dans le Pentateuque classé à la bibliothèque de Lyon sous le nº 329. Lord Ashburnham combattit mes conclusions, dans une lettre où il soutenait ces deux points : 1º que Libri aurait eu intérêt à prendre non pas un morceau du Pentateuque, mais le Pentateuque tout entier; 2º qu'on ne pouvait pas déterminer à quelle époque et dans quelles circonstances le Pentateuque de Lyon avait perdu une partie de ses cahiers. Je me permis de contester cette double allégation, me déclarant en mesure de prouver, à l'aide d'un livre publié en 1837, que le Pentateuque était alors intact, et j'offris de faire décider le litige par des arbitres dont personne ne pouvait, surtout en Angleterre, récuser l'honorabilité et la compétence : MM. Bond et Thompson, du Musée britannique, M. Coxe, de la Bodléienne, et M. Bradshaw, de l'université de Cambridge. Tel était le sens d'une lettre que j'adressais le 20 avril 1880 à mon contradicteur. Le lendemain, lord Ashburnham m'écrivait : « Je ne cher- « cherai jamais à me dérober aux conséquences de mes « propres paroles, et je vous promets que, le jour où vous « m'aurez fait constater, dans un ouvrage publié en 1837, « la mention de l'existence à la bibliothèque de Lyon des « fragments du Pentateuque achetés par mon père à Libri en « 1847, vous n'aurez pas besoin de l'arbitrage que vous me « proposez pour obtenir l'aveu, je ne dirai pas de ma défaite, « puisqu'il ne s'agit, après tout, que d'une discussion à « l'amiable, mais de ma conversion à vos idées. » Pour toute réponse à une aussi courtoise communication, j'envoyai la copie textuelle de ce que le docteur Ferdinand-Florens Fleck, dans un livre publié à Leipzig en 1835 et 1837, avait dit du Pentateuque examiné par lui à Lyon peu d'années auparavant[1]. Aussitôt après, le 27 avril, lord Ashburnham m'annonçait que la preuve était faite, et il remettait en même

1. *Wissenschaftliche Reise durch das südliche Deutschland, Italien, Sicilien und Frankreich*, II, 254. *Anecdota maximam partem sacra in itineribus italicis et gallicis collecta*, 206.

temps entre les mains de M. Léon Say, alors ambassadeur de France à Londres, les fragments du précieux Pentateuque, « que la loi anglaise l'autorisait à conserver, mais dont il « tenait à faire présent à la France[1]. » Les félicitations qui furent adressées de toutes parts à l'auteur d'un pareil acte de libéralité ne le décidèrent pas à répéter l'expérience sur d'autres manuscrits de sa bibliothèque. Il craignait apparemment d'être, suivant sa propre expression, converti à mes idées, ce qui l'aurait obligé à renvoyer en France beaucoup de manuscrits. Il aimait mieux attendre une occasion propice pour mettre en vente l'ensemble de ses collections. Il crut l'avoir trouvée au commencement de l'année 1883.

Le comte d'Ashburnham offrit alors au Musée britannique de lui céder tous ses manuscrits pour la somme de 160,000 l. st., c'est-à-dire 4,000,000 de francs, et la réponse à cette proposition ne pouvait guère être différée, parce qu'un agent américain demandait à traiter de l'acquisition en bloc de toute la bibliothèque d'Ashburnham-Place, des manuscrits aussi bien que des imprimés. Aussitôt que l'administration du Musée britannique, par la plus délicate des attentions, m'eut averti de la proposition du comte d'Ashburnham, j'écrivis[2] au Conseil des trustees, le 15 février 1883, pour lui remontrer respectueusement que le fonds Libri et le fonds Barrois contenaient beaucoup de manuscrits volés dans nos dépôts publics et indignement falsifiés. Je le sup-

1. Au sujet de l'affaire du Pentateuque de Lyon, il faut voir ma *Notice sur un manuscrit de Lyon renfermant une ancienne version latine inédite de trois livres du Pentateuque* (Paris, 1879; in-fol. de 4 pages avec 2 planches; extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XXXIX); — une note intitulée *le Pentateuque de Lyon* (in-8° de 4 p., extraite de la *Bibliothèque de l'École des chartes,* année 1880, t. XLI, p. 304); — et l'introduction du volume de M. Ul. Robert, *Pentateuchi Versio latina antiquissima e codice Lugdunensi* (Paris, 1881, grand in-4°).

2. Ma lettre du 15 février a été imprimée à la suite d'un rapport de M. Edw.-A. Bond du 21 février 1883 : *Description of the Ashburnham manuscripts and account of offers of purchase,* etc. (Londres, 1883. In-8° de 12 p.)

pliais de prendre en considération notre très vif et très légitime désir de rentrer en possession de manuscrits précieux pour notre histoire et pour notre littérature, qui, après nous avoir été frauduleusement dérobés, avaient été clandestinement vendus en Angleterre, et au sujet desquels d'énergiques protestations avaient été élevées à plusieurs reprises. Je le conjurais de ne pas associer la nation anglaise à de honteux actes de vandalisme, en incorporant dans les collections du Musée britannique beaucoup de prétendus manuscrits qui étaient, en réalité, des cahiers arrachés à nos plus vénérables et nos plus anciens manuscrits.

Pour montrer par un exemple frappant qu'il n'y avait rien d'exagéré dans cette réclamation, je pris un à un les quatorze plus anciens manuscrits du fonds Libri, et, dans un mémoire[1] lu le 23 février à l'Académie des inscriptions, je prouvai que tous ces volumes, l'élite de la collection, provenaient sans exception de vols commis vers l'année 1842 dans nos bibliothèques publiques.

Ce fut alors qu'une Commission instituée par le ministre, dans laquelle étaient représentés le Sénat, la Chambre des députés, l'Institut, les Bibliothèques, l'École des chartes et l'administration, reconnut à l'unanimité la justesse de mes observations et la convenance de contribuer à l'acquisition des collections du comte d'Ashburnham pour une somme proportionnelle à la valeur des articles qui seraient restitués aux bibliothèques françaises.

Fort de cette déclaration et muni des instructions ministérielles, je me rendis à Londres, et, avec le concours de M. Paul Meyer, directeur de l'École des chartes, et de M. Julien Havet, aujourd'hui bibliothécaire à la Biblio-

1. *Les très anciens manuscrits du fonds Libri dans les collections d'Ashburnham Place.* In-8° de 23 p. (Extrait du journal *le Temps* du 25 février 1883.) — Autre édition. Paris, 1883. In-8° de 32 p. (Extrait des *Comptes-rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, année 1883, p. 47-75.)

thèque nationale, je dressai une liste de 166 articles des fonds Libri et Barrois, qui, d'après des indices plus ou moins probants, nous avaient paru provenir de vols commis dans nos bibliothèques ou dans nos archives. Les principes d'après lesquels la liste avait été arrêtée furent approuvés par M. Bond, alors « principal librarian, » c'est-à-dire directeur du Musée britannique, et par M. Thompson, alors conservateur du Département des manuscrits, aujourd'hui « principal librarian » du même établissement. Après examen contradictoire et évaluation motivée de chacun des volumes ou portefeuilles, nous tombâmes d'accord avec les représentants du Musée britannique pour fixer à 600,000 fr. la valeur des 166 articles que nous réclamions et que le Musée devait rétrocéder pour cette somme à la France, s'il acquérait l'ensemble des manuscrits du comte d'Ashburnham au prix de quatre millions. Cette combinaison, qui semblait concilier tous les intérêts, fut immédiatement acceptée par M. Jules Ferry, alors ministre de l'instruction publique. De son côté, le conseil des trustees du Musée britannique, dans une assemblée générale tenue le 17 mars, reconnaissait la justice de nos réclamations, et, sans rechercher si les vols avaient été commis par Libri ou par d'autres personnes, il déclara que les manuscrits réclamés par nous étaient indûment sortis des bibliothèques de la France et qu'il fallait donner à la France le moyen de les recouvrer. En conséquence, le conseil recommandait au gouvernement de la reine l'acquisition de tous les manuscrits du comte d'Ashburnham et prenait l'engagement de nous rétrocéder, au prix de 600,000 francs, les volumes ou portefeuilles dont la liste avait été arrêtée le 10 mars[1].

1. Pour le détail des négociations de 1883, je renvoie à mon rapport du 28 juin 1883, inséré dans le *Journal officiel* du 2 juillet 1883 et reproduit d'abord dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* (t. XLIV, p. 202; tirage à part, in-8° de 23 p.), puis dans la brochure intitulée *les Manuscrits du comte d'Ashburnham*. Paris, Impr. nat., 1883. In-4° de 127 p. —

Dans ces conditions, le succès paraissait assuré. Malheureusement l'assentiment du gouvernement de la reine, sur lequel l'opinion publique semblait devoir compter, fit complètement défaut. La trésorerie refusa d'allouer les fonds nécessaires pour l'achat en bloc des manuscrits du comte d'Ashburnham, et, après de longues et difficiles négociations, il consentit simplement à allouer une somme de 45,000 livres sterling pour l'acquisition du fonds Stowe[1].

Malgré cet échec, nous ne perdîmes pas l'espérance de voir, un jour ou l'autre, triompher une cause dont le bien fondé avait été reconnu par une autorité aussi haute que le conseil des trustees du Musée britannique. Notre espoir s'accrut en voyant l'empressement spontané que les meilleurs bibliothécaires et bibliographes de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la Belgique, de la Hollande, du Danemark, de la Suède, de la Suisse et de l'Italie mirent à accepter et à défendre la théorie que le trafic des objets volés dans les musées et dans les bibliothèques publiques est un acte immoral et malhonnête, encore bien qu'il ne soit pas interdit par les lois internationales[2]. Cette doctrine fut même soutenue par beaucoup de journalistes américains, dont les articles ont été recueillis en 1884 par feu Harrison Wright[3]. Après de telles manifestations de l'opinion publique, il semblait

Les documents relatifs au projet de rétrocession d'une partie des mss. Libri et Barrois par le Musée britannique à la Bibliothèque nationale, agissant au nom du ministère de l'instruction publique, sont publiés dans le document parlementaire intitulé : *Ashburnham manuscripts... Copy of papers relating to the purchase of the Stowe collection by Her Majesty's government.* London. (1883.) In-folio de 72 p.

1. *Catalogue of a selection from the Stowe manuscripts exhibited in the King's library in the British Museum.* (London), 1883. In-4°.

2. Je ne citerai ici que le très intéressant mémoire du docteur Paul de Lagarde : *Nachrichten von der K. Gesellschaft der Wissenschaften und der Georg-Augusts-Universitæt zu Gœttingen.* 15 januar 1884. *K. Gesellschaft der Wissenschaften. Die Handschriftensammlung des Grafen von Ashburnham.* Von Paul de Lagarde. In-4° de 19 p.

3. *The manuscripts of the earl of Ashburnham. Remarks of american newspapers.* Wilkes-Barre, 1884. In-8° de 23 p.

difficile que le gouvernement d'un pays civilisé voulût encourir le reproche d'avoir commis un acte malhonnête, en empêchant la France de rentrer en possession d'une partie de son patrimoine littéraire; il ne fallait même plus s'effrayer outre mesure de « l'agent américain, » dont l'intervention était toujours annoncée au moment opportun pour appuyer l'ultimatum du comte d'Ashburnham.

Il serait inutile d'indiquer ici plusieurs tentatives faites dans ces cinq dernières années pour ménager le retour en France des volumes suspects du fonds Libri et du fonds Barrois. Mentionnons cependant un ingénieux projet conçu par un critique d'art, M. Henri Vuagneux, qui s'était passionné pour la cause de nos manuscrits. Il aurait voulu qu'une société de capitalistes français s'entendît pour acheter les trois fonds qui restaient à Ashburnham-Place après l'acquisition du fonds Stowe par le gouvernement anglais; cette société serait ainsi devenue propriétaire d'environ 3,000 manuscrits, dont la revente aurait pu largement couvrir les frais de l'entreprise. Il eût été entendu que la première opération aurait consisté à rendre à la France, moyennant l'indemnité convenue au mois de mars 1883, les volumes ou portefeuilles suspects des fonds Libri et Barrois. Les capitalistes restèrent sourds à l'appel qui leur fut adressé vers le milieu de l'année 1883[1].

L'année suivante, l'affaire se présenta sous un aspect

1. Le prospectus de ce projet d'association a paru sous le titre de : *Notice sur la collection de lord Ashburnham* (Paris, 1883. In-4° de 4 p.). Il contient, à la p. 2, le texte de la lettre que le comte d'Ashburnham adressa, le 8 août 1883, à M. Vuagneux :

« Monsieur, je m'engage à vous réserver, comme seul acheteur, de ce jour au 8 septembre prochain inclus, la cession de mes collections Libri, Barrois et Appendix, formant ensemble 2,870 numéros, plus ou moins, pour une somme totale de 140,000 livres sterling comptant, payables en espèces, à Londres, contre la remise desquelles lesdites collections Libri, Barrois et Appendix vous seront immédiatement délivrées.

« Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

« ASHBURNHAM. »

nouveau. Le gouvernement italien, jaloux de la prospérité de ses bibliothèques, résolut de rapatrier tous les documents historiques, scientifiques et littéraires que Libri avait fait sortir de l'Italie. L'éminent professeur Pasquale Villari, chargé par son ministre de traiter avec lord Ashburnham, me fit des ouvertures pour négocier sur une base analogue à celle dont nous étions convenus en 1883 avec le Musée britannique. Il aurait acheté pour le compte de l'Italie le fonds Libri tout entier, et il se serait engagé à nous rétrocéder les articles portés sur la liste du 10 mars 1883. Je m'empressai de soumettre cette gracieuse proposition à M. Fallières, alors ministre de l'instruction publique; mais les circonstances n'étaient guère favorables. Le ministre, tout en protestant de son vif désir de réparer les désastres de nos bibliothèques, suivant l'engagement solennel que son prédécesseur en avait pris le 31 mars 1883 devant les délégués des sociétés savantes à la Sorbonne[1], déclara qu'il lui paraissait impossible de décider son collègue du ministère des finances à demander aux Chambres le crédit nécessaire pour prendre part à l'opération projetée par le gouvernement italien. J'eus donc la douleur d'avoir à prévenir M. Villari qu'il ne devait pas compter sur notre concours. Il ne m'en promit pas moins d'agir au mieux de nos intérêts, qui d'ailleurs se confondaient avec ceux de son pays.

Le succès du commissaire italien fut complet. Lord Ashburnham avait toujours prétendu que le fonds Libri formait un ensemble dont toutes les parties étaient inséparables et qu'il voulait vendre en bloc, sans mettre à part les articles dont l'origine criminelle ne faisait plus l'ombre d'un doute, même pour les plus incrédules. M. Villari, partageant les

1. Le discours de M. Jules Ferry prononcé à la Sorbonne le 31 mars 1883 a été inséré au *Journal officiel* du lendemain. Il a été publié à part sous ce titre : *Réunion générale des délégués des sociétés savantes. Discours de* M. Jules Ferry... *prononcé à la Sorbonne, le* 31 *mars* 1883. Paris, 1883. In-8° de 18 p.

scrupules auxquels les trustees du Musée britannique avaient obéi en 1883, déclara que l'Italie, malgré tout le désir qu'elle avait de posséder les collections Libri, n'achèterait jamais des manuscrits qui appartenaient à la France. Il le déclara avec tant de fermeté que le comte d'Ashburnham finit par se résigner à laisser de côté les manuscrits suspects, dont l'Italie, pas plus que l'Angleterre, ne voulait charger sa conscience. La lettre que le noble lord dut adresser le 15 mai 1884 au professeur Villari contenait, au fond, la reconnaissance qu'il détenait un bien volé par Libri :

Sir, I beg to acknowledge the receipt of your letter of to day, and to say in reply that I agree to sell to the Italian government, for the sum of 23,000 pounds sterling, all my manuscripts belonging to the Libri collection, minus the manuscripts claimed by France, and plus the Dante manuscripts in my Appendix collection.

... I remain, sir, your obedient servant,

ASHBURNHAM.

Le gouvernement italien acquit donc ainsi du comte d'Ashburnham tout le fonds Libri, moins les articles sur lesquels nous avions mis l'interdit, plus dix manuscrits de la Divine Comédie[1]. Cette belle collection a été placée à la

1. Les pièces relatives à l'acquisition du gouvernement italien, y compris un inventaire sommaire, se trouvent dans le document parlementaire intitulé : *Camera dei deputati. Relazione della Commissione... sul disegno di legge presentato dal ministro dell' istruzione pubblica... il* 12 *giugno* 1884. *Acquisto e trasporto dei Codici italiani della biblioteca Ashburnham.* (Roma, 1884.) In-folio de 85 pages. — A l'inventaire compris dans ce fascicule, qui est une traduction italienne de l'inventaire anglais publié en 1881 par la Commission des manuscrits historiques, il faut joindre l'utile complément que nous devons à M. Narducci : *Indici alfabetici per autori e per soggetti e classificazione per secoli dei codici manoscritti della collezione Libri-Ashburnham, ora nella biblioteca Mediceo-Laurenziana di Firenze per uso del catalogo pubblicatosene in Italia; premessavi la nota dei codici sopra numerari e dei posteriormente ritrovati.* Roma, 1886. Grand in-4° de 34 p. (Extrait du journal *Il Buonarroti*, année 1886.)

bibliothèque Laurentienne, sous la garde du très savant et très obligeant abbé Anziani. Le catalogue, dressé avec le plus grand soin et avec une érudition consommée par M. le professeur Cesare Paoli, est en cours de publication[1].

Dans un travail imprimé en 1885 sous les auspices de l'Académie des inscriptions[2], j'ai signalé les principaux manuscrits du fonds Libri déposés à la bibliothèque Laurentienne qui ont un intérêt particulier pour la France. J'y ai expliqué comment plusieurs de ces manuscrits, jadis volés dans nos bibliothèques, n'avaient point été compris dans nos réclamations de 1883 et comment ils ont été fort légitimement acquis par le gouvernement italien.

Voici la liste des manuscrits du fonds Libri, actuellement conservés à la Laurentienne, qui me paraissent provenir de détournements commis par Libri dans les bibliothèques françaises :

N° 38. Vies de saints. xe s. Probablement de la bibliothèque d'Orléans.

N° 82. Fragments théologiques et canoniques. C'est la seconde

1. Le premier fascicule en a été publié au mois d'octobre 1887; il contient la notice des 53 premiers manuscrits et est intitulé : *Ministero della pubblica istruzione. Indici e cataloghi.* VIII. *I Codici Ashburnhamiani della R. biblioteca Mediceo-Laurenziana di Firenze.* Vol. I, fasc. I. Roma, 1887. In-8° de 80 pages. — Les mss. Libri conservés à Florence ont déjà été l'objet de nombreux travaux. Je citerai seulement les suivants :

Article de Th. Stangl, intitulé *Die Bibliothek Ashburnham*, publié dans le *Philologus* (XLV, 201-236), principalement relatif aux classiques latins.

Ragguaglio dei manoscritti galileiani nella collezione Libri-Ashburnham, per Antonio Favaro. Roma, 1885. Grand in-4° de 34 p. (Extrait du *Bullettino di bibliografia e di storia delle scienze matematiche e fisiche*, t. XVII.)

2. *Notice sur des manuscrits du fonds Libri conservés à la Laurentienne*, dans *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXII, 1re partie, p. 1-120. — La première partie de cette notice a été traduite en italien : *Ministero della pubblica istruzione. Sui manoscritti del fondo Libri ceduti dal conte Ashburnham all' Italia. Memoria di* L. Delisle. Roma, 1886. In-8° de 14 p. (Extrait du *Bollettino dell' istruzione*, novembre 1886.)

partie du ms. 94 d'Orléans. Un faussaire y a mis la note : « S. Justine de Padua. »

N° 83. Combat des vices et des vertus. IXe s. Sur les marges on a ajouté, au XIe s., une copie de la Complainte sur l'assassinat de Guillaume Longue-Épée, duc de Normandie. Peut-être de la bibliothèque d'Orléans.

N° 89. Évangiles. Xe ou XIe s. La fausse note « Di S. Girolamo de Pistoia, » qu'on y a ajoutée, me fait croire que c'est un manuscrit volé.

N° 100*, deuxième fragment. Songe de Scipion, etc. XIIe s. C'est probablement un morceau du ms. 216 d'Orléans.

N° 100*, troisième fragment. Traité de comput. Partie du ms. 232 d'Orléans.

N° 105. Recueil provençal, contenant le Roman du chapon, la Vie de sainte Marguerite, la Passion de Jésus-Christ et un Traité de botanique. Manuscrit de Lesdiguières, volé à la bibliothèque de Tours. Voyez une notice de M. Paul Meyer dans la *Romania*, t. XIV, p. 485.

N° 409. Le Courtisan du comte Castiglione. Ms. original, relié pour Grolier, volé à la bibliothèque de Carpentras.

N° 1054. Histoire de la croisade, par Guibert de Nogent. Ms. Q. 38 de Clairvaux, volé à Troyes ou à Montpellier.

N° 1097. Fragments de grammaire, de comput, etc. XIIe s. Une partie au moins doit venir d'Orléans. On y a ajouté les fausses notes : « Est S. Joannis in Valle. — Iste liber est conventus S. Dominici de Mantua. »

N° 1234. D'après les constatations de M. S. Morpurgo [1], le ms. 1234 de Libri contient quelques feuillets arrachés du ms. 438 de l'École de médecine de Montpellier. — Ce n° 1234 et les deux suivants (nos 1235 et 1236) seraient à examiner attentivement, car ils sont composés de fragments que Libri pourrait bien avoir dérobés dans nos bibliothèques.

N° 1553. Lettres de Pierre de Blois. Seconde partie du ms. I. 25 de Clairvaux. Volé à Troyes ou à Montpellier.

N° 1814. Vies des papes et collection de canons. Partie du ms. 6 de Poitiers.

1. *Detto d'amore, antiche rime imitate dal Roman de la Rose.* Bologna, 1888. In-8°. (Extrait du *Propugnatore,* nouvelle série, vol. I, part. I.)

Nos 1824 et 1836. Copies d'anciennes chartes, tirées des recueils de Peiresc. Volés à Carpentras.

No 1906. Fragments de légendes et de chroniques. Venu de Clairvaux, et volé à Troyes ou à Montpellier.

No 1913. Priscien. Jadis S. 49 de Clairvaux. Volé à Troyes ou à Montpellier.

No 1914. Porphyre et autres ouvrages de dialectique. Jadis S. 83 de Clairvaux. Volé à Troyes ou à Montpellier.

Si la portion du fonds Libri acquise par le gouvernement italien contient des manuscrits sortis de nos bibliothèques, la partie du même fonds que nous avions mise en interdit, et dont M. Villari, par un sentiment d'extrême délicatesse, n'a pas même voulu prendre connaissance, renferme des documents italiens qui complètent plusieurs séries de la bibliothèque Laurentienne ; on en trouvera l'indication aux pages 136-140 du présent catalogue. Ce sont là des accidents dont l'histoire des bibliothèques présente beaucoup d'exemples et dont il serait possible de diminuer le nombre par des échanges également profitables aux différentes parties intéressées.

VII. — Achat par la Bibliothèque nationale en 1888 de la partie réservée des fonds Libri et Barrois.

La nécessité où nous nous étions trouvés en 1884 de ne pas pouvoir nous concerter avec l'Italie pour racheter les manuscrits de nos bibliothèques avait mis en évidence l'impossibilité d'obtenir sur le budget de l'État les fonds nécessaires pour rentrer en possession des documents que nous désirions si vivement récupérer. Comme, d'autre part, il était toujours à craindre que ces documents, devenus la proie de vulgaires spéculateurs, ne tombassent au pouvoir d'amateurs jaloux qui les auraient cachés, loin de la France, au fond de cabinets inaccessibles, il fallait épier et même provoquer une occasion de mettre la main sur un trésor si convoité,

sans avoir besoin d'attendre un subside des chambres. Cette occasion s'est présentée à la fin de l'année dernière, et, grâce au concours dévoué de M. Charmes, directeur du secrétariat et de la comptabilité au Ministère de l'instruction publique, la Bibliothèque nationale obtint du ministre, M. Spuller, l'autorisation de conclure avec un honorable libraire de Strasbourg, M. Trübner, une convention qui nous assurait définitivement la restitution des manuscrits réclamés et mis en interdit depuis 1883[1].

Ces manuscrits, M. Trübner était certain de se les faire livrer moyennant le paiement d'une somme de 24,000 livres sterling, montant de l'évaluation agréée en 1883 par le gouvernement français et par l'administration du Musée britannique. Il s'était assuré des dispositions du comte d'Ashburnham, qui lui avait donné, le 21 septembre 1887, un billet ainsi conçu :

I hereby authorize M. K. J. Trübner, of Strasburg, to treat on my behalf for the sale either of my entire remaining collection of mss., or for the same, minus the mss. claimed by M. L. Delisle out of the Libri and Barrois collections.

ASHBURNHAM[2].

1. Le *Centralblatt für Bibliothekswesen* (t. V, p. 225; année 1888) contient un rapport détaillé de M. Trübner sur la façon dont il a conduit l'affaire. Je dois rendre ici hommage à la loyauté et à l'obligeance dont il a fait preuve dans tous ses rapports avec la Bibliothèque nationale. — Le rapport que j'ai adressé au ministre le 23 février 1888 a été inséré au *Journal officiel* le 25 de ce mois et reproduit dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* (t. XLIX, p. 41), sous le titre de *les Manuscrits des fonds Libri et Barrois*; il y en a eu un tirage à part, in-8° de 6 p.

2. M. Trübner, quand il a publié le texte de ce billet dans son rapport inséré au *Centralblatt*, a déclaré que, suivant une lettre de lord Ashburnham en date du 17 novembre 1886, le prix demandé pour tous les manuscrits alors conservés à Ashburnham-Place (partie réservée du fonds Libri, fouds Barrois et Appendice) était de 100,000 l. st. (2,500,000 fr.); le prix de ces mêmes collections était fixé à 76,000 l. st. (1,900,000 fr.), si on mettait de côté les manuscrits réclamés par la France, lesquels, par conséquent, étaient estimés 24,000 l. st. (600,000 fr.).

M. Trübner savait, d'autre part, que le gouvernement allemand attachait la plus grande importance à faire rentrer dans une des bibliothèques de l'empire le recueil de poésies allemandes formé vers le commencement du XIVe siècle par un patricien de Zurich, Roger Manessé. Ce recueil, sorti au XVIIe siècle de la bibliothèque Palatine, à la suite de circonstances encore mal expliquées, se conservait depuis environ 230 années à la Bibliothèque nationale, à laquelle il avait été généreusement donné par les frères Dupuy.

Dans le courant d'octobre 1887, M. Trübner offrit de céder à la Bibliothèque nationale tous les manuscrits réservés du fonds Libri et du fonds Barrois, s'il pouvait recevoir en échange le recueil de Roger Manessé, plus une somme d'argent, qui, après débat contradictoire, fut fixée à 150,000 fr. La Bibliothèque pouvait se procurer la meilleure partie de cette somme en aliénant une rente qu'elle devait à la libéralité de feu M. le duc d'Otrante et qui n'était grevée d'aucune obligation. La seule difficulté tenait donc à l'inconvénient de nous séparer d'un volume dont nous connaissions bien tout l'intérêt. Mais il est des sacrifices auxquels un bibliothécaire doit savoir se résigner; j'en avais déjà fait l'expérience à plusieurs reprises, et notamment en 1877, quand il s'était agi de faire revenir à la Bibliothèque nationale les cahiers de la bible de Charles le Chauve, ce chef-d'œuvre de l'art français du IXe siècle, qui lui avaient été dérobés en 1707 et que le Musée britannique possédait depuis 1753[1].

Ce ne fut pas sans y avoir mûrement réfléchi que je crus devoir assumer sur moi la responsabilité de faire sortir de la Bibliothèque, après autorisation régulière, le recueil de Roger Manessé. Quelle qu'en fût la valeur aux yeux des Allemands, elle ne pouvait, pour des Français, se mettre un seul instant en balance avec la valeur de plusieurs des manuscrits dont

1. Sur la réintégration des feuillets de la bible de Charles le Chauve, voyez mes *Mélanges de paléographie et de bibliographie*, p. 351-358.

nous avions à payer la rançon. Il ne fallait pas d'ailleurs oublier qu'il s'agissait de réparer des fautes dont nous avions à rougir devant l'étranger. Une circonstance devait aussi singulièrement adoucir l'amertume de nos regrets. La munificence du grand-duc de Bade nous avait récemment gratifiés de deux exemplaires de la reproduction photographique qui avait été faite, en 1886, sous la direction du professeur F.-X. Kraus, du recueil de Roger Manessé, depuis la première page jusqu'à la dernière, y compris les gardes du commencement et de la fin. Nous devions donc garder une image entière et fidèle du manuscrit original, et nous pouvions amplement satisfaire la curiosité de tous les savants qui voudraient étudier chez nous la transcription primitive des poésies rassemblées par Roger Manessé et les dessins, d'ailleurs assez grossiers, dont le texte de ces poésies est accompagné[1].

Les formalités à remplir en France, la nécessité de faire intervenir le Conseil d'État, les négociations à poursuivre en Angleterre et en Allemagne pour régler tous les détails de l'opération amenèrent quelques retards dans la conclusion de l'affaire. Ce fut seulement le 7 février 1888 que fut signée, à la Bibliothèque nationale, la convention suivante :

Entre les soussignés MM. Léopold Delisle, administrateur général de la Bibliothèque nationale, agissant en vertu de l'arrêté ministériel en date du 17 novembre 1887, et M. Trübner, libraire à Strasbourg, il a été convenu ce qui suit :

M. Trübner cède à la Bibliothèque nationale la série de 166 manuscrits provenant des fonds Libri et Barrois et passés dans la collection de lord Ashburnham, lesquels manuscrits ont été reconnus par M. L. Delisle en 1883, aux conditions suivantes :

1° M. Léopold Delisle, au nom de la Bibliothèque nationale,

1. Une reproduction phototypique des miniatures de ce ms. a été publiée sous ce titre : *Die Miniaturen der Manesse'schen Liederhandschrift...* von Franz Xaver Kraus. Strasbourg, 1887. Grand in-folio de 16 pages et 140 planches.

remettra à M. Trübner le manuscrit connu sous le nom de Recueil de Manessé, ledit manuscrit destiné à une bibliothèque publique d'Allemagne, où il sera conservé;

2° Il paiera ou fera payer à M. Trübner la somme de cent cinquante mille francs.

Ce paiement sera effectué en trois parties, aux termes indiqués ci-après. Un premier paiement de 110,000 francs sera fait au moment de la prise de possession par la Bibliothèque nationale des manuscrits ci-dessus désignés; un deuxième paiement de 20,000 francs aura lieu en avril 1888, et le troisième et dernier paiement de 20,000 francs en avril 1889.

Fait double à Paris, le 7 février 1888.

L. DELISLE. KARL J. TRUBNER.

Aux termes de cette convention, je me rendis à Londres, accompagné de M. Julien Havet, bibliothécaire au département des imprimés, et de M. Henri Moranvillé, sous-bibliothécaire au département des manuscrits. Le 23 février, nous reconnûmes dans la maison de M. Trübner (*Ludgate Hill*, 57-59) les manuscrits des fonds Libri et Barrois qui avaient été réclamés par nous en 1883, et nous en prîmes possession au nom de la Bibliothèque nationale.

Le même jour, au moment même où la remise de nos manuscrits nous était faite, le recueil de Roger Manessé était porté de la Bibliothèque nationale à l'ambassade allemande, à Paris, et Son Excellence M. le comte de Münster nous en donna un récépissé en bonne forme. Le 10 avril suivant, le manuscrit fut déposé à la bibliothèque de l'université de Heidelberg, conformément à une décision de l'empereur Frédéric, qui avait adressé, le 7 du même mois, la lettre suivante au grand-duc de Bade[1] :

Durchlauchtigster Fürst, freundlich geliebter Vetter, Bruder und Schwager!

Ew. kœniglichen Hoheit bin ich in der angenehmen Lage, mittheilen zu kœnnen, dass sich der von Ew. kœniglichen

1. *Centralblatt für Bibliothekswesen*, t. V, p. 288.

Hoheit befürwortete Erwerb der bisher im Besitze der Nationalbibliothek in Paris gewesenen Manesseschen Handschrift in der geplanten Weise vollzogen hat. In Erfüllung der Ew. kœniglichen Hoheit von Meinem in Gott ruhenden Herrn Vater gemachten Zusage habe Ich bestimmt, dass die gedachte Handschrift, welche sich vorlæufig in Verwahrung des Botschafters Grafen Münster befindet, der Bibliotheca Palatina in Heidelberg, welche sich bisher mit einer Copie dieser Handschrift begnügt hat, wieder zugeführt werde. Indem ich Meiner Freude über die Wiedererlangung dieses litterarischen Kleinods Ausdruck gebe, verbleibe Ich in herzlicher Liebe und unverænderlicher aufrichtiger Freundschaft Ew. kœniglichen Hoheit freundwilliger Vetter, Bruder und Schwager

FRIEDRICH.

Telles sont les conditions dans lesquelles la Bibliothèque nationale, à l'aide des ressources laissées à sa disposition par de nobles bienfaiteurs, les frères Dupuy et le duc d'Otrante, a repris pour son compte particulier l'opération que l'État avait projeté de faire en 1883 et a réussi à faire rentrer en France les manuscrits dont nous avions été si impudemment dépouillés il y a environ un demi-siècle.

VIII. — Prétentions de quelques villes sur plusieurs des manuscrits achetés par la Bibliothèque nationale.

A peine le rapport inséré au *Journal officiel* du 25 février avait-il annoncé le retour en France des manuscrits réservés du fonds Libri et du fonds Barrois que les représentants des villes de Tours, d'Orléans et de Lyon élevèrent la voix pour être admis à profiter d'une combinaison qui avait fait rentrer en France tant de précieux documents enlevés en partie à leurs bibliothèques. Un tel mouvement ne pouvait être accueilli avec trop de sympathie ; il témoigne, en effet, du zèle que les administrations d'aujourd'hui apportent à la conservation et à l'accroissement des collections dont elles ont

la charge. Quel contraste avec le mépris et l'indifférence dont la plupart de nos bibliothèques municipales ont si longtemps souffert! Contenons cependant notre admiration dans de justes limites.

Les villes de Tours, d'Orléans et de Lyon[1] désirent vivement rentrer en possession de manuscrits dont le mérite a fait quelque bruit dans le monde; mais elles entendent bien n'avoir pas à contribuer par un sacrifice quelconque à l'énorme rançon qu'il a fallu payer pour les arracher à des mains rapaces. Elles ont, paraît-il[2], la prétention d'être purement et simplement remises en possession des manuscrits qu'elles ont perdus. « Nous avons, disent-elles, été lésées par « un représentant du gouvernement, par Libri, qui agissait « en qualité d'inspecteur des bibliothèques. C'est au gouver- « nement à réparer le préjudice qui nous a été causé par l'un « de ses agents dans l'exercice de ses fonctions. »

Un tel raisonnement pèche par la base. En effet, Libri n'a jamais été inspecteur des bibliothèques; jamais il n'a reçu, même à titre temporaire, la mission de les inspecter[3].

1. Je ne parlerai ici que des trois villes dont les maires se sont concertés pour faire une démarche auprès du ministre de l'instruction publique le 16 avril 1888, comme nous l'apprenons par le procès-verbal imprimé de la séance du conseil municipal d'Orléans, du 23 avril. Évidemment les maires d'Orléans, de Tours et de Lyon ignoraient alors la responsabilité que la coupable incurie de leurs prédécesseurs fait peser sur leurs villes. C'est leur imprudente démarche qui m'oblige à mettre en lumière un des plus honteux épisodes de l'histoire du vandalisme au XIX[e] siècle.

2. La seule pièce imprimée que je connaisse sur les réclamations des villes lésées par les vols de Libri est celle qui est intitulée : *Département du Loiret. Ville d'Orléans. Extrait du registre des délibérations du conseil municipal. Séance du* 23 *avril* 1888. In-4° de 8 pages. La partie essentielle de ce document est un mémoire de M. J. Loiseleur, dont une seconde édition, intitulée *les Droits de la ville d'Orléans à la propriété des manuscrits de sa bibliothèque*, a paru dans le *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais,* t. IX, p. 265-272.

3. La délibération du Conseil municipal d'Orléans, en date du 23 avril 1888, porte pour principal considérant : « Que la mission officielle de « Libri..., comme INSPECTEUR GÉNÉRAL DES BIBLIOTHÈQUES, chargé de

Il a été simplement chargé de visiter certaines collections de manuscrits et de prendre des notes en vue du catalogue général préparé par la commission dont il était secrétaire; pour lui faciliter l'accomplissement de sa tâche, le ministre lui avait donné des lettres d'introduction ou de recommandation[1], comme en obtiennent journellement les savants dont les recherches méritent d'être encouragées. De telles lettres n'ont jamais engagé, dans le sens rigoureux des mots, la responsabilité ministérielle. Il n'en saurait être

« dresser le Catalogue des manuscrits, ne peut être sérieusement discu- « tée. » Peu de temps après, quand on eut appris que Libri n'avait jamais eu le titre ni exercé les fonctions d'inspecteur des bibliothèques, on crut se tirer d'embarras par une sorte d'errata, comme s'il se fût agi d'une simple faute d'impression. Nous lisons dans le post-scriptum d'une lettre du 20 mai 1888, publiée quatre mois plus tard dans le *Bulletin de la Société archéol. et hist. de l'Orléanais*, t. IX, p. 264 : « Dans la « délibération du 23 avril 1888, il a été dit à tort que Libri, au moment « où il commettait ses larcins, était inspecteur général des bibliothèques « de France : ce titre appartenait alors à M. Ravaisson. » Il a donc fallu battre en retraite ; mais, au lieu d'avouer qu'on avait échafaudé une théorie sur une pure bévue, on a, paraît-il, imaginé d'autres raisonnements pour démontrer que, du moment où Libri n'était pas inspecteur, la responsabilité de l'État se trouvait plutôt aggravée qu'amoindrie. « Cela, » dit l'auteur de la lettre du 20 mai 1888, « a été établi dans une annexe « à la délibération sus-mentionnée, annexe autographiée par les soins de « l'administration municipale d'Orléans et ayant pour titre : *Note sur les « fonctions officielles dont Libri était revêtu et qui lui donnaient droit « de libre accès et d'examen dans les bibliothèques publiques.* » J'ai vainement essayé de me procurer un exemplaire de cette note.

1. Le caractère des missions de Libri est très nettement indiqué par la lettre qu'il reçut de M. Villemain lors de son voyage à Tours. La lettre, dépourvue de date et adressée à « M. Libri, membre de l'Institut, » est ainsi conçue :

« J'ai l'honneur de vous informer que, d'après l'avis exprimé par la Commission du catalogue général des manuscrits, je vous prie de vous rendre à Tours pour recueillir les notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque de cette ville qui devront être compris dans le recueil préparé sous les auspices du ministère de l'instruction publique.

« J'écris à M. le préfet d'Indre-et-Loire pour l'informer de votre mission et le prier de vous assurer toutes les facilités nécessaires à vos savantes recherches. »

L'original de cette lettre est à la Bibliothèque nationale, ms. français 3276 des Nouv. acq., fol. 13.

autrement. La recommandation du ministre ne dispensait, en effet, ni les maires, ni les bibliothécaires d'observer les règlements destinés à assurer l'intégrité et le bon ordre des collections.

Libri le savait parfaitement. Aussi, pendant le séjour assez long qu'il fit à Carpentras en 1841, il eut soin de se faire autoriser régulièrement par le maire à emprunter les livres dont il aurait besoin. Les termes de l'autorisation qui lui fut accordée[1] prouvent que les bibliothécaires pouvaient et devaient exercer vis-à-vis de Libri les mesures conservatoires exigées par de sages règlements, et dont personne ne peut s'offusquer du moment qu'elles sont appliquées avec une intelligente bienveillance à tous les travailleurs. C'est ce que firent, lors des voyages de Libri, beaucoup de bibliothécaires vigilants, notamment ceux des villes du Mans, de Clermont-Ferrand et d'Auxerre. Le bibliothécaire de cette dernière ville trouva moyen de remplir strictement son devoir, en déférant au désir exprimé par Libri de travailler la nuit dans la bibliothèque d'Auxerre. La séance de nuit fut autorisée, mais un gardien resta de pied ferme à côté du

1. Voici dans quels termes l'autorisation d'emprunter des livres à la bibliothèque de Carpentras fut accordée à Libri :

« Nous, maire de la ville de Carpentras... Autorisons M. le comte Libri, membre de l'Institut, à prendre à la bibliothèque publique de cette ville, à titre de prêt, l'ouvrage intitulé : *Theocriti opera*, in-folio, græce; Venetiis. — Et subsidiairement à prendre au même titre tous les ouvrages qui pourront lui être nécessaires pendant son séjour à Carpentras.

« Fait en l'hôtel de ville, le 16 novembre 1841. »

(Original à la Bibl. nat., ms. français 3257 des Nouv. acq., fol. 52.)

La lettre que le maire de Carpentras écrivit le même jour au bibliothécaire n'est pas moins explicite :

« J'ai délivré aujourd'hui à M. le comte Libri l'autorisation de prendre à la bibliothèque, à titre de prêt, tous les livres dont il aura besoin pendant son séjour en cette ville. Je vous prie de vous conformer à cette autorisation, et d'aider M. Libri dans toutes ses recherches, comme envoyé du gouvernement et membre de l'Institut, s'il requiert votre assistance. »

(Original à la Bibl. nat., ms. français 3260 des Nouv. acq., fol. 247.)

visiteur, pour le seconder dans ses recherches et aussi pour veiller à ce que tout se passât régulièrement. Le fait n'a pas été seulement relevé dans le rapport de M. Boucly. Libri l'a constaté lui-même dans un de ses factums[1].

La bibliothèque d'Auxerre, grâce à la vigilance de son conservateur, n'a point eu à souffrir du passage de Libri. Les villes de Lyon, de Tours et d'Orléans n'auraient pas été plus mal traitées si leurs bibliothèques avaient été confiées à des administrateurs consciencieux, attentifs et instruits. Il n'en était malheureusement pas ainsi, et c'est en voyant le profond désordre qui régnait depuis longtemps dans ces dépôts que Libri succomba à la tentation d'y puiser à pleines mains pour augmenter ses collections ou plutôt, disons le mot, son fonds de commerce.

Il est pénible de réveiller d'aussi tristes souvenirs; mais il importe de rétablir les faits sous leur véritable jour. Puisqu'on a rejeté la responsabilité des vols de Libri sur l'administration centrale, il faut bien signaler en termes précis la véritable cause de désastres littéraires et artistiques qui ne seront jamais complètement réparés. Cette cause, on ne saurait le proclamer trop haut, c'est l'incurie de beaucoup d'administrations locales, qui, pendant longtemps, n'ont tenu compte ni des circulaires ministérielles, ni des conseils des hommes éclairés, ni des réclamations des sociétés savantes. On en jugera par ce qui s'est passé en plein XIXe siècle à Tours, à Orléans et à Lyon.

Les admirables collections qui furent, pendant des siècles, l'ornement de la cathédrale de Tours, de l'église de Saint-Martin et de Marmoutier avaient traversé sans de trop graves accidents les orages révolutionnaires[2]. Le docteur

1. « Il est resté seulement avec moi un homme qui avait soin d'entretenir le feu. » *Réponse de M. Libri au rapport de M. Boucly*, p. 99. — Voyez aussi le *Mémoire sur la persécution qu'on fait souffrir en France à M. Libri*, par M. Ranieri Lamporecchi, p. 48 et 49.

2. Je parle seulement des collections de manuscrits; car les archives des établissements ecclésiastiques de Tours ont été littéralement sacca-

Haenel les trouva encore dans toute leur splendeur en 1826[1]. Moins de six ans après, dans des circonstances qui n'ont pas encore été bien éclaircies, ces collections étaient mises au pillage. On vit alors les manuscrits les plus précieux livrés, comme pièces de rebut et bouquins encombrants, à des marchands qui les vendaient au poids. Il n'y a là aucune exagération. Haenel avait pris la peine de signaler en 1826, dans le recueil intitulé *Thémis*[2], trente-sept anciens manuscrits de droit romain, qu'il venait de feuilleter un à un pendant son séjour à Tours. C'était peut-être, après la collection de la Bibliothèque nationale, la plus belle série d'ouvrages de ce genre qui fût alors conservée dans une bibliothèque française. Eh bien ! de cette admirable série il ne reste plus que quatre volumes. Les trente-trois autres (je dis bien TRENTE-TROIS), c'est-à-dire un peu plus des neuf dixièmes, ont disparu dans l'incroyable épuration que je rougis d'avoir à rappeler ici. On s'imagine bien que les autres facultés, et notamment la théologie, ne furent pas plus épargnées que le droit romain.

gées pendant la Révolution et durant les quarante premières années du XIXe siècle. C'est par milliers qu'il faut compter les chartes anciennes de la Touraine qui ont été détruites ou qui ont passé dans des collections particulières. Beaucoup ont pris le chemin de l'Angleterre. André Salmon en a racheté un grand nombre, qui sont rentrées aux Archives d'Indre-et-Loire. De son côté, la Bibliothèque nationale a toujours disputé aux étrangers les chartes tourangelles qui ont paru dans les ventes publiques; mais plus d'une fois les ressources dont elle disposait ne lui ont pas permis de lutter avec succès. C'est encore ce qui lui arrive au moment où je corrige les épreuves de cette préface. Le 27 novembre 1888, dans une vente faite à l'hôtel Drouot, la Bibliothèque nationale a vainement essayé d'acquérir une jolie charte de Henri II, roi d'Angleterre, qui vient de Saint-Martin de Tours; les enchères se sont élevées à la somme de 225 francs, et, si mes renseignements sont exacts, la charte a dû prendre le chemin de l'Allemagne. Voyez *Catalogue d'une importante collection de lettres autographes..., dont la vente aura lieu à Paris le mardi* 27 *novembre* 1888 (Paris, Ét. Charavay, 1888, in-4°), p. 17, n° 82.

1. Haenel, *Catalogi*, col. 481.

2. *Thémis ou Bibliothèque du jurisconsulte*, t. VIII, 2e partie, p. 220 (Paris, 1826). — La liste de Haenel est reproduite dans *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXI, part. I, p. 350 et 351.

C'est à la suite de cette épuration qu'il arriva à Paris une masse énorme de manuscrits, presque tous sur parchemin, dont plusieurs remontaient à l'époque carlovingienne et même à l'époque mérovingienne. Beaucoup périrent, condamnés aux plus vulgaires usages. D'un volume dans la couverture duquel Montfaucon avait signalé un fragment de papyrus grec, on n'a pu sauver qu'un feuillet, qui atteste la destruction du manuscrit lui-même[1]. Il ne nous est de même parvenu qu'un feuillet de l'Orose copié au IXe siècle par Adalbaldus, le célèbre calligraphe de Saint-Martin de Tours[2]. Enfin, il ne subsiste plus, hélas! qu'un double feuillet du précieux recueil canonique qui portait avant la Révolution le n° 138 dans la librairie de Saint-Martin de Tours, recueil que Haenel avait vu à Tours et dont Hinschius avait depuis déploré la disparition; j'ai trouvé ce débris en 1881, à Paris, chez un bouquiniste, dans un tas de parchemins de rebut, et je l'ai pieusement recueilli pour la Bibliothèque nationale[3], car il nous a conservé un texte fort curieux sur l'histoire de la paix de Dieu.

Plusieurs des manuscrits dont la ville de Tours se débarrassa par un procédé aussi barbare eurent la bonne fortune de tomber entre les mains d'amateurs intelligents, tels que Monteil[4] et Jules Desnoyers, ou bien d'arriver à peu près directement à la Bibliothèque royale, qui acheta, souvent au poids du parchemin, tous ceux qu'on lui présenta en 1831

1. Ce feuillet, acquis en 1887, fait partie du ms. latin 2332 des Nouv. acq., fol. 3. Voyez *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXI, part. I, p. 214 et 215.

2. Ce feuillet forme le n° 405 du fonds latin des Nouv. acq.; il a été donné en 1886 à la Bibliothèque nationale par M. Desnoyers, qui en a fait l'objet d'une communication à l'Académie des inscriptions : *Note sur un monogramme d'un prêtre artiste du IXe siècle*, par M. Desnoyers (Paris, 1887; in-8° de 8 p., avec fac-similé; extrait des *Comptes-rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, année 1886).

3. Aujourd'hui dans le n° 2243 du fonds latin des Nouv. acquisitions.

4. Voyez *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXI, part. I, p. 345, 347 et 348.

et 1832[1]. Par suite de ces achats, par suite surtout de l'acquisition d'une partie des cabinets de Monteil et de Jules Desnoyers[2], la Bibliothèque nationale a sauvé une cinquantaine des manuscrits que la ville de Tours avait impitoyablement voués à la destruction. Malheureusement tous les survivants de l'hécatombe ne sont pas restés en France; beaucoup ont dû prendre le chemin de l'étranger; on en trouve à Cheltenham[3], dans la collection de sir Thomas Phillipps, et plusieurs ne reviendront plus sur le sol natal, puisqu'ils sont à tout jamais immatriculés dans les collections du Musée britannique[4].

Libri savait à quel régime étaient soumis les manuscrits de la ville de Tours. « Je me souviens, dit-il[5] dans un de

1. Voyez *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXI, part. I, p. 343-345.

2. Il s'est trouvé au moins neuf anciens manuscrits de la bibliothèque de Tours dans le lot que nous avons acquis en 1887 de la succession de M. Desnoyers; j'en ai donné la description dans le fascicule intitulé : *Collections de M. Jules Desnoyers. Catalogue des manuscrits anciens et des chartes.* Paris, juin 1888. In-8°.

3. J'avais conjecturé en 1883 (*Notices et extraits des manuscrits*, XXXI, I, 230) qu'une ancienne collection canonique, jadis ms. 193 de Saint-Gatien, vue encore à Tours en 1826 par Haenel, devait être passée dans la collection de sir Thomas Phillipps, sous le n° 7408. Cette conjecture était bien fondée : M. Omont vient de constater, au mois de septembre 1888, que le n° 193 se voit encore au bas de la première page du ms. 7408 de sir Thomas Phillipps. C'est encore chez les héritiers de sir Thomas Phillipps que se trouve la première partie du ms. 135 de Saint-Martin de Tours, dont le reste est arrivé à la Bibliothèque nationale, n° 9576 du fonds latin; ce fragment, dont M. Omont a rapporté la description, porte à Cheltenham le n° 26067; il a conservé en caractères très lisibles une inscription ainsi conçue : « Iste liber est de armario Beati Martini Turonensis. »

4. Le martyrologe et l'obituaire qui formaient jadis le ms. 93 de Saint-Gatien de Tours ont été achetés en 1838 par le Musée britannique, où ils sont classés sous le n° 11443 dans la série additionnelle. — Un texte carlovingien des évangiles, d'une grande importance, jadis n° 87 de Marmoutier, a été vendu en 1836 au Musée britannique par le libraire Rodd; il a reçu le n° 609 dans le fonds Egerton.

5. *Réponse de M. Libri au rapport de M. Boucly*, p. 45. — Un nommé Seytre, qui avait été nommé bibliothécaire adjoint à la bibliothèque de Tours en 1838, fut condamné en 1843 à deux ans de prison pour sous-

« ses factums, je me souviens d'avoir entendu dire à Tours « qu'un ancien bibliothécaire avait échangé beaucoup de « livres et de manuscrits précieux contre des ouvrages « modernes. » Il résolut de tirer profit du désordre. Qui sait même si, pour étouffer un reste de scrupules, il ne s'est pas dit qu'il n'y avait pas grand mal à emporter des manuscrits si mal traités et exposés à tant de chances de destruction? Toujours est-il que, choisissant ce qu'il trouvait de plus curieux, de plus ancien, de mieux approprié à ses goûts, il s'empara d'une prodigieuse quantité de volumes ou de fragments de volumes qui auraient suffi, à eux seuls, pour donner de la célébrité à sa bibliothèque. Du reste, il n'était pas nécessaire, j'en conviens, de déployer beaucoup d'habileté pour opérer impunément des coupes sombres dans l'inextricable fouillis que présentait alors la bibliothèque de Tours et dont on peut se faire une idée en parcourant les listes informes que le bibliothécaire Chauveau avait adressées au ministère peu avant les voyages de Libri[1]. Je l'ai constaté de mes yeux, dans une visite qu'André Salmon, archiviste honoraire de la ville de Tours, m'y fit faire en 1851 et au cours de laquelle nous cherchâmes vainement plusieurs manuscrits qui l'intéressaient comme moi et qui ne devaient se retrouver que beaucoup plus tard. C'était alors un chaos que Victor Luzarche essaya de débrouiller[2], mais où la

tractions frauduleuses commises au préjudice de la bibliothèque de Tours. (*Bibliothèque de l'École des chartes*, 1re série, t. IV, p. 398 et 399.) Les coupables agissements de Seytre ont été rappelés par Libri, dans sa *Lettre à M. de Falloux*, p. 60 et 290.

1. Ce catalogue de Chauveau est à la Bibl. nat., fonds français des Nouv. acq., n° 3957. C'est l'exemplaire dont Libri obtint le prêt en 1842 et auquel il avait ajouté des observations qui ont disparu pour la plupart depuis qu'une main intéressée, sans doute celle de Libri, a arraché les feuillets intercalaires sur lesquels étaient consignées les observations les plus importantes et les plus étendues.

2. M. Luzarche fit racheter à Paris, en 1850, dans une vente publique, deux manuscrits précieux que l'incurie de l'ancienne municipalité avait laissés sortir de la bibliothèque de Tours; voyez la pièce qu'il a publiée sous ce titre : *Notes sur les acquisitions de manuscrits faites pour la*

lumière n'a pénétré que longtemps après, grâce au classement et au catalogue de M. Dorange[1], dont le dévouement a été si mal récompensé[2].

A la bibliothèque d'Orléans, Libri trouva à peu près les mêmes facilités qu'à celle de Tours. Le catalogue des manuscrits en avait bien été imprimé en 1820 par les soins de l'abbé Septier[3]; mais ce catalogue était sommaire, souvent inexact et ne comprenait pas un certain nombre de manuscrits qui, lors de la rédaction, étaient sans doute oubliés dans quelque réduit ou confondus avec les livres imprimés. Libri tira grand parti des manuscrits négligés par Septier. Il s'appropria les plus précieux, notamment un recueil de capitulaires, et il se servit des autres pour combler les vides qui se produisaient dans la série régulièrement constituée quand il y enlevait des manuscrits à sa convenance. Ainsi, pour me borner à un exemple, le jour où il prenait un Bréviaire d'Alaric, coté 204, il mettait à la place une copie des Institutes de Justinien qui ne figurait pas au catalogue de Septier. Il savait que le bibliothécaire n'était pas en état de

bibliothèque de Tours en 1850. (Rapport fait au conseil municipal de Tours dans la séance du 27 juin 1851.) Tours, 1851. In-8° de 4 pages. Les deux manuscrits rachetés sont ceux qui portent actuellement les n°s 184 et 615. — On doit encore à M. Luzarche l'impression d'un commencement de catalogue, qui comprend 191 articles et qui porte en tête ce titre de départ : *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque communale de Tours*. In-8° de 96 pages.

1. *Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la bibliothèque de Tours*, par A. Dorange... Tours, 1875. In-4° de VIII et 582 pages.

2. On est allé jusqu'à lui contester le mérite d'avoir rédigé le catalogue dont le titre est transcrit dans la note précédente. Comme la copie et les épreuves de ce catalogue ont passé par mes mains au cours de la rédaction et de l'impression de l'ouvrage, j'ai cru devoir énergiquement protester contre cette monstrueuse allégation, qui s'est produite dans le *Bulletin municipal de la ville de Tours* (n° du 16 décembre 1884, p. 837); voyez ma *Lettre à Monsieur le maire de Tours sur le Catalogue des manuscrits de cette ville*, en date du 24 décembre 1884. Paris, 1884. In-4° de 4 pages.

3. *Manuscrits de la bibliothèque d'Orléans*. Orléans, 1820. In-8° de 287 pages.

distinguer les Institutes de Justinien du Bréviaire d'Alaric. Il se disait aussi que, selon toute vraisemblance, de longues années s'écouleraient sans que personne s'aperçût que le manuscrit placé sur les rayons avec le n° 204 ne répondait pas à la description du ms. 204 donnée par Septier. Mais s'en fût-on aperçu, le désaccord n'aurait-il pas été expliqué par l'insuffisance du catalogue Septier? C'est ce qui arriva dans une ville du Midi, où l'inventaire officiel de la bibliothèque indiquait sous le n° 185 un ancien manuscrit d'Oribase, que Libri trouva bon de voler en le remplaçant par un Hippocrate; quelques années plus tard, le bibliothécaire, s'apercevant qu'il avait à garder un Hippocrate et non pas un Oribase, ne s'avisa pas qu'on avait frauduleusement substitué un volume insignifiant à un manuscrit d'une grande valeur; il s'imagina que le rédacteur de l'inventaire avait commis une méprise et il appela les représentants de l'autorité supérieure pour le constater dans un procès-verbal solennel. Libri s'imaginait que ses méfaits passeraient inaperçus à Orléans, et l'expérience a montré que ses calculs ne manquaient pas de justesse. C'est seulement au bout de quarante ans qu'une circonstance fortuite a fait découvrir l'ingénieux système de substitution dont un exemple vient d'être cité.

La ville d'Orléans, involontairement, je l'avoue, avait ménagé à Libri un autre moyen d'exercer commodément sa coupable industrie. Elle avait laissé ses manuscrits dans un tel état de délabrement qu'on n'avait pas même à couper un fil ou à décoller un onglet pour enlever dans les volumes les plus précieux les cahiers ou les feuillets qui plaisaient à un amateur. La tentation était trop forte pour que Libri ne s'y laissât pas aller. Il pratiqua cette facile et fructueuse opération sur une vingtaine de manuscrits.

Libri n'est pas d'ailleurs le seul qui ait ainsi exploité les collections orléanaises. Vers la même époque, d'autres malfaiteurs, qui n'étaient probablement pas munis de recomman-

dations ministérielles, y travaillaient sans être plus gênés que Libri par la surveillance du conservateur.

Un connaisseur, servi par le hasard ou par un flair vraiment remarquable, détacha du ms. n° 169 un feuillet palimpseste, qui ne tarda pas à passer en Allemagne : c'est le célèbre fragment que le docteur Gotthold Heine présenta en 1847 à la Bibliothèque royale de Berlin, comme acheté chez un libraire de Tolède, et sur lequel on a découvert un morceau jusqu'alors inédit des Histoires de Salluste [1].

Des voleurs plus vulgaires semblent n'avoir cherché à la bibliothèque d'Orléans que du parchemin à vendre au poids. Le malheur voulut que leur main se portât sur des volumes d'une respectable antiquité, tels que le n° 138, copié au xe siècle, et le n° 134, copié au xie. Les feuillets qu'ils en avaient détachés se sont trouvés dans un tas de parchemins que la Bibliothèque nationale acheta d'un bouquiniste de Paris en 1881. Quand j'en eus reconnu l'origine, ils furent restitués à la bibliothèque d'Orléans, suivant une autorisation ministérielle et moyennant la cession faite à la Bibliothèque nationale d'un ancien missel de Limoges, dont le prix fut généreusement payé par M. Boucher de Molandon, également dévoué aux intérêts de sa ville et à ceux de la Bibliothèque nationale.

On voit dans quel état [2] se trouvait à Orléans le terrain d'où Libri devait tirer une si abondante récolte.

1. L'origine du fragment de Berlin a été révélée par M. le docteur Edmond Hauler, qui a montré comment ce fragment se rattachait au fol. 20 du ms. 169 d'Orléans. La découverte de M. Hauler a été annoncée le 5 mai 1886 par le professeur W. von Hartel, dont la note, traduite en français, a été publiée, par les soins de M. Loiseleur, dans le *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. VIII, p. 497. — Voy. aussi Edm. Hauler, *De novis Sallustii historiarum fragmentis* (dans *Revue de philologie*, nouvelle série, t. X, p. 113-131); le même, dans *Wiener Studien* (VIII, 315-330, et IX, 25-50), et dans *Sitzungsberichte der phil.-hist. Classe der kais. Akademie der Wissenschaften* (CXIII, ii, 615-678; Wien, 1887); Chatelain, *Paléographie des classiques latins*, p. 14, col. 1, note 1.

2. Le lamentable état des manuscrits d'Orléans me fut signalé, il y a

A Lyon, les circonstances n'étaient pas moins propices. Un grand désordre régnait à la bibliothèque. Le catalogue des manuscrits, dressé au commencement du siècle par Delandine[1], était encore inférieur à celui que Septier avait composé pour la ville d'Orléans. A Lyon, comme à Orléans, beaucoup des plus précieux volumes ne se composaient que de cahiers décousus, isolés les uns des autres et sans la moindre adhérence aux reliures vermoulues dans lesquelles ils étaient confusément renfermés. Pour Libri, il y avait là une merveilleuse occasion d'exercer son industrie et de se procurer sans frais un choix de ces manuscrits en lettres onciales et demi-onciales qui font la gloire des vieilles bibliothèques de l'Europe et dont nous voyons à peine un échantillon paraître à de longs intervalles dans les ventes publiques. Il ne la laissa pas échapper, bien persuadé que les Lyonnais ne remarqueraient pas la disparition d'environ 250 feuillets de parchemin, délicatement enlevés dans six de leurs manuscrits. Quelles licences ne pouvait-on pas se permettre dans un dépôt de manuscrits dont les cotes avaient été bouleversées comme pour rendre toute vérification impossible? Quels abus n'étaient pas possibles avec des conservateurs dont l'un se vantait d'avoir été nommé bibliothécaire « sans conditions, » avec droit de faire des échanges « à son gré » et « sans avoir à demander aucune autorisation, » de façon qu'il a pu « donner, vendre ou échanger les manuscrits et les incunables de la ville les plus rares et les plus pré-

une vingtaine d'années, par un savant hanovrien, l'abbé Nolte, dont je conserve une note relative aux mutilations subies par plusieurs des volumes les plus précieux. Le mal n'était pas encore réparé en 1884; mais j'espère que la municipalité aura, dans ces derniers temps, fourni au zélé bibliothécaire M. Loiseleur les fonds nécessaires pour faire relier convenablement des manuscrits dont l'importance a été récemment mise en lumière par M. Ch. Cuissard, dans l'*Inventaire des manuscrits de la bibliothèque d'Orléans : fonds de Fleury*. (Orléans, 1885. In-8° de XXXVI et 274 pages.)

1. *Manuscrits de la bibliothèque de Lyon*, par Ant.-Fr. Delandine. Paris et Lyon, 1812. Trois volumes in-8°.

cieux ? » Ce sont les termes mêmes dont se sert le secrétaire de la commission des manuscrits des bibliothèques de Lyon, dans un rapport en date du 16 juin 1883, rapport où nous voyons comment à Lyon, sous le régime des « bibliothécaires nommés sans conditions et dispensés de rendre des comptes, » il a disparu une centaine de manuscrits, dont l'un des plus remarquables, un recueil des poésies d'Alain Chartier, a été publiquement vendu à Paris en 1878 et porté en Angleterre[1].

Voilà comment, pendant de longues années, ont été administrés les trésors littéraires dont la Révolution avait dévolu la propriété à l'État et dont la jouissance avait été laissée ou donnée aux villes, à charge d'en assurer la conservation. Quelle responsabilité n'ont pas encourue les municipalités qui ont aussi mal rempli leurs devoirs? Elles voudraient aujourd'hui rejeter la faute sur Libri et sur le ministère dont, suivant elles, Libri était l'agent officiel. Malheureusement pour elles, il est surabondamment prouvé que Libri voyageait pour son compte personnel et qu'il choisissait comme théâtre de ses opérations les localités dont les bibliothèques étaient abandonnées au pillage. Il n'a rien pris ni à Auxerre, ni au Mans, ni à Clermont, ni dans les autres villes où les conservateurs faisaient bonne garde ; mais il a volé à Tours, à Orléans et à Lyon, parce que les conservateurs de Tours, d'Orléans et de Lyon n'étaient pas à la hauteur de leur charge, parce que les collections de Tours, d'Orléans et de Lyon étaient dans le plus grand désordre, parce que les municipalités de Tours, d'Orléans et de Lyon faisaient ou laissaient vendre leurs manuscrits comme des pièces de rebut.

Ce qui prouve avec quelle intelligence Libri avait choisi les villes où l'impunité lui paraissait assurée, c'est que ni à

1. *Bibliothèque de la ville de Lyon. Rapport à la commission des manuscrits.* (Signé : A. Vingtrinier.) Lyon, 1884. In-4° de 14 pages.

Le ms. d'Alain Chartier auquel je fais allusion porte le n° 653 dans le catalogue de Delandine; il a figuré sous le n° 36 à la vente de la bibliothèque de M. Didot en 1878.

Tours, ni à Orléans, ni à Lyon personne ne soupçonna les larcins, ni pendant le séjour de Libri, ni après son départ, ni même en 1848 lors du procès qui eut alors un si grand retentissement. Ce fut seulement après environ quarante ans d'une absolue quiétude que, sur un cri jeté de Paris, ces villes s'aperçurent[1], à leur grand étonnement, que Libri avait indignement pillé leurs bibliothèques et en avait fait passer les manuscrits en Angleterre.

Telle est cependant la bienveillance dont l'administration centrale entoure les bibliothèques municipales que, le jour où fut entrevu le moyen de réparer le désastre, le ministre M. Jules Ferry résolut de faire profiter de la réparation tous les établissements qui avaient souffert des déprédations de Libri[2]. Il espérait alors que nos manuscrits pourraient être rachetés à l'aide d'un crédit spécial de 600,000 francs demandé aux chambres. On a vu par suite de quelles circonstances le projet échoua en 1883 et ne put pas être repris en 1884.

C'est sur des bases toutes différentes que d'autres négociations ont été entamées en 1887. Cette fois-ci l'État n'était plus en cause. Aucun crédit n'était demandé aux chambres. La Bibliothèque nationale était autorisée à traiter pour son propre compte. Avec des ressources dues à des libéralités particulières, elle devait racheter les manuscrits d'origine suspecte, sauf à consentir des rétrocessions au profit des établissements qui offriraient de justes compensations.

1. Même après que j'eus appelé l'attention publique sur l'origine des anciens manuscrits de Libri, un certain temps s'écoula avant que les conservateurs des bibliothèques intéressées se rendissent un compte exact des dévastations dont leurs collections avaient été victimes. L'un d'eux, qui s'était empressé de répondre à mon appel, m'annonçait, le 19 février 1883, qu'à la suite d'une vérification spéciale il avait constaté dans sa bibliothèque l'absence ou la mutilation de 9 manuscrits ; sur ces 9 manuscrits, 3 avaient été volés et 2 mutilés par Libri. Or, dans l'établissement dont il s'agit, Libri avait bel et bien volé ou mutilé, non pas 5, mais 30 manuscrits.

2. Voyez le discours de M. Jules Ferry, cité plus haut, p. LIV.

Cette combinaison, qui a réussi, est irréprochable en droit comme en équité, et la décision du ministre qui l'a ratifiée est à l'abri de toutes les critiques. N'est-il pas juste que la Bibliothèque nationale profite d'une opération dont elle a supporté toutes les charges? On comprendrait que, si, sans s'imposer de lourds sacrifices, elle avait réussi à se faire rendre les manuscrits suspects des fonds Libri et Barrois, elle aurait dû associer à sa bonne fortune ses sœurs de Paris et des départements. Dans cette hypothèse, nous n'aurions pas manqué à nos devoirs, qui sont d'accord avec nos traditions : nous aurions spontanément fait une large part à différents dépôts publics. Ceux qui n'ont pas oublié avec quel désintéressement fut rendue à la ville de Lyon la moitié du Pentateuque récupéré par nos soins en 1880 n'en sauraient douter.

Quant à soutenir qu'un ministre n'avait pas le droit d'autoriser la Bibliothèque à traiter pour son compte et avec ses propres ressources du rachat des manuscrits de différentes bibliothèques publiques passés à l'étranger et échappant ainsi à toute revendication judiciaire, ce serait une énormité qu'il est à peine besoin de discuter. Ne sait-on pas que les collections littéraires et scientifiques des établissements supprimés par les lois révolutionnaires ont été par ces mêmes lois déclarées biens nationaux et qu'elles n'ont jamais perdu ce caractère? Ignore-t-on que les ministres, agissant au nom de l'État, en ont disposé pendant longtemps comme ils croyaient utile de le faire dans l'intérêt général? On ne peut avoir oublié à Lyon qu'en 1794 l'administration de « Ville-Affranchie » eut à expédier à la Bibliothèque nationale un choix de livres imprimés et une trentaine de manuscrits qui avaient appartenu au chapitre de Lyon, au collège de cette ville, au couvent des Cordeliers et à celui des Augustins[1]. Tours doit se rappeler que, le 20 août 1795, ses adminis-

1. Delisle, *le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, t. II, p. 12.

trateurs, sur la demande du Comité d'instruction publique, envoyèrent à Paris un commentaire sur les Tragédies de Sénèque, qui venait de Saint-Gatien et qui forme aujourd'hui le n° 10313 du fonds latin à la Bibliothèque nationale[1]. C'est le bibliothécaire même d'Orléans qui nous a récemment rappelé[2] que le ministre de l'intérieur, par une dépêche en date du 19 floréal an XII, réclama pour la Bibliothèque nationale deux manuscrits du dépôt d'Orléans, « les Harangues de Thucydide et un livre des épîtres pour les fêtes annuelles de l'église cathédrale d'Orléans[3]. »

Les villes de Lyon, de Tours et d'Orléans connaissent donc parfaitement l'origine des vieux fonds de leurs bibliothèques. Elles savent que ce sont des biens nationaux, et que, sous les différents régimes qui se sont succédé en France depuis 1792, les ministres ont eu le droit d'attribuer des parcelles des biens de cette nature à tel ou tel service public qui leur paraissait particulièrement désigné pour en jouir. En fait, le pouvoir central a renoncé à l'exercice de ce droit, depuis que la plupart des bibliothèques municipales ont reçu une organisation normale et qu'elles fonctionnent régulièrement. Il serait même le premier à repousser énergiquement toute atteinte portée à la constitution de fonds que le temps a consacrés et qui sont familiers au monde de l'érudition depuis que des catalogues imprimés en ont fait connaître la composition et le classement. Mais le droit n'en subsiste pas moins dans toute sa rigueur, et il n'est pas douteux qu'on pourrait et devrait y recourir le jour où

1. Delisle, *le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, t. II, p. 13.

2. Note insérée dans un *Extrait du registre des délibérations du conseil municipal* [*d'Orléans*], *séance du* 23 *avril* 1888. In-4° de 8 pages. Voyez plus haut, p. LXIV.

3. Le Thucydide d'Orléans porte à la Bibliothèque nationale le n° 691 du Supplément grec; voyez Omont, *Catalogue des manuscrits grecs des départements* (Paris, 1886, in-8°), p. 52 et 53. — Je ne saurais dire quel est le livre d'épîtres que le ministre avait demandé à Orléans pour la Bibliothèque nationale.

seraient signalés des abus du genre de ceux qui ont été relevés à la charge des anciennes administrations municipales.

Pour le passé, rien n'a été plus légal que l'attribution faite par le ministre compétent à la Bibliothèque nationale ou à tout autre établissement public de livres imprimés ou manuscrits provenus des dépôts littéraires ouverts pendant la Révolution. Contester telle ou telle de ces attributions serait ouvrir la porte à l'arbitraire, déranger de légitimes habitudes et porter le trouble dans beaucoup de bibliothèques. Nous sommes tous intéressés au maintien de l'ordre actuel. Dans la répartition de nos richesses littéraires et artistiques, le fait accompli doit être accepté sans arrière-pensée et, disons-le, sans regret, par la capitale et par les départements. S'il était admis un jour que le ministre a indûment attribué à la Bibliothèque nationale un volume des fonds nationaux, le lendemain surgiraient de tous les coins de la France des réclamations qui viseraient beaucoup de bibliothèques locales. Les villes de Troyes et d'Auxerre prétendraient rentrer en possession de la plupart des manuscrits qui sont aujourd'hui à l'École de médecine de Montpellier. Sens aurait des revendications à exercer du côté d'Auxerre. Arras et Saint-Omer exigeraient la restitution des manuscrits d'élite qu'on prit en 1798 pour l'École centrale de Boulogne. Et ainsi de suite par toute la France.

Le droit de la Bibliothèque nationale sur les manuscrits qu'elle a été autorisée par un arrêté ministériel du 17 novembre 1887 à racheter en Angleterre est donc à l'abri de toute contestation. Mais ne convient-il pas de rétablir dans leur état primitif les manuscrits mutilés par Libri? Je me suis posé cette question dès que je me suis cru assuré de remettre la main sur les volumes ou fragments de volumes si misérablement enlevés à nos bibliothèques par des mains sacrilèges, et je n'ai pas hésité un instant à y répondre par l'affirmative, comme l'atteste le rapport du 23 février 1888

inséré au *Journal officiel* du 25 du même mois. En effet, quoique la barbarie avec laquelle Libri a détruit, mutilé et falsifié beaucoup de feuillets ne permette de faire que des restaurations très imparfaites, il y aurait souvent avantage à pouvoir rapprocher les cahiers qui ont primitivement fait partie d'un même volume[1].

Deux moyens se présentaient pour obtenir un résultat si désirable.

Les établissements intéressés auraient pu contribuer au payement de la somme exigée par le comte d'Ashburnham en proportion de la valeur des morceaux qui leur auraient été attribués ; cette valeur était facile à déterminer, car elle a été arrêtée d'avance, article par article, en 1883, lorsqu'il fallut procéder contradictoirement avec le Musée bri-

1. Rien d'ailleurs n'est plus commun que de voir des manuscrits dont les différents tomes, cahiers ou feuillets sont partagés entre plusieurs bibliothèques. Je me borne à en rappeler ici quelques exemples particulièrement remarquables :

I. Fragments d'un Virgile en lettres capitales : partie au Vatican, partie à la Bibliothèque royale de Berlin.

II. Homélies de saint Augustin, sur papyrus et sur parchemin : partie à la Bibliothèque nationale (latin 11641), partie à la bibliothèque de Genève (nº 16).

III. Recueil de formules et morceaux divers : partie à la Bibliothèque nationale (latin 10756), partie à la bibliothèque de Berne (nº 611).

IV. Recueil de lois barbares : partie à la Bibliothèque nationale (lat. 4633), partie chez le comte d'Ashburnham (Barrois, nº 214), partie au Musée britannique (Egerton, nº 269) ; le fragment possédé par le Musée britannique se compose de 15 feuillets jadis achetés à Hambourg par Ernest Spangenberg.

V. Horace du xe siècle : partie à la Bibliothèque nationale (lat. 7900 A), partie à la bibliothèque de la ville de Hambourg ; voir Chatelain, *Paléographie des classiques latins*, p. 24 et planche LXXXII.

VI. La Bible allégorisée, du XIIIe siècle : partie à la Bibliothèque nationale (latin 11560), partie à la Bodléienne d'Oxford (nº 2937 ; ms. exposé), partie au Musée britannique (Harl. 1526 et 1527).

VII. Miroir historial ayant appartenu à Prégent de Coëtivy : le tome I au Vatican, nº 538 du fonds de la Reine ; le tome II au Musée britannique, nº 1179 du fonds de Lansdowne ; le tome IV à la Bibliothèque nationale, nº 52 du fonds français.

tannique à l'estimation générale des fonds Libri et Barrois. Malheureusement les conseils municipaux ne sont guère disposés à voter de gros crédits pour l'achat de vieux livres en parchemin, surtout quand ces livres n'ont pas même le mérite de se rattacher directement à l'histoire locale. On ne pouvait donc pas compter sur un subside fourni par les caisses municipales.

Une autre combinaison semblait avoir plus de chances de succès. Elle se serait réduite à de simples échanges. Aux établissements dépouillés par Libri on aurait proposé de combler, dans la mesure du possible, les lacunes de leurs manuscrits, s'ils avaient consenti à céder en retour des fragments d'égale valeur dont la Bibliothèque nationale se serait servie pour constituer des volumes complets.

Ainsi, nous aurions pu livrer à la ville de Lyon 89 feuillets d'écritures onciales ou demi-onciales, qui auraient exactement comblé les lacunes signalées dans quatre de ses plus anciens manuscrits, les n°s 372, 381, 517 et 521. Elle nous aurait abandonné 103 feuillets d'un psautier dont nous possédons déjà un morceau considérable. Du même coup, on aurait ainsi complété quatre manuscrits de la bibliothèque de Lyon et un manuscrit de la Bibliothèque nationale, tous les cinq de la plus haute antiquité. Cette proposition, soumise au Comité de surveillance de la bibliothèque de Lyon, a été écartée avec dédain.

Les villes de Tours et d'Orléans n'ont pas mieux accueilli les avances qui leur avaient été faites officieusement.

C'est ainsi que des municipalités dont l'incurie a rendu possibles les déprédations de Libri ne se sont pas résignées à faire le moindre sacrifice pour effacer des fautes qui leur seront durement reprochées par les amis des lettres et des arts. C'est sur elles que pèsera la double responsabilité de n'avoir pas prévenu la mutilation de manuscrits précieux et de ne pas l'avoir réparée quand elles auraient pu le faire.

IX. — Importance des manuscrits recouvrés.

Quoi qu'il dût arriver du projet de rétrocéder par voie d'échange à diverses bibliothèques quelques morceaux du fonds Libri, il fallait se hâter de mettre en ordre et de cataloguer tout ce que la Bibliothèque nationale venait de recueillir des collections de lord Ashburnham. Le public devait en avoir immédiatement communication. Les pièces les plus intéressantes en furent donc déposées dès le 3 avril sous les vitrines de la salle du Parnasse français[1], et même avant cette date divers savants de Paris, des départements et de l'étranger en purent étudier à loisir plusieurs volumes qu'ils avaient intérêt à consulter et dont la privation leur avait plus d'une fois, depuis longtemps, causé de très vifs regrets.

Aujourd'hui tout est classé. Tout, à l'exception des volumes que les relieurs n'ont pas encore rendus, peut être communiqué dans notre salle de travail. Afin d'en faciliter l'usage, nous nous sommes empressés d'en préparer un catalogue, dont toutes les parties ne sont pas traitées avec un égal développement, mais qui suffira pour faire connaître et mettre à la portée des travailleurs les richesses dont nous sommes rentrés en possession. Puisse ce catalogue montrer qu'il n'y a rien eu d'exagéré dans le sacrifice que s'est imposé la Bibliothèque nationale !

Il suffira d'indiquer ici en quelques mots les principaux articles qui méritent d'être particulièrement remarqués pour différents ordres d'études.

Paléographie. — Libri goûtait fort les manuscrits latins d'une haute antiquité ; la collection qu'il s'en était formée à peu de frais (elle consistait uniquement en volumes ou cahiers volés de différents côtés) pouvait rivaliser avec celles

1. Le catalogue des objets exposés a été publié sous ce titre : *Bibliothèque nationale. Notice d'un choix de manuscrits des fonds Libri et Barrois exposés dans la salle du Parnasse français.* Paris, 1888. Petit in-8°.

de plusieurs des grandes bibliothèques de l'Europe. Elle renfermait, sans même compter le fameux demi-Pentateuque de Lyon, une vingtaine de manuscrits ou de fragments de manuscrits en lettres onciales ou demi-onciales, parmi lesquels un Psautier (Nouv. acq. lat. 1585) et un saint Hilaire (Nouv. acq. lat. 1592) du VI[e] siècle, un Pentateuque du VII[e] (Nouv. acq. lat. 2334), un Oribase du VII[e] ou du VIII[e] (Nouv. acq. lat. 1619), des Prophètes du commencement du IX[e] (Nouv. acq. lat. 1586). L'écriture irlandaise ou anglo-saxonne y était représentée par trois exemples (Nouv. acq. lat. 1587, 1628 et 1632), et l'ancienne écriture dite lombardique par un fragment (Nouv. acq. lat. 1628). On y comptait plusieurs chefs-d'œuvre de la calligraphie carlovingienne, trois volumes dans lesquels se trouvent des morceaux copiés en lettres demi-onciales de l'école de Tours (Nouv. acq. lat. 445, 1586 et 1605), des cahiers tracés de la main du célèbre Adalbaldus, disciple d'Alcuin (Nouv. acq. lat. 445), un Cassiodore, l'un des plus admirables modèles de la minuscule française du IX[e] siècle (Nouv. acq. lat. 1603), un Psautier en notes tironiennes[1] (Nouv. acq. lat. 442), et un livre de droit du X[e] siècle, à l'exécution duquel ont concouru douze copistes, dont les signatures sont en caractères grecs (Nouv. acq. lat. 1631).

Histoire de l'art. — Les monuments de l'histoire des arts pour la période comprise entre la chute de l'empire romain et l'avènement des Carlovingiens sont d'une insigne rareté. Ce que nous en possédons en France se réduit à peu près à des ornements d'orfèvrerie et à de petits objets mobiliers, trouvés la plupart dans des sépultures mérovingiennes. Le Pentateuque de Saint-Gatien de Tours, le plus beau manuscrit de la collection Libri (Nouv. acq. lat. 2334), nous a apporté 19 grands tableaux du VII[e] siècle, tels qu'il n'en existait dans aucun manuscrit des bibliothèques françaises,

1. Ce psautier a été signalé par le D[r] Oskar Lehmann, dans *Das tironische Psalterium der Wolfenbütteler Bibliothek*, p. 5.

et dont l'étude commence à tenir une grande place dans l'histoire de la peinture chrétienne[1]. Nous devons en même temps nous applaudir de posséder, dans un autre manuscrit de Saint-Gatien (Nouv. acq. lat. 1587), un très remarquable exemple des ornements employés par les artistes irlandais ou anglo-saxons pour la décoration des évangiles. A côté de ces deux volumes, d'un intérêt tout à fait exceptionnel, on peut encore citer un manuscrit mérovingien orné d'initiales à formes de poissons (Nouv. acq. lat. 1598 et 1599); un sacramentaire carlovingien (Nouv. acq. lat. 1589) dont les premières pages sont bordées de riches encadrements; un feuillet de bible, probablement de style saxon, dont l'initiale n'a pas moins de 32 centimètres de hauteur (Nouv. acq. lat. 1629); une vie de saint Sulpice (Nouv. acq. lat. 1607), avec de grandes lettres dorées sur fond de pourpre, qui sont un bon travail du XIe siècle; plusieurs volumes, enfin, dont la décoration fait honneur aux miniaturistes français, et très probablement parisiens, du XIVe siècle (Nouv. acq. franç. 4508, 4515 et 4516).

Comme se rattachant à l'art moderne, nous n'avons à mentionner qu'un seul article; mais, pour en indiquer la valeur, il suffit de rappeler que ce sont 44 feuillets couverts de notes et de dessins de Léonard de Vinci (fonds italien, n°s 2037 et 2038).

Histoire des bibliothèques. — L'histoire des bibliothèques est aujourd'hui considérée à bon droit comme un des chapitres les plus curieux de l'histoire de la civilisation. C'est par elle, en effet, que nous savons le plus exactement comment les ouvrages de l'antiquité païenne et chrétienne nous ont été conservés et transmis à travers les ténèbres du

1. Outre l'ouvrage du docteur Oscar von Gebhardt (*The miniatures of the Ashburnham Pentateuch;* London, 1883; in-fol.), voyez le mémoire de Ant. Springer, *Die Genesisbilder in der Kunst des frühen Mittelalters, mit besanderer Rücksicht auf den Ashburnham-Pentateuch.* Leipzig, 1884. (Extrait du tome IX des Mémoires de la classe phil. et histor. de la Société royale des sciences de Saxe.) Grand in-8°.

moyen âge. Nous acquittons donc une dette de reconnaissance en signalant les établissements religieux dont les membres ont copié ou recueilli tant de textes qui sont encore aujourd'hui la gloire de l'esprit humain. La France est particulièrement intéressée dans cette recherche. C'est sur son territoire que se sont allumés et qu'ont longtemps brillé beaucoup de ces foyers qui ont lentement préparé les progrès des temps modernes. Libri avait voulu supprimer ces témoignages d'une de nos gloires nationales; mais on peut restituer en toute certitude à plusieurs de nos anciennes écoles la plupart des manuscrits qu'il avait essayé de défigurer :

A l'abbaye de Saint-Denis, l'un des plus précieux exemplaires de l'histoire de Justin (Nouv. acq. lat. 1601).

A Saint-Gatien de Tours, les quatre manuscrits qui ont pris les n°s 1587, 1589, 1603 et 2334 dans le fonds latin des nouvelles acquisitions.

A Saint-Martin de Tours, les n°s 445, 454, 457, 1575, 1592, 1595, 1612, 1613, 1614, 1627 du même fonds.

A Marmoutier, neuf manuscrits, les n°s 1586 et 1622 du fonds latin des Nouv. acq.; les n°s 4503-4506, 6194 et 6195 du fonds français des Nouv. acq.; le n° 486 du fonds espagnol. (Les sept derniers de ces manuscrits venaient de la librairie seigneuriale, encore indéterminée, dont les volumes se reconnaissent au mot *propia* tracé sur la dernière page et dont les principaux débris recueillis par la famille de Lesdiguières[1] furent vendus à Toulouse en 1716.)

A Saint-Benoît-sur-Loire, la plupart des 26 manuscrits ou fragments de manuscrits provenus de la bibliothèque d'Orléans[2]; l'un de ces morceaux (ms. latin 1605 des Nouv.

1. Notice de M. Paul Meyer intitulée : *les Manuscrits du connétable de Lesdiguières*, publiée dans la *Romania*, t. XII, p. 336-342. — Le fac-similé de la marque *propia* est sur la dernière des planches jointes au présent volume. — Cette marque se voit à moitié effacée sur le ms. français 15211 de la Bibliothèque nationale.

2. Je crois pouvoir attribuer à l'abbaye de Fleuri tout ou partie des numéros suivants du fonds latin des Nouv. acq. : 443, 453, 1588, 1596,

acq.) atteste les relations religieuses et littéraires qui existaient au commencement du XI[e] siècle entre l'abbaye de Fleuri et les monastères de la Grande-Bretagne[1].

A Saint-Bénigne de Dijon, une vieille copie de la Musique de Boèce (Nouv. acq. lat. 1618).

A une église de Besançon, plusieurs opuscules de saint Isidore[2].

A l'église de Lyon, cinq manuscrits d'une haute antiquité (Nouv. acq. lat. 446, 1585, 1591, 1593 et 1594), sans compter les morceaux du célèbre Pentateuque rentrés en France dès l'année 1880.

A la Grande-Chartreuse, un Orose, suivi des compositions historiques de Victor de Vitte et de Paul Diacre (Nouv. acq. lat. 1602).

En suivant le même ordre d'idées, il convient de signaler dans la partie recouvrée du fonds Barrois deux volumes de Saint-Rémi de Reims (mss. latins 4789 et 8728).

Mais ce qui, dans le retour des manuscrits réservés du fonds Barrois, doit surtout nous réjouir, ce sont deux volumes qui ont fait partie de la librairie que Charles V avait établie au Louvre et dont nous sommes fiers d'être les héritiers.

Le premier (Nouv. acq. franç. 4508) est une copie de la traduction française des « Épîtres et des évangiles de tout

1597, 1598, 1599, 1600, 1604, 1605, 1606, 1611, 1615, 1616, 1620, 1621, 1623, 1628, 1629, 1630 et 2335.

1. Voyez les observations que j'ai faites à propos du Sacramentaire n° 105 de la bibliothèque d'Orléans, et du Bénédictionnaire n° 987 du fonds latin de la Bibl. nat., dans mon *Mémoire sur d'anciens sacramentaires*, p. 211-218. (Extrait des *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXXII, part. I.)

2. Nouv. acq. lat. 448, venu du cabinet des Bouhier. Ce ms. n'était pas le seul que Jean Bouhier eût tiré de Besançon. Ce bibliophile, qui avait fait une ample moisson à Saint-Claude (voyez le *Cabinet des manuscrits*, II, 409 et 410), possédait plusieurs manuscrits bisontins, notamment un psautier du temps de Charlemagne (ms. 409 de Montpellier; conf. Mabillon, *Analecta*, in-fol., p. 172). Le psautier tironien (Nouv. acq. lat. 442; Libri 94, et Bouhier E. 150) vient aussi peut-être de Besançon.

l'an » dont le frontispice est orné d'une grande miniature encadrée d'une bordure tricolore, comme beaucoup des livres copiés pour Charles V[1].

Le second (Nouv. acq. franç. 4515), l'un des plus anciens exemplaires de la relation française des voyages de Jean de Mandeville, est également décoré de miniatures à encadrements tricolores. L'exécution en est due à un très célèbre calligraphe du XIVe siècle, Raoulet d'Orléans[2], qui acheva de le copier le 18 septembre 1371 pour maître Gervais Chrétien, premier physicien du roi Charles V. C'est ce que nous apprend la souscription finale :

Ce livre cy fist escrire honnorables homs, sages et discret maistre Gervaise Crestien[3], maistre en medicine et premier phisicien de très puissant, noble et excellent prince Charles, par la grace de Dieu roy de France. Escript par Raoulet d'Orliens, l'an de grace mil CCC LXXI, le XVIIIe jour de septembre.

Au texte de Jean de Mandeville maître Gervais fit ajouter le traité sur la peste qu'un docteur en médecine, maître Jean à la Barbe, avait composé à Liège en 1365; puis il offrit le volume ainsi complété à son maître le roi Charles V, qui traça lui-même, sur la dernière page, les lignes suivantes :

Ce livre est à nous, Charles le Ve de no
tre nom, roy de France, et le nous donna
metre Gervese Cretien, notre premier
fisicien, l'an M. CCC. LXXI.
CHARLES.

1. J'ai indiqué dans le *Cabinet des manuscrits* (t. I, p. 36, et t. III, p. 328 et 391) les principaux volumes dont les miniatures sont encadrées de bordures tricolores.

2. Sur les volumes copiés par Raoulet d'Orléans, voyez mes *Mélanges de paléographie et de bibliographie*, p. 271 et 272.

3. Sur les volumes qui attestent les goûts de maître Gervais pour les livres, il faut consulter, outre le *Cabinet des manuscrits* (t. I, p. 34, 36, 43, 44), l'intéressante plaquette de M. Chatelain intitulée *Notice sur les manuscrits du collège de maître Gervais, imprimée pour le mariage Dareste-Girard*. Paris, 1888. Petit in-8°.

Une main barbare a voulu faire disparaître ces lignes, qu'on n'arrive pas sans peine à déchiffrer; mais la lecture n'en est pas moins parfaitement certaine, et c'est en toute sécurité que nous présentons au public, comme une relique authentique de la vieille librairie du Louvre, le Mandeville qui nous est revenu d'Angleterre après un exil d'environ quarante années.

Nous nous applaudissons quand nous pouvons recueillir quelques restes des principales bibliothèques françaises du moyen âge; nous ne nous félicitons guère moins toutes les fois qu'il nous est donné d'enregistrer sur nos catalogues des volumes qui ont fait partie des collections formées avec tant de diligence et de goût par nos grands érudits et nos grands amateurs des derniers siècles. Ce n'est pas sans un sentiment de vive et respectueuse satisfaction que nous avons fait apposer le timbre de la Bibliothèque nationale sur de vieux manuscrits qui ont appartenu aux Fauchet, aux Pithou, aux Petau, aux Dupuy et aux Bouhier[1].

Littérature ancienne, sacrée et profane. — La partie réservée du fonds Libri contenait des textes d'une grande valeur pour l'histoire des anciennes versions latines de la bible, et notamment un exemplaire des évangiles (Nouv. acq. lat. 1587), qui mérite d'être étudié attentivement, même après les travaux de dom Calmet, de dom Sabatier et de Blanchini. On y trouvera aussi d'inappréciables ressources pour rétablir les leçons primitives de divers ouvrages des Pères de l'Église tels que saint Augustin et saint Jérôme. Nous avons recouvré les exemplaires les plus anciens, ou peu s'en faut, des livres de saint Hilaire sur la Trinité

1. De Fauchet vient le ms. latin 4719.

De Pithou, le ms. latin 8246 et les nos 1601 et 1619 du fonds latin des Nouv. acq.

De Petau, le ms. latin 5041.

Des Dupuy, le ms. latin 4719.

Des Bouhier, les nos 442, 444, 448, 449, 450 et 451 du fonds latin des Nouv. acq.

(Nouv. acq. lat. 1592), du Miroir de saint Augustin (Nouv. acq. lat. 1596), de la Compilation d'Eugippius (Nouv. acq. lat. 1575), des poésies de saint Orient (Nouv. acq. lat. 457) et de la Vision apocryphe de saint Paul (Nouv. acq. lat. 1631).

La philologie classique bénéficiera d'une dizaine de manuscrits : un Ovide (De remedio amoris) et un Perse du XIIIe siècle, un Horace et un Solin du XIIe, un Virgile et un Stace du XIe, un Hygin du Xe, un Cicéron, un Lucain et un Justin du IXe [1]. Ce dernier paraît être le meilleur type d'une des familles de manuscrits qui nous ont conservé l'ouvrage de l'abréviateur de Trogue Pompée[2]. N'oublions pas le fragment d'un recueil de gloses que Libri avait fait entrer dans un volume de mélanges et que nous avons pu rétablir à sa place dans le manuscrit latin 1631 du fonds des Nouvelles acquisitions.

Littérature latine du moyen âge. — Les vols dont Barrois avait profité avaient porté sur beaucoup de manuscrits renfermant des poésies latines du XIIe au XVe siècle (mss. latins 2874, 3718, 6266, 8246 et 8498); ils nous avaient privés d'une partie des compositions de Serlon et de Dreu de Hautvillers (ms. latin 3718), dont nous n'avions pas d'autres copies. En même temps que nous revenaient ces manuscrits, nous recouvrions, dans la partie réservée du fonds Libri, plusieurs des volumes qui ont servi à l'enseignement de la grammaire et de la dialectique dans les écoles de Fleuri et peut-être d'Orléans (Nouv. acq. lat. 1611, 1620, 1621, 1622 et 1623).

1. Voici les cotes de ces différents manuscrits :

Ovide et Perse, l. 8246. — Horace, n. a. l. 1625. — Solin, l. 6812. — Virgile, n. a. l. 1624. — Stace, n. a. l. 1627. — Hygin, l. 8728. — Cicéron, n. a. l. 454. — Lucain, n. a. l. 1626. — Justin, n. a. l. 1601.

2. M. le docteur Franz Rühl, lors d'une visite à Ashburnham-Place en 1874, avait reconnu l'importance du Justin n° 29 de Libri et deviné la fraude à laquelle celui-ci avait eu recours pour en dissimuler l'origine. Il a bien voulu me communiquer les judicieuses observations qu'il avait faites sur ce manuscrit, dans une lettre écrite de Kœnigsberg, le 19 novembre 1883.

Littérature romane. — Pour les textes se rapportant à la littérature romane, on ne saurait mieux faire que de reproduire le tableau esquissé par M. Paul Meyer dans une des dernières livraisons de la *Romania*[1].

Sans avoir une aussi grande valeur [que les manuscrits latins], les manuscrits français, provençaux, catalans, que nous venons de récupérer, fourniront cependant la matière de travaux intéressants.

Du fonds Barrois nous reviennent (le plus souvent bien misérablement dépecés !) :

Les mss. 179, 180, 253, qui, réunis, reconstituent le ms. latin 5667 de la Bibliothèque nationale et contiennent une vie latine, une vie en vers français et une vie en prose française de sainte Geneviève ;

Les mss. 373, 492, 494, 498, 523, formant l'ancien 275 du fonds de Saint-Victor (maintenant n°s 6220-6224 du fonds franç. des Nouv. acq.) et renfermant, entre autres documents littéraires, les pièces d'Eustache Deschamps dont M. de Queux de Saint-Hilaire a donné la table dans l'avant-propos du tome II de son édition de ce poète;

Les mss. 359, 364, 397 (ancien 9745.3 de la Bibliothèque nationale), renfermant diverses pièces de Pierre Chastelain, la Chronique française de Richard II d'Angleterre, une moralité à six personnages, etc. (aujourd'hui fonds français des Nouv. acq., n°s 6215-6218);

Les mss. 24 et 185 (ancien 10262 de la Bibliothèque nationale), précieux livre exécuté en 1371 pour Gervais Chrétien, médecin de Charles V, et contenant une copie du Voyage de Mandeville et un traité médical, en français, de Jean de Bourgogne, professeur en médecine et citoyen de Liège (aujourd'hui n°s 4515 et 4516 du fonds français des Nouv. acq.);

Les mss. 75 et 305 (ancien 7857 de la Bibliothèque nationale), contenant le Credo de Joinville et divers poèmes religieux et opuscules en prose (Nouv. acq. franç. 4509 et 4510);

Les mss. 396, 402, 585 (ancien 8047 de la Bibliothèque nationale), contenant le Passe temps de Michault, dit Taillevent,

1. *Romania*, t. XVIII, p. 331 et 332. Année 1888.

divers poèmes d'Alain Chartier, la Patience de Griseldis, etc. (Nouv. acq. franç. 4511-4513);

Le ms. 195 (ancien 7838 de la Bibliothèque nationale), épîtres et évangiles, traduction de Jean du Vignai (aujourd'hui n° 4508 du fonds français des Nouv. acq.).

De la collection Libri nous viennent les nos 101, 106, 107, 108, 109, 110, 112, volés à Tours et provenant de Marmoutier, antérieurement de la collection du connétable de Lesdiguières[1]. J'en ai indiqué le contenu et établi la provenance, dans le t. XII de la *Romania* (p. 336-342). Je me borne à rappeler que le n° 107, ancien recueil de vies de saints en prose provençale (aujourd'hui n° 4505 du fonds français des Nouv. acq.), est celui dont j'ai tiré la Vie de sainte Felicula, imprimée dans mon *Recueil d'anciens textes;* et que le n° 112, du XIIe siècle (ms. français 4503 du fonds français des Nouv. acq.), est le manuscrit, maintenant célèbre, qui contient une des copies de la plus ancienne Vie en vers français de saint Alexis, les Vies de saint Brandan, de sainte Catherine, etc. Nous recouvrons aussi le n° 111 (aujourd'hui espagnol n° 487), le recueil de Nouvelles catalanes dont j'ai commencé la publication dans le t. XII de la *Romania* et que Libri a volé à Carpentras. Mentionnons enfin les douze feuillets en français de Metz, que Libri avait détachés du ms. 164 de la Faculté de médecine de Montpellier (aujourd'hui dans le ms. latin 2335 des Nouv. acquisitions, fol. 45-56).

Littérature moderne. — Je ne citerai qu'un assez fort volume, uniquement rempli d'écrits autographes de Malherbe (Nouv. acq. franç. 5168), qui n'ont pas tous été connus du dernier éditeur, et le manuscrit également autographe d'un sermon de Bossuet (Nouv. acq. franç. 5155).

Philologie celtique. — Dans un « Livre lunaire[2], » venu de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, sont des gloses

1. Aujourd'hui nos 4504, 6195, 4505, 4506, 6194 et 4503 du fonds français des Nouv. acq.; n° 486 du fonds espagnol.

2. On donnait le titre de *Liber lunaris* à un recueil de traités ou de tableaux concernant le cours de la lune, le comput et les pronostications. Celui dont il est question ici porte le n° 1616 dans le fonds latin des Nouv. acq.

celtiques du IXe siècle, auxquelles M. d'Arbois de Jubainville a cru pouvoir attribuer une origine bretonne.

Droit. — Les historiens du droit se plairont à examiner une compilation de droit romain se rattachant aux « Exceptiones Petri » (latin 4719), qui a donné et donnera lieu à plus d'une controverse, — un exemplaire du Bréviaire d'Alaric (Nouv. acq. lat. 1631), connu déjà par les travaux de Haenel, — un manuscrit de la Loi salique (latin 4789), — deux manuscrits des capitulaires (latin 4761 et Nouv. acq. lat. 1632) — et un abrégé du Code en provençal (Nouv. acq. franç. 4504).

Histoire du moyen âge. — Dans le vaste domaine de l'histoire du moyen âge, nous avons à mentionner des vies de saints (Nouv. acq. lat. 453, 1605, 1606 et 1607), la moitié d'un martyrologe de saint Jérôme à l'usage de l'église de Sens (Nouv. acq. lat. 1604), dont le reste paraît être au Vatican, un calendrier auxerrois du IXe siècle (Nouv. acq. lat. 1615), un morceau des bulles de Saint-Bénigne de Dijon écrites sur papyrus (Nouv. acq. lat. 1609), un calendrier de Saint-Orient d'Auch, du XIe siècle (Nouv. acq. lat. 456), le cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierremont (Nouv. acq. lat. 1608), qui contient beaucoup de chartes ou de notices en français du XIIIe siècle, et le livre de la nation de Picardie en l'Université d'Orléans (Nouv. acq. lat. 1610). Tous ces documents viennent du fonds Libri.

Dans la partie réservée du fonds Barrois nous avons retrouvé la Vie de Charlemagne par Eginhard, un Abrégé des gestes des rois de France, composé au XIIe siècle, la Chronique tourangelle de Pierre Béchin, des extraits de la compilation de Hélinand, dont un chapitre concerne la ménie Hellekin ou Hallequin, un recueil épistolaire, dont plusieurs pièces appartiennent à la correspondance de Frédéric II, la chronique de Gilles de Roie[1]; — et, en fait de

1. Cotes des mss. latins qui viennent d'être cités : Eginhard, 4937; —

textes français, une des plus anciennes copies de la relation française des voyages de Jean de Mandeville, deux exemplaires de la Chronique du roi Richard II d'Angleterre, le seul manuscrit qui indique Créton comme l'auteur du poème historique sur le même Richard II, un mémoire sur les droits de Charles VII à la couronne de France, suivi d'une Chronique abrégée du royaume d'Écosse, deux recueils de traités conclus entre la France et l'Angleterre du XIIIe au XVe siècle, l'Ordonnance de Charles le Téméraire pour ses compagnies de gens de guerre, l'Abrégé des Chroniques de France présenté par Renaud Havart à Anne de France, duchesse de Bourbonnais, et une Chronique romanesque des rois de France et des comtes de Flandre, depuis 1180 jusqu'en 1287[1].

Histoire moderne. — Il faut renoncer à faire un choix dans cette masse de dépêches que Libri s'était appropriées pour les vendre comme « curiosités autographiques » et dont la plupart sont avant tout des documents utiles à consulter pour éclaircir différents points de l'histoire politique, administrative, militaire et diplomatique du XVe au XVIIe siècle (Nouv. acq. franç. 5126-5132, 5154, 5164, 5165, 5167, 5177, 5178, 6207, 6210 et 6212).

Histoire des sciences au moyen âge. — Au moment où Libri pillait nos bibliothèques, il n'avait pas irrévocablement dit adieu aux études qui lui avaient valu de remarquables succès. Il agitait encore dans son esprit beaucoup des problèmes que soulève l'histoire des sciences au moyen âge. Les vieux manuscrits relatifs à l'arithmétique, à l'astronomie, au comput, aux poids et mesures, à la musique

Abrégé des Gestes, 4937; — Pierre Béchin, 4999 A; — Hélinand, 6755; — recueil épistolaire, 6584; — Gilles de Roie, 5041.

1. Cotes assignées à ce groupe de manuscrits dans le fonds français des Nouvelles acquisitions : Mandeville, 4515; — Chronique de Richard II, 4514 et 6216; — Poème de Créton, 6223; — Droits de Charles VII, 6214; — Recueil de traités, 6215 et 6224; — Ordonnance de Charles le Téméraire, 6219; — Chronique de Renaud Havard, 4517; — Chronique romanesque, 6213.

et à la médecine semblent l'avoir irrésistiblement attiré. Toutes ces matières étaient représentées dans son cabinet par des morceaux d'élite[1], qu'il attribuait frauduleusement pour la plupart à l'Italie et que nous avons pu en toute sécurité inscrire sur nos catalogues comme des documents d'origine essentiellement française.

Correspondances et documents scientifiques ou littéraires de l'époque moderne. — Libri obéissait instinctivement aux mêmes préoccupations, quand il puisait à pleines mains dans les volumes ou cartons de la Bibliothèque nationale, de l'Académie des sciences et de l'Observatoire. Il aurait voulu s'emparer de toute pièce tracée par une main illustre, de tout document relatif à une grande découverte. Il poussa l'audace jusqu'à s'approprier criminellement une portion des carnets de Léonard de Vinci (ital. 2037 et 2038), la plupart des lettres de Descartes (Nouv. acq. franç. 5160), un tas de papiers de Hévélius (Nouv. acq. lat. 1639-1642), les relations de La Condamine (Nouv. acq. franç. 6197), les rapports autographes de Laplace et d'autres illustres académiciens du XVIIIe siècle (Nouv. acq. franç. 5152 et 5153), les procès-verbaux originaux des expériences de Lavoisier (Nouv. acq. franç. 5153).

Le monde de l'érudition n'avait guère moins de charmes pour lui que le monde de la science. Ce fut sans pitié qu'il mit à contribution les recueils de Dupuy, de Peiresc, de Godefroy, de Sainte-Marthe, de Baluze et des Bénédictins.

On ne saurait feuilleter sans une émotion sympathique les volumes dans lesquels sont maintenant reliées toutes ces pièces qui ont couru tant de périls, qui réveillent tant de souvenirs et sont si riches en enseignements de tout genre[2].

1. Mss. portant dans le fonds latin des Nouv. acq. les n°s 455, 456, 1612-1619 et 1645.
2. Voyez notamment dans le fonds latin des Nouv. acq. les n°s 1635, 2336 et 2337; et, dans le fonds français des Nouv. acq., les n°s 5157, 5158, 5163, 5169-5174, 6198, 6202, 6208, 6209, 6211.

Je termine ici cette trop longue préface. Il m'a fallu y exposer avec quelques détails les dilapidations dont nos bibliothèques publiques ont jadis été victimes, et la façon, encore bien insuffisante, dont le malheur a été réparé. Puisse l'expérience empêcher le retour de pareilles calamités, qui seraient la honte du pays! Puisse-t-elle montrer à toutes les administrations l'absolue nécessité de confier nos dépôts de Paris et des départements à des conservateurs compétents et exercés! En même temps que j'exprime ce vœu et cette espérance, je remplis un dernier devoir en remerciant cordialement tous les bibliothécaires, bibliographes et bibliophiles de la France et de l'étranger dont le sympathique concours a puissamment aidé à faire reconnaître un principe qui est et restera la meilleure sauvegarde des bibliothèques, des musées et des archives publiques.

DIVISIONS DE LA PRÉFACE.

CATALOGUES DES MANUSCRITS

DES

FONDS LIBRI ET BARROIS

CATALOGUE

DES ANCIENS MANUSCRITS

DU

FONDS LIBRI.

I. Nouv. acq. lat. 2334. (Libri, 13.)

Pentateuque de l'église de Tours, orné de grandes peintures.

Fol. 2. Titre du volume, disposé sur huit lignes, alternativement en rouge et en noir, sous un portique garni de deux rideaux rouges à moitié relevés : « In hoc corpore conti || nentur libri quinque id est || bresith, quam nos Genesim dicimus, || hellesmoth, qui Exodus appellatur, || valecra, id est Leviticus, || vaieddabber, quem Numerorum vocamus, || elladdabbarim, qui Deutheron || prenuntiamus. »

Fol. 3. Commencement de la Genèse : « In principio... » — Fol. 49 v°. « Explicit liber Geneseos, versus numero IIII milia DCCCC. Contuli ut potui. »

Fol. 51. « Capitula Exodi incipiunt. » — Fol. 54. « Haec sunt nomina filiorum Israhel qui ingressi sunt in Ægyptum cum Jacob. »

Fol. 91. « Leviticus liber incipit. » Ces mots sont au haut de la page en titre courant. — Fol. 115. « Contuli ut potui. Explicit liber Levi[ti]cum, versus numero II^{m} DC. »

Fol. 115 v°. « Incipiunt capitula libri Numerorum Deo gratias. » — Fol. 116 v°. « Expliciunt capitula Numeri libri. Incipit liber ejusdem, id est Baieddabber. Deo gratias. »

Fol. 142. Fragment de la table des chapitres du Deutéronome. — Fol. 142 v°. « Expliciunt capitula Deutheronomi. Incipit liber ejusdem Deut., Elladdabbarim. » La suite manque, c'est-à-dire le texte entier du Deutéronome.

Volume en parchemin. 370 millimètres sur 322. Écriture onciale, sur deux colonnes, du VIIe siècle, à l'exception de quelques pages qui ont été refaites après coup, peut-être au IXe siècle. Datent du IXe siècle les fol. 3, 4, 8, 37, 38, 60, 61, 62, 63, 64, 90 v°, col. 2, 122 et 129, qui sont en onciale, et le fol. 32 v°, qui est en minuscule. Dans la partie primitive, les colonnes ont 28, 29 ou 30 lignes; il y en a 30 dans les parties refaites.

Malgré le soin qu'on a pris de refaire un assez grand nombre de pages, le manuscrit présente de nombreuses lacunes; plusieurs sont signalées par des notes qui peuvent remonter au Xe siècle (fol. 70 v°, 71 v°, 76 v° et 118 v°).

Les signatures des cahiers consistent en chiffres romains, accompagnés du Q, initiale de « Quaternio. » Voyez au verso des feuillets 14, 22, 34, 53, 59, 64, 70, 90, 95, 102, 108, 120, 134 et 138.

Le couteau du relieur a enlevé une partie des titres courants. Il en est cependant resté au haut de beaucoup de pages, par exemple : « Genesis prima (fol. 35), Librum Exodi (fol. 87), Librum Leviticum (fol. 94 v°), Incipit librum Numeri » (fol. 117).

A une époque fort ancienne, le manuscrit servit pour la récitation des offices. D'où les notes « Lectio pascae, » et « Lectio ordinationis diaconorum, » qui se lisent sur les fol. 109 et 125.

Le Pentateuque de Tours renferme 19 grandes peintures d'une valeur inestimable, dont voici, en deux mots, les sujets :

Fol. 1 v°. La création.

Fol. 6. Adam et Ève. — Mort d'Abel.

Fol. 9. Le déluge.

Fol. 10 v°. La fin du déluge. — Le sacrifice de Noë.

Fol. 18. Sodome et Gomorre. — Loth. — Sara dans la maison d'Abimelec.

Fol. 21. Isaac et Rebecca.

Fol. 22 v° et 25. Jacob et Esaü.

Fol. 30. Fuite de Jacob. — Réconciliation avec Laban.

Fol. 40, 44 et 50. Histoire de Joseph.

Fol. 56. Histoire de Moyse.

Fol. 58. Moyse et Aaron. — Travaux des Hébreux en Égypte.

Fol. 65 v°. La dernière plaie d'Égypte. — La délivrance des enfants d'Israël.

Fol. 68. Le passage de la mer Rouge.

Fol. 76. Moyse avec les tables de la loi. — Le tabernacle.
Fol. 127 v°. Moyse et les 70 vieillards.

Outre ces tableaux et le titre ci-dessus mentionné, il convient d'indiquer les portiques divisés en trois arcades, sous lesquels on a disposé la table des chapitres de l'Exode (fol. 51-53), des Nombres (fol. 115 v°-116 v°) et du Deutéronome (fol. 142 et 142 v°). Ces portiques rappellent tout à fait les canons des livres d'Évangiles de l'époque carlovingienne.

J'ai démontré ailleurs[1] que ce Pentateuque était jadis conservé sous le n° 4 dans la bibliothèque du chapitre de Tours, et que Libri l'avait dérobé en 1842 à la bibliothèque de Tours. Pour en dissimuler l'origine, le voleur a fait tracer sur le fol. 116 v° les mots : μον. κρυπτοφερρ. Voyez l'atlas, pl. VII, n° 4.

En 1883, M. le docteur Oscar von Gebhardt lui a consacré une notice détaillée, pour accompagner une reproduction héliographique de toutes les peintures du volume (*The miniatures of the Ashburnham Pentateuch;* London, 1883; in-folio). — Le tableau qui couvre le fol. 10 v° a été lithographié dans le recueil de fac-similés que le comte d'Ashburnham avait fait exécuter et dont il avait donné un exemplaire au Département des manuscrits. Une page de texte et une page de peintures (fol. 117 v° et 76) ont été reproduites dans le recueil de la Société paléographique, pl. 234 et 235 (dans les exemplaires classés, t. II, planches 30 et 31). Les savants éditeurs de cet ouvrage ont supposé que le volume avait été copié au VIIe siècle dans le nord de l'Italie; ils ont aussi attribué une origine italienne à l'écriture des feuillets récrits en onciales et datant suivant eux du VIIIe siècle. — Voyez l'atlas joint au présent catalogue, planche IV, n°s 1-3.

Reliure en bois, avec dos en cuir.

II. Nouv. acq. lat. 1585. (Libri, 5.)

FRAGMENTS DU PSAUTIER, appartenant au même exemplaire que les 103 feuillets qui forment le n° 351 des manuscrits de la bibliothèque de Lyon.

Ces fragments contiennent le texte du psautier, depuis le verset 7 du psaume CXI jusqu'au verset 5 du psaume CXXXIX.

1. *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXI, 1re partie, p. 166-169.

Il y a trois lacunes, savoir : 1° entre les fol. 2 et 3, trois feuillets, contenant les versets 3-17 du psaume CXIII[1] ; 2° entre les feuillets 13 et 14, deux feuillets, contenant les versets 26-40 du psaume CXVIII ; 3° entre les feuillets 46 et 47, un feuillet, contenant les versets 1-11 du psaume CXXXI.

Suit l'indication des feuillets où se trouvent les différents psaumes :

CXI. Fol. 1.
CXII. Fol. 1 v°.
CXIII. Fol. 2 v°.
CXIIII. Fol. 3.
CXV. Fol. 4.
CXVI. Fol. 5 v°.
CXVII. Fol. 6.
CXVIII. Fol. 10.
CXVIIII. Fol. 34.
CXX. Fol. 35.
CXXI. Fol. 36.
CXXII. Fol. 37 v°.
CXXIII. Fol. 38 v°.
CXXIIII. Fol. 39 v°.
CXXV. Fol. 40 v°.
CXXVI. Fol. 41 v°.
CXXVII. Fol. 42 v°.
CXXVIII. Fol. 43 v°.
CXXVIIII. Fol. 44 v°.
CXXX. Fol. 45 v°.
CXXXI. Fol. 46 v°.
CXXXII. Fol. 48.
CXXXIII. Fol. 48 v°.
CXXXIIII. Fol. 49.
CXXXV. Fol. 52.
CXXXVI. Fol. 56.
CXXXVII. Fol. 57 v°.
CXXXVIII. Fol. 59 v°.
CXXXVIIII. Fol. 63.

Volume en parchemin. 63 feuillets. 282 millimètres sur 272. Il y a 13 lignes à la page. Très grosse écriture onciale du VIe siècle. — Reliure en bois, avec dos en cuir.

Sur les marges des fol. 17 et 35 sont tracés en grands caractères cursifs ou minuscules de l'époque mérovingienne les noms de *Helderadus* et de *Avedsindus dominus*. — Au bas du fol. 2, la note *Pippinus rix Francorum*, absolument semblable à celle qui est dans le manuscrit hiberno-saxon des Évangiles de Saint-Gatien de Tours, décrit plus loin, dans la notice V.

Voyez la notice que j'ai publiée sur les fragments de ce psautier conservés a Lyon dans mes *Mélanges de paléographie et de bibliographie*, p. 11-35. — Deux pages en sont reproduites dans l'*Album paléographique*, pl. 3. — Voyez aussi l'atlas joint à ce catalogue, planche II, n° 1.

1. Ces trois feuillets sont dans le ms. de Lyon, dont ils forment les feuillets 101-103.

III. Nouv. acq. lat. 442. (Libri, 94.)

Psautier en notes tironiennes.

Le texte des psaumes occupe les fol. 1-88 v° et se termine par la rubrique : « Expliciunt psalmi David numero cl. » Viennent ensuite (fol. 88 v°) les cantiques : « Incipiunt cantici de prophet[is], » l'oraison dominicale (fol. 95 v°), le symbole des apôtres (fol. 95 v°), le *Te Deum* (fol. 96), le *Gloria in excelsis* (fol. 96 v°) et le symbole de saint Athanase (fol. 96 v°).

Le feuillet de garde placé à la fin du volume est un débris de manuscrit liturgique, sur lequel sont copiées, à longues lignes, en caractères tironiens, des oraisons ainsi intitulées : « Pro infestatione paganorum et pro tribulatione, Pro rege, Pro familiaribus, Pro infirmis, Pro defunctis. » — Au verso de ce feuillet : « Oratio Gregorii pape. »

Volume en parchemin. 98 feuillets, plus un feuillet préliminaire coté A. 176 millimètres sur 130. L'exécution de ce manuscrit est du ixe siècle. La première page est ornée d'une grande initiale à entrelacs et d'un encadrement; elle a été reproduite dans le recueil de fac-similés que le comte d'Ashburnham avait fait exécuter et dont il a donné un exemplaire au Département des manuscrits. L'écriture est à deux colonnes; les titres sont élégamment tracés en capitales rouges. — Ancienne reliure en veau.

Sur le feuillet préliminaire, le président Bouhier a copié un passage de Jos. Scaliger relatif aux manuscrits en notes tironiennes. Cette annotation m'a permis d'identifier le ms. 94 de Libri avec le volume qui a porté la cote E 150 dans la bibliothèque de Bouhier et la cote H 449 dans la bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier. — Libri a fait mettre au bas du fol. 97 v°, en caractères archaïques à moitié effacés, la note « Sancti Petri de Perusio. »

IV. Nouv. acq. lat. 1586. (Libri, 6.)

Les grands Prophètes. Exemplaire de l'abbaye de Marmoutier.

Fol. 1. Isaïe, dont les premiers chapitres manquent par suite de la perte des quatre premiers cahiers du volume, perte qui

remonte à une époque reculée, comme l'indique le titre LIBER PROPHETARVM, écrit en caractères du XIIe siècle sur le premier feuillet subsistant. Dans l'état actuel, le texte commence aux mots : « Mensuram cum abjecta fuerit... » (Isaïe, XXVII, 8.)

Fol. 45. « Hieremias profeta, cui hic prologus scribitur, sermone quidem aput Hebreos Isaia et Osee et quibusdam aliis profetis videtur esse rusticior... » — Fol. 45 v°. « ... Invidorum insaniam provocare. Finit prologus. Verba Hieremiae fili Helchiae de sacerdotibus... »

Fol. 129. « Incipit Lamentatio Hieremiae profetae. Aleph. Quomodo sedet sola civitas plena populo... » — Fol. 135 v°. « ... Peccata tua. Finit Lamentatio. »

Fol. 135 v°. « Incipit oratio Hieremiae profetae. Recordare Domine... » — Fol. 136. « ... Contra nos vehementer. Explicit Hieremias profeta. »

Fol. 137. « Hiezechiel propheta cum Joachim regem Juda captivus ductus est in Babylonem... » — Fol. 137 v°. « ... Quod grece significantius dicitur ΦASODOPOI hoc est vuaamara. » — Fol. 138. « Et factum est in trecensimo anno, in quarto, in quinta mensis, cum essem in medio captivorum... » — Entre les fol. 177 et 178, il manque un feuillet qui contenait la fin du chapitre XXVIII d'Ezéchiel, à partir du verset 10, et les trois premiers versets du chapitre XXIX. — Le texte d'Ezéchiel s'arrête (fol. 206 v°) à ces mots : « Et super torrentem orientur in ripis ejus » (XLVII, 12); les feuillets qui contenaient le reste de la prophétie ont disparu.

Fol. 207. « Incipit Daniel profeta. Ubicumque medicina vel sanitas necessaria est Rafael vadit... — ... Zachai lingua syra adjutor mundum muliebrem cultum dicit in auro. Incipit prologus Daniel[is] profete. Danihelem profetam juxta septuaginta interpraetes... » — Fol. 209. « ... Quae in utramque partem aut amore labuntur aut odio. Explicit prologus Danihelis profeta (*sic*). » — Fol. 209 v°. « Anno tertio regni Joachim regis Juda venit Nabocodonosor... » — De la copie de Daniel, il ne reste que la première page, s'arrêtant aux mots : « ... De mensa regis neque de vino. »

Volume de 209 feuillets de parchemin épais. 310 millimètres sur 240. Écriture à deux colonnes, de 31 ou 32 lignes à la colonne. Le volume est à peu près tout entier en lettres onciales. Çà et là quelques bouts de versets oubliés, surtout au bas des colonnes, ont été écrits en minuscule, pour ménager l'espace (voyez notamment aux fol. 156, 158, 167 v°, 169, 182, 182 v°,

183, etc.). La préface de Daniel (fol. 207-209) est partie en minuscule, partie en demi-onciale, offrant tous les caractères de l'écriture des anciennes écoles de Tours. L'ensemble du manuscrit doit être rapporté au commencement du IXe siècle. — Voyez l'atlas joint au présent catalogue, pl. IV, n° 5, et pl. VII, n° 3.

Les cahiers sont généralement composés de 8 feuillets. Les signatures V-XXIIII se voient (fol. 10 v°, 18 v°, 26 v°, 34 v°, etc.) au bas de la dernière page des vingt premiers cahiers du volume tel qu'il est actuellement constitué. — Pour la seconde partie du volume, renfermant Ézéchiel et Daniel, on avait d'abord adopté une série particulière de signatures, série à laquelle se rapportent les chiffres II et III qui se remarquent au verso des fol. 151 et 159, concurremment avec les signatures Q. XXIII et Q. XXIIII, appartenant à la série générale.

Notes tironiennes lourdement tracées à beaucoup d'endroits du volume et souvent entamées par le couteau du relieur. Voyez fol. 10, 16 v°, 30, 44 v°, 63, 71, 123 v°, etc.

Les fol. 89-98 ont subi une restauration au Xe siècle ; la moitié de chacun d'eux ayant été coupée du côté de la marge extérieure, on a récrit en caractères minuscules du Xe siècle la seconde colonne des rectos et la première colonne des versos.

Au haut du fol. 63, le nom RAINARDVS en capitales. — Sur le fol. 123, entre les deux colonnes d'écriture, les mots *Ego Gislardus.*

Le volume portait jadis à Marmoutier la cote SS 1. — Dom Anselme Le Michel a mis cette note au haut de la première page : « Antiquissima manu scriptum. » — Les auteurs du *Nouveau traité de diplomatique,* qui ont reproduit quelques lignes des fol. 45 v° et 3 sur leurs planches XLIV et XLVIII, ont assigné une trop grande antiquité à ce manuscrit quand ils l'ont rapporté au VIIe siècle (t. III, p. 176 et 251).

Reliure en bois, avec dos en cuir.

V. Nouv. acq. lat. 1587. (Libri, 14.)

LES QUATRE ÉVANGILES. Copie en écriture irlandaise ou hyberno-saxonne, provenue de la cathédrale de Tours.

Fol. 2. Commencement de l'évangile de saint Mathieu, sans titre. — Fol. 32. « Finitum est evangelium secundum Matheum. »

Fol. 32 v°. « Item inecipit (*sic*) evangelium secundum Marcum. » — Fol. 52. « Explicit evangelium cata Markum. »

Fol. 52. « Item incipit evangelium cata Lucan. » — Fol. 85. « Finitum evangelium cata Lucan. »

Fol. 85. « Item nunc orditur evangelium secundum Johannem in Christo Jhesu. »

Le volume se termine (fol. 109) par cette souscription : « Ego Holcundus. Mihi Trinitas missereator. Amen. || Precor vos omnes christiani ut pro me commonem[1] Deum dipre || cemini peccatore pium, ut ne demergar in pyri flagac bara || tro, sed fiam cum binis exercitibus in bapho, ubi habitant thes || aredes et eneneatocades[2] bis vates, et eucusi thesera senes, et xx || ter et sex bini discipuli, ut vobiscum omnium Christum Salvatorem || exorent diem cetlemon epacagon ce poeseon ecaton : in hoc || enim tota agiograpa pastricatur. Emanuhel. Amen. » — Holcundus, auteur de cette prière, a dû copier le manuscrit à la fin duquel elle est tracée en lettres rouges. M. d'Arbois de Jubainville croit que le nom *Holcundus* répond à l'irlandais *Oll chond*, c'est-à-dire en latin *optimo jure vir*.

Les auteurs du *Nouveau traité de diplomatique* (III, 86), en citant le présent manuscrit, nous apprennent qu'il y était question « de l'invention des reliques de saint Innocent, martyr de la légion thébéenne. » Le texte auquel ils faisaient allusion se trouvait au commencement du volume, sur un feuillet que Libri a dû faire disparaître. J'en ai retrouvé la copie dans une note relative à ce livre d'évangiles qui se lit au fol. 276 v° dans le ms. latin 13070 de la Bibliothèque nationale : « ... Præmittitur hæc inscriptio in folio vacuo verso : « Deus, innocentiæ verus ama-
« tor, longe post passionem sacratissimæ legionis, Innosensii,
« unda Rodani fluminis famulante, revelavit martyris Innosencii
« inclyta membra. »

Cet exemplaire des évangiles a servi pour la célébration de la messe. On y a marqué en interligne les formules initiales des évangiles qui se récitaient à la messe : « In illo tempore dixit

1. Ce mot est écrit *commonem*, avec un signe abréviatif sur la lettre *o* de la première syllabe.

2. J'emprunte aux auteurs du *Nouveau traité de diplom.* (III, 384) la lecture de ce mot, qui est en grande partie effacé dans le ms.

Jhesus discipulis suis... (fol. 6); — In illo tempore dicebat Jhesus turbis Phariseorum et principibus Judeorum » (fol. 70).

Le texte de cette copie des évangiles a été employé par dom Calmet[1], dom Sabatier[2] et Blanchini[3].

Volume en parchemin. 109 feuillets. 300 millimètres sur 242. Il y a onze cahiers, chacun de 10 feuillets; ils portent pour signatures, au bas de la dernière page, les premières lettres de l'alphabet. Écriture à longues lignes, de 29 à la page, probablement du VIIIe siècle. L'origine irlandaise ou hyberno-saxonne de ce ms. est incontestable; elle est attestée par la forme des lettres et par des abréviations caractéristiques : *h'* pour *autem ;* — *p'* pour *per*[4]. — Les mots sont bien séparés, comme on le remarque sur les manuscrits irlandais ou hyberno-saxons, auxquels les paléographes anglais assignent une haute antiquité.

La décoration du volume appartient au genre irlandais ou hyberno-saxon. Il y faut remarquer quatre pages peintes : fol. 1 v°. Frontispice formé principalement de différentes combinaisons d'entrelacs; — fol. 32 v°. Premiers mots de l'évangile de saint Marc; — fol. 52 v°. Premiers mots de l'évangile de saint Luc; — fol. 85 v°. Premiers mots de l'évangile de saint Jean. — Dans l'évangile de saint Mathieu, l'enlumineur a tracé en grands caractères la ligne *Liber generationis* (fol. 2) et la ligne *Christi autem* (fol. 2 v°). — Ces peintures se rapprochent de celles du livre de Kells, des évangiles de Saint-Chad, des évangiles de Lindisfarne, etc. Le comte d'Ashburnham a fait reproduire en fac-similé le commencement de l'évangile de saint Marc (fol. 32 v°); un exemplaire de la reproduction est au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Voyez aussi la planche VI de l'atlas joint au présent catalogue.

Le volume dut être porté d'Irlande ou d'Angleterre en France au plus tard vers la fin du VIIIe siècle. C'est à cette date que les mots *Pippinus rix Francorum* ont été ajoutés au bas du fol. 53, s'ils ne sont pas l'œuvre d'un faussaire qui les aurait copiés

1. *Commentaire littéral sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*, t. VII, appendice, p. XV et suiv.

2. *Bibliorum sacrorum versio vetus italica*, t. III, p. 35.

3. *Evangeliarium quadruplex*, pars I, p. CCLXIV et suiv.

4. Voyez le mot *Super*, au fol. 25, ligne 13, en interligne, et le mot *Semper*, au fol. 100, ligne 12.

d'après la note qui se lit au bas du fol. 2 du Psautier de Lyon (voyez plus haut, p. 4). — Le nom WARNERVS a été inscrit au bas du premier feuillet.

Ces évangiles appartenaient à la cathédrale de Tours, où l'on a prétendu qu'ils avaient été copiés de la main de saint Hilaire. C'est à eux que se rapporte une clause du faux testament de Perpétue, évêque de Tours, mentionnant un prétendu legs fait à Eufrone, évêque d'Autun, d'un livre ainsi désigné : « Evangeliorum librum quem scripsit Hilarius, quondam Pictaviensis sacerdos. » Maintenant que, grâce à la sagacité de M. Julien Havet, la fausseté de ce texte est démontrée, il n'y a aucun intérêt à indiquer les critiques qui ont soutenu ou combattu l'attribution du manuscrit à saint Hilaire.

Le volume que nous décrivons est bien celui qui portait le n° 8 dans la bibliothèque de Saint-Gatien de Tours. L'identité en est établie par les citations de dom Calmet, de dom Sabatier et de Blanchini. Elle est prouvée plus évidemment encore par les fac-similés que les auteurs du *Nouveau traité de diplomatique*[1] ont publiés des trois premières lignes du fol. 2 et de la ligne 19 du fol. 109.

Libri, qui déroba ce précieux volume en 1842, voulut en dissimuler l'origine; il enleva le premier feuillet, qui contenait sans doute une mention de l'église de Tours, et il fit ajouter à la fin, au bas du fol. 109, une note d'après laquelle on devait croire que le manuscrit venait d'Italie : « Monasterii Sancti Zenonis majoris Veronæ[2]. » — La fraude fut reconnue par le comte d'Ashburnham, comme l'attestent une notice fixée en tête du volume et une lettre du 16 juin 1869[3]. — Sans avoir vu le manuscrit, M. Westwood[4] avait supposé que le n° 14 de Libri ne différait pas de l'ancien n° 8 de Saint-Gatien de Tours.

Reliure en bois, avec dos en cuir.

1. T. III, p. 86 et 383, planches XXXVII et LV.
2. Voyez l'atlas, planche VI, n° 6.
3. *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXI, 1re partie, p. 346.
4. *Fac similes of the miniatures and ornaments of anglo saxon and irish manuscripts*, p. 61.

VI. Nouv. acq. lat. 1588.

Première partie. (Libri, 16, art. 5.)

FRAGMENTS D'UN LIVRE DES QUATRE ÉVANGILES.

Suit l'indication des morceaux contenus dans ces fragments.

Fol. 1. Marc, XIV, 45-60.
Fol. 2. Marc, XV, 17-31.
Fol. 3-10. Luc, V, 33-VIII, 3.
Fol. 11. Luc, VIII, 30-43.
Fol. 12. Luc, IX, 15-28.
Fol. 13. Luc, XII, 42-59.
Fol. 14. Luc, XIV, 27-XV, 8.

Volume en parchemin. 14 feuillets. 335 millimètres sur 240. Écriture onciale, sur deux colonnes, du VIII[e] ou du IX[e] siècle. Au haut des feuillets 2, 3 et 7, on remarque les notes HR. VIII, HR. V, HR. VI, écrites en vert, ce qui se rapporte à un usage indiqué par Isidore de Séville (*Etym.*, VI, 15) : « Per singulos evangelistas numerus quidam capitulis affixus adjacet, quibus numeris subdita est æra quædam minio notata, quæ indicat in quoto canone positus sit numerus cui subjecta est æra; verbi gratia, si est æra prima, in primo canone... »

Seconde partie. (Libri, 85, art. 2.)

Table des évangiles des différentes messes de l'année, intitulée : « Incipit capitulare evangeliorum de circulo anni. » Cette table devait faire partie d'un livre d'évangiles de l'époque carlovingienne.

Six feuillets de parchemin, dont le dernier est blanc. 280 millimètres sur 210. Écriture à longues lignes, du IX[e] ou du X[e] siècle. 41 lignes à la page.

Je conjecture que ces six feuillets ont été enlevés à la fin du ms. 64 d'Orléans, venu de Saint-Benoît-sur-Loire. En effet, Septier (*Manuscrits de la bibliothèque d'Orléans*, p. 60) prévient que le ms. 64 se compose de 314 pages et qu'on trouve à la fin « une distribution des évangiles, pour tout le cours de l'année, d'une écriture différente. » Or, d'après le témoignage de M. Cuissard (*Inventaire des mss. de la biblioth. d'Orléans, fonds de*

Fleury, p. 33), le ms. 64 se compose, non plus de 157 feuillets (= 314 pages), mais seulement de 152, lesquels sont hauts de 280 millimètres et larges de 205. Il est donc incomplet de cinq feuillets au moins. — Mais le fragment dont Libri avait formé la deuxième pièce de son ms. 85 contient le texte qui existait jadis dans le ms. 64 d'Orléans; il consiste en cinq feuillets écrits et un feuillet blanc; ces feuillets portent les traces d'une ancienne pagination; ils ont les mêmes dimensions que les feuillets du ms. 64 d'Orléans. Il est donc très probable que le cahier dont il s'agit est celui qui a été enlevé à la fin dudit manuscrit.

VII. Nouv. acq. lat. 1589. (Libri, 36.)

Sacramentaire à l'usage de l'église de Tours.

Fol. 1 v°-8 v°. Pièces ajoutées après coup et comprenant notamment des messes pour chacun des jours de la semaine : « Missa sanctae Trinitatis... Feria II. De sapientia quae Christus est... Feria III. De caritate... »

Fol. 9-12 v°. Préface et canon de la messe en lettres d'or sur fond pourpré. — La liste des saints invoqués dans le *Communicantes* se termine (fol. 11) par les noms suivants : « Cosme et Damiani, Mauricii cum sociis suis, Dionisii, Rustici, Eleutherii, Hylarii, Martini, Gregorii, Hieronimi, Benedicti, Aniani et omnium sanctorum tuorum... » — Derniers noms de la liste des saints et saintes énumérés dans le *Nobis quoque peccatoribus* (fol. 12) : « Cecilia, Anastasia, Scolastica, Genovefa... » — Le *Libera nos* et ce qui suit jusqu'à l'*Agnus Dei* inclusivement est écrit en capitales rouges et couvre le recto du fol. 13. Les noms des saints qui y sont mentionnés dénotent l'origine du sacramentaire : « Intercedente beata et gloriosa semper virgine Dei genitricae (*sic*) Maria, et sanctis apostolis tuis Petro et Paulo atque Andrea, et beato Mauritio martyre tuo cum sociis suis, necnon sanctis confessoribus tuis Hylario, Martino, Germano et omnibus sanctis... »

Fol. 14 v° et 15. Oraisons des messes de saint Germain et de saint Gatien. Addition faite après coup.

Fol. 15 v°-80. Oraisons des messes de l'année pour le propre du temps et le propre des saints, à partir de la fête de Noël. On a mis en marge les premiers mots des introïts, des graduels, des offertoires et des communions.

Fol. 80-102. Oraisons des messes du commun et des messes célébrées à diverses intentions.

Fol. 102 v°-106 v°. Préfaces.

Fol. 107-109. « Ordo private seu annualis paenitentiae ita prosequendus est. »

Fol. 109-119 v°. Prières pour les malades et pour les morts, commençant par la rubrique : « Orationes ad visitandum et inungendum infirmum. » — Les litanies des saints qui en font partie (fol. 110) renferment, dans la série des confesseurs, les noms suivants : « Hylarii, Martine, Briccii, Perpetue, Eustochi, Lidorii, Jatiane, Venanti, Ambrosi, Severine, Benedicte, Aniane... »

Fol. 119-120 v°. Calendrier des six premiers mois de l'année. On y remarque les articles suivants : « III nonas junii, Aurelianis, Lifardi confessoris. — XVIII kal. julii, Aurelianis, translatio sancti Aniani. — VI nonas julii, Turonus, Monegunde virginis. » — Le nom de « Ugo archiepiscopus » a été inscrit en tête du mois de juillet.

Fol. 122. Sur le dernier feuillet de garde ont été ajoutées quelques commémorations : « Otgerius, bone memorie, post suum hobitum dona ei, Domine, requiem sempiternam. — Rotgerius. — Sicbardus diaconus. — Alvee, nonn., post obitum mortis dona ei, Domine, requiem sempiternam. — Arnulfus. »

Volume en parchemin. 122 feuillets. 294 millimètres sur 228. Écriture à longues lignes, de la fin du IXe et du Xe siècle. Huit pages écrites en lettres d'or sur fond pourpré (fol. 9-12 v°) sont ornées de riches encadrements. On y remarque surtout le monogramme de *Vere dignum* et le grand T du *Te igitur*. — Au bas du fol. 9 v°, on distingue les mots *auro* et *cinabari* (?) qui avaient été tracés à l'encre pour indiquer la place où l'enlumineur devait appliquer de l'or et du rouge. — Les gros traits dorés des grandes initiales des fol. 9 v° et 10 sont bordés d'un petit filet rouge.

L'origine tourangelle de ce manuscrit est suffisamment démontrée par plusieurs des particularités signalées au cours de la description du volume. Le nom du personnage pour lequel il a été fait doit être indiqué par un monogramme dessiné sur le fol. 10 et entouré de lettres grecques formant cette inscription : ΑΩΝΓΩΒΑΡΔΟC XPI CΑΚΗΡΔΩC VIVAT IN XPO. Un fac-similé de cette page est compris dans le recueil de fac-similés que le comte d'Ashburnham avait fait exécuter et dont il a donné un

exemplaire au département des manuscrits. — Le monogramme est figuré dans l'atlas joint au présent catalogue, planche V.

Avant la Révolution, ce sacramentaire portait le nº 64 dans la série des manuscrits de la cathédrale de Tours; voyez *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXI, partie I, p. 180. — Un faussaire a mis à la fin (fol. 122) la note : « Liber abbatiae S. Mariae de Florentia. »

Reliure en bois, avec dos en cuir.

VIII. Nouv. acq. lat. 1590. (Libri, 97.)

FRAGMENTS DE TROIS MANUSCRITS LITURGIQUES.

Premier fragment.

Fol. 1-6. Calendrier d'un livre liturgique du XIIe siècle. On y remarque ces deux mentions :

Idibus julii. Resurrectio Domini et deliberatio sancti sepulchri.

Idibus septembris. Dedicatio monasterii sancti Stephani protomartyris.

Au milieu du XIIIe siècle, le livre dont ce calendrier faisait partie était à l'usage du monastère de Chezal-Benoît. On lit au fol. 2 une notice de l'année 1252 qui commence par ces mots : « Reginaldus, prior de Cambonio, dedit sacristerie de Casali Benedicto quinque sextaria frumenti... »

Parchemin. 6 feuillets. 275 millimètres sur 183. Écriture du XIIe siècle.

Deuxième fragment.

Fol. 7 et 8. Deux feuillets d'un missel du XIVe siècle. Ils contiennent la messe du saint sacrement, suivie des oraisons pour les messes de sainte Anne et de sainte Catherine. Le recto du second feuillet est occupé par une représentation de Jésus en croix.

Parchemin. 2 feuillets. 272 millimètres sur 180. Écriture du XIVe siècle.

Troisième fragment.

Fol. 9-11. Trois feuillets d'un psautier, contenant les quatre derniers mois du calendrier et le commencement du psautier.

Parchemin. 3 feuillets. 185 millimètres sur 130. Écriture du commencement du XIIIe siècle. L'initiale du psautier remplit à peu près toute la dernière page de ce fragment.

IX. Nouv. acq. lat. 443. (Libri, 78.)

FRAGMENTS DE DEUX MANUSCRITS LITURGIQUES.

Premier fragment.

Fragments d'un antiphonaire, contenant les offices de sainte Foi et de sainte Marie-Madeleine.

Fol. 1. « In vigilia sanctæ Fidis ad vesperas super psalmos ant. Haec est virgo prudens meritis et nomine Fides... » — Fol. 4. « Responsoria. Beatissime virginis Fidis natalis diem sollempniter recurrentem devotissime excipiamus... » — Fol. 10 v°. « Invitatorium translatione sancte Fidei. (Fol. 11.) Christum regem eterna veneremur laude... » — Fol. 14. « Prosa. Fraglantia (*sic*) zimata orta confinio sabeo ac litore sub hellespontico... » — Fol. 16. « Doxa per omnia renitet cosmi climata... » — Fol. 17 v°. « Prosa. Omnia melliflua dent cantica et honora collecta agmina... »

Fol. 19. « Responsoria. Sancta Maria Magdalena. (Fol. 19 v°.) A. Suscipiat gratis nostrum carmen Deus astris Nos Magdalene precibus miserando Marie... » — Fol. 21 v°. « Responsoria. Laetetur omne seculum in sollempnitate sancte Marie... » — Fol. 24. « Antiphonas mat. laudibus. Annua Magdalene redeunt monimenta Marie... »

Fol. 26. « Item ant. de sancta Fide processionalis. O decus egregium, o Fides, flos et gemma virginum... »

Fol. 27 v°. « Himnum sanctæ Mariæ. Christe, creator omnium, audi preces fidelium... »

Fol. 27 v°. « Magdalena. Consonis Christum veneremur odis hunc diem... »

Fol. 28 v°. « Octobris pridi[e] nonarum jure perhenni || Condecorat solem martir preclara per orbem || Virgoque martirio Fides celeberrima seclo. || Incipit prologus. » Le texte annoncé par ce titre n'existe pas dans le manuscrit.

Quatre cahiers de parchemin. 28 feuillets. 200 millimètres sur 142. Écriture à longues lignes, du XIe siècle. Grande lettre peinte sur le fol. 4. Notation en neumes.

Ces quatre cahiers formaient jadis les pages 17-72 du ms. 296 d'Orléans. Voyez *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXI, part. I, p. 415.

Deuxième fragment.

Fragment d'un tonaire.

Fol. 29. « Primum querite regnum Dei. || Gloria seculorum. Amen. || Gaudete in Domino... »

Fol. 33 v°. « Primum nominatur nominis et illi casus quos traxerit et adverbium monosillabum... »

Fol. 34. « Celebremus festa Joannis Baptistæ... »

Fol. 34 v°. « Compositio monocordi secundum Boetium. Quando monocordum componere volueris, accipe quadram formam... »

Fol. 34 v°, col. 2. « Secundum Enchiriaden. Partire totum A per medium... »

Fol. 35 v°. « Ut queant laxis resonare fibris... »

Fol. 36. « Sancte Johannes meritorum tuorum copias nequeo digne canere... »

Fol. 36, col. 2. « Diapente et diatessaron symphoniæ et intente et remisse... »

Fol. 36 v°. « Vocis. Seculorum. Amen. Est tonus innumeris superantur ut octo novenis... »

Cahier de parchemin. 8 feuillets cotés 29-36, hauts de 212 millimètres et larges de 148. Écriture à deux colonnes, du XIIe siècle.

Ces 8 feuillets formaient jadis les pages 33-48 du ms. 240 d'Orléans. Voyez *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXI, part. I, p. 397.

Reliure en ais de bois avec dos de cuir.

X. Nouv. acq. lat. 1591. (Libri, 12.)

Les deux premiers livres du Commentaire d'Origène sur le Lévitique. Le titre, à moitié effacé : INCIPIT EXPOSITIO IN LEVITICVM, se distingue au haut de la première page.

Fol. 1. « Sicut in novissimis diebus verbum Dei ex Maria carne vestitum processit in hunc mundum... » — Fol. 6 v°. « ... Gloria et inperium in secula seculorum. Amen. Explicit liber I. »

Fol. 6 v°. « Incipit II. De sacrificiorum ritu hoc est de muneribus et salutaribus et pro peccatis et quomodo offeret... » — Fol. 13 v°. « ... Cui laus et gloria in saecula saeculorum. Amen. Explicit liber secundus. »

Volume en parchemin. 13 feuillets. 350 millimètres sur 284. Écriture onciale à longues lignes, du VIe ou du VIIe siècle. 29 lignes à la page. — Reliure en bois, avec dos en cuir.

Le nom PLACEDVS, tracé à la pointe sèche, se lit au haut de la première page.

Les treize feuillets dont Libri a formé le ms. 12 de sa collection se trouvaient jadis en tête de la seconde partie du ms. 372 de Lyon, entre les feuillets actuellement cotés 161 et 162. La signature Q. I est au bas du fol. 8 du ms. 12 de Libri.

A la fin du ms., un faussaire a tracé la note : « Est S. Joannis in Valle. »

Sur le ms. 372 de Lyon, dont une page de la seconde partie (fol. 213 v°) a été reproduite dans l'*Album paléographique* de la Société de l'École des chartes, voyez les *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXIX, 2e partie, p. 375-381. — Voyez l'atlas joint au présent catalogue, planche II, n° 5.

XI. Nouv. acq. lat. 1592. (Libri, 1.)

Les six derniers livres du traité de saint Hilaire sur la Trinité. Exemplaire venu de la bibliothèque de Saint-Martin de Tours.

Fol. 1. « [Liber sextus.] Non sum nescius difficillimo me asperrimoque tempore scribere... » — Fol. 40. « ... Dei filium esse nec qui crucifixerat denegaret. Explicit liber beati Hilari episcopi VI. »

Fol. 40. « Incipit liber ejusdem VII feliciter. (Fol. 40 v°.) Septimus hic nobis adversus novae heresaeos vaesanam temeritatem... » — Fol. 81. « ... Filius Dei nascens natura in se Dei se gignentis exhibuit. Beati Hilari[1] liber VII explicit. »

Fol. 81. « Incipit liber VIII. (Fol. 81 v°.) Beatus apostolus Paulus formam constituendi episcopi fingens... » — Fol. 122 v°. « ... Nativitate corporaliter divinitatis inhabitet plenitudo. Sancti Hilari episcopi explicit liber VIII. »

Fol. 122 v°. « Incipit liber VIIII. (Fol. 123.) Tractantes superiore libro de indifferenti natura Dei... » — Fol. 191. « ... Natura diei adque horae professus esse intellegatur inscientia. Sancti Hilari episcopi liber VIIII explicit. »

Fol. 191. « Incipit liber X feliciter. (Fol. 191 v°.) Non est ambi-

1. Un second I a été ajouté après coup à la fin de ce mot.

guum omnem humani eloquii sermonem... » — Fol. 215. « ... Dei filium et hominis filium est professus et mortuum. Sancti Hilari episcopi de Trinitate liber X explicit. »

Fol. 215. « Incipit liber XI. Totum adque absolutum fidei evangelicae sacramentum multifariae apostolus... » — Fol. 248. « ... Ad aeternitatem et per aeternitatem creatoris sui imago mansurus. Sancti Hilari episcopi de Trinitate liber XI explicit. »

Fol. 248. « Incipit liber XII feliciter. (Fol. 248 v°.) Tendimus tandem jam sancto spiritu prosequente ad tutum securae fidei... » — Fol. 278 v°. « ... Significationem meam (*sic*) existimavit quod hunc spiritum tuum... » Ces derniers mots se trouvent, dans l'édition de Migne (t. X de la *Patrologie*), à la ligne 3 de la colonne 471. Le feuillet qui contenait la fin, c'est-à-dire une vingtaine de lignes, a disparu.

Volume en parchemin. 278 feuillets. 280 millimètres sur 240. Il y a 22 lignes à la page. Écriture onciale, à longues lignes, du VIe siècle. Dans la première partie du volume, notes marginales et corrections interlinéaires en petites onciales couchées et tirant sur la cursive, dans le genre des notes du fameux manuscrit de Prudence; voyez aux fol. 1, 2 v°, 12, 13, 13 v°, 14 v°, 15, 15 v°, 18 v° et 19 v°. — Le mot *alibi* est écrit en tête de quelques variantes : « Alibi veritatis (fol. 18 v°) ; alibi gloriam » (fol. 19 v°).

Au haut de beaucoup de pages, titres courants en petite capitale : SCI HILARI EPISC. || DE TRIGNITATE LIB. VI. La forme *Trignitate* revient habituellement dans la première partie du volume (fol. 8-153).

La première ligne de chaque livre est en caractères rouges.

Les titres mis au commencement et à la fin de chaque livre sont en capitale. Le titre qui se voit au fol. 40 est disposé entre deux colonnes et bordé dans la partie inférieure par une rangée de feuilles de lierre alternativement rouges et noires.

Tous les cahiers, à l'exception d'un seul, sont composés de 8 feuillets; ils portaient des signatures au bas de la dernière page, dans l'angle inférieur de droite. La plupart des signatures ont disparu; mais il en reste assez pour faire voir qu'elles consistaient en deux séries alphabétiques, l'une en lettres onciales, l'autre en lettres minuscules. On voit les signatures E, M, l, m, n, p et q, au verso des fol. 40, 96, 240, 248, 256, 270 et 278.

Il y a deux lacunes dans le texte du livre X ; la première consiste en huit feuillets, dont la place est après le feuillet 192, après les mots « et hic quantus stultitiae et inreligiositatis furor quo tandem » (*Patrol.* de Migne, t. X, col. 345, ligne 26) ; la seconde porte sur seize feuillets, dont la place est après le feuillet 200, après les mots « ut pati timuerit quae se essent glorificatura » (*Patrol.* de Migne, t. X, col. 368, ligne 21).

Plusieurs cahiers sont intervertis ; l'ordre en a été rétabli par la nouvelle numérotation des feuillets. — Les lacunes et les interversions remontent à une époque assez éloignée, comme on le voit par une ancienne numérotation des 35 cahiers dont se compose aujourd'hui le volume. — Le cahier formant les fol. 225-232, qui est depuis longtemps relié à la fin du manuscrit, a beaucoup souffert de l'humidité.

Ce manuscrit, jadis conservé à Saint-Martin de Tours, a été employé par les Bénédictins pour leur édition des œuvres de saint Hilaire. — Les auteurs du *Nouveau traité de diplomatique*[1] en ont tiré quelques modèles d'écriture capitale et onciale. — La première page du livre VII (fol. 40 v°) a été reproduite en fac-similé dans le recueil de la Société paléographique, 2e série, planche X. — Voyez aussi l'atlas joint à ce catalogue, planche I, nos 1, 3 et 4.

Pour dissimuler l'origine du manuscrit, Libri a fait mettre au bas du dernier feuillet, aujourd'hui coté 232, la note : « Est Sancti Petri de Perusio. »

Reliure en bois, avec dos en cuir.

XII. Nouv. acq. lat. 1593. (Libri, 3.)

COMMENTAIRE DE SAINT HILAIRE SUR LES DEUX PREMIÈRES LETTRES DU PSAUME CXVIII.

Fol. 1. « Incipit tractatus psalmi CXVIII. Primae litterae hebreae. Allelyia. Aleph. Beati immaculati in via qui ambulant in lege Domini, et reliqua litterae octo versuum. Quid ad doctrinam rationabilis et perfectae prudentiae... » — Fol. 11. « ... Animae et fidei periculum relinquat. Finit litterae I. »

Fol. 11. « Incipit II. Beth. In quo corriget junior viam suam

1. T. III, p. 39 et 170, planches XXXIV et XLIII.

in custodiendo sermones tuos et reliqua. In secunda consequentium octo versuum littera... » — Fol. 15 v°. « ... Ne sermonum et promissionum subrepat oblivio. Finit litterae II. »

Fol. 15 v°. « Incipit tractatus litterae III. » Il n'y a que le titre.

Volume en parchemin. 15 feuillets. 290 millimètres sur 250. Écriture onciale, du VIe siècle, sur deux colonnes. 25 lignes à la colonne. Reliure en bois, avec dos en cuir.

Ces feuillets ont été arrachés dans le ms. 381 de Lyon, entre les feuillets cotés 117 et 118. Voyez *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXIX, 2e partie, p. 364-366. Deux pages du ms. de Lyon, les fol. 182 v° et 183, sont reproduites en héliogravure dans l'*Album paléographique* de la Société de l'École des chartes. — Voyez aussi l'atlas joint au présent catalogue, planche I, n° 5.

Au bas de la première page, un faussaire a mis la note : « Est Sancti Petri de Perusio. »

XIII. **Nouv. acq. lat. 444.** (Libri, 52.)

DIVERS TRAITÉS DE SAINT AMBROISE ET DE HUGUES DE SAINT-VICTOR.

Fol. 2. [Sancti Ambrosii enarrationes in psalmum CXVIII in compendium redactæ[1].] « Licet mistico quoque velut tube increpuerit sono David propheta... » — Fol. 32 v°. « ... Porta me in cruce que salutaris errantibus est, in qua sola est requies fatigatis, in qua sola vivunt quicunque moriuntur. »

Fol. 33. [Hugonis a Sancto Victore tractatus de septem vitiis principalibus et orationis dominicæ adversus ea virtute. Editus est inter ejus opera, tomo I, Allegor. in Matthæum libro II, cap. 3 et seq. usque ad cap. 15.] « Incipit liber magistri H. de septem viciis. Septem sunt vicia principalia que rationalem naturam inficiunt... » — Fol. 40. « ... Audi igitur confitentes et adjuva impotentes. Libera nos a malo. »

Fol. 40. « De VII donis Sancti Spiritus [seu ejusdem Hugonis Allegor. in Matthæum libri II caput 19]. Scriptum est : si enim vos cum sitis mali... » — Fol. 41. « Tamen utrobique unus et

1. Les titres imprimés entre crochets ont été ajoutés dans le manuscrit de la main du président Bouhier.

idem ipse hinc qui operatur illinc et qui operatur et ex quo operatur. »

Fol. 41 v°. [Excerpta ex sancti Ambrosii in Hexaemeron libris VI.] « Ambrosius. In principio fecit Deus celum et terram. Non mirum ergo si Deus qui est sine inicio... » — Fol. 46 v°. « ... Facile te quoque potens est ad summa et perfecta provehere. »

Fol. 47. [Sancto Hieronymo falso adscripti commentarii in Marcum.] « Omnis scriba doctus in regno celorum similis est homini patri familias qui profert de thesauro suo nova et vetera. Ego vero similis paupercule vidue... » — Fol. 57 v°. « ... Aut divide statim quod acceperis, aut si timidus dispensator es, dimitte largitorem ut sua ipse distribuat. »

Volume en parchemin. 57 feuillets. 190 millimètres sur 126. Écriture à longues lignes, du XIIe siècle. Ce manuscrit portait la cote E 73 dans la bibliothèque du président Bouhier.

Reliure en maroquin vert.

XIV. Nouv. acq. lat. 1594. (Libri, 4.)

Sermons de saint Augustin.

Fol. 1. « Incipit alia ejusdem de symbulo. Tempus est ut symbulum accipiatis quo continetur breviter... » — Fol. 4 v°. « ... Sed liberaliter amando justitiam. Explicit. »

Fol. 4 v°. « Incipit de oratione dominica. Quoniam Domino gubernante jam estis in regia constituti... » — Fol. 8 v°. « ... Et futuro aevo dignos efficiat, ipsi gloria in saecula saeculorum. Amen. »

Fol. 8 v°. « Incipit sermo sancti Augustini de psalmo LXVII. Audivimus et contremuimus quod in voce psalmi est prophetatum... » — Fol. 19 v°. « ... Si quod promisit nondum amamus, saltim quod minatus est timeamus. Explicit sermo de psalmo LXVII. »

Fol. 20. « Incipit de continentia et sustinentia. Duo sunt quae in hac vita veluti laboriosa praecipiuntur a Domino continere... » — Fol. 28. « ... Patria ubi habeas sempiternum Deum amicum, ubi nullum timeas inimicum. Explicit. »

Fol. 28. « Incipit sermo de scriba erudito. Evangelica lectio admonet nos quaerere et explicare... » — Fol. 31 v°. « ... Ideo enim transitur ad Deum ut auferatur velamen. Explicit de scriba erudito. »

Fol. 32. « Incipit sermo de eo quod Christus in scribturis tribus

modis intellegatur. Dominus noster Jhesus Christus quantum animadvertere potuimus... » — Fol. 42 v°. « ... Secundum intentionem sequor ad palmam supernae vocationis Dei in Christo Jhesu Domino nostro, cui est omnis honor et gloria in saecula saeculorum. Amen. »

Volume en parchemin. 42 feuillets. 268 millimètres sur 220. Écriture demi-onciale, à longues lignes, du VIe siècle. 21 lignes à la page. Lettres peintes. Signatures I, II, III, IIII, V et Q. VI au bas des fol. 2 v°, 10 v°, 18 v°, 26 v°, 32 v° et 43 v°. Reliure en bois, avec dos en cuir.

Ces 42 feuillets ont été arrachés au commencement du ms. 524 de Lyon, dont la notice est dans *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXIX, 2e partie, p. 369-371, et dont un morceau a été reproduit dans l'*Album paléographique*. Quelques lignes du ms. 1594 sont en fac-similé dans l'atlas joint au présent catalogue, planche I, n° 7. — Au bas de la dernière page, Libri a fait ajouter une note frauduleuse ainsi conçue : « Est S. Joannis in Valle. »

Deux courtes prières ou invocations, en caractères cursifs du VIIe ou du VIIIe siècle, se lisent au bas des fol. 33, 34 v° et 35 :

Deus, qui doctur est omnium sanctorum, et dereges etenera justorum, derege sanctus angelus tuos. Sit nobis comiatus jocundus, et nullus vias nostras prebiat inimicus.

Deus qui in altis abetas et humiliam respecis, respeci servom tuhom || Marcillinum. Quia tu nuves cogetacionem mea, derege ea in mente profecta.

Au bas du fol. 30, le mot ANSEFREDVS a été tracé, en caractères minuscules datant probablement du IXe siècle.

Le dépouillement de ce volume a été donné par le docteur Zangemeister, en 1877, dans *Sitzungsberichte der phil.-hist. Classe der Kais. Akademie der Wissenschaften*, t. LXXXIV, p. 559.

XV. Nouv. acq. lat. 1595. (Libri, 42.)

Traité de saint Augustin sur la doctrine chrétienne.

Fol. 1. « Sancti Agustini de doctrina christiana libri IIII. Ejusdem retractationum lib. II. Sunt praecepta quaedam trac-

tandarum... » — Fol. 25 v°. « ... Quantum Deus dederit disseramus. Explicit liber primus. »

Fol. 26. « Incipit liber secundus. Quoniam de rebus cum scriberem praemisi... » — Fol 67. « ... Aggrediar quod Dominus donare dignabitur. (Fol. 67 v°.) Explicit liber II. »

Fol. 67 v°. « Incipit liber III. Homo timens Deum voluntatem ejus in scripturis... » — Fol. 99 v°. « ... Sequenti volumine quae Dominus donaverit dicam. Explicit liber III. »

Fol. 99 v°. « Incipit liber IIII. Hoc opus nostrum quod scribitur de doctrina christiana... » — Fol. 135 v°. « ... Sed aliis etiam laborare studet quantulacumque potui facultate disserui. Explicit de doc-(fol. 136)trina christiana liber quartus. »

Volume en parchemin. 137 feuillets. 260 millimètres sur 188. Écriture à longues lignes, du IXe siècle. Reliure en ais de bois, avec dos en cuir.

Sur le fol. 136, entre autres essais de plume, deux versets du texte grec du psaume LXXX : ALLELVIA. ΑΓΑΛΜΑCΘΑΙ ΤΩ ΘΩ ΤΩ ΒΟΗΤΟ. ΑΓΑΛΜΑCΘΑΙ ΤΩ ΘΤΩ (*sic*) ΤΩ ΒΟΗΤΟ ΗΜΩΝ. ΑΛΑΖΑΤΕ ΤΩ ΘΩ ΙΑΚΟΒ. ΛΑΒΕΤΑΙ ΨΑΛΜΟΝ ΤΕΡΠΑΙΩΝ ΜΕΤΑ ΚΥΤΑΡΑC.

Les trois dernières pages (fol. 136 v°-137 v°) sont en grande partie couvertes de notes tironiennes, avec mélange de mots écrits en caractères ordinaires du IXe siècle. Le commencement de ce morceau est relatif à la vie de saint Augustin : « Possidius in vita beati Agustini. Scio non solum ipse verum etiam alii fratres et conservi... »

Au bas du fol. 136 v°, on a ajouté un verset de l'office de sainte Agathe, noté en neumes; — puis, en caractères du XIIe siècle, la note : « Ego sum Ricaudo bono et obtimo; meliorentur et non pejorentur. »

Il me paraît démontré[1] que le présent ms. est celui qui portait jadis à Saint-Martin de Tours le n° 74 et qui est ainsi indiqué dans le catalogue publié par Montfaucon (*Bibliotheca biblioth.*, t. II, p. 1337) : « Sancti Augustini de doctrina christiana, annorum 800; in capite codicis hujus est quædam conventio Walterii cantoris cum Berengerio, ejus nepote, coram capitulo Sancti Martini Turonensis facta. » Le feuillet de garde

1. Voyez *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXI, 1re partie, p. 207.

sur lequel était copiée cette charte a dû être arraché par Libri en même temps qu'il faisait tracer au bas du fol. 136 la fausse inscription : « Monasterii S. Zenonis majoris Veronæ. »

XVI. Nouv. acq. lat. 445. (Libri, 75.)

Fragment d'un recueil d'opuscules de saint Augustin et d'autres auteurs, copié par Adalbaldus, religieux de Saint-Martin de Tours.

Fol. 1. « Exemplum epistulae Maximi grammatici Madaurensis ad Augustinum. Avens crebro tuis affatibus laetificari... » — Fol. 2. « ... Concordi discordia veneramur et colimus. Explicit Maximi grammatici. »

Fol. 2. « Incipit sancti Augustini ad Maximum grammaticum. Seriumne aliquid inter nos agimus an jocari libet... » Fol. 5. « ... Cum te graviter agere velle cognovero. Explicit ad Maximum grammaticum. »

Fol. 6. « Hujus operis auctor ignoratur. Praecipis ut respondeam quae in rebus humanis corporea... » — Fol. 9 v°. « ... His quae excitavit ex nihilo indiscreta sancti spiritus societate dominatur. »

Fol. 10. « Hieronimus de vita Paulae inter cetera haec narrat. Tangam ergo breviter quomodo hereticorum caenosos devitaverit lacus... » — Fol. 12 v°. « ... Quae maluit inimicitias hominum subire perpetuas quam Dei offensam amicitiis noxiis provocare. »

Fol. 12 v°. « Haec Origenis (*sic*) in suis omeliis narrat. Quoniam in multis divinae scripturae locis Deum legimus ad homines loqui... » — Fol. 14. « ... Secundum hunc ergo sensum quondam Abraham ceterisque sanctis patribus locutus esse peribetur Deus. »

Fol. 14. « Or[igenes]. Non adorabis idola neque colas ea : aliud est colere, aliud adorare... » — Fol. 14 v°. « ... Si alius alio peccante puniatur. Require quod deest in primo folio hujus voluminis. »

Volume en parchemin. 14 feuillets. 245 millimètres sur 196. Écriture du milieu du ixe siècle, à longues lignes. Il y a 23 lignes à la page. Les deux derniers morceaux (fol. 12 v°-14 v°) ont été ajoutés après coup, mais à l'époque carlovingienne.

On lit au bas de la dernière page, en caractères du xve siècle : « Pertinet ad ecclesiam beatissimi Martini Turonensis monasterii. » — Les deux cahiers dont se compose le ms. 75 de Libri

formaient jadis la dernière partie du ms. 153 de Saint-Martin de Tours, aujourd'hui n° 281 de la bibliothèque de Tours. A la fin de ces deux cahiers devait se trouver un feuillet sur lequel Adalbaldus, copiste du manuscrit, avait mis « sa signature et son monogramme dans des cercles concentriques. » Voyez *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXI, part. I, p. 208-210.

A la ligne 3 du fol. 6, on peut remarquer un magnifique exemple de l'écriture demi-onciale, telle qu'on la trouve dans les plus beaux manuscrits de l'école de Tours et notamment dans ceux qui sont dus à la main d'Adalbaldus. — Voyez l'atlas joint au présent catalogue, planche VII, n° 2.

Reliure en maroquin rouge brun.

XVII. Nouv. acq. lat. 1596. (Libri, 16, art. 2.)

Fragments du Miroir de saint Augustin. Les portions de texte qu'ils renferment correspondent aux passages suivants de l'édition publiée par l'Académie des sciences de Vienne (*Sancti Aureli Augustini Hipponensis episcopi liber qui appellatur Speculum et liber de divinis scripturis sive Speculum quod fertur sancti Augustini. Recensuit et commentario critico instruxit Franciscus Weihrich.* Vienne, 1887, in-8°).

Fol. 1. « Rumpunt enim mores... » Weihrich, p. 427, l. 13.
Fol. 2. « Metent euntes... » Ibid., p. 434, l. 2.
Fol. 5. « Iniquitate. Item in Esaia... » Ibid., p. 443, l. 13.
Fol. 8. « Benedicant te cæli... » Ibid., p. 541, l. 7.

13 feuillets de parchemin, hauts de 290 millimètres et larges de 235. Écriture onciale du VIIIe siècle, à deux colonnes. 28 lignes à la colonne.

En marge du premier feuillet, on lit les mots : « Glosule super epistolas Pauli, super Apocalipsim et super Priscianum[1]. » Ces mots, tracés vers la fin du XIIe siècle par la main d'un bibliothécaire de l'abbaye de Fleuri, prouvent que le feuillet sur lequel ils sont écrits a jadis servi de garde au manuscrit de l'abbaye de Fleuri qui porte le n° 87 à la bibliothèque d'Orléans.

1. Cette note est reproduite en fac-similé dans l'atlas joint au présent catalogue, planche VII, n° 5.

Tous ces feuillets ont été réunis par dom François Chazal, qui les avait fait entrer dans un recueil de fragments auquel le n° 10 fut assigné au XVIIIe siècle dans la série des manuscrits de Fleuri et qui a pris le n° 16 à la bibliothèque d'Orléans. Ils ont été employés par dom Sabatier pour son édition des anciennes versions latines de la Bible et par dom Rivet[1] qui avait cru y retrouver les débris d'un ouvrage composé en Gaule vers le commencement du VIIIe siècle. A M. Hort revient l'honneur d'y avoir reconnu des fragments du Miroir de saint Augustin; voyez la notice que j'ai insérée en 1884 dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XLV, p. 478 et suiv.

Le fol. 5 verso a été reproduit en fac-similé dans le recueil de la Société paléographique, 2e série, planche 34; les éditeurs ont cru que la date de l'écriture pouvait être rapportée à la fin du VIIe siècle. — Quelques lignes du fol. 4 sont en fac-similé dans l'atlas joint au présent catalogue, planche IV, n° 4.

A la suite des fragments du Miroir sont reliées des notes du comte d'Ashburnham (fol. 14 et 15) et deux lettres de Cureton du 10 mai et du 5 juin 1860.

XVIII. Nouv. acq. lat. 1575. (Libri, 8.)

EXTRAITS DE SAINT AUGUSTIN PAR EUGIPPIUS. Fragments d'un manuscrit de Saint-Martin de Tours, dont une autre notable partie, recueillie dans le cabinet de M. Jules Desnoyers, a été acquise en 1887 par la Bibliothèque nationale.

Les fragments qui formaient le n° 8 du fonds Libri consistent en 43 feuillets, répondant aux cahiers VI, VII, VIII, XV et XVI du manuscrit primitif. Ils ont été réunis à l'autre portion du manuscrit, qui, se composant aujourd'hui de 16 cahiers ou de 138 feuillets (300 millimètres sur 220), contient à peu près sans lacunes[2] le texte des 128 premiers chapitres de la compilation d'Eugippius. Le texte s'arrête aux mots « et invicem se

1. *Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 58.

2. Entre les fol. 111 et 112 il manque un feuillet qui contenait la portion de texte qui, dans l'édition de Knoell, commence à la ligne 11 de la p. 310 et va jusqu'à la ligne 7 de la p. 313.

attendunt quia consonant, » lesquels se trouvent dans l'édition de Knoell, aux lignes 3 et 4 de la page 394.

Ce manuscrit portait jadis le n° 50 dans la bibliothèque de Saint-Martin de Tours[1]. Il peut dater du commencement du VIIIe siècle et présente un remarquable mélange d'écritures onciales, semi-onciales, minuscules et cursives; voyez l'atlas joint au présent catalogue, planche III, nos 2, 3 et 4. La partie acquise par la Bibliothèque nationale en 1887, c'est-à-dire les feuillets actuellement cotés 1-49, 70-113, 131 et 134, a été l'objet d'une étude paléographique que j'ai publiée en 1875 sous le titre de *Notice sur un manuscrit mérovingien contenant des fragments d'Eugyppius appartenant à M. Jules Desnoyers* (in-4° de 15 p., avec six planches). Voyez aussi le volume publié sous les auspices de l'Académie des sciences de Vienne et intitulé *Eugippii excerpta ex operibus sancti Augustini, recensuit et commentario critico instruxit* Pius Knoell (Vienne, 1885, in-8°), p. XIII-XVIIII.

XIX. Nouv. acq. lat. 446. (Libri, 2.)

Opuscules de saint Jérôme. Fragment arraché dans le ms. 517 de la bibliothèque de Lyon, dont j'ai donné la notice en 1883 dans le fascicule in-4° intitulé : *les Manuscrits du comte d'Ashburnham: Rapport au ministre de l'instruction publique*, p. 49 et 50.

Fol. 1. « Incipit ad Neputianum. Multa corporis bella sustinet adulescentia[2]... » — Fol. 4 v°. « ... Per diem sol non uret eum neque luna per noctem. Per Dominum. »

Fol. 4 v°. « Incipit ad Eliodorum. Quid facis, monache, in paterna domo... » — Fol. 10. « ... Cum interior homo noster renovatur de die in diem. Explicit. »

Fol. 10 v°. « Incipit ad Eufemiam. Multi juvenes servientes Deo... » — Fol. 14 v°. « ... Ne cogitemus de crastino id est de futuro tempore. »

Fol. 14 v°. « Incipit ad Eustochium. Non expedit adpraehenso

1. Voyez *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXX, 1re partie, p. 211.

2. Avant d'être corrigé, le texte portait : « Sustenit aduliscentia. » Dans le dépouillement qui suit, je ne me suis pas attaché à relever les incorrections primitives du texte qu'une revision postérieure a fait disparaître.

aratro respicere post tergum... » — Fol. 16. « ... Et elidit eas ad petram, petra autem erat Christus. »

Fol. 16. « Incipiunt sententiae generalis. Doctus orator plures sermones paucis verbis aperit... » — Fol. 18. « ... Quam Dei offensam amicitiis noxiis provocare. Finit. »

Fol. 18. « Incipit ad Rufinum. Multum in utramque partem crebro fama mentitur... » — Fol. 19 v°. « ... Non denique tremola manus per curvus caerae trametis errantem stilum ducit. »

Volume en parchemin. 19 feuillets. 224 millimètres sur 170. Écriture onciale à longues lignes, du VIe siècle. 15 lignes à la page. Ces 19 feuillets ont été arrachés dans le ms. 517 de Lyon entre les feuillets actuellement cotés 52 et 53 ; ils formaient dans le ms. primitif la fin du cahier VII, les cahiers VIII et VIIII et le commencement du cahier X. Les signatures VII, VIII et VIIII se voient encore au bas des fol. 1 v°, 9 v° et 17 v°. — Les premières lignes du fol. 10 v° sont en fac-similé dans l'atlas joint au présent catalogue, planche I, n° 2.

Pour dissimuler l'origine du manuscrit, Libri a fait écrire au haut de la dernière page la note : « Est Sancti Petri de Perusio. » — Reliure en bois, avec dos en cuir.

Le dépouillement de ce volume a été donné par le docteur Zangemeister, en 1877, dans *Sitzungsberichte der phil.-hist. Classe der Kais. Akademie der Wissenschaften*, t. LXXXIV, p. 559.

XX. Nouv. acq. lat. 1597. (Libri, 92.)

Extraits des ouvrages de saint Grégoire sur les premiers livres de la Bible, de la Genèse au Cantique des cantiques, par Paterius.

Fol. 1 v°. « Incipit prologus sancti Pateri discipuli beati Gregorii papae. Amen. Dum beatissimi atque apostolici Gregorii pontificis nostri... » — Fol. 2 v°. « ... A meorum absolutus invenire merear vinculis peccatorum. Explicit prologus. »

Fol. 3. « In nomine sanctae Trinitatis. Incipit liber testimoniorum de creato caelo quod postmodum vocavit firmamentum. Virtutes angelicae que in divino amore fixae... »

Fol. 35. « Incipit libri (*sic*) Exodi. »

Fol. 59 v°. [Incipit liber Levitici.]

Fol. 66. « Incipiunt capitula libri Numeri. »

Fol. 75 v°. « Incipiunt capitula libri Deuteronomii. »

Fol. 83. « Incipiunt capitula libri Hiesu Nave. »

Fol. 83 v°. « Incipiunt capitula libri (fol. 84) Judicum. »

Fol. 87. « Incipiunt capitula libri Regum... — Incipiunt testimonia Regum ex ordine facta. » — Fol. 93. « Incipiunt capitula de testibus (*sic*) libri I[I]. » — Fol. 101. « Incipit liber III. » — Fol. 108. « Incipiunt capitula libri IIII. »

Fol. 114. « In nomine Domini incipiunt capitula libri psalmorum. » — Fol. 115 v°. « In nomine Domini incipiunt testimonia psalmorum. »

Fol. 165. « In nomine sanctæ Trinitatis. In hoc opusculo continentur testimonia de libris Salomonis exposita a beato Gregorio papæ (*sic*) urbis Romae. Cum simplicibus sermocinatio ejus... » — Fol. 181 v°. « ... Per caritatis concordiam unitas contra se et conglobatas aspiciunt. Expliciunt testimuuia beati Gregorii papæ urbis Romæ. Amen. » Ce dernier morceau se rapporte aux Proverbes et au Cantique des cantiques.

Volume en parchemin. 181 feuillets. 326 millimètres sur 220. Écriture à longues lignes du VIIIe siècle. Les deux premières pages (fol. 1 v° et 2) sont en lettres demi-onciales, analogues à celles de la dernière partie du Grégoire de Tours de la bibliothèque de Cambrai[1]; la plupart des *n* appartiennent toutefois à l'écriture minuscule. — Dans les titres, capitales dont les contours sont tracés à l'encre et dont les pleins sont enluminés en rouge, en vert et en jaune. — Grandes initiales à entrelacs et à poissons. — Assez fréquent emploi de l'épiséma sur les derniers feuillets (fol. 165 v°, lignes 4, 12 et 27; fol. 174 v°, ligne 5; fol. 175, ligne 1). — Un fac-similé de plusieurs lignes des fol. 1 v° et 40 se trouve dans l'atlas joint au présent catalogue, planche V, n°s 1 et 4.

Le volume était primitivement divisé en deux parties; les neuf cahiers de la seconde partie (fol. 114-181) portent les signatures A-I, sur les fol. 121 v°, 129 v°, 137 v°, 145 v°, 153 v°, 161 v°, 169 v°, 170 et 178.

Sur les fol. 1, 3 v°, 92 v°, 180 v° et 181 v°, d'anciennes inscriptions rappelaient que ce volume, jadis n° 51 de la bibliothèque d'Orléans, appartenait à l'abbaye de Fleuri-sur-Loire.

1. Voyez *Album paléographique*, planche 13.

Libri les a effacées ou altérées de façon à faire croire que le livre venait d'une abbaye de Florence. Ainsi, une inscription, tracée en lettres capitales sur le premier feuillet, était ainsi conçue :

HIC EST
LI BER SCI
BE NE DICTI
AB BA TIS FLORIACENSIS
COENOBII . SI QVIS EVM ALIQVO INGE
NIO NON REDDITVRVS ABSTRAXERIT
CVM IVDA PRODITORE · ANNA ET CAIPHA
ATQVE PILATO DAMNATIONEM
A C CI PIAT. AMEN.

Sous la main du faussaire elle est devenue :

HIC EST
LI BER SCE
AC BE ATIS SIME MARIE
AB BA TIE FLORENTINE
COENOBII. SI QVIS etc.

De même, au fol. 181 v°, les mots : *Hic est liber sancti Benedicti Floriacensis monasterii ; si quis...* ont été transformés en : *Hic est liber sancte ac B. Me Florentini monasterii ; si quis...* — Dans les inscriptions des fol. 3 v°, 92 v° et 180 v°, on a gratté le mot Benedicti et effacé les dernières lettres du mot Flor[iacensis], avec l'intention bien évidente de remplacer les syllabes effacées par Marie et [Flor]entine ; mais, soit par oubli, soit faute de temps, on a négligé de remplir les blancs produits par le grattage.

Les inscriptions des fol. 3 v° et 180 v° portaient primitivement : *Hic est liber sancti Benedicti abbatis Floriacensis monasterii. Dodo fieri rogavit*[1]. Le « Dodo » qui a fait exécuter

1. Voyez Septier, *Manuscrits de la bibliothèque d'Orléans*, p. 54, et *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXI, 1re partie, p. 362. Septier, trompé par une mauvaise lecture de dom Chazal, historien de l'abbaye de Saint-Benoît, a cru que cet exemplaire de Paterius avait été copié par ordre de D. Odon, abbé de ce monastère. Ce qui subsiste de l'inscription marginale du fol. 180 v° est reproduit dans l'atlas joint au présent catalogue, planche VII, n° 1.

ce manuscrit est sans doute un abbé de Fleuri, du VIII[e] siècle, dont les auteurs de la *Gallia christiana* (t. VI, col. 1542) avaient trouvé le nom marqué dans un obituaire au 25 septembre et qu'ils avaient cru pouvoir identifier avec le personnage auquel un catalogue des abbés de Fleuri, dressé selon quelque apparence au IX[e] siècle, a consacré cet article : « Undecimus abbas Ido, annos IX[1]. »

Au bas de la dernière page, le nom « Adhelardus » a été ajouté en caractères qui peuvent être du XI[e] siècle.

Reliure en bois, avec dos en cuir.

XXI. Nouv. acq. lat. 1598. (Libri, 9.)

Recueil d'homélies, comprenant 24 feuillets arrachés dans un manuscrit de l'abbaye de Fleuri (aujourd'hui n° 131 d'Orléans), et qui, pour rétablir le manuscrit dans son état primitif, devraient être replacées comme il suit : les fol. 1-8, comprenant les homélies 21-23, après la page 97 ; — les fol. 9-16, comprenant les homélies 51-54, avant la page 264 ; — les fol. 17-24, comprenant les homélies 71-76, après la page 327. La description détaillée du ms. 131 d'Orléans se trouve dans les *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXI, 1[re] partie, p. 372-381. Deux pages en ont été reproduites en héliogravure dans la collection de l'École des chartes. Suit la liste des morceaux contenus dans chacun des trois fragments qui composent le manuscrit n° 9 de Libri.

Premier morceau.

21. Fol. 1. « Incipit sermo sancti Agustini de epyfania. Post miraculum virginei partus quo se uterus divino nomine... » — Fol. 4. « ... Ut nos secum super astra levaret post sepulchra victores. »

22. Fol. 4. « Item alia. Nuper celebravimus diem quo ex Judaeis Dominus natus est... » — Fol. 6 v°. « ... Per quos congregaret salvandos etiam ex gentibus peccatores. »

23. Fol. 6 v°. « III. Item alia. Hodierni diei per universum

1. Ce Catalogue nous a été conservé par le ms. latin 1720, au fol. 6 v°. Baluze l'a publié dans ses *Miscellanea*, éd. Mansi, t. I, p. 79.

mundum nota sollempnitas... » — Fol. 8 v°. « ... Superest ut eum evangelizantes novam viam carpamus ne qua venimus redeamus. »

Deuxième morceau.

51. Fol. 9. « Incipit tractatus habitus die sabbato in evangelium sancti Johannis apostoli quod dicitur secundum Johannem. Hodie terminatum est de his quae narravit quomodo apparuerit Dominus... » — Fol. 11 v°. « ... Exposui sicut potui potest ipse melius in cordibus vestris. »

52. Fol. 11 v°. « Incipit tractatus die dominica quem dixit ad memoriam sanctorum. Quod hebraica lingua dicitur alleluia... » — Fol. 13. « ... Ut fugiamus nos ipsos et curramus ad Deum qui solus est verax. Explecit. »

53. Fol. 13. « Incipit alius sermo quem dixit ad basilicam majorem eadem die. Quod cantavimus Deo hic est dies quem fecit hinc loquamur... » — Fol. 15. « ... Tangunt, exclamant : Dominus meus et Deus meus, iste est dies quem fecit Dominus. »

54. Fol. 15. « Incipit omelia beati Leonis papae de ascensione Domini nostri Jhesu Christi. Post beatam et gloriosam resurrectionem Domini Jhesu Christi... » — Fol. 16 v°. « ... Eos sibi concorporatus Dei filios ad patris dexteram conlocavit qui vivit et rignat in saecula saeculorum. »

Troisième morceau.

71. Fol. 17. « Item unde supra. Cum omnium sanctorum fratres devotissime natale celebrare debeamus... » — Fol. 18. « ... Tam religione quam corpore per Dominum nostrum Jhesum Christum, cui est honor et gloria et potestas in saecula saeculorum. »

72. Fol. 18. « Item unde supra. Si semper dominica praecepta servamus in futuro vitam perpetuam... » — Fol. 19. « ... Qui triumphato saeculo victor ascendit ad regna caelorum. »

73. Fol. 19. « Item unde supra. Omnium quidem bonorum fidelium christianorum... » — Fol. 20 v°. « ... Mala nostra abstulit a nobis, bona sua donavit nobis. »

[74.] Fol. 20 v°. « Incipit sermo sancti Ambrosii episcopi in natale unius martyris sive domni Domiciani. Diem celebramus hodie, fratres carissimi, mortui justi et non est hic... » — Fol. 22. « ... Vitam temptacionis evadamus vitam felicitatis habeamus. »

75. Fol. 22. « Item sermo de uno martyre. Dies sollemmis, inlustris dies patriae, decore angelico nitens hodiernus effulsit... »

— Fol. 23 v°. « ... Et dura sanctorum aspexere certamina et vincentum laetati sunt de corona. »

76. Fol. 23 v°. « Incipit sermo in natale Macchabeorum VII fratrum. Multa sunt exempla fortium militum Christi... » — Fol. 24 v°. « ... Tot martyres Deo parere meruit quod et triumphos accepit per Christum Dominum nostrum. »

Volume en parchemin. 24 feuillets. 325 millimètres sur 243. Écriture onciale à longues lignes. VIIe ou VIIIe siècle. Initiales peintes, dans la composition desquelles entrent des poissons. — Voyez l'atlas joint au présent catalogue, planche III, n° 1.

Entre autres indices de la provenance de ce manuscrit, on remarque, au recto du dernier feuillet, la cote 342 tracée par la main qui a paginé les manuscrits de Fleuri au XVIIe siècle. Toutes les autres cotes ont été soigneusement grattées. — Au bas de la dernière page, fausse inscription ainsi conçue : « Est Sancti Petri de Perusio. » — Reliure en bois, avec dos en cuir.

XXII. Nouv. acq. lat. 1599. (Libri, 11.)

RECUEIL D'HOMÉLIES, comprenant 39 feuillets arrachés dans un manuscrit de l'abbaye de Fleuri (aujourd'hui n° 131 d'Orléans), entre les pages cotées 166-264. Ces feuillets contiennent les homélies qui avaient reçu les n°s 39-54 quand le manuscrit était complet et qu'un bénédictin en avait numéroté les pièces au XVIIe siècle. La description détaillée du ms. 131 d'Orléans se trouve dans les *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXI, 1re partie, p. 372-385. Deux pages en ont été reproduites en héliogravure dans la collection de l'École des chartes. Suit le dépouillement du n° 11 de Libri.

39. Fol. 1. « Incipit omelia sancti Johannis episcopi de cruce Domini. Quid dicam? Quid loquar? Quod vobis nomen inponam?... » — Fol. 5 v°. « ... Pro his autem omnibus gratias agamus Deo per Christum Dominum nostrum, cui gloria in saecula saeculorum. »

40. Fol. 5 v°. « Omelia de Joseph qui corpus Domini petiit a Pilato. Peracta passione Domini nostri Jhesu Christi et resurrectione in qua fidei nostrae omnis summa consistit... » — Fol. 7. « ... Quem quaerebat occisum, Christum Jhesum Dominum nostrum, cui semper in patre gloria in saecula saeculorum. »

41. Fol. 7. « Hodie incipiamus, karissimi, de crucis tropeo praedicare et honoremus hanc diem... » — Fol. 11. « ... Ut inluminati misericordia ejus glorificemus patrem et filium et spiritum sanctum in secula saeculorum. Amen. »

42. Fol. 11. « Sermo de passione mirum[1] sancti Agustini episcopi. Forsitan videtur nobis, fratres, cur Dominus apud praesidem Pilatum... » — Fol. 12 v°. « ... Hic autem furentis synagogae sacrilegium confirmavit. »

43. Fol. 12 v°. « Item de passione Domini. Sacramentum, dilectissimi, dominicae passionis in salutem humani generis... » — Fol. 15. « ... In suo post supplicio non timeret, adjuvante Christo Domino nostro qui vivit in saecula saeculorum. »

44. Fol. 15. « Item de passione Domini nostri Jhesu Christi. Cum multis modis, dilectissimi, judaica impietas laboraret... » — Fol. 17 v°. « ... Regni caelestis gloriae praeparemur per eundem dominum nostrum Jhesum Christum, qui vivit et regnat in saecula saeculorum. »

45. Fol. 17 v°. « Item omelia de passione Domini. Sermone proximo, dilectissimi, his quae conpraehensione Domini praecessere decursis... » — Fol. 20 v°. « ... Sanctis operibus celebrantes resurrectionis Christi mereamur esse participes. »

46. Fol. 20 v°. « Incipit tractatus sancti Agustini de sancto pascha die prima. Ergo Christus in mundo erat et mundus per eum factus est... » — Fol. 22 v°. « ... A nobis ivit, ivit et non nos dimisit, ut ad nos veniret, illum dimitteret. »

47. Fol. 22 v°. « Item alius sermo. Corpus et sanguinem Christi quo expositio sacramenti memor sum promissionis meae... » — Fol. 24. « ... Quia modo quod non videtis et creditis visuri estis et gaudebitis. »

48. Fol. 24. « Sermo habitus secunda feria. Resurrectio Domini nostri Jhesu Christi ex more legitur his diebus... » — Fol. 27 v°. « ... Qui venit ad nos et cum illo esse coeperimus qui mortuus est pro nobis. »

49. Fol. 27 v°. « Incipit tractatus habitus tertia feria. Resurrectio Domini nostri Jhesu Christi et hodie recitata est... » — Fol. 32. « ... Obsecro vos si obliti estis vestri misceremini mei. Explicit. »

50. Fol. 32. « Incipit tractatus quartæ feriæ. De resurrectione Domini quod sequebatur in evangelio secundum Lucam hodie

1. Le mot *mirum*, qui doit appartenir au texte du sermon, est ainsi placé dans le ms. au milieu de la rubrique.

terminatum est... » — Fol. 34. « ... Ibi anima vivificans carmen, ubi caro vera et integra ibi peccatum solum non ibi. »

50 *bis*. Fol. 34. « Incipit tractatus habitus quinta feria. Multis modis Dominus Jhesus post resurrectionem apparuit fidelibus suis... » — Fol. 39 v°. « ... Decem septem numera ab uno usque ad decem septem etiam ut omnes addas et parvenias ad centum quinquaginta tres, quid a me expectatis numerate vobis. »

Volume en parchemin. 39 feuillets. 325 millimètres sur 243. Écriture onciale, à longues lignes, sauf une page (fol. 33 r°), qui est sur deux colonnes. VIIe ou VIIIe siècle. Initiales peintes, dans la composition desquelles entrent des poissons. — Voyez l'atlas joint au présent volume, planche III, n° 5.

Entre autres indices de la provenance de ce manuscrit, on remarque, sur le fol. 7 v°, la cote 183 tracée par la main qui a paginé les mss. de l'abbaye de Fleuri au XVIIe siècle. Toutes les autres cotes ont été soigneusement grattées. — Au bas de la dernière page, fausse inscription ainsi conçue : « Est Sancti Petri de Perusio. » — Reliure en bois, avec dos en cuir.

XXIII. Nouv. acq. lat. 447. (Libri, 67.)

Homélies de saint Césaire, suivies de plusieurs opuscules des Pères.

Fol. 1. Fin d'une homélie dont le commencement manque. En tête, une main du XIIe siècle a mis ce titre : « Amoniciones Cesarii. » — Les derniers mots de cette pièce sont : « Ut quod nobis contulit judicatus integrum in nobis inveniat judicaturus. »

Fol. 6 v°. « Ad locum hunc, karissimi, non ad quietem... »

Fol. 12. « Scimus quidem spiritali militiæ cui nos mancipavimus... »

Fol. 22. « Ad hoc in istum locum convenimus, fratres karissimi, ut Domino... »

Fol. 25 v°. « Videte vocationem vestram, fratres karissimi, venire ad heremum... »

Fol. 30 v°. « Quod supplicante et quo admodum (*sic*) caritate jubente sancto patre vestro... »

Fol. 38 v°. « Sanctus ac venerabilis pater vester religiosa quidem humilitate... »

Fol. 49. « Miror, fratres dilectissimi, dominum meum patrem vestrum tanta se... »

Fol. 55 v°. « Sanctus ac venerabilis pater vester dum se ut... »

Fol. 61. Livre II des Synonymes de saint Isidore. « Quæso te, anima, obsecro te, deprecor te ne quid ultra leviter agas... » Fol. 78 v°. « ... Nisi ut tuis preceptis utar et tibi semper obtemperem. Explicit. »

Fol. 79. La cinquième Collation de Cassien. « Incipit collatio abbatis Serapionis de octo vitiis principalibus. » — Fol. 80 v°. « In illo coetu antiquissimorum senum fuit vir nomine Serapion ad primæ gratia discretionis... » — Fol. 115 v°. « ... Ante oculos positas intueri nobis velut in speculo videremur. Explicit collatio abbatis Serapionis de octo vitiis principalibus. »

Fol. 115 v°. « In nomine Christi. Incipit predicatio ad populum. Rogo vos, fratres karissimi, et cum grande humilitate ammoneo... » C'est le commencement de l'opuscule attribué à saint Éloi, qui a été publié dans l'Appendice aux œuvres de saint Augustin (Migne, t. XL, col. 1169); le texte manuscrit, à partir du fol. 122 v°, ligne 1, diffère de l'imprimé.

Volume en parchemin. 125 feuillets. 137 millimètres sur 78. Écriture à longues lignes du IX[e] siècle. — Reliure en bois, avec dos en cuir.

L'origine de ce manuscrit est suspecte à cause d'une note qui a été frauduleusement ajoutée au bas de la dernière page : « Iste liber est conventus Sancti Dominici de Mantua. »

XXIV. Nouv. acq. lat. 448. (Libri, 49.)

Divers traités de saint Isidore.

Fol. 1. « Incipit liber proemiorum de libris novi ac veteris Testamenti, plenitudinem quam in canun[1] catholica recipit æcclesia juxta vetustam priorum tradicionum (*sic*) ista est. In principio videlicet, quinque libri Moysi : Genesis, Exodus, Leviticus... » — Fol. 12. « ... Mundum lignum vite Dominum Jhesum Christum. Explicit liber proemiorum. »

Fol. 12. « Incipit vita vel obitus sanctorum qui in Domino precesserunt. Præfatio. Quorumdam sanctorum nobilissimorumquæ (*sic*) virorum ortus vel gesta cum genealogiis suis... » — Fol. 12 v°. « Incipit ortus vel obitus sanctorum patrum qui in

1. Le ms. porte *canu* avec un signe d'abréviation.

scripturarum laudibus efferuntur. Adam protoplastus et colonus paradisi... » — Fol. 28 v°. « ... Prefatus reliquit apostolus ibique in pace defunctus est atque sepultus. E[x]plicit. »

Fol. 28 v°. Allégories de saint Isidore. « Domino sancto hac reverentissi[mo] fratre Horosio, Esidorus. Quædam notissima nomina leguntur... » — Fol. 45. « ... Sancti per Christum æterne beatitudinis resurrectione saturabuntur. »

Fol. 45. Traité d'Isidore sur la nature des choses. « Dum in te prestantem ingenio facundiaque ac vario flore litterarum... » — Fol. 46 v°. « I. De diebus. Dies est solis orientis presentia quousque... » — Fol. 77. « ... Totius autem terre mensuram geumetrici centum octuaginta milium stadiorum aestimaverunt. »

Fol. 77 v°. Traité d'Isidore sur les offices ecclésiastiques. « Domino meo et Dei servo Fulgentio episcopo, Isidorus æpiscopus. Quæris a me originem officiorum... » — Fol. 78 v°. « I. De æcclesia vel vocabulum (*sic*) christianorum. Primum a Petro æcclesia in Antiocha est fundata... » — Fol. 101 v°. « Incipit liber secundus. Quoniam originis causa officiorum que in communi... »

Fol. 130 v°. « Incipiunt differenciæ sancti Isidori episcopi junioris Spanensis. Capitula... » — Fol. 131 v°. « Expliciunt capitula. Inter Deum et Dominum ita quidam diffinierunt... » — Fol. 150 v°. « Expliciunt differenciæ spiritualium sive carnalium beati Isidori æpiscopi junioris Spaniensis, Deo gratias. Amen. »

Fol. 150 v°. « Sermo sancti Augustini ex epistola ad Tessalonicenses. Ammonet nos beatus apostolus ut de dormientibus hoc est mortuis carissimis nostris... »

Fol. 152. « Item ejusdem de Ymineo et Alexandro. Cogit nos austera atque terribilis beati Pauli apostoli comminatio... » — Fol. 153. « Expliciunt sermones sancti Augustini ex epistola ad Timotheum prima. »

Fol. 153. « VI. Item ejusdem de verbis Domini in evangelium secundum Lucam, ubi dixerunt discipuli ad Dominum : Domine, doce nos orare. Apostoli sancti dicebant ad Dominum Jhesum : Domine, doce nos sicut Johannes docuit... »

Fol. 155. « VII. Item ejusdem de verbis Domini in evangelio secundum Lucam : Quis vestrum habebit amicum et hibit media nocte et cetera. Audivimus nos exortantem Dominum nostrum celestem magistrum... »

Fol. 161. Épitaphes de Hugues, archevêque de Besançon, mort en 1066, et de Guichard, prieur de Saint-Paul, mort vers le milieu du XIIe siècle :

« Epitaphium Hugonis Bisuntini presulis.

Lux clero, populo dux, pax miseris, via justo
Fulsi, disposui, consului, patui.
Præsul Crisopolis post ter denos ego nonus,
Cum restent julii quinque dies obii[1].

Epitaphium Wicardi prioris.

Virtutes, jus, pax, lex, sanctificacio, verum
Te, Wicarde, pium flent obiisse patrem.
Cum te vita Deus suscepit carne solutum,
Jungitur augusti septima lux decime. »

Volume en parchemin. 161 feuillets. 202 millimètres sur 165. Écriture à longues lignes, du xie siècle. Les épitaphes qui viennent d'être rapportées semblent prouver que le manuscrit vient d'une église de Besançon, probablement de Saint-Paul. Je crois lire au haut de la dernière page (fol. 161 v°) les mots : « Liber iste est sancti Pauli apostoli. » — Reliure en maroquin vert.

Ce manuscrit a porté le n° E. 65 dans la bibliothèque du président Bouhier.

XXV. Nouv. acq. lat. 449. (Libri, 51.)

Commentaire du vénérable Bède sur les Paraboles de Salomon.

Fol. 2. Prologue et commencement du commentaire. C'est un feuillet rebuté, dont le contenu fait double emploi avec ce qui suit.

Fol. 3. « Incipit prologus. Baeda Dei famulus nostri didasculus aevi... — In Christi nomine. Incipit tractatus Baede praesbiteri in Parabolas Salomonis ; ipse quoque fuit maxime secutus Origenem. Parabolæ Salomonis filii David regis Israhel. Parabolæ grecae, latine dicuntur similitudines, quod huic libro vocabulum Salomon ob id imposuit... »

Fol. 38 v°. « Explicit liber primus. Incipit secundus Baedae presbiteri. Parabolæ Salomonis. Novum ponit titulum, quia novum genus locutionis incipit... »

Fol. 85 v°. « Explicit liber II. Incipit liber III. Hae quoque parabolæ Salamonis (*sic*) quas transtulerunt viri Ezechiæ regis Judæ... »

Fol. 105. « ... A quo ut laudari mereamur in futuro concædat

1. Un texte assez différent de la même épitaphe a été publié par M. Hauréau dans *Gallia christiana*, t. XV, col. 36.

ipse propitius nos eum dignis in presenti vita collaudare servitiis. Amen. » Suit une souscription écrite en notes tironiennes, que M. Julien Havet a lue comme il suit : « Qui legit orat pro anima Benedicto scriptoris, qui illi Deus dat gratia. Amen. »

Fol. 105 v°. Formule d'absolution.

Volume en parchemin. 105 feuillets. 204 millimètres sur 160. Écriture à longues lignes, du IXe ou du Xe siècle. Ce volume était classé dans la bibliothèque du président Bouhier sous la cote E. 70. — Reliure en maroquin brun.

XXVI. Nouv. acq. lat. 450. (Libri, 69.)

TRAITÉ SUR LE BAPTÊME, par Amalaire, suivi d'une homélie attribuée à saint Éloi.

Fol. 1. [« De baptismo. »] Le commencement manque. Le premier article qui se lit au milieu de la première page débute par ce titre et par ces mots : « De babtismo. Babtisma grecum est quod in latinam linguam conversum tinctio sive lavacrum interpretatur... » — Fol. 25 v°. « ... Deinde dilectio quia caritas operit multitudinem peccatorum. » — La seconde partie de ce morceau, depuis les mots « Scimus enim omnes homines sub jugo peccati teneri... » (fol. 12 v°), est le traité sur le baptême qui fut adressé à Charlemagne par Amalaire et qui est imprimé dans la Patrologie de Migne, t. XCIX, col. 893-901.

Fol. 25 v°. « Incipit homelia sancti Eligii episcopi. Rogo vos, fratres karissimi, et cum grandi humilitate admoneo ut intentis animis auscultare jubeatis... » — Fol. 73. « ... Ad regna cælestia trepudiantes pervenire possitis, prestante Domino nostro Jhesu Christo, qui cum patre et spiritu sancto vivit et [regnat per] cuncta secula seculorum. Explicit. » — Opuscule publié dans l'appendice aux œuvres de saint Augustin (Migne, t. XL, col. 1169-1190) sous ce titre : « De rectitudine catholicæ conversationis tractatus. »

Fol. 73. Vers destinés à rappeler le nom de l'abbé « Heiricus, » qui avait copié ou fait copier ce volume :

Heiricus, salvator, dicavit ovans tibi librum
Hunc, anime ob requiem multum ipse sue satis abbas,
Quin etiam vite celestis propter hamorem.
Sitque anathema rogat Dominum subtraxerit illum.
Submissis precibus, certe quicumque homo semper
Quique legis, tangis necnon audis, petit, hora :
Christe, tuo, queso, Heirico veniam famulo da.

Volume en parchemin. 73 feuillets, non compris le titre ajouté au XVII[e] siècle. 175 millimètres sur 145. Écriture à longues lignes, du IX[e] ou du X[e] siècle. Les premiers feuillets ont été mutilés dans la partie supérieure.

Ce volume se compose des cahiers XXI-XXX d'un manuscrit plus considérable ; les signatures XXI, XXII, XXIII, etc., se voient au bas du verso des fol. 2, 10, 18, etc. Il formait le n° E. 154 de la bibliothèque du président Bouhier. — Reliure en maroquin brun.

XXVII. Nouv. acq. lat. 451. (Libri, 50.)

Recueil de sentences tirées de l'Écriture sainte, des ouvrages de Pères de l'Église ou d'auteurs ecclésiastiques (Ambroise, Anselme, Augustin, Bède, Cassiodore, Grégoire, Isidore, Ives de Chartres, Jérôme), des canons des conciles et des décrétales des papes. Jean Bouhier l'a intitulé : « Incerti collectio ex sententiis patrum et conciliorum. »

Fol. 1. « Augustinus, unde malum. Cum queritur unde sit malum prius querendum est quid sit malum... » — Fol. 1 v°. « Interrogatio Cælestii et responsiones Augustini. Ante omnia, inquit Cælestius, interrogandus est qui negat hominem sine peccato posse esse... » — Fol. 2. « Item Augustinus. Cum Deus omnia bona creaverit nichilque sit quod non ab illo conditum sit, unde malum? Augustinus. Malum natura non est... — Item. Si peccatum, inquit Pelagius, ex voluntate est, mala voluntas quæ peccatum facit... »

Fol. 2. « Augustinus, de voluntate. Voluntas est animi motus cogente nullo ad aliquid vel non... »

Fol. 2 v°. « De mala voluntate. Malæ voluntatis causa efficiens si queratur nihil invenitur... »

Fol. 75 v°. Derniers mots du recueil : « Jacob erexit lapidem et fudit oleum desuper, mistice designans Christum angularem lapidem oleo sancti spiritus ungendum in regem et sacerdotem, cujus unctio descendit a capite usque in horam vestimenti id est membra. Unde a beato Petro dicitur : Nos genus electum regale sacerdotium. » Le recueil se continuait sans doute sur des feuillets qui n'existent plus.

Il y a un assez grand nombre d'additions marginales, parmi

lesquelles on remarque plusieurs petites pièces de vers, dont voici les commencements :

Fol. 1. Quid petis unde malum cum sint bona cuncta creata.
Fol. 1. Non bene discernis qui prefers ima supernis.

Fol. 60. « De quatuor generibus mortis. »

Quadrifido genere mors jus tenet imperiale.

Fol. 60 v°. « Ad lugentes consolandos. »

Est inconsultum fratrem lugere sepultum.

Fol. 63 v°. « De his qui mundo adherent. »

Quam merito merent qui mundi rebus adherent.

Volume en parchemin. 75 feuillets, plus 3 feuillets préliminaires, cotés A, B et C ; sur le premier de ces feuillets préliminaires, qui est en papier, Jean Bouhier a copié une table intitulée : « Hujus collectionis hæc sunt precipua capita. » 188 millimètres sur 127. Écriture à longues lignes de la fin du XII[e] siècle.

Ce volume portait le n° E. 74 dans la bibliothèque du président Bouhier. — Reliure en maroquin brun.

XXVIII. Nouv. acq. lat. 452. (Libri, 80.)

Recueil d'extraits des Pères (Augustin, Jérôme, Grégoire, Isidore) et des conciles, divisé en deux livres, dont le second commence par la Notice des cités de la Gaule. Plusieurs chapitres sont sous la forme d'un dialogue.

Fol. 1. « Incipit in nomine Domini capitular[e] libri primi collect. de libris sanctorum patrum latinorum. » Il y a 62 chapitres, dont les premiers et les derniers sont ainsi intitulés : « I. De ecclesia. II. De ordinibus ecclesiasticis. III. De ecclesia vel vocabulo christianorum. IIII. De ecclesia unde supra. V. De religione. VI. De fide... » — Fol. 3. « ... LVIIII. De confessione. LX. Item de paenitentia. LXI. De eo qui laicus vel clericus ecclesiam Dei de potestate sacerdotis vel pastoris abstulit. LXII. De conscientia. Augustinus. »

Fol. 3. « Incipit capitular[e] secundi libri de diversis conciliis ecclesiasticae regulae in unum collectis capituli capitulis. (Fol. 3 v°.) De civitatibus metropoleis vel quales sub se habeant civitates. De causis singulis qualiter per auctoritatem veritatis ventilandæ

sint. Statuta Cartaginensis ecclesiae antiqua cum capitulis LXXV. Qualiter examinetur is qui episcopus ordinandus est. Cap. I. Ut episcopus ordinatus secundum patrum sanctorum definitiones vivat. II. De hospitiolo episcopi. III. Ut episcopus in ecclesia sublimior sedeat... » — Fol. 9 v°. « CXVI. De observatione diei dominici. CXVII. De raptoribus puellarum et raptis. CXVIII. De energuminis baptizatis. » La fin de la table paraît manquer.

Fol. 10. « De ecclesia interrogatio. I. Ecclesia quid est vel cujus linguae? — R. Ecclesia grece dicitur et interpretatur convocatio sive congregatio fidelium hominum... »

Fol. 85 v°. « Incipit brevis adnotatio de civitatibus metropoleis vel quales sub se habent civitates. In Italia : Roma, Ravenna, Gradus, Aquileia, Mediolanum. Prima provincia Lugdunensis habet civitates numero v. Metropolis civitas Lugdunum. Civitas Eduorum... »

Fol. 91. « Incip. cap. ecclesiasticæ regulae ex diversis collectae conciliis quae in Romano canone non habentur. Beatus Augustinus in libris de civitate Dei dixit : Omnes causae primitus per auctoritatem veritatis ventilandae sunt... » — Fol. 91 v°. « Antiqua constituta Cartaginensis ecclesiæ. Qui episcopus ordinandus est ante examinetur... » — Fol. 95. « Capitul. I. Episcopus, suscepto in nomine Christi episcopatu, non suae delectationi nec suis motibus sed sanctis patrum definitionibus adquiescat... » Suivent les autres articles jusqu'à celui qui est coté LXXI (fol. 106 v°) et qui est ainsi conçu : « LXXI. Qui oblationes defunctorum aut negant ecclesiis aut cum difficultate reddunt tanquam aegentium vexatores excommunicentur. » La suite manque.

Volume en parchemin. 106 feuillets. 184 millimètres sur 110. Écriture à longues lignes, du IXe siècle. Il manque un feuillet après le fol. 24 et deux feuillets après le fol. 54.

Ce manuscrit est d'origine française. Libri a fait mettre au bas de la dernière page une inscription frauduleuse : « Sancte Justine de Padua. » — Reliure en bois, avec dos en cuir.

XXIX. Nouv. acq. lat. 1600. (Libri, 39.)

RÈGLE DES CHANOINES RÉGULIERS, composée en partie par Amalaire et acceptée en 816 par le concile d'Aix-la-Chapelle.

Fol. 1. Première partie, composée de 113 chapitres. « Esidori in libro officiorum de tonsura. Tonsurae ecclesiasticae usus... »

— Fol. 63 v°. « ... Minus ibi habeamus et tamen vobiscum ibi regnemus. Explicit. »

Fol. 64. Seconde partie, composée d'une préface et des chapitres CXIII-CXLV. « Quia ergo constat sanctam ecclesiam praedictorum patrum exempla sequi debere... » — Fol. 80. « CXLV. Epylogus breviter digestus. Quanquam a sanctis patribus... » La fin de ce chapitre manque; les derniers mots conservés sont : « Aut forte ab aliis lecta plene intellegere nequiverint, utantur hac. »

Volume en parchemin. 81 feuillets. 295 millimètres sur 234. Écriture sur deux colonnes, du IXe siècle. Venu de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire. C'était le ms. 123 de la bibliothèque d'Orléans; voyez Septier, *Manuscrits de la bibliothèque d'Orléans*, p. 84. — Un faussaire a mis cette note sur le fol. 63 v° : « Monasterii Sancti Zenonis majoris Veronæ. » — Reliure en ais de bois, avec dos en cuir.

XXX. Nouv. acq. lat. 1601. (Libri, 29.)

Les Histoires de Justin.

Fol. 1 v°. « Liber hystoriarum Philippicarum et totius mundi origines et terrae situs. Primo volumine continentur haec imperium Assyriorum... »

Fol. 8. « Incipit praefatio. Cum multi ex Romanis... »

Fol. 119 v°. « Pompei Trogi epithoma historiarum liber XLIIII explicit feliciter. Malbertus scripsit. »

Volume en parchemin. 120 feuillets. 273 millimètres sur 250. Écriture à longues lignes, du IXe siècle. — Reliure en bois, avec dos en cuir.

Ce volume, au moyen âge, a fait partie de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Denis, comme l'attestent les cotes K. H. + et XXXVI. XII^c. XLVII inscrites au bas du fol. 2 et se rapportant au classement des livres de cette maison au XIIIe et au XVe siècle; voyez le fac-similé de ces notes dans l'atlas joint au présent catalogue, planche VII, n°s 8 et 9. — Le nom de l'abbaye se lisait aussi dans deux inscriptions dont la fin a été intentionnellement mutilée : « Hic est liber beati Dio//// » (au bas du fol. 1) et « Iste liber est beati//// » (au haut du fol. 2).

Ce ms. a appartenu à François Pithou, qui le légua au collège

de Troyes. Porté de Troyes à Montpellier en 1804, il figure en ces termes sur l'inventaire de la bibliothèque de la faculté de médecine dressé en 1819 : « Justinus, Trogi Pompeii historiarum philippicarum epitome; ms. sur vélin, in-4°. H. n° 210. » Le catalogue publié par Haenel (col. 239) l'indique expressément sous la même cote H. 210 : « Justini epitome historiarum Trogi Pompeii, sæc. x, membr. quarto. » Libri l'a volé et lui a substitué un exemplaire du « Liber de regimine principum » de Gilles de Rome. Il a voulu en dissimuler l'origine, en faisant écrire à la fin les deux notes : « Est Sancti Petri de Perusio » (sur le fol. 120, en caractères du XVII[e] siècle), et « Hic est liber Sancti Petri de Perusio cenobii; si quis eum abstulerit, anathema sit, fiat, fiat » (fol. 120 v°, en caractères du XIII[e] siècle). C'est au docteur Franz Rühl que revient l'honneur d'avoir constaté, en 1874, que le ms. de Libri est le Justin de Pithou, qui avait disparu de Montpellier et dont la perte était vivement regrettée, parce que c'est un exemplaire d'une très grande importance pour la constitution du texte de l'abréviateur de Trogue Pompée.

XXXI. Nouv. acq. lat. 1602. (Libri, 86.)

L'Histoire d'Orose, suivie des ouvrages de Victor de Vite et de Paul Diacre.

Fol. 1 v°. « Incipit prologus in hystoriam Pauli Orosii presbiteri quam scripsit jubente sancto Augustino episcopo contra paganos. Preceptis tuis parui, beatissime pater Augustine... » — Fol. 128. « Explicui, adjuvante Christo, secundum preceptum tuum, beatissime pater Augustine, ab initio mundi... De qualitate autem opusculorum tu videris qui precepisti, tibi ad judicanda si edas, per te judicata si deleas. Explicit hystoria Pauli Orosii presbiteri. »

Fol. 128. « Incipit liber apologeticus Pauli Orosii presbiteri. Non presumptionis meæ[1] est, beatissimi sacerdotes... » — Fol. 145 v°. « ... Invicem onera vestra portate, et sic adimplebitis legem Christi. Explicit Pauli Orosii presbiteri liber apologeticus. »

Fol. 145 v°. « Incipit prologus in hystoria persecutionis Afri-

1. En regard de ces mots, le copiste a tracé cette note marginale : « Initium hujus operis in quodam codice sic invenimus : *Possibilitatis est neque presumptionis meæ.* »

canæ, edita a sancto Victore patriæ Vitensis episcopo. Quondam veteres ob studium sapientiæ enucleare... Explicit prologus. Incipit liber primus. Sexagesimus nunc ut clarum est agitur annus... » — Fol. 173 v°. « ... Et speciosum cursum certaminis sui coronante Domino perfecerunt, cui est honor et gloria in secula seculorum. Amen. Explicit hystoria persecutionis Africanæ provintiæ. »

Fol. 173 v°. « Incipiunt capitula libri primi historiæ Langobardorum. » — Fol. 174. « Incipit primus liber historiæ Langobardorum, editæ a Paulo venerabili diacono. Septentrionalis plaga quanto magis ab estu solis remota est... » — Fol. 216 v°. « ... Hic in initio regni sui Bajoariorum plurima castra cepit plus semper orationibus quam armis fidens, maxima cura Francorum pacem Avariumque custodiens. Explicit hystoria Langobardorum. »

Volume en parchemin. 216 feuillets. 340 millimètres sur 260. Écriture à deux colonnes, du XII[e] siècle. — Reliure en bois, avec dos de cuir.

Ce manuscrit doit avoir été copié à la Chartreuse ; il a jadis porté le n° 338 à la bibliothèque de Grenoble, comme l'a constaté M. le docteur K. Zangemeister, dans l'édition d'Orose, publiée en 1882 par l'Académie des sciences de Vienne (p. xxxv de la préface).

XXXII. Nouv. acq. lat. 1603. (Libri, 91.)

L'Histoire tripartite de Cassiodore.

Fol. 1. « Praefatio senatoris servi Dei. Utiliter nimis in capite libri praefatio ponitur... » — Fol. 1 v°. « Cassiodori senatoris jam Domino prestante conversi explicit praefatio. »

Fol. 1 v°. « Incipiunt tituli ecclesiasticae historiae cum opere suo ab Epiphanio scolastico Domino praestante translati. »

Fol. 2. « Incipit liber primus. Oratio allocutoria Sozomeni in Theodosium imperatorem. Aiunt antiquis principibus... » — Fol. 30. « Historiae ecclesiasticae Sozomeni liber I explicit. »

Fol. 30. « Incipit ejusdem historiae liber II. »

Fol. 46. « Incipit liber III. »

Fol. 55 v°. « Incipit ejusdem historiae liber IIII. »

Fol. 73 v°. « Incipit liber V. »

Fol. 102 v°. « Incipit ejusdem historiae liber VI. »

Fol. 125. « Incipit ejusdem liber VII. »

Fol. 153. « Incipit ejusdem liber VIII. »

Fol. 166 v°. « Incipit ejusdem historiae liber VIIII. »

Fol. 197. « Incipit ejusdem historiae liber X. »

Fol. 213 v°. « Ejusdem historiae incipit liber XI. »

Fol. 222 v°. « Incipit liber XII. » — Fol. 230 v°. « Historiae ecclesiasticae liber XII explicit. Gloria individuae Trinitati. Amen. »

Volume en parchemin. 230 feuillets. 332 millimètres sur 255. Grosse et très belle écriture du IXe siècle. Les lettres capitales et onciales employées pour les titres sont d'une pureté et d'une régularité remarquables. Les initiales des chapitres ont été tracées en or, ainsi que la première ligne de chacun des livres de l'ouvrage.

Ce manuscrit était jadis conservé sous le n° 143 dans la bibliothèque de Saint-Gatien de Tours; voyez *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXI, 1re partie, p. 239. — Un faussaire a mis à la fin les mots : « Liber abbatiae S. Mariae de Florentia. »

Reliure en ais de bois, avec dos de cuir.

XXXIII. Nouv. acq. lat. 1604. (Libri, 47.)

Martyrologe de saint Jérôme : partie comprise entre le 25 décembre et le 8 juin.

Fol. 1. « Incipiunt tituli de nataliciis sanctorum. VIII kalendas januarii, in Bethleem, nativitas Salvatoris Domini... » — Fol. 32 v°. « ... VI idus junii, in Aegypto, nat. sancti Marciani.

Ce martyrologe était à l'usage de l'église de Sens[1]. Au texte primitif ont été ajoutés beaucoup d'articles particuliers à cette église : noms de saints, mentions d'obits, notes historiques, etc. Il y en a une copie moderne à la bibliothèque d'Orléans, dans le ms. 274. Une partie des notes additionnelles a été publiée d'après cette copie dans les *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXI, partie I, p. 424. Entre autres articles omis dans l'édition, on peut citer les suivants :

Fol. 23 v° et 24. « Belnelmus et Bernuinus habuerunt nomen qui vultum Salvatoris qui est in ecclesia Sancti Stephani Senensis ecclesie fecerunt. — Richoius habuit nomen qui tillum

1. Voyez *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXI, 1re partie, p. 403.

Sancti Stephani Sennensis ecclesie plantavit, et fuit vicedominus ipsius ecclesie. »

Fol. 28. « VIIII kalendas junii. Obitus Archingeri abbatis, et obitus Burchardi et Gauthfridi nobilissimorum laicorum. »

Fol. 28. « VII kalendas junii. Obitus Adalmanni, archipresbiteri, fratris Aglemundi, prepositi nostri, qui nobis in proprio fundo constructam dedit capellam quando suscepit a congregatione prebendam in villa que vocatur Curtis Morunculi in honore sancti Andreæ et sancti Gengulfi dicatæ. — Obitus Egilonis diaconi. »

Fol. 29 v°. « Anno incarnationis Domini nostri DCCVIIII primum Pipinus rex in Alamanniam contra Vilharium ducem perrexit. — DCCXI. Hildebertus rex obiit. »

Volume en parchemin. 32 feuillets. 270 millimètres sur 200. Écriture à longues lignes du x[e] siècle; 22 lignes à la page. Ce ms., jadis compris dans le ms. 274 d'Orléans, se compose des cahiers II-VI du volume dont il est un débris. — Un fragment de martyrologe sénonais, allant du 25 juillet au 24 décembre, conservé dans la bibliothèque du Vatican, n° 567 du fonds de la reine de Suède, pourrait bien appartenir au même exemplaire que le n° 47 du fonds Libri[1]. Celui-ci, comme le ms. du Vatican, doit venir de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire.

Reliure en bois, avec dos en cuir.

XXXIV. Nouv. acq. lat. 1605. (Libri, 48.)

Vies de saints et légendes, suivies de la compilation intitulée : « Scintillæ scripturarum, » qu'on attribue au vénérable Bède et avec plus de vraisemblance à Défenseur, moine de Ligugé.

Fol. 1. « Incipit passio sancti Christoffori martyris vel aliorum sanctorum. Tempore illo quo Dagnus rex regnabat in civitate Samon, venit homo ab insula genere Cananeus... » Le texte s'arrête (fol. 3 v°) aux mots « Iratus rex jussit eos decollari » (Bol-

1. Voyez mon *Mémoire sur d'anciens sacramentaires,* dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions,* t. XXXII, 1[re] partie, p. 166. Les notes sénonaises du ms. du Vatican ont été imprimées dans le volume intitulé : *Geoffroy de Courlon. Le Livre des reliques de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, publié avec plusieurs appendices par* MM. Gustave Julliot et Maurice Prou *au nom de la Société archéologique de Sens* (Sens, 1887, in-8°), p. 149-152.

landistes, nouv. éd., t. VI de juillet, p. 148, col. 2, lignes 5 et 6). Le feuillet qui contenait la suite a disparu.

Fol. 4. Évangile de Nicodème, dont le commencement manque. Premiers mots conservés : « Cursor in manu sua, expandit eum in terra dicens : « Domine super hoc ambula, ingredere quoniam « preses te vocat. » — Fol. 16 v°. « ... Et exierunt omnes de synagoga Judæorum cum magna sollicitudinem (*sic*), timore et tremore percutientes pectora sua, abierunt unusquisque in propria sua. Explicit, Gesta Domini. » (Édition de Fabricius, dans *Codex apocryphus Novi Testamenti,* 1719, t. I, p. 239, ligne 14-p. 295, ligne 4.)

Fol. 16 v°. « Incipit nativitas sancta (*sic*) Maria. Erat vir in Israhel nomine Joachim ex tribu Judae. Hic erat pastor ovium suarum, timens Dominum in simplicitate et bonitate sua... » — Fol. 22 v°. « ... Et dederunt eam omnes populi et sacerdotes et omnes virgines cum exultatione et gaudio ad domum suam, clamantes et dicentes ei : « Sit nomen Domini benedictum in secula, « qui manifestavit sanctitatem suam universi (*sic*) plebi Israhel. » C'est à ces mots que s'arrêtait la copie primitive. La suite a été copiée au XIII[e] siècle sur des feuillets intercalaires (fol. 23-26) : « Factum est autem post aliquantum tempus ut fieret professio ex dicto Cesaris augusti ut profi[cis]ceretur unusquisque in patriam suam... — ... Dixit angelus ad Joseph : « Revertere in terram « Juda, mortui sunt enim qui querebant animam pueri. »

Fol. 22 v°. « Incipit adsumptio sanctae Mariae. Postquam Dominus et Salvator noster pro totius seculi vita clavis adfixus crucis pendebat in ligno, vidit matrem ejus... » Le commencement de ce morceau a été biffé sur le fol. 22 v° et récrit au XIII[e] siècle sur le fol. 26 v°. — Fol. 30 v°. « ... Et sic adsumpta est sancta Dei genitrix in gloria cum Domino sine fine in saecula saeculorum. Amen. Explicit Adsumptio sancta Maria (*sic*). »

Fol. 30 v°. « De mirabilibus beatæ Mariæ matris Domini. Ex libro miraculorum sancti Gregorii, episcopi Turonensis ecclesiæ. Maria vero gloriosa genitrix Christi ut ante partum ita virgo creditur et post partum... » — Fol. 32 v°. « ... Ita cunctus ignis obstipuit (*sic*) ac si non fuisset accensus. Explicit de mirabilibus sanctae Mariae. » (*Miracula,* I, 8-10; édit. des *Monumenta Germaniæ historica,* p. 493-495.)

Fol. 32 v°. « Incipit omelia sancti Agustini de nativitate Domini. Rogo vos, fratres karissimi, ut libenti animo sermones quos Dominus dabit suscipiatis in hac dulcissima die... » — Fol. 35 v°. « Explicit omelia de natale Domini. »

Fol. 35 v°. « Incipit passio sancti Syxti episcopi et Laurenti archidiaconi. In tempore illo Dæcius Caesar et Valerianus præpositus jusserunt sibi Syxtum episcopum... » — Fol. 38. « ... Sepelierunt in cymiterio Praetexati subdiaconi. Explicit. »

Fol. 38. « Incipit passio sancti Laurenti martyr[is]. Tunc milites tenuerunt beatum Laurentium duxerunt et tradiderunt... » — Fol. 43. « ... Cujus corpus sepelivit in eadem cripta ubi sanctum Yppolitum sepelierat sub xv die kalendarum novembris. Explicit. »

Fol. 44. Les Étincelles du vénérable Bède, ou plutôt de Défenseur, moine de Ligugé. « In nomine Domini nostri Jhesu Christi. Incipiunt capitula libelli Scintillae scripturarum. » — Fol. 45 v°. « In nomine Dei summi. Incipit liber sententiarum de diversis voluminibus, in primis : I. De caritate. (Fol. 46.) Dominus dicit in evangelio : Majorem caritatem nemo habet quam ut animam suam ponat quis pro amicis suis... » — La mutilation du dernier feuillet du volume a fait disparaître la fin du dernier chapitre de cet ouvrage, lequel est intitulé : « De lectionibus. LXXXI. »

Volume en parchemin. 110 feuillets. 270 millimètres sur 190. Il faut distinguer dans ce volume deux parties bien distinctes. Dans la première (fol. 1-43), on doit remarquer la première ligne de plusieurs morceaux (fol. 22 v°, 30 v°, 31, 31 v°, 32 v°, 35 v° et 38), en lettres demi-onciales, du genre des caractères qui ont été signalés dans beaucoup de manuscrits des écoles de Tours. Les deux parties sont écrites à longues lignes et remontent au ixe siècle ou au commencement du xe. Les deux parties sont réunies depuis la fin du xiie siècle, date approximative de la note qu'un ancien bibliothécaire de Saint-Benoît-sur-Loire a mise en tête (fol. 1 v°) : « Hic continetur passio sancti Christofori ; Gesta Domini ; Nativitas sancte Marie ; assumptio, miracula ejus ; omelia sancti Augustini de nativitate Christi ; passio sancti Sisti, sancti Laurentii ; Scintille Scripturarum. »

Dans la marge de l'avant-dernière page (fol. 110), on lit ces mots : « Vuichman abbas monasterii qui dicitur Ramesia. » Il s'agit là de Withman, qui fut abbé du monastère de Ramsey, dans le comté de Huntingdon, au commencement du xie siècle (*Monasticon anglic.*, nouv. édition, t. II, p. 547). On sait qu'il existait alors des relations entre les abbayes de Fleuri-sur-Loire et de Ramsey. C'est de Ramsey que Gauzlin, abbé de Fleuri,

reçut le magnifique bénédictionnaire qui forme aujourd'hui le n° 987 du fonds latin de la Bibliothèque nationale[1].

Le volume que nous décrivons a jadis été classé sous le n° 281 à la bibliothèque d'Orléans; voy. Septier, *les Manuscrits d'Orléans*, p. 163, et *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXI, part. I, p. 405 et 406. — Une inscription frauduleuse a été mise au bas du fol. 44 : « Est S. Joannis in Valle. »

Reliure en ais de bois, avec dos en cuir.

XXXV. Nouv. acq. lat. 1606. (Libri, 35.)

Vies de saints.

Fol. 1 v°. « Lectio V. Sanctus Julianus Viennensi ortus urbe Arvernis datus est martir... » — Fol. 2. « ... Si vos persecuti fuerint in istam civitatem, fugite in aliam. »

Fol. 2. « Incipit vita beati Augustini episcopi. Beatus itaque Augustinus ex provincia Africana, civitate Thagastensi, de numero curialium... » — Sur un petit feuillet intercalaire, qui est coté 13 : « Epitaphium beatæ Monicæ genetricis beati Augustini. Hic posuit cineres... »

Fol. 16 v°. « Domino vere sancto et omni michi affectione venerabili papæ Augustino Hieronimus in Christo salutem. Virum honorabilem fratrem meum dignationis tuæ Orosium... »

Fol. 18-20. Fin de la vie de saint Laurien, à partir des mots « ita aruerant ut ambulare..., » lesquels sont au fol. 20 et se retrouvent dans la nouvelle édition des Bollandistes, Jul., t. II, p. 37 F. La suite du texte se lit sur les fol. 18, 18 v° et 19 et se termine comme dans l'imprimé par les mots « in quo loco virtutes multe fiunt ex tunc et modo ad laudem et gloriam Domini nostri Jhesu Christi, cui est honor et imperium cum Deo patre et Sancto Spiritu in secula seculorum. Amen. Explicit vita vel passio sancti Lauriani, episcopi et martiris. » Ce morceau a été ajouté après coup.

Fol. 20 v°. « Incipit vita sancti Brendani. Brendanus vir magnæ abstinentiæ et virtutibus clarus centum milium fere monacorum pater... »

Fol. 40. « Cur in festivitatibus sanctorum Pauli et Laurentii

1. Voyez mon *Mémoire sur d'anciens sacramentaires*, p. 215-217 (*Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXXII, 1re partie).

versiculi antiphonis innectantur. Toraldus Guidoni fratri salutem. Questionem ex officio sollempnitatis Pauli apostoli atque Laurentii martiris... »

Fol. 40 v°. « Incipit passio sancti Clementis episcopi et martiris. Tertius Romanæ ecclesiæ prefuit episcopus Clemens, qui disciplinam apostoli Petri secutus... » La fin manque.

Fol. 44. « Incipit vita beati Maturini sacerdotis et confessoris. Beati Maturini vitam scribendam exordiens... » — Fol. 50. « Explicit vita sancti Maturini. »

Volume en parchemin. 51 feuillets. 280 millimètres sur 216. Écriture du XI[e] siècle, à longues lignes, sauf les pages consacrées à la vie de saint Julien et à une partie de la vie de saint Mathurin. Sur le dernier feuillet (fol. 51) avait été tracé ce vers : « Hic liber est Benedicte tuus sanctissime pater, » dans lequel le mot *Benedicte* a été soigneusement effacé pour ne pas laisser soupçonner que c'était un livre de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire. C'est aussi avec une intention frauduleuse qu'on a tracé au bas du fol. 2 les mots : « Di S. Gir[mo] d. Pistoia. » Il est certain que le ms. 35 de Libri a été formé des derniers cahiers du ms. 167 d'Orléans; voyez *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXI, 1[re] partie, p. 385 et 386.

Reliure en ais de bois, avec dos en cuir.

XXXVI. Nouv. acq. lat. 453. (Libri, 46.)

Recueil de vies de saints, formé des débris de deux manuscrits distincts.

Première partie.

Vies de saint Godegrand et de saint Basile.

Fol. 1. « Incipit prologus vitæ sancti Chrodogandi martyris. Cum mundi tempora tocius orbis cursu labentia non uni tantum ætati... » — Fol. 1 v°. « ... Aut puritatis innocentia multipliciter excusat. Explicit præfatio. Incipit passio sancti Crodogandi episcopi. Omnes homines cujuscumque sint secte, religionis aut vitæ... » — Fol. 4 v°. « ... Apud Sagiensem civitatem unde episcopus extitit III nonas septembris. Explicit passio sancti Frotgentii. » — Les quatre feuillets qui contiennent la vie de saint Crodogand paraissent avoir été écrits au XII[e] siècle.

Fol. 5. « Incipit prefatio Amfilochii episcopi Ichonii in vita et miraculis sancti patris nostri Basilii archiepiscopi Cappadociae. Dilectissimi, non erit indecorum fideles filios patris contristari defunctione... » — Fol. 31 v°. « ... Quae est secundum operationem Sancti Spiritus conscripta cum eo in caelesti libro in gloriam et laudem Domini nostri Jhesu Christi, cui cum patre est gloria simul et sancto ac vivifico Spiritu nunc et semper et in secula seculorum. Amen. Explicit vita magni Basilii. »

Volume en parchemin. 31 feuillets. 212 millimètres sur 195. Écriture à longues lignes du xi[e] siècle. Ces 31 feuillets ont été arrachés en tête du ms. 282 d'Orléans, provenu de Saint-Benoît-sur-Loire. Voyez Septier, *Manuscrits de la bibliothèque d'Orléans*, p. 164; *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXI, 1[re] partie, p. 406; Cuissard, *Inventaire des manuscrits de la bibliothèque d'Orléans, fonds de Fleury*, p. 177.

Seconde partie.

Vies de saints et homélies.

Fol. 32. « Incipit sermo dedicatio basilicae sancti Michahelis archangeli in monte Gargano, quod est III kalendas octobris. Memoriam beati Michahelis archangeli, toto orbe venerandam, ipsius et opere condita et consecrata nomine demonstrat ecclesia... » — Fol. 34 v°. « ... Quia angeli sunt administratorii spiritus in ministerium missi propter eos qui hereditatem capiunt salutis in Christo Jhesu Domino nostro qui regnat in secula seculorum. Amen. »

Fol. 34 v°. « Passio sanctorum apostolorum Judae Jacobi et Simonis Cananei, quod est v kalendas novembris. Symon itaque Cananeus et Judas Zelotis apostoli Domini nostri Jhesu Christi cum per revelationem Spiritu[s] sancti Persidem fuissent regionem ingressi... » — Fol. 43. « ... Ex quibus decem libris ista descripsimus initio de primo libro et ultima de decimo. Gloria Deo patri et filio et spiritui sancto qui vivit et regnat in secula seculorum. Amen. Explicit passio apostolorum Simonis et Judae. »

Fol. 43. « Incipit omelia in cathedra sancti Petri apostoli. Diximus, fratres, quod ad similitudinem Evae Petrum hostiaria mulier quoque deceperit... »

Fol. 44. « Item alia unde supra. Adstruximus superiore dominica sanctum Petrum in Salvatoris passione suis erroribus profecisse... »

Fol. 45 v°. « Passio sanctae Caeciliae virginis. Humanas laudes et mortalium infulas videmus aut ere inciso conscriptas aut auro radiantibus litteris ad posteritatis memoriam commendatas... » — Fol. 47 v°. « ... Tunc sanctus Urbanus baptizavit eum et edocens omnem fidei regulam remisit eum ad Ceciliam diligenter instructum. » La fin manque.

Fol. 48. « Passio sancti Jacobi apostoli, fratris Domini, celebratur kalendis mai. Jacobo apostolo presidente cathedram ecclesiae Hierosolimorum horta est perturbatio Judaeorum Scribarum et Pharisæorum... » — Fol. 48 v°. « ... In eo loco colitur sancta passio ejus usque in hodiernum diem. »

Fol. 48 v°. « Vita sancti Philippi apostoli, kalendis maii. Philippus apostolus Domini nostri Jhesu Christi post ascensum Salvatoris per annos viginti instanter predicabat... » — Fol. 50. « ... Orante beato apostolo Philippo pro omnibus qui credunt regnum patris et filii et spiritus sancti regnare in secula seculorum. Amen. »

Fol. 50. « Obitus sancti Marci evangelistae, quod est VII kalendas [maii]. Marcus evangelista Dei et Petri in baptismate filius adque in divino sermone discipulus... » — Fol. 51 v°. « Mortuus est autem ipse Marcus octavo decimo Neronis anno placita et quiaete, prestante Domino nostro qui vivit et regnat in secula seculorum. Amen. »

Fol. 51 v°. « Obitus sancti ac beatissimi Lucæ evangeliste, XV kalendas november (*sic*). (Fol. 52.) Lucas Syrus Antiocensis, arte medicus, discipulus apostolorum... »

Fol. 52 v°. « Passio sanctorum Johannis et Pauli, VI kalendas julius (*sic*). Postquam Constantinus filius Helenæ imperator mortuus est et secuta est filia ejus Constantia... »

Fol. 54. « Passio sancti Symphoriani martyris, XI kalendas septembris. Sub Aureliano principe cum adversus christianum nomen persecutionis dire procella... »

Fol. 56 v°. « Passio sancti Yppoliti martyris, idibus Agusti. — (Fol. 57.) Regressus itaque Ypolitus post tertiam diem sepulture beati Laurentii venit in domum suam... »

Fol. 58. « Passio sancti Dion[is]ii episcopi et martyris, VII idus octobris. Post Domini nostri Jhesu Christi salutiferam passionem, post resurrectionem unice singularis quae (*sic*) misterium... »

Fol. 61. « Passio sancti Quintini martyris, II kalendas novembris. Sanctum atque perfectum et gloriosum triumphum sancti Quintini referre misterium... » — Fol. 64 v°. « Expletis igitur his diebus voluit Deus ostendere huic plebicule occultum thesaurum.

Suscitavit autem Dominus Deus quadam (*sic*) matronam ab urbe Roma nomine Eusebiam... »

Fol. 66. « Passio sancti Mauritii cum sotiis suis, x kalendas octobris. Sanctorum passionem martyrum qui Agaunum glorioso sanguine inlustrant pro honore gestorum stilo explicamus... »

Fol. 69. « Passio sancti Sebastiani martyris, xiii kalendas februarii. Sebastianus vir christianissimus Mediolanensium partium cives (*sic*) Dioclitiano et Maximiano imperatoribus ita carus erat... » — Fol. 71 v°. « ... Divina clementia semper parata est voti et eo unumquemque gratiae. » (Voy. *Acta sanctorum*, nouv. édit., janv., t. II, p. 633, col. 1, dernière ligne.) La suite manque.

Fol. 72. « Incipit vita sancti et beatissimi martiris Christi Christophoris (*sic*). Tempore illo regnante Dagno rege in civitate Samon, homo quidam venit... »

Fol. 76 v°. « Incipit passio sancti Andreae apostoli, quod est ii kalendas decembris. Passionem sancti Andreae cum oculis nostris vidimus omnes presbiteri... »

Fol. 81. « Incipit passio sancti Thome apostoli, quod est xii kalendas januarii. In India praedicante sancto Thome (*sic*) apostolo castitatem et Christum debere colere... »

Fol. 83 v°. « vi kalendas januarii, adsumptio sancti Johannis apostoli et evangelistae. Milito servus Christi, episcopus Laoditiae, universis ecclesiis catholicorum, aeternam in Domino salutem. Volo sollicitam esse fraternitatem... »

Fol. 92 v°. « Incipit passio apostolorum Petri et Pauli, quod est iii kalendas julii. Cum venisset Paulus in urbem Romam, convenerunt ad eum omnes Judaei dicentes... »

Fol. 102 v°. « Incipit passio sancti Jacobi apostoli, fratris Johannis, quod est viii kalendas augusti. — (Fol. 103.) Apostolus Domini nostri Jhesu Christi Jacobus frater beati Johannis evangelistae, omnem Judæam et Samariam visitabat... »

Fol. 107. « Incipit passio sancti Syxti episcopi et Laurenti archidiaconi. In tempore illo, Decius Caesar et Valerianus praepositus jusserunt sibi Sixtum episcopum cum clero suo presentari nocte... »

Fol. 110. « Incipit passio beati Laurentii martyris. Tunc milites tenentes beatum Laurentium duxerunt et tradide[runt] eum Partemio tribuno. Eadem hora Partemius tribunus nuntiavit Decio quod... »

Fol. 114 v°. « Transitus sanctae ac gloriose virginis Mariæ genitricis Dei, quod est xviii kalendas septembris. Igitur cum Dominus et Salvator noster Jhesus Christus pro tocius seculi vitam (*sic*)

confixus clavis cruci penderi in lignum vidit... » Il n'y a que les onze premières lignes de ce morceau; la suite était sur deux feuillets qui ont été coupés.

Fol. 115. Fin d'un morceau sur la naissance de Jésus-Christ : « Quoniam innocens recepta est a crimine, et convertens Joseph vidit eam tristem et dixit : Numquid est qui mea intendat? Et iterum convertit se et vidit eam ridentem, aliquocies vero tristem... » — Fol. 115 v°. « ... Et tu Bethleem domus Eufrata non minima es et constitueris militibus (*sic*) Juda; ex te enim prodiit ut sit rector apud Israel, et processor ejus a diebus seculi. »

Fol. 115 v°. « Incipiunt (*sic*) passio sancti Clementi[s] pape, quod est VIIII kalendas decembris. Tertius Romanæ ecclesiæ præfuit episcopus Clemens qui disciplinam beati apostoli Petri secutus... »

Fol. 120. « In natali sancti Johannis Baptiste, quod est VIII kalendas julii. Natalem sancti Johannis, fratres karissimi, hodie caelebramus quod nulli umquam sanctorum legimus fuisse concessum... » — Fol. 121 v°. « Alia. Hodie, dilectissimi, Johannis qui Domini precurret adventum natalem diem colimus... »

Volume en parchemin. 91 feuillets, cotés 32-122, hauts de 230 millimètres et larges de 188. Écriture à longues lignes, du Xe ou du XIe siècle.

Ces 91 feuillets formaient jadis les pages 193-379 du ms. 289 d'Orléans. Voyez *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXI, 1re partie, p. 412-414, et Cuissard, *Inventaire des manuscrits de la bibliothèque d'Orléans, fonds de Fleury*, p. 182-186. — Au commencement de ce fragment, Libri a fait mettre la fausse inscription : « Di S. Gir^mo^ d. Pistoia. »

Les deux parties sont réunies en un volume à reliure en ais de bois, avec dos en cuir.

XXXVII. Nouv. acq. lat. 1607. (Libri, 40.)

Vie et miracles de saint Sulpice.

Fol. 1 v°-4 v°. Évangiles et bénédictions pour différentes fêtes de l'année. Ce morceau a été écrit au XIIe siècle. Une phrase de la bénédiction pour le jour de la dédicace (fol. 4, ligne 3) montre que le livre était à l'usage d'une église dédiée à saint Sulpice.

Fol. 5. Vie de saint Sulpice. « Clara radiante congerie... » — Fol. 6. « Explicit praefatio. » — Fol. 7. « Beatus (fol. 7 v°) igitur Sulpicius ortus claris parentibus... » — Fol. 14. « Explicit liber

primus. » — Fol. 15. « Breve (fol. 15 v°) etenim post tempus... » — Fol. 23 v°. « Vitae vel actus beati Sulpicii secundus liber explicit. » — Fol. 24 v°. « Quoniam quidem (fol. 25) si volumus nunc beatissimi Sulpicii... » — Fol. 35 v°. « Liber tercius vitae vel actuum beati Sulpicii Bituricensis archiepiscopi feliciter explicit. »

Fol. 37. « Incipit primus beati Sulpicii miraculorum liber quae post transitum ejus facta sunt. Instaurat (fol. 37 v°) nostra molimina ad murmura... » — Fol. 45. « Miraculorum beati Sulpicii liber primus explicit. » — Fol. 46 v°. « Jam semel prolata (fol. 47) in laudem tanti patroni... » — Fol. 55 v°. « Secundus beati Sulpicii miraculorum liber feliciter explicit. »

Fol. 56. « Sermo in festivitate Omnium Sanctorum. Legimus in ecclesiasticis historiis quod sanctus Bonefacius qui quartus a beato Gregorio... »

Fol. 70 v° et 71. Oraisons de quelques messes. Addition du XIIe siècle.

Fol. 72-75 v°. Épîtres et évangiles de plusieurs messes. Addition du XIIIe siècle.

Volume en parchemin. 76 feuillets. 252 millimètres sur 188. Écriture à longues lignes, du XIe siècle. Les premiers mots de chaque livre de la vie et des miracles sont en capitales dorées, bordées de rouge, quelquefois liées et enclavées, plusieurs sur un fond pourpré (fol. 5, 7, 15, 24 v°, 37, 46 v° et 56). Le B du fol. 7 occupe une page entière. — Sur le fol. 6 v°, représentation d'un saint qui ressuscite un mort.

J'ai conjecturé[1], mais sans raisons solides, que ce manuscrit venait de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire; il a dû être fait pour une église dédiée à saint Sulpice. Un faussaire a mis à la fin (fol. 75 v°) la note « Liber abbatiae S. Mariae de Florentia. »

Reliure en ais de bois, avec dos en cuir.

XXXVIII. Nouv. acq. lat. 1608. (Libri, 1438.)

Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierremont, au diocèse de Metz, ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin (aujourd'hui dans le département de Meurthe-et-Moselle, canton de Briey, commune d'Avril).

En tête du cartulaire (fol. 2 v°-3 v°), table ainsi intitulée :

1. *Notices et extraits des manuscrits,* t. XXXI, 1re partie, p. 409.

« Incipiunt privilegia, carte et littere super terris et possessionibus ecclesie de Sancti Petri Monte, facte et ordinate anno Domini M° CC° nonagesimo II°, domno Jacobo ejusdem ecclesie existente abbate. »

Le commencement du volume (fol. 4-46 v°, ligne 4) est le double d'un autre cartulaire de Saint-Pierremont, qui vient de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et qui forme la première partie du ms. latin 12866 de la Bibliothèque nationale.

Le cartulaire proprement dit, répondant à la table des fol. 2 v°-3 v°, s'arrête au fol. 54; les pages suivantes (fol. 54 v°-60), comme aussi les feuillets qui précèdent la table, sont occupées par des pièces additionnelles.

La seconde partie du volume (fol. 61-101) est occupée par un terrier ou censier, rédigé en français et intitulé : « Ci ancommancent les teirres et les rantes de Saint-Pieremont et de toutes les appandises, ordeneies par freire Jaque, abbei de la dite Saint-Pieremont, l'an de M CC quatre vins et douze ans. »

Volume en parchemin. 101 feuillets. 312 millimètres sur 230. Copie de l'année 1292 ou environ, sauf les pièces additionnelles. — Ancienne reliure en veau.

XXXIX. Nouv. acq. lat. 1609. (Libri, 1803.)

Fragment de papyrus, haut de 270 millimètres et large de 260, contenant le commencement de la lettre par laquelle le pape Jean XV confie à Guillaume, abbé de Saint-Bénigne de Dijon, l'administration de l'abbaye de Saint-Pierre de Bèze. 26 mai 995.

Au revers, un faussaire a écrit le commencement d'une prétendue bulle de Jean V pour l'abbaye de Saint-Bénigne. La suite de cette bulle et la suite de la lettre de Jean XV se lisent sur un autre fragment de papyrus conservé à la bibliothèque de Dijon.

Voyez mes *Mélanges de paléographie et de bibliographie*, p. 37-52.

XL. Nouv. acq. lat. 1610. (Libri, 1338.)

Le Livre de la nation de Picardie, contenant les privilèges et les statuts de l'université d'Orléans.

Page 3. Image de la sainte Vierge, patronne de l'université,

dans un cercle, autour duquel sont écrits les noms des nations : « Lothoringia, Campania, Turonia, Allemania, Normannia, Francia, Picardia, Burgundia, Scocia. » Aux pieds de la Vierge, un clerc lui offre le livre des statuts. A ses côtés, deux blasons, qui sont probablement ceux de l'université et de la nation de Picardie. Cette légende est inscrite dans le cercle : « Numerus et ordo nacionum in venerabili studio universitatis Aurelianensis distinctarum. » — Au bas de la page se lit en lettres rouges le titre : « Iste liber est de natione Picardie. »

Page 5. Image de saint Firmin, dans un cercle, autour duquel sont inscrits les noms des évêchés de la nation de Picardie, comme l'indique cette rubrique : « Nomina episcopatuum nacionis Picardie in venerabili studio universitatis Aurelianensis, secundum ordinem alphabeti compilatus. »

Page 6. Calendrier.

Page 12. Morceaux des évangiles sur lesquels se prêtaient les serments du recteur, des étudiants en droit canon ou civil, des candidats à la licence, etc.

Page 14. Recueil des privilèges, commençant par une pièce de Clément V datée de Lyon le 27 janvier 1306. En tête de cette pièce, miniature représentant le pape et les cardinaux.

Volume en parchemin. 75 pages. 288 millimètres sur 195. Écriture à deux colonnes, d'environ l'année 1340. Quelques pièces ou notes additionnelles se lisent sur les pages 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 73, 74 et 75.

Au bas de la page 9 ont été ajoutés huit vers relatifs à Pierre de Luxembourg. — Parmi les noms inscrits sur la page 75, on remarque celui de Pierre Chaboullié, procureur de Picardie et de Champagne en 1585.

Reliure en maroquin brun.

XLI. Nouv. acq. lat. 454. (Libri, 21.)

CICÉRON, LE TRAITÉ DE LA VIEILLESSE ET LE SONGE DE SCIPION, suivi du commentaire de Macrobe.

Fol. 1. « Tullii Ciceronis, Cato major de senectute. O Tite, si quid ego adjuero... » — Fol. 15. « ... Ut ea quæ ex me audistis re experti probare possitis. » — Les premières pages de ce traité contiennent un assez grand nombre de gloses.

Fol. 15. « Somnium Scipionis incipit. Ex[1] libro sexto de republica Marci Tullii Ciceronis Somnium Scipionis excerptum. Cum in Africam venissem hoc Manilio consule... » — Fol. 18 v°. « ... Ille discessit, ego somno solutus. Explicit. »

Fol. 18 v°. « Incipit prologus. Inter Platonis et Ciceronis libros quos de republica uterque... — ... De quo loquitur innotescat. Explicit prologus. Macrobii Ambrosii commenta ex Cicerone in Somnium Scipionis incipit. Rerum omnium Plato et actuum... » — Fol. 56. « Explicit liber I. Incipit liber secundus commentat. in Somnio Scipionis Macrobii Ambrosii. Superiore commentario... » — Fol. 81 v°. « ... Quo universa philosophiae continetur integritas. Macrobii Ambrosii commenta ex Cicerone in Somnium Scipionis explicit. De errore emendationis :

Da veniam, lector, si quid male puncta notabunt,
Vel si mendosum pagina texit opus.
Non mens prava mihi, sed fallax offuit error,
Quæ non sonte subest vincula[2] mihi culpe.

Volume en parchemin. 81 feuillets. 240 millimètres sur 200. Écriture à longues lignes, du IXe siècle. Reliure en bois, avec dos en cuir.

Il me semble certain que ce manuscrit est celui qui, avant la Révolution, portait le n° 33 dans la bibliothèque de Saint-Martin de Tours. Voyez *Notices et extraits des manuscrits,* t. XXXI, 1re partie, p. 264-266.

XLII. Nouv. acq. lat. 1611. (Libri, 31.)

Traités de Boèce et de Cicéron.

Fol. 1. « Incipit liber A. M. S. Boetii de diffinitionibus. Dicendi ac disputandi prima semper oratio est etiam dialecticis... » — Fol. 6. « ... Hæc acuto et omnia et satis esse duxi. Explicit. »

Fol. 6. « Famulorum Christi famulus quamvis indignus A. B. filio salutem. » Suivent trente vers hexamètres :

Si quo sint effata sibi contraria quæris
Horum naturam nunc rebus inesse necesse est.
. . . .

Dans le traité que précèdent ces vers, et qui commence par les mots : « Propositiones quæ in quadrata formula disponuntur aut

1. Ce second titre est écrit dans la marge en lettres capitales.
2. Ce mot est écrit V̄CULA.

constant..., » on met en regard les théories d'Aristote et d'Apulée, et celles d'Apulée et de Boëce. — Derniers mots (fol. 10 v°) : « ... Dicendum quod idcirco Aristoteles perfectos syllogismos indemonstrabiles vocaverit, quoniam ante se nullus eos demonstravit. Explicit. »

Fol. 10 v°. « Incipit communis speculatio de rethoricæ cognatione. (Fol. 11.) Quanta sibimet ars rhetorica cognatione jungatur... » — Fol. 12. « ... De unoquoque vero separatim post si erit commodum disseremus. Explicit speculatio communis de cognatione rhetoricae. »

Fol. 12. « Anicii Mallii Severini B. incipit locorum rhetoricorum distinctio. Persona est quæ in judicium vocatur... » — Fol. 12 v°. « ... Discretio, tractatum huc usque constitui. Explicit rhetoricorum distinctio locorum. »

Fol. 12 v°. « Incipit de multifaria predicatione potestatis et passibilitatis (*sic*). Potestate esse aliquid dupliciter... — ... Qualitates quæ valeant permutari. Relege[1]. »

Fol. 12 v°. « Incipit quomodo argumentorum vel unde colliguntur loci hoc est topica. Argumentum est oratio rei dubie faciens fidem... » — Fol. 13. « ... Super hanc autem divisionem inveniri aliud nequid. Relegi. Explicit. »

Fol. 13. « Incipit liber ante praedicamenta Anicii M. S. Boetii. Multa veteres philosophiæ duces... » — Fol. 22 v°. « ... Quas superius proposuimus easdem lector expediet pretereundum videtur. Explicit liber ante praedicamenta. »

Fol. 22 v°. « Anicii Mallii Severini Boetii viri c. et ill. ex cons. ord. liber I introductionis in cathegoricos syllogismos incipit. Multa Grai veteres posteris suis consultissimis reliquere tractibus... » — Fol. 28. « ... In perihermenias Aristotelis commentario diligentius subtiliusque tractata sunt. Anitii Mallii S. Boetii explicit liber I introductionis in cathegoricos syllogismos. Incipit liber secundus de cathegoricis syllogismis. Superioris voluminis series quod ad cathegoricorum syllogismorum propositiones attinebat... » — Fol. 37. « ... Post ab his veritas in rebus mendaciumque meditabitur. Explicit liber II introductionis in cathegoricos syllogismos. »

Fol. 37. « Anicii Mallii Severini Boetii v. c. et illustris incipit liber primus de hypotheticis syllogismis. (Fol. 37 v°.) Cum in omnibus philosophiæ disciplinis ediscendis... » — Fol. 41 v°. « ... Cum de earum syllogismis tractavero comodius atque ube-

1. Ou *Relegi*, suivant une ancienne correction.

rius dicam. Annicii Mallii Severini Boetii v. c. et ill. ex cons. ord. patricii de hypotheticis syllogismis liber I explicit. Incipit II. Hypotheticos syllogismos quos latine conditionales vocamus... » — Fol. 46 v°. « ... Sequente vero volumine de secunda tractabitur. Explicit liber II. Incipit liber III de secunda figura ypoteticorum syllogismorum. Conditionalium propositionum quæ tribus terminis constant secunda figura est... » — Fol. 51. « ... Hic operis longitudinem terminemus. Anicii Mallii Severini Boetii v. c. et ill. ex cons. ordinario, patricii, de hypotheticis syllogismis liber tertius explicit. Deo gratias. Contra codicem Renati v. s. correxi qui confectus ab eo est Theodoro antiquario qui nunc palatinus est. »

Fol. 51 v°. « Incipiunt Thopyca Ciceronis de Aristotele excerpte. Majores nos res scribere ingressos... » — Fol. 55 v°. « ... Ornamenta quedam voluimus non indebita accedere. Expliciunt Topica Ciceronis de Aristotele ab ipso excerptæ. »

Fol. 55 v°. « Incipit Somnium Scipionis M. Tullii Ciceronis excerptum de libro sexto de republica. Cum in Africam venissem... » — Fol. 57. « ... Ille discessit, ego somno solutus sum. Explicit Somnium Scipionis M. Tullii Ciceronis excerptum de libro sexto de republica. »

Fol. 57. « Incipit liber Hysagogarum Porphyrii. Cum sit necessarium... » — Fol. 60. « ... Sed sufficiunt hæc ad discretionem eorum communitatisque traditionem. Explicit liber hisagogarum Porphirii. »

Fol. 60. « Argumentum, id est probatio, brevis oratio, fabula verisimilis... — ... Quomodo se habet gradivus Mars? R. Galeatus vel loricatus est. Exemplum habere. »

Volume en parchemin. 60 feuillets. 305 millimètres sur 220. Écriture à longues lignes, du x[e] ou plutôt du xi[e] siècle. C'est la seconde et dernière partie du manuscrit de Saint-Benoît-sur-Loire qui porte le n° 223 dans la bibliothèque d'Orléans; voyez *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXI, 1[re] partie, p. 391-393, et un mémoire du docteur G. Schepss, intitulé : *Subscriptionen in Boethiushandschriften*, publié dans *Blätter f. d. bayer. Gymnasialschulw.*, année 1888, p. 20-23. On a cru donner le change sur l'origine du manuscrit en y ajoutant, au bas du fol. 60, la note : « Monasterii Sancti Zenonis majoris Veronæ. »

Reliure en bois, avec dos en cuir.

XLIII. Nouv. acq. lat. 1612. (Libri, 87.)

Traité de la nature des choses par le vénérable Bède, suivi d'une partie de la Chronique du même auteur.

Fol. 1. « Versus Bedae presbiteri. Naturas rerum varias... — Capitula libri de naturis rerum... » — Fol. 1 v°. « Expliciunt capitula libri de naturis rerum. De quadrifario Dei opere. Operatio divina quae saecula creavit... » — Au fol. 7 se termine le chapitre LI, intitulé « Divisio terrae ; » c'est le dernier qui soit annoncé dans la table copiée en tête du volume. A la suite du chapitre LI, le scribe a mis cette note : « Hic minus habetur, quia totus liber de temporibus minor et maxima pars majoris deest voluminis. »

Fol. 7. Traité de comput, dont les différents chapitres sont numérotés LII-LXV, pour faire suite aux chapitres du traité précédent. Titres et premiers mots des quatre premiers chapitres de ce traité de comput : « LII. Argumentum quot sint epactæ lunares. Si autem vis cognoscere per annos singulos... LIII. De epactis solis. Quarto decennovenalis circuli tramite designantur epactae solis id est concurrentes septimanæ dies... LIIII. Argumentum quot sint epactæ solis et quando bissexti annus. Quoniam vero communis atque indiscretus epactarum... LV. De reditu et computo articulari utrarumque epactarum. Verum quia facillime diem paschae vel ceteros temporum recursus... »

Fol. 12. Traité sur les six âges du monde, que le copiste a rattaché à ce qui précède en l'englobant dans la même série de numéros : « LXVII (pour LXVI). De sex hujus saeculi aetatibus. De sex hujus mundi aetatibus ac septima vel octava quietis vitaeque caelestis... LXVII. Decursus aetatum earundem. Prima igitur aetate saeculi nascentis, prima hujus die fecit Deus lucem... » Le texte s'arrête à l'article concernant la violation de la sépulture de saint Jean-Baptiste, aux mots : « ... Per Theophilum ejusdem urbis episcopum completur qui, destructo Serapis sepulcro, sancti Johannis consecravit ecclesiam. » Ces mots se lisent au bas de la première colonne du fol. 22 ; le reste de la page est resté en blanc. La suite du texte remplit les fol. 1-8 du ms. 334 de Tours ; à la fin se lit le titre : « Explicit, Domino juvante, Bedæ presbiteri de temporibus liber. Amen. »

Volume en parchemin. 22 feuillets. 330 millimètres sur 230. Écriture à deux colonnes, du IXe siècle. Il y a beaucoup de notes

tironiennes dans les marges. Les trois cahiers de ce manuscrit portent les signatures A, B et C; ils formaient jadis le commencement du ms. 42 de Saint-Martin de Tours. Voyez *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXI, partie I, p. 269 et 270. — Pour en dissimuler l'origine, un faussaire a tracé ces mots sur le dernier feuillet : « Est S. Joannis in Valle. » — Reliure en maroquin bleu.

XLIV. Nouv. acq. lat. 1613. (Libri, 88, art. 1.)

Mélanges concernant le comput, la chronologie, l'astronomie, les poids et les mesures.

Première partie.

Trois feuillets ayant formé la fin du cahier G et le commencement du cahier H de l'ancien manuscrit 42 de Saint-Martin de Tours.

Fol. 1. Fin d'un chapitre dont les premiers mots conservés sont : « Crescit per xxx vero dies et decem horas... »

Fol. 1. « Argumenta rithmice compoti[1] ad modum trochaici metri. Annus solis continetur quatuor temporibus... »

Fol. 1 v°. « De aetate lunæ monstranda per alphabetum, argumentum. Quod si adeo quisque deses vel hebes est ut absque ullo labore computandi lunæ cursum scire voluerit... » Une note marginale avertit que ce chapitre et le suivant sont tirés du vénérable Bède.

Fol. 1 v°. « De lunæ cursu per duodecim signa et per litteras demonstranda argumenta. Si quis vero etiam calculandi minus idoneus lunaris tamen circuitus existit curiosus... »

Fol. 2. Observations additionnelles au chapitre précédent : « xii regulares hic addi dicit quia, quando incarnatio facta est, iii anni de illa indiccione... — Tres annos de indiccione precidentes quando incarnacio facta est... »

Fol. 2. « De pasca. Ab inicio anni secundum Aegyptios qua ratio hic sequitur usque ad mensem precedentem... »

Fol. 2 v°. « De generibus numerorum. Cardinales sunt numeri ut i, ii, iii, iiii, v; ordinales vero ut primus... »

Fol. 2 v°. « De compotu vel loquella digitorum. iii digiti in sinistra manu id est auricularis, medicus, inpudicus... »

1. Le mot *compoti* est en notes tironiennes.

Fol. 3. « De anno et partibus ejus. Annus solaris habet IIII tempora, menses XII, ebdomadas LII... »

Fol. 3 v°. « Quot atomos habeat annus vel partes ejus. Ostentum habet atomos CCCLXXVI, momentum habet atomos DLXIIII, id est ostentum et semissem... »

Fol. 3 v°. « Quot modis soleat annus nominari. Primus modus est de luna qui quinquefarie accipitur. Unus namque annus est cum luna XXVII diebus et VIII horis... »

Fol. 3 v°. « Argumentum ad inveniendam quartam decimam lunam Pasche. » Il n'y a que les trois premières lignes de ce chapitre : « Est etiam ratio qualiter terminus paschalis inveniri possit. Martius habet regulares XXXVI. » Le feuillet qui contenait la suite manque.

Trois feuillets de parchemin, dont le second porte la signature G. 330 millimètres sur 240. Écriture à deux colonnes, du IXe siècle.

Seconde partie.

Vingt feuillets ayant formé les cahiers L, M et N de l'ancien manuscrit 42 de Saint-Martin de Tours.

Fol. 4. « De ponderibus. Ponderum pars minima calculus est qui constat ex granis ciceris duobus... »

Fol. 4. « De mensuris in liquidis. Mensurarum in liquidis coclear pars minima, qui habet dimidiam dragmam... »

Fol. 4 v°. « Ponderis signa plerisque ignota sunt et inde errorem legentibus faciunt... »

Fol. 4 v°. « Argumentum qualiter per annos a passione Domini nostri inveniri (*sic*) possis breviter ea que queris ad byssextum inveniendum. Anni ab incarnacione Domini anno presenti sunt DCCCVIII, subtrahe ex his DCCLXXX... »

Fol. 5. « De cursu solis per menses et signa qualiter bisextilem diem quarto suo compleat anno. Primo igitur anno preparationis bissexti... »

Fol. 6. « Si volueris scire quota luna sit in inicio quadragesime et in rogationibus... »

Fol. 6 v°. « De interlunio... — De eclypsin solis... — De eclipsin lunae... »

Fol. 6 v°. « Incipit calculantio (*sic*) quomodo repperiri possit quota feria singulis annis XIIIIma luna Paschae occurrat. Primo anno circuli decennovennalis XXX est luna... »

Fol. 7. « Argumentum ad inveniendam feriam... — Argumen-

tum quod horas luna luceat... — Argumentum de cursu lune per signa... — Item ratio paschalis... — Item ratio lunaris in anno bissextili... — De ratione saltus lunæ... — Item ratio de saltu lune... »

Fol. 7 v°. « De xii signis celi. Que in zodiaco circulo currunt... »

Fol. 8. « Ex libro Julii Africani qui primus Latinorum post Christi adventum scripsit de temporibus atque ætatibus sæculi. Ab Adam usque ad diluvium anni ii. m. cc xlii... — Item ex eodem libro. Ab Adam usque ad diluvium anni ii. m. cc xlii... — Ex libro qui titulatur Cronica Eusebii adque Jeronimi. Ab Adam usque ad diluvium anni ii. m. cc xlii... — Ex libro Isidorii (*sic*) Hispalensis episcopi. Tiberius regnavit annos xxiii. Hujus xv^mo regni anno Dominus crucifixus est... — Ex libro Bede presbiteri. Anno suo (*sic*) imperii Tiberii Dominus post baptismum quod predicavit Johannes... »

Fol. 8 v°. « In anno primo cicli xviiii inter Latinos et Grecos. Si Latini habuerint xiiii lunam nonas aprilis, et Greci pridie nonas... — Inter Dionisium et Victorium. Si ii° anno cicli xviiii habuerit Victorius viiii kalendas aprilis... — Dionisius et Eusebius per totum ciclum xviiii concordant, excepto i° et v° anno... — Inter Grecos et Usebium (*sic*) in i° anno cicli xviiii, si Greci abuerint lunam xiiii... — Inter Grecos et Victorium in i° anno cicli xviiii si Greci habuerint lunam xiii... — Si vis scire quota luna sit in unaquaque die... »

Fol. 9. « Est et ab altera observatio aequalis inter initium quadragesimi et dominicum paschalem et rogationes quia sicut dominicum paschalem variatur per ciclum xxxv dierum... »

Fol. 9 v°. « De xii signis caeli. Qui in zodiaco circulo currunt qui signifer vel sideralis dicitur... »

Fol. 10. « Victorius in quo ordine scriptorum id est xii, xxii post Petrum, de genere Romanorum, ab Accetanea provincia, cursum paschalem certissima ratione conposuit... »

Fol. 10. « Momentum pro velocitate mentis dictum est quasi motus mentis ; nihil enim aliud velocius habemus... »

Fol. 10 v°. « Eusebius Caesariensis episcopus dicit : Sunt anni ab Adam usque ad diluvium ii. m. cc xlii... »

Fol. 11. « Hic est ciclus solis qui in xxviii annorum fine ad exordium reverti solet decies novies replicatus... »

Fol. 11. « De signis caeli. Aries ingreditur xv kalendas aprilis... »

Fol. 11. « Prima luna xii partes elongatur a sole... »

Fol. 11. « In quattuor annis juxta cursum solis dies sunt M. CCCC. LX... »

Fol. 11 v°. « In nomine Dei patris et filii et spiritus sancti. Nimian apud Ebreos et Caldeos et Siros, apud Macedones calculus, apud alios Grecos ciclos vel rithmos... »

Fol. 11 v°. « Argumentum de saltu lune monstrando. Si scire volueris quomodo dies lunaris qui dicitur saltus preparetur... »

Fol. 11 v°. « Argumentum de materia bissexti ho[c] est de quadrante. Si nosse vis quoniam ille quadrans naturalis... »

Fol. 12. Derniers vers du poème médical de Quintus Serenus Sammonicus. Ce n'est qu'un fragment de huit lignes, renfermant l'article intitulé : « LXV. Emorruidis modendis (*sic*), » et terminé par le titre : « Explicit liber medic[inalis] Quinti Sereni. »

Fol. 12. Petit poème sur les empereurs, depuis Jules César jusqu'à Domitien. En voici les deux premiers et les deux derniers vers :

Caesareos proceres in quorum regna secundas
Consulibus dudum Romana potentia cessit.
. . . .
Sera (*sic*) gravem perimunt sed just[a] piacula fratrem
Nunc et predictos et regni sorte sequentes.

Fol. 12 v°. « De ponderibus. Calculus est ciceris grana II et est quarta pars oboli, quatuor calculi obolum... »

Fol. 12 v°. « Exemplum suggestionis Bonefacii ad Johannem papam de ratione paschali. Quia dignata est beatitudo vestra precipere ut quota luna sit diei festi paschalis inquirerem... »

Fol. 13. « Incipit compotacio Grecorum sive Latinorum. Janurius (*sic*), augustus et december IIII nonas habent... »

Fol. 13 v°. « De bissexto. Quare fit bissextus... — De temporibus mensum (*sic*). Ver exoritur VIII kalendas marcii... — Si vis scire quando bissextus dies sit, summe (*sic*) annos Domini ut puta DCCCVII, hos partire per IIII... »

Fol. 14. « Qomodo (*sic*) crescit dies. Unus dies aut crescit aut decrescit per singulos dies... — De momentis et punctis. Per XV dies sole ascendente per singula momenta... — De annis. Annus solaris habet dies CCC LXV... »

Fol. 14 v°. « Quod (*sic*) modis soleat annus nominari. Primus modus est de luna, qui quinquefariae accipitur... »

Fol. 15. « Argumenta unde volueris. Si vis scire quot anni sunt a passione Domini, computa quindecies LIII, fiunt DCCXCV, adde regulares XII, fiunt DCCCVII, adde indictionem cujuslibet anni, ut puta II, fiunt DCCCVIIII, isti sunt modo anni a passione Domini...

— Si vis scire diem kalendarum januarium (*sic*) per singulos annos, quota sit feria, sume annos Domini, ut puta DCCCVIII... »

Fol. 16. « Si vis scire adjecciones solis, id est concurrentes septimane dies, sume annos Domini ut puta DCCCVIIII, adde quartam partem, ut puta CCII... »

Fol. 16 v°. « De saltu lunari. Si vis scire quomodo dies lune qui dicitur saltus preparatur aut crescit per XVIIII annos... »

Fol. 17. « De saltu lune. Si vis scire unde saltus lune adcrescat, cognoscito quod luna in XXVII diebus octo horis zodiacum circulum perlustrat... »

Fol. 17 v°. « A terra ad lunam, ut Pithoras (*sic*) philosophus, CXXVI milia stadiorum colliguntur, inde ad solem duplum, inde ad XII signa triplicatum... »

Fol. 17 v°. « Est et altera observatio aequalis inter inicium quadragesimi et dominicum paschalem et rogaciones... »

Fol. 18. « Quota sit luna per singulas kalendas per XVIIII annos. »

Fol. 18. « Sol unumquodque signum tricenis diebus et decem semis horis peragit, totum vero ambitum zodiaci CCC LXV diebus et VI horis perlustrat... »

Fol. 18 v°. Inscription pour un baptistère en huit distiques, attribuée à saint Ambroise, et publiée par Gruter (édit. de 1707, p. MCLXVI, n° 8) sous le titre de « Versus Ambrosii ad fontem ecclesiæ Sanctæ Teclæ. »

Octachorum sanctos templum surrexit in usus
Octagonus fons est munere dignus eo.

Fol. 18 v°. « Epitaphium Alquini. Hic rogo pauxillum... » Voyez *Poetæ latini ævi carolini,* éd. E. Duemmler, I, 350.

Fol. 18 v°. « Versus Bede de mensibus.

Fol. 19. Janus et octimber binis regulantur habenis,
Ast februus quinis et martius adque november... »

Fol. 19. « Omnis igitur lunaris cursus secundum Hebreorum Egiptiorumque subpotationem potest facere juxta naturalem cursum dies XXVIII et semis... »

Fol. 19 v°. « A mundi initio usque ad diluvium anni II. M. CC XLII, a diluvio usque ad Abraham DCCCCXLII... »

Fol. 19 v°. « Priores Latini, sicut Victorius dicit, non ante XVI lunam faciebant Pasca... »

Fol. 20. « Capitula de quibus convocati conputiste interrogati fuerint. Responsiones quoque eorum quales... » Il y a vingt-trois articles. Ce morceau paraît appartenir à l'année 809 de notre ère.

Fol. 20 v°. « De mensibus (*sic*). Sextarius antiquus, eminas II... — Item italicae mensurae... — Item de mensuris. Anforus X... »

— Fol. 21. « Item de ponderibus. Seme obolus siliqua I semis... — De mensuris terrarum. Digiti IIII... »

Fol. 21. « De feria monstranda in kalendis XII mensium. Si vis nosse feriam, hoc est diem septemanæ in kalendis XII mensium, scito quod regulares... — De epactis in kalendis XII mensium... — De feria monstranda in omni die datarum per totum annum... » — Fol. 21 v°. « Item aliud argumentum de hac eadem ratione est. Si vis scire quota feria est in unaquaque die datarum per totum annum, sume dies a principio mensis... — De epactis que currunt in XImis kalendis aprilis. » Le copiste n'a rien écrit à la suite de cette rubrique ; il a laissé en blanc la moitié du fol. 21 v° et les deux feuillets suivants.

Volume en parchemin. 20 feuillets cotés 4-23, hauts de 320 millimètres et larges de 240. Écriture du IXe siècle ; les fol. 4-18 à longues lignes, les fol. 19-21 à deux colonnes. Les signatures L, M et N se voient au bas du verso des fol. 11, 19 et 23. C'est, comme je l'ai dit, un débris de l'ancien ms. 42 de Saint-Martin de Tours. Voyez *Notices et extraits des manuscrits,* t. XXXI, part. 1, p. 271 et 272. Le voleur, pour en dissimuler l'origine, a fait inscrire au bas du fol. 21 v° la note : « Est S. Joannis in Valle. »

XLV. Nouv. acq. lat. 1614. (Libri, 30.)

L'ARITHMÉTIQUE DE BOÈCE, suivie des Phénomènes d'Aratus.

Fol. 1. « Domino suo patri Symmacho Boethius. In dandis accipiendisque... » — Fol. 2 v°. Table des chapitres. — Fol. 5. « Inter omnes priscae auctoritatis viros... » — Fol. 34. « Anicii Manlii Severini Boethii v. c. et inlustris ex cons. ord. patricii institutionis arithmeticae liber primus explicitus. Incipit liber secundus. Superioris libri disputatione digestum est quemadmodum... » — Fol. 76 v°. Tableaux intitulés : « In ulteriora pagina descriptio. Incipit geometrica... Armonia... Arithmetrica (*sic*)... Consonantiæ... »

Fol. 77. « Arati ea quae videntur ostensionem quoque de quibus videntur oportet fieri... » — Fol. 80. « Alia descriptio præfationis. Subtus terra firmantur signa VI heridiano navis centaurus... » — Fol. 81. « Discriptio (*sic*) duorum semispherium. Habet autem pondus totum... » — Fol. 82. « Arati genus. Aratus patris quidem est Athinodori filius matris autem Dolitophylæ... » —

Fol. 82 v°. « De caeli positione. Caelum circulis quinque distinguitur quorum duo extraemi... » — Fol. 93 v°. « ... Sed asinorum rugitibus adeptos fuisse opinabantur victoriam. Explicit liber astrologorum. »

Fol. 93 v°. « Excerptum de astrologia. Duos extremi vertices mundi quos appellant polos septentrionis et austri... » — Fol. 95. « De ordine ac positione stellarum per signa. Est quidem hic ordo et positio syderum quae fixa caelo... » — Fol. 99 v°. « ... Navis quam apud Grecos Argo nomine habet stellas in puppe... — ... Sed a gubernaculo usque ad malum figuratur. »

Volume en parchemin. 99 feuillets. 328 millimètres sur 232. Écriture à longues lignes, du IXe siècle. Les caractères du traité de Boèce sont beaucoup plus gros que ceux du livre d'Aratus. Des figures au trait accompagnent le texte d'Aratus — Reliure en bois, avec dos en cuir.

Les cahiers de chacun des deux ouvrages portent une série particulière de signatures. Les n°s II et VI se lisent au verso des fol. 16 et 46, et les n^os I, II et III au verso des fol. 82, 88 et 96. Mais tous ces cahiers appartenaient primitivement à un volume plus considérable, comme l'attestent les signatures O, P, Q, R, S, T et V, qui sont parfaitement visibles au verso des fol. 8, 16, 24, 32, 38, 46 et 54. Ce volume était le ms. 42 de Saint-Martin de Tours, dont un morceau forme aujourd'hui le n° 334 de la bibliothèque de Tours et dont deux autres morceaux se retrouvent sous les n°s 87 et 88 du fonds Libri (aujourd'hui n°s 1612 et 1613 du fonds latin des nouv. acq.)[1], qui viennent d'être décrits dans les notices XLIII et XLIV. La fausse note « Monasterii Sancti Zenonis majoris Veronæ » a été ajoutée dans le présent manuscrit, au bas du fol. 77, pour en dissimuler l'origine.

Les lacunes qu'on peut constater dans ce ms., notamment entre les fol. 83 et 84, 87 et 88, et les mutilations des fol. 88, 94 et 97 sont anciennes. Bréquigny les avait déjà remarquées au XVIIIe siècle.

1. Voyez les observations que j'ai faites à ce sujet dans *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXI, 1re partie, p. 269-276.

XLVI. Nouv. acq. lat. 1615. (Libri, 90.)

Traités de Bède sur les temps et sur la nature des choses, précédés d'un calendrier auxerrois et accompagnés d'opuscules relatifs au comput.

Fol. 1 et 2. Double feuillet d'une bible écrite à longues lignes au ixe ou xe siècle. Ce double feuillet, employé pour servir de garde, contient la fin du livre des Juges, depuis le verset 45 du chapitre XX, et le commencement du livre de Ruth, jusqu'au verset 5 du chapitre III.

Fol. 3. « [Cursus] lune per duodecim signa. »

Fol. 4-9 v°. Calendrier, dont les quatre premières pages sont écrites en onciales. — On y remarque, au 20 mars, l'article suivant écrit en lettres rouges : « Depositio domni Cudberchti episcopi. » — Au 26 mai : « Bedae presbiteri depositio. » — Au 10 octobre : « Depositio domni Paulini Ebroic. episcopi. » — Si ces articles semblent dénoter une origine anglaise, plusieurs autres, ajoutés à une époque très ancienne, se rapportent incontestablement à l'église d'Auxerre : « ii nonas febr. Autsdr., depositio corporis sancti Alexandri pape. — Kl. maias. Auts., Amatoris episcopi. — xvi kal. junias. Autisd., passio sancti Peregrini episcopi et martyris primi civitatis ipsius. — xiiii kal. junias. Autsdr., dedicatio ecclesie sancti Stephani senioris. — v kal. septembris. Auts., translatio corporis sancti Germani episcopi. — x kalendas octobris. Autsdr., acceptio corporis sancti Germani ab Italia. — Idus novembris. Autissiodoro, exceptio corporum sanctorum Alexandri pape et sancti Crisanti. »

Fol. 10. Tableaux de comput. Le premier se rapporte au cycle de dix-neuf ans, qui correspond aux années 798-816. — Les fol. 12-18 v° sont consacrés au grand cycle pascal des années 532-1062. On y remarque, parmi les annotations marginales, deux séries de mentions relatives les unes à des évêques de Lindisfarne et de Cantorbéry, et à des rois de Kent, du viie siècle, les autres à des séjours de Charlemagne pendant la période comprise entre les années 782-792[1].

1. Voici le texte de cette double série de notes :
DCL. Aidan episcopus obiit.
DCLVII. Finan mortuus.
DCLXIII. Colman abiit (*sic*).
DCLXIIII. Erconbrech filius Eodbaldi depositus idus julii, feria ii.

Fol. 19. « Incipit praefatio. De natura rerum et ratione temporum duos quondam stricto sermone libellos, discentibus ut rebar necessarios, composui.... » — Fol. 19 v°. « Explicit praefatio. Incipiunt capitula. » Table de soixante-douze chapitres, dont le premier et le dernier sont ainsi intitulés : « I. De computo vel loquela digitorum... LXXII. De septima et octava aetate sæculi futuri. » — Fol. 126 v°. « ... Aeternam cuncti caelestium premiorum mereamur accipere palmam. Explicit, Domino juvante, Bedae presbyteri de temporibus liber. Amen. »

Fol. 128. « Versus Bedae presbiteri. Naturas rerum varias labentis et aevi... Capitula libri de naturis rerum. » Table de cinquante-un chapitres, dont le premier et le dernier sont ainsi intitulés : « I. De quadrifario Dei opere... LI. Divisio terrae. » — Fol. 135. « ... Atque inde Africa a meridie usque ad occidentem extenditur. Explicit liber de natura rerum. »

Fol. 135. « Incipit liber de temporibus. » Suit une table de vingt-deux chapitres, dont le premier et le dernier sont intitulés : « I. De temporibus, horis et momentis... — XXII. De sexta aetate. » — Fol. 135 v°. « I. De temporibus, horis et momentis. Tempora momentis, horis, diebus, mensibus, annis, seclis et aetatibus dividuntur... » — Fol. 140 v°. « ... Reliquum sextæ aetatis Deo soli patet. Finit. »

Fol. 140 v°. Lettre du vénérable Bède sur l'équinoxe du printemps. « Reverentissimo ac sanctissimo fratri Victhæ (*sic*) presbiter optabilem in Domino salutem. Libenter accepi litteras tuae benignitatis, amantissime in Christo frater, et capitula quæ rogasti... » (Cette lettre est dans la Patrologie de Migne, t. XCIV, col. 675.)

DCLXXIII. Ecbrect, Cant. rex, depositus IIII nonas julii, feria III.
DCLXXXVI. Hlother Cant. depositus VII idus februarii, feria III.
DCLXXXVII. Edric, Cant. rex, depositus II kal. fgb., feria VI.
DCXCI. Theodorus episcopus depositus XIII kal. octobris, feria II.
DCCLXXXII. In Carisiago.
DCCLXXXIIII. In Theodunvilla.
DCCLXXXVI. In Baristalle.
DCCLXXXVIII. In Atlinago.
DCCLXXXIX. Romae celebrat Pascham domnus rex Karolus.
DCCXCI. Celebrat Pascham in Inglunaim.
DCCXCII. In Aquis. — Ad Vuorma.
DCCXCIII. Ad Vuorma.
DCCXCIIII. Ad Reganesburg.

Il est bon de faire remarquer que le copiste n'a pas exactement placé ces dernières notes en regard des années auxquelles elles se rapportent.

Fol. 143. Règles de comput. « Argumentum ad inveniendam quartam decimam lunam Paschae. Est etiam ratio qualiter terminus paschalis inveniri possit... »

Fol. 143 v°. « Capitula de quibus convocati conpotiste interrogati fuerint. Responsiones quoque eorum quales et ordine quae reddite fuerint, hic pariter ostenditur. Quod (*sic*) annis ab incarnatione Domini tenere velint? R. DCCCVIIII... »

Fol. 145. « De mensuris. Sestarius antiquis eminas duas... — Item italicae mensurae. Modius olei lib. XXIIII, sest. XVI... » — Fol. 145 v°. « Item de mensuris. Amfora... Item de temporibus. Semeobolus... De mensuris terrarum. Digiti IIII... »

Fol. 146. Règles de comput. « De feria monstranda in kalendis XII mensium. Si vis nosse feriam hoc est diem septimanæ... » — Parmi ces règles, dont deux[1] paraissent se rapporter à l'année 809 de notre ère, ou 4761 du monde, on remarque, au fol. 151 v°, un morceau intitulé : « De solis eclipsi quando visa sit, » qui contient la liste des éclipses de soleil observées depuis 760 jusqu'en 812 ; ce morceau se retrouve dans le ms. 44 de Libri (nouv. acq. lat. 456), fol. 178. — La règle qui se lit au bas du fol. 154 a été rédigée en 820 : « Si vis scire quota est indictio anni presentis, summe (*sic*) annus (*sic*) ab incarnatione Domini nostri Jhesu Christi id est DCCCXX, his semper adice III, fiunt DCCXXIII (*sic*), hoc partire per XV, remanent XIII. Decima tertia est indictio anni presentis ; si nihil remanet, XV indictio est. » Cette série de règles se termine au fol. 155 par le titre : « Explicit argumenta paschalium titulorum. »

Fol. 155. « Exemplum suggessionis Boni sancti primicerii notariorum ad Johannem papam de ratione paschali. Quia digna[ta] est beatitudo vestra praecipere... »

Fol. 156 v°-170 v°. Mélanges sur le comput, l'astronomie et les nombres. Il faut y distinguer les morceaux suivants :

Fol. 157. Pièce de dix-sept vers. « Hos versus Beata (*sic*) composuit : Janus et octimber binis regulantur habenis... »

Fol. 159 v°. Morceau dépourvu de titre, commençant par ces mots : « Tres autem quas supra solem diximus esse sitas[2] occul-

1. « Si scire cupis annos ab initio mundi, multiplica CCC XVII quindecies, fiunt IIII. M. DCCLV, adde semper regulares, adde etiam et indictionem anni in quo computare volueris, verbi gratia presentis secundam, fiunt simul IIII. M. DCC. LXI : isti sunt anni ab initio mundi. » Fol. 148 v°. — La même formule se retrouve au bas du fol. 151 v°, avec une faute de copie ou de calcul : IIII. M. DCC. LI, au lieu de IIII. M. DCC. LXI.

2. Il s'agit sans doute des trois planètes Mars, Jupiter et Saturne.

tantur meantes cum eo exoriuntur; exoriuntur vero matutino descendente sole partibus nun[1] amplius undenis, postea radiorum ejus contactu reguntur... » — Ce morceau se trouve, avec le titre « De absidibus earum (planetarum), » dans le ms. latin 456 des nouv. acq., au fol. 173. Il y est suivi des trois morceaux que le présent ms. nous offre aux fol. 162 et 164 v°.

Fol. 162. « Demensio caelestium spatiorum secundum quosdam... »

Fol. 162. « De praesagiis tempestatum. Etenim praedictis difficilioribus transire convenit ad reliqua tempestatum praesagia... »

Fol. 164 v°. « De ratione unciarum. Scripulus. Dimidia sextula... »

Fol. 165. Chapitre relatif à la mesure de la terre, dont le commencement manque par suite de l'enlèvement d'un feuillet; premiers mots de la partie qui subsiste : « Multiplicata colligere, unde his praelibatis a tractu mensurarum quas promisit oratio revertatur[2]... » — Fol. 165. « Item ejusdem de mensura et magnitudine solis. His dictis quibus mensura quam terrae vel ambitus vel diametros habet... » — Fol. 166. « Felicis [C]apelle de mensura lunae. Luna autem circuli sui excentesimam obtinet portionem... — Ejusdem argumentum quam magnitudo terrae deprehensa est. Eratostenes philosophus idemque geometra subtilissimus magnitudinem terreni orbis nosse volens... » — Fol. 166 v°. « De mundano anno qui quindecim milibus solarium conficitur annorum Tullii Ciceronis Somnium Scipionis dictantis et Macrobii idem exponentis ac Senaecae philosophorum auctoritas. Annus non is solus est quem nunc communis omnium usui (*sic*) appellat, sed singulorum seu luminum sive stellarum emenso omni caeli circuitu a certo loco in eundem locum reditus annus suus est... »

Fol. 168 v°. « Cur argumentum lun. kalendarum per omnes annos circuli decennovennalis stabilitatem suam servare non possit. Sunt autem anni tres circuli decennovennalis in quibus idem argumentum stabilitatem sui tenoris conservare nequeat... »

Fol. 170. Tableau des signes et des noms des nombres.

Fol. 171. « Adbreviatio chronicae ubi mittenda sit. Adam cum esset centum triginta annorum genuit Seth... » — Fol. 172 v°. « ... Sunt autem totius summæ ab origine mundi anni usque ad

1. Le ms. porte *nu* avec un signe d'abréviation.

2. Ce morceau se trouve complet au fol. 187 du ms. 44 de Libri (n° 456 du fonds latin des nouv. acq.) sous le titre suivant : « Ambrosii Macrobii Theodosii de mensura et magnitudine terre et circuli per quem solis iter est. »

presentem annum IIII. M. DCC LXI. » Cette courte chronique, rédigée en 809 ou 810, est celle que Pertz (*Scriptores*, t. II, p. 256) a intitulée « Chronica de sex ætatibus mundi. »

Fol. 173. « Concurrentes septimanae dies per quingentos triginta duos annos. »

Fol. 174. « Ratio quomodo fine (*sic*) qua Dominus passus est inventus. Prima dies saeculi creditur fuisse dominica... » — Fol. 176. « Epactae. » — Fol. 177 v°. « Qualiter Latini et Græci dissentiunt in xiiii luna Paschae. » — Fol. 178. « Argumentum quod (*sic*) horas luna in unaquaque nocte lucet. » — Fol. 178 v°. « Expositio de [e]adem re... — De accensione lunae... »

Fol. 179. « Excerptum de astrologia[1]. Duo sunt extremi vertices mundi quos apellant polos... » — Fol. 180. « De positione et cursus (*sic*) planetarum. Inter caelum et terram certis discreta spaciis septem sidera pendent... » — Fol. 181 v°. « De intervallis earum... — Ratio contra eos qui dicunt septimo kalendas maii Pascha fieri non posse[2]... — Quantum spatii moretur sol vel luna in una qualibet de triginta partibus signi cujuslibet... » — Fol. 182. « De concordia solaris cursus et lunaris... — De concordia maris et lunae... » — Fol. 182 v°. « De peritia cursus lunae et maris. » Dans ce chapitre sont insérés deux petits poèmes, dont voici les titres et les premiers vers : « Colmanus nepos Cracavist in Roma virtutem hanc sanctae Brigitæ praedicavit. Quadam forte die cœlo dum turbidus imber, Dum subito gelidi glomerantur ab aetere nimbi... » — Fol. 183. « Item idem. Dum subito properas dulces invisere terras, Deseris et nostræ refugis consortia vite... — De concordia solis et lunae... »

Fol. 184. Opuscule sur la célébration de la fête de Pâques, dont le commencement manque par suite de l'enlèvement de trois feuillets entre les feuillets actuellement cotés 183 et 184. En voici une des dernières phrases (fol. 185 v°) : « In id ipsum vero epistola sancti Petri Alexandrino (*sic*) orbis (*sic*) episcopi ad eundem papa[m] Leonem pro hac eadem paschali ratione questione (*sic*) direpta (*sic*) testatur, quam ante hos annos tran[s]ferentes a greco huic appere (*sic*) nectandam (*sic*) esse perspeximus... »

Fol. 186. Décret du concile de Césarée sur la célébration de la Pâque. « Post resurrectionem vel ascensionem Domini salvatoris,

1. Ce morceau et les suivants se trouvent dans le ms. 456 du fonds latin des nouv. acq., fol. 117 v° et suiv.

2. Ce morceau et les suivants sont dans le même ms., fol. 111 v°-113 v°.

apostoli quomodo Pascha deberet observari nihil ordinare potuerunt... »

Fol. 187. « Incipit calculatio quomodo repperire possit quota feria singulis luna xiiii pascha occurret. Id est primi circuli decennovennalis. Anno primo qui non habet aepastas (*sic*) lunare pro eo quod cum noni decimi... »

Fol. 187 v°. Opuscule sur les douze mois de l'année. « Januarium primum Numma Pamphilius (*sic*) noncupavit, et primum mensem anni esse constituit, atque illis dies superius dedicavit... »

Fol. 189 v°. Petit poème sur les noms des vents, dont voici les premiers vers :

> Quattuor aqua (*sic*) consurgunt limite venti
> Hic (*sic*) quoque sex gemini dextra la[e]vaque junguntur (*sic*)...

Fol. 190 v°. « Ex epistola beati Gregorii ad Secundinum reclausum servum Dei. Nam tua sanctitas unde nos requisivit ut tibi de sacerdotali officio post lapsum... »

Fol. 191. « Incipit epistola Isidori Spalensis episcopi ad Massonem episcopum de lapsu sacerdotis. Domino sancto meritisque beato fratri Massoni episcopo Isidorus episcopus. Veniente ad nos famulo vestro... »

Fol. 193. « Ex libro nono tripertite historiae... — Item capitulo x ejusdem libri... — Capitulo xvii ejusdem libri... — Leo in epistola ad Pulcheriam Augustam... — Item Leo sanctae sinodo que apud Ephesum convenit... » — Fol. 193 v°. « Item Leo in epistola ad Pulcheriam Augustam... »

Volume en parchemin. 193 feuillets. 328 millimètres sur 240. Écriture à longues lignes, du IXe siècle. Plusieurs mains ont travaillé à ce volume, dans lequel on doit distinguer deux parties distinctes : dans la première, qui comprend les fol. 3-127, les signatures A. I, B. II, C. III, etc., se voient au bas du verso des feuillets 10 v°, 18 v°, 26 v°, etc.; la seconde partie, répondant aux fol. 128-193, consiste en neuf cahiers qui portaient une série particulière de signatures, aujourd'hui disparues, à l'exception de la signature Q. V, qui subsiste parfaitement intacte au bas du fol. 166 v°.

Ce manuscrit vient de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, comme l'attestaient les inscriptions marginales des fol. 3 v°, 9 v°, 34 et 189 : HIC EST LIBER SANCTI BENEDICTI FLORIACENSIS, ou LIBER SANCTI BENEDICTI FLORIACENSIS.

Libri n'a laissé subsister de ces inscriptions que le mot LIBER et les quatre premières lettres du mot FLORIACENSIS, qu'il avait l'intention de transformer en FLORENTINE, comme il l'a fait ailleurs. Il a d'ailleurs fait mettre en toutes lettres, au bas du fol. 126 v°, la note frauduleuse : « Liber abbatiae S. Mariae de Florentia. »

C'était le n° 266 de la bibliothèque d'Orléans, auquel on a substitué un volume, intitulé : « Opuscula in Prophetas et veteres patres et novum Testamentum. » Voyez *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXI, part. I, p. 401.

Reliure en bois, avec dos en cuir.

XLVII. Nouv. acq. lat. 1616. (Libri, 45.)

RECUEIL DE MORCEAUX RELATIFS AU COMPUT, qui figure sous le titre de « Liber lunaris, » au n° 222 du catalogue des manuscrits de Saint-Benoît-sur-Loire dressé en 1552.

Fol. 1. « Cursus lunæ per XII signa. »

Fol. 2 v°. « Statutum invenimus in concilio Romanorum ut nec ante XI kalendas aprilis nec post VII kalendas maii pascha non debeat fieri... »

Fol. 2 v°. « Quare fit bissextus et quomodo fit... »

Fol. 2 v°. « Si nosse feriam hoc est diem septimane... »

Fol. 3. « Quod datarum est hodie per dies anni... »

Fol. 5 v°. « Ver a vertendo dicitur eo quod terram in flores vertit... »

Fol. 5 v°. « Supputatio Eusebii Hieronimi. Ab Adam usque a[d] diluvium anni II. M. CC XLII... »

Fol. 6. « Cum ergo dicis unum minimum in leva digitum inflectens in medium palme artum infiges... » Il faut remarquer dans ce morceau plusieurs gloses interlinéaires en breton[1].

1. Voici quelques-unes de ces gloses, avec l'explication qu'a bien voulu m'en donner mon savant confrère M. d'Arbois de Jubainville :

Fol. 6, l. 13. *Artum*, id est ALT. N'existe à ma connaissance qu'en irlandais et signifie *jointure, articulation des membres*.

Fol. 6, l. 21. *Summitatem*, id est BLEIN = *sommet*.

Fol. 6 verso, l. 11. *Cartilagini*, id est LEDR. *Lezr* en moyen breton = *cuir*.

Fol. 7, l. 1. *Verbi gracia*, id est PUTE. C'est le latin *puta*.

Fol. 7, l. 9. *Notis singulis*, id est NOT DO POP UN NIMER. Glose

Fol. 6 v°. « De alterius modi compoto. Est et alterius modi compotus articulatim decurrens... » — Voyez l'atlas joint au présent catalogue, pl. VI, n° 2.

Fol. 7. « Si vis scire per singuulas (*sic*) lune aetates... »

Fol. 7 v°. « Dicito mihi unum diem qui habet XII incentiones... »

Fol. 7 v°. « Ratio spere Phtagor. philosophi quam Epulegus descripsit... »

Fol. 9. « Hi sunt dies solares per quos II^{a} initii luna decurrit per cyclum decennovenalis. »

Fol. 9. Sept vers sur les noms des jours de la semaine. « Prima dies Phoebi sacrato nomine fulget... »

Fol. 9 v°. « Hi sunt dies mensis solaris per quos XIIII^{a} luna decurrit in cyclo den. quomodo angelus dictavit Pachomio monacho. »

Fol. 9 v°. « Hieronimus invenit horologium, in duobus invenit, I. est in mensura pedum... »

Fol. 10. « Sancta senodus ubi CCC et XVIII pontifices apud Nicenam civitatem Bithiniae converunt (*sic*), inlustrante spiritu sancto, firmiter sanexerunt (*sic*) ut ab VIII idus martii... »

Fol. 10. « Communium et embolismorum ratio ista est... »

Fol. 10. « Legimus in epistolis Grecorum quod post passionem apostolorum sanctus Pachomius abba in Ægipto cum monachiis (*sic*) suis... »

Fol. 10 v°. Pronostics à tirer de la lune. « Luna prima. Qui incenditur in ipsa sanabitur, et bona est in omnibus dare et accipere et nubere et navigere (*sic*) in mare et vendere et emere... »

Fol. 12. « Incipiunt dies egyptiali (*sic*) qui in anno observandi sunt non itinere, non ambulare, non in vineam plantare, non causas sequantur, nec ullus homo ullum opus quod perfectum est faciat... »

Fol. 12. « Tres dies maximi observandi sunt in anno per omnia, VIII kal. aprilis illo die lunis, agusto intrante illo die lunis... »

Fol. 12. « De sugessione formationis hominis in utero : VI dies in eodem calore fit, VIIII in sanguine, XII in cruore... »

Fol. 12 v°. « Si in nocte fuerit ventus in nocte natalis Domini nostri Jhesu Christi, in hoc anno reges et pontifices peribunt... »

Fol. 13. « De feria in terminis. Hoc ergo modo invenitur feria in terminis... »

bretonne. *Not* = latin *nota*. — *Do* signifie *a*, aujourd'hui *da*. — *Pop*, chaque ; aujourd'hui *pep*, *peb*. — *Un* = *un*. — *Nimer*, *nombre*, aujourd'hui *niver*, du latin *numerus*.

Fol. 14. « De ragono subjecto. Si nosse vis de quolibet infirmo in quacumque infirmitate detentus fuerit si vivere debeat an mori... »

Fol. 14. « Ratio Pitageræ (*sic*) de infirmis sive de quacumque causa volueris scire ut si infauste sive feliciter eveniat cognoscas haec est... »

Fol. 14 v°. « Trinitatis in amore alme individue consors quidem sacerdotum reminisceni (*sic*) Dominum, criminum preteritorum, futurorum operum... »

Fol. 14 v°. « III observationes sunt que nobis requirende sunt in exploratione initii, I est si annus bissexti fuerit... »

Volume en parchemin. 14 feuillets. 250 millimètres sur 168. Écriture à longues lignes, du IXe siècle, peut-être d'origine irlandaise. — Reliure en bois, avec dos en cuir.

Ce manuscrit, qui vient de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, formait jadis la première partie du ms. 15 d'Orléans; voyez *Notices et extraits des manuscrits,* t. XXXI, part. I, p. 360. Libri a fait mettre à la fin la fausse note « Sancte Justine de Padua. »

XLVIII. Nouv. acq. lat. 1645. (Libri, 88, art. 2.)

Fragment de traité relatif au comput, suivi d'un ouvrage sur les poids et mesures.

Fol. 1. Premiers mots de ce qui subsiste du traité : « Usque ad vigesimum quintum illius diem magna regula. A vigesimo sexto junii die usque ad augusti quartum regula major. Ab augusti quinto usque ad vigesimum tertium ipsius diem magna regula... »

Fol. 2 v°. « Postquam parvae inceptum regulae diligenter ostendi, similiter quomodo major inchoat regula, quod (*sic*) diebus permanet inter parvam regulam et in fine post illam quali fine lunaris aetates terminatur manifesto monebo... »

Fol. 6 v°. « Scriptis circa saltum epactis, si vis etiam scire in quibus annis post lunarem saltum septem regulae parvae præscriptae inchoant, haec pauca quae sequuntur verba intente recitato... » — Ce traité se termine (fol. 7 v°) par ces vers :

Epactas fieri nosces ita in ordine trino...
De quibus his lectis numquam dubitare valebis.

Fol. 7 v°. Poème, d'environ 255 vers, sur les poids et les mesures :

I. Annus bis nonus post centum bis quatter annos
Conceptu Domini fugiens modo cuncta creantis,
Post illos prorsus succedit epistula census.
. . . .

Fol. 10. II. Ponderibus scriptis mensuras scribere curo,
Pondera nam proprie debent pensare metalla;
Mensurae fruges, escas potusque probabunt.
. . . .

Fol. 12 v°. III. Quae metra in tenebris dixerunt ultima furvis
Prosa palam poterit verbis monstrare relatis.
Non audita igitur species ista ante fiebat.
. . . .

« Quoniam illa quae de omonymis ac sinonymis mensurarum scripseram et maxime de commixta ex ambabus specie quam novo more quasi trilicem telam texueram... »

Volume en parchemin. 14 feuillets. 283 millimètres sur 196. Écriture à longues lignes, du XIe siècle. Les deux cahiers dont se compose ce manuscrit portaient jadis les signatures G et H dans un volume plus étendu.

XLIX. Nouv. acq. lat. 455. (Libri, 74.)

Opuscule sur les étoiles, suivi d'un bestiaire.

Fol. 1. « Legitur in Job dicente Domino : Nunquit conjungere valebis micantes stellas pliades et girum arcturi poteris dissipare... De arcturo XXVII°. Arcturus est ille quem Latini septentrionem dicunt, qui septem stellarum radiis fulgens in se ipso revolutus rotatur qui ideo plaustrum vocatur... » — Fol. 3. « ... Ab hac enim stella dies caniculares nominantur, quoniam hii plus flagrant ardoribus quam tocius estatis tempus. »

Fol. 3. « Incipimus loqui de leone rege bestiarum et animalium sive volucrum. Etenim Jacob benedicens Judam ait : Catulus leonis Juda. Leo tres naturas habet : prima cum a[m]bulat iter faciens in monte et odor venatoris venit ei, de cauda sua cooperit vestigia sua quocumque ierit ut non inveniat sequens vestigia ejus aut cubile et capiat eum. Sic et salvator noster spiritualis leo de tribu Juda... » Le dernier article de ce traité est intitulé : « De erenassio ; » le texte s'arrête à ces mots, au bas du fol. 8 v° : « Juste autem statuit Physiolucus (*sic*) naturas animalium spiritalibus rebus conparans. Herenatius vero exiens secus labia fluminum. » La suite se trouvait sur des feuillets qui ont disparu.

Volume en parchemin. 8 feuillets. 230 millimètres sur 130. Écriture à longues lignes, du xe ou du xie siècle. — Reliure en maroquin orange.

L. Nouv. acq. lat. 456. (Libri, 44.)

TRAITÉ DE COMPUT ET MÉLANGE DE NOTES DIVERSES,
à l'usage de l'église de Saint-Orient d'Auch.

Fol. 1. « Kalende a colendo dicte sunt... »

Fol. 1. Formule de publication de bans de mariage, rédigée au nom du « Capellanus Sancti Orriencii Auxis. » Addition du xiiie siècle.

Fol. 1 v°. Vers sur les jours égyptiaques. « Dat prima undecimam jam pede septima sextam... » xiie ou xiiie siècle.

Fol. 2. « Dec. Jan. Fbr. hyems... Et per totum iiii partem partiris... » xiie siècle.

Fol. 2 v°. Inscription disposée en forme de croix, en l'honneur d'un certain Hugues :

Alma salus orbis fulgens crux inclyta Christi
Hugonis tutrix undique sitque pii.

Huh pater egregius	**H**uh lux e semine Jafet	**H**
Vatis in arce viget	**V**ivens e dogmatis act	**V**
Huh sit in excelsis	**H**uh exornatus ab Efot	**H**
Huh niteat fulgens	**H**uh ut sol arce sabaot	**H**
Vota ferens Domino	**V**ivat per saecula nut	**V**
Huh pius almificus	**H**uh felix sicut Io[s]ep	**H**

Fol. 3. « Nomina musarum. Clio hystorias, Euterpe tybias... »

Fol. 3. « Versos de musis. Clio gesta canens transactis tempora reddit... »

Fol. 3. « Abjecta in trivis inhumati glabra jacebat... » Quatre distiques.

Fol. 3. « Nomina. Nimphe montium boreades dicuntur... »

Fol. 3. « Presciani de sideribus. Ad Boree partes arctoe vertuntur et anguis... »

Fol. 3 v°. « De ventis. Quattuor a quadro consurgunt limite venti... »

Fol. 4. « De virtutibus Herculis. Prima Dionei tolerata erumna leonis... »

Fol. 4. « Item de eadem re. Oppressit Nemee primo virtute leonem... »

Fol. 4. « De luna. Januarius lunam xxx... »

Fol. 4 v°. « Initium primi mensis. »

Fol. 5. « Hoc ciclo aetas lunae in unoquoque die per xviiii annos ostenditur... »

Fol. 10. Table d'une compilation, principalement relative au comput, divisée en sept livres, qui remplit presqu'en entier le présent manuscrit. Le livre I commence au fol. 12 v°; le livre II, au fol. 74 v°; le livre III, au fol. 86; le livre IV, au fol. 97; le livre V, au fol. 117 v°; le livre VI, au fol. 184 v°. Le livre VII manque.

Fol. 12. « De monachys (*sic*). Dominus dicit in evangelio : Cum voveris votum... »

Fol. 12 v°-74. Premier livre de la compilation dont la table est au fol. 10. Ce livre renferme 11 chapitres, dont le premier, d'après la table, est ainsi intitulé : « Rota quae continet natalicia sanctorum in kalendis, nonis et idibus per unumquemque mensem. » — Le chapitre III est un calendrier (Martyrologium per duodecim menses), qui occupe les fol. 16 v°-24 et qui renferme beaucoup de mentions propres à l'église de Saint-Orient d'Auch[1]. — Le chapitre IV consiste en tableaux cycliques pour la période comprise entre les années 1 et 1215 (fol. 26 v°-58); dans les marges sont marqués les noms des papes, des empereurs, des princes carlovingiens, des abbés de Cluni, des archevêques d'Auch et des comtes de Fezenzac. — Le chapitre V manque; suivant la table, c'était : « Adbreviatio chronicae ubi mittenda sit, » morceau qui se trouve avec le même titre au fol. 171 du ms. 90 de Libri, aujourd'hui n° 1615 du fonds latin des nouv. acq. (voyez plus

1. iiii non. jan. Odilonis abbatis.
xviiii kal. febr. S. Baudilii episcopi martyris.
xv kal. maii. Depositio domni Wlelmi archiepiscopi. (Guillaume, archevêque d'Auch, mort en 1096.)
kal. maii. ... Et beati Orienti.
viii idus maii. Octave sancti Orientii pontificis.
v idus maii. Sancti Maioli abbatis.
xii kal. julii. Hludovicus ymperator obiit.
x kal. julii. Consorcie virginis.
iiii kal. julii. Natale sancti Luperculi martyris.
viii kal. octobris. Pippinus rex Francorum obiit.
x kal. novembris. Leotadii episcopi.
iiii non. novembris. Lauteni abbatis.
xiii kal. decembris. Odonis abbatis.
vi idus decembris. Sancti Vigilancii martyris.

haut, p. 71). — Sur des feuillets blancs ou intercalés on a ajouté les morceaux suivants :

Fol. 24. Martyrologe en vers du vénérable Bède. « Bedae de festis sanctorum praecipuis. Bis sena mensium vertigine volvitur annus... »

Fol. 59 v°. Note sur la mort de Austindus, archevêque d'Auch, et l'élection de Guillaume, successeur de Austindus.

Fol. 63. « De generibus numerorum in ratiocinatione. Cardinales sunt numeri ut I, II... »

Fol. 74 v°-85 v°. Livre II de la compilation, divisé en 22 chapitres, dont les premiers sont intitulés : « I. Argumentum ad annos ab initio mundi inveniendos... II. Argumentum ad inveniendum annum cicli decennovennalis per eosdem annos... III. Argumentum ad indictionem inveniendam... » Plusieurs de ces règles se rapportent à l'année 809, comme celles qui sont dans le manuscrit 90 de Libri (nouv. acq. lat. 1615), fol. 146 et suiv.

Fol. 86-97. Livre III de la compilation, divisé en 14 chapitres, dont les premiers sont intitulés : « I. De compoto articulari... II. De anno et partibus ejus... III. Quot atomos habeat annus vel partes ejus... »

Fol. 97-115. Livre IV de la compilation, divisé en 27 chapitres, dont les premiers et les derniers sont ainsi intitulés : « I. De luna quota sit in kalendis mensium per decim (*sic*) et novem annis (*sic*)... II. Argumentum in quo puncto luna accendatur vel quota sit aetas ejusdem qualibet die... XXVI. De concordia maris et lunae... XXVII. De effectiva lunae potentia. » — Suivent plusieurs articles relatifs à la lune, dont la table ne fait pas mention et qui sont intitulés : « De horologio (fol. 115). Argumentum quot horas luna in unaquaque nocte luceat (fol. 115 v°). Expositio de eadem re (fol. 115 v°). De accensione lunae » (fol. 116).

Fol. 117 v°-137 et 173-184 v°. Livre V de la compilation, relatif à l'astronomie, composé de douze chapitres, dont les premiers et les derniers sont ainsi intitulés :

« [I]. Excerptum de strologia (*sic*)... De difinitione astronomiae. [II]. Incipit de ordine et situ siderum... — XI. Dimensio caelestium spatiorum secundum quosdam... XII. De praesagiis tempestatum. » — Au cours de ce livre V ont été intercalés, sur des feuillets restés en blanc ou ajoutés après coup, différents morceaux, savoir :

Fol. 121 v°. Éloge des moines. « Monachus corpore clausus... »

Fol. 122. Hymne en l'honneur de sainte Agathe : « Martiris ecce dies Agathæ virginis emicat eximie... »

Fol. 122 v°. « Prefatio cicli decemnovennalis. Decemnovenalis paschalis cyclus per hoc doaden et endecaden... »

Fol. 123. « Ebreorum prudentia narrat septem esse cælos... »

Fol. 130. Note sur la révélation d'un cycle de dix-neuf ans fait à saint Pacôme : « Legimus in epistola Grecorum quod post passionem... »

Fol. 131 v°. Formulaire de questions à faire sur le comput. « Quot kalendarum... »

Fol. 132. Formule de conjuration. « Deus, Dominus, pax, Christus visibilis, invisibilis homo... »

Fol. 132 v°. Règles de comput. « Si scire cupis annos ab origine mundi... »

Fol. 133. Table du cours de la lune.

Fol. 136. « Incipit ymnum vel oracio conspicui patris Amandi. Pange lira cordis mei carmen lamentabile... »

Fol. 137 v°. « Annos ab origine mundi debemus mutare in XII kalendas aprilis...; annos ab incarnatione Domini VIII kalendas januarii... »

Fol. 137 v°. « Ad eos qui occulos apertos habent et non vident, magnum remedium ita ut in diebus XL videant, si tamen ex divino judicio non sunt cecati. Ardonis silvatici... »

Fol. 138-143 v°. Calendrier applicable au cycle de 19 ans.

Fol. 144-161. Traité de comput par Helperic. « Incipit prefacio Heririci de racione compoti. Cum quibusdam fratribus nostris adolescentulis quedam calculatorie artis rudimenta... » — Fol. 161. « ... Ut his primum quasi quibusdam alphabeti caracteribus inducti illa deincebs facilius assequantur. Explicit liber Eririci. » — Dans le chapitre intitulé : « Qualiter anni ab incarnatione Domini inveniantur, » le calcul est fait sur l'année 978 : « ... Et fiunt DCCCCLXXII ; adde semper illius anni de quo queris indiccionem, sicut hoc anno VI, et fiunt DCCCCLXXVIII : isti sunt anni ab incarnatione Domini » (fol. 153).

Fol. 161-162 v°. Règles de comput. « In omni anno communo (*sic*) ubi post medium januarium fuerit luna x, ibi erit terminus de septuagesima... Incipiunt lecciones de luna terne embolismi de secundo anno in ogdoade... »

Fol. 162 v°. Lettre d'Innocent IV, du 24 octobre 1250, défendant de disposer des prieurés et autres bénéfices de l'abbaye de Cluni en vertu de lettres apostoliques. Potthast, n° 14096.

Fol. 163. Règles de comput. « In principio anni quod iteratur pacta (*sic*) nulla tunc dicimus... »

Fol. 163 v°-168. Pronostics tirés de la lune. « Item de luna per

duodecim signa. Luna I et II, signum arietis, pro eo quod Abraam Ysaac filium suum obtulit in olocaustum. Bonum est fundamenta percutere, domos edificare, uxorem ducere non est... »

Fol. 168 v°. Questions de comput. « Quibus modis dicuntur menses? — M. IIII. — Δ. Que? — M. Sub ydolis, sub rebus, sub regibus, sub numeris... »

Fol. 170. Sur les vents. « Ventus est aer comotus et agitatus et pro diversis partibus celi diversa sortitur... »

Fol. 171. « Item de subsequenti zona. Macrobius. Hoc quoque tractatu pro prid. sortito finem, nunc illud quod probandum promisimus asseramus... »

Fol. 174 v°. « De concurrentes (*sic*). Si perdideris concurrentem, quomodo invenerim? Computa VIII kal. aprilis... »

Fol. 184. Prière à la sainte Vierge. « Stella maris, o Maria, porta celi, vite via, maris portus... »

Fol. 184. Débat du cœur et de l'œil. « Si quis cordis et oculi non sentit in se jurgia, non novit qui sint stimuli... »

Fol. 184. Huit vers sur le sens de plusieurs mots : « Calculus est ratio... »

Fol. 184 v°-189. Livre VI de la compilation, composé de sept chapitres intitulés : « De ratione untiarum. — De probatione auri et argenti. — De mensura caerae et metalli in operibus fusi[bi]libus. — Ambrosii Macrobii Theodosii de mensura et magnitudine terre et circuli per quem solis iter est. — Item ejusdem de mensura et magnitudine solis. — Felicis Capelle de mensura lunae. — Ejusdem argumentum quo magnitudo terre deprehensa est. » — A la suite (fol. 189 v°-191 v°) est un chapitre intitulé : « De compito (*sic*) solis, » qui commence par ces mots : « Sciendum nobis quomodo sol in principalibus linguis vocatur ita... »

Volume en parchemin. 190 feuillets, plus deux feuillets de garde, cotés A et B. 226 millimètres sur 135. Écriture du commencement du XIIe siècle, sauf les parties ajoutées après coup. — Reliure en bois, avec dos en cuir.

Une note frauduleuse : « Est S. Joannis in Valle, » a été ajoutée au bas du fol. 16 v°.

LI. Nouv. acq. lat. 1617. (Libri, 1059.)

Le Livre de la nature des choses, par Thomas de Cantimpré.

C'est le texte de la rédaction primitive, en 19 livres. Voyez *Histoire littéraire de la France*, t. XXX.

Fol. 1. « Incipit liber primus de naturis rerum. Naturas rerum in diversis auctorum scriptis... »

Fol. 82. « ... Illud patris beatissimi Augustini dictum in libro de doctrina christiana diu habentes. Explicit liber de naturis rerum. Anno Domini millesimo tricentesimo septimo scripsit Johannes de Foresto librum istum, et consummavit eum XXII die mensis mai. »

Volume en parchemin. 82 feuillets. 265 millimètres sur 190. Écriture sur deux colonnes, de l'année 1307. Ancienne reliure en veau.

Au commencement, sur le feuillet de garde, se lit la note : « Liber bibliothecæ Rubeæ vallis. » — Au bas de la première page, vestiges de l'estampille de la bibliothèque de l'Arsenal, dans laquelle ce manuscrit était conservé sous la cote : Sciences et arts, lat. 5.

LII. Nouv. acq. lat. 1618. (Libri, 34.)

TRAITÉ DE BOÈCE SUR LA MUSIQUE, suivi de mélanges sur le comput et l'astronomie.

Fol. 1. Après deux lignes en lettres capitales à peu près complètement effacées : « Omnium quidem perceptio sensuum... » — Fol. 16. « Explicit de musica id est armonicae institutionibus liber I. Incipit liber secundus. » — Fol. 32. « Explicit de musica id est armonica institutione liber secundus. Incipit liber tertius adversum Aristoxenum. » — Fol. 43. « Finit liber tertius. Incipiunt capitula libri quarti. » — Fol. 62. « Explicitus liber IIII de musica. Incipiunt capitula libri quinti. » — Le dernier chapitre copié est le 18e du livre V, avec cette rubrique (fol. 69) : « Quemadmodum Tholomeus tetrachordorum divisionem fieri dicat oportere. »

Sur un feuillet intercalaire coté 35 ont été ajoutés deux morceaux commençant par ces mots : « Ab omni superparticulari si continuam ei superparticularem quis auferat... — De instrumentis quæ flatus inspiratione aguntur pauca secundum scientiæ nostræ facultatem scribere conamur. Fistularum enim mensuram ut a quibusdam musicæ peritis aguntur... »

Fol. 70-99. Tableaux et remarques d'astronomie et de comput. On y peut distinguer plusieurs morceaux dont voici les rubriques ou les premiers mots :

Fol. 77. « Tabula hæc v constans vocalibus cujusque diei lunam hoc ordine pandit... »

Fol. 78. « Hæc quoque figura denis alfabeti per ordinem constans litteris, id est ab A usque K, singulis litteris, sicut superior ternos explicat dies... »

Fol. 78 v°. « In hac figura singulæ litteræ binos complectuntur dies... »

Fol. 80. « Et in hac figura duos lunæ circuitus, id est LVIIII dies, terna tenent alfabeta... »

Fol. 80 v°. « Docet hæc pagina unoquoque die in quo signo moretur luna... »

Fol. 82. « Ad feriam cujusque diei inveniendam hæc est facta figura... — Illa autem minor paginula bissextilibus tantum annis est necessaria a kalendis januarii usque in diem bissexti... »

Fol. 82 v°. Pièce de 23 distiques dont voici le premier :

> [Quid] subjecta ferat cognosces pagina, lector,
> Hoc prius inspecto carmine perspicuo.

Fol. 83 v°. « Hortum signorum XII qualibet diei vel noctis hora... »

Fol. 84 v°. « Tabulæ istæ ad unum quidem ambæ spectant finem ; verum hoc differunt quod superior solummodo temporum anni atque climatum cæli concordiam signat... »

Fol. 86. « Hæc rota, per XVIIII cicli decennovenalis annos per quem epactæ currunt, indicat quota sit luna per singulos annos... »

Fol. 88. « Figura ista excogitata est ad demonstrandam oceani cum luna concordiam, qui, ut Beda docet, suis accessibus ac recessibus cum lunari cremento vel diminutione maxime concordat... »

Fol. 88 v°. « Hæc figura, ut videtur mihi, potius causa exercitii quam alicujus est reperta commodi..., ut noverit calculator post aliquot a presenti annos, quæ sint futuræ concurrentes... » — Le feuillet 89 qui contient cette figure est à moitié déchiré.

Fol. 93. « De positione VII stellarum errantium. In ambitum quoque septem caelestium orbium primum in inferiores fere circulo luna est constituta... »

Fol. 93 v°. « Hortum signorum XII qualibet diei vel noctis hora quisque liquido deprehensurus est... — Quibus signis orientibus quae occidant vel centrum caeli supra vel infra eodem tempore teneant (fol. 94) subjecta formula continetur... »

Fol. 95 v°. « De nominibus ventorum. Ventorum primus cardinalis septentrio frigidus et nivalis flat... »

Fol. 97. « De concordia mensium. »

Fol. 99 v°. « Si vis scire quotus annus sit a bisexto... »

Sur les blancs laissés dans la seconde partie du volume (fol. 70-99) ont été ajoutées plusieurs petites pièces liturgiques ou autres, savoir :

Fol. 70. « Alme cœli rex, tu vota aspice nostra, et cuncta abluens hic facinora, fac gaudere nobis una alma paradysi patria... »

Fol. 90. Tableau de la valeur des lettres grecques employées comme chiffres.

Fol. 91. « Sequenciarum pars est ista. » Neumes sur des alléluias.

Fol. 91 v°. Liste de plantes employées en médecine.

Fol. 91 v°. « In conversione sancti Pauli apostoli invitatoria. »

Fol. 91 v°. Inscription disposée en forme de croix et composée de ces quatre vers :

Qui virtute crucis muudum de morte redemit,
Tartara dirupit, clausa celestia pandit,
Me, precor, exiguum, squalorum sorde volutum,
Explicet hoc signo, quo nubila prisca retexit.

Fol. 97. Inscription en forme de croix, inachevée, renfermant les éléments de ce vers attribué à Fortunat[1] : « Crux Domini mecum, crux mihi refugium. » Comparez une inscription du même genre insérée dans un psautier de l'église de Beauvais, aujourd'hui conservé à la Laurentienne, n° 54 du fonds Libri; voyez *Notices et extraits des manuscrits,* t. XXXII, part. I, p. 29.

Fol. 98. Lettre adressée par une église à un prélat dont elle accepte la décision. Cette lettre commence par les mots : « Multis diversisque modis christiana plebs,...; » elle renferme la phrase : « Quia domnus Lingonensis presul non adest..., » qui peut faire supposer que la lettre émane des religieux de Saint-Bénigne de Dijon.

Volume en parchemin. 99 feuillets, y compris six petits feuillets intercalaires (78, 80, 82, 84, 86 et 88) sur lesquels sont les explications de divers tableaux. 250 millimètres sur 210. Écriture à longues lignes, du xe ou du xie siècle.

M. Guignard a conjecturé avec raison que le présent manuscrit est celui qui figure en ces termes, sous le n° 273, dans l'ancien catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Dijon : « Boetii de musica libri quinque. In-quarto relié en parchemin.

1. Voyez l'édition de Fr. Leo, p. 381.

Ms. du XI[e] siècle, sur 93 feuillets de vélin[1], écrits à longues lignes. Il manque à ce volume plusieurs chapitres qui n'ont pas été copiés, ce qui rend l'ouvrage imparfait. Il est rempli de figures explicatives des sujets que l'auteur traite, et l'explication des figures ainsi que les sommaires et chapitres sont en rouge. — Le catalogue des manuscrits de Dijon, recueilli par Haenel en 1826, mentionne sous le n° 273 : « Boetius de musica; sæc. XI, membranaceus, quarto. »

Libri, pour cacher l'origine du manuscrit, y a fait mettre deux inscriptions frauduleuses : « Hic est liber Sancti Petri de Perusio cenobii ; si quis eum abstulerit, anathema sit. Fiat. Fiat » (fol. 90) ; — « Est Sancti Petri de Perusio » (fol. 99 v°) ; la première en caractères du XIII[e] siècle, la seconde en caractères du XVII[e].

Reliure en ais de bois, avec dos en cuir.

LIII. Nouv. acq. lat. 1619. (Libri, 10.)

Version latine de la « Synopsis » d'Oribase, intitulée sur la page qui fait face au commencement de l'ouvrage : « Vivrasius medicus. »

Fol. 2. « Incipit liber primus Urivasii medici. I. De friccionibus. II. De exercitacionibus. III. De gestationibus... »

Fol. 14 v°. « Incipit apla. Liber II. Prologus. Quecumque enim scire oportit medicum vel exercere ad salutem saecundum valitudinis sive contraria generalia... »

Fol. 39 v°. « Incipiunt capitula graduum. I. Quæ sunt media inter calida et frigida. II. Quæ sunt calida. III. Quæ sunt calida primo grado... »

Fol. 54. Le commencement du livre suivant manque. La partie qui subsiste débute par ces mots : « II. Panes qui sine firmentum sunt et qui bene non sunt confecti... »

Fol. 65. « Incipiunt capitula libri IIII. I. De virginitate. II. De conceptu. III. De cissa. IIII. Cura cissae... »

Fol. 86. « Incipiunt capitula libri quinti. I. Quia signa quæ sunt bona si in initium ægritudinis fiant mala sunt. II. Quomodo instantem bonam ægritudinis determinationem febrium... »

1. L'auteur de cette note n'a pas compté les six petits feuillets intercalaires.

Fol. 102. « Incipiunt capitula liber (*sic*) VI. I. De simplicibus vulneribus. II. De cavis vulneribus. III. De cicatricem vulneribus induendum... »

Fol. 124 v°. « Incipit liber VII. Item capitula. I. De memoria perdita. II. De freniticis. III. De litargicis... »

Fol. 158 v°. « Incipit liber VIII. Incipiunt capitula. I. De catarro. II. De sanguine exputo de cataro. III. Ad emoptoicus. IIII. Ad impiecis... »

Volume en parchemin. 207 feuillets, plus un lambeau de feuillet coté 53 *bis*. 300 millimètres sur 214. Écriture demi-onciale, sur deux colonnes, du VIIe ou du VIIIe siècle. 34, 36 ou 37 lignes à la colonne. Chaque cahier est signé sur la dernière page d'une lettre de l'alphabet (A-Z), puis d'un chiffre romain (I-III). Il y a des lacunes au cours du volume.

A plusieurs endroits, le nombre 6 est représenté par un épisema.

A la fin du volume (fol. 206 v°), recette intitulée : « Ad morbo regio ; » en caractères du genre appelé lombardique. — Les noms « Hildoinus abbas, » « Hagmeradus » et « Hagmefredus, » en caractères du IXe siècle, se lisent sur la page qui fait face au titre du volume (fol. 1 v°) et sur celle qui est à la fin de l'ouvrage (fol. 206 v°).

Ce manuscrit, qui a appartenu à François Pithou, a été porté de Troyes à Montpellier, où il a reçu la cote H. 185 dans la bibliothèque de l'École de médecine[1]. Le malfaiteur qui se l'est approprié lui a substitué un volume de moindre valeur, dérobé, selon toute apparence, à Villeneuve près d'Avignon et contenant divers ouvrages d'Hippocrate ; il a fait mettre à la fin du manuscrit dérobé (fol. 206 v°) une note frauduleuse : « Monasterii S. Zenonis majoris Verone. »

Reliure en ais de bois, avec dos en cuir.

1. L'inventaire de la bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier, dressé en 1819, contient un article ainsi conçu : « Urivasii medici opera medica ; ms. sur vélin, relié en bois, in-folio, H. 185. » — Cet article est reproduit dans l'édition que Hænel a donnée d'un inventaire alphabétique des mss. de Montpellier ; *Catalogi*, col. 245.

LIV. Nouv. acq. lat. 1620. (Libri, 18.)

GRAMMAIRE DE DONAT, avec des gloses.

Page 2. « Incipit ars prima Donati, grammatici urbis Romae. Δ. Partes orationis quot sunt? — M. Octo. — Δ. Quæ?... »

Page 23. « Incipit ars secunda Donati, grammatici urbis Romae. Partes orationis sunt octo : nomen, pronomen... » — Page 51. « ... Accentus in interjectionibus certi esse non possunt, ut fere in aliis vocibus quas inconditas invenimus. »

Page 52. « Vox est aer ictus sensibilis auditu quantum in ipso est... » — Page 66. « ... Ledeamque Helenam Trojanas vexit ad urbes. Hic finit Donatus. »

Volume en parchemin. 33 feuillets. 252 millimètres sur 204. Écriture à longues lignes, du xe ou du xie siècle. Gloses marginales et interlinéaires.

Ces 33 feuillets formaient jadis la première partie du ms. 250 d'Orléans; voyez *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXI, 1re partie, p. 398. Celui qui se les est appropriés a fait mettre au bas de la première page la fausse inscription : « Di S. Girmo d. Pistoia. »

Reliure en bois, avec dos en cuir.

LV. Nouv. acq. lat. 1621. (Libri, 37.)

TRAITÉS GRAMMATICAUX de Donat et de Priscien.

Fol. 1. « Incipit secunda editio Donati grammatici de partibus orationis. Partes orationis sunt VIII. Nomen, pronomen, verbum... » — Fol. 29. « ... Et accentus in interjectionibus certi esse non possunt, ut fere in aliis vocibus quas inconditas invenimus. Explicit. »

Fol. 29 v°. « Vox est aer ictus sensibilis auditu quantum in ipso est; omnis vox aut articulata est aut confusa... » — Fol. 45. « ... Ledeamque Ælenam Trojanas vexit ad urbes. Expliciunt Vitia Donati. »

Fol. 45 v°. « Omnia nomina quibus latina utitur æloquentia v declinationibus flectuntur, quæ ordinem acceperunt ab ordine vocalium formantium genitivos... » — Fol. 63 v°. « ... De quorum speciebus in tribus libris quos de verbo scripsimus latius dissertum invenies. Explicit liber Prisciani gramatici. »

Volume en parchemin. 63 feuillets. 252 millimètres sur 190. Écriture à longues lignes, du XIe siècle. Grandes initiales peintes sur les fol. 1, 13, 15 v°, 20 v° et 23 v°. — Reliure en ais de bois, avec dos en cuir.

Sur le fol. 7 v°, qui était resté en blanc, parmi d'anciens essais de plume, on remarque les mots : « Liber Sancti Benedicti....., sanctus martir Abbo velut aurum in fornace... » Cela suffit pour nous faire reconnaître un manuscrit de l'abbaye de Fleuri. En effet, les 63 feuillets qui le composent ont jadis formé les pages 32-157 du ms. 215 d'Orléans. Le malfaiteur qui a dérobé ces cahiers a voulu en dissimuler la provenance en faisant inscrire au bas de la première page la note « Di S. Gir^{mo} d. Pistoia. » Voyez *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXI, 1re partie, p. 388, et Cuissard, *Inventaire des manuscrits de la bibliothèque d'Orléans*, *fonds de Fleury*, p. 128.

LVI. Nouv. acq. lat. 1622. (Libri, 25.)

Traité de Priscien sur les premiers vers des douze livres de l'Énéide.

Fol. 1. « Liber Prisciani viri eruditissimi ad pueros de arte ex duodecim primis versibus librorum Aeneidorum. Arma virumque cano Trojae qui primus ab horis. Versus genere uniformis, specie dactilicus, compositione simplex... »

La fin manque ; le texte s'arrête à cette explication du mot *omnipotentis :* « Ex tribus corruptis, *omnium* et *potis* et *ens,* id est *qui omnium potest*. Antiqui enim *ens* dicebant participium ab eo quod est. »

Volume en parchemin. 15 feuillets. 290 millimètres sur 200. Écriture à longues lignes, du IXe siècle ou du Xe. Les anciennes signatures Q. XVI et Q. XVII se voient au bas des fol. 8 v° et 15 v°. — Reliure en maroquin bleu.

Les deux cahiers dont se compose le présent volume ont été enlevés à la fin du ms. 887 de la bibliothèque de Tours, jadis 122 de Marmoutier, manuscrit dont la première partie avait été offerte à l'église d'Auxerre par Héribaud, évêque de cette église depuis 829 jusqu'en 857. Voyez *Notices et extraits des manuscrits,* t. XXXI, 1re partie, p. 278 et 355.

LVII. Nouv. acq. lat. 1623. (Libri, 19.)

GLOSES SUR PRISCIEN.

Fol. 1. « Liber iste vocatur Ars gramatica, ex quo nomine ejus materia demonstratur. Gramma enim grece, litera latine interpretatur. Inde gramatica id est literalis scientia nominatur, quia de literis tractat... » — Fol. 54 v°. « ... Ast autem sunt potestatis copulative, sed atque equidem diverse sunt potestatis; nam equidem approbativa est. Expliciunt Glosule Prisciani feliciter. »

Volume en parchemin. 54 feuillets. 253 millimètres sur 155. Écriture très fine, à deux colonnes, du XIIe siècle. — Reliure en ais de bois, avec dos en cuir.

Ces 54 feuillets ont été arrachés dans le ms. 87 de la bibliothèque d'Orléans, dont ils formaient les pages 247-358. Voyez *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXI, 1re partie, p. 365.

LVIII. Nouv. acq. lat. 1624. (Libri, 22.)

ŒUVRES DE VIRGILE, comprenant les Bucoliques (fol. 1), les Géorgiques (fol. 4 v°) et l'Énéide (fol. 14). La fin manque; le dernier vers conservé dans le ms. est le 782e du livre XII de l'Énéide : « Viribus haud ullis valuit discludere versus. »

Volume en parchemin. 56 feuillets. 284 millimètres sur 192. Écriture fine et serrée, sur deux colonnes, du XIe siècle. — Reliure en ais de bois, avec dos en cuir.

Selon toute apparence, ce manuscrit vient de Saint-Martin de Tours; voyez *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXI, 1re partie, p. 277 et 278. — A la fin a été ajoutée une note frauduleuse : « Est Sancti Petri de Perusio. »

LIX. Nouv. acq. lat. 1625. (Libri, 32.)

L'ART POÉTIQUE, les Satires et les Épîtres d'Horace.

Fol. 1. « Liber poetrie incipit. Humano capiti... »

Fol. 9. « Liber sermonum primus incipit. Qui fit Mecenas... » — Fol. 26 v°. « Explicit liber primus sermonum. Incipit secundus. Sunt quibus in satira... »

Fol. 44 v°. « Incipit liber epistolarum. Prima dicte michi... » — Fol. 61 v°. « Incipit secundus liber epistolarum ad Mecenatem. Cum tot sustineas... » Manquent les quatre derniers vers de la seconde épître.

Volume en parchemin. 69 feuillets. 263 millimètres sur 160. Écriture italienne du XIIe siècle. — Un faussaire, qui voulait dissimuler l'origine du manuscrit, a mis cette note à la fin : « Sancte Justine de Padua. » — Reliure en ais de bois, avec dos en cuir.

LX. Nouv. acq. lat. 1626. (Libri, 28.)

La Pharsale de Lucain.

Fol. 2. « M. Annei Lucani Belli civilis liber I incipit. Bella per Emathios plus quam civilia campos... » — Fol. 145. « ... Obsedit muris calcantem moemia magnum. O S (*sic*) Annei Lucani Cordubensis liber x explicit. »

Volume en parchemin. 145 feuillets. 270 millimètres sur 190. Grosse écriture du IXe siècle. Les deux derniers feuillets ont été refaits au XIIe siècle. Un écolier de cette époque a tracé ces deux vers à la fin : « Finito libro frangantur crura magistro. Finito libro reddatur merda magistro. »

Le feuillet de garde initial est un débris de charte carlovingienne, dont la date est encore lisible : « Sub die lunis, mense ///////, anno XII regnante Karulo rege. » — Sur le recto de ce feuillet de garde, figure représentant les trois parties du monde, les points cardinaux et la direction des vents.

Ce manuscrit est d'origine suspecte ; un faussaire a tracé à la fin les mots : « Sancte Justine de Padua. » — Reliure en ais de bois, avec dos en cuir.

LXI. Nouv. acq. lat. 1627. (Libri, 24.)

La Thébaïde de Stace, avec beaucoup de gloses, la plupart interlinéaires.

Fol. 1. « Quæritur quo tempore fuerit iste Statius... Fraternas acies alternaque regna profanis... » — Fol. 57 v°. « ... Occidet et meriti post me referentur honores. Papinii Sursuli Statii Thebaidos liber duodecimus feliciter explicit. Amen. »

Sur la dernière page (fol. 57 v°) ont été ajoutées, en caractères du XIIe siècle, les trois petites pièces suivantes :

1° « De animantibus ambigenis. Hæc sunt ambiguæ quæ nuptæ dispare constant... » 7 vers.

2° « Si memini fuerant tibi quattuor, Helia, dentes... » 4 vers.

3° « Duodecim versus Virgilii ex quibus Priscianus librum fecit suum, sumpta ab eis materia. Arma virumque cano... » 12 vers.

Volume en parchemin. 57 feuillets. 247 millimètres sur 174. Écriture à deux colonnes, du XIe siècle. — Reliure en ais de bois, avec dos en cuir.

Ce manuscrit vient de Saint-Martin de Tours ; voyez *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXI, 1re partie, p. 280-282. — Au bas de la dernière page est la note frauduleuse : « Est Sancti Petri de Perusio. »

LXII. Nouv. acq. lat. 457. (Libri, 73.)

Poésies de saint Orient, suivies de la Vision de Wettin.

Fol. 1. « Incipiunt versus libri primi sancti Orientii. Quisquis ad æternæ festinus premia vitæ... » — Fol. 5 v°. « Explicit liber I. Incipit II. Si monitis gradiare meis, fidissime lector... » — Fol. 9. « Explicit sancti Orientii secundus. — Incipit de nativitate Domini. — De epithetis Salvatoris nostri. — Item ejusdem de Trinitate. » — Fol. 10. « Explanatio nominum Domini. — Laudatio. » — Fol. 10 v°. « Incipiunt orationes Orientii numero XXIIII. » — Fol. 11. « Incipit XXIIII... Explicit oratio XXIIII. » — Ce sont les poésies de saint Orient, telles qu'elles ont été publiées d'après ce même manuscrit par Dom Martène et réimprimées dans le tome LXI de la Patrologie, col. 977-1003.

Fol. 11. « Sententia sancti Augustini episcopi de ultima penitentia. Sane quisquis positus in ultima necessitate... »

Fol. 11 v°. « Visio quæ fratri nostro Wettino ostensa fuerat pridie ante transitum ejus. Cum prædictus frater die sabbati cum aliquibus fratribus nostris potionem ad providendam salutem corporis accepisset... » — Fol. 16 v°. « ... Sumpto viatico ultimam hujus instabilis vitæ clausit horam. Explicit visio Wettini. »

Fol. 11 v°. « Augustinus. Pluit in illo loco, interrogas hominem et putat non pluisse... » Fragment de 8 lignes.

Volume en parchemin. 16 feuillets. 256 millimètres sur 185. Écriture sur deux colonnes, du XIe siècle. — Reliure en maroquin bleu.

Ces seize feuillets ont fait partie du ms. 118 de Saint-Martin de Tours, dont les autres morceaux forment aujourd'hui le ms. 284 de la bibliothèque de Tours. Voyez Dorange, *Catalogue des manuscrits de Tours,* p. 160, et *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXI, 1re partie, p. 282-284.

LXIII. Nouv. acq. lat. 1628. (Libri, 15.)

FRAGMENTS de cinq manuscrits.

Premier fragment (fol. 1-4).

Quatre feuillets d'un antiphonaire irlandais, probablement du VIIIe ou IXe siècle. 250 millimètres sur 155. Écriture à deux colonnes. 38 lignes à la colonne. Suivent quelques-uns des titres compris dans ces fragments :

Fol. 3. « De adventu Domini de Ægipto. »
Fol. 3. « Incipiunt responsoria in XLmo. »
Fol. 3. « Incipiunt versos in XLmo. »
Fol. 3 vo. « In XLmo ad matutinum in dominicis noctibus. »
Fol. 3 vo. « In dominico ante medium quadragesimi. »
Fol. 3 vo. « Incipiunt antifana de evangelio in XLmo. »
Fol. 4. « Incipiunt antifana in laudes de passione Domini in laudes. »

Ces quatre feuillets doivent venir d'un manuscrit de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire. L'inscription LIBER SANCTI BE[NEDICTI FLORIACENSIS] avait été disposée sur une ligne verticale entre les deux colonnes du fol. 2.

Voyez le fac-similé de quatre lignes du fol. 4, dans l'atlas joint au présent catalogue, pl. VI, no 7.

Deuxième fragment (fol. 5-14).

Fragments d'une copie du commentaire de saint Grégoire sur le livre de Job. Il y en a dix feuillets qui contiennent les morceaux suivants des livres II, III et IV de l'ouvrage :

Fol. 5. « Dominus caelavit a me verbum... » (Migne, *Patrol.*, t. LXXV, col. 597 D.)

Fol. 9. « Sumpta jaculatur... » (Ibid., col. 639 C.)
Fol. 10. « De his namque dicitur... » (Ibid., col. 645 A.)
Fol. 11. « Non blandimenta securae quietis... » (Ibid., col. 655 B.)
Fol. 12. « Piscentiae reseravit... » (Ibid., col. 660 C.)
Fol. 14. « Pervenire et cum quibus... » (Ibid., col. 666 D.)

Ces feuillets de parchemin, hauts de 290 millimètres et larges de 148, ont 32 ou 33 lignes à la page. Écriture minuscule du VIIIe siècle.

Ces feuillets sont palimpsestes. Ils contenaient primitivement la Vulgate des évangiles, en lettres onciales du VIe ou du VIIe siècle. Le manuscrit dont l'écriture a été effacée avait été copié sur deux colonnes, à 22 lignes par colonne; il avait environ 290 millimètres de haut sur 220 de large. Au haut du fol. 12, à droite, on distingue le titre courant SECVNDVM, et dans la marge latérale du fol. 7 verso le titre MATH. — Le texte effacé du fol. 10 ne semble pas appartenir aux évangiles.

Troisième fragment (fol. 15 et 16).

Fragment d'un commentaire sur les psaumes, en écriture du genre appelé lombardique, probablement du VIIIe siècle. Au fol. 1 v° de ce fragment se trouvent la fin du commentaire sur le psaume XLIV et le commencement du commentaire sur le psaume XLV :

Ut ex nulla parte se lateat, nullo in se existente cujus aliquid lateat. Explicit de psalmo quadragensimo (*sic*) quarto.

Incipit de psalmo quadragensimo quinto. Jam caritati vestre quedam sicut notissima loquimur in quibus immorari non debemus...

Parchemin haut de 287 millimètres, large de 205. Écriture à longues lignes. 29 lignes à la page.

Quatrième fragment (fol. 17 et 18).

Deux feuillets contenant un morceau de commentaire sur le chapitre II de la Genèse. Premiers mots du fragment :

... Dum Dominus in evangelio protestatur dicens : Pater meus usque nunc operatur et ego operor. Hec questio ita distinguitur ut accipere debeamus...

Parchemin haut de 260 millimètres et large de 188; la partie

inférieure en a été coupée. Écriture minuscule, à longues lignes, du VIIIe siècle. 28 lignes à la page.

Cinquième fragment (fol. 19-26).

Cahier de 8 feuillets contenant un fragment d'un traité de médecine, dont voici les premiers mots :

Medicina dividitur in duas partes, id est theoricam et practicam, quarum theorica dividitur in tria in contemplationem naturalium rerum, ex quibus egritudinum scientia procedit, quando extra cursum naturalem humores IIII^or excrescunt, et ex qua occasione, et ex qua significatione habeatur egritudo...

Feuillets hauts de 207 millimètres et larges de 142. Écriture lombardique du XIIe siècle, dans le genre de celle des mss. du Mont-Cassin. Notes marginales du XIIe siècle, en caractères français.

Ce cahier devait jadis former les pages 33-48 du manuscrit dans lequel il a été enlevé. Cela résulte de la présence de la cote 39 sur le recto du quatrième feuillet; les autres cotes ont été soigneusement grattées. Le volume dont ce cahier a fait partie est, selon toute vraisemblance, le n° 240 de la bibliothèque d'Orléans, auquel manquent les pages 33-56 et dont les pages 49-56 se retrouvent dans le ms. 78 de Libri (aujourd'hui n° 443 du fonds latin des Nouvelles acquisitions).

LXIV. Nouv. acq. lat. 1629. (Libri, 16, art. 1, 3, 4, 6-8[1].)

FRAGMENTS de six manuscrits.

Premier fragment (fol. 1 et 2).

Double feuillet, dont les deux pages intérieures sont remplies par la préface de saint Jérôme sur le livre d'Isaïe : « Praefatio beati Hieronimi in Isaia. Nemo cum profetas... »

Parchemin. 340 millimètres sur 230. Écriture onciale sur deux colonnes, probablement du VIIIe ou du IXe siècle. Grande initiale,

1. L'article 2 du ms. 16 de Libri forme le n° 1596 du fonds latin des Nouv. acq. L'article 5 est devenu la première partie du n° 1588 dans le même fonds.

haute de 320 millimètres, permettant d'attribuer à ce fragment une origine anglo-saxonne.

Sur la dernière page, nombreux essais de plume, parmi lesquels deux petites pièces commençant ainsi :

R. Pater insignis virtutum preconiis, abens plures amnos in monumento solitudinis, caruit humano opsequio...

Prosa de sancta cruce. Nunc crucis alme cantam[us] gaudia, pleps Christi sanguine redempta. Voces proclamant, voces sonant clare, quoniam benignus est Dominus per cuncta...

Ces pièces peuvent avoir été écrites au XIe siècle.

Deuxième fragment (fol. 3-6).

Fragments d'un commentaire sur l'épître de saint Paul aux Romains. Les passages suivants aideront à déterminer quel est ce commentaire :

Fol. 3 v°. « Paulus servus Jhesu Christi. » De Paulo jam diximus. Requiramus nunc cur servus dicatur is qui alibi scribit : « Non enim accepistis spiritum servitutis iterum in timore, sed accepistis spiritum adoptionis, in quo clamamus Abba pater. » Quomodo ergo cum his et ex quibus...

Fol. 4 v°. « Segregatus in evangelio Dei. » In Paulo non solum generalis vocatio ad apostolatum designatur, sed et electio protinus secundum Dei praescientiam subsecuta...

Quatre feuillets de parchemin. 290 millimètres sur 200. Écriture onciale du VIIe ou du VIIIe siècle. 32 ou 33 lignes à la colonne.

Dans la marge intérieure du fol. 5, restes d'une inscription ainsi conçue : HIC || EST || LIBER || SANCTI || BE || NE || DIC || TI || FLO || RIA || CEN || SIS. Libri n'en a laissé subsister que ces lettres : HIC EST LIBER SANC..... FLOR....., qu'il se proposait de compléter, comme il l'a fait ailleurs, de façon à faire croire que le volume venait de Florence et non pas de Fleuri-sur-Loire.

Troisième fragment (fol. 7-14).

Fragments d'un commentaire sur les psaumes. Ce qui en subsiste se rapporte aux psaumes XCVI-C. Premiers mots du commentaire sur les psaumes XCVII et C :

Fol. 7 v°. Incipit psalmus XCVII. Cantate Domino canticum

novum. Novus homo novit vetus, non novit vetus homo novam vitam, est vetus vita, et novit homo novus, vetus vita ex Adam trahitur, nova vita in Christo formatur...

Fol. 13 v°. Incipit psalmus C. Psalmus iste centesimus quod habet in primo verso hoc in toto ejus corpore quaerere debemus. Misericordiam et judicium cantabo tibi Domine. Nemo sibi ad inpunitatem blandiatur de misericordia Dei...

Cahier de 8 feuillets de parchemin. 280 millimètres sur 230. Écriture onciale du VIIe siècle, à deux colonnes. 30 lignes à la colonne. — Sur les marges des fol. 11, 11 v°, 12 et 13, passages ajoutés en caractères minuscules ou cursifs.

Quatrième fragment (fol. 15 et 16).

Fragments du commentaire de saint Augustin sur les psaumes.

Le premier feuillet commence par les mots « evangelium fecit timorem praesentis, » et le second par les mots « quit viri est enim. » Au haut du fol. 15 v°, le titre courant DE PSALMO, et au haut du fol. 16 r° le titre courant CXLVI.

Deux feuillets de parchemin. 267 millimètres sur 202. Écriture demi-onciale, à longues lignes, du VIe ou VIIe siècle. 24 lignes à la page.

La page commençant par les mots « quit viri » a été reproduite dans le recueil de la Société paléographique, 2e série, planche 9.

Cinquième fragment (fol. 17-20).

Deux fragments, dont le premier paraît se rapporter à la première épître de saint Paul aux Corinthiens; il commence ainsi :

Fol. 17. « Inquit, sic curro non quasi in incertum, sic pugno non quasi aerem verberans, sed castigo corpus meum et servituti subicio ne aliis praedicans ipse reprobus efficiar. » Vides ut in semet ipso, id est in carne sua conluctationum summam velut in base firmissima statuerit...

Le second fragment, concernant selon toute apparence la vie monastique, commence par ces mots :

Fol. 19. ... minem dijudicare debere, intulit tria fuisse in quibus discusserit vel reprehenderit fratres, quod scilicet uvam sibi paterentur abscidi, quod haberent in cellulis sagum, quod oleum benedicentes poscentibus saecularibus darent, et in haec omnia se incurrisse dicebat...

Quatre feuillets de parchemin très fin. 240 millimètres sur 148. Écriture semi-onciale, du VIe ou VIIe siècle, à longues lignes. Le copiste n'a écrit que sur un côté de chaque feuillet, sans doute à cause de la finesse de la peau; des quatre pages que présente chaque feuille, la première et la dernière ont seules reçu de l'écriture; les deux pages intérieures sont restées blanches.

Sixième fragment (fol. 21 et 22).

Fragments d'un commentaire sur l'Ancien Testament, probablement sur le Deutéronome. Voici deux passages tirés de chacun des fragments :

Fol. 21, ligne 16. « Non stabit adversus alterum unus testis sed in ore duorum aut trium testium stabit omne verbum. Licet dum et storialiter hec sit divina servanda sententia, tamen et cum contra quoslibet impios vel hereticos agimus necesse nobis est scribturas sanctas in testimonium vocare... »

Fol. 22, ligne 25. « Tricesima secunda mansio est in Asion gaber quæ transfertur in ligna viri. Possunt hec ligna viri saltum et omnium arborum genera multitudinem gentium figurare. Huc usque solitudo Faran... »

Deux feuillets de parchemin. 260 millimètres sur 193. Écriture semi-onciale, à longues lignes, du VIIe siècle. 32 lignes à la page. La signature M est tracée au bas du verso du premier feuillet.

LXV. Nouv. acq. lat. 1630. (Libri, 85, art. 3-9[1].)

FRAGMENTS de huit manuscrits.

Premier fragment (fol. 1-10).

Dernière partie du traité de Bède intitulé « De temporum ratione, » comprenant un résumé historique de la période com-

1. Le premier morceau du ms. 85 de Libri consistait en quatre feuillets d'un manuscrit du Xe siècle, renfermant des gloses. Ces quatre feuillets avaient été arrachés dans un exemplaire du Bréviaire d'Alaric, jadis n° 207 de la bibliothèque d'Orléans, depuis n° 84 du fonds Libri. Ils ont été rétablis dans ce manuscrit, aujourd'hui n° 1631 du fonds latin des Nouvelles acquisitions, dont ils forment les fol. 99-102.

Le second morceau du ms. 85 de Libri forme aujourd'hui la seconde partie du ms. latin 1588 du fonds des Nouvelles acquisitions.

prise entre le règne de Tibère et la translation des reliques de saint Augustin à Pavie (Migne, t. XC, col. 545, ligne 32-col. 571, ligne 46).

Fol. 1. « Et ad minuendam judaici regni potentiam insolentiamque domandam... » — Fol. 9 v°. « ... Et transtulit ea in Ticinis ibique cum debito tanto patri honore recondidit. »

Fol. 9 v°. Fragments de grammaire : « Prima declinatio et quinta non habent neutrum genus... — Quae est perfecta forma? Omne verbum non dirivatum perfecte forme est... » — Fol. 10. « Nominativum et vocativum, verbi persona regit... — Omnis casus in a brevis est preter ablativum... »

Fol. 10 v°. Note historique qu'on a soigneusement grattée, mais dont les derniers mots, encore lisibles, semblent se rapporter à l'abbaye d'Aurillac : « Et ipso dedicationis, sicut in gestis ipsius Geraldi habetur, statuit unacum consilio clericorum Arvernensis sedis aliorumque nobilium virorum eundem. »

Fol. 10 v°. Fragment de l'histoire de Clovis. « Clodoveus, rex Frangorum, filius fuit Childerici regis ex Basina regina Toringiorum. Hic Clodoveus primus ex regibus Francorum christianus fuit accepitque uxorem Crochildem, filiam Chilperici, regis Burgundionum, consobrinam beati Sigismundi regis... — ... Ipse quoque Clodoveus Tolosam, Burdegalam, Sanctonas ceterasque civitates cepit et Guotos inde eiciens, Francos manere fecit; deinde Turonis veniens, multa basilice Beati Martini munera detulit et pro equo quem transmiserat c solidos dare precepit. »

Dix feuillets de parchemin. 250 millimètres sur 186. Écriture à longues lignes, du xe siècle. Les fragments de grammaire ont été ajoutés au xie siècle, et les morceaux historiques de la dernière page au xiie.

Deuxième fragment (fol. 11-13).

Fin du Commentaire de Bède sur les Actes des apôtres, depuis les mots « Jhesu Christo cum omni fidutia sine prohibitione » (Migne, t. XCII, col. 994, ligne 47).

A la suite on a copié un opuscule attribué à Bède, sur les noms de lieu contenus dans les Actes des apôtres : « Acheldemac, ager sanguinis, qui hodiae monstratur... » (Migne, t. XCII, col. 1033.) La fin manque; les derniers mots qui subsistent sont : « Syrtes, arenosa in mari magno loca, multum terribilia et metuenda, eo quod ad se omnia deripere soleant et adtrahere. »

Trois feuillets de parchemin. 313 millimètres sur 234. Écriture sur deux colonnes du IXe siècle.

Troisième fragment (fol. 14-16).

Fragments philosophiques et scientifiques.

Fol. 14. « De propriis generum et accidente. Differt autem genus accidente, quoniam genus ante species est... — De communibus differentiae et speciei... — De propriis differentiae et speciei... — Fol. 14 v°. « ... Explicit liber hisagogarum Porphyrii. »

Fol. 14 v°. « Macrobius... — De fabulis. Nec omnibus fabulis philosophia repugnat... »

Fol. 15. « Planetarum. Exposito sperarum ordine motuque descripto... »

Fol. 15 v°. « ... Finit pauca de musica. »

Fol. 16. « Incipiunt quedam de geometria. »

Fol. 16 v°. « De anima secundum Plotinum. Plotinus in libro quem scripsit... »

Fol. 16 v°. « Syllogismi Platonicorum de animæ inmortalitate. Quidam per gradus duos syllogismos ad unum... »

Trois feuillets de parchemin. 296 millimètres sur 210. Écriture sur deux colonnes du Xe siècle.

Ces trois feuillets formaient jadis les pages 56-61 du ms. 233 d'Orléans, venu de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire. Voyez *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXI, 1re partie, p. 396, et *Inventaire des manuscrits de la bibliothèque d'Orléans, fonds de Fleury*, par Ch. Cuissard, p. 145.

Quatrième fragment (fol. 17-18).

Double feuillet très mutilé d'un exemplaire de l'Histoire tripartite de Cassiodore. C'est un morceau du livre V; il y a un commencement de chapitre sur la dernière page :

« Socrates. XXXVIIII. Expulso siquidem Macedonio, Eudoxius, spernens Antiochiae sedem, Constantinopolitanam invasit ecclesiam... »

Double feuillet. 238 millimètres sur 178. Écriture à longues lignes, du IXe siècle.

Cinquième fragment (fol. 19-23).

Cinq feuillets mutilés dans la partie supérieure. On y trouve les morceaux suivants :

Fol. 19. Exemples de syllogismes. « Mula hec non si claudicat male non ambulat. At qui claudicat. Igitur male ambulat. FOLCO. Mula hæ[c] non si non male ambulat claudicat. Atqui non male ambulat. Igitur non claudicat. ADALBERO. Mula hæc non, si valida non est, debilis non est. Atqui vàlidida (*sic*) non est. Igitur debilis est. F. Mula hæc non si valida est debilis est. Atqui valida est. Igitur debilis non est. ADALBERO... » Ce morceau se termine par les quatre vers suivants :

Ista prius rediet vili ductore reducta.
Splendida si veniet, culpis parcendo rependam.
Si majora petis flagris mulæ ferieris,
Cumque aliis alius sis, es mihi sæpe vocandus.

Fol. 19, col. 2. Fragment sur les nombres et l'harmonie. « ... Ita ut constituantur ex altera parte tabulæ quæ denominantur ex pari, ex altera quæ ex impari. Species multiplicis legitimos tractus habeant in ante, retro, dextrorsum, sinistrorsum, angulariter, in campum secundum... »

Fol. 20 et 21. Fragment d'hippiatrique. Voici le commencement et la fin du dernier article : « Equi ab equando dicti quia in quadrigis similes forma et pares cursu et equabantur. Color in equis precipue nobilis, badius, aureus, roseus, mirteus, cervinus, gilvus, glaucus, scutulatus, canus, exordidus, albus, cutatus, niger... — ... Elbidus ab elbo colore vocatur, qui color est medius inter nigrum et album et ab albo elbum dirivatum. Explicit. »

Fol. 22 v°. Deux petites pièces de vers. Le commencement de la première a été détruit par l'humidité. Voici les deux premiers vers de la seconde :

Quatuor eximii candoris, quinque nigelli,
Candiduli bini, unicus atque niger.

Après ces vers vient une note ainsi conçue : « Istos duos imferiores explanant, xv superiores explanare debuerunt, narrare unde constarent. Et penitus corrupti vel ab inepti (*sic*) conpositi sunt versificatore.

Cinq feuillets de parchemin, hauts de 250 millimètres et larges de 175. Écriture du XIe siècle, à deux colonnes, sauf le morceau d'hippiatrique qui est à longues lignes.

Sixième fragment (fol. 24).

Morceau de parchemin, haut de 215 millimètres et large de 310, ayant peut-être formé la tête d'un rouleau mortuaire.

Sur le recto se lit le commencement d'une lettre écrite au nom de l'abbaye de Bourgdieu en Berri, et qui avait sans doute pour objet de recommander aux prières des fidèles un religieux récemment décédé.

Ineffabilis et incomprehensibilis Dei omnipotentis majestati in arvo subjectis, patribus videlicet eximiis, adelphis quoque karissimis, necne sororibus perspicuis, illibate teothocon Mariae apostolorumque Petri et Pauli Dolensis coenobii adcline collegium, presentis stadii de hoste triumphum demumque rutilantia in choreis supernorum civium serta. Omnis liber omnisque pagina catholicæ auctoritatis veritate subnixa, fere in suis omnibus periodis, protoplasti prevaricationis monimenta verissima assertione, quam antiquus ille politicæ sedis desertor ac fraterni contubernii lividus accusator primis terrigenis anguina per organa susurravit in aure, districti judicis severitate...

Ce fragment forme 9 lignes, tracées en grands caractères de la fin du XIe siècle ou du commencement du XIIe. La première ligne est en capitales hautes de 32 millimètres; plusieurs des lettres en sont liées ou enclavées.

Au verso du parchemin, on a copié, en caractères du XIIe siècle, le commencement de la Vie de saint Aigulphe ou Ayoul, par Adrevalde, moine de Fleuri, telle que les Bollandistes l'ont publiée (Sept., t. III, p. 747) :

Incipit vita vel passio beati Aigulfi monachi, quod est III° nonas septembris. Sanctorum fortissimorumque Christi athletarum pia arduaque certamina quibus diabolum mundumque truculentum triumpharunt, litteris committere...

Septième fragment (fol. 25).

Double feuillet, très mutilé, d'un manuscrit renfermant un traité de comput. Voici le commencement de deux chapitres qui se trouvent à l'état fragmentaire sur ce débris :

XXVII. Concurrentes id est epactas solis inventurus initio ipsius solis ciclum per quem currunt invenire debes, qui idcirco per XXVIII annos revolvitur...

XXVIII. Ipsas vero concurrentes alicujus anni invenire desiderans...

Ce morceau de parchemin, haut de 150 millimètres et large de 222, a été écrit au xe siècle. Les lignes sont longues de 95 millimètres. — Dans la marge intérieure, on a écrit en lettres capitales, au-dessous d'une croix, le vers : « Vincenti Hispaniæ surgit ab arce decus. »

Huitième fragment (fol. 26).

Ce morceau, étranger au fonds Libri, consiste en une miniature qui a été découpée dans une grande bible du XII[e] siècle, probablement au commencement du livre des Juges. Elle s'est trouvée dans le ms. n° 10 de la collection de Barrois.

LXVI. Nouv. acq. lat. 2335. (Libri, 96.)

FRAGMENTS de six manuscrits.

Premier fragment.

Fragment d'un lectionnaire de l'abbaye de Fleuri-sur-Loire. Il contient les leçons de la veille de Noël.

Fol. 1. « Primo tempore alleviata est terra Zabulon... »
Fol. 1. « Consolamini, consolamini, populus meus, dicit Dominus... »
Fol. 1 v°. « Consurge, consurge, induere fortitudine... »
Fol. 2. « Lectio IIII. Audite filii lucis adoptati in regnum Dei... »
Fol. 3. « Lectio V. Unigenitus Christus Dei filius, verus sol justitiæ... »
Fol. 4. « Lectio VI. Hodie, fratres karissimi, caeli desuper roraverunt... »
Fol. 5. « Vos, inquam, convenio Judæi, qui usque in hodiernum diem negastis filium Dei... »
Fol. 7. « Judicii signum, tellus sudore madescet. » Pièce acrostiche de 27 vers.
Fol. 7 v°. « Lectio VIII. Legimus sanctum Moysen populo Dei... »
Fol. 9. « Secundum Matheum. Liber generationis Jhesu Christi filii David... In vigiliis hujus sacratissimæ noctis, fratres karissimi, competenter texitur... »

Fol. 10. « Lectio X. Secundum Gregorium. In illo tempore. Exiit edictum. Require in quarto folio. »

Fol. 10. « Lectio XI. Lectio sancti evangelii secundum Lucam. In illo tempore. Pastores loquebantur ad invicem... Videte, fratres, æcclesiæ surgentis exordium... »

Deux cahiers de parchemin de 12 feuillets. 418 millimètres sur 335. Écriture à deux colonnes, du XIe siècle. Grande lettre peinte sur la première page. Ces douze feuillets formaient le commencement de la seconde partie du ms. 122 de la bibliothèque d'Orléans. Voyez *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXI, 1re partie, p. 370.

Deuxième fragment.

Fragments d'un lectionnaire, contenant principalement des vies de saints.

Fol. 1. « Incipit passio sancti Saturnii (*sic*). Lectio prima. Saturnius ab apostolorum discipulus (*sic*) episcopus ordinatur in urbem Tholosanam directus est... »

Fol. 15. « Incipit passio et actus sancti Andree de thimologia (*sic*) nominis. Andreas interpretatur decorus vel respondens viriliter ab andor (*sic*) quod est vir... »

Fol. 17 v°. « Incipit vita sancti Eligi episcopi. Lectio prima. Igitur Eligius Lemovicas Galliarum urbe que ab occeano britannico fere ducentorum milium spacio sejungitur in villa Cathalecense... »

Fol. 21. Vie de saint Benoît. « In anni (*sic*) terrenorum imperatorum nataliciis moris quondam fuit a subjectis regibus maxima eis exiberi donaria... » — Fol. 22 v°. « Incipit illacio beati patris Benedicti. Ad prandium. Temporibus Karlomanni, serenissimi regis Francorum, quando per totum orbem... »

Fol. 25. « Sermo beati Fulgencii episcopi, in concepcione vel in nativitate beate Marie virginis, in vigilia et in die, ad collacionem, legitur hic. Approbate consuetudinis est apud Christianos sanctorum patrum dies natalicios observare diligenter... » — Fol. 26 v°. « Incipiunt miracula, in conceptione beate Marie virginis. Temporibus vero Karoli regis Francorum, clericus quidem (*sic*) ordine levita, Ungarie regis germanus, beatam Dei genitricem toto corde diligenter (*sic*) ejus horas cantare solitus, parentum suorum consilio nubere volens... » — Fol. 27. « Quid de Theophilo dicam? Theophilus vicedominus cujusdam episcopi... »

Fol. 28. « Incipit vita sancti Nicholay. Beatus Nicholaus, ex illustri prosapia ortus, civis fuit Patere urbis...» — Fol. 29. « Hic legitur ad prandium. Pontificali igitur cathedra sublimatus, eandem morum gravitatem... »

Fol. 34. « Incipit passio sancte Lucie virginis. Cum per universam provinciam Silicie beatissime virginis Agathe fama crebresceret, Siracusanus populus per milia prope quadraginta... » La fin de cette légende manque.

Trois cahiers de parchemin. 22 feuillets cotés 13-34; hauts de 415 millimètres et larges de 280. Écriture à deux colonnes, du XIVe siècle.

Troisième fragment.

Fragments d'un registre de la ville de Marseille, en tête desquels Peiresc a mis ce titre : « M CC LVII et M CC LXII. Fragmenta pactorum seu pacis inter Carolum et Massilienses. » Outre ces actes, il y a un fragment de statut, le tout en provençal.

Débris de quatre cahiers de parchemin. 10 feuillets, cotés 35-44, hauts de 325 millimètres et larges de 250. Écriture à longues lignes, du XVe siècle.

Quatrième fragment.

La lettre du prêtre Jean, l'origine des rogations et diverses recettes à l'usage de sire Jean d'Aix.

Fol. 45. « Ci après enxeut li terre Preste Jehan. Preste Jehan par lai graice de Jhesu Crit rois entre lez cristiens mande salus et amour a Ferri l'empereour de Rome. Nous fasons savoir a lai vostre amour... » — Fol. 50. « Et queil gent nos sommes, et de queil creance, et quel vie nous menons. Explicit. »

Fol. 51. « Pour coy lez letanies furent ordonnées que on dist lez rogacions, que nous appellons lez croix[1]. Les letanies sont faites II fois en l'an, c'est a savoir la premiere letanie le jour de feste saint Marc... » — Fol. 53. « ... Ne n'ont desservi par le trespas de ces commandemens. Ci fenit en roumant cest petit livre pour coi que les letanies furent ordenées. »

Fol. 53. « Pour lez goutte sire Jehan d'Aix. Veci comment il vous covient governeir contre la maladie de vos goutes, donc tout premier wardeiz vous que vous ne mangicіz poix ne feves... » — Fol. 53 v°. « Sire Jehan d'Aix, pour tant que vous sachieiz

1. Ce titre et ceux qu'on lit sur les fol. 53 et 54 ont été ajoutés après coup dans la marge supérieure des feuillets.

quelz choses vous pueent aidier ou nuire a vostre maladie... » — Fol. 54. « Ancor du devant dit regime de sire Jehan d'Aix. Veci comment il vous covient governeir. Premieir quant a maingieir vous deviez maingieir pain qui soit bien cuit... » — Fol. 56. « ... Et se il est frois elle vient de froidour, et pour tant (fol. 56 v°) faites ensi com je vous escris. Jehans Le Fevres de Mes le tous vostres pour servir a vous et aux vostres selon mon pooir de bon cuer et de bonne volenteit. »

Deux cahiers de parchemin. 12 feuillets de parchemin, jadis cotés IIII^xx et II-IIII^xx et XIII, aujourd'hui 45-56, hauts de 320 millimètres et larges de 244. Écriture à deux colonnes de la fin du XIVe siècle.

M. Paul Meyer, dans une communication faite à l'Académie des inscriptions le 5 mars 1886, a démontré que ces 12 feuillets ont été enlevés à la fin du ms. 164 de la bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier. Voyez *Romania*, t. XV, p. 162 et s.

Cinquième fragment.

Deux feuillets très mutilés d'une grande bible du Xe siècle, cotés 57 et 58. Ils contiennent une partie des chapitres II, III, IX, X et XI de Jérémie. Écriture à deux colonnes, larges chacune de 110 millimètres. La mutilation des feuillets empêche d'en déterminer la hauteur.

Sixième fragment.

Feuillet d'un grand lectionnaire, probablement d'origine italienne, à la fin duquel se trouve le commencement du morceau suivant : « Dominica II post octava (*sic*) Epiphanie. Lectio I. Habentes donationes secundum gratiam quæ data est nobis differentes. In hoc loco defectus lectionis est... »

Feuillet de parchemin, haut de 480 millimètres et large de 294, coté 59. Écriture à deux colonnes du XIIe siècle.

LXVII. Nouv. acq. lat. 1631. (Libri, 84.)

VOLUME formé par la réunion de deux manuscrits distincts, réunion qui paraît dater d'une époque ancienne.

Première partie (fol. 1-26).

Fin d'un lectionnaire, intitulé « Liber ecclesiasticus, » suivi de la Vision de saint Paul.

Fol. 1. « Ad sancti hac beatissimi istius patris nostri cujus hodie festa celebramus laudes addidisse aliquit... »

Fol. 1 v°. « Secundum Matheum in natale virginum. Simile est regnum cœlorum decem virginibus : in decem virginibus presens ecclesia signatur... »

Fol. 2 v°. Titre final du Lectionnaire : « Explicit liber ecclesiasticus. Deo gratias. Amen. Miserere mei, Deus; et, fratres, orate pro me indignum famulum Gauçleno. Amen. »

Fol. 2 v°. « Incipit Visio sancti Pauli apostoli. Veniam autem ad visiones et revelaciones Domini. Scio hominem in Christo ante annos quatuordecim, sive in corpore nescio, sive extra corpus nescio, Deus scit... Quo tempore palam facta est? Consol et Theudosio... » — Fol. 25 v°. « ... Pacienter agite quoad usque servus meus Elyas horet et precetur propter hoc, et ego mitam pluviam super terram. Explicit Visio sancti Pauli. »

Fol. 25 v°. « Incipit computus Grecorum sive Latinorum de concordia mensuum (*sic*). Januarius, agustus et decimber IIII nonas abent... »

Fol. 26 v°. Prières ajoutées après coup.

Parchemin. 26 feuillets. 315 millimètres sur 225. Écriture à deux colonnes, du VIIIe siècle. Ces fragments formaient primitivement les cahiers XVII, XVIII, XVIIII et XX du volume dont ils faisaient partie.

Seconde partie (fol. 27-173).

Bréviaire d'Alaric.

Fol. 27-98. Dernière partie du Bréviaire d'Alaric, commençant aux mots « non venientibus quasi rerum dominis concessum esse non dubium est si hereditatem ejus cui posteriori est moritur..., » dans les extraits du livre I des Novelles. — Fol. 49. « Explicit ex novella lege lib. V. Incipit liber Gai. » — Fol. 57. « Explicit liber Gai. Incipit Pauli sententiarum liber primus. » — Fol. 92 v°. « Juli Pauli ad filium liber quintus explicit. Incipiunt tituli ex corpore Gregorii liber primus. » — Fol. 98 v°. « Expliciunt tituli juris quae in lege Romana consistunt feliciter. Amen. »

Fol. 99. « Incipiunt glosae. Ab oris, a finibus sive initiis. Alta, eminentia. Abire, exire. Animis cælestibus, mentibus divinis. Antiqua, vetus nubilis. Animo, mente... » — Fol. 102 v°. « ... Abegunt, a se expellunt. Animosum, humilem fieri. Arion, citaridus qui dalfinum sedit aut equis. Alioquin. »

Fol. 103-173. Première partie du Bréviaire d'Alaric, commençant à ces mots : « Quod si factum publica indago conpeperit et servi abstrahi debent et tales domini congruæ atque aptae facinori poenæ subjaceant..., » dans les extraits du livre III du Code théodosien.

Volume en parchemin. 147 feuillets, cotés 27-173, hauts de 312 millimètres et larges de 230. Écriture à longues lignes du xe siècle. Il y a deux séries de signatures : l'une, allant de II à XIII, correspond aux fol. 27-102; l'autre, de VI à [XV], correspond aux fol. 103-173.

Le volume est l'œuvre de plusieurs copistes, dont les noms sont indiqués, en lettres grecques, au commencement ou à la fin des cahiers :

Fol. 28 v°. ΥΛΔΕΦΟΝϹΟΥϹ. (Yldephonsus.)
Fol. 45 v°, 61 v° et 62. ΒΕΝΕΔΙΚΘΟΥϹ. (Benedictus.)
Fol. 53 v°. ΜΑΝΑϹΕϹ ϹΚΡΙϹΙΘ. (Manases scripsit.)
Fol. 72 v°. ΔΕΟΔΑΘΟΥϹ. (Deodatus.)
Fol. 73. ΓΙϹΛΟΥΛΦΟΥϹ. (Gislulphus.)
Fol. 88 v°. ΟΥΟΥΛΦΑΛΔΟΥϹ. (Vulfaldus.)
Fol. 102 v°. ΑΝϹΒΕΡΤΟΥϹ. (Ansbertus.)
Fol. 110 v°. ΜΑΟΥΡΟΥϹ. (Maurus.)
Fol. 118 v°, 124 v° et 128 v°. ΒΕΡΤΕΜΟΥΝΔΟΥϹ. (Bertemundus.)
Fol. 136 v°. ΡΑΓΕΝΑΡΔΟΥϹ. (Ragenardus.)
Fol. 144 v°. ΟΥΟΥΑΝΔΑΛΜΑΡΟΥϹ ϹΓΡΙϹΙΘ. (Vuandalmarus scripsit.)
Fol. 168 v°. ΟΥΟΥΙΝΕΡΑΜΝΟΥϹ. (Vuineramnus.)

Ce manuscrit a été employé par Jacques Godefroi et par Gustave Haenel. Voyez *Lex romana Visigothorum*, instruxit Gustavus Haenel, p. L.

Les deux parties du ms. 84 de Libri formaient jadis le ms. 207 de la bibliothèque d'Orléans, auquel Libri a frauduleusement substitué un exemplaire des Institutes; voyez *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXI, 1re partie, p. 386-388. — A la fin de la première partie du volume (fol. 26) se lit l'inscription « Monasterii Sancti Zenonis majoris Veronæ, » laquelle est l'œuvre d'un faussaire. — Reliure en ais de bois, avec dos en cuir.

LXVIII. Nouv. acq. lat. 1632. (Libri, 41.)

Volume formé par la réunion de trois manuscrits distincts, mais dont l'assemblage paraît remonter à une date assez ancienne.

Première partie (fol. 1-67).

Traités du vénérable Bède sur la nature des choses et sur les temps.

Fol. 1. « Versus Bedae presbiteri. Naturas rerum mundi... — Capitula hujus libri. I. De quadrifido opere Dei... LI. Divisio terre. — De quadriformi ratione. Cap. I. Operatio divina quae seculum creavit et gubernat... »

Fol. 9. « Feruntur septem pliades esse quarum haec sunt vocabula... »

Fol. 9. « Decies octies major est sol quam terra, sicut Sisebutus Gottorum rex confirmat, scribens versibus heroicis suo magistro sancto Isidero (*sic*), Spalensæ civitatis episcopo... Bis novies major... »

Fol. 9 v°. « Intuendum est quid sit status, quid cursus, postremo quid finis. Status est natura vel temporum ordo... — ... Nemo horas et momenta et caeteros temporum articulos distinguet, quia omnia præsentia simul. »

Fol. 10. « De natura rerum et ratione temporum duos quondam stricto sermone libellos discentibus, ut rebar, necessarios composui... » — Fol. 10 v°. « Incipiunt capituli. I. De computo vel loquela digitorum. II. De trimoda temporum ratione. III. De minutissimis temporum spatiis. IIII. De racione unciarum... » — Fol 11 v°. « ... LXVII. Decursus aetatum earundem. LXVIII. De reliquiis sextæ aetatis. LXVIIII. De trina opinatione fidelium quando venit Dominus. LXX. De temporibus antichristi. LXXI. De die judicii. LXXII. De VII et VIII aetate seculi futuri. » — Fol. 12. « De compoto vel loquela digitorum. De temporum ratione, Domino juvante, dicturi, necessarium duximus utilissimam primo promptissimamque flexus digitorum paucis praemonstrare sollertiam... » — Il y a une lacune à la fin du manuscrit; le texte s'arrête (fol. 67 v°) au commencement du chapitre LXVIII, dont les premiers mots sont : « Adveniet autem dies Domini sicut fur... »

Volume en parchemin. 67 feuillets. 272 millimètres sur 190. Écriture à longues lignes du IX[e] ou du X[e] siècle. Il semble qu'on

doive l'attribuer à un scribe irlandais ou saxon; on remarque en effet à la ligne 19 du fol. 61, dans le mot *pertineat*, la syllabe *per* figurée par un *p* surmonté d'un crochet; et, à la ligne 16 du fol. 61 v°, le mot *autem* figuré par un *h* dont le second trait est surmonté d'un crochet. Voyez l'atlas joint au présent catalogue, planche VI, n[os] 3 et 4.

Un alphabet grec a été ajouté au bas du fol. 11 v°.

Le nom d'un des premiers possesseurs se lit au bas du fol. 31 v° : « Liber Bosonis : si quis eum abstulerit, anathema sit. »

Deuxième partie (fol. 68-105).

Collection de traités ou de textes relatifs aux devoirs des prélats, des rois et des fidèles en général. Sur la première page, restée en blanc, on lit, en caractères du XI[e] siècle, le titre : « Sententiae pontificum. »

Fol. 68 v°-72. Recueil de textes relatifs aux devoirs des prélats. En voici les rubriques : fol. 68 v°. « Quid sit opus pontificis Origenis in expositione Levitici libro quinto... — Audiant igitur pastores qui onera regiminis utcunque susceperunt quos magis delectat cum rapinis et oppressionibus pauperum et in effusione sanguinum (fol. 69) in mundo terrenam militiam quam Christi exercere doctrinam, quid adversum eos sacra testantur eloquia. » — Fol. 69 v°. « Agustini in libro civitatis Dei quare cum malis et boni flagellantur. » — Fol. 70. « Prosper de actu et ministerio pontificis. » — Fol. 70 v°. « Paulinus ad Carolum regem... Item (*sic*) qui supra de rectoribus. » — Fol. 71 v°. « Paulinus, Nolane sedis episcopus, ad Carolum imperatorem. »

Fol. 72-78 v°. Fragment du traité de Jonas, évêque d'Orléans, connu sous le titre de Institution du roi. « Quod ecclesia catholica corpus Christi sit et in ea duæ sint principaliter eximiae persone, et quod pro regibus sacerdotes Deo sint rationem reddituri. Sciendum omnibus fidelibus est quia universalis ecclesia... » Les parties copiées dans notre manuscrit correspondent aux chapitres I, II, III, IV et VI de l'édition. Baluze en a relevé les variantes, qui ont été données dans l'édition in-folio du *Spicilegium* de d'Achery (t. I, p. 324 et 327-331).

Fol. 78 v°-89 v°. « Incipiunt capitula diversarum sententiarum pro negociis reipublice consulendis. » Ce traité consiste en 24 chapitres; le premier est la table dont voici les premières et les dernières lignes : « Nihil felicius esse rebus humanis quam

regnare miserante Deo scientia[m] regnandi habentes quod utile sit his qui regnant et quibus regnant, si boni sint, diu, longe lateque regnare... — ... XXIIII. Quod ex bona administratione regiminis magna esse cognoscitur potentia temporalis ejusdem. » — Le chapitre II, qui est en réalité le premier, commence par ces mots : « Qui vera pietate prediti bene vivunt si habeant scientiam... » — Premiers et derniers mots du chapitre XXIIII (fol. 88 v° et 89 v°) : « Magna est potentia temporalis quae habet apud Deum meritum suum de bona administratione regiminis... — ... Tollamus ergo quod de nostro contulimus, et bona sunt que Deo possidemus. »

Fol. 89 v°. « Epistola Anastasi papae urbis Romae ad Anastasium imperatorem ut rex ecclesiasticis obtemperet constitutis. Illud vero peculiarius pro amore imperii vestri et beatitudine que consequi poterit regnum pro apostolico officio predicamus... » — Fol. 91. « ... Credimus quod ad pietatis statum vestra intentio nostraque devotio Deo cooperante possit pervenire. »

Fol. 91. Traité en 20 chapitres, dont les deux premiers et les deux derniers sont ainsi intitulés : « Cap. I. Quod Deus nullum peccatum inultum dimittat. Sunt enim nonnulli qui propterea haec tam temere loquuntur et in baratrum cupiditatum suarum miserabiliter labuntur... — Cap. II. Quur Deus quedam peccata in hoc seculo quaedam in futuro judicanda reservat... — Cap. XVIIII. Quod multa sanctorum patrum latinorum atque grecorum documenta pretermittantur, qui res Deo dicatas atque sacratas inpune auferri non posse testantur. — Cap. XX. Quod aperte sacri canones auferendarum rerum ecclesiasticarum inhibeant audatiam. » Suivent (fol. 97 v°) des extraits de conciles et de lettres de papes. Le recueil se termine (fol. 100 v°) par une lettre de saint Grégoire : « Gregorius, Suagrio, Etherio, Vergilio et Desiderio, episcopis apparibus Galliarum. Capud nostrum quod Christus ad hoc... » C'est la lettre 106 du livre IX du Registre ; n° 1263 des *Regesta* de Jaffé (1re édition).

Fol. 104 v°. Lettre commençant par les mots « Humanæ conditioni, » attestant le passage d'un pénitent dans l'abbaye de Bèse près de Dijon. On y remarque ce passage : « ... Besoense igitur monasterium, sanctorum apostolorum Petri et Pauli honore sacratum, domnique abbatis W. regimine fultum, diplomatis hujus accedens Helingo forus... » Addition du XIe siècle.

Volume en parchemin. 38 feuillets cotés 68-105, hauts de 265 millimètres et larges de 200. Écriture à longues lignes du

xe siècle. Les signatures QT. I, Q. II, QR. III et Q. IIII, inscrites au bas du verso des fol. 75, 83, 91 et 99, prouvent que les cinq cahiers correspondant aux fol. 68-107 formaient un manuscrit parfaitement distinct des cahiers dont les feuillets sont cotés 1-67.

Troisième partie (fol. 106-152).

Recueil de conciles et de capitulaires.

Fol. 106-119. Concile de Meaux, de l'année 845. « Quia generis humani fragilitas pronior dilabatur... » — Fol. 119. « ... Prout hordo ecclesiasticus regalis severitas decreverat ultione plectatur. » Publié dans les collections des Conciles; éd. Coleti, IX, 955-987.

Fol. 119 v°-147 v°. Recueil des capitulaires par Ansegise. Cette copie comprend : 1° (fol. 119 v°) « Prefatio domni Karoli imperatoris. Regnante Domino nostro Jhesu Christo... » (Baluze, I, 703 et 704). — 2° (fol. 119 v°) « Secunda prefatio gloriosissimorum principum domni Ludowici Augusti et Chlotarii cesaris. Dominante per secula infinita... » (Baluze, I, 697-700.) — 3° (fol. 120) « Incipiunt capitula. » Table de 162 chapitres (Baluze, I, 699-702). — 4° (fol. 122 v°) « Incipiunt capitula suprascripta et eorum textus. » Texte des quatre premiers livres du recueil, jusqu'au chapitre LXXIII du livre IV de l'édition, lequel est numéroté LXVI dans le manuscrit (Baluze, I, 705-790). Les derniers mots de la copie sont (fol. 146 v°) : « ... Annona ad caballos mod. II. » — 5° (fol. 146 v°) « Capitula domni Karoli imperatoris ecclesiastica. » En 35 chapitres (Baluze, I, 791-794), sous le titre de « Appendix prima. » — 6° (fol. 147) « Incipiunt iterum capitula domni Karoli imperatoris. » (Baluze, I, 793, sous le titre de « Appendix secunda, » jusqu'au milieu du chap. XXXIV, dans l'édition t. I, col. 793.)

Fol. 148-150 v°. Extraits de canons de Conciles et de lettres de papes. « Urveste pape decretum. Nullus laicus crimen clerico audeat inferre... »

Fol. 151-152. Récit d'une guérison miraculeuse dans lequel se lisent ces mots : « Sollempnibus jejuniis summaque devotione colendis, adventu scilicet dominice nativitatis, cuidam commilitoni, nomine Evrardo, quidam servus vocabulo Vualtadus, acerrima aviditate potandi, suasione diabolica nimium infestatus, ipsa in eadem ingluvie, carpitur a teterrima miserrimi hostis obcecatione... » — Ces deux feuillets ont été écrits au XIe ou au XIIe siècle.

Volume en parchemin. 47 feuillets, cotés 106-152, hauts de 268 millimètres et larges de 192. Écriture à longues lignes du xe siècle.

Ce manuscrit, tel qu'il est constitué aujourd'hui, faisait partie de la collection de Prousteau, noyau de la bibliothèque d'Orléans. Voyez *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXI, 1re partie, p. 416.

Au bas du fol. 150 v°, note frauduleuse ainsi conçue : « Monasterii Sancti Zenonis majoris Veronæ. »

Reliure en ais de bois, avec dos de cuir.

LXIX. Nouv. acq. lat. 1633. (Libri, 1872.)

MÉLANGES DE LITTÉRATURE LATINE ET D'ÉRUDITION.

A. Fol. 1-8. Opuscules de Donato Acciajuoli et de Marsiglio Ficino.

Fol. 2. « Donati Acaioli, oratoris Florentini, oratio habita coram sanctissimo patre nostro Sixto [quarto, die] tertia octobris 1471. Cum omnes res publicæ, principes nationesque christianorum incredibilem letitiam pre se ferant, beatissime pater... »

Fol. 5. « Argumentum Marsilii Ficini Florentini in Alcibiadem secundum de voto. Quoniam secundus Alcibiadis liber profecto sanctissimus... »

Fol. 5 v°. « Argumentum Marsilii in Minoem Platonis librum de lege. Minos de lege requirit ut... »

Fol. 5 v°. « Argumentum Marsilii Ficini in Euthyphronem de sanctitate. Euthyphron totus in confutatione versatur... »

Fol. 6. « Argumentum Marsilii Ficini in Parmenidem de uno rerum omnium principio. Cum Plato per omnes ejus dialogos... »

Fol. 7. « Argumentum Marsilii Ficini Florentini in Philebum de summo bono. Philebus dialogus miro quodam ordine a Platone conscriptus est... »

Deux cahiers de papier. 8 feuillets. 300 millimètres sur 230. Écriture du xve siècle. Le cahier qui contient les Arguments de Marsile Ficin offre beaucoup de passages corrigés, effacés ou ajoutés en interligne.

B. Fol. 9. « Reponenda in Victorii commentario in Polit. Aristotelis. » 1 feuillet écrit au xviie siècle.

C. Fol. 10-30. Opuscules d'Isaac Casaubon.

Fol. 10. « I. C. de re nummaria populi Romani. »
Fol. 14. « Is. Casaubonus de jure provinciarum. »
Fol. 20. « De ludis Romanorum. »

D. Fol. 31 et 32. Inscriptions grecques et latines apportées de Cyzique à Constantinople en mai 1744.

E. Fol. 35-50. « J. Vincentii Gravinæ epistola de nativa et minime fucata poeseos ac sermonis elegantia. » Épitre au marquis Scipion Maffei, datée de Rome le 1er décembre 1711.

F. Fol. 51 et 52. Lettre de Matteo Facciolati, sur le mot *increpare*. Padoue, 20 décembre 1737.

G. Fol. 53-71. « Grammaire raisonée pour aprendre la langue latine. » Par Dumarsais. XVIIIe siècle.

Volume en papier. 71 feuillets de diverses grandeurs.

LXX. Nouv. acq. franç. 4503. (Libri, 112.)

Légendes pieuses et vies de saints, en vers français.

Fol. 1. L'Assomption de la vierge Marie par Herman de Valenciennes.

Seignurs or escultez que Deus vus beneie
Pur sa mort duleruse ki vus dunad la vie.
Bien l'avez oi dire, bien est que jel vus redie.
. . . .
Fol. 11. Or vol a tei parler qui as fait la chançun,
Je ki a nun Hermans nen oblier mun nun.
. . . .
Cil qui lire nel sevent qui lire le ferunt,
Tuit seient helbergie la sus en ta maisun.
Amen. Amen. Tun livre dame issi fini num.

Fol. 11 v°. Vie de saint Alexis.

Bons fu li siecles al tens ancienur
Kar feis iert e justise e amur
. . . .
Fol. 19 v°. Briefs est li siecles, plus durable atendez.
Co depreums la seinte trinitez
Od Deu el ciel ensemble puissum regner. Amen. Amen.

Fol. 19 v°. « Incipit vita sancti Brandani. »

Dame Aliz la reine,
Pur qui vendrat lei divine,
Par quei creistrat lei de terre

E remeindrat tute guerre,
Pur les armes Henri le rei.

. . . .

Fol. 42. Quant vint al tens qu'il finad
Ralad u Deus li destinad,
El regne Deu u alad il.
Prengum la veie que prist icil. Amen.

Fol. 43. Vie de sainte Catherine, traduite par Clémence, religieuse de Barking.

Cil ki le bien seit e entent
Demustrer le deit sagement,
Que par le fruit de sa bunté
Seient li altre amonesté.

. . . .

Fol. 74. Jo ki sa vie ai translatée
Par nun sui Clemence numée,
De Berkinge sui nunain,
Pur s'amur pris cest oevre en mein,
A tuz cels ki cest livre orrunt,
E ki de bon coer l'entenderunt,
Pur amur Deu pri et requier
Qu'il voillent Deu pur mei preier,
Qu'il m'anme mette en pareis
E guart le cors tant cum ert vis,
Ki regne e vit e regnera,
E est e ert e parmeindra.

Fol. 74. Version française d'une lettre d'Alexandre III pour les Templiers. « Alisandres li eveskes le serf des serfs Deu a ses honurables freres arceveskes et eveskes, abez, arcidiacnes, deiens, pruveires, e a trestuz les feels Deu asquels icestes letres parvendrunt, saluz et apostolien beneiçon. Li chevalier del Temple de Jerusalem novels de suz le tens de grace de Machabeu. Segnurs, entendez un petit. Judas Machabe fud uns pruz hoem... »

Volume en parchemin. 74 feuillets. 190 millimètres sur 129. Écriture à longues lignes, de la fin du XIIe siècle. Presque partout, les vers sont copiés comme de la prose.

La marque *propia* se voit au bas de la dernière page, ce qui doit faire supposer que le livre vient de la famille de Lesdiguières ; il a porté le n° 239 dans la bibliothèque de l'abbaye de Marmoutier. Voyez *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXI, 1re partie, p. 256.

Reliure en bois, avec dos en cuir.

LXXI. Nouv. acq. franç. 6194. (Libri, 109.)

CONTEMPLATION DE LA VIE ET DES MIRACLES DE JÉSUS-CHRIST, par saint Bonaventure. Traduction en provençal.

Fol. 1. « Aquest libre compauset lo reverent payre en Christ frayre Bonaventura de l'orde dels frayres menors e cardenal, loqual lo trames a una menoreta fort devota, laqual havie nom sorre Cecilia, e loqual libre est appellat Contemplacion de la vida e miracles de Jhesu Christ. Entre totas las autras lauzors de las virtuts de la mot sagrada verge madona sancta Cecilia si ligem que portava tots temps en lo piets la evangeli de Jhesu Christ... » — Fol. 116 v°. « ... Procurar nos dessa la divinal gracia e dela la benezeta gloria, quam nobis concedat ille qui est in personis trinus et in essencia unus per infinita secula seculorum. Amen. »

En tête du volume est une table des chapitres.

Volume en papier. 127 feuillets cotés A, B, I-CXXIIII, plus IIII^{xx} XIII bis. Les huit derniers feuillets sont blancs. Écriture à longues lignes, du XIVe siècle.

La marque *propia* est sur la dernière page. C'est un volume qui a appartenu à la famille de Lesdiguières, puis à l'abbaye de Marmoutier. Voyez *Notices et extraits des manuscrits,* t. XXXI, 1re partie, p. 221.

Libri a fait ajouter à la fin de ce manuscrit la fausse inscription : « Iste liber est conventus Sancti Dominici de Mantua. »

Reliure en bois, avec dos en cuir.

LXXII. Nouv. acq. franç. 4504. (Libri, 101.)

SOMME SUR LE CODE DE JUSTINIEN, en provençal. Elle est divisée en neuf livres, dont voici les rubriques et les premiers mots :

Fol. 1. « De suma Trinitate et fide catolica et ne quis de ea publice contendere audeat liber primus. De totas las causas que sunt majors... »

Fol. 5 v°. « Liber II. Per cal razon om vol demandar alcuna causa ad altre enantz que lo meta en platz. Pois que nos devem dir dels platz en qual gisa devon esser finit... »

Fol. 18 v°. « Incipit liber III. Ara digam dels judicis e da quals omes que podon donar judici s. fermansa. Cap. I. Pois que nos avem ditz dosobre da quellas causas... »

Fol. 33. « Incipit liber IIII. Ara digam cora lo juges deu far jurar cap. I. Cora es platz d'alcun negoci... »

Fol. 70. « Incipit liber quintus. De sponsalibus... Capitola prima. Pois que nos avem ditz daquals negocis que li un home fan abs los altres... »

Fol. 86 v°. « Incipit liber VI. Ara digam dels sers fugon a lor seniors. Capitola prima. Ara digam dels seiors cant lur fuion lur sers e dels libertis... »

Fol. 124 v°. « Incipit liber septimus. Aisi digam 'en cal gisa alcuns om pot donar franquetat a son serv. Franquetatz pot esser donada al serv o en gleisa o entre sos amix... »

Fol. 145 v°. « Liber VIII. Aisi digam de interdictis. E premeirament ditz : si uns arbres ad alcun ome nos ad altre, cals dretz nes... »

Fol. 176. « Aisi digam de rapina. Incipit liber nonus. Aquel om que raubis alcuna causa so es que fai rapina... »

Fol. 185. A la fin du texte, souscription du copiste : « Petrus de Sancta Anastasia scripsit librum istum. »

Sur le dernier feuillet, oraisons latines dans lesquelles intervient le nom de sainte Brigitte (fol. 185), et pièce de 23 vers latins sur la valeur numérale des lettres de l'alphabet (fol. 185 v°) : « Possidet A numeri quingenti ordine recto. »

Volume en parchemin. 185 feuillets. 230 millimètres sur 150. Écriture à longues lignes du XIVe siècle. Venu de l'abbaye de Marmoutier et plus anciennement de la famille de Lesdiguières, comme le prouve le mot « propia » ajouté au bas de la dernière page. — Reliure en ais de bois, avec dos de cuir.

LXXIII. Nouv. acq. franç. 4505. (Libri, 107.)

LÉGENDES PIEUSES, en provençal. La plupart des chapitres commencent par une ou plusieurs phrases en latin.

Fol. 1. « Incipit passio imaginis Domini nostri Jhesu Christi. El temps que li fes de Jhesu Christ... »

Fol. 3. « Item de imagine. Tibi igitur Christe cum patre... A te senner Jhesu Christ ab lo paire et ab lo saint esperit sia gloria et durabla honors... »

Fol. 8 v°. « Epistola quam misit rex Jhesu Christo (fol. 9) Agarus toparcha Uchane filius... Agarus toparcha le filz d'Ucha a Jhesu le bon Salvador, lequalz est apparegutz en la terra de Jherosolima, tramerem mout granz salutz... »

Fol. 9. « Epistola Domini quam misit regi (fol. 9 v°). Beatus es qui in me credidisti, cum ipse non videris. Benazuratz es tu que non m'as vist et as crezut en me... »

Fol. 11 v°. « In dedicatione sancti Michaelis archangeli. Una ciutatz es en las fins de Campainna qued est appellada Sepontina, et es prop de dotze millas d'un puhg qued hom appella mon Gargan... »

Fol. 16 v°. « In festivitate sancti Petri. Igitur post corporeum dominice nativitatis adventum, cum ipse Dominus Jhesus Christus, vera lux mundi, mundanis tenebris illuxisset... (fol. 17). A prop lo coporal esdeveniment de la nativitat de nostre sennor... »

Fol. 24 v°. « In commemoratione sancti Pauli. Fuit vir quidam in Jherusalem de tribu Benjamin, nomine Saulus, eruditissimus in libris Moysi... Uns hom fon en Jherusalem del trip de Benjamin, qued avia nom Saul, sabis el libres de Moysen et en totz les autres mandamenz de la lei... »

Fol. 34. « Passio sanctarum virginum Fidei, Spei et Caritatis, et matris earum Sapientie. Mulier igitur quedam nomine Sapientia... Una femena era qued avia nom Sapiencia, de gran linnatge, et era mout riqua... »

Fol. 43. « Obitus sancte Petronille et Felicule. Sainz Peire avia una filla qued avia nom Peironella, et era mout bella femena... » Ce morceau a été publié d'après le présent manuscrit par M. Paul Meyer dans son *Recueil d'anciens textes bas-latins, provençaux et français,* p. 136.

Volume en parchemin. 44 feuillets. 187 millimètres sur 130. Écriture à longues lignes, du XIIIe siècle. Une note frauduleusement ajoutée au bas de la dernière page : « Iste liber est conventus Sancti Dominici de Mantua, » permet de supposer que le volume a été dérobé dans une de nos bibliothèques. Le manuscrit a perdu les cinq feuillets du commencement et peut-être plusieurs cahiers à la fin, ce qui en rend jusqu'à présent l'identification très incertaine, comme l'a fait remarquer M. Meyer, dans la *Romania*, t. XII, p. 341.

Reliure en ais de bois, avec dos en cuir.

LXXIV. Nouv. acq. franç. 6195. (Libri, 106.)

VIE DE SAINT HONORAT, en vers provençaux.

Volume en parchemin. 93 feuillets. 282 millimètres sur 205. Écriture du XIVe siècle. Venu de l'abbaye de Marmoutier et plus

anciennement de la famille de Lesdiguières, comme l'atteste le mot « propia » tracé au bas de la dernière page. — Reliure en ais de bois, avec dos en cuir.

Le voleur du manuscrit a fait écrire par un faussaire au bas de la première page la note : « Di S. Jacopo di Ripoli. »

LXXV. Nouv. acq. franç. 4506. (Libri, 108.)

Traité de fauconnerie, en vers provençaux, par Daude de Pradas. Voyez *Histoire littéraire de la France*, t. XVIII, p. 560 et 561.

Fol. 1. Aisso es lo romans dels auzells de Daude de Pradas.
Daude de Pradas ne s'oblia
Pueis que cens e cors l'en envia,
Que non fassa un bon solatz
Per se e per cells a cui platz,
Que dels autres non ha gran cura,
E se dis per bonaventura
De far romans gai e cortes
Mentre que l'en es talens pres,
E fara lo en drecha amor
De cells a cui plazon austor.
Car dels austors e dels falcons
D'esparviers e d'esmerilhons
Dira quantas manieiras son
Per so com trobe lo plus bon.
. . . .
Fol. 71 v°. Fatz mal dizentz giet a mon dan
Ez a gent cortezam coman.
Mos romans del tot complitz es
E fatz na Dieu grandas merces.

Fol. 72. Trois recettes en provençal. « Friziaga trissares en 1ª pauca escudelleta... »

Fol. 73. Recettes de fauconnerie en français. « Je racorde a trestous fauconies qu'ils donnent d'aloe sicotrin pour ung matin une foys le moys a leurs faucons... » — Fol. 79 v°. « Si fine le dite de Hanne le bon fauconier de Rodes sur le fayt de fauconerie... »

Volume en papier. 80 feuillets. 220 millimètres sur 138. Écriture à longues lignes, de la fin du XIIIe siècle, sauf les fol. 73-80, qui sont du XVe.

Le mot *propia* qui est à la fin (fol. 80 v°) prouve que le manuscrit vient de la bibliothèque de la famille de Lesdiguières. C'était le n° 258 de la bibliothèque de Marmoutier; voyez *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXI, 1re partie, p. 287 et 288. — Un faussaire a ajouté sur le fol. 72 v° la prétendue signature de « Francesco Redi. »

Reliure en ais de bois, avec dos en cuir.

LXXVI. Espagnol 486. (Libri, 110.)

Version catalane du Nouveau Testament, avec une Vie de Jésus-Christ.

Fol. 5. « Assi comensa le prolech de sant Matheu. » — Fol. 7 v°. « Matheu cant hac predicat primerament l'avengeli en Judea, cyl se volt mudar per preycar als Fariseus gentils e ascrist aquest avangeli... »

Fol. 34 v°. « Assi comensen los capitolls de sant March. »

Fol. 52. « Assi comensen los capitolls de sant Luch. »

Fol. 80 v°. « Assi comensen los capitolls de sant Johan. »

Fol. 101. « Comenssa lo prolech o argument sobra la primera apistola que sant Paul trames als Romans... » — Fol. 169. « Esplagada es la apistola que sant Paul trames als Ebreus. »

Fol. 169. « Comensa lo prolech sobra lo fet dells apostolls. » — Fol. 202. « Esplagats son los fets dells apostolls. »

Fol. 202. « Comensa lo prolech sobra les apistoles canonicalls. »

Fol. 219. Vie de Jésus-Christ, commençant par un résumé de l'histoire des cinq âges du monde. En tête (fol. 219 et 220), table des 61 chapitres dont se compose l'ouvrage. Voici, d'après cette table, les titres des premiers et des derniers chapitres : « I. De la primera adat. — II. De la sagona adat. — III. De la tersa adat. — IIII. De la quarta adat. — V. De la quinta adat. — VI. Del acordement de sent Matheu e de sent Luc sobra lo linatga de Josep espos de santa Maria. — VII. Com la stela aparech... — LVIIII. Com Jhesu Crist aparech als dicipols lo dia de la asensio. — LX. Del fet del dia de la asencio. — LXI. Com nostro senyor mostra que el rasucita varament e quantes veus aparech. » — Fol. 220 v°. Rubrique de l'ouvrage : « Assi parla de les adats entro alla ganaracio de Jhesu Crist e d'alguns miracles que feu en sa infantesa e del acordament dells avengalistes sobra la sua pacio. » Premiers mots : « Capitol primer. Sagons que

racomta Moisen profeta en lo Genesi e sant Luch avangelista en los seus avengelis que nostro senyor Deus en lo comensament del mon forma Adam... »

Fol. 291. « Assi comensa lo prolech sobra lo libra de sant Johan loqual libra es apalat Apocalipci. »

Fol. 307. « In nomine Domini nostri Jhesu Christi. Aquesta es la epistola que nostro senyor Deu Jhesu Crist tramet sobra l'autar de sant P. en la ciutat de Jherusalem ascrita en huna taula de pera marbr., e la rasplandor d'aquela era axi com lamp... » — Fol. 309 v°. « ... E ab tots los sants de Deu en paradis abitara ab Deu lo para e ab Deu lo fil e ab Deu lo sant sperit, qui viu e regna ab Deu lo para per tots tems perdurablement sens fin per omnia secula seculorum. Amen. Amen. Amen. »

Volume en papier. 313 feuillets, y compris les feuillets blancs du commencement et de la fin. 300 millimètres sur 220. Écriture sur deux colonnes, du xive siècle.

Jadis n° 308 de l'abbaye de Marmoutier, où il était arrivé après avoir appartenu à la famille de Lesdiguières, comme le prouve la marque *propia* inscrite à la fin du texte (fol. 309 v°). Voyez *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXI, 1re partie, p. 174 et 352. — Un faussaire a écrit sur l'ancienne garde du volume (fol. 313 v°) la note « Iste liber est conventus Sancti Dominici de Mantua. » — Reliure en ais de bois, avec dos en cuir.

LXXVII. Espagnol 487. (Libri, 111.)

Poèmes catalans, dont la publication a été commencée par M. Paul Meyer dans la *Romania*, t. XIII, p. 264-284.

Fol. 1-7. La nouvelle de Frère de joie et de Sœur de plaisir.

Sitot frances sa bel lengatge
Nom pac en re de son linatge...

Fol. 8-11 et 13-16. Requête amoureuse.

Destret de mors mi clam a vos
Dona del horant cors joyos...

Fol. 17-20. Poème à la louange de Dieu, probablement par Aymo de Sestars.

Unes noves vull comensar
Per apendre e per enseynar.
. . . .
Baros n'Aymo de Sestars.

. . . .
Lausor de la divinitat
Que fen n'Aymo de Cestars.
. . . .

Fol. 12 et 21-34. Description allégorique de l'armure du chevalier, par Peire March.

A vos mout aut senyor
Car ets digne d'onor
. . . .

Fol. 34 v°. Ez a me Peyres March
Humil vostre sotmes
Queus presenti l'arnes
Vulla tos temps gardar
De mal e de pecar.
. . . .

Fol. 35-45. « Storia del amat Frondino e de Brisona, ou se contenen quatre letres d'amors, ab alguns cansons en frances. »

Car es plasirs d'augir
Vos vull comptar e dir
. . . .

Fol. 46. Règles de comput.

Dins un ayn son scrites
LII setmanes complides... .

Volume en papier. 46 feuillets. 295 millimètres sur 220. Écriture à deux colonnes, du XVe siècle. M. Paul Meyer a constaté qu'il manque un feuillet après le feuillet 2, et que le feuillet coté 12 devrait être régulièrement placé entre les feuillets 20 et 21. Le même savant a reconnu que les 46 feuillets du présent manuscrit viennent du ms. 377 de Carpentras; voyez *Romania*, t. XVI, p. 106, note.

Pour dissimuler l'origine du volume, un faussaire a tracé sur la dernière page la signature de Francesco Redi.

Reliure en ais de bois, avec dos en cuir.

LXXVIII. Italien 2037 et 2038. (Libri, 1875.)

Léonard de Vinci. — Deux petits volumes remplis de notes et de dessins de Léonard de Vinci. Ils sont presque entièrement formés de cahiers détachés des mss. A et B de la collection appartenant à l'Institut.

Dans le ms. 2037, il y a 10 feuillets, hauts de 230 milli-

mètres et larges de 167, plus trois feuillets, actuellement pliés par la moitié, hauts de 316 millimètres et larges de 215.

Dans le ms. 2038, il y a 34 feuillets, hauts de 210 millimètres et larges de 145.

LXXIX. Supplément grec 1095. (Libri, 1198.)

L'ILIADE D'HOMÈRE, suivie d'autres poèmes[1].

Fol. 1. Vie d'Homère : Ὅμηρος ὁ ποιητὴς τίνων μέν...
Fol. 1 v°. Sur Homère : Περισσὸν μὲν ἴσως ἂν...
Fol. 25. L'Iliade, avec scholies.
Fol. 225. Hymnes d'Homère : I-III, V-XXV, XXVII-XXXIII et Épigramme I.
Fol. 245 v°. Hymnes de Callimaque de Cyrène.
Fol. 258 v°. Hymnes d'Orphée.
Fol. 274. Hymnes de Proclus le Lycien.
Fol. 276 v°. La Batrachomyomachie.

Volume en papier. 280 feuillets. 335 millimètres sur 228. Écriture de la fin du xve siècle. Reliure en basane.

Ce manuscrit fut acheté en 1844 par Libri à la vente de la bibliothèque du baron de Gérando; il figurait sous le n° 1429 au catalogue rédigé pour la vente. Il avait jadis appartenu à l'abbaye de Saint-Pierre de Pérouse, comme l'attestent deux notes tracées au commencement et à la fin du volume, notes qu'un des plus récents possesseurs avait recouvertes de bandes de papier. L'une de ces notes a servi de modèle au faussaire qui a mis les mots *Est Sancti Petri de Perusio* sur plusieurs des manuscrits volés par Libri à Lyon et ailleurs. Voyez l'atlas joint au présent catalogue, planche VII, n° 7.

1. Cette notice est de M. H. Omont.

CATALOGUE

DES MANUSCRITS MODERNES

DU

FONDS LIBRI.

LXXX. Nouv. acq. lat. 1634. (Libri, 1872.)

MÉLANGES D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

Généalogie de quelques papes. — Projet d'une ligue contre les hérétiques en 1603. — Pièces relatives à l'ordre des Jésuites, adressées la plupart à Odon Pigenat, provincial de l'ordre en France, à la fin du XVIe siècle; plusieurs signées par Claude Acquaviva. — Pièces sur les missions : lettre du frère « Cœlestinus a Sancta Lidvina, » carme déchaussé, d'Alep, le 25 février 1636; lettre du frère Paul de Jésus-Marie, carme déchaussé, d'Alep, le 20 septembre 1642; deux lettres du P. Gaubil, écrites de Pékin, en 1733 et 1738, la seconde adressée à Fréret; lettre du cardinal Antonelli au P. Marco dalla Tomba, missionnaire apostolique à Chandernagor. Lettre de Michele Pietro III, patriarche arménien de Chaldée, du 14 juillet 1777.

LXXXI. Nouv. acq. franç. 5126. (Libri, 1872.)

PIÈCES ORIGINALES SUR L'HISTOIRE DE FRANCE. Documents antérieurs à la mort de François Ier.

Lettre de « Guillelmus, Sabinensis episcopus, et G. tituli Sancti Stephani in Celio monte presbiter cardinales » (vers 1369). — Mandement du duc de Berri aux trésoriers de France, daté

de Boulogne-sur-Mer, le 22 mai. — Lettre de Pie II à son allié « Laurencius Thome de Boninsignis, » citoyen de Sienne (31 août 1460). — Requête de l'Université de Paris au roi Louis XI (14 octobre 1460). — Lettre de quatre Aragonais annonçant à Louis XI la mort de l'infant don Carlos (24 septembre 1461). — Mandement de Jean, duc de Calabre et de Lorraine (6 novembre 1469). — Lettre du cardinal d'Aleria à Anne de France, duchesse de Bourbon (11 décembre 1489). — Relation de la journée de Fornoue, écrite à Moulins, le 17 juillet 1495, au reçu d'un message apporté par un laquais du duc de Bourbon. — Lettre de Louis XII au duc de Bourbon (à Nantes, le 13 janvier [1499]). — Nouvelles envoyées de Naples, le 5 octobre [1509]. — Collection de 12 lettres adressées par Louis XII à Charles d'Amboise, seigneur de Chaumont (1509 et 1510). — Relation de la bataille de Ravenne, par Jehan Hauvart (20 avril 1512). — Lettre adressée à la duchesse de Bourbon par François Binet, serviteur général des Minimes (16 septembre 1516). — Rapport signé Marmier et Henry d'Espechparch, sur les négociations suivies en Allemagne dans l'intérêt de François Ier. Daté de Malines, le 17 mars 1518. — Lettre de Galeaz Birago, du 16 mars 1523. — Plusieurs lettres ou billets d'Hélène de Chambes, veuve de Philippe de Commynes. — Copie d'une lettre écrite à François Ier par M. de Tinteville, évêque d'Auxerre, ambassadeur à Rome (28 novembre 1531). — Lettre d'Anne de Montmorency au même (30 août [1532]).

LXXXII. Nouv. acq. franç. 5127. (Libri, 1872.)

Pièces originales sur l'histoire de France. Documents des règnes de Henri II, François II et Charles IX.

Le duc de Florence à Henri II (20 septembre 1550). — Cinq lettres de Sanpero Corso, paraissant avoir appartenu à Roger de Gaignières. — Le cardinal Carafa (14 septembre 1555). — Jordano Ursino (7 avril 1556 et 22 janvier 1559). — Charles IX (14 janvier, 26 octobre, 13 novembre et 12 décembre 1561; 28 octobre 1563; 27 avril 1568; 26 janvier, mai, 24 août 1572; 25 et 29 mai, 26 juin 1573). — Catherine de Médicis (28 avril et 15 novembre 1561; 25 avril 1563; 9 et 21 septembre 1568).

— Négociations pour la paix, après la restitution du Havre au roi de France (26 juillet 1563). — Lettre de Du Ferrier, écrite de Trente, le 19 août 1563. — Élisabeth, reine d'Angleterre, à Charles IX (29 décembre 1564). — De l'Aubespine à la reine (24 mai 1567). — Matignon au roi (26 mars 1568). — Lettre des gens du roi tenant la cour des grands jours à Périgueux, sur les mesures de précaution prises par eux pour éviter un soulèvement, à la nouvelle qui leur était parvenue le 30 août 1572, au soir, « de la mort du feu admiral et de plusieurs autres de sa suyte » (6 septembre 1572). — Paulo Orsino (31 mai 1573). — Gio. Battista Giorgi (24 juillet 1573). — Lettre du 14 septembre 1573, où il est question de libelles qu'on soupçonnait avoir été imprimés à Genève.

La lettre de la reine Élisabeth et celle de Charles IX, du 24 août 1572, adressée au duc de Longueville, ne viennent pas des collections Libri; elles se sont trouvées dans un volume relié aux armes de Charles IX où Barrois les avait insérées. Ce volume est celui qui a reçu le n° 4514 dans le fonds français des Nouvelles acquisitions.

LXXXIII. Nouv. acq. franç. 5128. (Libri, 1872.)

Pièces originales sur l'histoire de France. Documents du règne de Henri III.

« A Monsieur de Piebrac, de par son grand amy le roy de Poulongne, La façon de faire bien harangues...; » mémoire autographe. — Henri III, aux cantons suisses (3 août 1574). — Le cardinal Comendone, à Catherine de Médicis (31 août 1574). — Le cardinal Stanislas Hosius, à Henri III (20 septembre 1574). — Louis de Gonzague, à Henri III (2 et 24 novembre 1574). — Le maréchal de Retz, à Henri III (22 décembre 1574). — Jaqueline de Rohan (13 avril 1575, février 1578 et sans date). — « Antonius Corranus, » au conseiller de Morvillers; lettre latine écrite de Londres, le 12 novembre 1575. — Don Juan d'Autriche, à Henri III (15 juin 1577). — L'amiral de Villars, à Henri III (6 août 1578). — Le comte de Ventadour, à Henri III (12 août 1578). — Philippe de Croy, à Henri III (3 novembre 1578). — Alfonse d'Ornano, à Henri III

(22 janvier 1579). — Villeroy, à Henri III (28 janvier 1579). — Rapport adressé à Catherine de Médicis sur une entrevue que Messieurs du conseil eurent avec le roi de Navarre à Nérac, le 29 janvier 1579. — Ruffec, à la reine (20 août 1579). — Pirro Malvezi, à Henri III (22 juillet 1580). — Blatier, à Henri III (9 janvier 1581). — Les conseillers florentins de Lyon sur l'établissement de courriers entre l'Espagne et l'Italie (24 novembre 1581). — Claude Acquaviva, général des Jésuites, à Henri III (27 septembre 1583). — Lettre écrite de Madrid le 1er mars 1584, au cardinal d'Est. — Boschetti, gouverneur d'Avignon, à Henri III (16 avril et 15 juin 1584). — Les états de Brabant, à Catherine de Médicis (16 juillet 1584). — Lettres de crédit pour un envoyé de Henri III par devers les états généraux des provinces unies ès Pays-Bas (31 juillet 1584). — Catherine de Médicis, à Villeroy (14 septembre 1585). — Dominique Grimaldi, archevêque d'Avignon, à Henri III (8 mai 1586). — Camilla Peretti, à Henri III (28 septembre 1586). — Louis de Gonzague, à Villeroy (24 octobre 1586). — Pomponne de Bellièvre, à Villeroy (3 décembre 1586). — Longue lettre de Catherine de Médicis à son fils, dont la fin manque (2 juin 1588).

LXXXIV. Nouv. acq. franç. 5129. (Libri, 1872.)

Pièces originales sur l'histoire de France. Documents du règne de Henri IV.

Pièces et lettres originales du règne de Henri IV. — « P. cardinalis Deza, » à Charles cardinal de Lorraine (10 janvier 1590). — Minute d'une lettre de Henri IV à Élisabeth, reine d'Angleterre, pour s'excuser de ne pas lui remettre la place de Brest. — Mémoire sur l'intérêt que le duc de Savoie avait à empêcher Henri IV de devenir paisible possesseur du royaume. — Louis de Gonzague, à Henri IV (20 décembre 1593). — Marie de Bourbon, duchesse de Longueville, à M. de Sillery (13 février 1594). — Longues lettres écrites de Rome au duc de Mayenne par un secrétaire (16 et 24 décembre 1594). — Henri IV, aux états des Pays-Bas (3 septembre 1595) ; copie de la main de Villeroy. — Alfonse d'Ornano, à Henri IV (6 octobre 1595 et 4 mars 1603). — Maurice de Nassau, prince d'Orange, à Henri IV (22 juin

1596). — « Carlo de Petruecy, arquiteteur, » à Henri IV (26 décembre 1596). — Horatio Rucellai (27 janvier 1598). — Séguier, ambassadeur à Venise (17 avril et 22 mai 1599). — Le duc de Mercœur (29 septembre 1599). — César d'Este, a Henri IV (4 mai 1600). — Dominique Gymnasi, évêque de Siponto, nonce en Espagne, à Henri IV (5 septembre 1601). — Le connétable Henri de Montmorency, à Henri IV (23 avril 1602). — Le pape Clément VIII, à Henri IV (18 avril 1603). — César Martin, à la duchesse de Mercœur (14 novembre 1603). — Bellièvre, à Villeroy (30 avril 1604). — Le prince d'Orange, à M. d'Arssens (18 mars [1608]). — L'infante Isabelle, à Henri IV (28 septembre 1609). — Guglielmo Hugone, général des Cordeliers, à Henri IV (2 mars 1610).

LXXXV. Nouv. acq. franç. 5130. (Libri, 1872.)

Pièces originales sur l'histoire de France. Documents du règne de Louis XIII.

Du Vair, à Villeroy (4 avril 1611). — C. d'Angennes (22 juin 1611). — Bullion, à Villeroy (20 novembre 1611; 6 octobre 1613; 6 février 1616). — Villeroy, à Casaubon (1er décembre 1611). — Le cardinal de Gonzague, à Marie de Médicis (22 janvier 1613). — Le duc de Nevers (12 mai 1613). — Rapport sur les conférences du prince de Condé avec les commissaires de la reine (9 avril 1614). — Caspar Gallati, à Marie de Médicis (31 mai 1614). — Le marquis de Trenel, ambassadeur à Rome (7 avril 1615). — Le duc de Nevers, à Villeroy (13 juin 1615). — Sully, à Villeroy (29 novembre 1615). — Le cardinal Bentivoglio, au duc de Luynes (21 mars 1621 ou 1622). — Marie de Médicis, au duc d'Anjou (17 janvier 1622; 13 août 1623; 23 avril 1624 et 24 octobre 1629). — Déchiffrement d'une lettre du nonce, donnant des nouvelles de la cour de France (15 avril 1623). — Hotman-Villiers, à M. d'Aerssen (21 mai 1623). — Urbain VIII, à Louis XIII (8 août 1623 et 23 décembre 1628). — Marillac (24 août 1626). — Luca Fabbroni degl' Asini, à Marie de Médicis (16 novembre 1627). — Copie faite par Foucquet d'une lettre de lord Montagu, à Louis XIII (23 janvier 1628). — Le doge de Gênes, à Louis XIII (13 fé-

vrier 1630). — Le duc de Mantoue (1er mai et 22 juillet 1631). — Le sieur de Bellegarde, grand écuyer (30 décembre 1633). — La Vie, premier président de Navarre (12 avril 1636). — Frédéric-Maurice de la Tour (4 août 1638). — Plusieurs lettres de Louis de Bourbon, comte de Soissons. — Louis de Bourbon, depuis le prince de Condé, au duc de Longueville (26 juin 1642).

Lettres adressées depuis 1630 à M. de Sabran, envoyé du roi à Gênes. Les principaux signataires de ces lettres sont Victor-Amédée, duc de Savoie; le duc de Mantoue, Servien et la comtesse de Soissons.

Lettres adressées à M. de Nerestang, maréchal des camps et armées du roi. Les signataires de ces lettres sont le maréchal d'Ancre, Bautru, le maréchal de Boisdauphin, de Monteblanc, de Montholon, le duc de Montmorency, de Neufville (Villeroy), de Noyers, Séguier La Verrière.

LXXXVI. Nouv. acq. franç. 5131. (Libri, 1872.)

Pièces originales sur l'histoire de France. Documents originaux, la plupart précieux, tirés du cabinet du cardinal de Richelieu. Lettres originales, minutes et mémoires divers.

LXXXVII. Nouv. acq. franç. 5132. (Libri, 1872.)

Pièces originales du règne de Louis XIV.

Longue lettre de Louis de Bourbon, adressée à Monsieur, le 2 juillet 1644. — Lettres de Louis XIV annonçant qu'il a rappelé le président de Bellièvre, ambassadeur extraordinaire en Angleterre, et qu'il l'a remplacé par son frère (12 octobre 1647). — Deux lettres de Chanut, ambassadeur en Suède (9 mai et 5 septembre 1648). — Condé, au duc de Longueville (19 août 1651 et 26 janvier 1660). — La Melleraie, au comte de Brienne (14 juillet 1652). — Le cardinal de Retz, au chapitre de Paris (8 août 1654); copie.— Réception du premier président Lamoignon (17 novembre 1658). — Le cardinal Mazarin (23 décembre 1659); copie. — Notes de Colbert sur les évêques qui pouvaient être nommés à l'archevêché de Bourges (1664). — Félix Vialard, évêque de Châlons, au procureur général (26 juin 1665). — Nouvelles du grand Mogol, envoyées d'Agra, le 30 décembre 1666. — Instructions de Louis XIV pour Louvois (1er août 1676); neuf pages écrites de la main du roi.

LXXXVIII. Nouv. acq. franç. 6210. (Libri, 1872.)

CORRESPONDANCE DU CHANCELIER SÉGUIER.

Noms des signataires de plusieurs lettres de ce recueil :

Les consuls d'Amsterdam.
Arnauld d'Andilly. 26 juillet 1643.
Le duc d'Atrye.
Nicolas de Bagni, archevêque d'Athènes. — Touchant le collège des Lombards à Paris.
Henri de Bourbon, prince de Condé. 17 novembre 1633. — Plaintes contre Claude de la Magdeleine, évêque d'Autun.
Le surintendant Bullion.
De Brézé. 20 mars 1636.
Thomas Campanella. 31 mai 1635.
De Chaumont, théologien.
Chavigni. 4 novembre 1636.
Philippe de Cospéan, évêque de Lisieux.
François de Cossé. 23 octobre 1636. — Touchant les « attentats » du parlement de Bretagne.
Léonor d'Estampes de Valancé, archevêque de Reims. 22 août 1641. — Police de la ville de Sedan.
Le maréchal Fabert. 20 novembre 1661.
Gaston, duc d'Orléans. 9 avril 1645.
Le doge de Gênes. 10 février 1633.
Le président Giroux. 17 octobre 1636. — Désordres arrivés à Dijon.
De Gremonville. 21 avril 1643.
Halincourt. 23 décembre 1635.
Le Père Irénée, du couvent de Nazareth. 27 juin 1643.
Le duc de la Vallette. 10 novembre 1635. — Contre le parlement de Metz.
Lebret, depuis évêque de Toul. 25 mars 1643.
Lesdiguières. 21 août 1644.
Andreas Lüchtemaker Osterling.
Le général des Mathurins. 8 octobre 1636.
Le cardinal Mazarin. 25 et 29 septembre 1653.
Le duc de Mercœur. 2 juin 1654.
Honoré, prince de Monaco. 2 septembre 1644.
De Noyers. 4 juin et 9 juillet 1635; 27 mars et 15 avril 1643.
Le président de Paule, du parlement de Provence. 8 avril 1636.
Gualdo Priorato. 22 novembre 1661.

N. Rigault. 17 octobre 1636.
Rose. 22 janvier 1661.
De Sabran. 7 septembre 1645.
A. Sagredo. 30 août 1664.
Saint-Chamond, ambassadeur à Rome. 15 septembre et 14 décembre 1644.
Saint-Géran. 3 février 1644.
Le duc de Saint-Simon. 6 juillet 1635.
Le maréchal de Schomberg. 12 novembre 1654.
Dominique Séguier, évêque de Meaux. 22 juin 1643.
Le président Séguier de Drancy.
Carolus Sergius, vicaire général des Jésuites. 20 février 1645.
De Simiane de la Coste. 29 mars 1643.
Le gardien de la Terre sainte. 11 avril 1643.
De Vautorte, d'Aix. 21 janvier 1641.

LXXXIX. Nouv. acq. franç. 6212. (Libri, 1872.)

Eusèbe Renaudot. Recueil de 24 lettres originales qu'il adressa de Rome, en 1701, au cardinal de Noailles.

XC. Nouv. acq. franç. 6207. (Libri, 1872.)

Princes de la maison d'Orléans. Correspondances de membres de la maison d'Orléans. — Marguerite de Lorraine, duchesse d'Orléans. — Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier. — Marguerite-Louise d'Orléans, grande-duchesse de Toscane. — Charlotte-Aglaé d'Orléans, duchesse de Modène. — Les lettres de la duchesse de Montpensier paraissent venir de la collection de Baluze.

XCI. Nouv. acq. franç. 5167. (Libri, 1872.)

Lorraine et Vaudemont. Documents relatifs aux maisons de Lorraine et de Vaudemont, du xvie au xviiie siècle.

XCII. Nouv. acq. franç. 5164. (Libri, 1872.)

Mélanges historiques.

Notes et mémoires généralement peu intéressants. — Fondation de l'abbaye de Blanchelande, en français. — Statue érigée par la ville de Paris en l'honneur de Louis XIV. — Ins-

criptions pour le marché Bissy à Paris. — Mémoire touchant l'origine et l'autorité du parlement de France appelé « Judicium Francorum. » — Ordre de Saint-Antoine. — Minimes de Vincennes. — Histoires singulières et plaisantes adressées par La Brellanne au Père Des Molets.

XCIII. Nouv. acq. franç. 5154. (Libri, 1872.)

HISTOIRE D'ALLEMAGNE.

Documents originaux depuis le xive siècle. — Henri VII, roi des Romains, à Philippe le Bel (1er septembre 1309). — Sigismond, roi des Romains, au pape Martin V, touchant un différend entre l'évêque de Metz et la ville d'Épinal (22 août 1425). — François Ier, pour accréditer Adam Bayer près de Frédéric, duc de Saxe (à Romorantin, le 15 janvier). — La ville de Dantzic, à François Ier (8 octobre 1521). — Louis, comte de Stolberg, au maréchal Robert de la Mark (31 juillet 1552). — Le syndic des villes hanséatiques, à Charles IX (22 janvier 1568). — Guillaume, landgrave de Hesse, à François Hotman (16 septembre 1577). — Lettres adressées à Henri IV par l'électeur Frédéric, prince palatin du Rhin, et par plusieurs autres princes réunis à Hailbrun (15 mars 1594), par Guillaume, duc de Bavière (10 septembre 1602), par Jean-Georges de Brandebourg, administrateur de l'évêché de Strasbourg (17 août et 19 septembre 1603), par Frédéric, électeur palatin (28 juin 1606 et 24 novembre 1609), par Joachim-Frédéric, électeur de Brandebourg (30 octobre 1606), par Maurice, landgrave de Hesse (1er avril 1606 et 17 décembre 1609), par Jean, comte palatin (23 mars 1609), par Jean-Sigismond, marquis de Brandebourg (11 août 1609), par Christian II, Jean-Casimir et Jean-Ernest, ducs de Saxe (2 octobre 1609), par Jean-Frédéric, duc de Wurtemberg (25 octobre 1608, 28 novembre 1609 et 10-20 mars 1610), par Wolfgang-Guiliaulme, comte palatin du Rhin, et Ernest, marquis de Brandebourg (15 octobre 1609), et par ce même Ernest, marquis de Brandebourg (13-23 janvier 1610). — Lettres adressées à Louis XIII, par Jean-Sigismond, marquis de Brandebourg (13-23 mai 1612), par Jean-Georges, électeur de Saxe (15 mai 1612), par l'archiduc Léopold (26 mai 1612 et

17 avril 1621), par le collège électoral (11 novembre 1627, touchant la fortification de Verdun), par Jean-Georges, électeur de Saxe (20 mai et 1er septembre 1634), par l'électeur de Mayence et par d'autres princes et ambassadeurs assemblés à Prague. — Jean de Lipie Lipski, archevêque de Gnesen, à Claude de Mesmes, comte d'Avaux. — Maurice, landgrave de Hesse, à M. de Villiers Hotman (12 juin 1614). — Le doge de Venise, à Christine, reine de Suède (21 mars 1637). — Chavigny, au duc Bernard de Saxe-Weymar (13 février 1638). — Frédéric, prince de Hesse, au même (1er mars 1639). — L'impératrice Éléonore, au cardinal de Bagni (10 décembre 1639). — L'électeur Frédéric Guillaume Ier, margrave de Brandebourg, au cardinal Mazarin (11 janvier 1649).

Documents relatifs à Henri, duc de Brunswick-Lunebourg, mort en 1598.

Lettres adressées au baron de Rorté, résident pour le roi en Allemagne et en Suède, par le comte d'Avaux (7 mai 1644), Colbert, résident à Hambourg (4 septembre 1637 et 13 mars 1638), l'électrice Élisabeth-Charlotte (23 novembre 1635), Gunther, de Copenhague (18 octobre 1636), La Boderie (8 janvier 1636 et 6 octobre 1637), Henri de Nassau (13 décembre 1643), Martin Opitius (14 novembre 1634 et 2 mars 1635), le chancelier Oxenstiern (1er août et 10 septembre 1635).

XCIV. Nouv. acq. franç. 5165. (Libri, 1872.)

HISTOIRE D'ITALIE ET DE SUISSE. Documents du XVIe au XVIIIe siècle.

Dans le recueil concernant l'Italie, dont beaucoup de pièces sont en italien, on remarque des lettres écrites par Honoré, prince de Monaco (8 février 1644), le cardinal de Monte (1531), Muratori (6 mai 1739 et 13 novembre 1741), le cardinal Passionei (25 août 1756), J.-Jérôme Rossi, évêque de Pavie (18 novembre 1554), Chrestienne, duchesse de Savoie (1er février 1653), le naturaliste Zinanni. — Note autographe de Michel-Ange. — Documents sur les mouvements de Naples, en 1647.

Dans le recueil concernant la Suisse, lettres de Sébastien de l'Aubespine, évêque de Limoges, à M. de Haultefort (8 octobre

1574) ; des syndics du conseil de Genève (3 octobre 1582) ; de Paschal à Henri III, pour lui apprendre comment il avait déjoué un complot formé par le duc de Savoie contre la ville de Genève (9 mai 1584) ; des treize cantons assemblés à Baden (11 juillet 1594, 23 février et 11 juillet 1595) ; de La Violette à Sillery (27 mai 1595) ; de Paschal à Henri IV (18 novembre 1606) ; de Guillaume, évêque de Bâle, à Louis XIII (6 septembre 1613).

XCV. Italien 2033-2036. (Libri, 1872.)

MÉLANGES DE PIÈCES ITALIENNES, dont M. Gaston Raynaud a dressé l'inventaire suivant :

Tome I. Italien 2033.

Recueil de lettres originales du XVe et du XVIe siècle.

Chosimo Acharetti, à Luigi et Lucha..... 26 octobre.....

Jacopo Antiquario, à Benedetto Dei. 7 juillet 1481 et 27 août 1483.

Leonardo Aretino (en latin), à Foresi de..... 15 mars.....

Pietro Alcyonio, à Francesco del Nero. 1er avril 1523.

Jo. Paulus Balliono, à Pero. 9 mars 1517.

Jentiles Balionus, à Pero. 9 mars 1517.

Hermolaus Barbarus (en latin), à Francesco Gaddi. 8 mai 1490.

Braccius de Fortedracciis (?), à Maximo de Albizis. 4 octobre.....

Nicolo et Piero Capponi, à Francesco del Nero. 11 juin 1528.

Chrysogonus, card. Papiensis, aux magistrats de Sienne. 17 septembre 1463 et 27 juillet 1465.

Card. Divitio, à Lodovica Divitia. 15 octobre 1516.

Éléonore d'Aragon, duchesse de Ferrare, à Jean Lanfredini. 3 juillet 1485.

Ferdinand, roi de Sicile, à Thom. Soderini et Jean Lanfredini. 4 juin 1484 et 16 octobre 1484.

Fontio, à Francesco de Gaddi. 3 lettres, du 11 avril 1487 au 12 mai 1487.

Angelo Francesco (en latin), 1 lettre.....

Giuliano, à Averar..... 4 octobre 1451.

Le cardinal Jean de Médicis (Léon X), à Ruberto Nasi. 21 septembre 1515.

Jean-Frédéric d'Aragon, infant d'Espagne (en espagnol), à un ambassadeur florentin. 30 septembre 1482.

Lafecha, 1 lettre.
Lionel d'Este, à Côme de Médicis. 15 février 1439.
Bart° de Lorenzo, à Andrevuolo Sachetti. 12 août 1493.
Lucrezia [Tornabuoni], à Andrevolo Sachetti. 29 décembre 1480.
Francesco Patrizi, à Jean-Baptiste Strozzi. 18 mai 1587.
Pandolph. Petruccio, à Ricciardo Cervino Polit. 30 juillet 1505.
Pierre de Médicis, à Jean-Côme de Médicis. 22 juin.....
Angelo Politiano, à Laurent de Médicis. 24 août 1478.
Aloysius de Pulchris, à Laurent de Médicis. 8 août 1468.
Palla R^i^,..... 26 mars 1521.
Hieronymo, visconte di Riario, à Laurent de Médicis. 1er septembre 1477.
Ruberto Rophia, à Paolo Vettori. 30 avril 1523.
Bernardo Ruciellai, à Benedetto Dei. 19 mai 1485.
Cosimo Rucellai, à Benedetto Dei.....
Ludovico Maria Sforza, à Francesco Gaddio. 9 décembre 1485.
Le cardinal J. de Soderinis, à Lanfredino. 30 janvier 1504.
Joh. Victor Soderinus, au card. de Médicis. 28 septembre 1515.
Francesco Vettori,..... 12 août 1528.

Tome II. Italien 2034.

Correspondance de Francesco Redi, comprenant 148 lettres, savoir une lettre de Francesco Redi à Jean-Baptiste Redi, du 21 septembre 1675, et 148 lettres reçues par Francesco Redi des correspondants dont les noms suivent :

Filippo Baldinucci, 2 lettres du 27 janvier 1681 et du 23 mars 1683.
Paolo Boccone, 3 lettres du 26 novembre 1671 au 15 juin 1678.
Carlo Dati, 16 lettres du 22 février 1666 au 26 juin 1669.
Paolo Falconici, 4 lettres du 27 mai 1683 au 21 juillet 1685.
Alessandro Marchetti, 8 lettres du 14 décembre 1669 au 6 juin 1676.
Benedetto Menzini, 37 lettres du 15 janvier 1675 au 22 mars 1704.
Geminiano Montanari, 26 lettres du 30 décembre 1670 au 29 septembre 1685.
Giuseppe del Papa, 19 lettres du 11 janvier 1683 au 9 octobre 1683.
Donato Rossetti, 2 lettres du 7 août 1680 et du 4 octobre 1681.
Paolo Segneri, 2 lettres du 26 février 1678 et 26 décembre 1685.
Alessandro Segni, 9 lettres du 9 août 1666 au 18 janvier 1668.

Giuseppe Segni, 7 lettres du 9 février 1682 au 26 octobre 1685.

Spanheim, 1 lettre en latin du 5 décembre 1661.

Mich. Angelo Tilli, 12 lettres du 26 février 1684 au 23 octobre 1685.

Tome III. Italien 2035.

Recueil de 192 lettres originales, dont le détail suit :

Aless. Adimari, à Francesco Ermini. 10 juillet 1649.

Ulisse Aldrovandi, à Nicolo Fabritii. 18 février 1602.

Alfonso d'Este, à Jean-Baptiste Ronchi. 2 avril 1609.

Bart° Ammanati, à Giovanni Caccini. 10 avril 1563.

Ang° Maria Bandini, à Fr. V. Fineschi. 23 octobre 1793.

Maff. Barberini, à Gio. Battista Strozzi. 23 mai 1602.

P. Boninsegui, à Dom^{co} Boninsegui. 28 novembre 1573.

Stefano Borgia, au P. Marco della Tauba. 2 octobre 1784.

Bened. Buommattei, à Bart. Ermini...

Carrache, à Ferante Carlo. 10 mai 1617. La signature est coupée.

Giovanni Caccini, à dom... Berghini. 21 juin 1565?

Bened. Castelli, à Luca di Brescia. 8 lettres du 24 mars 1618 au 19 décembre 1620.

Giovanni Cinelli, à Ran. Fr. Tidi. 3 lettres du 14 octobre 1679 au 9 mai 1680.

Côme III de Médicis, 9 lettres du 10 septembre 1667 au 27 mai 1673.

Francesco Coppoli, à March. Coppoli. 3 lettres du 12 février 1658 au 27 février 1658.

Carlo Dati, à Francesco Dati. 6 décembre 1665.

Gio. Battista Doni. 6 juillet 1629.

Carlo Ermini, à Francesco Ermini. 15 août 1654.

Francesco Ermini, à Desid. Montemagni, 2 lettres du 30 juillet 1652 et du 19 décembre 1656.

Jacobo Facciolati, à Anat. Peristiano. 7 morceaux.

Giuseppe Ferroni. 31 juillet 1685.

Alesso Figliucci, à Lena Carnesecchi.

Gir. Fontana, à Angelo della Decima. 11 mai 1682.

Paolo Frisi, 11 avril 1781.

Teof. Gallaccini, à Niccolo Tornioli. 13 octobre 1640.

C. Gherardini, à Bernardo Guaschone.

Niccolo Gherardini, à Lorenzo Gherardini. 3 lettres du 4 mars au 6 sept. 1633.

Girolamo Gigli. 18 décembre 1697.

Ant. Fr. Gori, à Francesco Vettori. 4 lettres du 24 août 1751 au 10 avril 1755.

Jean Lami, à Jean Brunacci. 74 lettres du 10 janvier 1747 au 11 mars 1769.

P. G. Lampugnano. 16 octobre 1651.

Giov. Lanfranco, al caval. Lanfranchi. 18 juillet 1636.

Franc. de Lemene, 3 lettres du 24 janvier 1685 au 28 octobre 1685.

Fortunio Liceti. 29 décembre 1635.

Vincenzo Macocelli. 22 mai 1678.

Ugo Maffei, 2 lettres du 17 janvier 1667 et du 29 décembre 1669.

Lorenzo Magalotti, 2 lettres du 31 janvier 1668 et du 20 décembre 1669.

Marcello Malpighi, 2 lettres du... mars 1685 et du 28 octobre 1685.

Il Caval. Mariani, à Annibal Mariani. 4 novembre 1682.

Gio. Batt. Marino, à Gio. Battista Strozzi. 15 février 1602.

Antonio Mattei. 10 avril 1751.

Girolamo Mei à Pier' Vettori. 25 janvier 1567.

Mercuriale, à Roberto Titi. 14 février 1594.

Vettorio Monaldi, 2 lettres. 11 août 1678.

Torquato Montava, 3 lettres du 1er août 1655 au 3 juin 1656.

Bals. della Nane, à Ferrante Carli. 17 juillet 1627.

Nic. Paganutius. 25 janvier 1630. En latin.

Franc. Patricii. 12 mars 1581.

Aless. Peretti, card. 11 mars 1589. Copie.

Lorenzo Pignoria. 11 janvier 1602.

Adamo Pivato. 20 novembre 1743.

And. Poggio, à Ferrante Carlo.

Gio. Pietro Quadrio. 16 novembre 1650.

A. Querini, card. 16 août 1753.

G. Fr. della Rena.

P. Fr. Rinuccini, à Francesco Ermini. 2 octobre 1656.

... Runanni (?), à Francesco Ermini. 23 février 1656.

Oratio Rucellani, 2 lettres du 13 novembre 1662 et du 29 janvier 1666.

P. Fr. Salvi, à Francesco Ermini. 10 août 1678.

Ant. M. Salvini, à Andria Franceschi. 2 septembre 1721.

Lod. Sergardi, à S. Cav. del Faia. 14 septembre 1709.

Niccolo Stenone, à Vincenzo.

Rob. Strozza, évêque de Fiesole. 16 janvier 1653.

Carlo Tempesta, à Francesco Ermini. 17 avril 1655.

Aless. Tiarini, à Ferante Carlo. 7 décembre 1619.
Lorenzo Tornioli. 1er septembre 1640.
M. Ant. Tornioli. 11 juillet 1638.
Giov. Valesio, à Ferrante Carlo. 2 lettres du 25 mars 1606 et du 13 août 1608.
Giorgio Vasari, à Giov. Caccini. 30 mai 1562.
D. Vincenzo, à Giorgio Vasari. 2 lettres.
Lavinia Fontana Zappi, à Carlo Ferrante. 7 février 1609.
Anonymes. 5 lettres.

Tome IV. Italien 2036.

Pièces historiques et littéraires, des temps modernes. Résidu et notes diverses, non susceptibles d'un classement rigoureux.

XCVI. Italien 2032. (Libri, 1872.)

DOCUMENTS SUR L'HISTOIRE DE FLORENCE.

Fragment d'un pouillé de l'Abbaye. XIVe siècle. — Documents relatifs à la chapelle des Pandolfini dans l'Abbaye, depuis le XVe siècle. — Comptes de fabrique de l'Abbaye, 1588-1590. — Délibérations capitulaires des moines du Saint-Esprit de Florence, 1440-1452.

XCVII. Nouv. acq. franç. 5177. (Libri, 1872.)

ESPAGNE, PORTUGAL ET PAYS-BAS.

Documents originaux relatifs à l'Espagne et au Portugal. Le plus ancien est une lettre adressée par Marie, reine d'Aragon, le 9 juin 1447, à la reine de France.

Documents relatifs aux Pays-Bas du XVIe et du XVIIe siècle. — Lettres adressées à Henri IV par les états généraux des provinces unies des Pays-Bas, le 25 février 1600, le 6 décembre 1605 et le 20 juin 1606.

XCVIII. Nouv. acq. franç. 5178. (Libri, 1872.)

HISTOIRE DE LA TURQUIE, etc. Documents du XVIe et du XVIIe siècle, relatifs à la Turquie, à l'Égypte, aux États barbaresques et aux provinces danubiennes.

Lettre d'Antoine Petremol, à Catherine de Médicis, de Constantinople, le 16 juin 1562. — Lettres adressées à Charles IX

et à Henri III par divers personnages de la Sublime Porte. — Papiers de Philippe de Harlay, comte de Cesy, ambassadeur à Constantinople. — Engagement pris par Pierre Wyche, ambassadeur d'Angleterre, le 5 mars 1632. — Lettre de Louis XIII au Sultan pour cinq capucins qui avaient été faits prisonniers, 27 juin 1634. — Mandement du Grand Seigneur au cady et vaivode de Galata touchant le prix de vente des draps de France. 11 mai 1641.

Trois lettres adressées à Charles IX et à Catherine de Médicis par Christophe de Vento, consul en Égypte. 2 mars et 12 novembre 1571. — Les Ragusois soumis en Égypte à l'autorité du roi de France.

Onze lettres adressées à Charles IX et à Henri III par les rois d'Alger, de Tunis et de Fez.

Lettres des princes de Valachie. 1569; 25 octobre 1626 et 10 septembre 1635. — Jérémie, archevèque de Constantinople, remercie Henri III d'avoir rétabli le prince de Valachie.

Trois lettres des princes de Moldavie. La première fut écrite le 23 mars 1594, par Joan Bogdan, pour implorer la protection de Henri IV.

Lettres des princes de Transylvanie : une de Jean Sigismond Zapolski, en 1558; cinq de Gabriel Betlem (de 1619 à 1629); quatre de Georges Rakoci (1631, 1635 et 1639). — Nouvelles envoyées de Transylvanie le 15 mars 1625 à l'ambassadeur de France à Constantinople.

XCIX. Nouv. acq. franç. 6201. (Libri, 1872.)

Papiers de Christine, reine de Suède. — Minutes de lettres. — Projet de statuts pour une Académie. — Réflexions sur les vertus et les défauts d'Alexandre le Grand.

C. Nouv. acq. franç. 6203. (Libri, 1872.)

Mélanges de littérature.

Les amours de la règle et du compas et ceux du soleil et de l'ombre, à M. le cardinal duc de Richelieu. Poème [de Perrault]. Avec un dessin. — Vers adressés par un auteur de gazettes au garde des sceaux Charles de l'Aubespine, marquis de Château-

neuf. — Sonnet en bouts rimez à Madame la princesse de Conti, la douairière, fille de Louis XIV. Pièce venue du cabinet de Bouhier. — Sur la paix, par M. Pavillon. Madrigal sur la paix, attribué au grand Dauphin. — Copie faite par le Père Adry de deux lettres écrites par Fénélon à l'abbé Du Bois, 31 mars 1691 et 4 octobre 1706. — Instruction de Fénélon sur la nécessité de connaître Dieu (*Œuvres de Fénélon*, éd. Lebel, t. XVIII, p. 279); copie du xviiie siècle, qui vient du Père Adry. — Lettre de Diderot touchant l'examen de l'Essai sur les préjugés. 1771. — Deux lettres adressées à Darcet : l'une est relative aux manuscrits de Montesquieu (18 fructidor an III); l'autre, du 15 décembre 1800, est écrite par un petit-fils de Montesquieu, émigré.

Diverses poésies provençales de la fin du xvie et du commencement du xviie siècle; plusieurs sont signées Paul.

CI. Nouv. acq. franç. 5155. (Libri, 1872.)

Bossuet. Sermon pour la fête de la Circoncision, sur ce texte : « Vocabis nomen ejus Jesum... »

Premiers mots du sermon : « Comme nous avons quelques inclinations qui nous sont communes avec les animaux et qui ressentent tout à fait la bassesse de cète demeure... » Le sermon tout entier écrit de la main de Bossuet remplit dix grands feuillets, plus trois pages d'une feuille in-4° sur la quatrième page de laquelle Bossuet avait commencé à écrire une lettre dont les premiers mots sont : « Monsieur, J'ay receu trois de vos lettres en même jour qui fust jeudi dernier... »

Au sermon sont jointes deux feuilles de notes, presque toutes de la main de Bossuet.

Le tout était renfermé dans une feuille, dont la dernière page est couverte de notes de la main de Bossuet. Sur la première page est imprimée une lettre, dont la signature devait être mise à la main et qui commence ainsi : « Messieurs, Ayant eu ordre de Messieurs du chapitre de Mets de vous adresser cette lettre, qu'ils se donnent l'honneur de vous escrire, je prens la liberté d'y joindre ce mot pour vous dire que j'ose espérer de vos bontez d'en recevoir au plus tost icy la response... »

Sur la feuille qui servait d'enveloppe, une main moderne a tracé ces mots : « Carmel. Circoncision. Vocabis nomen ejus Jesum. Jesus Christ roy et pontife. Prêché à Metz. — Erant pater et mater mirantes, etc. Sur les mystères de l'enfance. Jesus Christ manifesté, caché, présenté. Avant propos, exorde et une page. »

CII. Nouv. acq. franç. 6199. (Libri, 1872.)

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES faussement attribuées par Libri à Mercier, abbé de Saint-Léger. — Liste de livres hétérodoxes. — Un double feuillet de notes semblables, trouvé à Paris, en 1848, dans le cabinet de Libri, forme les fol. 107 et 108 du ms. français 3283 des Nouvelles acquisitions.

CIII. Nouv. acq. lat. 1635. (Libri, 1872.)

LETTRES LATINES, la plupart en original. Elles émanent des personnages dont les noms suivent :

Leone Allacci, le cardinal Barberini (Lyon. 13 septembre 1646), l'abbé Bignon, le cardinal Bona, J. Bourdelot, Isaac Casaubon, J.-B. Cotelier, Guillaume Croun, J. Fabricius, Ottavio Falconieri, Jean Flamsteed, Gassendi, J.-C. Gevaerts, Hub. Giphanius, Golius, J.-Fr. Gronovius (à Claude Saumaise et à Henri de Valois), Isaac de Gruter, J. Heysig, Lucas Holstenius, J. Kepler, Athanase Kircher, Ludolphe Kuster, J.-P. Masson (pièce de vers), Al.-S. Mazzocchi, Édouard Molé, Jean Morin (?), L.-Ant. Muratori, Giulio Pontedera, Come Ricciardi, Cl. Saumaise (lettres et pièce de vers sur l'incendie de La Haye), J. Scheffer, J.-J. Scheuchzer, J.-P. Titius, Henri de Valois, M. Velser, Ger.-J. Vossius, Isaac Vossius, L.-Al. Zaccagni.

CIV. Nouv. acq. franç. 5157 et 5158. (Libri, 1872.)

CORRESPONDANCES ET PIÈCES DIVERSES, dont beaucoup ont trait à des questions littéraires ou scientifiques. Elles sont en général rangées suivant l'ordre alphabétique des noms des signataires, parmi lesquels on peut citer :

Tome I (Nouv. acq. franç. 5157).

Girolamo Aleandro, au P. Sirmond, en italien. 9 décembre 1619.

Basnage, à l'abbé Bignon. 24 septembre 1708.

Jean Blaeu. 28 juin 1698.

Bourdelot. 5 octobre 1652, à Stockholm.

Anonyme à M. de Brosse, touchant les bâtiments de la reine.

Clément, inspecteur du collège de France. Trois lettres des années 1728 et 1729.

Étienne Delescluze, maitre chaudronnier à Paris. Modèle de vase.

François Duchesne, à Guichenon.

Faujas. 6 août 1776.

Fauvel. Copie d'un mémoire relatif aux éruptions de Santorin, en 1707.

Le cardinal de Fleury. 5 mars 1731 et 18 janvier 1733.

Gillot à Pithou, de Paris, le 1er septembre.

Guichenon à Du Bouchet. 5 juillet et 14 novembre 1647. — Copies de 5 lettres du même Guichenon.

Helvetius, de Caen, le 12 mai 1737.

Divers correspondants de Husson, avocat à Paris; l'une des lettres est de La Thaumassière, en date de Bourges, 4 août 1682.

C. Huygens, 11 janvier 1648.

Tome II (Nouv. acq. franç. 5158).

Cl. Joly.

La Ferrière. 20 décembre 1650.

Liancourt, à M. de Thou, conseiller du roi.

Mauquest de La Motte, de Valognes, le 15 novembre 1730.

De Monconys, à Guichenon.

Pellerin. 13 février 1763.

Melchior Rangon, à Mercier de Saint-Léger. 11 mai 1787. Sur la bibliothèque impériale de Vienne.

De Rouyer. 1717. Sur diverses inventions.

Rubens. Fin d'une lettre italienne.

J. de Saint-Bonnet, jésuite. 6 octobre 1699.

De Sainte-Marthe, prêtre de l'Oratoire.

Sarrasin, de Québec. 12 septembre 1730.

J.-M. Suarez, évêque de Vaison. 30 novembre 1638 et 29 avril 1641.

Divers correspondants de Thomassin de Mazaugues, notamment le Père Le Long, le Père Thomassin et Ant. Pagi.

Lorenzo Torrentino.

Voltaire à Dupont, avocat à Colmar. 7 janvier 1755.

CV. Nouv. acq. franç. 5159.

Notes de Libri, jetées sur les feuilles de papier dans lesquelles il avait rassemblé des lettres originales, destinées pour la plupart à être vendues en détail. Presque toutes les pièces auxquelles ces notes se rapportent se sont trouvées dans les portefeuilles qui formaient le n° 1872 du fonds Libri à Ashburnham Place.

CVI. Nouv. acq. franç. 5168. (Libri, 1823 et 1863.)

Papiers autographes de Malherbe, provenus, selon toute apparence, du cabinet de Peiresc.

I. Poésies diverses[1], comprenant les pièces qui se trouvent dans le tome I de l'édition de M. Lalanne, aux p. 239, 250, 257, 262 et 313.

II. Traduction du traité des Bienfaits de Sénèque.

III. Notes sur des œuvres dramatiques italiennes.

IV. Lettres diverses, qui sont dans le tome IV de l'édition de M. Lalanne, sous les nos 21, 22, 37, 38, 54, 56, 57, 63, 64, 100, 101, 105 (en copie seulement) et 113.

V. Lettres diverses, probablement inédites, dont voici les premiers mots :

« Aimant votre reputation comme je fais... »

« C'est à ce coup que pour l'impuissance de m'aquitter... »

« Je ne doute point qu'en la perte que vous avez faite de M. de Termes... »

« Sans exercer votre eloquence en une si mauvaise cause et je diray encores si deshonneste... » (Lettre adressée à M. du Bouillon Malherbe, le 22 novembre 1618.)

« Voicy de l'excercice à vostre courtoisie... »

VI. Mémoires généalogiques sur la famille de Malherbe.

CVII. Nouv. acq. franç. 5173. (Libri, 1872.)

Correspondance de Peiresc. Lettres à lui adressées par les correspondants dont les noms suivent :

Aleandro. 3 lettres.

Allacio (Leone). Lettre datée d'Heidelberg, le 3 février 1623,

1. Aux pièces manuscrites rassemblées dans le portefeuille 1863 de Libri se trouvait jointe une pièce imprimée, de l'année 1622, « Amphion au Roy. » Elle est aujourd'hui classée dans la Réserve du département des imprimés, sous la cote g. Ye. 14.

touchant le transport de la bibliothèque palatine; elle est adressée à l'archevêque de Patras.

Bonnard. 18 mai 1620. Sarcophages d'Auch.

Bouchard. 18 juin 1633. Détails sur Galilée. (C'est la copie d'une lettre adressée vraisemblablement aux frères Dupuy.)

Fabri (Raynaud), père de Peiresc. 3 mai 1617 et 9 octobre 1621.

François (Frère Jean), minime. 28 mai 1629. — Antiquités de l'abbaye de Ripoll.

Gassendi. 9 juillet 1631 et 26 février 1632.

Gualdo (Paolo). 20 novembre 1614 et 9 juillet 1621.

Kirchèr (Athanase). 8 février 1635.

Patras (l'archevêque de), depuis le cardinal de Bagni. 5 novembre 1621.

Pignoria (Lorenzo). 1er février 1608.

Rubens. Copie de deux lettres adressées à M. de Valavès. 12 juin 1625 et 14 octobre 1627.

Saumaise. Les quatre premières pages d'une lettre sur les poids et mesure des anciens, avec 7 pages de textes relatifs à la même question.

Thou (François-Auguste de). Copie de lettres adressées de Venise à Dupuy. 6 janvier, 28 mai et 27 juillet 1628.

Valavès (le sieur de), frère de Peiresc. Lettre du 29 mai 1617 à M. de Montauban; lettre du 9 octobre 1637 à Naudé, sur la mort de Peiresc.

Vignon. 12 juillet 1630. Il y est question d'antiquités et d'objets d'art acquis en Italie pour une somme d'environ 40,000 écus.

Relations du mariage de Charles Ier, roi de la Grande-Bretagne, avec Henriette de France. Mai 1625.

Lettre non signée, peut-être de Le Jay, relative au Pentateuque samaritain et à la fonte de caractères orientaux pour l'impression de la Polyglotte.

CVIII. Nouv. acq. franç. 5169. (Libri, 1838.)

Correspondance de Peiresc. Registre dans lequel Peiresc a noté les lettres qu'il a écrites à ses correspondants depuis l'année 1622 jusqu'à l'année 1632.

Volume en papier, de 52 feuillets. 320 millimètres sur 215. — Un passage suffira pour donner une idée de ce précieux registre :

22 décembre 1622. *Par Chuchon*[1], soubs l'adresse du sieur de La Lauze, demeurant à Londres derrière Westmunster, à Saint-Peterstreet, prez le Boullinalley. En une caisse de M. Tavernier. Au sieur Spelman, avec Notitia censuum Sancti Remigii, ms. in membranis; idem in charta; notitia Suessionensium monialium. — Au sieur Seldenus. — Au sieur Camdenus, avec les Articles de la paix.

22 décembre. Au sieur Rubens, avec l'Entreveue de Lyon. — L'Entreveue, au sieur Bagny.

22 décembre. *Sève*. A Mme Barclay, avec l'Entreveue de Lyon, 40 portraicts corrigez, 10 portraicts non corrigez, 60 errata. — A M. Eschinard.

29 décembre. A M. Bagni. A M. Rubens, avec les vers de Borbonius pour Gevartius.

29 décembre. *Jaquet*. A M. d'Oppède. — A M. d'Agut, avec livre. A mon père. A mon frère. A M. Viaz.

CIX. Nouv. acq. franç. 5172. (Libri, 1865.)

CORRESPONDANCE DE PEIRESC.

Minutes ou copies de lettres écrites par Peiresc. Ce sont des débris de cahiers sur chacun desquels on avait réuni les lettres adressées par Peiresc soit à un correspondant soit à un groupe de correspondants. Suit le détail de ces fragments, avec le nombre des lettres adressées à chaque correspondant.

I (fol. 1-3). Aleandro. 1 lettre italienne du 16 décembre 1620, relative à la découverte du calendrier constantinien.

II (fol. 4 et 5). M. d'Arcos. 1 lettre du 20 juillet 1636.

III (fol. 6 et 7). M. de Callas, oncle de Peiresc. 2 lettres.

IV (fol. 8 et 9). Celso Cittadini. 1 lettre du 22 mars 1602.

V (fol. 10-15). Clusius. 7 lettres de 1602 à 1605. — Au fol. 12, description du Jardin des simples de Montpellier.

VI (fol. 16-21). Scipion Cobellutio, cardinal de Sainte-Susanne. 11 lettres de 1623 à 1626.

VII (fol. 21 A). Vinc. Contarini. 1 lettre du 21 octobre 1601.

VIII (fol. 22-26). Deodati. 7 lettres de 1634 et 1635.

IX (fol. 27-34). Dupuy. 6 lettres de l'année 1629. Il y en a une du 9 septembre (fol. 28), dont le texte manque dans le recueil

1. Les noms imprimés en caractères italiques désignent les messagers ou les intermédiaires auxquels Peiresc confiait ses correspondances.

des lettres originales reçues par Dupuy (vol. 717 de la Collection Dupuy).

X (fol. 35-38). Dupuy. 2 lettres du 21 et du 28 mars 1633.

XI (fol. 39-56). Dupuy. 6 lettres de janvier à mars 1635. — Ce cahier contient encore la copie de 5 lettres adressées à M. de Saint-Sauveur [Jacques Dupuy] et 10 à de Thou.

XII (fol. 57-68). Dupuy. 2 lettres. — M. de Saint-Sauveur [Jacques Dupuy]. 17 lettres. — M. de Valavès. 1 lettre. — Du 18 décembre 1635 au 15 avril 1636.

XIII (fol. 69 et 70). Lettre sans date, commençant par les mots : « M. de Roissy est de retour de Bretaigne... » Peut-être adressée à Du Vair.

XIV (fol. 71). Copie d'une lettre adressée, le 17 juillet 1619, au garde des sceaux Du Vair, pour lui recommander Messieurs de Sainte-Marthe.

XV (fol. 72 et 73). Baltazar Fabre, chancelier au consulat d'Alep. 1 lettre du 21 mai 1636.

XVI (fol. 74). Ghiberti. 2 lettres italiennes du 4 décembre 1602 et du 5 avril 1603.

XVII (fol. 75 et 76). Grotius. 5 lettres de 1628 à 1635.

XVIII (fol. 77-82). Holstenius. 8 lettres. — Federico Ubaldini. 1 lettre. — M. de Fontenay-Bouchard. 1 lettre. — L'abbé Gaetano. 1 lettre.

XIX (fol. 83 et 84). Malherbe. 1 lettre du 15 septembre 1607.

XX (fol. 85 et 86). Mersenne. 2 lettres. — Gallé, gentilhomme liégeois. 2 lettres. — Année 1634.

XXI (fol. 87). L'abbé Montano. 1 lettre italienne du mois d'août 1602.

XXII (fol. 88). Charles de Montchal, archevêque de Toulouse. 1 lettre du 27 avril 1637.

XXIII (fol. 89-95). Gabriel Naudé. 4 lettres, du 5 novembre 1635 au 20 avril 1636. — 1 lettre à M. de Villeneuve, avec la réponse. — 1 lettre à Fortunio Liceti.

XXIV (fol. 96). Pompeio Pasqualini. 1 lettre italienne du 26 janvier 1622.

XXV (fol. 97). M. Paulo, de Venise. 1 lettre italienne de juillet 1602.

XXVI (fol. 98 et 99). Samuel Petit. 6 lettres, de 1636 et 1637.

XXVII (fol. 100 et 101). Lorenzo Pignoria et Lelio Pasqualini. 2 lettres italiennes, sans date.

XXVIII (fol. 102-106). Lorenzo Pignoria. 6 lettres italiennes, de 1601 à 1617.

XXIX (fol. 107). Gio. B. della Porta. 1 lettre italienne du 21 septembre 1608. Elle est signée « Nicolo di Callasso. »

XXX (fol. 108). Le chevalier del Pozzo. 2 lettres italiennes de 1633 et 1637.

XXXI (fol. 109). Richardot, à Padoue. 1 lettre du 20 juillet 1602.

XXXII (fol. 110-117). Rigault. 5 lettres, de 1633 à 1636.

XXXIII (fol. 118-155). Rubens. 26 lettres, la plupart en italien, de 1624 à 1629. — Dans la même série sont intercalées 21 lettres à divers destinataires, savoir 1 au peintre Cossier, 1 à Ferrarin, 1 à M. de La Houssaye, greffier du parlement de Toulouse, 2 à Lauson, 15 à Pichery et 2 à M. de Valavès. — On y trouve aussi copiée une lettre de Rubens à Ferrarin (fol. 122).

XXXIV (fol. 156-179). Claude de Saumaise. 16 lettres de 1635 et 1636. Dans la même série sont intercalées 17 lettres à divers destinataires, savoir 1 au conseiller Arviset, 4 au conseiller Du May, 1 à Jacques Du Perron, évêque d'Angoulême, 5 à Golius, 1 à M. de Grigny Saumaise, 1 à Jean Hemolarius, chanoine d'Anvers, 1 à M. de La Mare, 2 au conseiller Lantin, 1 à Benigne de Saumaise.

XXXV (fol. 180 et 181). Joseph Scaliger. 3 lettres de 1602 à 1604.

XXXVI (fol. 182). Spelman. 1 lettre du 19 août 1613.

XXXVII (fol. 183 et 184). Joseph-Marie Suarez, évêque de Vaison. 3 lettres de l'année 1635.

XXXVIII (fol. 185-189). Le président Jacques-Auguste de Thou. 9 lettres des années 1604-1613.

XXXIX (fol. 190-195). François-Auguste de Thou. 4 lettres des années 1636 et 1637. — Dans la même série sont intercalées 4 lettres à divers destinataires, savoir 1 à M. de Marli, 1 à M. de Bonneval, 2 à M. le président de Lauzon.

XL (fol. 196-206). Henri de Valois. 8 lettres des années 1633 et 1634. — Dans la même série sont intercalées 11 lettres à différents destinataires, savoir 2 aux surintendants de la bibliothèque de la ville d'Augsbourg, 2 au professeur Ehingerus, 3 à Phil. Hainhofern ou Hainhofelt, 4 à Lumague, de Lyon.

XLI (fol. 207-210). Velsero. 5 lettres en italien des années 1601 et 1602.

XLII (fol. 211). Winghe, chanoine à Tournai. 1 lettre du 27 février 1607.

XLIII (fol. 212-229). Lettres ou fragments de lettres ou dissertations écrites en italien sur des questions d'antiquité. 2 no-

vembre et 12 décembre 1608; 3 mai 1607. — Au fol. 218 v°, longs détails sur les sceaux et les souscriptions des diplômes carlovingiens.

CX. Nouv. acq. franç. 5170 et 5171. (Libri, 1676.)

Correspondance de Peiresc. Lettres écrites par ce savant et reliées en deux volumes, qui paraissent répondre au manuscrit ainsi mentionné par Montfaucon (*Bibliotheca biblioth.*, t. II, p. 1189, col. 2), sous le n° 6 de la série additionnelle aux manuscrits de M. de Peiresc : « Lettres originalles de M. de Peiresc. » Voyez le *Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la bibliothèque de Carpentras,* par Lambert, t. III, p. 116.

Tome I (Nouv. acq. franç. 5170).

Recueil d'environ 320 lettres de Peiresc, la plupart adressées à M. de Valavès, frère de Peiresc, ou à Guillemin, prieur de Roumoulles, principalement pendant les années 1610-1626. — Il y a aussi plusieurs lettres adressées au capitaine Arnaud à Aubagne, au cardinal Barberin, à Berger, praticien à Paris, à Buisson, archiclavaire de la Chambre des comptes d'Aix, à Servin, avocat général, à M. de Saint-Mard Hottman, au garde des sceaux de Vic. La première pièce du recueil est une lettre de 13 grandes pages relative à la cuiller antique d'Autun; elle est du 21 novembre 1634 et est adressée à M. de Saint-Sauveur (Jacques Dupuy).

On a rétabli à leur place, dans ce volume, douze lettres que Libri en avait détachées, savoir : 1° celles qui portent à moitié effacées les cotes 202-205, 216 et 217, et qui se sont rencontrées éparses dans le résidu de pièces non classées rapporté d'Angleterre en 1888; 2° celles qui portent les cotes 352-363, qui se sont trouvées parmi les pièces saisies en 1848 au domicile de Libri et qui avaient été reliées à la Bibliothèque nationale au commencement (fol. 3-14) du ms. français 3283 des Nouvelles acquisitions.

Tome II (Nouv. acq. franç. 5171).

Suite du recueil précédent, contenant environ 130 lettres

originales de Peiresc, des années 1626-1637, adressées presque toutes à M. de Valavès, frère de Peiresc, et à Guillemin, prieur de Roumoules.

Autres pièces contenues dans ce volume :

Fol. 680-687. Documents relatifs au caractère ecclésiastique de Peiresc et à la commende de l'abbaye de Guitres.

Fol. 688. « L'action que je fis à l'hostel de ville à Aix, présidant à l'assemblée générale convocquée pour l'élection des consuls. » 30 septembre 1628.

Fol. 692. Instructions données par Peiresc à son frère de Valavès pour le voyage que celui-ci devait faire en France, en Angleterre, en Hollande et en Brabant.

Fol. 708. Instructions sur ce que le prieur Guillemin devait rechercher et examiner à Angers, en 1609.

Fol. 710-725. Instructions sur ce que le même Guillemin devait faire dans ses voyages à Bordeaux, Agen, La Réole, La Sauve, Toulouse, Rodez, Béziers, Narbonne, Montpellier[1].

Fol. 726-743. Copies de 36 lettres écrites par Peiresc aux correspondants dont les noms suivent : d'Agut, Aleaume, de Boissise, Bernardin de Corneillan, évêque de Rodez, Duplessis, à Paris, Pierre et Jacques Dupuy, Le Febvre, Agostino Mascardi, le chevalier del Pozzo, Ribier, les frères de Sainte-Marthe, le président de Serres, Henri de Sponde, évêque de Pamiers, de Valavès.

Fol. 744-746. Mémoires de greffes d'arbres fruitiers.

CXI. Nouv. acq. franç. 5174. (Libri, 1837 et 1865.)

PAPIERS DIVERS DU CABINET DE PEIRESC.

Fol. 1. Observations sur les macules solaires en 1631 et 1633.

Fol. 15. « Ex missali Ambrosiano. »

Fol. 17. Litanies tirées d'un livre de l'église d'Arles, couvert d'argent et d'ivoire.

Fol. 19. Calendrier du livre d'heures du roi René de Sicile.

Fol. 21. Manuscrits communiqués par Peiresc au P. Morin, à Dupuy et au P. Mersenne.

1. Une partie de ces curieuses instructions a été publiée, d'après un autre manuscrit, par M. Tamizey de Larroque, dans *Les correspondants de Peiresc. X. Guillaume d'Abbatia* (Paris et Marseille, 1885, in-8°), p. 29-38.

Fol. 23. « Notes sur le specimen du samaritain du sieur Pietro della Valle de Rome, envoyé par le P. Morin de Paris. »

Fol. 25. Notes sur les amateurs d'antiquités de la Syrie.

Fol. 31. Notes sur le trésor, les monuments et la liturgie de l'abbaye de Saint-Denis.

Fol. 37-44. Sur une tapisserie du château de Fontainebleau représentant la bataille de Formigni. — Dessins de cette tapisserie par le peintre Gobert, menuisier de Fontainebleau.

Fol. 45-49. Fragments d'un compte original de Raoul de L'Aunoy, trésorier général et maître de la chambre aux deniers d'Arthur, comte de Richemont, maréchal de France, rendu le 27 août 1443. Sur parchemin.

Fol. 50. Feuillet d'un compte des dépenses du même prince, se rapportant au mois de septembre 1455.

Fol. 51-62. Tableaux généalogiques de la succession des comtes de Provence, etc.

Fol. 65. Copie de plusieurs chartes de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille.

Fol. 71. Acte émané d'un Thomas, captif du roi de Majorque, dans lequel il est fait allusion à la prise de Toulon. — Avec une lettre du protonotaire Du Blanc, de Toulon, le 13 septembre 1630.

Fol. 81-89. Cahier de la noblesse de Provence pour être soumis à l'assemblée des états généraux. 1614.

Fol. 121. Description d'un tombeau placé au milieu du chœur de l'église de Mantes que la tradition attribuait à une reine de Navarre.

Fol. 125-139. « Historia regni Siciliæ citra et ultra Pharum, ex libris cameræ apostolicæ et bibliothecæ sanctissimi domini nostri papæ P. Bor. Me. per Victorium Clementinum excerpta. »

Fol. 140. Adoption de Louis, duc d'Anjou, par Jeanne, reine de Sicile. 1381. — Juridiction du château et du territoire de Cadenet. 1369 et 1382.

Fol. 148. Traité entre Abuissac et Vibaldus, légat de l'empereur Frédéric II, l'an 628 de l'hégire, 1230 de notre ère. Copie du XVII[e] siècle.

Fol. 152. Sonnet sur la mort de Gustave Adolphe, roi de Suède.

Fol. 153-166. Documents sur la famille Fabri depuis l'année 1371. — Au fol. 154, charte originale de Louis II, roi de Sicile et comte de Provence, datée d'Angers, le 1[er] avril 1416, conférant le titre de sergent d'armes à Raimond Fabri, de la ville d'Hyères.

CXII. Nouv. acq. franç. 6208 et 6209. (Libri, 1867.)

Correspondance des frères de Sainte-Marthe, provenue, selon toute apparence, de la vente de la bibliothèque de Perrin de Sanson, faite à Paris, en 1836. — Noms des correspondants dont les lettres sont dans chacun des deux volumes du recueil :

Tome I (Nouv. acq. franç. 6208).

Besly. 5 lettres et un mémoire.

Camuzat. Dossier considérable.

Casaubon. Une adresse de lettre.

Joannes Cellarius.

Henri-Louis Chasteigner de La Rochepozay, évêque de Poitiers. Dossier considérable.

Jean Chenu, de Bourges. 6 lettres.

Chifflet, de Bruxelles. 3 août 1634 et 2 mars 1635.

Jac. de Corbinelli. 29 juin 1582.

André Du Chesne. 3 lettres.

Gillot. Lettre incomplète, de novembre 1596.

Théodore Godefroy. 2 lettres.

Christophe Justel. 3 lettres.

Tome II (Nouv. acq. franç. 6209).

P. Luerii. Vers latins.

Savaron. 1 lettre.

Joseph Scaliger. Copie de deux lettres du 22 juillet et du 12 août 1590. — Lettre originale, du 19 juillet, sans date d'année.

Gulielmus Sossius. 3 lettres.

Gerardus Tuningius. 1 lettre.

Louis Trincaut, procureur du roi à Loudun. Dossier très considérable.

CXIII. Nouv. acq. franç. 5163. (Libri, 1867.)

Papiers de Théodore Godefroy. Lettres à lui adressées par Auteuil, Mathias Berneccerus, Brunyer (il dit que les peintures d'histoire naturelle de Gaston partirent de Blois pour Paris, le 28 novembre 1660, sous la garde de Bruno), Ismaël Boulliau, Colbert, Hilarion de Coste, Du Buisson, Pierre Dupuy, de Lionne, de Marillac. — Correspondance de Théodore Godefroy avec son fils. — Notes de Godefroy. — Relation du tumulte de Moscou en 1648.

CXIV. Nouv. acq. lat. 2336 et 2337. (Libri, 1862.)

Correspondance de Baluze, comprenant à la fois des lettres originales adressées à ce savant et des minutes écrites de la main de Baluze. Beaucoup de pièces sont en latin. Suivent les noms des principaux correspondants auxquels appartiennent les lettres contenues dans chacun des deux volumes du recueil.

Tome I (Nouv. acq. lat. 2336).

François d'Aguesseau. Vers sur la mort du duc de Verneuil.
Allacci. Copie d'une lettre écrite au cardinal Mazarin.
Allix, de Londres.
Athanasius Rhetor.
Samuel Battierius.
Émeric Bigot. — Longue lettre de Baluze sur la vie de Jean Cotelier. — Documents relatifs à Jean Cotelier.
Franciscus Blanhesius.
Justus Henningus Böhmer.
Le cardinal de Bouillon.
Jérôme, cardinal de Casenate.
Jules Chiflet.
Pierre-François Chifllet.
Clairambault.
Jean-Baptiste Colbert et Jacques-Nicolas Colbert, archevêque de Rouen.—Correspondance relative à la bibliothèque Colbertine.
Hermannus Conringius.
Claude Estiennot.
Ludovicus ab Exea Talayerius.
Joannes Fellus, d'Oxford.
Ferdinand de Furstemberg, évêque de Paderborn.

Tome II (Nouv. acq. lat. 2337).

Petrus Gabriellius.
Thomas Gale.
Jean Gaudin, jésuite.
Joannes Georgius Græbvius.
Franciscus Grenallius Castronerius.
Godefridus Henschenius.
Joannes Hevelius.
Joachimus Hildebrandus.

Petrus Huguetan.
P. Jarrige.
Claude Joly.
De La Reynie.
Christianus Lupus.
Antonius Magliabecus.
Gerhardus a Mastricht.
Antonius Matthæus.
Bernardus Medonius.
Henricus Meibomius.
Gaspar Mendoza.
Christophorus Nicolai de Greyffencrauz.
Henri, cardinal de Noris.
Daniel Papebrochius.
Joachimus Pastorius.
Cœlius Picolomineus.
Petrus Possinus, e societate Jesu.
Bernhardus Raghetius.
Joannes Schefferus Argentinensis.
Joannes Schultze.
Ab. Sellerus.
Samuel Sorbière.
Wilhelmus Ernestus Tentzelius.
Johannes Christophorus Wagenseilius.
Nicolas Wilkens.
Laurentius de Zaccagnes.

Cahier contenant la copie de lettres écrites en 1655 et 1656 par Baluze à Bernardus Medonius, Janus Baluzius, Ludovicus Guronius, Petrus de Marca, Sammarthanus, Philippus Labbeus, Petrus Faber Roqueyrolius.

Documents relatifs au collège de France.

CXV. Nouv. acq. franç. 6198. (Libri, 1872.)

Correspondance des Bénédictins.

Ce morceau de la correspondance des Bénédictins comprend des lettres de : dom Luc d'Achery, le cardinal Albani, le cardinal Bona, dom Léauté, Mabillon (10 septembre 1681 et 8 août 1691), Maffei (5 novembre 1715, 21 avril et 12 mai 1716), Antonio Magliabechi (six lettres), Regnier Des Marais, A. Schelstrate, Sezille, de Noyon.

CXVI. Nouv. acq. franç. 6202. (Libri, 1872.)

Correspondance de Huet, évêque d'Avranches. — Lettres écrites par N. Alexandre, d'Apremont, de Bellefont, Gisb. Cuperus, Halley, Chr. Hugens, Le Gallois, Leibniz, François de Nesmond, évêque de Bayeux, Henry Oldenburg, Petit, Samuel Pufendorf, Touroude, Isaac Vossius. — Devoirs du Dauphin, avec quelques corrections de la main de Bossuet.

Les pièces dont nous avons formé le présent manuscrit étaient dispersées dans beaucoup de portefeuilles de la collection Libri. Ce sont quelques épaves de la correspondance générale de Huet, correspondance que Libri acheta en bloc, le 8 février 1842, et dont il en revendit en détail une partie considérable. Il s'est cyniquement vanté du parti qu'il en avait tiré. Après avoir dit qu'il avait acheté l'ensemble de la collection pour 4,000 francs[1], il ajoute : « Par des échanges et des ventes successives d'une partie des pièces doubles, j'ai tiré de cette collection plus de 10,000 francs, sans que le nombre des pièces qui la composaient fût diminué de plus d'un sixième. » C'est ainsi que s'est émiettée, par le fait de Libri, une des plus curieuses correspondances littéraires du règne de Louis XIV. La portion la plus considérable qui en subsiste est aujourd'hui conservée à la bibliothèque Laurentienne; le reste en est disséminé dans beaucoup de collections particulières. L'intérêt de l'ensemble peut être apprécié par les copies que Léchaudé d'Anisy avait jadis faites des lettres les plus importantes, en vue d'une édition projetée par lui et par l'académicien Campenon ; ces copies sont arrivées en 1859 à la Bibliothèque nationale et sont classées sous les nos 15188-15190 du fonds français. Mais ce qui peut encore donner une idée plus exacte de la richesse de cette correspondance, c'est un état sommaire des 3,000 pièces ou environ dont elle se composait au moment de la vente en 1842. Quoique cet état paraisse assez incorrect, il est utile de le donner ici d'après l'original trouvé en 1848 dans le cabinet de Libri et conservé maintenant à la Bibliothèque nationale, dans

1. *Lettre à M. de Falloux*, p. 301.

le ms. français 3261 des Nouvelles acquisitions. Les chiffres qui sur cet état sont au bout des lignes indiquent le nombre des lettres, billets ou pièces diverses par lesquels était représenté chacun des correspondants de l'évêque d'Avranches :

Madame de La Fayette, 29.
Madeleine de Scudéry, 59.
Madame de La Vigne, 5.
Madame de Bellefont, 3.
La duchesse et la princesse d'Harcourt, 13.
La duchesse d'Uzès, 6.
La duchesse d'Angoulême, 2.
La duchesse de Lesdiguières, 4.
La maréchale de La Ferté, 1.
La maréchale de Clérembault, 2.
La duchesse de La Force, 1.
La duchesse de Brancas, 2.
Louise de la Miséricorde (Madame de La Vallière), 4.
Madame de Montespan et sa sœur, 39.
La marquise de Lambert, 2.
Catherine de Vivonne, 1.
Françoise-Gabriel de Rochechouart, 14.
Madame Dacier (Anne Le Fèvre), 16.
Christine de Suède. Copie d'une lettre et un passeport, 2.
Madame de Tilly, réfugiée en Hollande, 3.
La duchesse de... (nom illisible), 1.
Le duc de Coislin, 17.
Le duc de Richelieu, 2.
Le duc de Roquelaure, avec réponse de Huet, 2.
Le duc de Chevreuse, 1.
Le duc d'Estrées, 3.
Le duc de Saint-Aignan, 2.
Le duc de Beauvilliers, 1.
Le duc de Charost, 1.
Le duc de Guise, copie, 1.
Lettre de Marigny au prince de Condé, copie, 1.
Le prince de Rohan-Soubise, 1.
Le maréchal de Tessé, 3.
Le duc de Châtillon, 2.
Le duc d'Harcourt, 4.
Le maréchal de La Feuillade, 1.
Le duc de Gesvres, 1.

Bussy-Rabutin, 1.
Benserade, 1.
Fontenelle, 1.
L'abbé de Saint-Pierre, 2.
Pélisson Fontanier, 11.
Le marquis de Feuquières, 1.
Le duc de Montausier, 261.
Lettres du dauphin (copies), avec les réponses de Huet, 5.
Thèmes du dauphin : vie d'Alexandre, 29.
Versions du même, 36 feuilles.
Offices de Cicéron, du même, 18 feuilles.
Versions du même, 16 feuilles.
Le cardinal de Bouillon, 3.
Le cardinal Janson de Forbin, 16.
Le cardinal Le Camus, 1.
Le cardinal de Polignac, 1.
Le cardinal de Coislin, 1.
Le cardinal d'Estrées, 46.
L'archevêque duc de Reims, 3.
L'archevêque de Paris, 5.
L'archevêque de Rouen, 22.
L'archevêque de Cambrai, Fénélon, 3.
L'évêque de Metz, 2.
L'archevêque de Lyon, 2.
Le coadjuteur d'Arles, 1.
L'archevêque de Bourges, M. de Gesvres, 1.
L'archevêque d'Albi, évêque de Montauban, 2.
De Nesmond, évêque de Bayeux, 154.
L'évêque de Séez, 10.
L'évêque de Lisieux, 5.
L'évêque d'Avranches, 7.
L'évêque de Coutances, 10.
L'évêque du Mans, 1.
L'évêque du Mans, 3.
L'évêque d'Angers, 3.
L'évêque de Rennes, 2.
L'évêque de Quimper, 1.
L'évêque de Nantes, 1.
L'évêque de Vannes, 2.
L'évêque de Dol, 2.
L'évêque de Chartres, 3.
L'évêque d'Orléans, 1.

Bossuet, 98, plus 2 minutes de Huet.
L'évêque de Soissons, 19.
L'évêque de Beauvais, 4.
L'évêque de Laon, 3.
L'évêque d'Amiens, 4.
L'évêque de Troyes, 11.
L'évêque de Nîmes, Fléchier, 9.
L'évêque de Perpignan, 1.
L'évêque d'Apt, 3.
L'évêque de Saint-Pons, 1.
L'évêque d'Acqs, 1.
L'évêque de Mirepoix, 1.
L'évêque de Bazas, 3.
L'évêque de Marseille, 1.
L'évêque de Luçon, 1.
L'évêque d'Oleron, 2.
L'évêque de Vence, 3.
L'évêque de Tulle, 4.
L'évêque de Rodez, 1.
L'évêque de Lodève, 1.
L'évêque de Limoges, 1.
L'évêque de Langres, 2.
L'évêque de Québec, 1.
Colbert, abbé général des Prémontrés, 9.
L'abbé général de Cîteaux, 4.
L'abbé de la Trappe, Armand de Rancé, non autographe, 1.
L'abbé général de l'Oratoire, 3.
L'abbé Dubois, 1.
L'abbé Servient, 1.
L'abbé de Chavigny, 1.
Le Père de La Chaise, 23.
Le Père Mabillon, 6.
Le Père de La Rue, 7.
Le Père Cossart, 5, dont une déchirée.
Le Père Poussines, 6, dont 2 copies.
Le Père Adrien Parvilliers, 1.
Le Père Chifflet, 6.
Le Père Le Tellier, 1.
Le Père Thoulier, et Huet, 2.
Le Père L'Honoré, 5.
Le Père Oudin, 2.
Le Père Commire, 1.

Le Père Hardouin, 4.
Le Père Gennevray, 1.
Le Père L'Abbé (Labbe?) et Huet, 2.
Le Père Mambrun, 6.
Le Père L'Éveillé, 1.
Le Père René Rapin, 136.
Le Père Combefis, 10.
Pirot, docteur de Sorbonne, 7.
Santeul, de Saint-Victor, 1.
L'abbé d'Olivet, 2.
Les Jésuites Molhier, Deschamps et Bosher, 7.
Les abbés Tallemant, Gravois et Sainte-Cerise, 5.
Ménage, 287.
Conrart, 6.
Perault, 5, dont une en vers.
Mezeray, 4.
Charpentier, 6.
Galland, 5.
Furetière, 1.
Corneille, 1.
Le Brun, peintre, 2.
Boullion, 1.
Dacier, 3.
Sanadon, 2.
Basnage, 1.
Saumaise, 2.
Dupuy, 1.
Tanneguy Le Fèvre, 11.
Petit, 8.
Fermat, 7.
Bigot, 2.
Legrand, 1.
Chapelain, 82.
De La Monnaye, 1, non signée.
Nicaise, 20.
Menjot, 2.
Guillebert, 1.
Foucher, 3.
La Marque Tilladet, 2.
Oldenbourg, 11.
Justel, 133.
Huygens de Zulichen, 2.

Spanheim, 4.
Frédéric Brunn, 1.
Ludolf, 2.
Frédéric Brummer, 3.
Diodati, 2.
Bauldry, 12.
Alexandre Morus, 19.
Morin, 6.
Thévenot, 1.
De La Baume, 1.
Rouland, 1.
Rémond, 1.
La Hoguette, 2.
Le Pignes, 1.
Daillé, 1.
Chasteuil Gallaup, 1.
Turretin, 1.
Guillet de Saint-Georges, 1.
De Bourgeauville, extrait d'une lettre.
De Segrais, Duquesné et Huet, 5.
Halley, 12.
Colleville Le Sueur, 4.
Samuel Bochart, 29.
De Thouroude, 36.
Le Moyne, 93.
Affaire de l'Académie, 3.
Patry, 7.
De La Luzerne, 3.
Natalis Alexandre, 4 notes.
Bertaud, 1.
Carré, 1.
Cailly, 1.
De Croismare, Lasson, 3.
De Prémont, 15.
De Brieux, 1.
Le Valois, 1.
Lantin, 2.
Hauton, 2.
Le Gallois, 2.
Verol, 1.
Divers étrangers, 6.
David, 1.

Piron, 2.
Le Père Anselme, prisonnier à Tunis, 1.
Faydit, 1.
Pictet de Genève, 1.
De Finod, 1.
De Grieu et Martine, 2.
De Launey de Saint-Martin, 2.
J. Graindorge, 171.
Halma d'Amsterdam, 10.
La Duquerie, jésuite, 1.
Du Ronceray, 1.
De Courtonne Le Neuf, 1.
Rousselin, 1.
Costil, 2.
Brossete, 2.
Levée, 3.
Ponchin, 1.
Lettres non signées, 9.
Duperrier, 3.
Naudet et Huet, 3.

Diverses pièces de vers.

Benserade, 3.
Bachaumont, 1.
Pensées de Charleval, 1.
Sonnet de Saint-Pavin, 1.
Belulant à Mademoiselle de Scudéry, 1.
Perrault, 2.
Patris, 5.
Françoise de Rochechouart, 1.
Divers brouillons de Huet, 19.
Fragments divers, 30.

Lettres latines ou autres.

Bulle d'Innocent XI, 1.
Bulle d'Innocent XII, 1.
Le cardinal d'Aguere, 19.
Le cardinal Altieri, 1.
Le cardinal Silva, 1.
Le cardinal Ranuzzi, 2, en français.
Le cardinal de Bonzi, 1, en français.
Le cardinal de Médicis, 1, en italien.

Copie du troisième bref sur la régale, 1.
Ferdinand, évêque de Paderborn, 2.
Le P. Noyelle, général des Jésuites, 1.
Le P. Thyrsus, général des Jésuites, 1.
Jac. Sirmond, 1.
Ismael Boulliau, 3.
Édouard Bernard, 17.
Isaac Vossius, 4.
Grævius, 56.
Saumaise, 1.
Leibniz, 4.
Oldenbourg, 3.
Spanheim, 1.
Samuel Puffendorf, 1.
Gilbert Cuper, 31.
Pierre Burmann, 2.
Frédéric Breitkanpt, 2.
Frédéric Mayer, 3.
Christophe Saudius, 7.
Carpezonius, 3.
Ernest Terzelius, 3.
Gronovius, 1.
Eraldus Ruleus, 6.
Alexandre Morus, 12.
Nicolas Heinsius, 2.
Alexandre Tromnius, 1.
Samuel Tennelius, 1.
Thomas Gale, 8.
Henri Sike, 2.
Olearius, 1.
Jacob Fagus, 4.
Petrus Francius, 5.
Thomas Fritschius, 1.
Isaac Gruter, 9.
Strada, 1, non autographe.
Gosuin Hogers, 2.
J. Guillaume Janus, 1.
Théodore Janson, 4.
Adrian Reland, 6.
Jacob Rhenfert, 1.
Regius, 1.
Thomas Belck, 3, dont une copie.

Le Père Pezron, 1.
J.-F. Cramer, 1.
Le comte Cuculin, 1, en portugais.
Santeul, de Saint-Victor, 3.
Segrais, 2.
Pierre Mambrun, 58.
Pyrrhon, 2.
Dufour, de Coutances, 1.
Séraphin Régnier, 1.
Simon de Valhébert, 1.
De Vacognes, 1.
Desmares, 1.
Igouf, 1.
G. Fermat, 1.
De Brieux, 1.
Pierre Fadius, 1.
Le Père Martin, 1.
Le P. Garnier, 1.
Duchesnay, 1.
Petite, 2.
Nicolas d'Ombras, 1.
Maria Pratensis, religieuse, 2.
Jacob Billy, 1.
Notes sur la peste de Calais en 1666 et 1667.
Observations d'Auzout, en italien.
Trois pièces sans signature.

Vers latins.

De Brieux, sur les élégies de Huet, 3.
Antoine Halley, 3.
Dupérier, 1.
Grotius, 1.
De Saligny, 2.
Jacques Savary, 10.
Huet, 48 fragments ou brouillons.
Pièces imprimées, 38, dont plusieurs annotées par Huet.
Minute des lettres latines de Huet, 1 paquet.
Copie d'une partie de ces minutes, 1 paquet.
Poème de Daphnis et Chloé, 1.
Origine des romans, 3 brouillons.
Lettres de Ménage sur l'étymologie de la langue française, 2 copies.

Lettres de Huet et de Ségrais, 3.
Lettres au cardinal de Retz sur la lecture des vieux romans, 1.
Lettres sur le parallèle des anciens et des modernes, 2.
Lettres de Huet à M. de Montausier, 3.
Réponse à M. de Préaux et à M. de Montausier, 3.
Lettre à M. Régis et mémoire sur le cartésianisme, 2.
Lettres de M. Morin et réponse de Huet, 5.
Lettres de M. Benoît, ministre protestant, 7.
Lettres à M. Foucault, sur la poésie française, 3.
Lettres à M. Menjot, 2.
Lettres à Chapelain sur les comètes, 3.
Lettres à M. Boutard, 2.
Lettres à M. Graindorge, 2.
Lettres au même sur le prisme, 4.
Lettres à M. Cuper, 2.
Dissertation sur la pourpre et les larmes de verre, 3.
Lettres à M. Montmartin, curé de Sainte-Cécile, 3.
Lettres à M. Basnage, 2.
Lettres sur la grâce, 2.
Lettres au Père de La Duquerie, 2.
Copie de 23 églogues françaises de Huet.
Lettres à Mademoiselle de Scudéry sur Honoré d'Urfé, 4.
Lettres de l'abbé Tallemant, 12.
Dissertations de Huet et Bochart, 10.
Manuscrit commencé le 26 septembre 1670, qui paraît être du Père Cottin.

CXVII. Nouv. acq. franç. 6211. (Libri, 1872.)

Correspondance de Jean-François Séguier, de Nimes. — Lettres écrites par C. Allione, G. Bianchi, G.-L. Bianconi, Di Blasi de Palerme, de Boze, de Caylus, Odoardo Corsini, Seb. Donati, Faujas de Saint-Fond, Flaugergues, Francesco Ginanni, Lachadenede (Antiquités du Vivarais; Inscription de Ruoms), l'abbé Le Blond, Malesherbes, L.-A. Muratori, Paolo Paciaudi, Pellerin, Domenico Schiavo, Taulele, G. Torelli, G.-J. Van Swinden, G. di Prospero Zinanni.

CXVIII. Nouv. acq. franç. 6196. (Libri, 1872.)

Académie des inscriptions et belles-lettres. Documents divers du XVIIIe siècle relatifs à l'Académie des inscriptions. — Rap-

ports de commissaires sur les mémoires des académiciens et sur les ouvrages envoyés aux concours.

Lettres originales émanées de : Vincentius Arianus, neapolitanus, de Boze, le président de Brosses (mémoire sur l'état actuel de la ville d'Herculée, 1749), Xaverius Matthæi, Alexius Symmachus Mazochius et Philippus Mazochius, C. Niebuhr (réponse aux questions que l'Académie lui avait faites avant son départ pour le Levant).

CXIX. Nouv. acq. lat. 1643. (Libri, 1304.)

Papiers de François Viète. Volume jadis coté B, contenant : « De irrationalibus tractatus. — De irrationalibus algebraicis. — De radicibus postpositis earumque progressionibus. — Synthesis numerorum algebraicorum. — Tractatus de potestatum synthesi seu compositione earumque resolutione. — De potestatum adfectarum compositione earumque resolutione. »

CXX. Nouv. acq. lat. 1644. (Libri, 1201.)

Papiers de François Viète. Volume jadis coté G, contenant : « Francisci Vietæ de recognitione æquationum tractatus. — Francisci Vietæ de æquationum emendatione tractatus secundus. » — Fragments astronomiques.

CXXI. Nouv. acq. franç. 6204, 6205 et 6206. (Libri, 1843.)

Lettres originales adressées au P. Marin Mersenne, recueillies en trois volumes, par frère Hilarion de Coste. Voici les auteurs de plusieurs lettres de ce précieux recueil :

Tome I (Nouv. acq. franç. 6204).

Cardinal Barberini, Baliano, le P. Morin, Athanase Kircher, Boulliau, Gassendi, Bouchard, Frenicle, Peiresc, Gabriel Naudé, Van Helmont.

Tome II (Nouv. acq. franç. 6205).

Digby, le P. Niceron, René Moreau, Thomas Campanella, Boulliau, Frenicle, Van Helmont, J.-B. Doni, Gaignières (probablement le père de Roger de Gaignières).

Tome III (Nouv. acq. franç. 6206).

Th. Hobbes, Huygens, Saumaise, J. Buxtorfius, Hevelius, Sorbière, Golius. — A la fin de ce dernier volume, sous une pagination particulière, se trouve une série de lettres écrites de Bergerac par Deschamps.

Ces trois volumes in-fol. sont reliés en veau, à la marque du couvent des Minimes de Paris. Une table des auteurs des lettres est en tête de chaque volume.

CXXII. Nouv. acq. lat. 2338. (Libri, 1846.)

Papiers de Mersenne. — Quatre lettres de Torricelli à Mersenne. — Deux lettres du même à Roberval. — Une lettre du même à P. de Carcavy. — Une lettre de Roberval à Torricelli. — Une lettre de Roberval à Mersenne. — « Methodus Torricelli de dimensione infinitarum parabolarum, anno 1646, ad Robervallium. » — Extrait d'une lettre italienne de Torricelli. — « De vacuo, narratio Æ. P. de Roberval ad nobilem virum dominum Des Noyers. »

CXXIII. Nouv. acq. franç. 5176. (Libri, 1848.)

Papiers de Mersenne et de Pascal.

Seize feuillets écrits par le Père Mersenne et se rapportant principalement à la théorie de la lumière.

Huit feuillets réunis par Libri sous le titre de « Pascal, autographes et copies. » — Calcul des probabilités. « Règles auxquelles se peuvent rapporter les paris. » — « Un homme met un ducat à la banque à multiplico pour 32 ans... » — « Des combinations multiples. » — « Hasars. C'est la coustume à Gennes d'eslire ou plutost de tirer au sort tous les ans d'entre les cent senateurs... » — « On demande à combien de personnes se montent les ancestres en trente generations... »

CXXIV. Nouv. acq. franç. 5160. (Libri, 1860.)

Lettres de Descartes.

I. Lettres originales, au nombre de 18[1], adressées la plupart au P. Mersenne.

1. Le portefeuille 1860 de Libri ne renfermait que douze lettres de

1638, 27 mai. « J'ay vu ce qu'il vous a pleu... » La fin manque.

1638, juin. « Examen de la question : sçavoir si un corps pèse plus ou moins estant proche du centre de la terre qu'en estant esloigné. »

1638, 27 juillet. « J'ay esté très ayse de voir... »

1638, 23 août. « J'ay esté bien ayse de voir les questions... »

1638, octobre. « Je commenceray cete lettre... »

1641, 4 mars. « J'ay receu de vos lettres... »

1641, 23 juin. « Je vous envoye le reste... »

1643, 26 avril. « Je vous remercie de ce que... »

1646, 30 mars. « Je tiens à beaucoup d'honneur... » Au chevalier de Cavendyssche.

1646, 20 avril. « Ægre admodum me accingo... » A Monsieur Millon, avocat du parlement.

1646, 7 septembre. « Je suis extremement ayse... »

1646, 12 octobre. « Il y a fort peu de tems... »

1646, 2 novembre. « Vous verrez icy ma response... »

1646, 23 novembre. « Les nouvelles que vous m'avez escrites... »

1647, 26 avril. « Il y a desjà assez long tems... »

Sans date. « J'ay enfin receu les livres... » La fin manque.

Sans date. « Je suis bien marry de la peine... » La fin manque.

Sans date. « Miror reverendos patres societatis... »

II. Copies.

Annexe d'une lettre du 31 mars 1638. « Si d'un nombre mesuré... »

Lettre sans date, attribuée par dom Poirier à l'année 1638. « Je serois bien aise de ne rien dire de l'esprit... »

Lettre sans date, attribuée par dom Poirier à l'année 1638. « Responce à l'escrit de maximis et minimis de M. de Fermat. J'admire que le traicté... »

Lettre du 26 avril 1643, en tête de laquelle le P. Mersenne a mis ce titre : « Trois questions proposées. » — « Après avoir considéré que nous ne pouvons tomber d'accord des trois difficultez suivantes... »

Extrait d'une lettre de Monsieur Descartes escripte à Monsieur Meyssonnier, médecin de Lion. « Mon opinion est que cete glande nommée couarion est le principal siège de l'âme... » — Au verso, fragment écrit par Mersenne et intitulé : « De la façon de trouver les nombres de parties aliquotes in ratione data. »

Descartes; les six autres étaient dispersées dans les portefeuilles de pièces non classées.

Cette série de lettres et d'écrits de Descartes provient d'un carton de la bibliothèque de l'Institut, qui jadis renfermait au moins 77 articles, comme nous l'apprend un inventaire dressé pendant la Révolution par dom Poirier et dont le texte doit trouver place ici[1]. Pour chaque lettre, dom Poirier a pris soin d'indiquer la place qu'elle occupe dans l'édition de la correspondance de Descartes donnée en 1667 par Clerselier.

Lettres originales de Descartes au P. Mersenne. (Elles sont toutes estampillées, excepté la 19e.)

Première liasse. 3 lettres.

1. 18 décembre 1629. Amsterdam. — Lettre 105. II, 480.
2. 15 avril 1630. Amsterdam. — 104. II, 472.
3. 22 juillet 1633. Deventer. — 75. II, 348.

Deuxième liasse. 2 lettres.

4. 15 mai 1634. Amsterdam. — 106. II, 498.
5. 14 août 1634. Amsterdam. — 77. II, 354.

Troisième liasse. 9 lettres.

6. 31 mars 1638. — 69. III, 394.
7. 3 mai. — 60. III, 325.
8. 27 mai. — 68. III, 384.
9. 27 juillet. — 66. III, 363.
10. 23 août. — 65. III, 350.
11. 12 septembre. — 74. I, 347.
12. 15 novembre. — 92. II, 406.
13. Sans date, présumé 1638. — 56. III, 300.
14. Sans date, idem. Non imprimée, mais les trois dernières pages contenant les réponses de M. Sainte-Croix aux questions numériques sont la lettre 74. III, 430.

Quatrième liasse. 7 lettres.

15. 9 janvier 1639. — 96. II, 435.
16. 9 février. — 97. II, 444.
17. 30 avril. — 84. III, 480.
18. 19 juin. — 29. II, 174.
19. 27 août. Non estampillée. — 30. II, 178.
20. 16 octobre. — 32. II, 183.
21. 25 décembre. — 34. II, 193.

1. Nous le donnons d'après une minute écrite par dom Poirier et conservée à la Bibliothèque nationale, ms. français 20843, fol. 122 et 123.

Cinquième liasse. 10 lettres.

22. 29 janvier 1640. — 35. II, 202.
23. 11 mars. — 37. II, 210.
24. 11 juin. Leyde. — 39. II, 220.
25. 30 juillet. — 40. II, 229.
26. 6 août. Leyde. — 41. II, 242.
27. 30 août. — 7. III, 61.
28. 15 septembre. — 42. II, 245.
29. 30 septembre. Leyde. — 43. II, 248.
30. 20 octobre. Leyde. En latin. — 12. III, 88.
31. 28 octobre. Leyde. — 0.

Sixième liasse. 7 lettres.

32. 4 mars 1641. Leyde. — 35. III, 157.
33. 18 mars. Leyde. — 109. III, 596.
34. 31 mars, Pasques. — 0.
35. 27 mai. — 0.
36. 16 juin. — 0.
37. 23 juin. — 0.
38. 17 novembre. — 58. II, 303.

Septième liasse. 4 lettres.

39. 19 janvier 1642. — 114. III, 609.
40. 20 octobre. Endegeest. — 107. II, 503.
41. 17 novembre. — 113. III, 607.
42. 7 décembre. Endegeest. — 109. II, 511.

Huitième liasse. 6 lettres.

43. 4 janvier 1643. — 0.
44. 2 février. — Dernière partie de 109. II, 514.
45. 23 février. Endegeest. — 108. II, 506.
46. 23 mars. Endegeest. — 0.
47. 26 avril. — 0.
48. 30 mai. Amsterdam. — V. fin de 108. III, 510.

Neuvième liasse. 11 lettres.

49. 2 mars 1646. Egmond. — 85. III, 487.
50. 20 avril 1646. Egmond. — 93. III, 519.
51. 20 avril 1646. Egmond. En latin. — 94. III, 523.
52. Copie de la lettre précédente. — 94. III, 523.
53. 7 septembre. Egmond. — 0.

54. 5 octobre. Egmond. — 0.
55. 12 octobre. Egmond. — 0.
56. 2 novembre. Egmond. — 0.
57. 2 novembre. Egmond. — 0.
58. 23 novembre. Egmond. — 0.
59. 14 décembre. Egmond. — 0.

Dixième liasse. 2 lettres.

60. 26 avril 1647. Egmond. — 0.
61. 13 décembre. Egmond. — 0.

Onzième liasse. 4 lettres.

62. 31 janvier 1648. Egmond. — 0.
63. 7 février. Egmond. — 0.
64. 4 avril. Egmond. — 0.
65. Sans date. Présumée 1648. — 118. III, 618.

Douzième liasse. 5 lettres.

66. Sans date. En latin. — 33. III, 149.
67. Sans date. En latin. — 29. III, 119.
68. Sans date. En français. — 0. — Dans cette lettre, copie de la lettre de Descartes au P. Bourdin.
69. Sans date. En latin. — 0.
70. Sans date. Présumée 1647. — 0.

Suite des lettres de Descartes. Au chevalier de Cavendisch.

Treizième liasse. 3 lettres.

71. 30 mars 1646. Egmond. — 86. III, 491.
72. 5 mai 1646. Egmond. — 90. III, 511.
73. 15 juin 1646. Egmond. — Partie de cette lettre dans le 119 du troisième volume.

Morceaux détachés de Descartes.

74. Le sujet d'une gageure en 1639 entre deux mathématiciens de Hollande. Écriture de Descartes.
75. Trois questions proposées concernant des points de méchanique générale et soumises à l'avis de Descartes.
76. Examen de la question si un corps pèse plus ou moins étant proche du centre de la terre qu'en étant éloigné. Écriture de Descartes.
77. Extrait d'une lettre de Descartes à M. Meissonnier, médecin de Lyon, sur le siège de l'âme dans la glande pinéale.

CXXV. Nouv. acq. franç. 5161. (Libri, 1861.)

Divers écrits relatifs aux doctrines de Descartes.

Deffauts de quelques reigles du sieur Descartes et que sa distinction de racines en reelles et imaginaires est impertinente et ridicule, par Roberval. — Erreurs du sieur Descartes touchant le nombre des racines en chaque équation, par Roberval. — Qu'il est faux que les équations qui ne montent que jusques au quarré soient toutes comprises en celles dont le Méthodique s'est servy en sa résolution prétendue du lieu *ad quatuor lineas*, par Roberval. — Copie de la lettre de M. Roberval : « J'ay quatre choses à répliquer à M. Descartes... » De la main du P. Mersenne.

Mémoire de 6 pages commençant ainsi : « Nous convenons de définition M. Descartes et moy touchant le poinct qu'il appelle le centre d'agitation... »

Lettre anonyme, adressée peut-être au P. Mersenne, commençant ainsi : « Vous pouvez mander au P. Fabri premièrement que la 5e proposition des thèses de géométrie peut estre énoncée bien plus généralement... » — On lit à la fin de cette pièce : « Que si vous desirez luy proposer quelque chose de plus difficile, voicy ce beau problesme de M. Roberval... » — Au dos du feuillet sont tracés ces mots : « Liasse de 12 lettres cotées depuis *y* jusques à Q. »

CXXVI. Nouv. acq. lat. 2339. (Libri, 1848.)

Mémoires de Fermat.

« Ad locos planos et solidos isagoge. » — « Methodus ad disquirendam maximam et minimam. Copie d'un escrit envoyé par le R. P. Mercenne à Monsieur Des Cartes. » — « Appendix ad Isagogen topicam continens solutionem problematum solidorum per locos. » — Théorème de géométrie écrit sur un feuillet qui porte en tête le nom de « M. Fermat, » et au verso l'adresse : « Pour M. Carcavi, rue Michel-le-Comte, au milieu. » — « Novus secundarum et ulterioris ordinis radicum in analyticis usus, a domino de Fermat ad dominum de Carcavi, die 20 aprilis anno 1650 missus. »

CXXVII. Nouv. acq. lat. 1637 et 1638. (Libri, 1844.)

Correspondance de Gassendi.

Recueil de lettres originales adressées à Gassendi, reliées en deux volumes.

Dans l'un de ces volumes (Nouv. acq. lat. 1637), on trouve des lettres de : Ericus Puteanus, Jacobus Golius, Gevartius, Gabriel Naudé, H. Grotius, Thomas Campanella, Ismaël Boulliau, Athanase Kircher, Mersenne, Samuel Petit, Philibert de La Mare, Antoine Godeau, Paul Du May, Samuel Sorbière, Jean Bochart de Saron, J. Hevelius, Descartes (en copie), Th. Hobbes, Je.-Dom. Cassini, J. Wallis, Gui Patin, M. Meibomius, Jac. Gafarel, etc.

L'autre volume (Nouv. acq. lat. 1638) est rempli des lettres de Louis Emmanuel, comte de Valois, gouverneur de Provence.

Ces deux volumes viennent de la bibliothèque de D'Aguesseau.

CXXVIII. Nouv. acq. lat. 1636. (Libri, 1113.)

Observations astronomiques de Gassendi. Volume in-folio, en tête duquel se lit ce titre : « Commentariorum de rebus cœlestibus ab me observatis reliquiæ ex variis schedis, epistolis librisque impressis collectæ. P. G. »

CXXIX. Nouv. acq. lat. 2340. (Libri, 1848.)

Papiers de Roberval, comprenant surtout des travaux de géométrie et d'algèbre.

« Propositiones ex geometria desumptæ. » — « De longitudine trochoidis. » — « De trochoide ejusque spatio. » — Au haut d'un des mémoires sur la trochoïde, on lit une note ainsi conçue : « Lu dans l'assemblée les 9, 23 et 30 avril 1670. » — « De geometrica æquationum planarum et cubicarum resolutione. » Cahier jadis coté L. — « Miscellaneorum problematum arithmeticorum algebrice solutorum. »

CXXX. Nouv. acq. lat. 2341. (Libri, 1848.)

Papiers de Roberval.

Lettre de Roberval à Torricelli. 1er novembre 1645. — Longue lettre latine de Roberval commençant par les mots « Si me unum respicerem... » — Lettre française de Roberval au Père Mersenne. 26 février 1646. — Écrit de Roberval, du 14 août 1669 : « J'appelle la pesanteur d'un corps ce qui porte ce corps à descendre... » — Lettre de Lieuthaud à Roberval, datée de Marseille, le 1er octobre 1668. — Les sentimens du sieur de Roberval

sur la question faite par deffunt M. Reynaud à M. Lieuthaud à Marseille.

« Domini Audresson de speculo ustorio. »

« De centro percussionis. »

« De mechanica. » — « Ex libro tertio Mechanicorum Æ. P. de Roberval. »

Observation sur l'étoile polaire faite au Louvre en 1645.

Traité sur le calendrier.

Fragments d'un traité sur la musique.

Fragments du livre de Roberval intitulé : « Aristarchi Samii de mundi systemate, partibus et motibus ejusdem libellus. »

CXXXI. Nouv. acq. franç. 5175. (Libri, 1848.)

Papiers de Roberval. Pièces françaises.

« De la nature de la progression géométrique pour avoir la somme des termes. »

« Ce mémoire n'est que pour moy seul. Après plusieurs desseins pour la machine arithméthique... »

Propositions de géométrie.

Sur le niveau.

De la dioptique.

Sur la lumière.

« Les principes du debvoir et des cognoissances humaines. »

« Observations sur la composition des mouvemens et sur le moyen de trouver les touchantes des lignes courbes. »

« Deux propositions sur la doctrine des lieux géométriques. » Signé : « Rolle. »

« Projet de mandement, trouvé parmi les écrits de M. Pascal sur quelques feuilles détachées. L'amour que nous avons pour les peuples nous obligeant à une vigilance continuelle pour prévenir tout ce qui leur peut nuire, nous nous sommes sentis obligés de la redoubler quand le pernicieux livre intitulé *Apologie pour les casuistes* a commencé à se répandre dans ce diocèse... » — Extrait d'une lettre de M. Du Hamel. 4 novembre 1756.

CXXXII. Nouv. acq. franç. 5162. (Libri, 1849.)

Papiers de Frenicle. « Remarques sur le traité qui a pour titre : « l'Art de naviger, par le *////////*. » — Traité des indivisibles.

CXXXIII. Nouv. acq. lat. 1639-1642. (Libri, 1847 et 1872.)

Correspondance de Hevelius. — Lettres originales adressées à Jean Hevelius, avec les minutes de quelques lettres écrites par ce savant astronome. Elles sont divisées en quatre volumes. Suit la liste des principaux correspondants de Hevelius, dont les lettres sont réunies dans chacun des quatre volumes.

Tome I (Nouv. acq. lat. 1639).

Akakia. Carolus Albertini. Andreas Albini. Franciscus Aston. Gottlieb Balduinus. Erasmius Bartholin. Michael Behm. Constantinus Berend. Joan Blaeu. Wilhelm Blaeu. Franciscus Blanchinus. Jo. Henr. Boeclerus. J. C. Brandius. Cosimo Brunetti. Titus Livius Burattini.

Pedro Cardon. Dominicus Cassini. Claude-François de Chales, ou Deschales. Jean Chapelain (minute d'une lettre écrite par Hevelius, le 15 mars 1667). Clark. Dethlevus Cluverus. Colbert. Christophorus Colerus. Albertus Curtius.

Des Noyers.

Georgius Christophorus Eimmart. Engelcken.

Joannes Fabricius. N. Fatio, de Duillierz. Jo. Flamstedius. Martinus Fogelius. Erasmus Francisci.

Tome II (Nouv. acq. lat. 1640).

Thomas Gale. Jo. Carolus Gallet. Petrus Gassendi. Gaston, duc d'Orléans. Nicolaus Goldman. Ægidius Franciscus de Gottignies. Nehemias Grevius.

Michael Antonius Hacki. Timotheus Halton. Samuel Hartlibius et Joh. Duræus. Sigmund Haünoldt. M. Johannes Herbinius. Elisabetha Hevelia. Johannes Heysig. Joachimus ab Hirtenberg Pastorius. Christianus Hugenius.

Johannes Keplerus (projet d'un recueil de ses œuvres posthumes). Athanasius Kircherus. Michael Kirstenius. Adamus Adamandus Kochanski.

Wilhelmus Langius. Elias a Leonibus. Leopoldus imperator. Joannes Camaruel Lobkowitz, évêque de Campagna, puis de Vigevano. La Société royale de Londres (liste de ses membres; lettre du président Brouncker). Christianus J. Longomontanus. Louis XIV (minute d'une lettre à lui adressée par Hevelius).

Antonius Magliabechi. Le cardinal Léopold de Médicis. Mersenne. Ulricus Clem. Michaelis. Geminianus Montanarius. Andreas Mullerus.

Tome III (Nouv. acq. lat. 1641).

Henricus Oldenburg.

Daniel Papebrochius. A. F. Payenus. Charles Perrault. Petrus Petitus Monlucianus. Christophorus Pfautz. Christian Philipp. J. Picard.

Sigismundus Rakoczy. Julius Reichelt. Joan. Bapt. Ricciolius. Roberval. Rolissius. Rudbeck.

Dominicus a Sancto Joseph. Ad. Sarnowski. J. Schefferus. Jo. Ern. Schnieden. Gottfried Schrœder. De Schwerin. Josephus Securius. Bernhardus Siwers. Jean Sobieski, roi de Pologne (minutes de trois lettres adressées à ce roi par Hevelius).

Jacques-Auguste de Thou (copie d'une lettre du 4 avril 1661). Johannes Petrus Titius.

Fortunatus Vinacesius. Vincentius Viviani. Nicolaus J. Vooghdius.

Johannes Wallis. Sethus [Ward], episcopus Sarisburiensis. Math. Wasmuth. Johan Georg Werner. Joh. Phil. Wurzelbaur. [Jean-Étienne Wydzga], archevêque de Gnesen.

Gotef. Zamelius. Johannes Stanislaus de Zbaski, episcopus Premisliensis (de Premysl). Bernardus Zefferin.

Tome IV (Nouv. acq. lat. 1642).

Lettres originales d'Ismael Boulliau et minutes des lettres de Hevelius.

Pièces incertaines de la correspondance de Hevelius.

Diverses observations astronomiques faites par Hevelius ou communiquées à ce savant.

CXXXIV. Nouv. acq. franç. 4507. (Libri, 1819.)

Correspondance de Leibniz. — Cinq lettres originales adressées à Nicaise. — Trois lettres originales, en latin, touchant les recherches à faire dans la bibliothèque Ambrosienne. — Copie faite par le Père Adry de quinze lettres adressées au Père Le Long. — Minute de trois lettres écrites par le Père Le Long à Leibniz.

CXXXV. Nouv. acq. franç. 5156. (Libri, 1852.)

Papiers des Cassini. — Mémoires astronomiques. — Travaux de Philippe de La Hire, de De L'Isle, le cadet. — Méridienne de Paris. — Angles mesurés à Villejuif en 1756. — Chronologie et calendrier.

CXXXVI. Nouv. acq. franç. 6200. (Libri, 1515.)

Cassini. — Longitudes et latitudes de divers points du globe. Manuscrit attribué à Cassini de Thury.

CXXXVII. Nouv. acq. franç. 6197. (Libri, 1872.)

Observations et correspondances astronomiques, du xviie et du xviiie siècle.

Observations faites à Pékin en 1694 et 1695. — Mission de Godin, de Bouguer et de La Condamine au Pérou. — Observation de l'éclipse de lune, en 1776, par Le Monnier. — Projet d'accomodemens et d'instrumens à faire à l'Observatoire royal, pour le rendre plus utile aux observations astronomiques, proposé par le sieur De L'Isle.

Correspondances astronomiques émanées de : Bernoulli, Bianchini, Bouguer, Boulliau, Deshayes (de Dieppe), Euler, Flamsteed, Freret, Gallet (d'Avignon), Godin, le Père Gouye, Grandjean de Fouchy, Guglielmini, de La Voye (de Brest), Manfredi, Marinoni, Henr. Oldenburg, Picard (à Copenhague, le 5 décembre 1671), Salvago, Varin (à Dieppe, le 11 décembre 1681), W. Vigor, Sethus Wardus, Weidler, Eustachio Zanotti.

CXXXVIII. Nouv. acq. franç. 5166. (Libri, 1856.)

Papiers de Lagrange. — Éclaircissement d'une difficulté singulière qui se rencontre dans le calcul de l'attraction des sphéroïdes très peu différens de la sphère. — Lettres de Sophie Germain.

CXXXIX. Nouv. acq. franç. 5133-5149. (Libri, 1229.)

Académie des sciences.

Procès-verbaux des analyses et expériences faites au laboratoire de l'Académie des sciences établi dans les bâtiments de la Bibliothèque du roi, depuis 1667 jusqu'en 1699. Registres tenus par Bourdelin, père et fils. 14 volumes, cotés 5133-5146 dans le fonds français des Nouvelles acquisitions.

Un tome XV est le registre des dépenses faites pour le laboratoire de 1667 à 1699. (Nouv. acq. franç. 5147.)

Le tome XVI de cette collection renferme un compte-rendu détaillé des séances de l'Académie du 11 mars 1699 au 20 décembre 1709. (Nouv. acq. franç. 5148.)

Papiers divers se rapportant au laboratoire de l'Académie. — Notes des analyses de plantes faites en 1679 et 1680. — Mémoires de dépenses faites depuis 1678 jusqu'en 1686. — Mémoire de ce qui a été trouvé aux laboratoires après la mort de M. Borelly, en 1689. — Certificat d'aptitude délivré par Eustache Péan du Chesnay et par Claude Bourdelin à Noël Masselin, qui voulait exercer la pharmacie à Montfort l'Amauri. 1689. (Nouv. acq. franç. 5149.)

CXL. Nouv. acq. franç. 5150-5153. (Libri, 1872.)

PAPIERS DIVERS DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

Tome I (Nouv. acq. franç. 5150). Cahier de notes sur les travaux de l'Académie pendant l'année 1776. — Minutes des procès-verbaux de diverses séances des années IV et V; de la main de Lacépède.

Tome II (Nouv. acq. franç. 5151). Correspondances officielles et correspondances diverses du XVIIIe siècle. — Lettres de Bertier, prêtre de l'Oratoire, Borda, l'abbé Boscovich, Bouguer, Boulduc, Giacinto de Cristoforo, Delacroix, Dufay, Louis Feuillée, minime, Granjean de Fouchy, Lacombe, minime, le Père Laval, jésuite, Le Monnier, Morand, Pasquali, Peyssonnel, Schutzer, Van Mons.

Tome III (Nouv. acq. franç. 5152). Rapports sur différents travaux soumis à l'Académie des sciences.

Tome IV (Nouv. acq. franç. 5153). Mémoires d'Adanson, de Clairaut, de Laplace et du comte de Tressan. — Procès-verbaux des expériences de Lavoisier. — Expériences de Rouelle et de Darcet. — Pensions des académiciens. — Programmes de concours. — Prix fondé par Rouillé de Mesley. — Listes d'émargement signées par les académiciens et par diverses personnes qui avaient à retirer les publications de l'Académie.

CXLI. ...... (Libri, 1872.)

LETTRES ORIGINALES rétablies à leurs places respectives dans divers volumes des collections Dupuy et Colbert.

Collection Dupuy.

Vol. 704. Lettre de Fulvio Orsini à Claude Dupuy, le 25 juillet 1574. Il le remercie de l'envoi d'un feuillet de Virgile et sol-

licite le don d'un autre feuillet du même manuscrit; il se proposait de les faire relier avec un fragment des livres LXXIX et LXXX de Dion.

Vol. 704. Huit lettres de Vinc. Pinello, des années 1574, 1575 et 1580.

Vol. 704. Une lettre de C. Sigonius, du 19 mai 1574.

Vol. 705. Cinq lettres de Girolamo Aleandro. 23 juin et 17 octobre 1620; août et 5 octobre 1627; 14 janvier 1628.

Vol. 705. Deux lettres de L. Beccadelli; 28 avril et 2 septembre 1608.

Vol. 708. Deux lettres de Casaubon; 25 octobre 1611 et 1er février 1612.

Vol. 716. Feuillet d'une lettre de Peiresc à Dupuy portant en tête la date du 19 juillet 1627 et formant le complément de la lettre du 18 juillet que M. Tamizey de Larroque a publiée dans le volume intitulé : *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, t. I, p. 297-309.

Collection des lettres adressées à Colbert.

Pièces réintégrées à leurs dates respectives dans la Correspondance de Colbert :

Lettre de Luigi Strozzi. 20 mai 1661.
Lettre de Talon. 4 février 1663.
Lettre de l'abbé Strozzi. 10 août 1663.
Lettre de Bonneuil. Août 1663.
Lettre du cardinal Mancini. 19 août 1664.
Lettre de l'abbé Benedetti. 30 octobre 1665.
Lettre de Claude Perrault, sur l'Opéra. 27 janvier 1674.

CXLII. Nouv. acq. franç. 3254-3284 et 4073.

Papiers divers provenant de la saisie du Cabinet de Libri en 1848.

Les pièces de cette saisie qui avaient été retenues pour l'instruction du procès durent être gardées au greffe pendant les vingt années qui suivirent la condamnation. Ce laps de temps était nécessaire pour que le jugement par contumace devînt définitif. Le 25 janvier 1871, alors que les délais légaux étaient expirés, le procureur général près la cour d'appel de Paris char-

gea M. Bordier et M. Michelant de procéder au récolement de ces pièces, qui étaient en dépôt à la Bibliothèque nationale depuis le mois de janvier 1866. Conformément aux instructions du parquet, les commissaires restituèrent différents livres ou documents manuscrits à plusieurs établissements publics (la Bibliothèque nationale, la Mazarine, l'Arsenal, l'Institut, l'Observatoire, l'École de médecine de Montpellier, les villes de Troyes, de Grenoble, d'Avignon, de Meaux et d'Amiens); ils livrèrent au domaine les papiers inutiles qui devaient être détruits; ils réservèrent enfin diverses pièces dont les unes étaient, à proprement parler, les preuves de l'acte d'accusation et dont les autres offraient un intérêt bibliographique, scientifique ou littéraire. Ce sont les papiers ainsi réservés qui ont formé la collection insérée dans le fonds français sous les n°s 3254-3284 et 4073. Cette collection devait être, dans le présent catalogue, rapprochée des documents rapportés d'Angleterre en 1888. En voici un état sommaire.

Nouv. acq. franç. 3254. — Correspondance de Libri avec Madame Collin, presque tout entière en caractères sténographiques. — Rapports de Libri avec Arago. — Correspondance de Libri avec sa mère.

Nouv. acq. franç. 3255 et 3256. — Suite de la correspondance de Libri avec sa mère.

Nouv. acq. franç. 3257. — Documents relatifs à la mort du père de Libri; — à la part prise par Libri aux travaux de la commission chargée du Catalogue des manuscrits; — à des ventes d'autographes; — à des achats de livres. — Collection de titres et de feuillets d'anciens ouvrages, principalement du XVIIe siècle, recueillis comme exemples de produits typographiques.

Nouv. acq. franç. 3258. — Pièces relatives à des achats ou à des ventes d'autographes. — Rapports originaux faits par des commissaires à l'Académie des sciences et à l'Académie des inscriptions. XVIIIe siècle.

Nouv. acq. franç. 3259. — Notes de Libri sur les manuscrits de Carpentras. — Rapports sur les bibliothèques de Lyon, de Carpentras et de Montpellier[1]. — « Inventaire de toutes les pier-

1. Des documents contenus dans le présent volume il convient de rapprocher un curieux recueil de notes de Libri sur les manuscrits d'Albi, Angoulême, Autun, Carcassonne, Carpentras, Chalon, Lyon, Poitiers et Toulouse, qui forme le n° 3837 du fonds français des Nouvelles

reries, joyaux et nippes de la reine [Christine], restées à Amsterdam. »

Nouv. acq. franç. 3260. — Documents sur les démarches de Libri pour entrer en qualité de conservateur à la Bibliothèque du roi. — Négociations de Libri pour faire acheter ses mss. par le Musée britannique et par l'Université de Turin. — Vente des mss. au comte d'Ashburnham. — Catalogue des mss. de Libri. — Rapport de Libri sur les bibliothèques de Lyon. — Lettres de Libri à M. d'Olivier Vitalis, bibliothécaire de Carpentras. — Lettres de ce même bibliothécaire.

Nouv. acq. franç. 3261. — Documents relatifs aux pièces d'archives enlevées à Florence et rachetées à Paris par Libri. — Relevés d'adjudications faites dans des ventes d'autographes. — Catalogue d'une collection d'autographes reliée en 7 volumes et comprenant 588 pièces. — Catalogue des lettres comprises dans la correspondance de Huet.

Nouv. acq. franç. 3262. — Documents relatifs à la naturalisation de Libri, aux chaires qu'il a occupées, à la publication de son Histoire des sciences mathématiques. — Vente de l'année 1847. — Divers achats de livres imprimés de 1833 à 1846.

Nouv. acq. franç. 3263. — Lettres adressées à Libri par différents libraires.

Nouv. acq. franç. 3264. — Notes et documents concernant les travaux de reliure et de restauration exécutés pour Libri.

Nouv. acq. franç. 3265. — Notes de Libri sur les manuscrits de Carpentras, Montpellier, Sens, Orléans et Lyon.

Nouv. acq. franç. 3266-3275. — Lettres diverses adressées à Libri avant l'année 1848. Elles sont rangées suivant l'ordre alphabétique des noms des signataires, comme il suit :

Vol. 3266. A-BEN.
Vol. 3267. BER-CES.
Vol. 3268. CHA-CY.
Vol. 3269. D-F.
Vol. 3270. G-K.
Vol. 3271. L.
Vol. 3272. M.
Vol. 3273. N-P.
Vol. 3274. Q-R.
Vol. 3275. S-Z.

acquisitions et qui provient d'une transmission faite par le Ministère de l'instruction publique.

Nouv. acq. franç. 3276. — Documents relatifs aux rapports de Libri avec quelques bibliothécaires ou bibliophiles de province. — Notes sur plusieurs collections de manuscrits examinées par Libri, notamment à Chartres et à Montpellier. — Rapports adressés à Villemain par Libri pendant plusieurs de ses voyages.

Nouv. acq. franç. 3277. — Lettres, factures et notes relatives à des acquisitions de mss. faites par Libri, principalement en Italie. — Documents sur un voyage fait en Espagne par Francisque Michel en 1847.

Nouv. acq. franç. 3278. — Notes, factures et lettres relatives à des ventes d'autographes. — Correspondance sur le manuscrit que Commarmond vendit à Libri en 1845.

Nouv. acq. franç. 3279. — Documents relatifs à des emprunts faits par Libri dans les bibliothèques de Paris. — Mss. du Trésor de Brunetto Latini. — Extraits de catalogues. — Relevé des principaux mss. de Libri, avec fac-similé de l'écriture des plus anciens. — Documents sur les voyages de Libri en 1841 et 1842. — Factures de libraires et de restaurateurs de livres. — Mémoires mathématiques de Libri.

Nouv. acq. franç. 3280. — Documents relatifs au projet de publication des œuvres de Fermat. — Écrits de ce savant, en copie et en original.

Nouv. acq. franç. 3281. — Mélanges de mathématiques par Eisenmann. — Mémoire sur les progrès de l'art de bâtir les ponts. — Mémoire sur la charge que peuvent porter les pierres, par Gauthey. — Mémoires sur la courbure des surfaces. — Abus de l'arpentage par cultellation. — Avis sur le canal en chaînette. — Nivellements du canal de Tonnerre à Montbart, en 1790.

Nouv. acq. franç. 3282. — Mémoires mathématiques en français, en allemand et en italien. — Papiers et lettres de Manzon, Funk, Fossombroni, Campanella, Galilée, Torricelli, Hugens de Zulichem, Pascal, François Viète, Winkelmann, Charpet de Villecour, Laplace, Clairault et Ch. Dupin. Il n'y a guère que des copies.

Nouv. acq. franç. 3283. — Papiers de diverses provenances, la plupart tirés des recueils de Peiresc. — Explication par Camden des mots saxons d'une charte de l'abbaye de Saint-Denis (fol. 20). — « Maculæ solares Galilæi in latinum conversæ » (fol. 24); il n'y a que le titre. — Copie d'une pronostication extraite et apportée de Naples par feu Palamides Fourbin, décédé en 1508 (fol. 28). — Notes de Peiresc sur les affaires d'Angleterre (fol. 34) et sur la Ligue (fol. 37), probablement d'après les relations de Du Vair.

— Démarche des états en 1506 pour le mariage de Claude de France avec François de Valois (fol. 62). — Lettres adressées à Peiresc par Fr.-Aug. de Thou, en mai 1627 (fol. 66), par Campanella, le 24 février 1636 (fol. 68), et par Bourdelot, le 12 octobre 1634 (fol. 70). — Traité du 12 novembre 1614, pour régler un différend entre Georges Guillaume, marquis de Brandebourg, et Wolfgang Guillaume, comte palatin (fol. 89). — Mission du sieur Le Febvre à Milan, en septembre 1626, pour l'exécution du traité relatif à la Valteline (fol. 94). — Variantes d'un manuscrit de Réginon, relevées par Joachim-Jean Maderus (fol. 96). — Trois dernières pages d'un mémoire de géométrie (fol. 106), adressé peut-être au P. Mersenne. On y remarque cette phrase : « Cæterum, reverende pater, hoc scias velim me magni facere adeo excellentem virum, etiam ultra quam verbis aut litteris exprimere possim; fac etiam, obsecro, ut ipse innotescat nostris geometris, præsertim dominis de Ferma et Descartes... » — Mémoires de Daniel de Cosnac, archevêque d'Aix (fol. 109). — Copies faites pour Libri de quelques documents historiques (fol. 143-162).

Nouv. acq. franç. 3284. — Correspondances, pièces et notes diverses, en italien, du xve au xviiie siècle. Lettres originales adressées à Antonio da Filizaia, qui résidait à Livourne, à Toulouse et à Castres. Lettres adressées à Alexandre Pucci.

Nouv. acq. franç. 4073. — Lettres adressées à Sophie Germain ou écrites par elle.

CATALOGUE

DES MANUSCRITS LATINS

DU

FONDS BARROIS.

CXLIII. Latin 685. (Barrois, 65.)

COMMENTAIRE SUR L'APOCALYPSE attribué à Richard de Saint-Victor.

Fol. 1. « Incipit prologus sententiarum super Apocalipsim. Accipe, karissime frater, et hoc sententiarum munus quas tibi de verbis Apocalypsis beati Johannis apostoli et evangeliste fieri postulasti... » — Fol. 113 v°. « ... Ut ex ipsa scilicet benivolentia provocet ad meliora (*vacat :* hanc autem visionem iccirco modo non recapitulamus, quia in sequenti capitulo in generali recapitulatione omnium visionum recapitulandum reservamus). »

Volume en parchemin. 113 feuillets. 240 millimètres sur 150. Écriture à longues lignes, du XIIe siècle. — Reliure aux armes et aux marques de Henri II. La bande supérieure du premier plat a été restaurée pour faire disparaître le n° LVIII que le relieur y avait doré, comme nous l'apprenons d'une note de Boivin. Voyez l'article VI des Observations sur l'origine de plusieurs manuscrits du fonds Barrois (*les Manuscrits du comte d'Ashburnham,* p. 67 et 68). — Sur la dernière page, on a cru pouvoir cacher les traces de l'ancienne estampille en y traçant à l'encre un médaillon qui contient deux DH entrelacés et adossés, comme il y en a sur les plats de la reliure.

CXLIV. Latin 2851. (Barrois, 334, 287 et 286.)

Divers opuscules théologiques, sermons, recueils de textes, etc. Volume provenu de la bibliothèque de Colbert et formé de débris de plusieurs manuscrits; il a été coupé en trois morceaux pour constituer les nos 334, 287 et 286 du fonds Barrois. Voyez l'article VII des Observations sur l'origine de plusieurs manuscrits du fonds Barrois (*les Manuscrits du comte d'Ashburnham,* p. 68 et 69).

Première partie (Barrois, 334).

Fol. 1. Traité théologique, dont le commencement et la fin manquent. Il est désigné par les mots : « Sancti Augustini, sive potius Alcuini, epistola ad quemdam comitem, » dans le catalogue imprimé des manuscrits latins du roi, et par les mots : « Sancti Augustini ad comitem Julianum sermo de amore Dei, » dans le catalogue imprimé des manuscrits du fonds Barrois. Voici le commencement et la fin de la partie conservée de cet opuscule : « ... Karissime frater, si cupias scire, quamvis ego nesciam quam perfectissima atque plenissima est justicia, Deum toto corde ama, illique tota adhere voluntate, qui est summum bonum. Summum vero amare bonum, summa est beatitudo. Qui Deum amat, bonus est; si bonus, ergo beatus. Quem quanto quis ardentius amat, tanto melior efficietur... » — Fol. 27 v°. « ... Quamdiu fuerimus in hoc mundo faciamus bonum ad omnes, maxime autem ad domesticos fidei, et oremus pro inimicis nostris et... »

Fol. 28. Fin de la relation d'un miracle ayant pour objet un crucifix volé par un juif. « Tunc in isto tempore per credulitatem integram tanto Christus amore diligitur, in cujus legem in tabulis cordis credentes populi retinent, ejus etiam ymaginem ad commemorationem virtutis in tabulis visibilibus pictam per ecclesias ac domos affigant... » — Fol. 28 v°. « ... Requirentes autem eam sollicite in angulo cellulæ judei reperiunt, qua ecclesia (*sic*) reddita, furem lapidibus obruerunt. »

Fol. 28 v°. « Incipit sermo Athanasii de ymagine Dei. Elevate oculos sensus vestri, universæ christianæ religionis fratres et patres, et considerate hanc novam ammirationem quæ facta est, quam his temporibus ostendit nobis Deus, et date gloriam nomini ejus... » — Fol. 32. « ... Diem v iduum novenbrium sollempne agi in quo hæc facta sunt ad laudem Domini nostri Jhesu Christi,

qui vivit et regnat in unitate spiritus sancti Deus per omnia secula seculorum. Amen. »

Fol. 32. Récits tirés des œuvres de saint Grégoire. « Gregorius. Fuit quidam Servius nomine, quem sancta scriptura vobis narrat ad memoriam... » — Fol. 33. « Gregorius. Quidam vir nobilis in Valeria provintia nomine Crisaurius fuit, lingua rustica populus Criserium vocabat... »

Fol. 34. « Visio sancti Pauli. Placuit itaque Deo ut isdem Paulus per Michahelem archangelum omnes qui erant in pœnis per eundem Michaelem cognosceret, sicut ipse testatur. Vidi ego Paulus, spiritu ductus ante portas inferni, arbores igneas... » — Fol. 38 v°. « ... Rursum peccatores clamaverunt : Miserere, a pœnis libera nos, Christe pius. »

Volume en parchemin. 39 feuillets. 169 millimètres sur 112. Écriture à longues lignes, du XIIe siècle. — Reliure en maroquin fauve.

Deuxième partie (Barrois, 287).

Fol. 40. « Sermones magistri Nicholai de Tornaco, numero quinque. Potestis bibere calicem quem ego bibiturus sum. In duobus summam religionis constare ostendit Salomon, cum ait : Doctrina viri per patientiam noscitur... » Il n'y a que trois sermons.

Fol. 47. « Incipit [ars predicandi]. Vidit Jacob scalam a terra usque ad celum attingentem, per quam ascendebant et descendebant angeli. Scala ista profectus est viri catholici qui contexitur ab initio fidei usque ad consummationem viri perfecti... »

Fol. 55-62. Recueil de sermons, dont le premier commence par ces mots : « Ostendit michi Dominus fluvium aque vive splendidum tanquam cristallum, procedentem de sede Dei et agni. Istud pertinet ad sanctum Clementem, ipse oravit ut Dominus aperiret venam aque vive in terra in qua habitabat... » Au bas de la page se lit une note ainsi conçue : « Hic continentur v, scilicet de die Omnium Sanctorum, et de die animarum, et de beato Clemente, et de purificacione beate Marie, et de conversione beati Pauli, et IIII qui non sunt intitulati. Somma IX. »

Fol. 63-68. Cahier contenant des recueils de textes, des questions théologiques et des sermons.

Fol. 69-72. Cahier de sermons, commençant par ces mots : « Pater sanctificetur etc. Formam orandi brevem et utilem tradit hic Dominus... »

Fol. 73-80. Cahier de sermons, commençant par ces mots : « Marcus evangelista Dei electus, Petri in babtismate filius... »

Au bas de la page se lit cette note : « Hic habetur beati Dionisii, et beati Luce, et de vinculis Petri, et de dominica prima post festum Omnium Sanctorum, beati Martini, et unus non est intitulatus qui pertinet ad sinodum. Somma VI. »

Fol. 81-83. Table de textes tirés de la Bible.

Volume en parchemin. 44 feuillets, cotés 40-83, hauts de 176 millimètres et larges de 125. Écriture de différentes mains du XIIIe siècle, tantôt à deux colonnes, tantôt à longues lignes. — Reliure en maroquin citron.

Troisième partie (Barrois, 286).

Fol. 84-140. Recueil de textes et de sentences sur divers sujets de morale religieuse. Ce recueil est divisé en 251 chapitres ou articles, dont les premiers et les derniers sont ainsi intitulés : « I. De VII vitiis generaliter. II. De odio. III. De superbia. IIII. De simulatione vel inani gloria. V. De ira. — CCXLVI. De revocatione Judeorum. CCXLVII. De dispersione Judeorum. CCXLVIII. De laude beate virginis. CCXLIX. Eruditio Altissimi[1]. CCL. De cognitione divinitatis et fide. CCLI. De unitate. » — Premiers mots du recueil (fol. 88) : « De septem viciis generaliter primo. Septem sunt vicia capitalia de quibus quinque sunt spiritualia, duo autem carnalia, sed ita cognata sunt inter se quod... »

Fol. 140 v°-141 v°. Trois pages de textes tirés de la Bible.

Volume en parchemin. 59 feuillets, cotés 84-142, hauts de 173 millimètres et larges de 123. Écriture à deux colonnes, du commencement du XIIIe siècle. — Reliure en maroquin citron.

Pour rétablir le ms. 2851 dans son état primitif, il faut en prendre les feuillets dans l'ordre suivant : fol. 1-39, 47-54, 40-46, 84-142, 81-83 et 55-80.

CXLV. Latin 2874. (Barrois, 272 et 283.)

TRAITÉ DE GUIMOND SUR L'EUCHARISTIE, l'Histoire de Darès et divers opuscules. Volume venu de Mazarin et plus anciennement du couvent des Célestins de Paris. Il a été coupé en deux morceaux pour former les n°s 272 et 283 du fonds Bar-

1. La table copiée en tête du volume porte par erreur : « Eruditio Alcuini. »

rois. Voyez l'article II des Observations sur l'origine de plusieurs manuscrits du fonds Barrois (*les Manuscrits du comte d'Ashburnham,* p. 60-61).

Première partie (Barrois, 272).

Fol. 1. « Guitmundus contra Manicheos et Berengarianos hereticos de veritate sacramentorum corporis et sanguinis Christi. Ad rem his temporibus necessariam quidem sed meliori quam ego sum injungendam... » — Fol. 51. « ... Nec mirum cum ipse Dominus per prophetam dicat : Indumento justiciæ circumdedit me quasi sponsum decoratum corona. »

Volume en parchemin. 51 feuillets. 173 millimètres sur 123. Écriture à longues lignes, du XIIe siècle. — Reliure en maroquin rougeâtre.

Deuxième partie (Barrois, 283).

Fol. 52. « Hystoria Daretis Frigii de bello Trojano (titre ajouté après coup au haut de la page). Peleus rex in Peloponenso Esonem fratrem habuit, Esonis filius erat Jason... » — Fol. 64. « Huc usque historia Daretis perscripta est. Explicit historia Daretis Frigii. »

Fol. 64-69 v°. Notes et extraits historiques ou romanesques, parmi lesquels sont les morceaux qui vont être indiqués soit d'après les rubriques, soit d'après les premiers mots du texte :

Fol. 64. « Quis Troianorum quem Grecorum occiderit... »

Fol. 64. « Quis Grecorum quem Troianorum occiderit... Explicit quis ducum quos interfecit. »

Fol. 64. « Alexander postquam occidit Darium regem Persarum et Medorum... »

Fol. 64 v°. « Antequam Jherusalem destructa esset, his signis territi sunt... »

Fol. 64 v°. « De Simone mago. Symon patre Antenio, matre Rachel natus fuit, grecis litteris adprime eruditus... »

Fol. 64 v°. « De viciis gentium. Invidia Judeorum, perfidia Persarum... »

Fol. 64 v°. « De bonis moribus eorum. Hebreorum prudentia, Persarum stabilitas... »

Fol. 65. « Legimus quod, cum Athenis regnaret Dionisius tyrannus, et adeo pro sua crudelitate cunctis esset invisus... »

Fol. 65 v°. « Aput antiquos Romanos consuetudo fuit ut quisque

puer aut nobilis adolescens pedagogum haberet... » — Fol. 66 v°. « Explicit de Palunbo. »

Fol. 66 v°. « Democinario (*sic*) principis Pagitarum filia virgo, audito sponsi Leostenis interitu... »

Fol. 66 v°. « De uxore Asdrubalis. »

Fol. 66 v°. « De Dumilio. »

Fol. 67. « De Marcia Catonis filia. »

Fol. 67 v°. « Quod non sit ducenda uxor sapienti. Fertur esse aureolus Theofrasti liber de nuptiis, in quo querit aņ vir... »

Fol. 68 v°. « Fertur fuisse Rome quidam ditissimus et idem avarissimus... »

Fol. 68 v°. « Refert Satyrus quod Diogenes pallio duplici usus propter frigus... »

Fol. 69. « Idem de amicis vagantibus nulli se familiariter se applicantibus... »

Fol. 69. « Crates Thebanus cum esset dives... »

Fol. 69 v°. « Cum rogabat noctem Laidis Mirron... »

Fol. 69 v°. « Origenes ait : Omnes si ad originem primam revocantur... »

Fol. 70. « Incipit epistola Alexandri ad Branmagnos. Sepe ad aures meas fando pervenit, rationem vite vestre... »

Fol. 70. « Rescriptio Branmagni ad eundem. Desiderantem te scire... »

Fol. 74. « Responsio Alexandri ad eundem. Si hec ita sunt ut asseris, Dindime, soli quantum video Bragmagni... »

Fol. 74. « Rescriptio Dindimi. Nos, inquit Dindimus, non sumus incole hujus mundi sed advene... »

Fol. 74 v°. « Rescriptio Alexandri ad eumdem. Tu ideo te beatum dicis, o Dindime, quia in ea mundi parte... »

Fol. 76. « Incipit epistola Alexandri ad Aristotilem de mirabilibus Indie. Semper amor tui etiam inter dubia bellorum... » — Fol. 83 v°. « ... Auditis his, semper dolum suspicantes, flatus Euri venti secuti incidimus. Explicit. »

Fol. 84. Vers sur l'ouvrier de la dernière heure :

Vinea culta fuit; cultores premia querunt...

Fol. 84. Poème satirique contre la cour de Rome :

Propter Syon non tacebo,
Sed ruinas Rome flebo,
Quousque justicia
Rursus nobis oriatur,
Et ut lampas accendatur
Justus in ecclesia...

Cette pièce renferme un éloge de Pierre, qui venait d'être élu évêque de Meaux (sans doute Pierre de Cuisi, évêque depuis 1223 jusqu'en 1255) :

Petrus enim Pariensis,
Qui electus est Meldensis,
  Portus recte dicitur :
Nam cum fluctus mare tollit,
Iste solus mare mollit,
  Et ad ipsum fugitur.

Fol. 85. Complainte sur les maux du temps présent :

Ecce Job cithara convertitur in fletum.
Eructant Tartara nequiciarum cetum.
Viget lex barbara, jus et fas est deletum.
Sic dulcis zuchara mutatur in acetum.
Convertitur in fletum ecce Job cithara.
Nequiciarum cetum eructant Tartara.

Volume en parchemin. 34 feuillets, cotés 52-85, hauts de 174 millimètres et larges de 120. Écriture à longues lignes, du commencement du XIII[e] siècle. — Reliure en maroquin vert.

Pour recomposer exactement le ms. 2874, il faut en prendre les feuillets dans l'ordre suivant : fol. 1-51, 84-85, 70-83, 52-69.

CXLVI. Latin 3718. (Barrois, 260, 236 et 245.)

Recueil de poésies latines par Dreu de Hautvillers, Serlon, etc. Ce manuscrit a été coupé en quatre morceaux, dont trois seulement se sont retrouvés dans le fonds Barrois.

Première partie (Barrois, 260).

Fol. 1 v°. Miniature représentant Jésus en croix, assisté de la sainte Vierge et de saint Jean.

Fol. 2. Fin du psaume CXVIII et psaume CXIX.

Fol. 2 v°-11 v°. Recueil de poésies latines, dont la plupart doivent être de maître Dreu de Hautvillers.

Fol. 2 v°. Poème moral, portant en rubrique le verset « Beati qui esuriunt et sitiunt justiciam. »

Justicie vivas cultor et criminis ultor.
Ve tibi qui laudas indignos inpatientes,
Iram, nequitiam, fastum virusque tenentes...

Fol. 4 v°. « De inferno et de die judicii. »

Ut baratrum fugias, dirige, queso, vias.
Est locus horroris, tenebrosus fonsque doloris...

Fol. 6. [De extremo judicio.]

Judicium Domini precedent horrida signa...

Fol. 7 v°. « Quomodo mortui locuntur vivis transeuntibus per cimiteria. »

Vos qui transitis memores super omnia sitis...

Fol. 8. « Contra avaros. »

Divitias querunt mundani qui morientes...

Fol. 8 v°. « De prelatis. »

Nostri prelati viventes more Pilati...

Fol. 9. « De miseria pauperis. »

Sunt inopes miseri quorum status hic misereri...

Fol. 9 v°. Titre mis à la fin de cette pièce : « Explicit tractatus magistri Droconis de Alto Villari, canonici Remensis. »

Fol. 9 v°. « Epytafium super tumulum ejus. »

Vermibus expositus in versificando peritus...

Fol. 9 v°. « Item idem magister Droco in principio sui tractatus dicit hos versus contra curam habentes :

Ve tibi cui cura gregis est commissa nec audes... »

Fol. 11. Vers sur les sept arts. « Grammatica. »

Insinuo que sit constructio recta loquendi...

Fol. 11. « Contentio cordis et oculi. »

Quisquis cordis et oculi Non sentit in se jurgia...

Au bas de la plupart des pages, du fol. 2 au fol. 11, on a ajouté des remarques ou des sentences en prose et des vers qui ont pour la plupart un caractère mnémonique.

Fol. 12. « Discusio (*sic*) litis super hereditate Lazari et Marie Magdalene, sororis ejus, videlicet quis eorum debeat habere eorum hereditatem. *Magdalena :* Salve, cultor Salvatoris, Rex, celeste vas honoris, Princeps Jherosolime. — *Lazarus :* Fulgens intus atque foris, Litem fratris et sororis Equa lance divide... »

Fol. 16. Six vers sur la Madeleine. « Vita Magdalene sub compendio. »

Nobilis et dives, adolescens, pulchra Maria...

Fol. 16. Vers sur les propriétés de quelques animaux. « De natura leonis et proprietate ejus... De natura tygridis... De pardo... (Fol. 16 v°.) De panthera... De unicorne... De lince... De unicorne... De gryfibus... (Fol. 17.) De elephante... » Premier vers de l'article consacré au lion :

Montibus ut celet hosti passus leo delet...

Fol. 17. « Summa penitentie versificata compendiose.

Peniteas cito peccator cum sit miserator.

. . . .

Fol. 18. Et cure gravitas et consuetudo ruine.

Explicit summula penitentie. »

Fol. 18. « Infans. » 9 vers.

Credulus, incultus, simplex, patiens humilisque.

Fol. 18. « De proprietate feminarum. » 48 vers composés par un certain Adam.

Arbore sub quadam dictavit clericus Adam
Quomodo primus Adam peccavit in arbore quadam...

Fol. 18 v°. Vers mnémoniques intitulés : « Nomina trium regum et oblationes quas Domino obtulerunt... De temporibus minutionum... De quatuor temporibus anni... De numero aureo... »

Fol. 19. Extraits de divers auteurs sur les vices et les vertus. « Augustinus : pro mero repletur sinceritas, aceto inebriatur, felli dulcedo additur, innocentia pro reo moritur... » — Fol. 27 v°. « ... Mulier est amicitia inimica, ineffugabilis pena, necessarium malum, domesticum periculum, temptacio naturalis, calamitas desiderabilis, mali natura, boni colore depicta. »

Volume en parchemin. 27 feuillets. 156 millimètres sur 114. Écriture à longues lignes, du XIIIe siècle. — Reliure en maroquin vert.

Deuxième partie (Barrois, 236).

Poème sur l'histoire de Charlemagne, intitulé « Karolellus, » suivi d'un poème sur l'hygiène.

Fol. 1. Christe Dei virtus, verbum patris, hostia vera,
Auxilium mendico tuum, sapientia summa.

. . . .

Fol. 80. Septima postremum concludat meta libellum,
Et quia gesta refert Karoli brevis iste libellus,
Imponatur ei proprium nomen Karolellus.
Explicit iste liber sit ab omni crimine liber,
Et videat Christum, qui librum legerit istum.

Fol. 53. Poème intitulé « Urbanus, » par Daniel Churche.

Sit porcina recens caro prestita fleubotomato,
Carnes pullorum gallinarumque fabeque,
Mollia sin[t] ova data, vinum dulce, levisque
Ejus sit potus cervisia vel veterata,
Sint pira, poma, data, paucissima coctana cocta

. . . .

Fol. 82. Rex vetus Henricus primo dedit hec documenta,
Fol. 82 v°. Illepidis libro novo[1] que scribuntur in isto.
Curvamen celi demittat, gaudia celi
Qui geminavit Heli merito tribuat Danieli.
Qui dedit alpha et ω, sit laus et gloria Christo.

« Explicit iste liber qui vocatur Urbanus. »

Fol. 55 v°. « Item de eodem libro versus. (Il y a 25 vers.)

Semper sit miseris fortuna miserrima tuta.
. . . .
Sanus amor periit amor eger regnat in orbe.
. . . .
Si bene respectes nichil est mundus nisi munus.
. . . .
Verba duo : capere, dare, sunt domina[n]tia terris. »
. . . .

Volume en parchemin. 55 feuillets, cotés 28-82, hauts de 172 millimètres et larges de 118. Écriture à longues lignes, du XIIIe siècle. — Reliure en maroquin brun.

Troisième partie (Barrois, 245).

Fol. 83. « Incipiunt versus magistri Serlonis de diversis modis versificandi, utiles valde cuique versificatori.

Clerus, forma, valor, te magnum, magnificandum... »

Ce recueil comprend 16 pièces qui ont été analysées par dom Brial, dans l'*Histoire littéraire de la France,* t. XV, p. VI-XII.

Volume en parchemin. 6 feuillets cotés 83-88, hauts de 176 millimètres et larges de 116. Écriture à deux colonnes, du commencement du XIIIe siècle. — Reliure en maroquin bleu.

Pour rétablir l'état ancien du ms. 3718, lequel venait de Philippe Drouin, il faut prendre dans l'ordre suivant les feuillets des trois parties qui viennent d'être décrites : fol. 19-27, 2-11, 28-82, 12-18 et 83-88. A la suite du feuillet qui est actuellement coté 11 se trouvait jadis la Vie d'Amis et d'Amille, en vers latins; voyez l'article VIII des Observations sur l'origine de plusieurs manuscrits du fonds Barrois (*les Manuscrits du comte d'Ashburnham,* p. 69-74).

1. Il faut sans doute lire « nova. »

CXLVII. Latin 4364. (Barrois, 306.)

Traité de Jean de Paris sur le pouvoir du roi et du pape, etc.

Fol. 1. « Sequitur tractatus de potestate regia et pape. Interdum contingit quod vitare volens aliquem errorem dilabitur in contrarium... » — Fol. 40. « ... Juridicionem que mutabilis est, et sine hac papa non esset papa. Explicit tractatus de potestate regia et papali. Deo gratias. » Le premier possesseur du livre a ajouté ces mots : « Compositus a fratre G. Okam. — Liber iste est ad usum fratris Guillelmi Jaquelini, ordinis Minorum, quem fecit scribi per dominum Anthonium Vachier, presbiterum. Restituat ei qui invenerit fideliter. »

Fol. 40. « Non ponant laici os in celum, dicendo seu blasphemando quod papales constitutiones edite super temporalibus bonis seu rebus que consistunt infra regna, ducatus, comitatus vel territoria ipsorum laycorum ipsos laicos non astringunt... » — Fol. 44 v°. « ... Possunt ordinare subsidia ad hoc per ecclesias conferenda, ut Extra. de sinu. Ecclesiis munus, xvi q., id est novarum, et ibi notatur. Explicit. »

Fol. 44 v°. « Hic tractatus in curia Romana dicitur factus, et quidam alius major, qui intitulatur tractatus seu libellus de clerico et milite... » — Fol. 45 v°. « ... Ipse per talia argumenta credit totum mundi statum subvertere et tot fallere sapientes. »

Fol. 45 v°. « Incipit tractatus seu libellus de clerico et milite. Clericus. Miror, optime miles, paucis diebus tempora mutata, sepultam justiciam, eversas leges... » — La copie n'a pas été achevée; elle s'arrête au haut du fol. 46 à ces mots : « Cum voluerit castrum meum, villam meam. »

Volume en parchemin. 46 feuillets. 242 millimètres sur 184. Écriture à deux colonnes, de la fin du xiv[e] siècle. — Reliure en parchemin.

Ce manuscrit, qui venait de Colbert, a été mutilé par le voleur, qui a enlevé à la fin les feuillets contenant les deux pièces suivantes :

Articuli nominalium missi ad Ludovicum XI, regem Francorum. — Catalogus pontificum Romanorum a sancto Petro ad Honorium III.

Voyez *les Manuscrits du comte d'Ashburnham*, p. 116.

CXLVIII. Latin 4719. (Barrois, 336 et 285.)

Compilation de droit romain se rattachant au recueil connu sous le titre de « Exceptiones Petri. » Quand on a dérobé ce manuscrit, on lui a frauduleusement substitué un petit volume sur parchemin, copié au xve siècle et qui contient le traité ascétique intitulé : « Devotus tractatulus de spiritualibus ascensionibus. » Dans un rapport du 4 décembre 1871 (voyez *Les Manuscrits du comte d'Ashburnham*, p. 117-119), j'ai expliqué comment la fraude avait été commise et comment le véritable ms. 4719 devait être, en grande partie, représenté par le ms. 336 de Barrois. Depuis, j'avais été amené à conjecturer que le ms. 285 de Barrois était une autre partie du ms. 4719. Quoique cette conjecture ait été contestée, elle paraît parfaitement justifiée.

Première partie (Barrois, 336).

Compilation connue sous le nom de « Collectio Tubingensis. »

Aujourd'hui la première page commence par les mots : « De tutelis. Scire debemus quod in tutelis femine tutores dari non possunt...; » mais cette page a été refaite par un faussaire; dans l'état primitif, les premiers mots du manuscrit, tels que les Bénédictins les ont relevés dans le Catalogue des manuscrits latins de la Bibliothèque du roi, étaient : « De datione tutelæ : si pater vel avus non dederit in testamento... » — Derniers mots, sur le fol. 56 : « Invasio est aliene possessionis rerum immobilium violenta occupacio. Sic : rapina et furtum in mobilibus, invasio in immobilibus. »

Sur la dernière page (fol. 56 v°), quelques règles de droit : « In testibus esse non debet qui in potestate actoris vel rei est... »

Volume en parchemin. 56 feuillets. 188 millimètres sur 128. Écriture à longues lignes, de la fin du xiie siècle, probablement d'origine italienne. — Reliure en maroquin vert.

Deuxième partie (Barrois, 285).

Compilation que le docteur Max Conrat a intitulée : « Das Ashburnhamer Rechtsbuch » et dont il a donné l'analyse dans un mémoire imprimé à Leipzig en 1886[1].

1. *Das Ashburnhamer Rechtsbuch Quelle der Exceptiones Petri* von

Fol. 57. « Sequitur de jure civile. Burgundus. De emphitheoteta. Si emphitheoteta per totum triennium tributa domino non solverit... » — Fol. 72 v°. « ... Nisi sit peculium castrense vel quasi castrense. »

Volume en parchemin. 16 feuillets cotés 57-72, hauts de 178 millimètres et larges de 130. Écriture à longues lignes, du commencement du XIIIe siècle. — Reliure en maroquin brun.

Les 56 feuillets du ms. 336 de Barrois et les 16 feuillets du ms. 285 sont deux morceaux distincts et indépendants l'un de l'autre. On les avait réunis pour former un volume dont la diversité des écritures avait été remarquée par les Bénédictins; la notice qu'ils lui ont consacrée dans le Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque du roi porte : « Codex in quarto minori, variis manibus scriptus. »

Le ms. 4719 vient de la bibliothèque des frères Dupuy; il avait dû appartenir à Claude Fauchet. Les mots « Ex dono Claudii Fauchet » se lisent encore, bien qu'à moitié effacés, au bas du fol. 72 v°.

CXLIX. Latin 4761. (Barrois, 73 et 146.)

Recueil de capitulaires, coupé en deux parties.

Première partie (Barrois, 146).

Fol. 1 v°. Recueil d'Ansegise, précédé de quatre vers, en partie oblitérés :

Legiloquum quisquis librum recitaveris istum,
Principibus nostris, dic, miserere, Deus;
Legem namque bonam dictarunt mente benigna,
Quapropter pro ipsis quæso precare Deum.

« Incipit praefatio. Dominante per saecula infinita omnium dominatore... » — Fol. 3. « Incipiunt capitula. » — Fol. 6 v°. « Praefatio domni Karoli. Regnante Domino nostro Jhesu Christo in perpetuum. Ego Karolus gratia Dei ejusque misericordia donante rex et rector regni Francorum... » — Fol. 8. « Explicit prefatio domni Karoli praeclarissimi imperatoris. Incipiunt capitula supra scripta et illorum textus. » — Fol. 34. « Explicit liber

Max Conrat. *Als manuscript gedruckt.* In-8° de 39 pages. — Voyez aussi *Zeitschrift für Rechtsgeschichte*, VIII, 260-264.

primus. Incipit praefatiuncula libelli secundi. Supra in primo capitula ecclesiastica quae domnus imperator Karolus fecit adunavi... » — Fol. 49 v°. « Incipit tertii prælocutiuncula libelli. Superius in duobus capitula ecclæsiastica præfatorum principum... » — Fol. 67. « Incipit quarti praefatiuncula libelluli. Quia supra in duobus ecclæsiastica quæ præfati principes... » — Le texte s'arrête (fol. 84 v°) aux derniers mots du chap. LXXI : « ... Ova x, annona ad caballos modios duos. »

Fol. 84 v°. Premier appendice au recueil d'Ansègise. « Capitula domni Karoli imperatoris ecclesiastica quæ ideo suprascriptis non conjunxi capitulis... » (*Monumenta Germ. hist., Leges,* I, 321.) — Dans notre manuscrit, les feuillets qui contiennent cet appendice et les morceaux suivants, jusqu'au fol. 91 v°, portent en titre courant les mots « Liber quintus. »

Fol. 86. Second appendice. « Item capitula domni Karoli imperatoris mundana quæ supra scriptam videntur habere causam... » (*Mon. Germ. hist., Leges,* I, 322.)

Fol. 89. « Item capitula principum. Præclarissimorum ecclesiastica simul et mundana domni Hludouvici Augusti et Chlotarii cæsaris... » (*Mon. Germ. hist., Leges,* I, 324.)

Fol. 90. « Capitula a domno Karolo imperatore et filio ejus Hludouvico ac sapientissimis ipsorum episcopis excerta. De commutationibus utilibus permanendis inutilibusque delendis. Ubicumque commutationes tam tempore nostro... » (Baluze, *Capitularia,* I, 519.)

Fol. 93 v°. « Capitula a domno Karolo imperatore et filio ejus Hludouvico ac sapientissimis ipsorum episcopis excerta. De his qui putaverunt idcirco preceptum fuisse non ire ad pugnam sacerdotes ut honor eis minueretur. Quia instigante antiquo hoste audivimus... » (Baluze, *Capitularia,* I, 523.)

Fol. 99 v°. Capitulaire de l'année 853, publié sous le titre de « Capitulare missorum, » par Pertz (*Mon. Germ. hist., Leges,* I, 418). « Capitula Karoli regis filii Hludouvici. Ut missi nostri per civitates et singula monasteria tam canonicorum quam monachorum... » — Fol. 102 v°. « ... perpetua libertate fruatur. Expliciunt capitula Karoli regis. »

Volume en parchemin. 102 feuillets. 230 millimètres sur 188. Écriture à longues lignes, du xe siècle. — Reliure en maroquin rougeâtre.

Seconde partie (73 du fonds Barrois).

Fol. 103. Concile de Pitres de l'année 862. « In nomine sanctae

et individuae Trinitatis. Karolus gratia Dei rex... » — Fol. 113. « ... Propriis manibus his suscribere communi consensu decrevimus. » (*Mon. Germ. hist.*, *Leges*, I, 478-482, ligne 56.)

Fol. 113. Capitulaire de l'année 865, publié sous le titre de « Karoli capitula missis data, » par Pertz (*Leges*, I, 501) : « In nomine sanctae et individuae Trinitatis. Karolus gratia Dei rex. Omnibus episcopis, abbatibus, abbatissis, comitibus et vasis nostris... » — Fol. 117 v°. « ... Nisi quantum in tractoria nostra continetur exigant. »

Fol. 117 v°. Capitulaire d'Aix-la-Chapelle, de l'année 813. « Item capitula domni Karoli. Karlus serenissimus imperator Augustus a Deo coronatus magnus et pacificus cum episcopis... » — Fol. 120 v°. « Et detur ei qui in stabilitate et fidelitate permansit. » (*Mon. Germ. hist.*, *Leges*, I, 187.)

Fol. 120 v°. Partie des capitulaires d'Aix-la-Chapelle, de l'année 828. « Anno XVI regnante domino nostro Hludouvico. Conventus episcoporum debet fieri in quatuor locis... » — Fol. 121. « ... Suam incipiant legationem peragere octabas Paschæ. » (*Mon. Germ. hist.*, *Leges*, I, 327, lignes 20-37.)

Fol. 121. Capitulaire de Worms de l'année 829. « Haec capitula ab episcopis tractanda sunt. De his qui sine consensu sui episcopi presbiteros... » — Fol. 123 v°. « ... Ad palatium venire compellatur. » (*Mon. Germ. hist.*, *Leges*, I, 350-351, ligne 22.) — Fol. 123. « Item alia capitula. De beneficiis destructis... » — Fol. 128 v°. « ... Et quando prope sunt die illorum domibus nullum accipiant conjectum. » (*Ibid.*, 351-354, avec des différences.)

Volume en parchemin. 26 feuillets, cotés 103-128, comme faisant suite au volume qui vient d'être décrit. 227 millimètres sur 185. Écriture à longues lignes, du xe siècle. — Reliure en maroquin citron.

Dans les Observations sur l'origine de plusieurs manuscrits du fonds Barrois (n° IX; *les Manuscrits du comte d'Ashburnham*, p. 74-77), j'ai démontré que les manuscrits 146 et 73 étaient deux débris du manuscrit latin 4761 de la Bibliothèque nationale. Aux raisons que j'en ai données s'ajoutent deux observations que j'ai faites en examinant les deux manuscrits de Barrois.

Les lignes 4-8 du fol. 91 du manuscrit 146 de Barrois ont été reproduites en fac-similé par Pertz (*Leges*, I, planche V, n° 4) comme tirées du manuscrit latin 4761 de Paris.

Le manuscrit 146 de Barrois consiste en treize cahiers, por-

tant les signatures A.-P., inscrites dans l'angle droit inférieur de la première page de chaque cahier. Nous n'avons, dans le manuscrit 146, que les six premiers feuillets du cahier P (fol. 97-102). Mais le manuscrit 73 de Barrois nous offre les deux derniers feuillets du cahier P et les cahiers Q, R et S. Cette seule particularité suffirait pour établir que les manuscrits 146 et 73 sont deux morceaux du même volume.

Le manuscrit 4761 appartenait à Philibert de La Mare avant d'entrer à la Bibliothèque du roi. Un essai de plume qui se lit au bas du fol. 8 permet de supposer qu'il était au XIIIe siècle dans une église du diocèse de Besançon : « Officialis curie Bisunt., capellano talis loci. »

Le malfaiteur qui a volé le manuscrit 4761 l'a coupé en trois morceaux : le premier, composé des 102 feuillets qui ont formé le manuscrit 146 de Barrois; le second, des 26 feuillets dont a été composé le manuscrit 73 de Barrois; le troisième, d'un nombre de feuillets que je ne saurais déterminer. Ce troisième morceau n'a point encore été retrouvé; il est à craindre qu'il n'ait été détruit; d'après les indications données par Pertz (*Monum. Germ. hist., Leges,* I, XXXII), il contenait les morceaux suivants :

1° Partie du capitulaire de Worms de l'année 829, intitulée : « Capitula pro lege habenda. » (*Mon. Germ. hist., Leges,* I, 353.)

2° Partie du capitulaire d'Aix-la-Chapelle de l'année 828, intitulée : « Constitutio de missis ablegandis. » (*Ibid.,* I, 328.)

3° Extraits des livres de Benoît.

4° Capitulaire de Quierzi de l'année 877. (*Ibid.,* I, 541.)

5° Demande des évêques et promesse faite aux évêques par Louis le Bègue lors de son avènement, en 877. (*Ibid.,* I, 543.)

6° La règle des moines adoptée en 817 au concile d'Aix-la-Chapelle. (*Ibid.,* I, 201.)

CL. Latin 4786. (Barrois, 273.)

L'ORDRE JUDICIAIRE DE TANCRÈDE. Exemplaire ayant appartenu à Antoine Faure.

Fol. 1. « Incipit Ordo judiciarius a magistro Transcripto (*sic*) compositus. Assiduis postulationibus me, socii mei karissimi, jam dudum inducere studuistis... » — Fol. 73 v°. « ... Quam de

ceteris articulis in presenti opusculo comprehensis ad judicum instruccionem breviter dixisse sufficiat. »

Fol. 73 v°. Série de 21 vers mnémoniques sur des questions de droit. Voici le premier :

Judicis officio perhibet testis sine lite.

Volume en parchemin. 73 feuillets. 170 millimètres sur 122. Écriture à deux colonnes, de la seconde moitié du XIIIe siècle. — Reliure en parchemin, par laquelle le voleur ou son complice a remplacé une reliure en maroquin; les cartons sur lesquels a été appliqué le parchemin ont gardé l'empreinte des armes royales qui avaient été dorées sur le maroquin.

CLI. Latin 4789. (Barrois, 201.)

La loi salique, en 70 titres.

Fol. 1. « Incipit liber legis salicae. De bannire. Si quis ad mallum... » — Fol. 57. « Explicit liber legis salicae. » — Fol. 57 v°. « Incipiunt capitula hujus libri. » — Fol. 59 v°. « Expliciunt capitula legis salicae. » Dans cette table plusieurs chapitres sont simplement représentés par un numéro non suivi de rubrique.

Volume en parchemin. 60 feuillets. 147 millimètres sur 110. Écriture à longues lignes, du Xe siècle. — Reliure en maroquin rouge, aux armes du roi de France, du temps de Louis XV.

Un feuillet a été arraché à la suite de celui qui est coté 56. Pour dissimuler la lacune, on a effacé une rubrique au bas du fol. 56 v° et transformé en « LXV » le n° « LXVIIII » mis en marge du fol. 57.

Ce manuscrit vient de Saint-Rémi, de Reims. Au haut des fol. 1 et 32 v°, on lit en lettres rouges du XIIIe siècle la note : « Liber Sancti Remigii Remensis, vol. VIIxx et II. » — Le volume a porté le n° 6631 dans la bibliothèque de Colbert. — Il a été constaté que M. Pardessus a consulté ce manuscrit à la Bibliothèque royale en juillet 1839 et que peu après, c'est-à-dire avant 1843, il l'avait revu dans le cabinet de Barrois, sans en reconnaître l'identité. Voyez l'article X des Observations sur l'origine de plusieurs manuscrits du fonds Barrois (*les Manuscrits du comte d'Ashburnham*, p. 78). — Pour faire croire que ce volume, relié aux armes du roi, était sorti depuis longtemps

de la Bibliothèque royale, le voleur a tracé ou fait tracer sur le plat intérieur de la reliure une note ainsi conçue : « Acheté le 25 novembre 1810 pour 150 francs. » Cette note, mal lue, a fait dire à l'auteur du catalogue des manuscrits du fonds Barrois que le présent manuscrit avait été acheté par M. Barrois le 25 novembre 1840.

CLII. Latin 4937. (Barrois, 216 et 211.)

OUVRAGES HISTORIQUES DE GÉRARD DE FRACHET ET D'ÉGINHARD, suivis d'un abrégé des Gestes des rois de France.

Ce manuscrit, provenu de la bibliothèque de Baluze, a été coupé en trois morceaux, dont deux ont formé les manuscrits 216 et 211 du fonds Barrois. Voyez l'article XXVI des Observations sur l'origine de plusieurs manuscrits du fonds Barrois (*les Manuscrits du comte d'Ashburnham*, p. 109).

Première partie (Barrois, 216).

Chronique de Gérard de Frachet, commençant à la création du monde et finissant à l'année 1264.

Fol. 1. « In primordio temporis ante omnem diem Deus pater in verbo et per verbum suum fecit ex nichilo rerum omnium materiam... » — Fol. 88. « Karolus frater regis Francie... ab ecclesia Romana in regem coronatur et Stuciam (*sic*) et Apuliam et Calabriam et Siciliam et magnam partem Ytalie ecclesie subdit et sibi. »

Volume en parchemin. 88 feuillets. 230 millimètres sur 166. Écriture à deux colonnes, de la fin du XIIIe siècle. Avant le vol, les feuillets de ce volume étaient cotés 7-94 ; on a soigneusement effacé ces cotes et on les a remplacées par des cotes en chiffres romains allant de I à LXXXVII, la cote XLVI ayant été répétée par erreur. — Reliure en maroquin vert.

Seconde partie (Barrois, 211).

Fol. 1. Vie de Charlemagne par Eginhard. « Vitam et conversationem et ex parte non modica res gestas... » — Fol. 12 v°. « ... Quam celerrime poterat post obitum ejus summa devotione adimplere curavit. »

Fol. 12 v°. Abrégé des Gestes des rois de France[1], dont une partie a été insérée dans le *Recueil des historiens de France* (VI, 238; VII, 255; X, 226; XI, 213, et XII, 67) sous le titre de : « Abbreviatio (ou Abbreviationes) gestorum Franciæ regum, » et que Waitz a publiée (*Mon. Germ. hist., Scriptores*, IX, 395-406) sous le titre de : « Historia regum Francorum monasterii Sancti Dionysii. » Premiers et derniers mots de cette chronique : Fol. 1. « Antenor et alii profugi ab excidio Troie... » — Fol. 27. « ... Et successit ei Ludovicus filius ejus, rex Francorum et dux Aquitanorum, anno ab incarnatione Domini millesimo C° XXX° VII°. »

Fol. 27. Additions à la chronique précédente, pour les règnes de Louis VII et de ses successeurs. De ces additions qui allaient jusqu'à l'année 1314, quand le manuscrit était complet (voyez une note de dom Brial, dans le *Recueil des historiens*, t. XVII, p. 433, note), il ne reste plus que les deux articles relatifs à Louis VII et à Philippe-Auguste; l'article relatif à Philippe-Auguste a été publié dans le *Recueil des historiens*, t. XVII, p. 432.

Volume en parchemin. 27 feuillets. 230 millimètres sur 167. Écriture à deux colonnes, du XIIe siècle. — Reliure en maroquin vert.

Avant d'être volé et mis en morceaux, le manuscrit 4937 contenait plusieurs feuillets qui ne sont pas entrés dans la composition des manuscrits 216 et 211 de Barrois et qui ont été probablement détruits, savoir :

1° Six feuillets placés en tête de la chronique de Gérard de Frachet et dont le contenu ne peut être déterminé;

2° Plusieurs feuillets qui suivaient la chronique de Gérard de Frachet et sur lesquels avait été copiée la chronique rimée dite de Saint-Magloire, depuis l'an 1080 jusqu'en l'an 1304. Voyez le *Recueil des historiens*, t. XXII, p. 82;

3° Les feuillets placés après la chronique de Saint-Magloire et contenant un morceau de l'Histoire des Normands, de Guillaume de Jumièges;

4° Un feuillet final contenant les derniers articles de la continuation ajoutée à l'abrégé des Gestes des rois de France.

1. Sur cet ouvrage, voyez un mémoire de M. Jules Lair, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XXXV, p. 571-578, et mes *Mélanges de paléographie et de bibliographie*, p. 190.

Voyez l'article XXVI des Observations sur l'origine de plusieurs manuscrits du fonds Barrois (*les Manuscrits du comte d'Ashburnham*, p. 109).

CLIII. Latin 4999 A. (Barrois, 251, 244 et 250.)

Recueil d'ouvrages historiques, qu'un voleur avait coupé en quatre morceaux, dont trois seulement, formant les nos 244, 250 et 251 du fonds Barrois, ont été retrouvés et ont été rétablis sous le no 4999 A dans le fonds latin.

Première partie (Barrois, 251).

Fol. 1. Chronique de Pierre Béchin, composée vers l'année 1122, continuée par l'auteur jusqu'en 1137 et complétée par un anonyme jusqu'à l'année 1199. Les premiers mots sont : « Prima ætas in exordio sui continet creacionem mundi... » La partie de la chronique relative aux années 250-1137 a été publiée dans le *Recueil de chroniques de Touraine,* par André Salmon (p. 1-63). Les articles additionnels, qui sont inédits, n'occupent que sept lignes; le dernier se rapporte à la mort de Richard Cœur-de-Lion.

Sur la dernière page (fol. 25 v°), une main du xve siècle a copié une liste d'historiens, dont les premiers noms sont : « Nota sequentes historiographos : Pompeius Trogus, Cornelius, Julius Affricanus... »

Petit volume en parchemin. 25 feuillets. 163 millimètres sur 116. Écriture à longues lignes, du commencement du xiiie siècle. — Reliure en maroquin bleu.

Deuxième partie (Barrois, 244).

Fol. 1. Vies des papes, précédées des deux prétendues lettres de saint Jérôme et de saint Damase. Le texte s'arrête à la mort d'Adrien Ier, à ces mots : « ... Sepultus est in basilica beati Petri apostoli vi kalendas jani, inditione quarta. Explicit liber epistolaris Jheronimi presbiteri. »

Fol. 47 v°. « Nomina episcoporum Cenomannicæ urbis. » Catalogue s'arrêtant à la vacance qui suivit la mort de Hugues Payen, en 1143. Il doit s'ajouter aux catalogues indiqués dans l'*Histoire littéraire de la France,* t. XXIX, p. 441-443.

Fol. 48. Prophétie de la Sibylle de Tibur. « Sibille generaliter

omnes femine dicuntur prophetizantes quæ divinam voluntatem... »

Fol. 52. « Incipit liber de tribus circunstantiis gestorum, id est personis, locis, temporibus. Fili, sapientia thesaurus est et cor tuum archa. Quando sapientiam discis, thesaurizas tibi thesauros bonos... » L'ouvrage annoncé dans cette préface se compose de tableaux chronologiques, de catalogues historiques et de nomenclatures géographiques. Il a dû être composé dans la première moitié du XIIe siècle : en effet, les listes s'arrêtent à Célestin II, pape, mort en 1144 (fol. 71) ; à Louis le Gros, roi de France, mort en 1137 (fol. 74) ; à l'empereur Lothaire, mort en 1137 (fol. 74) ; à Henri Ier, duc de Normandie, mort en 1135 (fol. 74 v°) ; à Jean Comnène, empereur de Constantinople, mort en 1143 (fol. 75 v°). — Primitivement les 24 feuillets qui contiennent le « Liber de tribus circunstantiis » faisaient immédiatement suite aux 25 feuillets remplis par la chronique de Pierre, fils de Béchin.

Volume en parchemin. 50 feuillets, cotés 26-75, hauts de 170 millimètres et larges de 122. Écriture à longues lignes, du commencement du XIIIe siècle. — Reliure en maroquin brun.

Troisième partie (Barrois, 250).

Fol. 76. « In nomine Dei summi, incipiunt Gesta salvatoris Domini nostri Jhesu Christi, que invenit Teodosius magnus imperator in Jerusalem in pretorio Poncii Pilati in codicibus publicis. Factum est in anno nono decimo imperii Tyberii Cesaris imperatoris Romanorum... » — Fol. 86. « Hec omnia que dicta et facta sunt a Judeis in sinagoga eorum statim Joseph et Nicodemus annuntiaverunt presidi, et ipse Pilatus scripsit omnia gesta et dicta que sunt de Jhesu a Judeis, et posuit omnia verba hec in codicibus publicis pretorii sui. » En tête de ce morceau (fol. 76) était un titre que le couteau du dernier relieur a fait à peu près disparaître et qui était ainsi conçu : « Evangelium Nichodemi quod apocrifum reputatur. »

Fol. 86. « In hoc codice continetur libellus Bede presbiteri de locis sanctis Jerusalem, quem a discipulis majorum adbreviando composuit... Descripsi breviter finesque situsque locorum, Pagina sacra magis... Situs urbis Jerusalem pene in orbem circumdatus... » — Fol. 92. « ... Ex quo nos aliqua decrepentes (*sic*) veterumque literis comparantes transmittimus, obsecrantes per omnia ut presentis seculi laborem non otio lascivi temporis, sed lectionis orationisque studio, tibi temperaret (*sic*) satagas. Explicit. »

Fol. 93. Noms de plusieurs archevêques de Rouen, écrits au xve et au xvie siècle. Dans cette liste les trois derniers archevêques sont ainsi qualifiés : le cardinal Georges d'Amboise, « qui mirabilia fecit ; » Georges d'Amboise, neveu du précédent, « potator egregius ; » le cardinal Charles de Bourbon, « pius. »

Volume en parchemin. 18 feuillets, cotés 76-93, hauts de 170 millimètres et larges de 120. Écriture à longues lignes, du xiiie siècle. Le blason peint sur le fol. 92 me paraît avoir été frauduleusement ajouté pour dissimuler la trace d'une estampille grattée.

Sur le fol. 92 v°, signature de « Picard, » qui paraît avoir possédé le manuscrit au xvie siècle. — Reliure en maroquin rougeâtre.

Quatrième partie.

La dernière partie du manuscrit 4999 A, qui n'a pas encore été retrouvée, est ainsi mentionnée dans le catalogue imprimé du xviiie siècle : « Historia Britonum, authore Galfrido Monemutensi. »

CLIV. Partie du manuscrit latin 5027. (Partie du manuscrit 564 de Barrois.)

Chroniques abrégées des ducs de Normandie et des rois de France.

Fol. 1. « Histoire d'aucuns des ducs de Normendie. Charles, roy de France, dit le Simple, filz du roy Loys le Bègue, autrement dit le Baube, né après la mort de son père... » — Fol. 8. « Icellui Guillaume [le Bastart] fut roy d'Engleterre et duc de Normandie xxi an et demy et plus. »

Fol. 8 v°. « Ce sont les noms des roys de France, anciennement nommés Gaule, et premièrement : Priam descendu de la lignée de Troye la Grant... » Cette liste s'arrêtait d'abord à Charles VI ; on y a ajouté (fol. 9 v°) deux notes relatives à Charles VII et à Louis XI.

Fol. 10. « Cy s'ensuivent les noms des ducs de Normandie. Premierement. Rollo qui en son baptesme fut nommé Robert, auquel le roy Charles le Simple, roy de France, donna la duché de Normandie... » Cette liste se termine (fol. 10 v°) à Jean Sans-Terre par ces mots : « ... Avoit donnée à Rollo le premier duc de Normandie la dicte duché de Normandie. »

Volume de 10 feuillets de papier, sauf les fol. 3 et 4 qui sont sur parchemin. 205 millimètres sur 142. Écriture à longues lignes, du xve siècle. Ces 10 feuillets formaient les fol. 9-18 du manuscrit 564 de Barrois. Ils proviennent du manuscrit latin 5027, dont un malfaiteur a enlevé les fol. 109-120. On a détruit le fol. 109; on a soudé les fol. 110 et 119, de manière à ne conserver que le verso du premier et le recto du second; puis on a interverti l'ordre des feuillets, de sorte que les quinze premières pages du fragment répondent aux fol. 112-119 du manuscrit 5027, les trois pages suivantes (fol. 8 v°-9 v°) aux fol. 110 v° et 111, et les deux dernières pages au fol. 109 recto et verso. Voyez *les Manuscrits du comte d'Ashburnham*, p. 119-121.

CLV. Latin 5041. (Barrois, 648.)

Chronique de Gilles de Roie.

Fol. 2. Préface. « Grate juventutis letos et salutiferos dies exegeram resolutisque otiorum ysagogis evaseram in opus ad sacras litteras consignatus... » — L'auteur annonce l'intention d'abréger la grande compilation de « Brando Johannis, » dont il parle dans les termes suivants (fol. 4) : « Hiis demum in novissimis diebus vir quidam non parum studiosus Brando Johannis, in famoso Dunensi cenobio degens, tam veterum quam novorum a mundi exordio usque ad annum M CCCC XIIII perscrutans historias, opus siquidem satis egregium, tribus in voluminibus non quidem exiguis partitum, conscripsit, quem Cursum temporum seu Cronodromon appellavit... »

Fol. 10. Chronique commençant à la création du monde et s'arrêtant à la naissance de Jésus-Christ. « Anno primo a creatione mundi, tercio die ejusdem anni, Adam de limo terre formatus est in agro Damasceno et in paradisum translatus... » — Fol. 155 v°. « ... Hunc eciam numerum sequuntur Orosius et Ysidorus et quam plures alii; nos tamen numerum quem huc usque sumus secuti ulterius eciam prosequimur. Et sic est finis hujus partis. »

Fol. 157 v°. Fragment sur l'origine de diverses nations. « A tribus filiis Noe, Sem, Cham et Japhet, texuntur lxxii generaciones, de Sem xxviii, de Cham xxx, de Japhet xv. Hii tres in tres partes orbis dispersi sunt... » — Fol. 163. « ... Hinc Wissegothi et Ostrogothi, quorum primum studium fuit inter alias gentes

vicinas arcus intendere nervis. Hec de Gothorum origine et gestis collegimus. »

Fol. 165. « Catalogus, cronica et principium comitum Flandrie et forestariorum ejus, que terra olim dicebatur terra de Buc vel nemus regionis sine misericordia. Anno ab incarnacione Domini nostri Jhesu Christi veri Dei vivi VI^c XXI, temporibus Heraclii imperatoris qui pugnavit contra Cosdroe... » — Fol. 175 v°. « ... Tempore cujus Flandria rursus inhabitari cepit, tempore scilicet Constantini magni, Adriani pape et Karoli Magni, regis Francie, a quo tempore cronice Flandrie communiter incipiunt, nullam de prima inhabitacione Flandrie mencionem facientes. Expliciunt prime cronice Flandrie. »

Volume en papier. 175 feuillets. 143 millimètres sur 104. Écriture à longues lignes, du XVe siècle.

Sur la première page, pièce de six vers, signée « DE BOURGOINGNE, » et commençant par : « Devorat agricolam rex, regem tyro, sed illum. » — Au-dessous de ces vers, la mention : « Ex libris Gerardi van der Strepen. 1563. » — Le volume a fait partie de la bibliothèque de Petau. — Ancienne reliure en maroquin rouge. On a mutilé le dernier feuillet pour faire disparaître l'estampille.

Voyez mon mémoire intitulé *les Manuscrits du comte d'Ashburnham*, p. 112, n° XXXIII des Observations sur l'origine de plusieurs manuscrits du fonds Barrois.

CLVI. Latin 5667. (Barrois, 180, 179 et 253.)

VIES DE SAINTE GENEVIÈVE, en latin et en français. Ce manuscrit, qui est venu de la bibliothèque de Colbert, a été coupé en trois morceaux, pour former les n°s 180, 179 et 253 du fonds Barrois. Voyez l'article XII des Observations sur l'origine de plusieurs manuscrits du fonds Barrois (*les Manuscrits du comte d'Ashburnham*, p. 82-84).

Première partie (Barrois, 180).

Fol. 1. « III nonas januarii. Natalis sancte Genovefe. Tempore quidem quo ad describendam beate virginis Genovefe vitam accessi, opere precium duxi ut tempus locumque nativitatis... »

Fol. 15 v°. « In translatione sancte Genovefe, que celebratur V kalendas novembris. Lectio prima. Post transitum beatissime

virginis Genovefe sepulcro ejus lampas assignata serviebat, que instar scatentis fontis olei rivos dirivabat... » Publié par Saintyves, *Vie de sainte Geneviève*, p. CXII.

Fol. 24 v°. « VI kalendas decembris. Miracula sancte Genovefe acta Parisius anno ab incarnatione Domini M° C° IX°. Lectio prima. (Fol. 25.) Regnante Ludovico, fortissimo Francorum rege, Philippi regis filio, tempus quod in juris et pietatis injuriam bellicus furor acceperat... » Publié par Saintyves, *Vie de sainte Geneviève*, p. CXXVIII.

Fol. 28 v°. « In octavis sancte Genovefe. Lectio I. (Fol. 29.) Anno ab incarnatione Domini nostri Jhesu Christi M° C° LXI°, regnante piissimo rege Ludovico, regis illustris Francorum Ludovici filio, regale per universam Galliam processit edictum, ut apud urbem Parisiensem, urbium Galliarum nobilissimam, omnes ecclesiarum prelati cum proceribus universis de regni comoditate celebrarent concilium... » La fin du morceau manque, par suite de l'enlèvement d'un feuillet. — Cette relation, plusieurs fois publiée, est l'œuvre de saint Guillaume, abbé du Paraclet en Danemark; voyez *Hist. litt. de la France*, t. XVI, p. 475.

Fol. 31. Oraisons pour les messes des fêtes de sainte Geneviève, du 28 octobre et du 26 novembre.

Fol. 32. Prière à sainte Geneviève, en vers, publiée par Saintyves, *Vie de sainte Geneviève*, p. CXLII.

Genovefa, flos virginum
Post matrem lucis luminum,
Excuset apud Dominum
Nostrorum lapsus criminum...

Volume en parchemin. 34 feuillets. 168 millimètres sur 105. Écriture à longues lignes, de la fin du XIIIe siècle. — Reliure en maroquin vert.

Deuxième partie (Barrois, 179).

Vie de sainte Geneviève, en vers français, composée par Renaud et copiée par frère Guérin.

Fol. 35. Madame de Valois me prie
Que en romanz mete la vie
D'une sainte qu'ele molt aime,
Janevieve la nome et claime.

. . . .

Fol. 94 v°. Renauz, qui ceste vie dit,
Ne puet trover plus en escrit.

Sachiez bien qu'il vos a conté
De l'estoire la vérité.
. . . .
Fol. 95 v°. Frère Guerins, qui Dex doint vivre,
En bone oevre escrit cest livre
De sa main et mena a fin
Por l'amor d'un suen ami. Fin.

Volume en parchemin. 61 feuillets, cotés 35-95, hauts de 168 millimètres et larges de 108. Écriture de la fin du XIII[e] siècle. — Reliure en maroquin vert. — Pour faire croire que ce volume venait de la librairie du roi Charles V, Barrois a fait mettre sur les plats un écusson de maroquin bleu fleurdelisé. Il supposait que c'était le manuscrit ainsi désigné sur l'inventaire de Gilles Malet : « Un petit livre de la vie de sainte Geneviève, venu de la roine. » — Le faussaire qui travaillait pour Barrois a mis, en caractères archaïques, ce titre au bas de la première page : « Li romant de Genevieve par frere Guerins. »

Troisième partie (Barrois, 253).

Fol. 96. « Ci commence la vie madame sainte Genevieve en françois proprement selonc le latin. A tout crestien qui Jhesu Crist et ses sains requiert et honneure est grant bien et honneur et proufist de savoir... » La rédaction de cette vie et des miracles qui suivent a été attribuée, mais peut-être sans raison, par Saintyves, à « Thomas Benoist, chefcier de Sainte-Geneviève. »

Fol. 104. « Ci aprez sont escriz aucuns des miracles d'aprez son trespassement. Aprez le trespassement de la benoite virge madame sainte Genevieve, fu assignée une lampe a son sepucre, en laquele l'oile sourdoit comme l'yaue en la fontaine... »

Fol. 108. « Le beau miracle dez ardans qui fut fait l'an mil C X. Ou temps du roy Loys fil du roy Phelippe guerres (fol. 108 v°) cessèrent en France et justice se redreça... »

Fol. 109 v°. « Comme son corps fu revelé et trouvé tout entier. L'an mil CLXI fu reporté au roy Loys, fil du roy Loys, que la teste de la glorieuse virge madame sainte Geneviève ne estoit pas en son eglize... »

Fol. 110. Relation de différents miracles des années 1206, 1233, 1300, 1365 et 1366. « L'an mil CC VI, ou mois de decembre, envoia nostre sire Diex, par son juste jugement, ou royaume de France, si grant abondance de pluies et de yaues... »

Fol. 111 v°. Prière à sainte Geneviève, en vers :

Vierge douce, vierge benigne,
Vierge sainte, vierge trez digne,
Vierge franche, de France née,
Vierge de grace enluminée.

Volume en parchemin. 16 feuillets, cotés 96-111, hauts de 159 millimètres et larges de 106. Écriture à longues lignes, de la fin du xive siècle. — Reliure en maroquin vert.

Les voleurs du manuscrit 5667, dans le découpage qu'ils ont fait subir au malheureux volume, semblent avoir sacrifié les feuillets de la fin, qui, suivant le catalogue imprimé au xviiie siècle, devaient contenir : « Officium in solemnitate beatæ Genovefæ. » Saintyves (*Vie de sainte Geneviève*, p. xix) nous apprend que, dans cet office, tous les répons et antiennes étaient en vers. — La composition du manuscrit 5667 présente beaucoup d'analogie avec celle d'un autre recueil des vies et miracles de sainte Geneviève, décrit comme il suit dans les inventaires de la librairie du Louvre : « Item, la Vie de sainte Geneviève en latin et rime, et le service noté; et y a près la moitié du livre en françois rimé. En petit volume, escript de lettre de forme. Commence ou iie fueillet *adhuc vivente*, et ou derrenier *qu'en doit faire*. Couvert de cuir, a deux fermouers de laton. » (*Le Cabinet des manuscrits*, t. III, p. 157, art. 931 ; *Inventaire de la bibliothèque du roi Charles VI fait au Louvre en* 1423, p. 92, art. 325.)

CLVII. Latin 6266. (Barrois, 256.)

La Carolide, poème sur les malheurs de la guerre des Anglais au temps du roi Charles VII et sur les avantages de la paix.

Fol. A. « Illustris Karolus, Francorum regius heros,
Sceptrigeros aliis in regnis nobilitate
Transcendens reges super omnes atque fideles.

. . . .

Fol. 41. Hec est nata Dei, sed filia demonis illa.
Hec juvat, illa nocet ; hec ditat, pauperat illa.
Quod pia pax fabricat Mars destruit impius, et quod
Vivificat refovens macerando exterminat ille.

Explicit liber Karolidos de miseriis guerre Anglicorum. »

Volume en parchemin. 42 feuillets, cotés A et 1-41, hauts de

127 millimètres et larges de 98. Écriture à longues lignes, du xve siècle. — Reliure en maroquin bleu.

La note « Ex biblioteca et collegio Navarre, 1624, » qui se lit au bas de la première page, a été tracée par la main d'un faussaire pour dissimuler les traces de l'estampille qui avait été apposée à l'angle gauche du feuillet. — C'est pour un motif analogue que le faussaire a récrit la rubrique finale du fol. 41.

L'origine normande et même le nom de l'auteur de la Carolide nous sont révélés par les vers suivants (fol. 20 v° et 21) :

Verax exemplum pro cunctis eloquor unum.
Ipse meus genitor, cognomine sic vocitatus
De Boteauvilla, ter furum ductus ad arces
Viticola ut, quamvis gazis prius affluus esset,
Attamen in quantum cognomine nobilis atque
Sic accitorum visus de stirpe recidi,
Eloculavit ter plus quam sex vitisatorum
Huic opibus quocunque nisi magis equivalenti,
Quo super et paribus obrizon ex oricalco
Gemmam ex pupilla levem fulgente melengi
Predones oculos orbati mentis opine
Credunt et referunt. Hii sunt insigne vocati
Boteauvilliades, ejusdem sanguinis omnes
Sunt, nec pro scutis linquetur obire ducentis.

Une autre rédaction du même poème, intitulée « De miseriis guerre Anglorum et utilitatibus pacis eorum, » commençant par les mots « Non qui bella volunt cum Davide, queso, vigor sit, » et datée de l'année 1476, remplit le manuscrit 10923 du fonds latin. Elle renferme sur la fin (fol. 43 v° et 44 dudit manuscrit) un curieux passage sur les relations commerciales de l'Angleterre et de la France dans la seconde moitié du xve siècle :

A modo subvenient deffectibus alterutrius.
Non omnis munita potest omni fore terra.
Parisius temetum Aurelianis Limaiique,
Et Corisopicium jam commutabitur aurum.
In stratis Cadomi bene textis arte jacebit
Anglicus in patria, Normanus vellera carpet
Eboraci, locuples mutatos sumet amictus.
Rothomagi fulvum ferialis lux, ymenea,
Solennisque dies scarletum Londonis optat.
Marcellus rutilum Sanctus fuscedine pannum
Dividet Angligenis, vestitas quo mulieres
Antyperistasis est demonstrans candidiores.

Farra molet Baconis cautes rimosa molaris;
Carceroli cuprum dabit Anglia, Francia ferrum.
Lamina per niveum solidabitur enea stannum :
Istud Villa Dei, Cornubia destinat illud,
Mons peramandus ubi mineralia tot preciosa
Argenti, plumbi, stanni fodiuntur et auri.

CLVIII. Latin 6276. (Barrois, 206.)

Horoscope de Henri, prince de Galles, depuis roi d'Angleterre sous le nom de Henri VIII, par « Willelmus Parronus. »

Fol. 2. « Ad illustrissimum ac omni genere virtutum ornatissimum dominum Henricum, Wallie principem, ac Cornubie Eboracique ducem atque Cestrie comitem, Willelmi Parroni Placentini, arxium et medicine doctoris ac divine sciencie astrologie professoris, prefatio. Quamquam, illustrissime princeps, iste liber... »

Fol. 3 v°. « Liber de optimo fato nobilissimi domini Henrici, Eboraci ducis, ac optimorum ipsius parentum, ad invictissimum ac omni genere virtutum prestantissimum dominum Henricum, Anglie et Francie regem septimum Hybernieque dominum, per Wilielmum Parronum Placentinum, artium et medicine doctorem editus... »

Volume en parchemin. 49 feuillets. 185 millimètres sur 128. Écriture à longues lignes, de la fin du XVe siècle. En tête du manuscrit, frontispice peint, dont l'explication est au verso.

Ce volume a appartenu à Colbert. Voyez l'article XXV des Observations sur l'origine de plusieurs manuscrits du fonds Barrois (*les Manuscrits du comte d'Ashburnham*, p. 108 et 109). — Reliure en maroquin vert.

CLIX. Latin 6584. (Barrois, 210, 207 et 564.)

Le secret des secrets d'Aristote, le traité de « Jordanus Rufus, » lettres de Frédéric II, etc. Ce manuscrit, venu du cardinal Mazarin, a été coupé en trois morceaux, pour former les n°s 210, 207 et 564 du fonds Barrois.

Première partie (Barrois, n° 210).

Fol. 1. « Liber iste sit intitulatus Secretum secretorum Aristotelis ad Alexandrum. Domino suo excellentissimo, in cultu chris-

tiane religionis strenuissimo, Guidoni vere de Valentia civitatis Tripolis glorioso pontifici, Philippus, suorum minimus clericorum, seipsum et fidele devotionis obsequium. Quantum luna ceteris... » — Fol. 3. « Secundus prologus. Rubrica. Johannes qui transtulit librum istum filius patricii, linguarum interpretator peritissimus... » — Fol. 22. « Incipit liber quartus, transtulit magister Philippus Tripolitanus de forma justicie. » — Fol. 32 v°. « Completus est tractatus de signis et moribus naturalibus hominum ad regem magnificum Alexandrum, qui dominatus fuit toto (*sic*) orbi, dictus monarcha in septentrione. »

Fol. 32 v°. Notes sur les révolutions des planètes. « Saturnus, qui superior est omnibus planetis, manet in unoquoque signo per duos annos et dimidium... »

Fol. 33. « De significationibus lune in signis. Luna autem manet in unoquoque signo... »

Fol. 33 v°. « Fortuna arietis est in milicia, in servitio aliorum, in hospitalitatibus, in taberna, in macello, et in tinctura albanorum... »

Fol. 34. « Cum volueris invenire signum tuum, computa nomen tuum et nomen matris tue per subsequens alphabetum... »

Fol. 34 v°. Dix vers sur les signes du zodiaque :

Leo, sagittarius, aries arescunt,
Sunt orientalia semper et calescunt...

Fol. 34 v°. Recettes diverses. « Ad tercianam removendam detur pacienti de urina sua cum siropo acetoso ad potandum... »

Fol. 35 v°. Pronostications. « Si kalende januarii fuerint die dominica, yems erit calida... »

Fol. 36. Autre série de pronostications ajoutée après coup. « Aries est signum mobile, bonum est facere quicquid pertinet ad mobilitatem, ire ad balneum... »

Fol. 37. « Constitutiones habite et inite inter dominum Clementem summum pontificem papam IIII et dominum nostrum Karolum, regem Sicilie. Excellenti et magnifico principi domino Karulo, illustri regi Sicilie, nato clare memorie Lodoyci, regis Francorum, frater Anibaldus, miseratione divina, basilice XII apostolorum presbiter cardinalis, Johannes Sancti Nicolai in carcere Tulliano, Jacobus Sancte Marie in Cosmedin diaconus cardinalis, salutem in Domino. Ad perpetuam rei memoriam. Quoniam ad subsistentiam multorum... » — Fol. 46. « Actum Rome,... IIII kalendas julii, anno Domini millesimo CC L[X]V, pontificatus domini Clementis pape quarti [anno I]. Amen. Amen. Amen. Amen. »

Fol. 46. « Epistola quam misit imperator ad papam quando excommunicavit eum. Collegerunt pontifices et Pharisei consilium in unum et adversus Romanum principem et Christum Dominum convenerunt... »

Volume en parchemin. 47 feuillets. 200 millimètres sur 144. Écriture à deux colonnes, de la seconde moitié du XIIIe siècle. Les deux derniers feuillets sont à longues lignes. — Reliure en maroquin vert.

Un faussaire a mis au bas de la dernière page la note : « Iste liber pertinet ad me dominum Karolum Le Baud... »

Deuxième partie (Barrois, n° 207).

Fol. 48. Traité d'hippiatrique de « Jordanus Rufus. » — « De doctrina, custodia et medicina equorum. Incipiunt capitula... Cum inter cetera animalia et summo rerum opifice evidenter usui humani generis supposita... » — Fol. 66 v°. « ... Inclavatura tamen tantum inquiratur et attingatur decenter usque ad vivum, deinde curetur ut de aliis inclavaturis predixi. »

« Suscipiat[1] curamen hic nostrum militis agmen ;
Est equo doctrina, custodia et medicina.
Hoc egit immensis studiis milex Calabrensis,
Qui bene cunctorum sciverat medicinas equorum. »

Fol. 67-69 v°. Observations d'hippiatrique, portant les rubriques suivantes : « De minutione equi. Quo tempore debeat minui. De morbillis. De panno in oculo nato. De ungula oculi. De effusione lacrimarum. De sanguine in oculo apparente. De stringuilionibus qui brancos dicuntur. De palatina. De scabie, p[r]uritu caude et crinium. De gutta sive verme. De cura. Ad pilos nascendum. De supra ossu. De galla. »

Volume en parchemin. 22 feuillets, cotés 48-69, hauts de 197 millimètres et larges de 150. Écriture à deux colonnes, du XIVe siècle. — Reliure en maroquin vert.

Troisième partie (Barrois, 564).

Fragments d'un recueil de lettres ou de modèles de lettres.

Fol. 70. Fin d'une lettre, dont les premiers mots conservés sont : « Pietas nos inclinet. Crederercm (*sic*), si sibillea essent tempora, nos annes stigios transfretasse... »

1. Le manuscrit porte « Suscipiat h. c'am' h. nrm... »

Fol. 70. « Habet assercio latoris presentium quod, dum olim matris penderet ab ubere, nutricis incuria... »

Fol. 70. « Fortunata sunt nobis vestrorum equorum exegnia... »

Fol. 70 v°. « Dilectis in Christo Constantino de Merrone et domine P. uxori ejus, Johannes de Capua, apostolice sedis notarius, salutem. Pre cunctis vivencium habetur oculis quod humanum genus per dies singulos sicut aqua dilabitur... » Il est fait allusion dans cette lettre à la mort de saint Louis.

Fol. 70 v°. « Fredericus, Dei gratia Romanorum imperator semper augustus, Jerusalem et Sicilie rex, illustri regi Francorum etc. Et si cause nostre justiciam vulgaris fame... »

Fol. 72. « Cognato karissimo, tyroni etiam gratioso, domino Constantino de Merrone, Johannes de Capua, sedis apostolice cappellanus, diu vivere, gaudiis habundare. Tue nove dignitatis insignia meis nuper auribus instillata... » La fin de cette lettre a été effacée.

Fol. 72 v°. « Fredericus Dei gratia etc. Magistro Guillelmo de Tocco, notario et fideli suo, gratiam suam et bonam voluntatem. Quod a nostris olim corporeis divisus aspectibus, nobiscum tamen internis affectibus moraturus... Dat. Cremone, xiii° madii, vi indictionis. »

Fol. 72 v°. « Karolus, Dei gratia rex Sicilie, justiciariis, princ. etc. rex Karolus. Misericordiam et non juditium volentes cum subditis facere... » Lettre contre les partisans de Conradin, ainsi datée : « Actum in civitate Tran., in castro ipsius civitatis, quarto decembris, xiie indictionis, regni nostri anno quarto... »

Fol. 73. « Imperatori Frederico, rex Francie. Peccatorum perflante procella quibus humanum genus a sui redemptoris mandatis devium est gravatum... » Lettre supposée écrite par saint Louis, prisonnier des Sarrasins, pour implorer le secours de l'empereur.

Fol. 73 v°. Prétendues lettres de menaces et de défi échangées entre Adolphe, roi des Romains, et Philippe le Bel, roi de France. Ces deux pièces ont été ajoutées après coup.

Fol. 74. Vie de saint Alban. « Erat olim in partibus Aquilonis homo quidam potens et nobilis, qui et gratia preminebat suorum splendore natalium et deliciis affluebat ex habundancia facultatum... » — Fol. 77 v°. « ... Ut per exemplum Albani, servi tui, mereamur et nos cum eo a nostris facinoribus ablui et super nivem dealbari. »

Fol. 77 v°. Lettre à peu près complètement effacée d'un roi des Romains, datée du 31 août, l'an III du règne.

Volume en parchemin. 8 feuillets, cotés 70-77 (jadis 59-66 du manuscrit 6584), hauts de 203 millimètres et larges de 140. Écriture à longues lignes, de la seconde moitié du XIIIe siècle.

La réunion des morceaux qui viennent d'être indiqués formait le manuscrit latin 6584, lequel venait du cardinal Mazarin, et dont les feuillets, pour être rétablis dans l'ordre primitif, doivent se lire comme il suit : fol. 1-36, 48-77, 37-47. Les trois derniers feuillets du manuscrit 6584, cotés 78 et 79, paraissent avoir été détruits lors du vol de ce manuscrit ; ils contenaient trois pièces de la correspondance de Frédéric II, faisant suite à la lettre de Frédéric II qui se lit sur le fol. 46, savoir :

Epistola imperatoris ad cardinales de sententia excommunicationis. « Cum sit Christus... »

Ejusdem reprehensio contra justiciarium, qui remisse suum officium implebat. « Ut justorum et delinquentium... »

Excusatio ipsius ad imperatorem. « Debita reverentia majestatis... »

Voyez l'article III des Observations sur l'origine de plusieurs manuscrits du fonds Barrois (*les Manuscrits du comte d'Ashburnham*, p. 62-65).

CLX. Latin 6755. (Barrois, 284, 291 et 277.)

Le secret des secrets d'Aristote, extraits de divers auteurs ecclésiastiques, traité de musique, dialogue de Barthélemi Fazio. Ce volume, provenu du cardinal Mazarin et composé de cahiers appartenant à divers manuscrits, a été découpé en quatre morceaux, dont l'un semble avoir été détruit et dont les trois autres ont formé les n°s 284, 291 et 277 du fonds Barrois. Voyez l'article I des Observations sur l'origine de plusieurs manuscrits du fonds Barrois (*les Manuscrits du comte d'Ashburnham*, p. 55-60).

Première partie (Barrois, 284).

Fol. 1. « Incipit liber moralium de regimine dominorum, qui alio modo dicitur Secretum secretorum philosophorum, editus ab Aristotele, ad honorem Alexandri regis et discipuli sui. Domino suo excellentissimo et in cultu christiane religionis strenuissimo Guidoni de Valentia, civitatis Tripolitane glorioso pontifici, Phi-

lipus, suorum minimus clericorum... » — Fol. 3. « Prologus Johannis qui librum transtulit. Johannes qui transtulit librum istum, filius patricii, linguarum interpretator peritissimus et fidelissimus, inquit. Non reliqui locum... » — Fol. 34 v°. « ... Declina semper ad meliorem et probabiliorem partem. Completus tractatus de signis et moribus naturalibus hominum, ad regem magnificum Alexandrum, qui dominatus fuit toto (*sic*) orbi monarcha in septentrione. Explicit liber Aristotelis qui intitulatur de secretis secretorum, sive de regimine principum vel dominorum. »

Fol. 34 v°. Traité sur les vertus des pierres. « In quocunque lapide inveneris arietem, leonem vel sagittarium, illi ignei sunt et orientales... »

Fol. 36. « Intellectus dicitur esse in fronte. Memoria in cerebro... » Note de 8 lignes.

Fol. 37. « De conflictu viciorum et virtutum, et primo de superbia cum filiabus suis et harum contrariis. Superbia dicit certe multis, immo pene omnibus... »

Fol. 38 v°. Récits empruntés à saint Grégoire, suivant le titre courant mis au haut des pages. Titre et premiers mots des deux premiers articles de cette série. « Qualiter hostie Salvatoris oblatio liberat animas a purgatorio. Si culpe post mortem insolubiles non sunt... » — Fol. 39. « De monacho proprietario per eandem hostiam sacram liberato. Quidam monachus, Justus nomine, medicinali arte fuerat imbutus... »

Fol. 41. « De vera cordis compunctione qualiter haberi possit. Quomodo fieri potest ut anima infirma et frigida... » Le nom de l'auteur, « Johannes Crisostomus, » est en titre courant au haut de la page.

Fol. 41 v°. « De triplici bono conjugii. Dicit autem Augustinus quod tria sunt bona matrimonii... »

Fol. 42. Récits empruntés à « Helynandus, » comme porte le titre courant des fol. 42-44. « De cognitione corporis humani. Corporis humani cognitio in duobus est, in materia et in forma... » — Fol. 43. « Exemplum ad hoc de familia Kallequin. Buchardus, archidiaconus Belvacensis, cognomento de Puisiaco, iturus erat Romam. Rogavit me ut quemdam clericum, Natalem nomine, domus mee ychonomum, ei socium darem... (Fol. 43 v°.) ... Corrupte autem dictus est a vulgo Hellekins pro Kallequins : fuit enim Karolus quintus, qui peccatorum suorum longam egit penitentiam, et nuper tandem per intercessionem beati Dyonisii liberatus est... — Item illud exemplum ad idem. Hec idcirco dixi ut... De qua (fol. 44) re certissimum referebat exemplum patruus

meus Ellebaldus, Henrici quondam Remensis archiepiscopi cubicularius. Dicebat enim : dominus meus archiepiscopus mittebat me apud Attrebatum... »

Fol. 45. « Prelati nostri hodie domos non impares ecclesiis magnitudine construunt, pictos delectantur habere talamos... » Pièce remplissant une demi-page, au haut de laquelle est le titre « Hugo de Folieto. »

Fol. 47. Relation de la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de la descente aux enfers, analogue en partie à l'évangile de Nicodème. « David autem rex super Israel regnavit quadraginta annis et mortuus est plenus gloria et divitiis. Regnavit pro eo Salomon filius ejus... » — Fol. 56. « ... Et suscepit Tyberius, privinus ejus, imperium, regnante Domino nostro Jhesu Christo, cui est honor et gloria et imperium per infinita seculorum secula. Amen. Explicit. »

Fol. 56 v°. « In nomine Christi incipit liber Methodii, episcopi ecclesie Pa[tarensis], id est martyris Christi, quem de hebreo et greco sermone in latinum transferre curavit, id est de principio seculi et inter regna gentium et finem seculorum, quem illustris virorum beatus Jeronimus in opusculis suis colladavit (*sic*). Sciendum namque est vobis, fratres karissimi, quomodo in principio... »

Fol. 60 v°. « Gravis penitencia non est injungenda propter tria... » Morceau ajouté après coup et occupant une demi-colonne.

Fol. 61. « Descriptio sanctorum locorum circa Jherusalem. Si quis ab occidentalibus partibus Jherusalem adire voluerit, solis ortum semper teneat... » — Fol. 61 v°. « Descriptio nobilissime urbis Antiochie. Hec urbs Antiochia valde est pulcra et honorabilis, quia infra muros ejus sunt quatuor montanee maxime et nimis alte... »

Fol. 62. « Hee sunt urbes et majores ville quas Karolus acquisivit in Hyspania et in Galecia. Urbes et majores ville quas Karolus in Galecia acquisivit, sic a vulgo nominantur... »

Fol. 63. « Sanctus Bernardus. Multi multa sciunt et semetipsos nesciunt, alios inspiciunt... » — Fol. 63 v°. « Item Bernardus. Secundum exteriorem hominem de parentibus illis venio qui me fecerunt ante dampnatum quam natum... »

Fol. 68. « Explicit liber fratris Daniel de Chaumont, canonici Sancti Foyllani, quem scripsit propria manu, anno Domini M° CC° LX° VII°, mense septembri, anno primo promotionis domni Fastredi de Harveng, canonici Bone Spei et abbatis Sancti Foyllani, fratre Roberto de Waveria priore hujus ecclesie. »

Fol. 68. « De laudabili fatuitate. Egressus Jhesus perambula-

bat Jhericho, et ecce Zacheus querebat videre eum... » Morceau ajouté après coup et occupant les deux tiers d'une page.

Fol. 68 v°. « Augustinus in confessionibus suis. Sero te amavi pulcritudo tam antiqua et tam nova... » — Fol. 69. « Item Augustinus. Pater misit filium ut servos redimeret, filius spiritum sanctum ut servos in filios adoptaret... »

Fol. 69 v°. « Bernardus. Maria omnibus misericordie sinum apperuit (*sic*) ut de plenitudine ejus accipiant universi captivus redempcionem, eger curacionem... » — Fol. 70. « Bernardus. O Domine, punge oculos meos spinis tuis... — Item. O fratres, cur non transfigit animas nostras gladius acutissimi doloris... »

Volume en parchemin. 70 feuillets. 160 millimètres sur 110. Écriture à deux colonnes, sauf les fol. 61 et 62 qui sont à longues lignes. Copié en 1267, comme l'atteste la souscription du fol. 68. — Reliure en maroquin vert.

Deuxième partie (Barrois, 291).

Fol. 71. « Incipit ars musice. Quoniam circa artem musicam necessaria quedam ad utilitatem cantancium tractatim proponimus, neccesse est quod secundum auctoris intencionem subtilissimas regulas summopere subjectas intelligere studeamus... »

Volume en parchemin. 8 feuillets, cotés 71-78, plus un feuillet préliminaire coté A. 137 millimètres sur 108. Écriture à deux colonnes, du commencement du XIVe siècle. — Reliure en maroquin bleu.

Le feuillet préliminaire, coté A, est un morceau de bible ou de psautier du XIIe siècle, au verso duquel se voit une grande peinture représentant le roi David entouré de quatre musiciens.

Troisième partie (Barrois, 277).

Fol. 79. Dialogue de Barthélemi Fazio sur la condition de la vie humaine, dialogue dont « Antonius Panormita, Guarinus Veronensis et Johannes Lamola » sont les interlocuteurs. « Humane vite conditionem sepius reputanti michi, rex sapientissime, illud maxime mirandum videri solet quod, cum Deus... » — Fol. 119 v°. « ... Quorum alterius gratiam per te inire, alterius augere, si modo possim, vehementer cupio. Vale. »

Volume en parchemin. 41 feuillets, cotés 79-119, hauts de 156 millimètres et larges de 108. Écriture à longues lignes, du XVe siècle. — Reliure en maroquin vert.

Pour rétablir le manuscrit 6755 dans son état primitif, il faudrait en disposer les feuillets dans l'ordre suivant : fol. 1-46, 71-78, 61-70, 47-60, 79-119. Il y manque 41 feuillets, qui devraient se placer à la suite du feuillet coté 46, et dont le contenu est indiqué, dans le catalogue des Bénédictins, par les mots : « Flores seu excerpta ex pluribus vetustis authoribus, tum sacris, tum profanis. Ex Claudiano... »

CLXI. Latin 6812. (Barrois, 89.)

Ouvrage de Solin sur les merveilles du monde.

Fol. 1. « Solinus Advento salutem. Cum et aurium clementia et optimarum artium studiis prestare te ceteris sentiam... » — Fol. 56. « ... Denique cum monstra illa putredine tabefacta sunt, omnia illic infici tetro odore ideoque non penitus ad nuncupationem sui congruere insularum qualitatem. »

Volume en parchemin. 56 feuillets. 256 millimètres sur 175. Écriture à longues lignes, du XIIe siècle. — Reliure en maroquin brun.

Primitivement, ce manuscrit se terminait par un traité de médecine que les Bénédictins, dans leur catalogue des manuscrits de la Bibliothèque du roi, ont désigné par ces mots : « Anonymi tractatus de medicina. » Voyez l'article V des Observations sur l'origine de plusieurs manuscrits du fonds Barrois (*les Manuscrits du comte d'Ashburnham*, p. 66).

CLXII. Latin 7180. (Barrois, 255.)

Recueil de recettes alchimiques.

Fol. 1. « Secuntur aliqua documenta ad componendum aurum potabile pro conservatione corporis humani et ad ipsius sanitatem provocandam, et edita per quosdam actores philosophie, et per me probata pluries, et quis utetur in suis operationibus non dicetur medicus sed quasi divinus... »

Volume sur parchemin. 71 feuillets, dont les cinq derniers sont en blanc. 105 millimètres sur 66. Écriture à longues lignes, du commencement du XVIe siècle. — Reliure en maroquin vert.

Ce volume venait de la bibliothèque du comte de Béthune.

Voyez l'observation XXVII sur l'origine de plusieurs manuscrits du fonds Barrois (*les Manuscrits du comte d'Ashburnham*, p. 110).

CLXIII. Latin 7413. (Barrois, 188 et 218.)

Recueil de traités astronomiques et astrologiques, venu de la bibliothèque de Le Tellier, archevêque de Reims. Les rédacteurs du catalogue imprimé au xviiie siècle y ont distingué dix-neuf morceaux, savoir :

1° Messahallach tractatus de compositione et usu astrolabii.
2° Theorica planetarum, authore Gerardo Carmonensi.
3° Aben Esræ tractatus de planetarum conjunctionibus et de revolutionibus annorum mundi, interprete magistro Henrico Bate.
4° Guillelmi Anglici judicium de urina non visa.
5° Theorica planetarum, authore Gerardo Carmonensi.
6° J. de Londoniis tractatus de astrologia judiciaria ad R. de Guedingue.
7° Anonymi tractatus de nativitatibus.
8° Tabula stellarum fixarum anno 1246 Parisiis verificata.
9° Roberti Grosthead, episcopi Lincolniensis, tractatus de sphæra.
10° Anonymus de aeris dispositione.
11° Tractatus de compositione almanach.
12° Alfragani liber de aggregationibus scientiæ stellarum et principiis cælestium motuum.
13° Albohaly Alfahat liber de nativitatibus.
14° Anonymi epistola de causis et signis ignorantiæ modernorum.
15° Anonymi epistola de ratione mixti.
16° Ptolemæi planisphærium.
17° Omar de revolutionibus nativitatum libri tres.
18° Haly filii Ahamet liber de electionibus horarum.
19° Epistola Messahallach, in rebus eclipsis solis et lunæ, in conjunctionibus planetarum ac revolutionibus annorum.

Ce volume a été coupé en morceaux. Des deux premiers articles et des trois derniers, on a formé les fol. 1-25 et 26-59 du manuscrit 218 du fonds Barrois; des articles 6-12 et 13-16, on a constitué le manuscrit 188 du même fonds. Dans l'opération du découpage, les articles 3-5 ont été sacrifiés ou ont dû servir à former une plaquette dont le sort ne nous est pas connu.

Première partie (Barrois, 218).

Fol. 1. Traité de Messehalla. « Hic incipit astrolabium. Scito quod astrolabium est nomen grecum, cujus interpretatio est accepcio stellarum, eo quod accipiatur ex eo veritas earum... » — Fol. 18 v°. « De mensuracione alicujus plani. Si queris cum astrolabio metiri planiciem, per utrumque foramen regule, limitem ejus ex adverso positum considera; post hec puncta umbre super que steterit regula ad 12 compara, et qualis fuerit comparatio punctorum ad 12, talis est comparacio stature tue ad planiciem. Explicit. »

Fol. 18 v°. Traité de Gérard de Crémone. « Incipit theorica planetarum 7, et primo de motibus solis. Circulus ecentricus vel egrese cuspidis dicitur vel egredientis centri qui non habet centrum cum mundo... » — Fol. 25 v°. « ... Si plures gradus remanseri[n]t, non aspiciunt se planete; si nichil remanserit erunt tunc ipsi planete juncti corporaliter. Si remanserint tot gradus quot complectitur alterius splendor, erunt juncti lumine ipsi planete sed non corporaliter. Explicit. »

Fol. 26. « Incipit primus liber Omar de nativitatibus et revolucionibus nativitatum. Dixit Omar Benalphargani Tiberiadis : Scito quod diffiniciones nativitatum in nutritione sunt 4, una scilicet eorum qui non gustant cibum... » — Fol. 30 v°. « ... Sive aspexerit, sive non. Finit primus liber. Incipit liber secundus ex libris nativitatum super directionem gradus hiles... » — Fol. 35. « ... Significabit secundum substanciam suam si Deus voluerit. Finit secundus. Incipit liber tercius in nativitatibus secundum quantitatem nativitatum... » — Fol. 44 v°. « ... Gradus ad quem perveniet directio est primus gradus arietis et divisor Jupiter (?). Perfectus est liber Omar Benfargari (*sic*) Tiberiadis, et perfecta est translatio nona die marcii, sexta feria existente, cum laude Dei et ejus adjutorio. Amen. »

Fol. 45. « Liber Hali filii Ahamet Ebram (Ali ibn Ahmed al Imrani) in electionibus horarum. Rogasti me, karissime, ut tibi librum de horis eligendis componerem secundum rationem astrologorum in omni inicio operum, ideoque hunc librum collegi meliorem... » — Fol. 51. « Hic incipit liber secundus continens 13 capitula. Capitulum primum. Qualis sit introitus in villas, exitus ab eis. Quoniam premisimus in precedenti capitulo regulas utiles de eleccionibus commemorare debemus... » — Fol. 57. « ... Sed quia neminem ex antiquis reperi qui hoc testaret non feci mencionem. Perfectus est liber electionum Haly laudabilium

ab Hali filii Ahamet Hebram translatus de arabico in latinum in civitate Barchinona cum Abraham Judeo existente interprete qui dicitur Labracorda (?). Perfecta est ejus translatio die lune et septimo kalendas octobris, et quarto die mensis lunaris qui dicitur ducheida, hora 13 (?), ascendente aquario, anno Domini 1131 (?), ////// Alexandri. Deo gratias[1]. »

Fol. 57. « Incipit epistola Messehala. (Fol. 57 v°.) Incipit epistola Messehala in rebus eclipsis solis et lune et conjunctionis planetarum ac revolucionibus annorum breviter elucidata, et sunt in ea 12 capitula... » — Fol. 59. « ... hoc est ultimum eorum que protulimus in hoc libro, et est ex secretis sciencie. Finit iste liber. Amen. »

Volume en parchemin. 59 feuillets. 218 millimètres sur 154. Écriture de la fin du XIIIe siècle. Les fol. 1-5 et 10 v°-44 v° sont à longues lignes; les fol. 6-10 et 45-59, à deux colonnes. Le dernier feuillet a été frauduleusement remonté; on en a supprimé plus de la moitié, et la partie conservée, qui n'avait reçu d'écriture que sur le recto, a été soudée à un feuillet dont le recto était blanc et dont le verso contient un double tableau des planètes. — Reliure en maroquin rouge.

Seconde partie (Barrois, 188).

Fol. 1. « In Dei nomine, incipit liber de nativitatibus Abbohaly Alfahat. Dixit Abbohaly Alfahat. Iste est liber scientie judiciorum stellarum in quo exposui omnes significaciones super nativitates... » — Fol. 9 v°. « Perfectus est liber nativitatum anno ab incarnatione Domini 1100, mense julii, cum laude Dei et ejus adjutorio. Explicit. »

Fol. 9 v°. « Cum planete habent in signis terminos per tabulam memorie descriptos... » Note de 19 lignes.

Fol. 9 v°. « Incipit epistola cujusdam de signis et causis [ignorantie] modernorum. Ignorantie nostre signa sunt et caus[e]. Unum signum est opinionum diversitas. Quot enim capita tot sententie... » — Fol. 11. « Et auctoritate vestra in his que dubito certificari. Explicit. »

Fol. 11. « Incipit epistola de ratione mixti. Mixtum autem estimo fieri non ex pluribus elementis prius ad se invicem divi-

1. Une autre copie porte cette souscription : « Explicit liber electionum Haly ab Habraham judeo translatus Barchylonie. » Manuscrit latin 7346, fol. 164.

sis... » — Fol. 13. « ... Educitur de potentia materie per viam nature, sicut alie forme naturales. Explicit. »

Fol. 13. « Spera in quolibet polorum planum contingente in cujus superficie descriptus sit circulus per oppositum polum transiens... » — Fol. 17 v°. « ... Si remanserint tot gradus quot complectitur alterius splendor, erunt ipsi planete juncti lumine et non corporaliter. Explicit. »

Fol. 19. « Tabule arcuum et cordarum, capitulo 11 prime dictionis. Tabula quantitatum arcuum... » Indication de quelques tableaux astronomiques, ajoutée en caractères du xive siècle.

Fol. 19 v°. « Amatissimo magistro suo R. de Guedingue, J. de Londoniis, salutem et sincere dilectionis affectum. Questionibus, prout michi occurrit, duxi breviter respondendum. Noveritis quod omnes judices astrorum quos ego vidi et audivi... » — Fol. 21. « ... Et in Anglia minus acuitur tempus in leone quam in calidis regionibus cum sol fuerit in ariete. Explicit. »

Fol. 21. « Capitulum primum est de ratione circuli et stellarum et qualiter operantur in hoc seculo... Dixit Messehallah quod Dominus altissimus fecit terram ad similitudinem spere et fecit circulum volubilem alciorem in circuitu ejusdem... » — Fol. 24. « ... Gradus vel unus gradibus aspectus fit, tamen imperfectus, si plus imperfectus. Explicit. »

Fol. 24. « Dixit Ypocras medicorum optimus cujus modi medicus est qui astronomiam ignorat, nullus homo deberet se mittere in manus illius, quia non est medicus perfectus... » Fol. 30. « ... Matutinus tranquillissimus est et bonam complexionem ostendit. Explicit etc. »

Fol. 30. « Dixit Ptholomeus et Hermes quod locus lune hora in qua infunditur sperma est gradus ascendens nativitatis... » — Fol. 35 v°. « ... Et signavit separacio mercurii a domino rei quod interrogator esset ante ipsum diem, id est ante ipsum tempus in spe hujus rei, id est sperabat quod perficeretur ei, et cum separaretur a domino rei desperavit ab ea, similiter in universis rebus. »

Fol. 36. « Tabula stellarum fixarum que ponuntur in astrolabio, verificata Parisius per instrumentum armillarum anno Domini 1246 cum longitudine sua a principiis signorum... »

Fol. 36 v°. « Tabula stellarum fixarum verificata Parisius anno M° CC 33, cujus latitudo est 48 graduum... »

Fol. 37. Traité de Robert Grossetête, évêque de Lincoln. « Intencio in hoc tractatu est describere figuram machine mundane et centrum et figuras corporum eam constituencium et

motus corporum superiorum et figuras articulorum suorum... » — Fol. 44. « ... Vel minus distancia ab ea quam quantitate duorum semidiametrorum solis et lune. Explicit tractatus episcopi Lincoliensis de spera. »

Fol. 44. « Quotiens iste medius motus lune etc. S. quod est quando recta linea ducta a centro terre in superficie... » Morceau de 32 lignes.

Fol. 44. « Ad pronosticandum diversam aeris dispositionem futuram propter diversitatem motuum superiorum, neccesse est potestates signorum, naturas planetarum... » — Fol. 48. « ... Mercurio post quem Venus fuerat deputati sunt. Explicit tractatus optimus ad pronosticandum diversam aeris disposicionem futuram ex stellis. »

Fol. 48. « In faciendo almanak sunt primo extrahendi medii cursus hoc modo, intrabis cum annis collectis et expansis et uno die aggregando hoc habebis medium cursum solis... » — Fol. 50. « ... Et usque ad ultimum, mercurium autem ut lunam operabis caput draconis ut solem. Explicit tractatus de composicione almanak. »

Fol. 50. « Incipiunt capitula Alphragani. Primus hic inest. Capitulum primum de annis Arabum et de nominibus ipsorum... » — Fol. 50 v°. « Incipit liber de agregacionibus sciencie stellarum et principiis celestium motuum quem Alphagranus (*sic*) compilavit, 30 continens capitula. Amen. Numerus vero mensium anni Arabum et etiam aliorum omnium est 12 menses... » — Fol. 75 v°. « ... Jam igitur declaravimus de eclypsibus solis et lune quod sufficit intelligenti. Explicit liber Alphragani de agregacionibus stellarum. »

Fol. 75 v°. « Scio quod astrolabium sit nomen grecum cujus interpretacio est accepcio stellarum... » Première colonne du traité par lequel commence l'autre partie du présent manuscrit 7413; cette première colonne a été cancellée de plusieurs traits rouges.

Volume en parchemin. 75 feuillets. 214 millimètres sur 150. Écriture à deux colonnes, du XIII[e] siècle. — Reliure en maroquin rouge.

CLXIV. Latin 8246. (Barrois, 314, 318, 319 et partie de 285.)

Recueil de poésies latines, qui a été coupé en quatre parties, comme je l'ai montré dans mes Observations sur l'origine de

plusieurs manuscrits du fonds Barrois (nº XIV, *les Manuscrits du comte d'Ashburnham*, p. 86-90).

Première partie (Barrois, 314).

Fol. 1. Le Remède d'amour d'Ovide, avec des gloses marginales et interlinéaires. Premiers mots de la glose : « Quoniam actor iste multos per Artem amatoriam traxerat in errorem, populata autem arte amatoria omnes amori vacare studuerunt, sed relicto recto limite, quidam ad suspendium, quidam ad incendium... » — Fol. 22 vº. « Explicit Ovidius de Remedio amoris. Deo gratias. Laudate Deum omni hora. »

Fol. 22 vº. A la fin du poème d'Ovide, pièce de 15 vers pieux, dont voici le premier et le dernier :

Virgo perhennis, ave, qua mundus solvitur a Ve.
. . . .
Morte triumphata scandit caro glorificata.

« Anno Domini Mº CCº octogesimo sexto. Datum die mercurii ante festum beate Marie, mense septembri. » Cette date paraît se rapporter à la transcription de l'ouvrage.

Fol. 23. L'histoire de Tobie, mise en vers par Mathieu de Vendôme, avec des gloses marginales et interlinéaires. Premiers mots du poème et de la glose : « Ex agro veteri virtutum... Intermissa brevitate hujus libri quem pre manibus habemus... Considerandum est itaque vigili cura istud opus a magistro Matheo Vindocinensi esse compositum... » — Fol. 68. Souscription du poème :

Explicit. Explicitum Thobiam qui legit, instet
Thobiam merita religione sequi.

Volume en parchemin. 68 feuillets. 180 millimètres sur 129. Écriture à longues lignes, de la seconde moitié du xiiiᵉ siècle. Le premier morceau (fol. 1-22) est probablement de l'année 1286. — Le second (fol. 23-68) formait à l'origine un volume distinct, comme l'indiquent les signatures I, II, III, IIII et V marquées au bas des fol. 23, 31, 39, 47 et 55. — Note de la main de Pierre Pithou au haut du fol. 23. — Reliure en maroquin vert.

Deuxième partie (Barrois, 318).

Fol. 69. Les Satires de Perse, avec des gloses marginales et interlinéaires. « Nec fonte labra prolui caballino... *Prolui,* id est exterius humidavi, sicut illi qui se exterius humidabant... » — Fol. 84 vº. « Explicit intortus per totum Persius orbem. »

Fol. 85. Les Distiques de Caton, avec un commentaire. « Cum animadverterem etc. Iste liber distinguitur in quatuor distinctiones; in prima agitur de justicia... » — Fol. 98 v°. « Explicit Ethica Cathonis. »

Volume en parchemin. 30 feuillets, cotés 69-98; les quatorze derniers feuillets sont reliés à l'envers. 182 millimètres sur 125. Écriture du XIIIe siècle. Les fol. 69-84 sont à longues lignes; les autres à deux colonnes. — Signature de Pierre Pithou au haut du feuillet 69. — Reliure en maroquin vert.

Troisième partie (Barrois, 319).

Fol. 100. « Liber Faceticie (*sic*). Cum nichil utilius humane credo saluti... » — Fol. 101. « Explicit liber Faceticie, sine quo nemo potest esse bene moriginatus. »

Fol. 101. « In quarti terna per adulterium prope primum. Aspis concepit, vipera parturiet... » Fragment de 9 lignes.

Fol. 101 v°. Satire contre les mauvais prêtres, dont voici les premiers et les derniers vers :

Sacerdotes mementote
Nichil majus sacerdote
. . . .
Or vous remambrez, chapelains,
Qui tenez les grasses putains.

Fol. 102. Explication abrégée des cérémonies de la messe. « Sacerdos primo abluit manus antequam adcedat (*sic*) ad sacrosancta... »

Fol. 102. Observations grammaticales. « Quare non assumitur declinatio accidentibus nominis... »

Fol. 102. Douze vers sur la pauvreté. Le premier est ainsi conçu :

Cui sua pauperies sufficit est requies...

Fol. 102 v°-106. Collection d'environ 700 vers, qui ont pour la plupart un caractère mnémonique; ce sont généralement des sentences morales, des proverbes, des remarques étymologiques et des plaisanteries d'écoliers; il y a quelques phrases en prose. Voici plusieurs exemples pris un peu au hasard :

In silvis lepores, in verbis quere lepores.
Malo poma dare multis quam poma cibare.
Hic cals pro talo, pro terra dicitur hec cals.
Quicquid agis sapienter agas et respice finem.
Ferre minora velis, ne graviora feras.

Sors notat eventum, signat quoque sors capitale.
Tocius cleri sapientia subjacet eri.
Sicut Pictavis nomen trahit ab ave picta,
Sic est Andegavis avium de stercore dicta.
Nulla vetat scribi pellis ovina sibi.
Vinum de vite valida dat gaudia vite.

Au fol. 105, petite série de proverbes, en latin et en français, commençant ainsi :

Qui de tout se tait de tout a pais.
Paux (*sic*) illi crescit qui de cunctis reticescit.
Omnibus ut mutus reticens fit ad omnia tutus.
Pace quiete joces de quibus ipse taces.

Fol. 106. Liste de mots latins et français. « Hec phocapis, g. icis, tartre. Hoc simbolum, esquot. Hoc politridium, buretel... »

Fol. 106 v°. Poème historique, commençant par les mots « Gratulantur impii, » et composé de onze strophes, dont plusieurs sont plus ou moins oblitérées et dont la seconde est ainsi conçue :

Istius nequicie primam causaverunt
Causam qui pecunie summam obtulerunt
Domino Campanie, sed non crediderunt
Quod foret ex alieno, largius exibuerunt.

Fol. 106 v°. Poème religieux de sept strophes, commençant par le vers : « Rex fidelium, salus omnium, preces audiat. »

Fol. 107. Poème de maître Geoffroi de Vinsauf, intitulé : « Poetria nova, » et commençant par les mots : « Papa stupor mundi... » — Fol. 129 v°. « Explicit poetria composita a magistro Galfrido de Vino Salvo, de coloribus retoricis. Cujus anime propicietur Deus. » Au commencement de ce poème, note de la main de Pierre Pithou.

Volume en parchemin. 31 feuillets, cotés 99-129, hauts de 170 millimètres et larges de 128. Il faut y distinguer quatre morceaux distincts :

1° Le feuillet de garde (fol. 99), sur le verso duquel ont été tracées, à la fin du xve siècle, quelques notes historiques : naissance de Charles VIII, naissance du premier fils de Charles VIII, supplice de Jeanne d'Arc (« Sub Henrico regnante in Francia || Combusta fuit injuste puella »), etc.;

2° Le double feuillet (fol. 100 et 101) contenant le « Facetus » et le poème satirique « Sacerdotes mementote. » Écriture à deux colonnes, du xiiie siècle;

3° Les cinq feuillets (fol. 102-106) que remplit en grande

partie la collection de vers sur des étymologies, des proverbes, etc. Écriture à deux colonnes, du XIIIe siècle;

4° Les trois cahiers (fol. 107-129) qui contiennent le poème de Geoffroi de Vinsauf. Écriture à longues lignes, du commencement du XIIIe siècle. — Le volume est relié en maroquin vert.

Quatrième partie (Barrois, 285, partie 2).

Fol. 130. Poème de Macer. « Hic incipit liber de virtutibus herbarum secundum Macrum, et primo de Arthemesia. Herbarum quasdam dicturus carmine vires... » — Les derniers chapitres sont intitulés (fol. 137 v°) : « De menta. De cipero. De pionia. »

Volume en parchemin. 8 feuillets, cotés 130-137, hauts de 184 millimètres et larges de 135. Écriture à deux colonnes, du XIIIe siècle.

La réunion des quatre parties qui viennent d'être décrites doit représenter exactement l'ancien manuscrit latin 8246; seulement, pour en rétablir rigoureusement l'état primitif, il faudrait en prendre les feuillets dans l'ordre suivant : 1-68, 102-106, 69-98, 107-129, 100 et 101. Le feuillet 99 servait peut-être de garde au volume; une partie de ce qui est écrit sur le recto doit être l'œuvre d'un faussaire.

Le manuscrit 8246 est celui qui portait le n° 5255 dans la bibliothèque de Colbert et le n° 525 dans la bibliothèque de J.-A. de Thou.

CLXV. Latin 8498. (Barrois, 254 et 257.)

Recueil de poésies latines, provenu de la bibliothèque de Colbert, qu'un malfaiteur a coupé en trois morceaux. Deux morceaux ont servi à former les nos 254 et 257 du fonds Barrois; le sort du troisième est inconnu. Voyez l'article XV des Observations sur l'origine de plusieurs manuscrits du fonds Barrois (*les Manuscrits du comte d'Ashburnham*, p. 87-90).

Première partie (Barrois, 254).

Fol. 1. « Incipit summa penitencie.

In crucis hoc signo bona sumo, prava resigno,
Munere me digno servet Deus hoste maligno.
. . . .

Fol. 5 v°. Ignis purificans, mors, egritudo ruborque
Et cure gravitas et consuetudo ruina. »

Fol. 5 v°. « Incipit tetrasticum Prudencii. De columba rubrica. De Adam et Eva.

Eva columba fuit tunc candida, nigra deinde
Facta per anguineum male suasa fraude venenum.

. . . .

Fol. 16. Et septem potuit signacula pandere solus.

Explicit tetrasticum Prudencii columbe, de veteri et novo Testamento. »

Fol. 16. « Incipit liber Faceti.

Fol. 16 v°. Cum nichil utilius humane credo saluti
Quam rerum novisse modos et moribus uti.

. . . .

Fol. 28 v°. Pacifice redeas per vicos atque plateas.

Explicit [liber Faceti]. »

Volume en parchemin. 28 feuillets. 113 millimètres sur 86. Les angles des feuillets ont été coupés, de sorte que le volume est de forme octogone; cette mutilation a sans doute été commise pour mieux faire disparaître l'ancienne pagination. Écriture à longues lignes, du xve siècle. — Reliure en maroquin rouge.

Deuxième partie (Barrois, 257).

Fol. 29. « Opus Ricardi, et incipit tali forma. Comedia de sponsalibus Paulini et Polle veteranorum.

Ludere sepe solet nostro sapientia ludo,
Cum sibi precipue tempus et hora favent.

. . . .

Fol. 67. Rebus in alternis mala sepe vacando venire
Paulinum cupiens nubere Fulco probat.

Explicit comedia de sponsaliciis Paulini et Polle senum, composita a judice Richardo de Venusia. Deo gratias. »

Volume en parchemin. 39 feuillets, cotés 29-67, hauts de 114 millimètres et larges de 86. Écriture à longues lignes, du xve siècle. — Reliure en maroquin rouge.

Le troisième morceau du manuscrit latin 8498, qui a été détruit, ou du moins dont le sort est inconnu, renfermait les pièces suivantes :

Anonymi disticha moralia.

Cornuti distigia, sive morale scholarium, authore Joanne de Garlandia.

Amphitryon comœdia, versibus elegiacis. (Cette copie de la pièce de Vital de Blois commençait sur le fol. 54 du ms. 8498.)

Regulæ juris e libro sexto Decretalium.

CLXVI. Latin 8728. (Barrois, 226.)

LES FABLES ASTRONOMIQUES D'HYGIN.

Fol. 1. « De litteris hebreorum per Moysen datis. Scribunt... — De interpretatione litterarum. Aleph doctrina, Beth domus, Gimel plenitudo... »

Fol. 1 v°. « Hyginus M. Fabio plurimam salutem. Et si te studio grammaticae artis inductum... » — Fol. 46 v°. « ... Mensem autem quamdiu luna zodiacum circulum perducat, annum voluerunt esse cum sol ab aestivo circulo redit. Finit. »

Volume en parchemin. 46 feuillets. 204 millimètres sur 150. Écriture à longues lignes, du xe siècle. — Au haut du fol. 1 v°, la note « Liber Sancti Remigii Remensis, volumen VIIxx et VII, » est écrite en lettres rouges.

Reliure en velours vert.

La notice que les Bénédictins ont donnée de ce manuscrit, au xviie siècle, prouve que, pour le défigurer, on a arraché plusieurs feuillets à la fin. La partie sacrifiée est ainsi décrite dans le catalogue des Bénédictins (*les Manuscrits du comte d'Ashburnham,* p. 66, n° IV des Observations sur l'origine de plusieurs manuscrits du fonds Barrois) :

Fol. 47. Aphorismus syderum cujusdam periti astronomi. « Duos extremi vertices... »

Fol. 48 v°. Beati Hieronymi vita. « Pridie kalendas octobris, apud Bethleem... »

Fol. 50. Rabanus de septuagesima, sexagesima, quinquagesima et quadragesima. « De septuagesima quoque... »

CLXVII. Latin 8746. (Barrois, 445.)

LEÇONS SUR LES ANTIQUITÉS, faites au collège des Grassins, de 1594 à 1598, par Jean Tourneroche, Théodore Marcile et Guillaume Barclay.

Fol. 1. « Commentarius de luxu muliebri circa et ornatum et cultum mulieris anno 1596. » — Fol. 4 v°. « Finis commentarii

de luxu mulierum a domino Joanne Tornorupæo dati in Grassinorum primo auditorio anno 1595. »

Fol. 5. « Commentarius de vectigali, tributo et reditu. » — Fol. 7 v°. « Finis de reditu, vectigali et tributo commentarii, a d. Tornoropæo dati anno 1595 in auditorio Crassinorum primo. »

Fol. 8. « Commentarius de ingressu principis in urbem. » — Fol. 9 v°. « Finis hujusce commentarii non extat ob pestiferam morborum luem. Hæc a Tornoropæo in primo Grassinorum auditorio, anno salutis 1596. »

Fol. 10. « Tractatus sive antiquitas de cultu Romanorum. » — Fol. 14. « Finis hujusce commentarii dati a d. Tornoropæo, in primo Cadomorum auditorio, anno 1594. »

Fol. 14 v°. « Tractatus sive commentarius de olympica aurigatione. » — Fol. 16. « Finis hujusce commentarii dati a d. Tornoropæo, in primo Cadomorum auditorio, anno 1594. »

Fol. 16 v°. « Commentarius de calendis januariis, id est Festivitas mensis decembris (*sic*). » — Fol. 22. « Finis tractatus dati a domino Tornoropæo, in primo Grassinorum ordine, anno Domini 1596. »

Fol. 22 v°. « Commentarius de navigatione. »

Fol. 27. « Antiquitas rei militaris Romanæ. »

Fol. 41. « Commentarius de imperatoribus. »

Fol. 55 v°. « Commentarius de rectore provinciæ. »

Fol. 58 v°. « Commentarius de formulis verborum. »

Fol. 62 v°. « [De judiciis et pænis.] » — Fol. 71 v°. « Finis hujusce commentarii a D. Joanne Tornorupæo dati in primo Grassinorum ordine, anno 1595 et 1596. »

Fol. 72. « De horis Romanorum et diebus commentarius. » — Fol. 73. « Finis hujusce commentarii dati a d. Joanne Tornorupæo in I Cadomorum ordine, anno 1596. »

Fol. 73 v°. « De ignibus commentarius. »

Fol. 74. « Tractatus seu commentarius de ignibus in publica lætitia. »

Fol. 77. « De servis commentarius. » — Fol. 78 v°. « Finis hujus commentarii dati a d. Joanne Tornorupæo in primo Cadomorum ordine anno 1596 aut 1597. »

Fol. 79. « De triumpho commentarius. »

Fol. 85. « [De osculo commentarius.] » Le commencement de ce traité n'a pas été copié. — Fol. 86. « Finis hujusce commentarii dati a d. Joanne Tornorupæo aut a d. Theodoro Marcilio anno salutis 1596 vel 1597, in primo Grassinorum vel Cadomorum aut Plessæorum ordine. »

Fol. 86 v°. « De castris commentarius. » — Fol. 88. « Finis hujusce commentarii dati a d. Guillelmo Barclayo, in primo Cardinalitiorum ordine, anno salutis 1598. »

Fol. 88 v°. « De ludis Romanorum commentarius. » — Fol. 91. « Finis hujusce commentarii dati a d. Joanne Tornorupæo in primo Cadomorum ordine, anno 1596. »

Fol. 91. « Commentarius de ludis circensibus. » — Fol. 93 v°. « Finis hujusce commentarii dati a d. Joanne Tornorupæo, in primo Cadomorum ordine, anno 1596. »

Volume en papier. 93 feuillets. 170 millimètres sur 105. Écriture à longues lignes, de la fin du XVIe siècle. — Reliure en maroquin brun.

CATALOGUE

DES MANUSCRITS FRANÇAIS

DU

FONDS BARROIS.

CLXVIII. Nouv. acq. franç. 4508. (Jadis 7838. Barrois, 195.)

LES ÉPITRES ET LES ÉVANGILES DE L'ANNÉE, traduites en français par Jean du Vignai.

Fol. 1. « Ci commencent les epistres et les euvangiles de tout l'an, lesqueles sont translatées de latin en françois selonc l'ordenance du messel à l'usage de Paris. Premièrement, le premier dymenche de l'advent Nostre Seigneur, l'epistre ad Romanos. Fratres, Scientes quia hora est et cetera. Frères, Sachiez qu'il est ja heure de nous lever de dormir... » — Fol. 155 v°. « ... Donques querés premièrement le royaume de Dieu et saintée[1], et toutes ces choses vous seront adjoustées. Cy fenissent epistres et euvangilles translatées de latin en françois selonc l'usage de Paris. »

Volume en parchemin. 155 feuillets. 228 millimètres sur 150. Écriture à longues lignes, du temps de Charles V. Miniatures sur les fol. 1, 23, 74 v°, 90, 94 et 98 v°. La première miniature, qui occupe plus de la moitié de la page, est entourée d'une bordure tricolore quadrilobée. — Reliure en maroquin citron.

Ce manuscrit a dû appartenir à Charles V; c'est peut-être celui qui est ainsi désigné dans l'inventaire de Gilles Malet :

1. Ce mot a été récrit à la place d'un mot qu'on avait effacé en faisant disparaître l'estampille de la Bibliothèque; il y avait sans doute « sa justice. »

« Un livre couvert de drap ynde et rouge, où sont evangiles et epistres en françois, très bien escript. » (Édit. Van Praet, p. 32, nº 126; *le Cabinet des manuscrits*, t. III, p. 125, nº 190.)

Ce volume avait reçu le nº 7838 sur l'inventaire de la Bibliothèque du roi dressé en 1682. Voyez l'article XXIV des Observations sur l'origine de plusieurs manuscrits du fonds Barrois (*les Manuscrits du comte d'Ashburnham*, p. 108).

CLXIX. Nouv. acq. franç. 4509 et 4510. (Jadis 7857. Barrois, 75 et 305.)

Le credo du sire de Joinville, suivi de diverses pièces de morale et de dévotion, en prose et en vers. Ce recueil, qui a été porté sous le nº 1445 au catalogue des manuscrits du roi dressé en 1645 et sous le nº 7857 à l'inventaire de l'année 1682, a été coupé en deux morceaux pour former les manuscrits 75 et 305 du fonds Barrois. Voyez l'article XX des Observations sur plusieurs manuscrits du fonds Barrois (*les Manuscrits du comte d'Ashburnham,* p. 101-104).

Première partie. Nouv. acq. franç. 4509 (Barrois, 75).

Fol. 1. Le Credo du sire de Joinville. « Ou non et en l'enor dou pére et dou fil et dou saint esperit, un Dieu tout poissant, poez veoir ci après point et escrit les articles de nostre foi par letres et par ymages, selonc ce que on puet poindre, selonc l'umanité Jhesu Crit et selonc la nostre... » — Fol. 14. « ... Et ce nous poisse il otroier à la prière de sa douce mère et mon seignor saint Michiel et touz sainz et toutes saintes. Amen. »

Fol. 15. « Incipiunt hore beate Marie virginis in honore suo. »

Fol. 28. Les sept psaumes de la pénitence.

Fol. 32. L'office des morts.

Volume en parchemin. 41 feuillets. 193 millimètres sur 130. Écriture à longues lignes. — Le premier morceau (fol. 1-14), copié vers la fin du XIIIe siècle, est orné de beaucoup de miniatures à fond d'or; une édition, accompagnée du fac-similé des 14 feuillets, en a été publiée en 1837 par la Société des bibliophiles français. — Les derniers morceaux (fol. 15-41) ont été écrits vers la fin du XIVe siècle.

Reliure en maroquin rouge.

Deuxième partie. Nouv. acq. franç. 4510 (Barrois, 305).

Fol. 42. « Ci se commance la vie sainte Marguerite la virge, commant ele fu martyriée, et coman ele soufri mort, pour Nostre Seignor Jhesu Crist, et se combati au tyrant, et vainqui lou monde. Après la passion et la glorieuse resurrection, et la merveillable ascencion Nostre Seignor Jhesu Crist, maint martyr furent martyrié... »

Fol. 50 v°. Prières en français. « A toi, sire Jhesu Crit, mes creerres et mes reformerres, filz Dieu, me fais je confes de touz les maus que j'ai fais de m'anfance... » — Fol. 51 v°. « Très douce vierge, sainte Marie, mère au roi de gloire, je te pri par icelle souveraine joie... » — Fol. 52 v°. « Sire Diex, merci, vous pri ne regardés à mes pechiez ne as pechiez de mes parens... »

Fol. 52 v°. Prières en vers.

Aidez, Diex, sainte Trinité,
Une gloire, une majesté,
Uns Diex, I rois, une puissance,
Une deité, une essance...
Fol. 53 v°. Douce virge sainte Marie,
Qui mère Dieu es et amie,
Dame dou ciel, dame des angles,
Dame roine des archangles...

Fol. 54. « Ci commence la Chantepleure.

De celui haut seignor qui en la crois fu mis,
Qui les portes d'anfer brisa por ses amis,
Soient cil beneoit et à bonne fin pris
Qui I po entendront des biens que j'ai apris... »

Fol. 58 v°. « Ci commence la sinificacion de la messe. L'introite est l'entrée de la messe ; si doit on entrer dedens lui et estraindre touz ses sanz... »

Fol. 60. Explication du psaume *Miserere mei*... « Au commencement de cest saume covient savoir une hystoire qui est ou livre des Rois : en cel termine que rois soloient guerroier, David li rois envoia Joab... » — Fol. 77 v°. « ... Se tu m'otroiez cest don, tu m'auras plus donné que se tu m'avoies donné tout l'or de monde. »

Fol. 77 v°. Prière, en 24 vers.

Douz Diex qui sanz fin es et sanz initium
Qui tote creature as en sujection...

Fol. 78. Méditations sur la Passion de Notre Seigneur. « Christo (*sic*) crucifixus sum cruci. Je suis fichiez en la croiz avec Jhesu Crit, verais en Dieu deciple Jhesu Crit, qui vieut estre parfaitement portrait en la semblance dou Saveor de tout le monde... »

— Fol. 95 v°. « ... En cui seul ma pensée et mes cuers soient touz jors mais fichie, ferme, enraciné, sanz jamais movoir. Amen. »

Fol. 96. « Ci comence li romans de Moralitez. Talant m'estoit pris que je racontasse l'enseignement des philosophes de cele clergie qui est apelée Moralitez, laquele est espandue par pluseurs volumes, si que je puisse une partie de lor bons diz metre en un livret briement... » — Fol. 113. « ... Ancois doit la metre us et poine et faire ce que il comandent. »

Fol. 113 v°. « Ce sont les paroles que saint Bernard disoit en orisons à la douce dame de paradis en remembrance de la douce soffrance et de la passion Nostre Seigneur Jhesu Crit. Ha, dist il, qui donra à mon chief aiue et à mes iauz fontaine de lermes... » — Fol. 121 v°. « ... Or, priez donc à Jhesu Crit qu'il doint s'amor à celui qui ce list et qui ce escrit, et qui lor perdoint lor pechiez. Amen. »

Fol. 121 v°. Sur les béatitudes et sur les mérites de l'oraison. « Benoit soient li pouvre d'esperite, que li roiaumes des ciax est lor... »

Fol. 122 v°. Méditation. « Saint Polx dit : Diex me gard, dit il, que je me glorefie en nule riens, mais que en la croiz Nostre Seignor Jhesu... » — Fol. 123 v°. « ... Et li, roi de (fol. 124) gloire, Jhesu Crit, nous i doint parvenir par sa grant douçor et par sa grant amor, qui vit et règne avec le père et le fil et le saint esperit, el siècle des siècles sanz fin. »

Volume en parchemin. 83 feuillets, cotés 42-124, hauts de 194 millimètres et larges de 125. Écriture sur deux colonnes, de la fin du XIIIe siècle. Deux pages (fol. 59 et v°) sont à longues lignes. Une miniature à fond d'or se voit au commencement de la vie de sainte Marguerite.

Reliure en maroquin rouge.

L'ordre des feuillets de ce volume et du précédent a été interverti par les malfaiteurs qui ont volé le manuscrit et qui l'ont mis en morceaux ; pour en rétablir l'état primitif, il faudrait disposer les feuillets dans l'ordre suivant : fol. 1-14, 60-77, 42-59, 78-124 et 15-41.

CLXX. Nouv. acq. franç. 4511-4513. (Jadis 8047. Barrois, 402, 585 et 396.)

Recueil de poésies françaises du XVe siècle, qui avait reçu, en 1682, le n° 8047 sur l'inventaire des manuscrits de la Biblio-

thèque du roi. Il a été coupé en trois morceaux pour former les nos 402, 585 et 396 du fonds Barrois.

Première partie. Nouv. acq. franç. 4511 (Barrois, 402).

Fol. 1. « Epitedium (*sic*) sive lamentacio Karoli septimi victorio[si]ssimi regis Francorum. »

Ou temps de dueil que le roy Elyon
Se vint asseoir ou trosne du Lyon
Pour veoir Phebe, sa mie, face à face,
Ainsi qu'il fault qu'en soy revolvant face.
. . . .
Fol. 6 v°. Si fineray ma bucolique,
Pour nouvelle matiere prendre
Qui est bien haulte à entreprendre.

« Explicit Epicedium sive lamentacio Karoli septimi. »

Fol. 7. « La pacience de Grizelidis. Au commandement et soubz la correction de mon maistre et à l'exemplaire des femmes mariées et toutes autres, j'ay mis, selon mon petit engin et entendement de latin en françois, l'istoire qui cy après s'ensuit, de la constance et pacience merveilleuse d'une femme, laquelle ystoire translatta de lombart en latin ung très vaillant poecte appellé François Petrach, dont Dieu ait l'ame. Au pié des mons, en ung costé d'Ittalie, est la terre de Saluces... » — Fol. 23 v°. « ... Ce que pour son mortel mary souffri et endura ceste poure famellette Grizelidis. Explicit la constance et pacience Grizelidis. »

Volume en papier. 23 feuillets. 180 millimètres sur 110. Écriture à longues lignes, de la fin du xve siècle. — Reliure en maroquin jaune.

Deuxième partie. Nouv. acq. franç. 4512 (Barrois, 585).

Fol. 24. « Cy commence le Passe temps de Michault appellé Taillevent.

Je pensoie, n'a pas sept ans,
Ainsi qu'on pense à son affaire.
. . . .
Fol. 35. C'est le passe temps de Michault,
A grant froidure demy chault.

Explicit le Passe temps de Michault Taillevent, en son vivant varlet de chambre de monseigneur de Bourgoigne. »

Fol. 35. « Et commence de l'autre cousté de ce fueillet le Debat des deux fortunez, autrement dit le Gras et le Meigre. [Par Alain Chartier.]

Fol. 35 v°. Ung jour passé, fu n'a mie granment
En ung chastel assis moult plaisanment.

. . . .

Fol. 55 v°. Si je n'ay bien ceste chose accomplie
Et des raisons des deux parties emplye,
Qui mieulx saura le demourant suplye.

Explicit. »

Fol. 56. « C'ensuit le Débat du cueur et de l'ueil.

En moy, la première sepmaine
Que les bois sont parez de vert,
Esquieulx le rossignol se maine
Quant il a son doux chant ouvert.

. . . .

Fol. 71. Et que s'oppinion envoie
A Venus, et qui le chappel
Gangnera, amours le pourvoie
De tous ses desirs sans rappel.

Explicit. »

Fol. 71 v°. « Cy s'ensuit l'istoire de Narcisus et de Echo, et commence Echo.

Je ne sçay quel propos tenir
Ne comment mon fait maintenir.

. . . .

Fol. 92 v°. Je n'ay vie ne n'ay trespas,
Et suis transsi sans mort toucher.

Explicit Narcisus et Echo. »

Volume en papier. 69 feuillets, cotés 24-92, hauts de 190 millimètres et larges de 135. Écriture à longues lignes, de la fin du xve siècle. — Reliure en maroquin marron.

Troisième partie. Nouv. acq. franç. 4513 (Barrois, 396).

Fol. 93. « Cy commance le Débat de la damoiselle et de la bourgoyse.

Ung jour de may trouble et pluvieulx,
En gettant au doux ma chemise.

. . . .

Fol. 106 v°. Il n'est de chose plus belle
Qui n'a souffisance, il n'a riens.

Explicit. »

Fol. 106 v°. « Cy commence après la Confession de la belle fille.

Fol. 107. Bien celer, bien soyez venu,
Chappellain du manoir d'amours.

. . . .

Fol. 115 v°. Quant telle douleur souffrerez
Pour l'amoureuse passion,
Les larmes que vous pleurerez
Soient vostre remission. Amen. »

Fol. 116. « Les quatre dames. [Par Alain Chartier.]

Pour oblier melencorie
Et pour faire chere plus lie,
Ung doulx matin es champs yssy.
. . . .

Fol. 173 v°. Trop hault ou trop haulte entreprinse
De moy mettre en vostre service.
Faictes du vostre à vostre guise. Amen. »

Volume en papier. 81 feuillets, cotés 93-173, hauts de 202 millimètres et larges de 138. Écriture à longues lignes, du xve siècle. — Reliure en maroquin marron.

Pour rétablir le manuscrit 8087 dans l'état primitif, il faudrait prendre les feuillets dans l'ordre suivant : 1-6, 24-173 et 7-23. Voyez l'article XXI des Observations sur l'origine de plusieurs manuscrits du fonds Barrois (*les Manuscrits du comte d'Ashburnham,* p. 104-106).

CLXXI. Nouv. acq. franç. 6213. (Jadis 9643. Barrois, 582.)

CHRONIQUE FABULEUSE des règnes de Philippe-Auguste, de saint Louis et de Philippe le Hardi.

Fol. 1. « Cy commence aulcunez croniquez de France, commençans l'an mil cent quatre vingz ou environ, que regnoit en France ung roy moult vaillant et preudome qui avoit nom Phelippes, et, pour sa grant vaillance, on le nommoit Phelippes le Conquereur, et avoit en Flandrez ung conte nommé Baudoin qui avoit ung filz nommé Baudoin, qui puis espousa le dyable en forme d'une fille de roy. En ce temps avoit en Flandrez ung conte nommé Phelippes, duquel conté XIIII aultrez estoyent tenus pour hommaige, c'est assavoir Hollandes, Zellandes, Alos, Hainault, Tarasche, Cambresis, Vermendoys, Noyon, Aumarle, Boulongne, Amiens, Corbye, Artois et la conté de Guines... » — Fol. 83 v°. « ... Car le bon roy de France mourut en Arragon, où il estoit alé quant Pierre d'Arragon fut, du pape de Romme, par (fol. 84) meffait condempné, et fut le corps du roy rappourté en France, et fut enterré à Saint-Denis. Puis fust roy Phelipez le Bel. Et fut en l'an de grace mil II^c^ IIII^xx^ et XII. Explicit. »

Volume en papier. 84 feuillets. 260 millimètres sur 190. Écriture à longues lignes, du xvᵉ siècle. Couverture en parchemin.

Ce manuscrit figure sous le nº 9643 dans l'inventaire dressé en 1682 à la Bibliothèque du roi. Voyez l'article XXXII des Observations sur l'origine de plusieurs manuscrits du fonds Barrois (*les Manuscrits du comte d'Ashburnham*, p. 111).

CLXXII. Nouv. acq. franç. 6214. (Jadis 9679. Barrois, 27.)

MÉMOIRE CONTRE LES PRÉTENTIONS DU ROI D'ANGLETERRE à la couronne de France, suivi d'une chronique d'Écosse.

Fol. 1. « Ci commence le traittié des droits que le roy Charles VIIᵉ du nom a à la couronne et à la totalité du royaume de France, et de la complainte que les Anglois font, touchant la roupture des trèves. Pour entrer es dictes matières, affin que mieulx et clerement elles puissent estre entenduez, semble estre neccessaire declarier premièrement les drois, tiltres et reclaims...» — Fol. 49 vº. « ... Et comme ses predecesseurs l'ont bien et justement conduitte jusquez yci, lui et ses successeurs le feront pareillement jusquez à la fin. Amen. »

Fol. 50. « Ci commence la vraie cronique d'Escoce abregie. Pour ce qu'il y a grande diversité es histores et cronicquez de pluiseurs aucteurs pour savoir dont premièrement vindrent les Escossois... » — Fol. 62. « ... Et delaissa deux filz, l'un nommé Jammez, qui à present est roy, et l'autre (nom laissé en blanc) qui est prince d'Escoce, duc d'Albanie et conte de la Marche, et demourèrent les dis enfans et le royaume ou gouvernement de la royne, leur mère, jusquez à sa mort, qui fut l'an mil IIIIᶜ LXIII, environ la Toussains. Fin de la cronique d'Escoce abregie. »

Volume en parchemin. 62 feuillets. 300 millimètres sur 227. Écriture à longues lignes, de la seconde moitié du xvᵉ siècle. — Reliure en maroquin bleu.

Ce manuscrit est celui qui avait été porté avec le nº 9679 sur l'inventaire des manuscrits de la Bibliothèque du roi dressé en 1682 et qui venait du cardinal Mazarin. Voyez l'article XXII des Observations sur l'origine de plusieurs manuscrits du fonds Barrois (*les Manuscrits du comte d'Ashburnham*, p. 106 et 107).

Les armoiries qu'on voit peintes sur la dernière page ont été ajoutées pour dissimuler les traces d'une estampille grattée. —

Le commencement de la première page a été également refait par le faussaire pour faire croire qu'il n'y avait pas de lacune au début du manuscrit. En réalité, il manque un feuillet, comme la remarque en avait été faite dans un catalogue rédigé au XVIII[e] siècle, et comme on peut s'en assurer en constatant que le premier cahier du volume renferme seulement sept feuillets, cotés 1-7.

Le premier feuillet actuel, qui était jadis le second du volume, commençait par quatre lignes qu'on a grattées et à la place desquelles un faussaire a écrit le titre ci-dessus transcrit. Le commencement de la cinquième ligne portait *Et pour;* le faussaire a gratté les lettres *Et pou*, et à la place de ces lettres il a tracé un grand P enluminé, et entre ce P refait et la lettre *r* conservée il a mis en interligne un *o*, de manière à figurer le mot *Pour* par *P°r*, ce qui est tout à fait anormal.

Au lieu du titre que le faussaire a mis pour que le manuscrit ne parût pas incomplet, on doit conjecturer qu'en tête du feuillet initial, perdu depuis au moins deux siècles, on lisait cette rubrique : « Ci s'ensuit le livre fait et composé de la querelle qui, de long temps, a esté et est entre France et Angleterre. » Tel est du moins le titre inséré dans un manuscrit tout à fait semblable à celui de la Bibliothèque nationale qui m'a été gracieusement communiqué, le 24 avril 1882, par M. le comte Lanjuinais et qui renferme également, à la suite du traité contre les prétentions du roi d'Angleterre, le texte de « la vraie cronique d'Escoce abregie, » commençant par les mots : « Pour ce qu'il y a grant diversité es ystores, » et finissant par les mots : « A sa mort, qui fut l'an mil CCCC soixante et trois, environ la Toussains. »

Le mémoire sur les prétentions du roi d'Angleterre devait commencer dans notre manuscrit, comme dans celui du comte Lanjuinais, par les mots : « Pour respondre à pluseurs questions et demandes que les Anglois font... » Il se divise en trois parties, dont le sujet est assez bien indiqué par les rubriques du manuscrit de M. le comte Lanjuinais :

I. De la demande que les Anglois font à la couronne et totalité du royaulme de France, disans, à tiltre heredital, à eulx competer et apertenir.

II. Des singulières terres et seignouries que les Anglois dient que, à tiltre heredital, leur compettent et apertient (fol. 18 de notre ms.).

III. Des trevez rompues à Fougières par le feu roy Charles, que Dieux pardoint, comme les Anglois dient et en demandent avoir reparacion et restitucion (fol. 37 de notre ms.).

Une autre rédaction du même mémoire, commençant par les mots : « Pour ce que pluseurs, à la relacion d'autrui, sans avoir certaine congnoissance de la vérité..., » existe à la Bibliothèque nationale dans les manuscrits français 5056, 5058, 15490 et 17969, et dans le n° 35 de la collection de Brienne. Le premier de ces exemplaires (n° 5056) est une copie qui fut faite en 1469, à Amboise, pour Jeanne de France, duchesse de Bourbonnais; le deuxième a été écrit en Flandre, dans la seconde moitié du xve siècle, pour Louis de Bruges, dont les armes, peintes au bas du frontispice, ont été recouvertes par l'écu fleurdelisé; il est orné d'une peinture représentant la discussion entre les avocats des deux couronnes.

Le mémoire dont il s'agit a été plusieurs fois imprimé sous un titre qui n'est guère propre à donner une idée du contenu : « La Loy salicque, première loy des Françoys, faicte par le roy Pharamond, premier roy de France, faisant mention de plusieurs droictz appartenantz aux roys de France. » C'est avec ce titre qu'on le trouve publié à la suite de plusieurs éditions de la *Grand Monarchie de France, composée par messire Claude de Seyssel*, et cette juxtaposition a trompé plusieurs bibliographes, notamment le Père Le Long et Fevret de Fonvette, qui ont attribué à Claude de Seyssel la composition de la *Loy salicque*, c'est-à-dire du mémoire contre les prétentions du roi d'Angleterre. Une telle attribution ne saurait être admise. Il suffit de parcourir le mémoire pour être convaincu qu'il a été composé du temps de Louis XI, roi de France, et d'Édouard IV, roi d'Angleterre. La rédaction en est assurément antérieure à l'année 1469, date du premier des exemplaires de la Bibliothèque nationale. Or, Claude de Seyssel, né vers l'année 1450, n'avait certainement pas vingt ans quand les copies du mémoire contre les prétentions du roi d'Angleterre se multipliaient dans les grandes librairies françaises du temps de Louis XI. C'est donc

à tort qu'on a voulu lui faire honneur de cet ouvrage politique.

L'exemplaire du mémoire possédé par M. le comte Lanjuinais est remarquable à plus d'un titre et mérite d'être signalé ici. En tête de la première page est un tableau représentant la France et l'Angleterre assistées de leurs avocats ; au haut de la peinture sont les armes de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours ; écartelé, au 1 et 4, de Bourbon, avec trois lionceaux sur la bande, au 2 et 3, d'Armagnac. A défaut de ces armes, la note : « En ce livre a sexante-deux feulles et une histoire, » qui se lit sur la dernière page, aurait suffi pour faire reconnaître un des volumes de la librairie du duc de Nemours. Il y en a un indice encore plus irrécusable, s'il est possible, dans une note mise sur un feuillet blanc en regard de la fin de la chronique d'Écosse ; malgré le soin qu'on a pris d'effacer cette note, on distingue encore assez bien les traces de la signature JAQUES et les mots *pour Carlat*, qui rappellent que le volume était destiné à la librairie du château de Carlat.

Le volume de M. le comte Lanjuinais a conservé sa reliure originale, des ais de bois recouverts de cuir noir estampé ; parmi les ornements semés sur les plats, il faut remarquer l'empreinte seize fois répétée des armes de l'abbaye de Saint-Denis : un écu à trois fleurs de lis, avec un clou en pal.

CLXXIII. Nouv. acq. franç. 6215-6218. (Jadis 9745.3. Barrois, 359, 397, 364 et 497.)

Recueil de pièces historiques et littéraires, qui formait jadis le n° 1051 de la collection de Colbert et qui avait été inscrit sous le n° 9745.3 dans l'ancien inventaire des manuscrits du roi. Il a été coupé en quatre morceaux, pour constituer quatre manuscrits distincts, cotés 359, 397, 364 et 497 dans le fonds Barrois. Voyez mon mémoire intitulé *les Manuscrits du comte d'Ashburnham*, p. 96, n° XVII des Observations sur l'origine de plusieurs manuscrits du fonds Barrois.

Première partie. Nouv. acq. franç. 6215 (Barrois, 359).

Recueil de pièces relatives aux rapports diplomatiques de la France avec l'Angleterre, depuis 1200 jusqu'en 1439.

Fol. 1. Traité conclu entre Jean Sans-Terre et Philippe-Auguste. Mai 1200.

Fol. 2. Traité conclu entre Henri III et saint Louis. 13 octobre 1259.

Fol. 4. Traité conclu entre Édouard Ier et Philippe le Hardi. 23 mai 1279.

Fol. 5 v°. Bulle de Boniface VIII, du 30 juin 1298. Potthast, n° 24713.

Fol. 8 v°. Charte d'Édouard Ier et de son fils Édouard, datée de Cantorbéry le 14 juillet 1299.

Fol. 12. Charte de Philippe le Bel, datée de Vincennes le 8 novembre 1302.

Fol. 13. Charte d'Édouard Ier, datée de « la ville de Saint Jehan ou Perche, en Escoche, » le 10 juillet 1303.

Fol. 16 v°. Charte d'Édouard II, datée de Boulogne le 31 janvier 1308 (n. st.).

Fol. 20. Charte de Charles, comte de Valois, lieutenant du roi de France, et d'Edmond, comte de Kent, lieutenant du roi d'Angleterre. 22 septembre 1324.

Fol. 22 et 23. Deux chartes d'Édouard II, roi d'Angleterre. 13 juin 1325.

Fol. 26 v°. Concession du duché de Guyenne faite par Édouard II à son fils Édouard. 2 septembre 1325.

Fol. 28 v°. Approbation par Édouard III des articles arrêtés, le 31 mars 1327, par les commissaires du roi de France. 11 avril 1327.

Fol. 30 v°. Déclaration d'Édouard III sur l'hommage qu'il avait prêté au roi de France. 30 mars 1331.

Fol. 31. Renonciation d'Édouard III à ses droits sur le royaume d'Écosse. 1er mars 1328.

Fol. 32. « Memore abregé grossement de la matière de la guerre d'entre le roy de France et le roy d'Angleterre, extrait des lettres et instructions sur ce faictes ou temps passé, lesquelles fauldroit veoir, qui vouldroit veoir et bien clerement entendre tout le fait, qui ne pourroit pas estre comprins en si peu d'escripture comme est ceste presente. » — Sur la fin de ce mémoire se trouvent (fol. 47) les « instruction[s] baillées par le roy et son conseil, l'evesque de Baieulx, le conte de Saint Pol, le sire de Raineval, le chancellier de Bourgongne et le viconte d'Acy, que le roy envoye presentement en Picardie pour parler et traictier avec les messages du roy sur les choses qui ensuivent, faictes à Paris le xxiiie jour de juing, l'an mil IIIIc XVI. »

Fol. 50 v°. « C'est en bref ce qui a esté communiqué à la con-

vencion d'Arras, avesques très reverends pères en Dieu messeigneurs les cardinaulx de Sainte Croix, legat de nostre saint père, et de Cypre, legat du saint concille de Baalle... Le jeudi, derrenier jour de juing mil CCCC XXXV, arrivèrent à Aras, de par le roy de France et d'Angleterre, nostre souverain seigneur, maistre Guillaume Lindebbode, garde du privé seel d'Angleterre... »

Fol. 65. Déclaration des ambassadeurs de Henri VI, roi d'Angleterre. « Ad laudem Dei et sanctissimi nominis exaltacionem, ut cesset sanguinis humani horrenda effusio et miserandus populus a diris langoribus... »

Fol. 66. Pouvoirs donnés par le roi Henri VI au cardinal d'Angleterre et à ses autres ambassadeurs.

Fol. 67. Pouvoirs donnés par Charles VII au duc de Bourbon et à ses autres ambassadeurs. 6 juillet 1435.

Fol. 68 v°. « Copie de la cédule contenant certaine voye pour parvenir à paix, advisée par haulx et puissans prince et princesse mons. Charles, duc d'Orleans, et madame Ysabel, duchesse de Bourgongne, et par eulx baillée à très reverend père en Dieu mons. le cardinal d'Angleterre. Pour ce que en la matière de la paix, tant neccessaire entre les royaumes de France et d'Angleterre... » 29 juillet 1439.

Fol. 70 v°. « Sequitur responsio avisata pro parte christianissimi principis Henrici, Francie et Anglie regis, ad viam quandam inclitis et carissimis consanguineis suis Karolo, duce Aurelianensi, et Yssabelle, ducissa Burgondie, et (*sic*) convencione et tractatu (fol. 71) pacis nuper habitis inter Calesiam et Gravelingnes, apertam et liberatam ambassiatoribus ejusdem regis... »

Fol. 74. « Sequntur civitates, ville et castra extra ducatum Normannie in regno Francie existentes, que sunt in manibus domini nostri regis de presenti reservate vel que sunt in marchia Calesii et ducatu Acquitanie... — Sequntur majores domini Normannie. » — Fol. 74 v°. « Sequntur ville et castra ducatus Normannie que fuerunt anglice (*sic*) date seu data. »

Fol. 74 v°. Mémoire sur les négociations à poursuivre pour le rétablissement de la paix. « Au reguard de restituer les personnes d'eglise, fault bien aviser le temps de leur possession et de leur tiltre, soit par regalle ou aultrement, tant d'un costé que d'aultre... »

Fol. 80 v°. « Les offres faictes par Charles de Bourbon, Artur de Bretaigne, Loys de Vendosme, l'archevesque de Rains, Christofle de Hercourt, le sieur de la Fayette, maistre Adam de Cam-

bray, le doyen de Paris, Guillaume Chartier, Estienne Moriau[1], Jehan Chastenier et Robert Mailliere. »

Fol. 88. « Les derrenieres offres faictes aux ambassadeurs d'Angleterre envoiés en Angleterre. Pour ce est il que nous, desirans le bon effect de la paix general, à la prière et requeste des dis seigneurs et especialement de mon dit seigneur de Bourgongne... » A Arras, le 8 septembre 1435.

Fol. 89 v°. Articles accordés par Charles, duc de Bourbonnais, et par les autres ambassadeurs français. A Arras, 7 septembre 1435.

Fol. 93 v°. Engagement pris par Charles VII d'envoyer des ambassadeurs à l'assemblée qui devait avoir lieu ès marches de Calais le 8 mai suivant pour y traiter de la paix. A Limoges, 10 mars 1439 (n. st.).

Fol. 95 v°. Lettre adressée à Henri VI, roi d'Angleterre, par Isabelle, duchesse de Bourgogne. « Escript à La Haye, le xxiie jour de mars » [1439, n. st.].

Fol. 96 v°. Lettre de la même au même. « Escript à La Haye, en Hollande, le iiie jour d'avril. »

Fol. 97 v°. Réponse de Henri VI aux deux lettres précédentes. « Donné en nostre hostel de Keningtonne, de   jour de may. »

Fol. 99. Sauf-conduit accordé par Henri VI aux ambassadeurs que le roi de France envoyait aux conférences de la marche de Calais. Ce sauf-conduit était valable du 15 mai au 1er octobre 1439.

Fol. 100 v°. Lettre de Henri VI à la duchesse de Bourgogne, à laquelle il demande un sauf-conduit pour les commissaires qu'il envoie à la conférence de Calais.

Fol. 101 v°. Lettre du même à la même, touchant quelques difficultés sur le fait de la marchandise entre les Anglais et les Flamands. « Donné en nostre hostel de Ken[i]ngtonne lez Londres, le viiie jour de may [1439]. »

Fol. 102. Lettre du même à la même, pour accréditer près d'elle Jehan Sutton., Jehan Popham et [Estienne] Wilton. 8 mai [1439].

Fol. 102. Pouvoirs donnés aux mêmes ambassadeurs par le roi Henri VI [mai 1439].

Fol. 102 v°. « Instruction baillée de par le roy nostre seigneur à messire Jehan Sutton., messire Jehan Popham, chevaliers, Estienne Willeton., docteur en loys, pour aller presentement en la marche de Calais, affin de eslire lieu et place avesques les depputez de partie adverse pour tenir la convencion des seigneurs qui d'un costé et d'aultre, lesquieulx sont ordonnez pour beson-

1. Le manuscrit porte « Mori Moirtau. »

gner en la matière de la paix, et se tendront audit Calais en attendant leurs saufconduis que madame de Bourgongne leur envoira. »

Volume en papier. 103 feuillets. 280 millimètres sur 197. Écriture du xve siècle. — Reliure en maroquin vert.

Deuxième partie. Nouv. acq. franç. 6216 (Barrois, 397).

La chronique en prose de Richard II, roi d'Angleterre.

Fol. 1. « Affin que le grant fait d'armes et les grans trahisons qui, par les guerres de France et d'Angleterre, soient notablement mis en memoire perpetuelle, par quoy les bons y puissent prendre exemple, j'ay (*sic*) messire Jehan le Beau, jadis chanoine de Sainct Lambert du Liege, ay mis en prose ce petit livre, afin que il soit memoire ou temps advenir de la grant desloyaulté et grans trahisons advenues ou royaume d'Angleterre, et par especial encontre le roy Richard d'Angleterre... »

Fol. 60 v°. « ... Car il mourut moult piteusement en la manière que dist est; si prie à Dieu qu'il ait mercy de l'ame de luy et de tous les trespassez de ce siècle, s'il luy plaist, par sa saincte grace. Amen. Cy fine la cronicque du noble roy Richard d'Angleterre. »

Volume en papier. 60 feuillets. 238 millimètres sur 170. Écriture à longues lignes, du xve siècle. — Reliure en maroquin rouge.

Troisième partie. Nouv. acq. franç. 6217 (Barrois, 364).

Poésies de Pierre Chastellain.

Fol. 1. « Ensuit le Temps perdu de maistre Pierre Chastellain.

En contemplant mon temps passé
Et le passe temps de Michault,
J'ay mon temps perdu compassé
Duquel à present bien m'y chault.

. . . .

Fol. 10. Je Pierre Chastellain me nomme,
Qui, contre temps perdu, bataille
Nuyt et jour pour sauver mon homme,
Le glayve qui combat et taille,
Si craint comme le débat aille,
Qui sa char en bataille vent,
Prens en gré Michault Taillevent.

Ici fine le Temps perdu
De maistre Pierre Chastellain,
Qui onc ne prit en chastel ain,
Si ne lui est l'abit pers deu.

Explicit. »

Fol. 11. « Ensuit le Temps recouvert de maistre Pierre Chastellain.

On dit souvent : qui riens ne porte
Riens ne ly chiet, et on le croit.
En cela point ne me depporte
Pour ung party qui me recroit.
. . . .
Fol. 43 v°. Naguères que riens ne portoye,
Ne fais encore, maiz je le trayne,
Et aussi bien me deportoye
Que je faiz ore à mal estrayne.
Bon train n'y scey ne bonne trayne,
Que ja sans manche rebrassier,
Bien estraindre et moins embrassier.

Cy fine le Temps recouvré de maistre Pierre Chastellain. »

Volume en papier. 43 feuillets. 260 millimètres sur 180. Écriture à longues lignes, du xve siècle. — Reliure en maroquin rouge.

Quatrième partie. Nouv. acq. franç. 6218 (Barrois, 497).

Moralité en vers, dont les interlocuteurs sont Maleur, Eur, Fortune, Poureté, Franc arbitre et Destinée. En tête on lit ce titre : « Ceste moralité contient XLIII feullés et est escripte de troys mains. » — Premiers et derniers vers de la Moralité :

Fol. 2. Se Orpheus par chanter en sa lire
Eust moderé la grant rigueur et l'ire
De Jupiter qui voult les cieux concquerre,
Promotheus eust eu cause de rire,
Car Neptunus n'eust point venu occire
Le gendre humain qu'il avoit fait de terre.
. . . .
Fol. 43. Prince, en ce lieu est toute agillité,
Clarté sans fin, toute subtilité.
Faictes donc tant que vous y demourrés,
Ainsi jamaiz maleur ne deslierés.

Parchemin. 43 feuillets. 268 millimètres sur 192. Écriture à longues lignes, du xve siècle. De la cire rouge a été appliquée au

verso du dernier feuillet, pour dissimuler la trace de l'ancienne estampille de la Bibliothèque nationale.

CLXXIV. Nouv. acq. franç. 6219. (Jadis 9846. Barrois, 61.)

Règlement de Charles le Téméraire pour « les compaignies de ses ordonnances de hommes d'armes et gens de trait tant à pié que à cheval. »

Fol. 1. « Pour ce que très hault, très excellent et très puissant prince nostre très redoubté et souverain seigneur monseigneur le duc de Bourgoingne... » — Fol. 31. « ... Car ainsi nous plaist il. Donné en l'abbaye de Saint Maximin lez la cité de Trèvez, le jour de..., l'an de grace mil quatre cens soixante et treize. »

Volume en parchemin. 31 feuillets. 290 millimètres sur 190. Grosse écriture flamande, à longues lignes, de la seconde moitié du xve siècle. — Reliure en maroquin bleu.

Les armes de France qui sont peintes au bas de la première page recouvrent d'autres armes, probablement celles de Louis de Bruges, sire de la Gruthuyse.

Ce volume est celui qui avait reçu le n° 9846 sur l'inventaire des manuscrits de la Bibliothèque du roi dressé en 1682. Voyez l'article XXIII des Observations sur l'origine de plusieurs manuscrits du fonds Barrois (*les Manuscrits du comte d'Ashburnham*, p. 108).

CLXXV. Nouv. acq. franç. 4514. (Jadis 10212. Barrois, 10.)

La Chronique en prose de Richard II, roi d'Angleterre.

Fol. 1. « Le roy Richart d'Angleterre rendi la ville et le chastel de Brest au duc de Bretaigne l'an mil CCC IIII^xx^ et seze, et quant le duc ot receue la dite ville de Brest, si bouta hors... » — Fol. 38 v°. « ... Et fut amené à Saint Pol la maistre eglise de Londres, là fut il deux jours sur terre pour le monstrer à ceulx de Londres, affin que ilz creussent pour certain qu'il feust mort. Je prie à Dieu qu'il luy fasse mercy et à tous trespassez. Amen. Explicit le livre du roy Richart d'Angleterre. »

Volume en parchemin. 38 feuillets. 250 millimètres sur 172. Écriture à longues lignes, du xve siècle.

Relié aux armes et au chiffre du roi Charles IX. — Ce manuscrit est celui qui avait reçu le n° 635 sur l'inventaire des manuscrits du roi rédigé par les frères Dupuy, et le n° 10212 sur l'inventaire des mêmes manuscrits dressé en 1682. Voyez *les Manuscrits du comte d'Ashburnham*, p. 98 et 99, n° XVIII des Observations sur plusieurs manuscrits du fonds Barrois.

A ce volume, Barrois avait joint deux lettres originales, qui ont été classées dans un recueil de documents provenus des portefeuilles de Libri et concernant les règnes de Henri II, de François Ier et de Charles IX[1]. — Ce sont :

1° Lettre d'Élisabeth, reine d'Angleterre, remerciant le roi de France d'avoir conféré son ordre au comte de Leicester. A Westminster, 29 décembre 1564.

2° Lettre de Charles IX, roi de France, à son cousin le duc de Longueville, gouverneur de Picardie, touchant le meurtre de l'amiral de Coligny et les troubles de Paris. A Paris, 24 août 1572.

Cette lettre de Charles IX est celle qui a figuré sous le n° 177 du « Catalogue d'autographes provenant du cabinet de feu M. S.*** dont la vente se fera les jeudi 18 et vendredi 19 novembre 1841. »

CLXXVI. Nouv. acq. franç. 4515 et 4516. (Jadis 10262. Barrois, 24 et 185.)

Le livre de Jean de Mandeville, en français, suivi d'un traité de maître Jean de Bourgogne, dit à la Barbe, sur la préservation de l'épidémie.

Première partie. Nouv. acq. franç. 4515 (Barrois, 24).

Fol. 1. « Ci commence le livre Jehan de Mandeville, chevalier, lequel parle de l'estat de la terre sainte et des merveilles que il y a veues. Comme il soit ainsi que la terre d'oultre mer... »

Fol. 95 v°. « Ce livre cy fist escrire honnorables homs sages et discret maistre Gervaise Crestien, maistre en medicine et premier phisicien de très puissant, noble et excellent prince Charles, par la grace de Dieu roy de France. Escript par Raoulet d'Orliens, l'an de grace mil CCC LXXI, le xviiie jour de septembre. »

1. Aujourd'hui, n° 5127 du fonds français des Nouvelles acquisitions.

Fol. 96 et 96 v°. Alphabets « des Grieux, de ceuls d'Egypte, de ceuls de Caldée et des Hebrieux. »

Volume en parchemin. 96 feuillets. 230 millimètres sur 155. Écriture à longues lignes, de l'année 1371. Sur le frontispice, grande peinture divisée en quatre compartiments quadrilobés, bordés d'un encadrement tricolore. Autres peintures pareillement encadrées aux fol. 34 et 36 v°. Au haut de la première page, les armes du roi, d'azur, à des fleurs de lis sans nombre.

Reliure en maroquin rouge, avec un écu fleurdelisé en mosaïque.

Seconde partie. Nouv. acq. franç. 4516 (Barrois, 185).

Fol. 97. « C'est la preservacion de epidimie, minucion ou curacion d'icelle faite de maistre Jehan de Bourgoigne, autrement dit à la Barbe, professeur en medicine et cytoien du Liège. Pour ce que toutes choses, tant element comme elementées, sont gouvernées de leur plus haut... » — Fol. 102 v°. « Non pour pris, mais pour prières, ai ce ci fait à ce que ceulz qui auront santé et convalescence par le dessus dit vueillent Dieu prier pour moy. Explicit le traictié maistre Jehan à la Barbe, docteur en medicine, compilé à Liège, en laquelle ville il a fait moult d'autres nobles traictiez de la science, non oys autrefois, et le fist l'an mil CCC LXV. »

Volume en parchemin de 6 feuillets, cotés 97-102, hauts de 230 millimètres et larges de 155. Ces 6 feuillets, comme ceux auxquels ils font suite, ont été copiés à longues lignes, en 1371, par Raoulet d'Orléans. Dans l'initiale du traité, petite peinture représentant un docteur écrivant sur un pupitre.

Sur la dernière page on a effacé plusieurs lignes, dont les vestiges ravivés ont permis de lire la note suivante, écrite de la main du roi Charles V :

Ce livre est à nous, Charles le V[e] de no || tre nom, roy de France, et le nous donna || metre Gervese Cretien, notre premier || fisicien, l'an M. CCC. LXXI.

CHARLES.

Cette précieuse indication est parfaitement en harmonie avec un article de l'inventaire de Gilles Malet, ainsi conçu : « Messire Guillaume de Manreville, qui parle d'une partie des merveilles

du monde et des pays, couvert de veluyau ynde, et le donna au roy maistre Gervaise Chrestien, son premier physicien. » Une remarque ajoutée à l'inventaire de Gilles Malet nous apprend que le roi Charles VI prit ce volume le 20 novembre 1392.

Reliure en maroquin rouge, avec un écu fleurdelisé.

Le volume, comprenant à la fois le voyage de Jean de Mandeville et le traité sur l'épidémie, revint au XVII[e] siècle à la Bibliothèque du roi; il reçut le n° 886 dans le catalogue de la première série des manuscrits du roi, dressé par Dupuy en 1645, et le n° 10262 sur l'inventaire de l'année 1682. Un catalogue rédigé au siècle suivant prouve qu'il y avait alors en tête du manuscrit quelques problèmes d'arithmétique et à la fin onze rondeaux faits par un amant pour sa maîtresse et copiés en caractères du XV[e] siècle[1]. — C'est, du reste, ce que Dupuy avait déjà noté, au moins en partie, dans son inventaire de l'année 1645 : « Le livre de Jean de Mandeville, chevalier, de l'estat de la terre saincte et des merveilles qu'il y a veues, 1322; — de la préservation contre la peste, faict par Jean de Bourgogne, médecin; — questions subtiles en arithmétique[2]. »

Le malfaiteur qui a dérobé le volume a fait disparaître les feuillets qui contenaient les problèmes d'arithmétique et les rondeaux. Il a, de plus, gratté l'ancienne pagination, dont il subsiste cependant des vestiges suffisants pour constater que les 102 feuillets conservés portaient jadis les cotes 7-108.

CLXXVII. Nouv. acq. franç. 4517. (Jadis 10301. 2. 2. Barrois, 282.)

ABRÉGÉ DES CHRONIQUES DE FRANCE, dédié à Anne de France, duchesse de Bourbon, par Regnaud Havard.

Fol. 1. « Cy commence ung petit abbregié sur aulcuns par des croniques de France, addressant à vous très hault et très puissant princesse, madame la duchesse de Bourbon, Anne de France. Pour esclarcir l'entendement de plusieurs gens de bien qui par ci devant ont visité et leu plusieurs volumes de croniques... » —

1. Voyez ma dix-neuvième observation sur l'origine de plusieurs manuscrits du fonds Barrois, dans *les Manuscrits du comte d'Ashburnham*, p. 100.

2. Manuscrit latin 10366 de la Bibliothèque nationale, fol. 79.

Fol. 1 v°. « ... Je Regnauld Havart, prebtre, vostre très humble chappellain, ... après que ay visité, veu, leu et entendu plusieurs volumes de croniques, comme la cronique de Aimonius, croniqueur de France, la cronique Frossart, croniqueur d'Angleterre, la cronique Saint Wandrille, la cronique Ancelme, angloys croniqueur, sur les faictz et descente des empereurs et roys de Romme, Allemaigne, France, Angleterre, Ytalie, Espaigne, Germenie, Austrasie et plusieurs autres roys nommez en icelle cronique, et mesmes de Faciculus temporum, qui generalement parle depuis la creacion du monde (fol. 2) jusques au pape Sixte dernier mort, quart de ce nom... » — Fol. 16. « ... Et je Regnault Havart, prebtre, ... ay servi le feu roy Loys (Louis XI), dont Dieu ait l'ame, en l'estat de clerc ordinaire des offices de sa maison et en l'office de viconte de Conches et Brethueil, et quant il plaira au roy mon souverain seigneur et à vous, ma très redoubtée dame, je vous serviray selon l'estat de l'eglise, que j'ay prins après l'estat de justice, que je delaissié ou vivant du feu roy Loys, vostre père, mon souverain seigneur et maistre, pour prier Dieu pour lui et mes bons seigneurs, amys et bienfaicteurs, vivans et trespassez, ou nombre desquelz j'espoire le roy mon souverain seigneur et vous estre les premiers, à l'aide de mon createur, lequel je prie vous donner bonne vie et longue et paradis en la fin. Amen. »

Volume en parchemin. 16 feuillets. 167 millimètres sur 113. Écriture à longues lignes, de la fin du xve siècle. Exemplaire original, sur la première page duquel se distinguent les traces de la signature d'Anne de France. — Reliure en maroquin vert.

Cet élégant livret, donné à la Bibliothèque du roi par Lancelot, avait été inscrit avec le n° 10301. 2. 2. sur l'inventaire général des manuscrits. Voyez mes Observations sur l'origine de plusieurs manuscrits du fonds Barrois, n° XXX (*les Manuscrits du comte d'Ashburnham*, p. 111).

CLXXVIII. Nouv. acq. franç. 6220-6224. (Jadis 275 de Saint-Victor. Barrois, 373, 523, 498, 494 et 492.)

Recueil de pièces historiques et littéraires, copiées au xve siècle, lequel formait jadis le n° 275 du fonds de Saint-Victor. Il a été coupé en cinq morceaux, pour constituer cinq manuscrits distincts cotés 373, 523, 498, 494 et 492 dans le fonds Bar-

rois. Voyez mon mémoire intitulé *les Manuscrits du comte d'Ashburnham*, p. 90, n° XVI des Observations sur l'origine de plusieurs manuscrits du fonds Barrois.

Aux preuves péremptoires que j'ai données pour établir l'identité du ms. 275 de Saint-Victor et des mss. 373, 523, 498, 494 et 492 de Barrois, il convient d'ajouter le témoignage de Claude de Grandrue, bibliothécaire de Saint-Victor au commencement du xvie siècle. Voici dans quels termes Claude de Grandrue a décrit le volume auquel il avait donné la cote TT. 23 :

In gallico plura hoc ordine hic habita. Primo translatio Tullii de senectute, 1. Translatio Tullii de amicitia, 16. Ambe translationes edite a Laurentio de Premiefait. Plures ballades, 38. Liber dictus le Songe veritable, 77. Via paupertatis et divitiarum, 191[1]. Historia capcionis Richardi, regis Anglie, traditi Henrico de Lenclastre, 102. Quedam alia per Creton dictata super capcione ejusdem regis Richardi, 133. Abbreviatio tractatuum et pacis factorum inter reges Francie et Anglie, ab anno millesimo ducentesimo quinquagesimo nono et infra, 145. Usque 252[2].

Le ms. de Saint-Victor se composait ainsi de 252 feuillets; les cinq petits volumes qu'on en a formés n'en contiennent que 204. Il semble donc que 48 feuillets ont disparu ; on peut supposer que plusieurs étaient restés en blanc.

Première partie. Nouv. acq. franç. 6220. (Barrois, 373.)

Traités de Cicéron sur la vieillesse et sur l'amitié, traduits en français par Laurent de Premierfait.

Fol. 1. « A très excellent, glorieux et noble prince Loys, oncle de roy de France, duc de Bourbon, conte de Clermont et de Forests, seigneur de Beaujeu..., à vous comme seigneur et prince prompte et plaine obeissance de moy Laurent, vostre humble et subget voluntaire. Je ne sçay et ne puis trouvoir paroles... » — Fol. 1 v°. « Translacion du prologue de Tulle en son livre de viellesse, lequel il envoie et adresse à ung ami appellé Aticus... — Cy fine le prologue et commence le preambule de la disputoison de Tulle... » — Fol. 16. « Cy fine le livre de Tulle de viellesse, translaté de latin en françois du commandement de très

1. Ce chiffre est fautif. Claude de Grandrue a sans doute voulu écrire 91.
2. Ms. latin 14767, fol. 171.

excellent, glorieux et noble prince Loys, duc de Bourbon, par moy Laurent de Premierfait, cinquiesme jour de novembre M. CCCC et cinq. »

Fol. 16 v°. « A très excellent, puissant et noble prince Jehan, filz de roy de France, duc de Berry et d'Auvergne, conte de Poitou, d'Estampes, de Bouloigne et d'Auvergne... C'est grande approbacion et très especial signe de bon et de noble courage... » — Fol. 19 v°. « Cy après s'enssuit le second et ordinaire prologue de Laurent, translateur de Tulle, acteur du livre de la vraie amistié... » — Fol. 20. « Cy commence le prologue de Tulle en son livre de la vraie amistié, lequel il adresse et intitule à son ami Aticus. » — Fol. 33. « ... Vertu sanz laquelle amistié ne peut estre, que vous ne cuidiez estre aucune chose meilleur ne plus digne, ne que est vertu logée et receue en voz courages. Cy fine le livre de Tulle d'amistié, translaté de latin en françois par Laurent de Premierfait. »

Volume en papier. 33 feuillets. 268 millimètres sur 200. Écriture à longues lignes, du xve siècle. — Reliure en maroquin rouge.

Deuxième partie. Nouv. acq. franç. 6221 (Barrois, 523).

Recueil de 154 lais, ballades, rondeaux et serventois, dont 71 au moins sont d'Eustache Deschamps. La liste en a été donnée par M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire, dans l'Avant-propos du tome II de son édition des Œuvres d'Eustache Deschamps. La première pièce est le lai d'Alain Chartier qui commence par le vers « Un mortel lay vueil commencier. » — La dernière pièce (fol. 35 v°) est intitulée : « Demandes et responses pour mariages, selon les personnages et par la manière qui s'ensuit. »

Volume en papier. 35 feuillets. 290 millimètres sur 215. Écriture à deux colonnes, du xve siècle. Un fleuron gravé, du temps de la Restauration, a été grossièrement appliqué au verso du dernier feuillet, probablement pour faire disparaître les traces du grattage d'une estampille. L'ancienne pagination, marquée par un bibliothécaire de Saint-Victor, a été effacée. L'auteur de la nouvelle pagination a mis en tête du volume (feuillet A) une table des « lays et balades qui ont des titres; » cette table, que M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire a reproduite, est datée

du 5 juin 1787 et signée « E. Rondeau; » en réalité, cette table doit avoir été écrite vers 1840 ou 1845, avec une date et une signature qui constituent un faux commis pour rendre méconnaissable l'origine du manuscrit.

A la fin du volume sont ajoutés 10 feuillets (36-45) sur lesquels on a copié une table et quelques extraits, du temps que le volume appartenait à Barrois.

Troisième partie. Nouv. acq. franç. 6222. (Barrois, 498.)

Le Songe véritable et l'Adresse de poureté et de richesse.

Fol. 1. « Le Songe véritable.

Les gens qui dient qu'en songes
N'a se fables non et mençonges,
Sy comme ou Rommant de la Rose
Est dit en texte, non en glose.
. . . .
Fol. 13 v°. Lors m'abessé et m'acoustay
Et dampnacion escoutay
Qui venoit menant tel tempeste
Qu'elle me fit bessier la teste,
Sy que j'en fu sy merveillié
Que de grant paour je m'esveillé.

Explicit le Songe veritable. »

Ce poème, rempli de curieux détails sur le règne de Charles VI, a dû être composé vers l'année 1400, comme le prouvent beaucoup d'allusions historiques, et notamment les vers relatifs à Richard II, roi d'Angleterre, et à Louis, duc d'Orléans :

Fol. 9 v°. En ay-je point donné sa part
Au roy d'Angleterre Richart?
De son royaume l'ay bouté
Et mis du tout à poureté,
Ou au moins en exil l'ay mis,
Maugré li, et tous ses amis,
Et se la voulenté me vient
Je le remettré, se devient,
A haulte honneur et à hault pris
Et en l'estat où je le pris
. . . .
Fol. 11. A toy duc d'Orliens Loyz
Frère Charles, de Charles filz,
Qui envers Dieu ont eu creance,
Chascun en son temps roy de France,

Quant de bouche ne te puis dire
Je le te veuil au moins escrire.

Fol. 13 v°. « Et commence l'Adresce de Poureté et de Richesce.

Fol. 14. On dit souvent en reprouchier
Ung proverbe que j'ay mout chier,
Car veritable est, bien le sçay,
Que mettez un fol à par soy
Il pensera de ly chevir.

. . . .

Fol. 23 v°. Je pry la virge de cuer piu,
Qui le benoist filz Dieu porta
En qui pechierres confort a
Où avenir puisse à souffisance,
Car j'ay en ce ferme creance
Que qui a souffisante adresce,
En ly a parfaitte richesce,
Ne ja ne croiray le contraire.
Ycy veuil mon livre à fin traire,
Appellé la Voye ou l'Adresce
De poureté ou de richesce.

Explicit. »

Ce poème a été inséré sous le titre de : *le Chemin de povreté et de richesse* dans la seconde distinction du *Ménagier de Paris* (éd. Pichon, t. II, p. 4) ; l'auteur du *Ménagier* nous apprend qu'il fut composé par « feu Jehan Bruyant, qui jadis fut notaire du roy ou Chastellet de Paris. » Le ms. 275 de Saint-Victor, dont le présent volume est un morceau, renfermait, à la fin de l'Adresse de pauvreté, une souscription que les pourvoyeurs de Barrois ont rendue à peu près indéchiffrable, mais dont le texte, peut-être fautif, a été publié par Crapelet en 1832 (*Poésies morales et historiques d'Eustache Deschamps*, p. LXV) : « Ce livre composa et compila Jacques Briant, né de la ville de Paris, et le fist l'an M CCCC XLII. » Paulin Paris, qui avait vu cette souscription, hésitait entre les dates 1342 et 1442; voy. *les Manuscrits françois*, t. VI, p. 241.

Volume en papier. 23 feuillets. 258 millimètres sur 192. Écriture à deux colonnes, du XVe siècle. — Reliure en maroquin vert.

Quatrième partie. Nouv. acq. franç. 6223. (Barrois, 494.)

L'Histoire de Richard II, roi d'Angleterre, composée en vers par Créton.

Fol. 1. Notes sur le règne de plusieurs rois mérovingiens. « Les croniques de France. En l'an de l'incarnacion Nostre Seigneur CCCC LVIII, commença à regner le roy Childeric... »

Fol. 2. Commencement de l'ouvrage de Créton :

Au departir de la froide saison,
Que printemps a fait reparacion
De verdure et que aux champs maint buisson
Voist on florir,
Et les oyseaulx doulcement resjoir,
Le roussignol peut on chanter oyr,
Qui maint amant fait souvent devenir
Joyeux et gay.

Fol. 32 v°. Derniers vers de l'ouvrage :

Sy prie à tous ceulx de cuer fin
Qui verront jusques à la fin
Ce traictié que j'ay voulu faire
Des Angloiz et de leur affaire,
Que, se j'ay mespris en rimer
En prose ou en leonimer,
C'on m'en teingne pour excusé,
Car je n'en suy pas bien rusé.

« Explicit l'ystoire du roy Richart d'Engleterre composée par Creton. »

Fol. 32 v°. « Epistre faite par le dit Creton. Ainsy comme vraye amour requiert, à très noble prince et vray catholique... »

Fol. 33 v°. « Balade par le dit Creton.

O vous, seigneurs du sang royal de France,
Mettés la main aux armes vistement... »

Fol. 34. « La fragilité avecques l'inconstance de la chose publique doit ou doivent desirer, par droit cours de nature, chief sapient, prudent et plain de bon gouvernement... »

Fol. 34 v°. « [Autre bal]ade par [le dit Cre]ton.

Venez, venez de l'empire et de France,
Venez veoir très belle compaignie... »

Fol. 35. « Autre balade par le dit Creton.

Par les grans faiz des anciens Rommains
Furent jadiz les terres subjuguées... »

Fol. 35 v°. « Autre balade par le dit Creton.

Pour acquerir honneur et renommée,
Pour mielx valoir entre les gracieux... »

Volume en papier. 36 feuillets. 266 millimètres sur 192.

Écriture à longues lignes, du xve siècle. — Reliure en maroquin brun.

Cinquième partie. Nouv. acq. franç. 6224. (Barrois, 492.)

Recueil de pièces relatives aux rapports diplomatiques de la France avec l'Angleterre, depuis 1200 jusqu'en 1430.

Fol. 1. « C'est la teneur de la bille ou cedule bailliée par le roy d'Angleterre ou son conseil aus messages derrenierement envoyez en Angleterre par le roy de France, et est la dite bille ou cedule signée de maistre Jehan de Brauketre, secretaire du dit roy d'Angleterre. »

Fol. 2 v°. « C'est la response que fait le roy de France, ou son conseil, aus poins et articles contenuz en la bille ou cedule dessus escripte. » 11 mai 1369.

Fol. 17. « Copie de la grant endenture du traittié fait en Engleterre. » — « Donné à la cité de Londres, le vint et quart jour de mars, l'an de la nativité Nostre Seigneur mil CCC cinquante et neuf. »

Fol. 26. « Le traictié de Bretigny. » Charte d'Édouard, prince de Galles, datée de Boulogne, le 26 octobre 1360.

Fol. 36. « Le traictié corrigié à Calais. » Charte du roi Édouard III, datée de Calais, le 24 octobre 1360.

Fol. 47. Traité de Troyes. Charte française de Charles VI, datée de Troyes, le 21 mai 1420.

Fol. 50 v°. Traité de Troyes. Charte latine de Charles VI, datée de Troyes, le 21 mai 1420.

Fol. 54. Confirmation par Édouard II, roi d'Angleterre, des articles accordés par ses ambassadeurs, à Paris, le 20 mai 1303. L'acte royal est daté de Boulogne, le 31 janvier 1307.

Fol. 56 v°. Charte de Charles, comte de Valois, lieutenant du roi de France, et d'Edmond, comte de Kent, lieutenant du roi d'Angleterre. 22 septembre 1324.

Fol. 57 v° et 58. Deux chartes d'Édouard II, roi d'Angleterre. 13 juin 1325.

Fol. 60 v°. Concession du duché de Guyenne faite par Édouard II à son fils Édouard. 2 septembre 1325.

Fol. 61 v°. Approbation par Édouard III des articles arrêtés, le 31 mars 1327, par les commissaires du roi de France. 11 avril 1327.

Fol. 62 v°. Déclaration d'Édouard III sur l'hommage qu'il avait prêté au roi de France. 30 mars 1331.

Fol. 64. Traité conclu entre Jean Sans-Terre et Philippe-Auguste. Mai 1200.

Fol. 65. Traité conclu entre Henri III et saint Louis. 13 octobre 1259.

Fol. 66 v°. Traité conclu entre Édouard Ier et Philippe le Hardi. 23 mai 1279.

Fol. 67 v°. Bulle de Boniface VIII, du 30 juin 1298. Potthast, n° 24713.

Fol. 69 v°. Charte d'Édouard Ier et de son fils Édouard, datée de Cantorbéry, le 14 juillet 1299.

Fol. 72 v°. Charte de Philippe le Bel, datée du 8 novembre 1302.

Fol. 73. Charte d'Édouard Ier, datée de « la ville de Saint Jehan de Perch. en Escosse, le xe jour de juillet, l'an de grace mil IIIc et trois. »

Fol. 76. Ordonnance de Henri VI, prononçant la nullité des ventes d'immeubles faites, à partir du mois de septembre 1429, par des Normands qui, dans un délai de six mois après la vente, « se sont departiz ou departiront de nostre obeissance pour aler demourer avec noz ennemiz et adversaires. » A Rouen, le 29 novembre 1430.

Volume en papier. 77 feuillets. 283 millimètres sur 210. Écriture à longues lignes, du xve siècle.

CLXXIX. Nouv. acq. franç. 6225. (Barrois, 373*.)

Dernière partie des Grandes Chroniques de France, commençant à l'avènement de Philippe le Bel et finissant à l'avènement de Charles VI.

Premiers et derniers mots : « Le premier capitle. Comment Edowart, roy d'Engletiere, fist hommage au roy de France de la ducée d'Acquitaine, et de pluiseurs incidences. Apriès le roy Phlippe, qui fu fieux monsigneur saint Loys, rengna en France Phlippe, son filz, et rengna xviii (*sic*) ans... — ... Lequel advis fu rapportés aus dis ducs, lesquelx le comsentirent et orent agreable. » Ces deux passages sont dans l'édition de M. Paulin Paris, t. V, p. 89, et t. VI, p. 471.

Volume en papier. 423 feuillets. 290 millimètres sur 205. Écriture du xve siècle. Au bas de la dernière page est la signature d'un ancien possesseur, J. Hellevin.

Ce volume a été donné à la Bibliothèque nationale par M. Trübner.

CLXXX. Nouv. acq. franç. 4518. (Barrois, 564.)

Poésies françaises, suivies de notes historiques.

Fol. 1 v°. Fin d'une complainte sur la mort du roi Charles VII. « S'ensuit le proheme de noblesse, et dit de rechief l'acteur.

Ou je suis trop de feu d'amour espris,
Ou si grant poix de nombre ay entrepris,
En presumant reciter de noblesse,
Qu'en contemplant ses très douloureux faiz
Mon pouvre engin tremble dessoubz le faiz
. . . .

Fol. 8 v°. Sy tost que fut ceste paincture empraincte,
Incontinent pars de l'eglise saincte,
Moult agravé, et quis lieu solitaire,
Où j'escripvy ceste dure complaincte,
Non pas pour gaing, mais afin que soit plaincte
Grant temps la mort du roy tant salutaire.
Requerons donc le roy très debonnaire,
Ensemble tous, que luy vueille au parfaire
Bailler es cieulx ou en autre recours
Tiltre de roy pour regner à tousjours. Amen. »

Fol. 9. « Cy commance le sermon de la Choppinerie.

Qui bibunt me adhuc sicient.
Vaillans gens ce treuvent et seant
Et escript ou service de huy,
Et est recité icellui
En l'onneur du bon Nycolas,
Nostre patron, nostre soulas,
Dont on fait huy sollempnité.
Tu cole maternas tute,
Tu escolui, maistre et tuteur
Et de noz droiz conservateur
. . . .

Fol. 17. Colin, arme noz bacinets
Affin que o toy soions esleuz
Pour prous et vraiz colinets.
Tous ces bons et vraiz pionnets,
Qui sont et qui furent jadis,
Met comme tes enfançonnets
Avec toy en paradis. Amen.

Cy fine le sermon de la Choppinerie. »

Fol. 17. « Et commence le lay » (place de deux ou trois mots complètement effacés). Cette pièce a dû être composée à la mort de Charles VII.

Fol. 17 v°.

Ou temps du feu roy
N'estoye en emoy
Qui me grevast guère.
J'aloye tout par moy
Donner le beau moy
A quelque bergière
Joyeuse et entière
De belle manière,
Ou printemps et gay,
Et puis en derrière
Faisions bonne chière
Sans mener grant glay
. . . .

Fol. 23.

Oultre Dieu supplie
Que l'ame servie
Si soit et ravie
Ou siècle de vie
En son paradiz. Amen.

Fol. 23. « Cy s'ensuivent les faiz avenuz ou royaume de France depuis l'an de grace mil CCCC et cinq. » Ce sont des notes sur divers événements des règnes de Charles VI et de Charles VII. La dernière (fol. 27 v°) est ainsi conçue : « L'an mil CCCC et XXVIII mirent les Anglois le siège à Orléans, et durant le siège ot ung rencontre en Beaulce nommé le rencontre des Harencs, et là morut le sire d'Orval, le connestable d'Escosse et pluseurs autres vaillans et nobles homes. »

Volume en papier. 27 feuillets, plus un feuillet préliminaire coté A. 204 millimètres sur 140. Écriture du xve siècle. Ces fragments servaient à former les fol. 19-45 du ms. 564 de Barrois. Il est possible que les neuf premiers feuillets aient fait partie d'un autre manuscrit que les 19 derniers. — Le feuillet 1, qu'on avait soudé au feuillet préliminaire, contient au recto 23 vers, qu'on avait soigneusement cachés pour empêcher le lecteur de reconnaitre du premier coup d'œil qu'il était en présence d'un cahier dépareillé.

TABLEAU DES MANUSCRITS

DU FONDS LIBRI ET DU FONDS BARROIS

RECOUVRÉS PAR LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE[1].

FONDS LIBRI.

Libri	B. nat.	Catal.
1	n. a. l. 1592	p. 17
2	— 446	27
3	— 1593	19
4	— 1594	21
5	— 1585	3
6	— 1586	5
8	— 1575	26
9	— 1598	31
10	— 1619	88
11	— 1599	33
12	— 1591	16
13	— 2334	1
14	— 1587	7
15	— 1628	95
16	— 1629	97
16, II	— 1596	25
16, V	— 1588	11
18	— 1620	90
19	— 1623	92
21	— 454	58
22	— 1624	92
24	— 1627	93
25	— 1622	91
28	— 1626	93
29	— 1601	43

1. On trouvera dans la première colonne de ce tableau la cote que le manuscrit portait à Ashburnham Place (fonds Libri ou fonds Barrois); dans la seconde, la cote actuelle du même manuscrit à la Bibliothèque nationale; et dans la troisième, la page du catalogue où est imprimée la notice du manuscrit.

Libri	B. nat.	Catal.
30	n. a. l. 1614	p. 30
31	— 1611	59
32	— 1625	92
34	— 1618	85
35	— 1606	50
36	— 1589	12
37	— 1621	90
39	— 1600	42
40	— 1607	55
41	— 1632	111
42	— 1595	22
44	— 456	80
45	— 1616	76
46	— 453	51
47	— 1604	46
48	— 1605	47
49	— 448	36
50	— 451	40
51	— 449	38
52	— 444	20
67	— 447	35
69	— 450	39
73	— 457	94
74	— 455	79
75	— 445	24
78	— 443	15
80	— 452	41
84	— 1631	108
85	— 1630	100
85, II	— 1588	11
86	— 1602	44
87	— 1612	62
88, I	— 1613	63
88, II	— 1645	78
88, III et IV	— 2335	105
90	— 1615	70
91	— 1603	45
92	— 1597	28
94	— 442	5
96	— 2335	105
97	— 1590	14
101	n. a. fr. 4504	118
106	— 6195	120
107	— 4505	119
108	— 4506	121
109	— 6194	118
110	esp. 486	122
111	esp. 487	123
112	n. a. fr. 4503	116
1059	n. a. l. 1617	84
1113	— 1636	173

Libri	B. nat.	Catal.
1198	Suppl. gr. 1095	p. 125
1201	n. a. l. 1644	166
1229	n. a. fr. 5133-5149	177
1304	n. a. l. 1643	166
1338	— 1610	57
1438	— 1608	56
1515	n. a. fr. 6200	177
1676	— 5170, 5171	150
1803	n. a. l. 1609	57
1819	n. a. fr. 4507	176
1823	— 5168	145
1837	— 5174	151
1838	— 5169	146
1843	— 6204-6206	166
1844	n. a. l. 1637, 1638	172
1846	— 2338	167
1847	— 1639-1642	175
1848	— 2339-2341	172, 173
—	n. a. fr. 5175	174
—	— 5176	167
1849	— 5162	174
1852	— 5156	176
1856	— 5166	177
1858	n. a. l. 1635	143
1859	n. a. fr. 5152 et 5153	178
1860	— 5160, 5161	167, 172
1862	n. a. l. 2336, 2337	154
1863	n. a. fr. 5168	145
1865	— 5172	147
—	— 5174	151
1867	— 5163	153
—	— 6208, 6209	153
1872	n. a. l. 1633	115
—	— 1634	126
—	— 1635	143
—	n. a. fr. 5126	126
—	— 5127	127
—	— 5128	128
—	— 5129	129
—	— 5130	130
—	— 5131	131
—	— 5132	131
—	— 5150-5153	178
—	— 5154	134
—	— 5155	142
—	— 5157	143
—	— 5158	144
—	— 5159	145
—	— 5164	133
—	— 5165	135
—	— 5167	133

Libri	B. nat.	Catal.
1872	n. a. fr. 5173	p. 145
—	— 5177, 5178	140
—	— 6196	165
—	— 6197	177
—	— 6198	155
—	— 6199	143
—	— 6201	141
—	— 6202	156
—	— 6203	141
—	— 6207	133
—	— 6210	132
—	— 6211	165
—	— 6212	133
—	italien 2032	140
—	— 2033	136
—	— 2034	137
—	— 2035	138
—	— 2036	140
—	Collection Dupuy 704	178, 179
—	— 705	179
—	— 708	179
—	— 716	179
—	Corresp. de Colbert	179
1875	italien 2037, 2038	124

FONDS BARROIS.

Barrois	B. nat.	Catal.
10	n. a. fr. 4514	p. 250
24	— 4515	251
27	— 6214	241
61	— 6219	250
65	lat. 685	184
73	— 4761	197
75	n. a. fr. 4509	235
89	lat. 6812	220
146	— 4761	196
179	— 5667	208
180	— 5667	207
185	n. a. fr. 4516	252
188	lat. 7413	223
195	n. a. fr. 4508	234
201	lat. 4789	200
206	— 6276	212
207	— 6584	214
210	— 6584	212
211	— 4937	201
216	— 4937	201
218	— 7413	222
226	— 8728	231

Barrois	Bibl. nat.	Catal.
236	lat. 3718	p. 192
244	— 4999 A	203
245	— 3718	193
250	— 4999 A	204
251	— 4999 A	203
253	— 5667	209
254	— 8498	229
255	— 7180	220
256	— 6266	210
257	— 8498	230
260	— 3718	190
272	— 2874	188
273	— 4786	199
277	— 6755	219
282	— 4517	253
283	— 2874	188
284	— 6755	216
285	— 4719	195
—	— 8246	229
286	— 2851	187
287	— 2851	186
291	— 6755	219
303	n. a. fr. 4510	236
306	lat. 4364	194
314	— 8246	226
318	— 8246	226
319	— 8246	227
334	— 2851	185
336	— 4719	195
359	n. a. fr. 6215	244
364	— 6217	248
373	— 6220	255
373*	— 6225	261
396	— 4513	239
397	— 6216	248
402	— 4511	238
445	lat. 8746	231
492	n. a. fr. 6224	259
494	— 6223	258
497	— 6218	249
498	— 6222	257
523	— 6221	256
564	lat. 6584	214
—	— 5027	205
—	n. a. fr. 4518	261
582	— 6213	240
585	— 4512	238
648	lat. 5041	206

LISTE

DES MÊMES MANUSCRITS

SUIVANT L'ORDRE DES COTES QU'ILS PORTENT A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE[1].

B. nat.	Ashb.	Catal.
Latin 685	Barrois 65	p. 184
— 2851	— 286, 287, 334	185
— 2874	— 272, 283	187
— 3718	— 236, 245, 260	190
— 4364	— 306	194
— 4719	— 336, 285	195
— 4761	— 73, 146	196
— 4786	— 273	199
— 4789	— 201	200
— 4937	— 211, 216	201
— 4999 A	— 244, 250, 251	203
— 5027	— 564	205
— 5041	— 648	206
— 5667	— 179, 180, 253	207
— 6266	— 256	210
— 6276	— 206	212
— 6584	— 207, 210, 564	212
— 6755	— 277, 284, 291	216
— 6812	— 89	220
— 7180	— 255	220
— 7413	— 188, 218	221
— 8246	— 285, 314, 318, 319	225
— 8498	— 254, 257	229
— 8728	— 226	231
— 8746	— 445	231

1. Dans la première colonne de ce tableau, on trouvera la cote actuelle du manuscrit à la Bibliothèque nationale; dans la deuxième, le numéro qu'il portait à Ashburnham Place; et dans la troisième, la page du catalogue à laquelle il est décrit.

B. nat.		Ashb.		Catal.
n. a. l.	442	Libri	94	p. 5
—	443	—	78	15
—	444	—	52	20
—	445	—	75	24
—	446	—	2	27
—	447	—	67	35
—	448	—	49	36
—	449	—	51	38
—	450	—	69	39
—	451	—	50	40
—	452	—	80	41
—	453	—	46	51
—	454	—	21	58
—	455	—	74	79
—	456	—	44	80
—	457	—	73	94
—	1575	—	8	26
—	1585	—	5	3
—	1586	—	6	5
—	1587	—	14	7
—	1588	—	16. V, et 85. II.	11
—	1589	—	36	12
—	1590	—	97	14
—	1591	—	12	16
—	1592	—	1	17
—	1593	—	3	19
—	1594	—	4	21
—	1595	—	42	22
—	1596	—	16. II.	25
—	1597	—	92	28
—	1598	—	9	31
—	1599	—	11	33
—	1600	—	39	42
—	1601	—	29	43
—	1602	—	86	44
—	1603	—	91	45
—	1604	—	47	46
—	1605	—	48	47
—	1606	—	35	50
—	1607	—	40	55
—	1608	—	1438	56
—	1609	—	1803	57
—	1610	—	1338	57
—	1611	—	31	59
—	1612	—	87	62
—	1613	—	88. I.	63
—	1614	—	30	68
—	1615	—	90	70
—	1616	—	45	76
—	1617	—	1059	84
—	1618	—	34	85

B. nat.	Ashb.	Catal.
n. a. l. 1619	Libri 10	p. 88
— 1620	— 18	90
— 1621	— 37	90
— 1622	— 25	91
— 1623	— 19	92
— 1624	— 22	92
— 1625	— 32	92
— 1626	— 28	93
— 1627	— 24	93
— 1628	— 15	95
— 1629	— 16	97
— 1630	— 85. III-IX.	100
— 1631	— 84	108
— 1632	— 41	111
— 1633	— 1872	115
— 1634	— 1872	126
— 1635	— 1872	143
— 1636	— 1113	173
— 1637	— 1844	172
— 1638	— 1844	173
— 1639	— 1847	175
— 1640	— 1847	175
— 1641	— 1847	176
— 1642	— 1847	176
— 1643	— 1304	166
— 1644	— 1201	166
— 1645	— 88. II.	78
— 2334	— 13	1
— 2335	— 96 et 88. III et IV.	105
— 2336	— 1862	154
— 2337	— 1862	154
— 2338	— 1846	167
— 2339	— 1848	172
— 2340	— 1848	173
— 2341	— 1848	173
n. a. fr. 3254-3259	»	180
— 3260-3275	»	181
— 3276-3283	»	182
— 3284	»	183
— 4073	»	183
— 4503	Libri 112	116
— 4504	— 101	118
— 4505	— 107	119
— 4506	— 108	121
— 4507	— 1819	176
— 4508	Barrois 195	234
— 4509	— 75	235
— 4510	— 305	236
— 4511	— 402	238
— 4512	— 585	238
— 4513	— 396	239

B. nat.		Ashb.		Catal.
n. a. fr.	4514	Barrois	10	p. 250
—	4515	—	24	251
—	4516	—	185	252
—	4517	—	282	253
—	4518	—	564	261
—	5126	Libri	1872	126
—	5127	—	—	127
—	5128	—	—	128
—	8129	—	—	129
—	5130	—	—	130
—	5131	—	—	131
—	5132	—	—	131
—	5133-5149	—	1229	177
—	5150-5153	—	1872	178
—	5154	—	—	134
—	5155	—	—	142
—	5156	—	1852	176
—	5157-5158	—	1872	143
—	5159	—	—	145
—	5160	—	1860	167
—	5161	—	—	172
—	5162	—	1849	174
—	5163	—	1867	153
—	5164	—	1872	133
—	5165	—	—	135
—	5166	—	1856	177
—	5167	—	1872	133
—	5168	—	1823 et 1863	145
—	5169	—	1838	146
—	5170, 5171	—	1676	150
—	5172	—	1865	147
—	5173	—	1872	145
—	5174	—	1837 et 1865	151
—	5175	—	1848	174
—	5176	—	1848	167
—	5177	—	1872	140
—	5178	—	—	140
—	6194	—	109	118
—	6195	—	106	120
—	6196	—	1872	165
—	6197	—	—	177
—	6198	—	—	155
—	6199	—	—	143
—	6200	—	1515	177
—	6201	—	1872	141
—	6202	—	—	156
—	6203	—	—	141
—	6204-6206	—	1843	166, 167
—	6207	—	1872	133
—	6208, 6209	—	1867	153
—	6210	—	1872	132

B. nat.		Ashb.		Catal.
n. a. fr.	6211	Libri	1872	p. 165
—	6212	—	—	133
—	6213	Barrois	582	240
—	6214	—	27	241
—	6215	—	359	244
—	6216	—	397	248
—	6217	—	364	248
—	6218	—	497	249
—	6219	—	61	250
—	6220	—	373	255
—	6221	—	523	256
—	6222	—	498	257
—	6223	—	494	258
—	6224	—	492	259
—	6225	—	373*	261
Suppl. gr.	1095	Libri	1198	125
italien	2032	—	1872	140
—	2033	—	—	136
—	2034	—	—	137
—	2035	—	—	138
—	2036	—	—	140
—	2037, 2038	—	1875	124
espagnol	486	—	110	122
—	487	—	111	123
Coll. Dupuy	704	—	1872	178, 179
—	705	—	—	179
—	708	—	—	179
—	716	—	—	179
Corresp. de Colbert		—	—	179

EXPLICATION DES PLANCHES.

I, 1. — Ms. latin 1592 des Nouv. acq., fol. 39.

Traité de saint Hilaire sur la Trinité, livre VI. Exemplaire venu de Saint-Martin de Tours.

Écriture onciale du VIe siècle.

Voy. le Catalogue, p. 18.

I, 2. — Ms. latin 446 des Nouv. acq., fol. 10 v°.

Opuscule de saint Jérôme. Exemplaire de la cathédrale de Lyon.

Écriture onciale du VIe siècle, remarquable par la longueur des queues des lettres F, I, P, Q. — La ligne 2 se termine par les mots IVVENES SERVIENTES, que le copiste avait primitivement écrits IVVENIS SERVIENTIS. — A la première ligne, les pleins des grandes lettres ont été enluminés en rouge, en jaune et en vert.

Voy. le Catalogue, p. 27 et 28.

I, 3. — Ms. latin 1592 des Nouv. acq., fol. 2 v°.

Note marginale sur un passage du livre VI du traité de saint Hilaire sur la Trinité, dans l'exemplaire venu de Saint-Martin de Tours.

Petites onciales couchées, tirant sur la cursive, analogues aux notes du Prudence, ms. latin 8084 de la Bibliothèque nationale. VIe siècle.

Voy. le Catalogue, p. 18.

I, 4. — Même ms., fol. 17.

Exemple des titres courants mis en petites capitales au haut des pages du traité de saint Hilaire sur la Trinité, dans l'exemplaire venu de Saint-Martin de Tours. VIe siècle.

Voy. le Catalogue, p. 18.

I, 5. — Ms. latin 1593 des Nouv. acq., fol. 11, col. 2.

Commencement du Commentaire de saint Hilaire sur la deuxième division du psaume CXVIII (versets 9-16). Exemplaire de l'église de Lyon.

Écriture onciale du VIe siècle. La première ligne de ce fragment a été tracée à l'encre rouge.

Voy. le Catalogue, p. 19 et 20.

I, 6. — Ms. latin 1594 des Nouv. acq., fol. 35.

Fin d'une invocation tracée au bas d'un feuillet d'un recueil d'opuscules de saint Augustin venu de la cathédrale de Lyon. Les mots reproduits sur la planche doivent sans doute se lire : « deregy ea in mente profecta, » pour : « dirige eam in mente perfecta. »

Écriture cursive du VIIe ou du VIIIe siècle.

Voy. le Catalogue, p. 22.

I, 7. — Ms. latin 1594 des Nouv. acq., fol. 15 v°.

Fragment d'une homélie sur l'Oraison dominicale, insérée dans un recueil d'opuscules de saint Augustin, venu de l'église de Lyon.

Écriture demi-onciale du VIe siècle.

Voy. le Catalogue, p. 21 et 22.

II, 1. — Ms. latin 1585 des Nouv. acq., fol. 13 v°.

Psautier de l'église de Lyon.

Grosse écriture onciale du VIe siècle.

Voy. le Catalogue, p. 3 et 4.

II, 2 et 3. — Nom du roi Pépin, *Pippinus rix Francorum*, ajouté sur les marges de deux manuscrits, le Psautier de Lyon (Nouv. acq. lat. 1585, fol. 2) et les évangiles hiberno-saxons de Tours (Nouv. acq. lat. 1587, fol. 53), en caractères cursifs, qui ont l'apparence d'écriture du VIIIe siècle. L'une ou l'autre de ces inscriptions doit avoir été ajoutée par un faussaire; peut-être même toutes les deux sont-elles la copie frauduleuse d'une note insérée dans un troisième manuscrit que je ne saurais indiquer.

Voy. le Catalogue, p. 4 et 9, et la préface, p. XIV, note.

II, 4. — Ms. latin 1591 des Nouv. acq., fol. 11.

Note marginale ajoutée sur une ancienne copie d'un ouvrage d'Origène, jadis possédé par l'église de Lyon.

Écriture cursive du VIIIe siècle. La note doit se lire ainsi : *Inquire quid sint sacreficia pro peccatis.*

Voy. le Catalogue, p. 16 et 17.

II, 5. — Ms. latin 1591 des Nouv. acq., fol. 13 v°.

Commentaire d'Origène sur le Lévitique, ayant appartenu à l'église de Lyon.

Écriture onciale du VIe ou du VIIe siècle.

Voy. le Catalogue, p. 16 et 17.

III, 1. — Ms. latin 1598 des Nouv. acq., fol. 4.

Recueil d'homélies, en lettres onciales, du VIIe ou du VIIIe siècle, venu de l'abbaye de Fleuri-sur-Loire.

Grand N initial, dont les deux jambages sont réunis par un trait qui a la forme d'un poisson.

Voy. le Catalogue, p. 31-33.

III, 2. — Ms. lat. 1575 des Nouv. acq., fol. 136.

Extraits de saint Augustin par Eugippius. Volume venu de Saint-Martin de Tours.

Exemple d'écriture onciale pouvant dater du commencement du VIIIe siècle.

Voy. le Catalogue, p. 26 et 27.

III, 3. — Même ms., fol. 50.

Écriture minuscule de la même époque.

III, 4. — Même ms., fol. 65 v°.

Écriture cursive de la même époque.

III, 5. — Ms. latin 1599 des Nouv. acq., fol. 20 v°.

Recueil d'homélies, en lettres onciales, du VIIe ou du VIIIe siècle, venu de l'abbaye de Fleuri-sur-Loire.

Très grand E, initiale du mot ERGO. Cette lettre est formée de quatre poissons, enluminés en rouge, en vert et en jaune.

Voy. le Catalogue, p. 33-35.

IV, 1. — Ms. latin 2334 des Nouv. acq., fol. 59, col. 2.

Pentateuque de Tours, partie du texte primitif, en lettres onciales du VIIe siècle. Il faut remarquer le *s* minuscule qui termine la dernière ligne.

Le fragment reproduit est un morceau des versets 16 et 17 du chapitre VII de l'Exode.

Voy. le Catalogue, p. 1 et 2.

IV, 2. — Même manuscrit, fol. 5.

Glose marginale ajoutée en regard du verset 22 du chapitre III de la Genèse. Petite onciale du VIIe siècle, présentant quelque analogie avec l'écriture des notes du ms. de saint Hilaire dont il y a un exemple sur la planche I, n° 3. L'extrémité des lignes a été enlevée par le couteau du relieur.

IV, 3. — Ms. latin 2334 des Nouv. acq., fol. 4, col. 2.

Pentateuque de Tours, partie refaite au IXe siècle, en lettres onciales. Les lignes reproduites appartiennent au verset 9 du chapitre II de la Genèse.

Voy. le Catalogue, p. 1 et 2.

IV, 4. — Ms. latin 1596 des Nouv. acq., fol. 4, col. 1.

Fragment du Miroir de saint Augustin.

Écriture onciale du VIIIe siècle.

Voy. le Catalogue, p. 25 et 26.

IV, 5. — Ms. latin 1586 des Nouv. acq., fol. 175, col. 2.

Verset 16 du chapitre XXVI d'Ézéchiel, dans un exemplaire des Grands Prophètes venu de Marmoutier.

Écriture onciale du commencement du IXe siècle. Faute de place, le copiste a tracé la dernière ligne en caractères minuscules.

Voy. le Catalogue, p. 5-7.

IV, 6. — Ms. latin 1588 des Nouv. acq., fol. 2.

Évangile de saint Marc, versets 17 et 18 du chapitre XV.

Écriture onciale du VIIIe ou du IXe siècle.

Voy. le Catalogue, p. 11.

V, 1. — Ms. latin 1597 des Nouv. acq., fol. 1 v°.

Extraits des ouvrages de saint Grégoire par Paterius. Volume venu de l'abbaye de Fleuri-sur-Loire.

Exemple des grandes initiales, des titres en lettres capitales et des parties de texte en écriture demi-onciale, du VIIIe siècle, qu'on trouve dans ce beau manuscrit.

Voy. le Catalogue, p. 29.

V, 2. — Ms. latin 1619 des Nouv. acq., fol. 102 v°.

Compilation médicale d'Oribase, intitulée « Synopsis. »

Écriture demi-onciale du VIIe ou du VIIIe siècle.

Voy. le Catalogue, p. 88 et 89.

V, 3. — Nouv. acq. lat. 1589, fol. 10.

Sacramentaire de l'église de Tours, de la fin du ixe ou du xe siècle.

Monogramme non expliqué, autour duquel se voit l'inscription : ΛΩΝΓΩΒΑΡΔΟC $\overline{\text{XPI}}$ CAKHPΔΩC VIVAT IN $\overline{\text{XPO}}$ (*Longobardos Christi sacerdos vivat in Christo*).

Voy. le Catalogue, p. 13.

V, 4. — Ms. latin 1597 des Nouv. acq., fol. 40.

Extraits des ouvrages de saint Grégoire par Paterius. Volume venu de l'abbaye de Fleuri-sur-Loire.

Exemple des initiales et du texte courant de ce manuscrit copié au viiie siècle.

Voy. le Catalogue, p. 29.

VI, 1. — Ms. latin 1587 des Nouv. acq., fol. 2.

Les quatre évangiles. Exemplaire jadis conservé à la cathédrale de Tours.

Écriture irlandaise ou hiberno-saxonne, probablement du viiie siècle. La façon dont le mot *autem* est figuré neuf fois dans le passage reproduit en fac-similé suffirait pour montrer que le livre est d'origine irlandaise ou saxonne.

Voy. le Catalogue, p. 7-10.

VI, 2. — Ms. latin 1616 des Nouv. acq., fol. 7, lignes 8-10.

Morceaux de comput, accompagnés de gloses bretonnes.

Écriture du ixe siècle.

Voy. le Catalogue, p. 76 et 77.

VI, 3. — Ms. latin 1632 des Nouv. acq., fol. 61, lignes 18 et 19.

Traités du vénérable Bède, du ixe ou du xe siècle. Ce passage a été reproduit pour montrer, dans le mot *pertineat*, l'emploi d'un mode d'abréviation propre aux scribes irlandais et saxons.

Voy. le Catalogue, p. 111 et 112.

VI, 4. — Même ms., fol. 61 v°, lignes 16 et 17.

A la seconde ligne du fragment, il faut remarquer l'abréviation du mot *autem*, qui est particulière à la paléographie saxonne et irlandaise.

Voy. le Catalogue, p. 111 et 112.

VI, 5. — Ms. latin 1629 des Nouv. acq., fol. 19.

Fragment sur la vie monastique.

Écriture demi-onciale du VIIe ou du VIIIe siècle.

Voy. le Catalogue, p. 99.

VI, 6. — Ms. latin 1587 des Nouv. acq., fol. 109.

Fausse note de provenance inscrite sur les Évangiles hiberno-saxons de la cathédrale de Tours, pour faire croire que le manuscrit venait de Vérone.

Voy. le Catalogue, p. 10.

Des notes semblables se voient dans les mss. latins 1595, 1600, 1611, 1614, 1619, 1631 et 1632 du fonds des Nouvelles acquisitions.

VI, 7. — Ms. latin 1628 des Nouv. acq., fol. 4 v°, col. 2.

Antiphonaire irlandais du VIIIe ou du IXe siècle.

Voy. le Catalogue, p. 95.

VII, 1. — Ms. latin 1597 des Nouv. acq., fol. 180 v°.

Note marginale rappelant que le volume appartenait à l'abbaye de Fleuri-sur-Loire, et qu'il avait été exécuté à la demande d'un certain « Dodo. » La première partie de l'inscription était ainsi conçue : HIC EST LIBER SANCTI BENEDICTI ABBATIS FLORIACENSIS MONASTERII. Libri a effacé la dernière lettre du mot *sancte*, les mots *Benedicti abbatis* et la fin du mot *Floriacensis*, avec l'intention de les remplacer, comme il l'a fait ailleurs, par les mots : *Sancte Marie Florentine*, pour faire croire que le livre venait de Sainte-Marie de Florence.

Voy. le Catalogue, p. 30, et la préface, p. XV.

VII, 2. — Ms. latin 445 des Nouv. acq., fol. 6.

Commencement d'un opuscule inséré dans un recueil de traités de saint Augustin, copié dans la première moitié du IXe siècle par Adalbaldus, religieux de Saint-Martin de Tours.

Dans les cinq lignes reproduites sur la planche nous avons un excellent modèle des différentes écritures auxquelles s'exerçaient les calligraphes des écoles de Tours : la capitale (ligne 1), l'onciale (ligne 2), la demi-onciale (ligne 3) et la minuscule (lignes 4 et 5).

Voy. le Catalogue, p. 24 et 25.

VII, 3. — Ms. latin 1586 des Nouv. acq., fol. 207, col. 2.

Prologue sur la prophétie de Daniel, dans un exemplaire des Grands Prophètes venu de Marmoutier.

Écriture demi-onciale du IXe siècle, du genre des écritures des écoles de Tours.

Voy. le Catalogue, p. 7.

VII, 4. — Ms. latin 2334 des Nouv. acq., fol. 116 v°.

Pentateuque de Tours.

Souscription en lettres grecques, frauduleusement ajoutée pour faire croire que le manuscrit venait du monastère de Grotta Ferrata, et non de l'église de Tours.

Voy. le Catalogue, p. 3.

VII, 5. — Ms. latin 1596 des Nouv. acq., fol. 1.

Titre de volume inscrit sur un feuillet qui jadis servait de garde à un ms. de l'abbaye de Fleuri, aujourd'hui conservé à la bibliothèque d'Orléans sous le n° 87.

Ce titre est donné comme exemple de l'écriture d'un bibliothécaire de l'abbaye de Fleuri qui vivait à la fin du XIIe siècle, et dont les notes servent à reconnaître les anciens manuscrits de cette maison.

Voy. le Catalogue, p. 25.

VII, 6. — Ms. français 4503 des Nouv. acq., fol. 74 v°.

Note *propia,* tracée probablement au XVe siècle sur les livres d'une bibliothèque dont les volumes étaient au XVIIe siècle la propriété de la famille de Lesdiguières et furent acquis au XVIIIe par l'abbaye de Marmoutier.

Voy. le Catalogue, p. 117. — D'autres exemples de cette note sont indiqués, p. 118, 119, 121, 122 et 123.

VII, 7. — Ms. 1095 du Supplément grec, fol. 280 v°.

Note écrite au XVIIe siècle à la fin d'un exemplaire de l'Iliade appartenant à l'église de Saint-Pierre de Pérouse. Cette note a servi de modèle au faussaire qui a tracé les mots *Est Sancti Petri de Perusio* sur plusieurs volumes du fonds Libri provenant d'anciennes bibliothèques françaises.

Voy. le Catalogue, p. 125.

VII, 8 et 9. — Ms. lat. 1601 des Nouv. acq., fol. 2.

Les signes KH + sont une cote du XIIIe siècle, et les chiffres

XXXVI. XIIe XLVII une cote du xve siècle. Ces deux cotes répondent aux anciens classements de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Denis. Libri, qui n'en connaissait pas la valeur, les a laissées subsister, tout en faisant ajouter dans le volume des inscriptions frauduleuses pour faire croire qu'au moyen âge et dans les temps modernes il appartenait à l'église de Saint-Pierre de Pérouse.

Voy. le Catalogue, p. 43.

VII, 10. — Ms. latin 446 des Nouv. acq., fol. 19 v°.

Note frauduleusement ajoutée à la fin d'un morceau de manuscrit, provenu de l'église de Lyon, que Libri voulait faire passer pour un manuscrit de l'église de Saint-Pierre de Pérouse. Le modèle lui en a été fourni par une note authentique qui se voit dans le ms. 1095 du Supplément grec, fol. 280 v° (n° 7 de la même planche).

Voy. le Catalogue, p. 28. — Une note semblable a été mise sur les mss. latins 1586, 1592, 1593, 1598, 1599, 1601, 1618, 1624 et 1627 des Nouvelles acquisitions, et sur la portion du Pentateuque volée par Libri à la bibliothèque de Lyon.

VII, 11. — Ms. français 4505 des Nouv. acq., fol. 44.

Vies de saints en provençal, dont Libri a voulu dissimuler l'origine en faisant ajouter à la fin la note : *Iste liber est conventus Sancti Dominici de Mantua.*

Voy. le Catalogue, p. 120. — Notes semblables dans le ms. latin 447 des Nouv. acq., dans le ms. français 6194 des Nouv. acq., dans le ms. espagnol 486 et dans le n° 1097 du fonds Libri à Florence.

VII, 12. — Ms. latin 1589 des Nouv. acq., fol. 122.

Sacramentaire de l'église de Tours. La note frauduleuse qui est reproduite ici avait pour but de faire croire que le livre venait de Florence.

Voy. le Catalogue, p. 14. — Notes semblables dans les mss. latins 1603, 1607 et 1615 des Nouv. acq.

VII, 13. — Ms. latin 1620 des Nouv. acq., fol. 1.

Grammaire de Donat. Fausse inscription tendant à faire attribuer à l'église de Saint-Jérôme de Pistoie un manuscrit de l'abbaye de Fleuri-sur-Loire.

Voy. le Catalogue, p. 90. — Notes semblables dans les mss. latins 453, 1606 et 1621 des Nouv. acq., et dans le nº 89 du fonds Libri à Florence.

VII, 14. — Ms. français 4506 des Nouv. acq., fol. 72 vº.

Roman des oiseaux, en vers provençaux. Libri a fait ajouter par un faussaire la signature *Francesco Redi* sur ce manuscrit, qui est venu, non point d'Italie, mais de l'abbaye de Marmoutier et de la famille de Lesdiguières.

Voy. le Catalogue, p. 122, et la préface, p. XVI.

VII, 15. — Ms. latin 1625 des Nouv. acq., fol. 93.

Poésies d'Horace. L'inscription *Sancte Justine de Padua* est une addition frauduleuse.

Voy. le Catalogue, p. 93. — Note semblable dans les mss. latins 452, 1616 et 1626 des Nouv. acq. et dans le nº 82 du fonds Libri à Florence.

VII, 16. — Ms. latin 1594 des Nouv. acq., fol. 42 vº.

Sermons de saint Augustin, manuscrit venu de l'église de Lyon, sur lequel Libri a fait mettre une fausse note de provenance : *Est Sancti Joannis in Valle.*

Voy. le Catalogue, p. 22. — Note semblable dans les mss. latins 456, 1591, 1605, 1612 et 1613 des Nouv. acq., et dans le ms. 1097 du fonds Libri à Florence.

VII, 17. — Ms. latin 1618 des Nouv. acq., fol. 90.

Traité de Boèce sur la musique. A ce volume, qui est resté dans l'abbaye de Saint-Benigne de Dijon jusqu'à la Révolution, Libri a fait ajouter, en caractères du XIIIᵉ siècle, une note d'après laquelle on devait croire qu'il était possédé au moyen âge par l'église de Saint-Pierre de Pérouse.

Voy. le Catalogue, p. 88.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

P. 11. *Hera* ou *Æra*. Ce mot se trouve aussi employé pour désigner les divisions des recueils d'homélies. Dans un lectionnaire de l'abbaye de Moissac, du XIe siècle, on lit une note ainsi conçue : « Homelia lectionis ejusdem, require in codice homeliarum Bedæ presbiteri, hera XL. » (Ms. latin 3777, fol. 96.)

P. 106, ligne 15. Au lieu de : « Fol. 1. Incipit passio..., » lisez : « Fol. 13. Incipit passio... »

P. 123, ligne 6. Le ms. latin 5302, fol. 52 v°, contient le texte latin de la lettre dont il y a une version catalane au fol. 307 du ms. espagnol 486.

P. 138, ligne 8. La lettre d'Ulisse Aldrovandi reliée dans le ms. italien 2035 est adressée à Peiresc, désigné par le nom « Nicolo Fabritii. »

P. 145, notice CVI. A la suite du Traité des bienfaits de Sénèque traduit par Malherbe, le ms. français 5168 des Nouv. acq. contient le Premier livre des Questions naturelles, pareillement traduit par Malherbe.

P. 182, ligne 12. Lisez : « Comarmond. »

P. 205 et 206. Depuis la rédaction de la notice CLIV, consacrée à une partie du ms. latin 5027, on a pu isoler les deux feuillets que les voleurs avaient soudés ensemble, et rétablir à leur place, suivant l'ordre primitif, les feuillets arrachés du ms. 5027. La partie ainsi rétablie contient :

Fol. 109. Derniers articles d'une chronique française s'arrêtant à l'année 1383, à la mort de Louis, comte de Flandre. Le reste de cette chronique occupe les fol. 67-108; plusieurs articles en ont été insérés dans le *Recueil des historiens de la France*, t. XXI, p. 142-145.

Fol. 109 v°. Noms des rois de France.

Fol. 112. Histoire d'aucuns des ducs de Normandie.

Fol. 120. Noms des ducs de Normandie.

Le fol. 111, dont je ne puis pas indiquer le contenu, est le seul qui n'ait pas été retrouvé.

P. 258. *L'Adresse de Pauvreté et de Richesse.* Au mois de novembre 1888, j'ai vu entre les mains d'un libraire de Paris un magnifique exemplaire de ce même ouvrage. C'est un petit manuscrit du milieu du xve siècle, orné de belles et nombreuses peintures, avec des encadrements, qui renferment la devise NVLLE QUE VOUS, et ces armes : d'argent semé d'hermines, à la fleur de lis d'or. Le volume ne contient que l'Adresse de Pauvreté et de Richesse; il est incomplet des derniers vers. La rubrique initiale est ainsi conçue : « Ci commence le livre du Chastel de labour, de pouretė et de richesse, et comme Besoing, Necessité, Souffreté et Disette viennent assaillir uns homs nouvel marié soy gisant en son lit. » — Pierre Gringore est l'auteur d'un remaniement de ce poème, intitulé *Le Chasteau de labour*, dont il existe de nombreuses éditions, décrites par Brunet (II, 1742-1745).

TABLE ALPHABÉTIQUE.

TABLE DU VOLUME.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

1 LEGEMDEBETMORI QUONIAMDIFILIUM
SEFECITANNENONHOCETIAMIMPIAETUAE
UOCISOBPROBRIUMESTQUURSEDIFILIU
DICATQUEMTUESSEADSERASCREATURAE
ILLEDICONFITENDOSEFILIUMREUSMOR
TISABHISIUDICATUR·TUEUMDIFILIUMNEGA
DOQUAEROQUIDIUDICES PROFESSIOENIM

2 INCPT ADEVFEMIA
5 Multi iuuenes seruientes
do et cael, ebriter ex hac luce

3

5 INSECUNDACONSEQUENTIU
OCTOUERSUUMLITTERA
IPSESIBIPROFETAHISQUIB·
RESPONSURUSSITPROPO
SUITDICENS 7

6 [illegible]

7 Centesnatnes modo peneant peccato
nesfafacied modo peneant peccato
nefetnon peneunt peccatores sin
cipiant iurte uiuere peribunt utiq·

Fac simile par L. Bénard

Imp. Edouard Bry, à Paris

1 ADHAESIT PA

ANIMA

UIUIFICA

UERBUM

UIAS MEAS

2 pippinus rex francorum

3 pippinu

5 ET CUM AGNOUERIT IN

LAUDIS IN ECCLESIA

UOTA SUA PER IHM XP

CUI LAUS ET GLORIA

AMEN

Fac-simile par L. Bénard

IMENIO

EX

NESECUNDU

UUM

NUNTIAUI

LARE SACRIFICIUM
EDDERE ALTISSIMO
DNM NOSTRUM
AECULA SAECULORUM

1 ADHAESITPA
ANIMA
UIUIFIC
UERBUM
UIASMEAS

2 Pippinus rex [illegible]

3 Pippi

5 ETCUM AGNOUERIT
LAUDIS INECCLESIA
UOTASUA PERIHM
CUI LAUS ETGLORIA
AMEN

Fac simile par L. Benard

IMENIO

EA

NESECUNDU

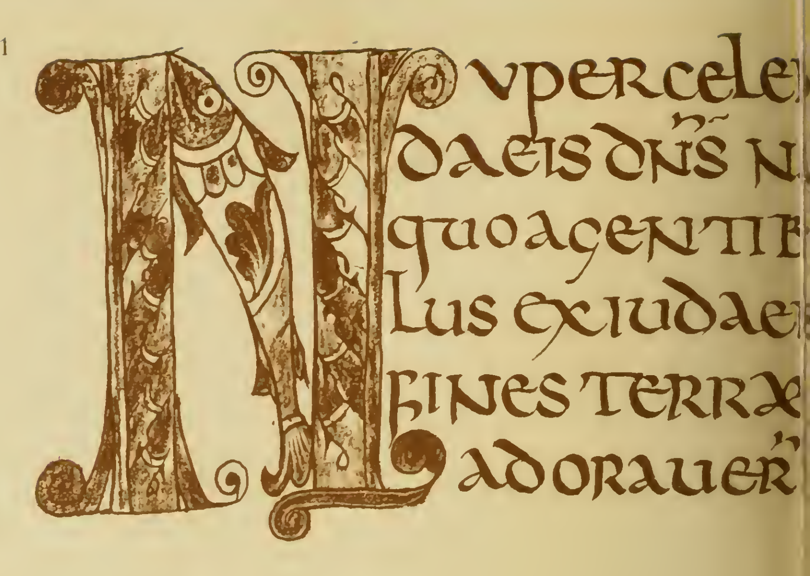
UUM

NUNTIAUI

4

OLARE SACRIFICIUM
REDDERE ALTISSIMO
· DNM · NOSTRUM
AECULA SAECULORUM

1



NVPER CELE
DAE IS DNS N
QUO AGENTIB
LUS EX IUDAE
FINES TERRAE
ADORAUER

2 ad duo illa referuntur· sicuti audiuimus
et proximum· et duo illa ad unum· illud
tibi fieri non uis alii ne feceris· ibi conti
continentur duo· sed dicis furtum si fa

3 uacationis di· Cum tempus nullū sit a
s& te dis ler nuntur aeter ni tas· & t
pus sine ccli quae mu tabi li tate non ē lu
tam nulla mu ta tio ē, quis non ui deat q

4 Quare est bon facit qui ea nolunt Quare no lu
ē deb
locum de nos
cetur

uimus diem quod exiu
se. hodie celebramus
oratus est. Qnm sa
ad hanc salutē usq; ad
am in illo die pastores.
diem magi. Illis angeli.

camus dm̄.
sta autē quod
ndecim. ibi
oracio. quod

5



inclusi enim
quod item
mittere eum
in porte non

er ipsum

Imp. Edouard Bry a Paris

PL. IV.

1 DNS DS HEBREORUM · MISIT ME
AD TE DICENS · DIMITTE POPULU̅
MEUM UT MIHI SACRIFICET IN DE
SERTO · ET USQ· AD PRAESENS AU
DIRE NOLUISTI · HAEC IGITUR DICIT
DNS · IN HOC SCIES QUOD DNS SIM ·
ECCE PERCUTIAM UIRGA QUAE IN
MANU MEA EST AQUAM FLUMINIS ·

2
qui per [illegible]
[illegible]
[illegible]
perpetuae
per [illegible]
quod amis[illegible]
culpa solar[illegible]
bis xpis [illegible]
terat pass[illegible]

3 PRODUXIT QUE DNS DS
[illegible]

4 FESTINABO ADIP
SUMET SOLLICITU[illegible]

cendum suaue' Lignu
etiam uitae in medio

5 b.suis omnes prin
cipes maris.
Et auferent ex[illegible] uias
suas et uestimenta
sua uaria abicient.et
induentur stopo
re
In terra sedebunt et
adtoniti super re
pentino casu tuo mirabuntur

[illegible]
et ipse mollium

6 purpóra et
inponunt ei
plectentes
spineam co
ronam.et coe
perunt salu
tare eum ha
ue rex iudeo

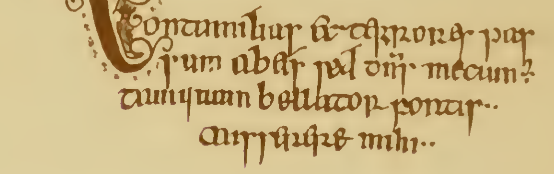
[illegible] par E. Bernard [illegible]   Imp. Edouard [illegible] Paris

xiiii conuertantur & quadragesima prima statuit · secum eam & celeberri
mam consecrans · quasi haec ad pascha minime ptineat funditus contem

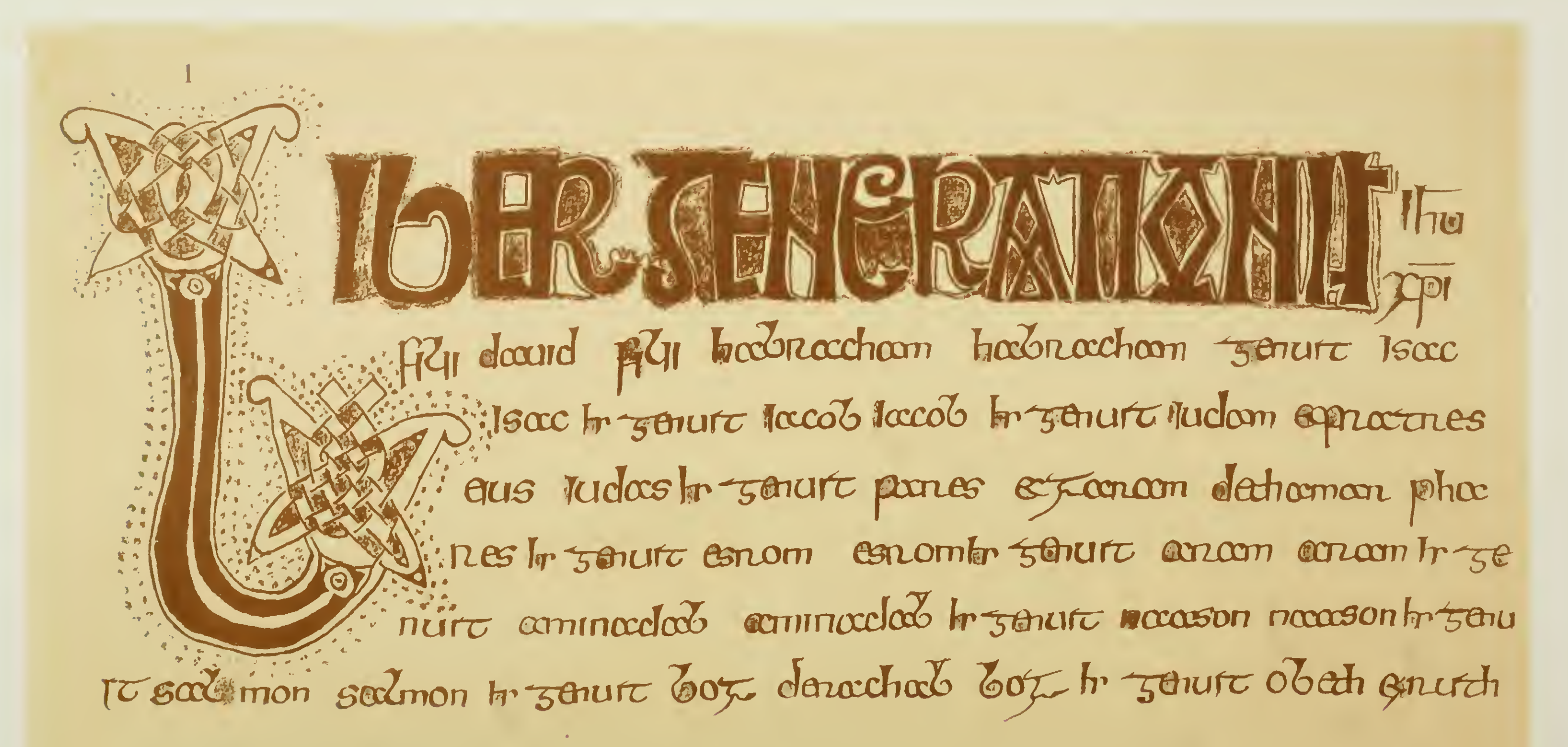
4 omniũ locus epactarũ · finis pauciores sunt epacte dimittat eas crescere ·
p dies usque dum xiiii impleant numerum & ibi se lunã paschae xiiii habere

5 mine in diiudicare
debere. In tulietem
a fuit re in quibus
discurrent uel re
prehenderit frater;
quod r cilicet uuam
ribi pateret fur abr

6 mõsterii s' Zenonis maioris Veronae

7 

PL. VI.


1
LIBER GENERATIONIS ihu xpi
filii dauid filii habrachaam habrachaam genuit isaac
isaac autem genuit iacob iacob autem genuit iudam et fratres
eius iudas autem genuit phares et zaram de thamar phar
nes autem genuit esrom esrom autem genuit aram aram autem ge
nuit aminadab aminadab autem genuit naason naason autem genu
it salmon salmon autem genuit booz de rachab booz autem genuit obeth ex ruth
2
Uerum etiam toto alfabeti sui caractere in numerorum
·i· mensurato ·i· q numeros literarum alfabeti ·i· not do po pun nimer.
figuras expenso · Tres qui plus sunt numeros no tis singulis.

RACURAS.

Vulnera simplicia st
Inquib; una diuisio.
recta facta. et ideo
V simplex uulnus in uno.
colligenda sunt: diuisa ho
ra uulneris. et circumlega
ta. fasciculis. coniuncta
sanantur quod fuit diuisu.

ω B ∂ P Δ O C

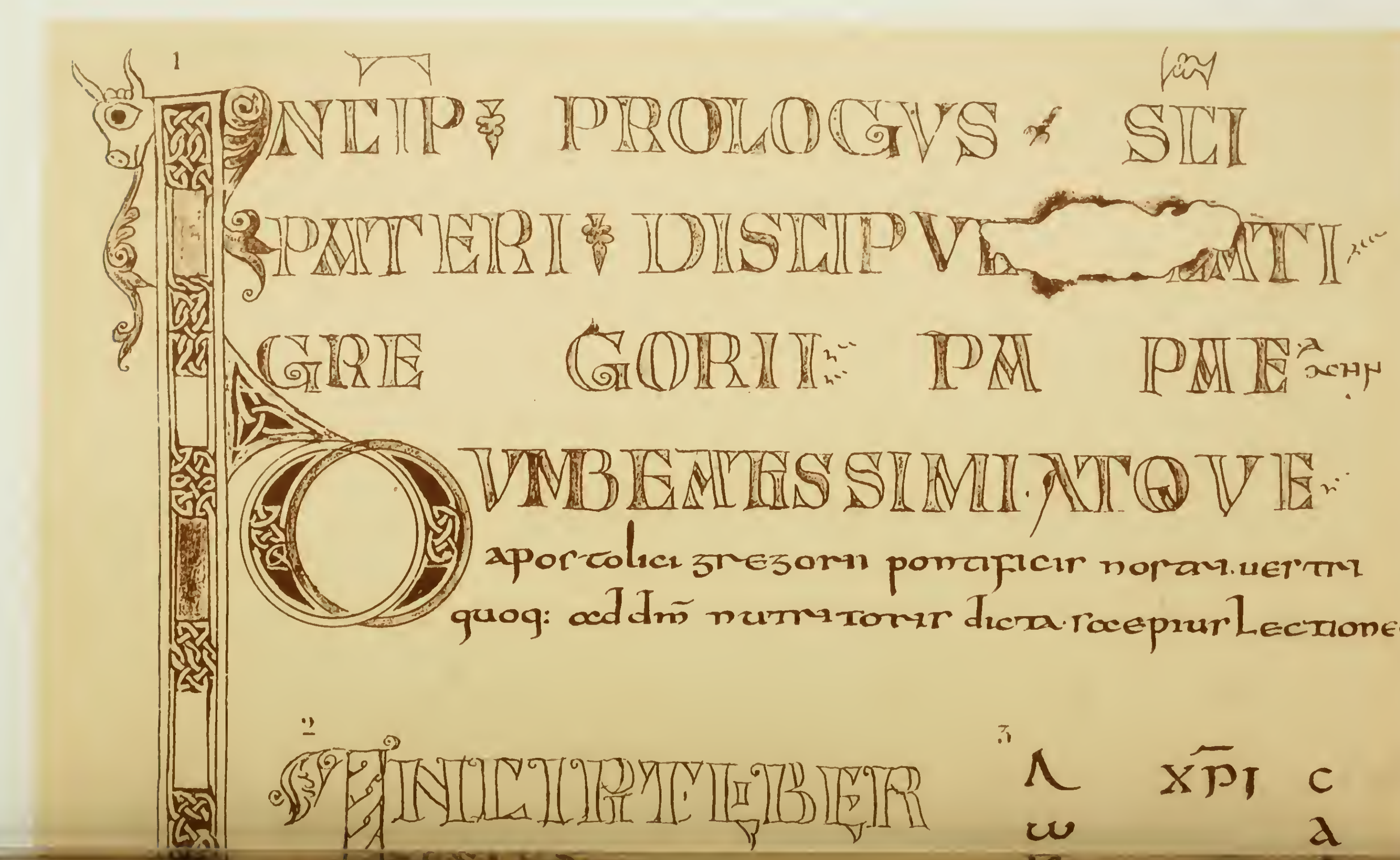
Z R P Δ ω C

UI UAT IN XPO

4 Cum de scis ab obstetricib; condescensione rudib; ad uirtutem sublimia p̄uocandis
trahet adiunctum ē deuitarit carere & argentum & egyp torum ablatur
... usu in te carnalis in his ... haec infirmis non possunt.
nisi gratia doctrina ducta predicatione proficiant; hinc quippe est. quod in egyptu

Fac simile par L. Benard. — Imp. Edouard Bry a Paris

PL.V.



PL. VII.

1 hic ē Li B̄ Scī ... Flo

2 HUIUS OPERIS AUCTOR IGNORATUR·:

PRAECIPIS UT RESPONDEAM QUAE
in rebus humanis corporea quaeue in
corporea sentienda sint ⁊ Ad haec aliqua pro sensus
mei praesumptione depromam· sed pro scōrum

3 Danihelem profe
tam iuxta septu
aginta interprae
ter.

4 ...ion. κρυπτοφέρρ.

5 Glosule sup epistolas pauli· sup apocalipsī· ⁊ sup
totum p̄scianū·

6 Lat...

7 ...

8 ...

mo
nas
te
rii
dodo
fieri
pge
uit

De Perusio.

Laus Deo.

9 [illegible]

10 Est Sancti Petri de Perusio.

11 Iste liber ē conctus s. Dominici de mātua

12 liber abbatiae s. mariae de florentia

13 D i. S. Gir.mo D. Pistoia

14 Francesco Redi

15 scē Justine de padua

16 Est s. Ioannis in Valle.

17 hic est lib. sci petri de perusio cenobii. si quis eū abstulerit anathema sit. fiat fiat.

Fac-simile par L. Benard

Imp. Edouard Bry a Par